



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

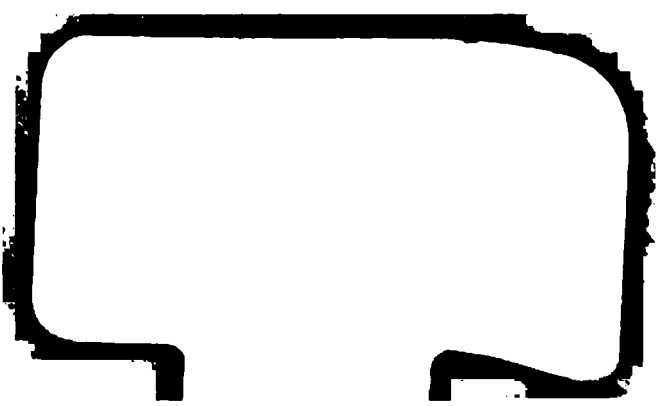
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

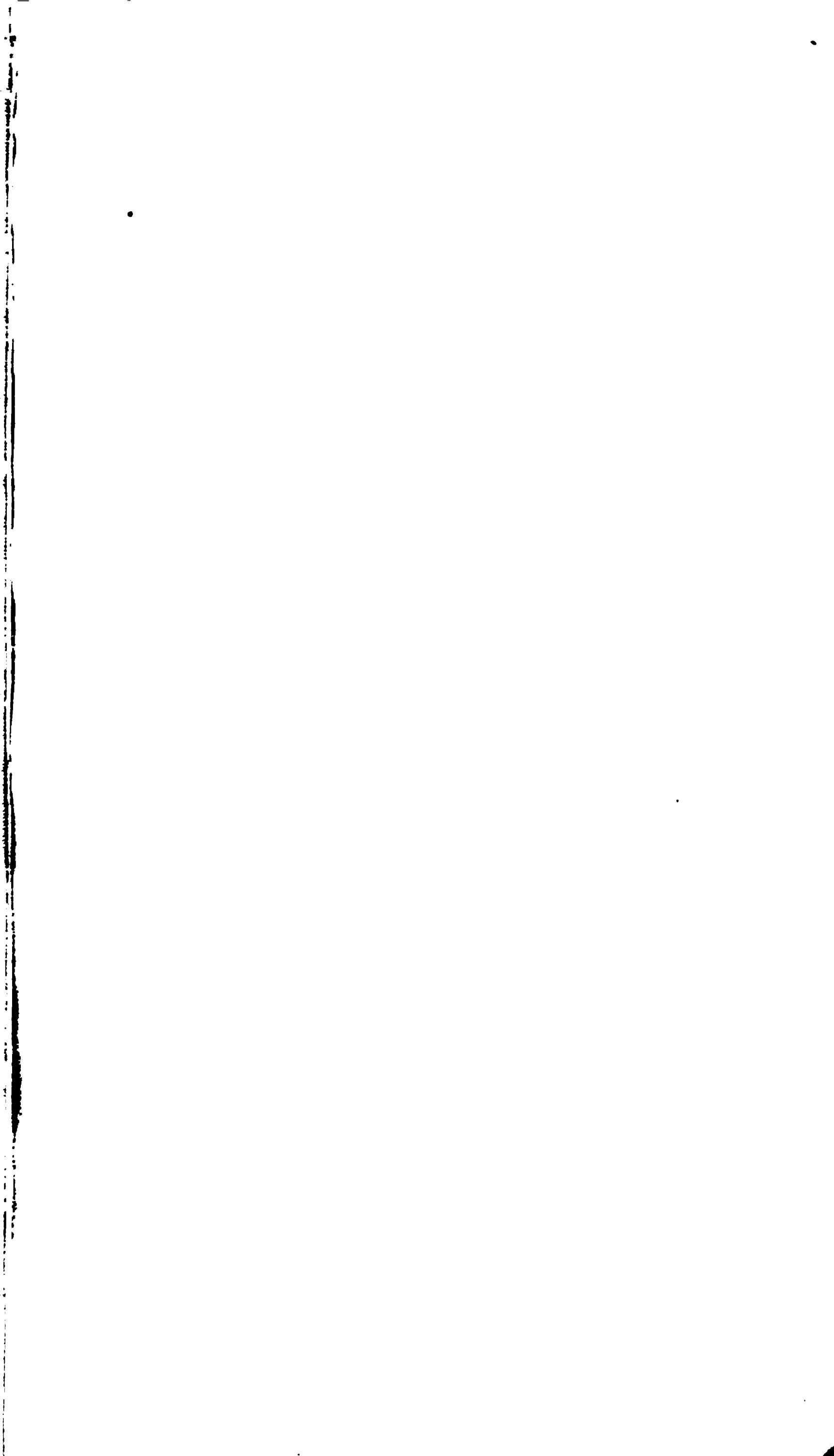
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







OEUVRES
DE FÉNELON

ARCHEVÊQUE DE CAMBRAÏ.

IMPRIMERIE D'AD. LE CLERE ET C^o.

T.

M in A
9-21-1909

7/2

CORRESPONDANCE
DE FÉNELON

ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI,

PUBLIÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS

SUR LES MANUSCRITS ORIGINAUX

ET LA PLUPART INÉDITS.

~~~~~  
**TOME PREMIER.**  
~~~~~

PARIS.

FERRA JEUNE, LIBRAIRE,

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 23.

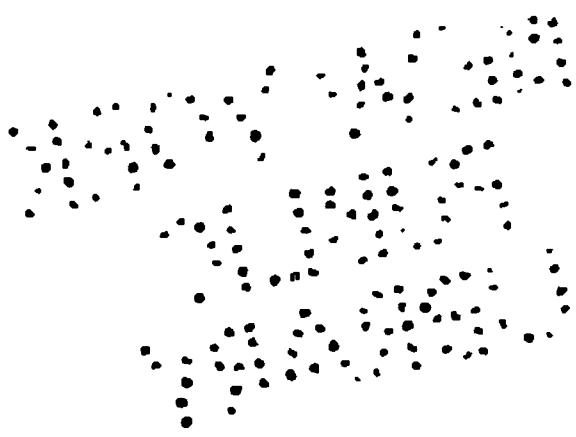
A. LE CLERE ET C^{IE}, IMPRIMEURS-LIBRAIRES,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 35.

1827.

33395

THE
PUBLIC LIBRARY
448599
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
1908



16456

B

PROPERTY OF THE

F 33

CITY OF NEW YORK **OEUVRES**

DE FRANÇOIS DE SALIGNAC

DE LA MOTHE FÉNELON.

CORRESPONDANCE.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

QUELQUE haute idée que donnent de l'archevêque de Cambrai les nombreux ouvrages sortis de sa plume, on ne connoîtroit qu'imparfaitement son caractère et son génie, si l'on n'en jugeoit que par ces productions si justement célèbres. Pour pénétrer en quelque sorte jusqu'au fond de cette belle ame, pour en découvrir toutes les grandes et aimables qualités, il faut surtout l'étudier dans ses lettres écrites avec tant d'abandon et de simplicité. C'est là que Fénelon se montre, pour ainsi dire, tout entier, et d'autant plus à découvert, qu'il ne songe même pas à se montrer. C'est là qu'on ne peut s'empêcher d'admirer à chaque instant l'étonnante variété de ses talens,

Transfr from Circ. Dept. Admittor. Sprang. By Aug 31 1909

Cet ~~est~~ rare assemblage de qualités qui commandent tout à la fois l'amour, l'estime et le respect. Tout ce que l'imagination a de plus riant et de plus gracieux, tout ce que l'amitié a de plus tendre et de plus touchant, tout ce que l'âme la plus noble, la plus douce et la plus sensible peut offrir d'aimable et d'attachant, tout ce que l'amour de la religion et de la patrie peut inspirer de sentimens élevés et sublimes, se fait successivement remarquer dans cette *Correspondance*. On pourroit presque dire que chacune des pièces qui la composent est tout à la fois empreinte de ces divers sentimens, si profondément gravés dans le cœur de Fénelon. Aussi nous ne craignons pas d'être démentis en avançant que cette *Correspondance*, si intéressante par elle-même, sous le rapport moral et historique, ne le cède en rien, sous le rapport même de l'agrément, aux différens recueils du même genre publiés jusqu'ici. En parcourant cette *Correspondance*, le lecteur n'aura pas à regretter les traits fins et délicats, les grâces vives et légères qui distinguent si éminemment les lettres de madame de Sévigné. L'élégante latinité des lettres de Fénelon aux papes Innocent XII et Clément XI, à plusieurs cardinaux et à d'autres savans étrangers, ajoute à ce recueil un genre de mérite qui ne sera pas moins apprécié par les lecteurs familiarisés avec les meilleurs écrivains du siècle d'Auguste.

L'abondance et la diversité des matières con-

tenues dans cette dernière classe des *OEuvres de Fénelon*, nous obligent à la partager en sept parties ou sections principales, qui seront disposées dans l'ordre suivant :

1° *Correspondance de Fénelon avec le Duc de Bourgogne ; les ducs de Beauvilliers et de Choiseux, et leurs familles.*

2° *Correspondance de Fénelon avec sa famille.*

3° *Lettres diverses.*

4° *Lettres et Mémoires concernant la juridiction épiscopale et métropolitaine de l'archevêque de Cambrai.*

5° *Lettres spirituelles.*

6° *Correspondance sur l'affaire du Quiétisme.*

7° *Correspondance de madame de la Maisonfort avec Bossuet et Fénelon.*

L'*Avertissement* placé à la tête de chaque section apprendra au lecteur le sujet et l'occasion des lettres qui la composent : mais avant d'entrer dans ce détail, nous devons exposer d'abord en peu de mots le plan de notre travail relativement à la *Correspondance de Fénelon* en général.

1° La plus grande partie des pièces qui doivent entrer dans cette *Correspondance* paroissent aujourd'hui pour la première fois. La III^e section en particulier, ainsi que la IV^e, la VI^e et la VII^e renferment un si petit nombre de pièces déjà connues, qu'on peut les regarder comme entièrement inédites jusqu'à ce jour. A la vérité, quelques lettres, surtout de la première et de la

sixième sections, et des fragmens de plusieurs autres, ont été insérés dans les Histoires de la vie de Fénelon écrites depuis Ramsai jusqu'à M. le cardinal de Bausset : mais ces pièces n'ont jamais été réunies aux Oeuvres de l'archevêque de Cambrai.

L'*Avertissement* ou les *notes* de chaque section feront connoître en détail les pièces déjà publiées dans d'autres recueils ; elles seront aussi indiquées par des signes particuliers joints aux titres de chaque lettre.

2° Nous avons disposé toutes les lettres de chaque section selon l'ordre chronologique, autant qu'il a été possible. Ainsi placées, elles s'éclaircissent mutuellement, et offrent en quelque sorte une histoire suivie de l'auteur, et de ses rapports avec les divers personnages auxquels il écrit. Quelquefois, il est vrai, cet ordre oblige à séparer les unes des autres, des lettres qu'on aimeroit à voir réunies, parce qu'elles offrent un ensemble de notions, et comme un corps d'histoire ou de doctrine sur un sujet important. Nous avons tâché d'obvier à cet inconvénient, en indiquant à l'occasion, par des notes, les différentes lettres à consulter sur un même sujet. Quand nous n'avons pu découvrir la date de celles qui n'en portoient aucune, nous les avons placées à la suite de quelques autres qui traitent des sujets analogues.

3° Nous avons mis en tête de chaque lettre un court sommaire, pour indiquer les principaux

objets qui y sont traités. Le P. de Querbeuf avoit omis ce travail, dont l'utilité est manifeste, et qui offre au lecteur comme une table des matières, au moyen de laquelle il trouve sans peine les passages qu'il peut avoir besoin de consulter.

4° Quant aux notes historiques et explicatives, nous n'avons pu nous dispenser d'en mettre quelques-unes, et peut-être nous reprocherait-on de ne les avoir pas multipliées davantage; mais nous avons craint par-dessus tout, de grossir une collection déjà si considérable. Nous avons été d'autant plus sobres en explications et en réflexions, qu'une simple indication de quelques passages des *Histoires de Fénelon* ou de *Bossuet* suppléoit abondamment à tout ce que nous aurions pu dire.

5° Parmi les notes que nous ne pouvions nous dispenser de joindre à la *Correspondance* de Fénelon, on doit placer au premier rang celles qui servent à faire connoître les personnes avec lesquelles l'illustre prélat étoit en relation, et les principaux personnages dont il fait mention dans ses lettres. Mais nous n'avons pas cru devoir disséminer ces notes dans le cours de la *Correspondance*. La plupart des personnes dont il y est fait mention étant plusieurs fois nommées dans des lettres fort éloignées les unes des autres, il nous a semblé plus convenable de renvoyer toutes les notices sur ces différens personnages à la fin de la *Correspondance*. Placées par ordre alphabétique dans le dernier tome de cette

collection, ces notices formeront en quelque sorte un dictionnaire historique, beaucoup plus commode que n'eussent pu être des notes répandues çà et là dans plusieurs volumes. Nous avons trouvé de grands secours pour cette partie de notre travail dans les notes jointes à la Correspondance manuscrite de Fénelon, par M. le cardinal de Bausset, qui l'avoit étudiée avec le plus grand soin, dans le temps où il s'occupoit à recueillir les matériaux de son *Histoire*.

6° Malgré l'engagement que nous avons pris de publier une collection complète des *OEuvres de Fénelon*, nous n'avons pas balancé à omettre un certain nombre de lettres et de simples billets, dont l'intérêt, uniquement relatif au moment où ils ont été écrits, a nécessairement disparu avec le temps. Nous avons encore moins balancé à supprimer une multitude de pièces et de mémoires concernant l'*Histoire de Fénelon*. Quelque curieux que soit par lui-même le recueil de ces pièces, il eût considérablement grossi notre collection, et il eût offert peu d'intérêt, après que M. le cardinal de Bausset en a si habilement employé tout ce qui se rattachoit au plan de son ouvrage.

7° Enfin, pour ne rien négliger de ce qui peut contribuer à la perfection de notre entreprise et à l'agrément de nos souscripteurs, nous joindrons à la *Correspondance*, des *fac simile* de l'écriture de Fénelon et des principaux personnages avec lesquels il eut des relations habituelles.

PREMIÈRE SECTION.

Correspondance de Fénelon avec le Duc de Bourgogne ; les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse , et leurs familles ⁽¹⁾.

Les rapports intimes de Fénelon avec les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse , et l'union constante de ces deux seigneurs avec l'archevêque de Cambrai pour l'éducation du Duc de Bourgogne , nous ont engagé à réunir ces lettres dans une section particulière. Trois objets principaux de cette *Correspondance* contribuent à lui donner un grand intérêt sous le rapport moral et historique. On y trouve en premier lieu les détails les plus attachans sur la tendre affection et sur la religieuse sollicitude des trois illustres amis pour le Duc de Bourgogne. Ces dispositions se font surtout remarquer dans les lettres de Fénelon au jeune prince. La noble franchise avec laquelle il le reprend de ses défauts , et lui fait entendre les vérités les plus sévères , est certainement un des plus beaux traits de sa vie et de son caractère. Non content d'adresser immédiatement à son auguste élève les plus sages conseils , il ne cesse d'exciter les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse à profiter de toutes les occasions qui se présentent pour lui inculquer des leçons importantes , ou pour le corriger de quelque défaut. Jamais on ne vit un zèle aussi pur , un

(1) Voyez l'*Histoire de Fénelon* , liv. VII , n. 29.

pandus dans les *Mémoires* composés à cette époque, par des écrivains qui n'avoient ni l'autorité de Fénelon, ni la droiture et la justesse de ses vues, ni les mêmes facilités que lui pour connoître les évènements et leurs causes secrètes.

La plus grande partie des lettres qui composent cette première section paroît aujourd'hui pour la première fois. Quelques-unes de celles au Duc de Bourgogne se trouvent dans les diverses éditions des *Lettres spirituelles* de Fénelon, depuis celle de 1719 inclusivement. On trouve aussi, dans les mêmes *Lettres spirituelles*, plusieurs fragmens des lettres au duc de Chevreuse, que les circonstances ne permettoient pas aux premiers éditeurs de publier tout entières. Le P. de Querbeuf y ajouta, en 1792, tome vi de son édition, un choix d'autres lettres au même seigneur, et à quelques autres personnes de sa famille. Nous rétablissons sur les manuscrits originaux, ou sur des copies authentiques, toutes ces lettres, si souvent tronquées par les premiers éditeurs. Pour ce qui regarde en particulier la *Correspondance avec le Duc de Bourgogne*, nous la publions d'après des copies prises sur les originaux par M. de Devise (Augustin-César d'Hervilly), d'abord chanoine et archidiacre de Cambrai, mort évêque de Boulogne en 1742. C'est ce que déclare M. de Devise lui-même au bas de ces copies, qui furent envoyées en 1783 aux éditeurs de Fénelon par l'abbé de Montgazin, alors grand-vicaire de Boulogne.

CORRESPONDANCE
DE FÉNELON

AVEC

LE DUC DE BOURGOGNE,
LES DUCS DE BEAUVILLIERS ET DE CHEVREUSE,
ET LEURS FAMILLES.

EXPLICATION DES SIGNES
employés dans les titres des Lettres.



- * désigne les Lettres imprimées dans les *OEuvres Spirituelles* en 1738, et dans les éditions antérieures.
- ** indique celles qui ont été ajoutées dans l'édition de Didot.
- R. ajouté aux signes précédens marque que la Lettre a été revue sur l'autographe ou sur une copie authentique.
- Δ. désigne celles où l'on a fait des additions d'après les manuscrits.

Les Lettres qui n'ont aucun signe sont inédites.

Aux Lettres qui ne portoient point de date, on a mis ordinairement, entre parenthèses, celle qui a paru la plus vraisemblable, soit pour le mois, soit pour l'année.

CORRESPONDANCE

DE FÉNELON

AVEC LE DUC DE BOURGOGNE,

LES DUCS DE BEAUVILLIERS ET DE CHEVREUSE, ET
LEURS FAMILLES.

1.

AU MARQUIS DE SEIGNELAI ⁽¹⁾.

Il lui rend compte de l'état des missions de la Saintonge.

A la Tremblade, ce 7 février (1686.)

MONSIEUR,

JE crois devoir me hâter de vous rendre compte de la mauvaise disposition où j'ai trouvé les peuples de ce lieu. Les lettres, qu'on leur écrit de Hollande leur assurent qu'on les y attend pour leur donner des établissemens avantageux, et qu'ils seront au moins sept ans en ce pays-là sans payer aucun impôt. En même temps, quelques petits droits nouveaux

(1) Les originaux de cette lettre et des deux suivantes sont entre les mains de M. le comte de Sèze, pair de France, qui a bien voulu permettre à M. le cardinal de Bausset d'en faire usage dans *l'Histoire de Fénelon*. (Liv. 1, n. 25.) Nous les publions sur une copie faite de la main de Son Eminence, et collationnée par elle.

..

qu'on a établis sur cette côte, coup sur coup, les ont fort aigris. La plupart disent assez hautement qu'ils s'en iront dès que le temps sera plus assuré pour la navigation. Je prends la liberté, monsieur, de vous représenter qu'il me semble que la garde des lieux où ils peuvent passer, a besoin d'être augmentée. On assure que la rivière de Bourdeaux fait encore plus de mal que les passages de cette côte, puisque tous ceux qui veulent s'enfuir vont passer par là, sous le prétexte de quelque procès. Il me semble aussi que l'autorité du Roi ne doit se relâcher en rien ; car notre arrivée en ce pays, jointe aux bruits de guerre qui viennent sans cesse de Hollande, font croire à ces peuples qu'on les craint et qu'on les ménage. Ils se persuadent qu'on verra bientôt quelque grande révolution, et que le grand armement des Hollandais est destiné à venir les délivrer. Mais en même temps que l'autorité doit être inflexible pour contenir ces esprits que la moindre mollesse rend insolens, je croirois, monsieur, qu'il seroit important de leur faire trouver en France quelque douceur de vie, qui leur ôtât la fantaisie d'en sortir. Il est à craindre qu'il en partira un grand nombre dans les vaisseaux hollandais qui commencent à venir pour la foire de Mars à Bourdeaux. On assure que les officiers nouveaux convertis font ici mollement leur devoir. Pour M. de Blénac, il me paroît faire le sien fort exactement. Pendant que nous employons la charité et la douceur des instructions, il est important, si je ne me trompe, que les gens qui ont l'autorité la soutiennent, pour faire mieux sentir aux peuples le bonheur d'être instruits

doucement. Je crois que M. l'intendant sera ici dans peu de jours ; cela sera très-utile, car il sait se faire craindre et aimer tout ensemble. Une petite visite, qu'il vint nous rendre à Marennnes, fit des merveilles ; il acheva d'entraîner les esprits les plus difficiles. Depuis ce temps-là, nous avons trouvé les gens plus assidus et plus dociles. Il leur reste encore des peines sur la religion ; mais d'ailleurs ils avouent presque tous que nous leur avons montré avec une pleine évidence qu'il faut, selon l'Écriture, se soumettre à l'Église, et qu'ils n'ont aucune objection à faire contre la doctrine catholique, que nous n'ayons détruite très-clairement. Quand nous sommes partis de Marennnes, nous avons reconnu de plus en plus qu'ils sont plus touchés qu'ils n'osent le témoigner ; car alors ils n'ont pu s'empêcher de montrer beaucoup d'affliction. Cela a été si fort, que je n'ai pu leur refuser de leur laisser une partie de nos messieurs, et de leur promettre que nous retournerions tous chez eux. Pourvu que ces bons commencemens soient soutenus par des prédicateurs doux, et qui joignent au talent d'instruire celui de s'attirer la confiance des peuples, ils seront bientôt véritablement catholiques. Je ne vois, monsieur, que les pères Jésuites qui puissent faire cet ouvrage ; car ils sont respectés pour leur science et pour leur vertu. Il faudra seulement choisir parmi eux ceux qui sont les plus propres à se faire aimer. Nous en avons un ici, nommé le père Aimar, qui travaille avec nous, et qui est un ouvrier admirable : je le dis sans exagération. Au reste, monsieur, j'ai reçu une lettre du père de la Chaise, qui me donne des avis fort

honnêtes et fort obligeans sur ce qu'il faut, dès les premiers jours, accoutumer les nouveaux convertis aux pratiques de l'Église, pour l'invocation des saints et pour le culte des images. Je lui avois écrit, dès les commencemens, que nous avions cru devoir différer de quelques jours l'*Ave Maria* dans nos sermons, et les autres invocations des saints dans les prières publiques que nous faisons en chaire. Je lui avois rendu ce compte par précaution, quoique nous ne fissions en cela que ce que font tous les jours les curés dans leurs prônes, et les missionnaires dans leurs instructions familières. Depuis ce temps-là je lui ai rendu le même compte de notre conduite, que j'ai déjà eu l'honneur de vous rendre. J'espère que cela, joint au témoignage de M. l'évêque et de M. l'intendant, et des pères Jésuites, nous justifiera pleinement.

Je suis avec un respect et une reconnoissance parfaite, monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

L'ABBÉ DE FÉNELON.

2.**AU MÊME.**

Nouveaux détails sur les missions de la Saintonge.

A la Tremblade , 26 février (1686.)

NOUS avons laissé Marennes aux Jésuites , qui commencent à y grossir leur communauté , selon votre projet. Après plus de deux mois d'instruction sans relâche , nous avons cru devoir mettre en possession de ce lieu les ouvriers qui y seront fixés , et passer dans les autres de cette côte , dont les besoins ne sont pas moins pressans. Les trois Jésuites de Marennes n'y seront pas inutiles avec ceux qui y viennent. Les uns tempèreront les autres ; il en faut même pour le temporel. Avant que de les quitter , j'ai tâché de faire deux choses : l'une , de faire espérer aux peuples beaucoup de douceur et de consolation de la part de ces bons pères , dont j'ai relevé fortement la bonne vie et le savoir ; l'autre , de persuader en même temps à ces pères , qu'ils doivent en toute occasion se rendre les intercesseurs et les conseils du peuple dans toutes les affaires qu'ils ont auprès des gens revêtus de l'autorité du Roi. N'importe que les gens qui ont l'autorité leur refusent ce qu'il ne sera pas à propos de leur accorder ; mais enfin ils doivent parler le plus souvent qu'il pourront , sans être indiscrets , pour attirer les grâces , et pour adoucir les

punitions : c'est le moyen de les faire aimer, et de leur faire gagner la confiance de tout le pays; c'est ce qui déracinera le plus l'hérésie : car il s'agit bien moins du fond des controverses, que de l'habitude dans laquelle les peuples ont vieilli, de suivre extérieurement un certain culte, et de la confiance qu'ils avoient en leurs ministres. Il faut transplanter insensiblement cette habitude et cette confiance chez les pasteurs catholiques : par là les esprits se changeront presque sans s'en apercevoir. Dans cette vue, j'ai pris soin que plusieurs petites grâces, que nous obtiendions pour les habitans de Marennes, passassent extérieurement par le canal des Jésuites, et j'ai fait valoir au peuple qu'il leur en avoit l'obligation. Si ces bons pères cultivent cela, comme je l'espère, ils se rendront peu à peu maîtres des esprits. Ces peuples sont dans une violente agitation d'esprit; ils sentent une force dans notre religion, et une foiblesse dans la leur, qui les consterne. Leur conscience est toute bouleversée, et les plus raisonnables voient bien où tout cela va naturellement; mais l'engagement du parti, la mauvaise honte, l'habitude et les lettres de Hollande qui leur donnent des espérances horribles, tout cela les tient en suspens, et comme hors d'eux-mêmes. Une instruction douce et suivie, la chute de leurs espérances folles, et la douceur de vie qu'on leur donnera chez eux, dans un temps où l'on gardera exactement les côtes, achevera de les calmer. Mais ils sont pauvres; le commerce du sel, leur unique ressource, est presque anéanti. Ils sont accoutumés à de grands soulagemens : si on ne les épargne beaucoup, la faim se joignant à la religion,

ils échapperont, quelque garde qu'on fasse. Les blés que vous avez fait venir si à propos, monsieur, leur ont fait sentir la bonté du Roi; ils m'en ont paru touchés. L'arrivée de M. Forant, que vous envoyez, servira aussi beaucoup à retenir les matelots. Dans la situation où je vous représente les esprits, il nous seroit facile de les faire tous confesser et communier, si nous voulions les en presser, pour en faire honneur à nos missions. Mais quelle apparence de faire confesser ceux qui ne reconnoissent point encore la vraie Église, ni sa puissance de remettre les péchés? comment donner Jésus-Christ à ceux qui ne croient point le recevoir? Cependant je sais que, dans les lieux où les missionnaires et les troupes sont ensemble, les nouveaux convertis vont en foule à la communion. Ces esprits durs, opiniâtres, et envenimés contre notre religion, sont pourtant lâches et intéressés. Si peu qu'on les presse, on leur fera faire des sacrilèges innombrables; les voyant communier, on croira avoir fini l'ouvrage; mais on ne fera que les pousser par les remords de leur conscience jusqu'au désespoir, ou bien on les jettera dans une impossibilité et une indifférence de religion qui est le comble de l'impiété, et une semence de scélérats qui se multiplie dans tout un royaume. Pour nous, monsieur, nous craindrons attirer sur nous une horrible malédiction, si nous nous contentions de faire à la hâte une œuvre superficielle, qui éblouiroit de loin. Nous ne pouvons que redoubler nos instructions, qu'inviter les peuples à venir chercher les sacremens avec un cœur catholique, et que les donner à ceux qui viennent d'eux-mêmes les chercher après s'être sou-

mis sans réserve. Nous sommes maintenant, monsieur, tous rassemblés ici, et de ce lieu nous allons instruire Arvert et tous les lieux voisins, qui forment une péninsule. Nous trouvons partout les mêmes dispositions, excepté que ce canton est encore plus dur que Marennes. Permettez-moi, monsieur, de vous témoigner notre parfaite reconnaissance sur la bonté avec laquelle vous avez parlé au Roi de nos bonnes intentions dans le travail qui nous est confié. Nous ne cesserons d'y faire tous les efforts dont nous sommes capables, tant que vous nous ordonnerez de continuer, quoique nous avancions peu ici, et que nos occupations de Paris eussent un fruit plus prompt et plus sensible. J'oubliois de vous dire, monsieur, qu'il nous faudroit une très-grande abondance de livres, surtout de Nouveaux-Testamens, et des traductions de la messe avec des explications : car on ne fait rien, si on n'ôte les livres hérétiques; et c'est mettre les gens au désespoir, que de les leur ôter, si on ne donne à mesure qu'on ôte. Je suis, etc.

3.

AU MÊME.

Sur le même sujet que la précédente.

A la Tremblade, 8 mars (1686.)

L'ARRIVÉE de M. Forant a donné de la joie aux habitans de la Tremblade. J'espère qu'il servira beaucoup à les retenir, pourvu qu'il n'exerce point

ici une autorité rigoureuse qui le rendroit bientôt odieux. Il donne un fort bon exemple pour les exercices de religion, et il engage par l'amitié les autres à les suivre. Sa naissance, sa parenté avec plusieurs d'entre eux, et la religion qui lui a été commune avec tous ces gens-là, le feroient haïr plus qu'un autre, s'il vouloit user de hauteur et de sévérité pour les réduire à leur devoir. Cependant le naturel dur et indocile de ces peuples demande une autorité vigoureuse et toujours vigilante. Il ne faut point leur faire du mal; mais ils ont besoin de sentir une main toujours levée pour leur en faire s'ils résistent. Le sieur de Chatellars, subdélégué de M. Arnoul, supplée très-bien à ce que M. Forant ne pourra pas faire de ce côté-là. La douceur de l'un et la fermeté de l'autre étant jointes, feront beaucoup de bien. Je n'ai pas manqué, monsieur, de lire publiquement ici et à Marennnes ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire des bontés que le Roi aura pour les habitans de ce pays, s'ils s'en rendent dignes, et du zèle charitable avec lequel vous cherchez les moyens de les soulager. Les blés que vous leur avez fait venir à fort bon marché leur montrent que c'est une charité effective, et je ne doute point que la continuation de ces sortes de grâces ne retienne la plupart des gens de cette côte. C'est la controverse la plus persuasive pour eux : la nôtre les étonne, car on leur fait voir clairement le contraire de ce que le ministre leur avoit toujours enseigné comme incontestable, et avoué des catholiques mêmes. Nous nous servons utilement ici du ministre qui y avoit l'entière confiance des peuples,

et qui s'est converti. Nous le menons à nos conférences publiques, où nous lui faisons proposer ce qu'il disoit autrefois pour animer les peuples contre l'Église catholique. Cela paroît si foible et si grossier par les réponses qu'on y fait, que le peuple est indigné contre lui. La première fois, plusieurs lui disoient, se tenant derrière lui : Pourquoi, méchant, nous as-tu trompés ? Pourquoi nous disois-tu qu'il falloit mourir pour notre religion, toi, qui nous as abandonnés ? Que ne défends-tu ce que tu nous as enseigné ? Il a essuyé cette confusion, et j'en espère beaucoup de fruit. Ceux de Marennes sont aussi dans la même indignation contre un ministre qu'ils croyoient fort habile. Il n'étoit pas sorti du royaume, parce qu'il a été mourant pendant plusieurs mois ; enfin, il est guéri. Aussitôt M. l'abbé de Bertier, dans un entretien particulier, le pressa pour une conférence publique : le peuple la souhaita avec ardeur, et le ministre n'osa la refuser, tant ses meilleurs amis furent scandalisés de le voir reculer. Il promit donc, et marqua le jour ; les matières furent réglées par écrit. Nous demandâmes deux personnes sûres, qui écrivissent les réponses de part et d'autre, afin que le ministre ne pût disconvenir, après la conférence, de ce qu'il y auroit été forcé d'avouer. On s'engagea de mettre le ministre dans l'impuissance d'aller jusqu'à la troisième réponse, sans dire des absurdités qu'il n'oseroit laisser écrire, et que les enfans mêmes trouveroient ridicules. Tout étoit prêt ; mais le ministre, par une abjuration dont il n'a averti personne, a prévenu le jour de la conférence. Dès que nous découvrîmes sa finesse, nous allâmes chez lui

avec les principaux habitans qui étoient les plus mal convertis. Il ne put éviter d'avouer qu'il avoit promis la conférence , et qu'il se dédisoit. Jugez, Messieurs, dîmes-nous sur-le-champ, ce qu'on doit croire d'une religion dont les plus habiles pasteurs aiment mieux l'abjurer que la défendre. Chacun leva les épaules, et l'un des principaux dit en sortant : Pour moi, j'ai soutenu mes sentimens tant que j'ai pu ; mais je vais songer sérieusement à ma conscience. Cette promesse n'aura peut-être pas de suites assez promptes et assez solides ; mais enfin, voilà l'impression des peuples : ils sentent le foible de leur religion, et la force accablante de la catholique. Je ne doute point qu'on ne voie à Pâque un grand nombre de communions, peut-être même trop. Ces fondemens posés, c'est aux ouvriers fixes à élever l'édifice, et à cultiver cette disposition des esprits. Il ne faut que des prédicateurs qui expliquent tous les dimanches le texte de l'Évangile avec une autorité douce et insinuante. Les Jésuites commencent bien ; mais le plus grand besoin est d'avoir des curés édifiants qui sachent instruire. Les peuples nourris dans l'hérésie ne se gagnent que par la parole. Un curé qui saura expliquer l'Évangile affectueusement, et entrer dans la confiance des familles, fera toujours ce qu'il voudra. Sans cela l'autorité pastorale, qui est la plus naturelle et la plus efficace, demeurera toujours avilie avec scandale. Les peuples nous disent : Vous n'êtes ici qu'en passant ; c'est ce qui les empêche de s'attacher entièrement à nous. La religion, avec le pasteur qui l'enseignera, prendra insensiblement racine dans les cœurs. Les ministres n'ont été si

puissans, que par la parole, et par leur adresse à entrer dans le secret des familles. N'y aura-t-il point des prêtres qui fassent pour la vérité ce que ces malheureux ont fait efficacement pour l'erreur? M. de Saintes est bien à plaindre, dans ses bonnes intentions, d'avoir un grand diocèse où le commerce et l'hérésie font que peu de gens se destinent à être prêtres. Si on n'établit pas au plus tôt de bonnes écoles pour les deux sexes, on sera toujours à recommencer. Il faut même une autorité qui ne se relâche jamais, pour assujétir toutes les familles à y envoyer leurs enfans. Il faudroit aussi, monsieur, répandre des Nouveaux-Testamens avec profusion : mais le caractère gros est nécessaire; ils ne sauroient lire dans les menus. Il ne faut pas espérer qu'ils achètent des livres catholiques; c'est beaucoup qu'ils lisent ceux qui ne coûtent rien : le plus grand nombre ne peut même en acheter. Si on leur ôte leurs livres sans leur en donner, ils diront que les ministres leur avoient bien dit que nous ne voulions pas laisser lire la Bible, de peur qu'on ne vît la condamnation de nos superstitions et de nos idolâtries, et ils seront au désespoir. Enfin, monsieur, si on joint toujours exactement à ces secours la vigilance des gardes pour empêcher les désertions, et la rigueur des peines contre les déserteurs, il ne restera plus que de faire trouver aux peuples autant de douceur à demeurer dans le royaume, que de péril à entreprendre d'en sortir. C'est, monsieur, ce que vous avez commencé, et que je prie Dieu que vous puissiez achever selon toute l'étendue de votre zèle. Les Jésuites sont maintenant à Marennnes en assez grand

nombre pour instruire de suite tous les dimanches les principaux lieux de cette côte. Ainsi il ne nous reste qu'à leur préparer les voies en chaque lieu. Nous avons accoutumé les peuples à entendre les vérités qui les condamnent le plus fortement, sans être irrités contre nous. Au contraire, ils nous aiment, et nous regrettent quand nous les quittons. S'ils ne sont pas pleinement convertis, du moins ils sont accablés, et en défiance de toutes leurs anciennes opinions. Il faut que le temps et la confiance en ceux qui les instruiront de suite, fasse le reste. Je ne prends, monsieur, la liberté de vous représenter tout cela, qu'afin de recevoir vos ordres sur notre séjour en ce pays, et de les exécuter avec une parfaite soumission.

J'ai eu sept ou huit longues conversations avec M. de Sainte-Hermine, à Rochefort, où j'ai été le chercher. Il entend bien ce qu'on lui dit, il n'a rien à y répondre; mais il ne prend aucun parti. M. l'abbé de Langeron et moi, nous avons fait devant lui des conférences assez fortes l'un contre l'autre. Je faisais le protestant, et je disois tout ce que les ministres peuvent dire de plus spécieux. M. de Sainte-Hermine sentoit fort bien la foiblesse de mes raisons, quelque tour que je leur donnasse : celles de M. l'abbé de Langeron lui paroisoient décisives, et quelquefois il répondoit de lui-même ce qu'il falloit répondre contre moi. Après cela, j'attendois qu'il seroit ébranlé; mais rien ne s'est remué en lui, du moins au dehors. Je ne sais s'il ne tient point à sa religion par quelque raison secrète de famille. Je serois retourné encore à Rochefort pour lui parler encore

selon vos ordres, si M. Arnoul ne m'avoit mandé qu'il est allé en Poitou. Dès qu'il en sera revenu, j'irai à Rochefort, et je vous rendrai compte, monsieur, de ce que j'aurai fait.

Je suis, avec toute la reconnoissance et tout le respect possible, etc.



Quittance donnée par Fénelon d'une somme de 3000 livres, reçue du Gouvernement pour les frais de la mission de la Rochelle et autres lieux circonvoisins (1).

En présence des Conseillers du Roy, Notaires à Paris, soussignés, Messire François de Salagnac de la Mothe Fénelon, Doyen de Carenac, prêtre, demeurant à Paris, rue du Petit-Bourbon, paroisse de Saint-Sulpice, a confessé avoir eu et reçu comptant en louis d'or, argent, et monnoye, de M^{re} Louis de Lubert, Conseiller du Roy, Trésorier-général de la Marine, la somme de trois mil livres, ordonnée estre payée au dit sieur de Fénelon, pour subvenir aux despences qu'il est obligé de faire tant pour luy que pour les autres Missionnaires envoyés à la Rochelle et lieux circonvoisins, pour l'Instruction des nouveaux convertis; de la quelle somme de trois mil livres, le dit sieur de Fénelon se contente, en quitte le dit sieur de Lubert Trésorier et tous autres. Faict et passé à Paris, en la maison du dict sieur de Fénelon devant désignée, l'an mil six cens quatrevingt sept, le quatorzième Avril, et a signé.

FR. DE FENELON.

DE TROYES.

FANG.

(1) Nous avons cru qu'on verroit ici avec plaisir cette pièce relative aux missions données par Fénelon, et dont l'original a été envoyé depuis peu de la Cour des Comptes à la Bibliothèque du Roi.

4.

AU DUC DE CHEVREUSE.

Se tenir uni à Dieu parmi les mouvemens et les embarras extérieurs : la prière continuelle est alors notre seule ressource. Espérances de Fénelon pour la duchesse de Chevreuse.

28 mai 1687.

JE suis très-aise, mon cher seigneur, d'apprendre que l'agitation du voyage ait laissé madame la duchesse dans la même situation. Il y a toujours à craindre que ces grands mouvemens ne nous dérangent un peu. Mais, dans le fond, quand on se tient attaché à Jésus-Christ par la prière et par la fréquentation de ses mystères, l'agitation ne sert souvent qu'à nous affermir. Cet arbre dont parle David, qui est planté le long des eaux, et qui est profondément enraciné, selon les termes de l'Apôtre, dans l'humilité et dans la charité, n'est pas ébranlé par les vents qui arrachent les plantes sans racine. Cet arbre est même plus affermi à mesure qu'il paroît plus agité. Les occasions de vanité, de dissipation, d'ambition, de jalousie, sont pour ces ames des occasions d'un nouveau mérite. Mais je conviens avec vous, mon cher seigneur, qu'on a besoin, dans ces rencontres, de s'observer avec grand soin, et de se tenir fortement attaché à Dieu. Pour peu que Dieu se détourne de nous pour punir notre négligence ou nos infidélités, nous nous trouvons bientôt dans l'état où étoit David

au milieu de sa cour. Hélas ! je me croyois affermi dans le bien, disoit ce prince selon le cœur de Dieu; je ne serai jamais ébranlé dans mes résolutions, disois-je en moi-même; me voilà fixé pour l'éternité : *Dixi in abundantia mea : Non movebor in æternum*; mais vous n'avez fait que détourner vos yeux un moment, ô mon Dieu, et je suis tombé dans le trouble; *avertisti faciem tuam, et factus sum conturbatus* ^(a).

Nous avons par nous-mêmes un si terrible penchant vers les biens sensibles, et nous y sommes poussés avec tant de violence par tout ce qui nous environne, que, pour peu que le Fort d'Israël cesse de nous soutenir, la chute est infaillible. Notre chemin est glissant, dit le Psaume ^(e), et l'ange exterminateur nous pousse de toute sa force. Qui nous peut soutenir sur le penchant d'un précipice où nous roulons déjà de nous-mêmes ? C'est votre seule grâce, ô mon Dieu; c'est vous seul, ô Jésus, qui avez vaincu le monde, et en nous, et hors de nous, en répandant des douceurs infiniment plus grandes que celles qui nous séduisent. Mais cette grâce, mon cher seigneur, ne se communique, dans la voie ordinaire, que par la prière fréquente et par les sacremens. Un pauvre, dont les besoins sont continuels, et qui n'a ni force ni adresse pour y remédier de lui-même, n'a d'autre ressource que de prier continuellement, et de s'adresser à ceux qui peuvent remplir ses besoins. Faut-il donc s'étonner que Jésus-Christ et les apôtres nous ordonnent de prier continuellement

(a) Ps. XXIX. 7, 8. — (e) Ps. XXXIV. 6.

et sans relâche? Quand il n'y auroit pas un précepte de le faire, notre foiblesse nous devroit suggérer cette pratique. Mais, par malheur, on ne sent pas même ces besoins, quoiqu'ils soient si pressans et si importans. Pour peu que nos forces corporelles s'affoiblissent, nous le sentons promptement et bien vivement; la moindre altération dans la tête ou dans le cœur nous avertit que nous avons besoin du médecin et du remède : mais souvent nos forces spirituelles sont presque entièrement épuisées avant que nous connoissions notre mal. On attribue à un premier mouvement, à une légère négligence, à une petite foiblesse, ce qui est souvent l'effet et la marque d'une passion dominante et d'un cœur corrompu. On aime le monde et ce qui est dans le monde par une vraie affection, et l'on s'imagine qu'on n'a que des vues passagères qui ne laissent nulle impression dans le cœur. Qui est-ce qui peut discerner, mon cher seigneur, l'impression passagère que fait le monde sur une ame exposée à son commerce dangereux, d'avec l'affection permanente qu'il imprime? Qui est-ce qui peut discerner si c'est par nécessité et avec répugnance qu'il sert à la vanité, ainsi que parle l'Écriture ^(a), ou si c'est de bon gré et avec plaisir? Que faire donc dans cette incertitude terrible? S'humilier, gémir, prier, soupirer incessamment vers Jésus-Christ. *Averte oculos meos, ne videant vanitatem : in via tua vivifica me* ^(c). C'est une excellente prière pour une ame engagée dans la cour, comme David, c'est-à-dire, plongée dans le

(a) Rom. VIII. 20. — (c) Ps. CXVIII. 37.

milieu des attraits du monde. O mon Dieu, vérité souveraine et souverainement aimable, détournez mes yeux de la vanité qui les environne de toutes parts; et parce que leur mobilité naturelle les fait tourner incessamment vers les objets qui se présentent et qui éclatent, fixez-les, ô mon Dieu, en vous présentant vous-même, et vous faisant sentir avec cette force qui fait que les grands objets attirent uniquement notre attention et notre vue. Mais ne vous contentez pas, Seigneur, de détourner une fois mes yeux de la vanité : hélas ! je rechercherois bientôt avec empressement ces misérables, mais agréables objets dont vous m'avez ôté la vue; faites-moi entrer uniquement dans cette voie de justice et de sainteté, où la vanité ne se présente plus à ceux qui vous aiment; *in via tua vivifica me* : mettez-moi dans cette voie où l'on ne voit, où l'on n'entend, de quelque côté qu'on se tourne, que vérité et charité. Remplissez incessamment mon esprit et même mon imagination de pensées et d'images qui me portent à vous; pénétrez mon cœur de cette ineffable suavité qui attire les âmes à l'odeur de vos parfums; consacrez même mon corps par l'infusion de votre esprit et par l'attouchement de votre chair sainte, en sorte que ma chair, aussi bien que mon cœur, tressaille vers le Dieu vivant. Faites, ô Jésus, que, devenu par votre grâce, par mon Baptême, par la Confirmation et par l'Eucharistie, votre temple, votre enfant, l'un de vos membres, la chair de votre chair, l'os de vos os, je n'aie plus d'autres mouvements que les vôtres. Que s'il n'est pas de votre providence, ni de mon utilité que je sois

exempt de toute tentation, empêchez au moins, ô Dieu tout-puissant, empêchez que je n'y succombe. Il est de votre gloire que vous vainquiez le démon en moi, comme vous l'avez vaincu en vous-même, non en l'empêchant de tenter, mais en repoussant sa tentation. Mais faites donc, Seigneur, que, lorsque cet esprit séducteur me tentera, ou par la sensualité, ou par la curiosité, ou par l'ambition, je ne sois non plus ébranlé que vous le fûtes dans le désert; s'il me montre la gloire du monde, en me flattant qu'il m'en fera part pourvu que je l'adore, détournez alors mes yeux de la vanité, faites-moi sentir l'illusion de ses vaines promesses, et gravez vivement et profondément au fond de mon cœur ces vérités par où vous dissipâtes la vanité de Satan, qu'il ne faut adorer que Dieu, qu'il ne faut servir que lui seul ^(a).

Vous me pardonneriez bien, mon cher seigneur, cette petite digression. Je suis si touché du danger où je me trouve quelquefois, que je dis à Dieu tout ce qui me vient alors en pensée; et comme je ne distingue pas trop l'amour que j'ai pour mon salut, de celui que j'ai pour le vôtre, vous ne devez pas être surpris que je parle pour vous comme je parle pour moi. Il faut pourtant finir, de peur que le zèle ne devienne indiscret. Aussi bien ne vous pourrais-je jamais marquer jusqu'à quel point je suis à vous.

Je ne sais si le respect et la reconnaissance que j'ai pour les personnes que j'honore, et à qui je suis obligé, m'impose un peu; mais je ne puis dissimu-

(a) *Matth.* 17. 10.

ler que j'espère de voir madame la duchesse de Chevreuse une grande sainte. Il y a tant de traces de la miséricorde de Jésus-Christ dans cette ame, qu'il achevera infailliblement ce qu'il a commencé : oui, il l'achevera, malgré le démon et le monde, et personne ne lui arrachera cette brebis qu'il a achetée de tout son sang. Vous ne sauriez croire combien j'ai de joie dans l'espérance que je sens de voir entièrement à Dieu ceux que j'estime. Vous pourriez devenir favori, premier et unique ministre, que je n'en sentirois pas, ce me semble, une grande émotion ; mais je ne puis penser, sans une joie sensible, que vous voulez être à Jésus-Christ sans réserve et sans retour.

Le comte de Montfort ⁽¹⁾ me donne aussi, depuis quelques jours, de grandes espérances. Vous verrez du fruit, si je ne me trompe, quand vous serez de retour. Les deux petits font parfaitement bien de leur côté. O mon Dieu, prenez pour vous toute cette famille. Bonsoir, mon cher seigneur.

(1) Il s'agit vraisemblablement ici d'Honoré-Charles d'Albert, duc de Luynes et comte de Montfort, second fils du duc de Chevreuse, né le 6 décembre 1669, et mort en Alsace le 9 septembre 1704, des suites d'une blessure qu'il avoit reçue le même jour au service du Roi.

5.

AU MÊME.

Souhaits pour le duc et la duchesse à l'occasion de la fête de la Pentecôte.

JE ne manque point de demander à Dieu les puissans secours dont madame la duchesse a besoin dans l'état où elle se trouve. Je lui souhaite cette plénitude de l'Esprit saint, qui nous vide entièrement de l'esprit du monde. Elle n'est pas tout-à-fait dans l'état où se trouvoient Marie et les disciples pour recevoir cet Esprit sacré que le monde ne connoît ni ne reçoit; mais j'ai lieu de croire qu'au milieu de la cour, où elle est entretenue, son cœur recueilli, mortifié, appliqué à Dieu, consacré par la grâce et par l'adorable Eucharistie, forme un temple, et qu'il est lui-même ce temple où l'Esprit saint descend et réside. Dieu veuille que ce vent sacré chasse bien loin toutes les ordures et la poussière qu'on ramasse dans le grand monde. Dieu veuille que ce feu consumant dévore toute l'écume et la paille qui nage sur la surface de notre cœur. Il est difficile, dans un temps et dans un pays où tout dissipe, où tout séduit ou du moins affoiblit la piété, de ne pas sentir quelque altération; mais il n'est pas impossible de demeurer ferme, quand c'est l'Esprit saint qui affermit. Il y a une parole d'un grand poids dans l'histoire ecclésiastique, au sujet d'une sainte dame, qui fut exposée à de terribles épreuves dans le

monde : *Tanto pondere fixit eam Spiritus sanctus, ut immobilis permaneret.* On n'acquiert guère ce degré de fermeté, que par des prières vives, fréquentes, humbles et pures. Il y faut joindre la réception fréquente de ce corps sacré formé par l'Esprit saint, qui est lui-même une source inépuisable de l'esprit de sainteté. Je suppose toujours qu'on mène une vie chrétienne. Il ne faut point d'autre préparation pour l'Eucharistie, quand on examine les choses dans le fond. Quiconque est saint, ou légèrement infirme, doit manger, s'il ne veut insensiblement s'affoiblir et mourir. Les voyages n'empêchoient pas les premiers Chrétiens de rompre le pain et de le manger. Ils le portoient avec eux ce pain du ciel, de peur d'en être privés par des accidens imprévus. Si l'on vit de l'esprit de Jésus-Christ, on a droit de se nourrir de son corps. Plaise à cet Esprit saint de descendre sur nous avec les mêmes dons qu'il descendit sur les premiers disciples! Enivrons-nous de cet Esprit saint, mon cher seigneur; ne nous souvenons plus ni de nos premières foiblesses pour nous abattre, ni des charmes du monde pour nous laisser attirer. Oublions tout, comme les apôtres, hors les vérités saintes et les biens éternels que cette divine ivresse de l'esprit fait connoître et goûter. Que tout le reste nous paroisse une illusion, telle qu'elle est dans le fond, une ombre et un songe. C'est ainsi que l'Écriture parle de ces misérables plaisirs, de ces biens périssables, qui passent avec plus de rapidité que les songes et les ombres. Un homme qui, pendant le sommeil, s'est trouvé dans les délices et dans l'opulence, dit le lendemain, en

se retrouvant malheureux : Que mon bonheur est bientôt passé ! ce n'étoit qu'un songe. Hélas ! que diront à la mort ces hommes de richesses et de plaisirs, dont parle David ^(a), lorsque, se réveillant de leur léthargie, ils ne trouveront rien dans leurs mains ni dans leur cœur ? On appelle un songe l'agréable illusion d'une nuit, qui dans la vérité a une solidité et une durée très-réelle par rapport à la brièveté de notre vie. Comment appellera-t-on cette illusion d'un moment, quand ce moment durerait toute la vie, dès qu'on entrera dans l'éternité ?

Je ne sais pourquoi je me suis si fort étendu. Je suis si persuadé de votre religion et de votre bonté, que je ne garde ni précaution ni mesure en parlant avec vous de notre commune espérance.

6**.

AU MARQUIS DE SEIGNELAI.

Éviter le partage entre Dieu et le monde : moyens d'arriver à une conversion parfaite.

(1690.)

JE rends grâces à Dieu, monsieur, de la crainte qu'il vous donne de quitter le mal sans faire le bien. Cette crainte, qu'il imprime dans votre cœur, sera le solide fondement de son ouvrage. Outre que vous ne sauriez jamais de suite, du tempérament dont vous êtes, vous soutenir contre le mal, que par une

(a) Ps. LXXV. 6.

fervente pratique du bien ; d'ailleurs vous seriez le plus malheureux de tous les hommes , si vous entrepreniez de vaincre vos passions sans vous unir étroitement à Dieu dans ce combat. Votre cœur seroit sans cesse déchiré ; vous n'auriez ni l'ivresse des plaisirs , ni la consolation du Saint-Esprit. Il faut que votre cœur soit rempli ou de Dieu , ou du monde. S'il l'est du monde , le monde vous entraînera insensiblement , et peut-être tout à coup , dans le fond de l'abîme. S'il l'est de Dieu , Dieu ne vous souffrira point dans une lâche tiédeur : votre conscience vous pressera ; vous goûterez le recueillement ; les choses qui vous ont charmé vous paroîtront vaines et frivoles ; vous sentirez au dedans de vous une puissance à laquelle il faudra que tout cède peu à peu ; en un mot , vous ne serez point à Dieu à demi. Si vous cherchez , par de faux tempéramens , à partager votre cœur , Dieu , qui est jaloux , rejettera avec horreur ce partage injurieux qui le met en concurrence avec sa créature , c'est-à-dire , avec le néant même. Il ne vous reste donc , ou que de retomber par un affreux désespoir dans l'abîme de l'iniquité , livré à vous-même , au monde insensé et à tous vos tyranniques désirs , ou de vous abandonner sans réserve au père des miséricordes et au Dieu de toute consolation qui vous tend les bras malgré vos ingratitude. Il n'y a pas de marché à faire avec Dieu ; il est le maître. Il faut se donner à lui et se taire , se laisser mener , et ne voir pas même jusqu'où l'on ira. Abraham quittoit sa patrie , et couroit vers une terre étrangère sans savoir où il alloit. Imitons son courage et sa foi. Quand on se fait des règles et des bornes dans

sa conversion, on marche sous sa propre conduite : quand on se donne à Dieu sans ménagement, on rend Dieu, pour ainsi dire, le garant de tout ce qu'on fait. Revenez, monsieur, comme l'enfant prodigue : formez au fond de votre cœur cette invocation pleine de confiance : *O père, j'ai péché contre le ciel et contre vous* ^(a) ! Il n'est pas possible d'éviter les déchiremens de cœur que vos passions vous feront sentir avant que d'être bien étouffées. Vous sentirez tous les plaisirs en foule, qui viendront vous tirer, comme saint Augustin le dit de lui-même ^(e) ; vous les entendrez qui vous diront d'une voix secrète : « Quoi » donc ! vous nous dites un éternel adieu ! vous ne » nous verrez plus ! et toute votre vie ne sera plus » que gêne et que tristesse ! » Voilà ce qu'ils diront ; mais Dieu parlera aussi à son tour : il vous fera sentir la joie d'une conscience purifiée, la paix d'une ame que Dieu réconcilie avec lui, et la liberté de ses vrais enfans. Vous n'aurez plus de ces plaisirs furieux qui enivrent l'ame, qui lui font oublier son malheur à force de l'étourdir ; mais vous aurez ce calme intérieur et ce témoignage consolant qui soutient contre toutes les peines : vous serez d'accord avec vous-même ; vous ne craindrez plus de rentrer au dedans de vous : au contraire, vous y trouverez la véritable paix ; vous n'aurez ni à craindre ni à cacher ; vous aimerez tout ce que vous ferez, puisque vous aimerez la volonté de Dieu qui vous y déterminera ; vous ne voudrez plus aucune des choses que Dieu ne vous donnera point ; vous porterez dans votre cœur une

(a) *Luc.* xv. 18. — (e) *Confess.* lib. viii, cap. xi, n. 26.

source inépuisable de consolation et d'espérance contre tous les maux de la vie. Ainsi, les maux se changeront en biens; les maladies, les contradictions, les travaux épineux, la mort même, tout deviendra bon : car tout se tourne à bien, comme dit saint Paul ^(a), pour ceux qui aiment Dieu. Eh ! pourquoi ne l'aimez-vous pas, puisqu'il vous aime tant ? Avez-vous trouvé quelque chose de plus doux à aimer et de plus digne de votre amour ? Le fantôme du monde va s'évanouir ; cette vaine décoration disparaîtra bientôt ; l'heure vient, elle approche, la voilà qui s'avance, nous y touchons déjà ; le charme se rompt, nos yeux vont s'ouvrir ; nous ne verrons plus que l'éternelle vérité. Dieu jugera sa créature ingrate. Tous ces insensés qui passent pour sages seront convaincus de folie : mais nous, qui aurons connu et goûté le don de Dieu, nous laisserons-nous envelopper dans cette condamnation ? Mais vous, monsieur, fermerez-vous votre cœur, ou ne l'ouvrirez-vous qu'à demi, pendant que Dieu vient lui-même avec tant de patience vous le demander tout entier ? Quel est, dit Jérémie de la part de Dieu ^(e), l'époux qui n'a horreur de son épouse, quand il la voit infidèle courir avec impudence après des amans ? Croyez-vous, dit-il, que l'époux la reprenne, si elle revient à lui après tant d'abominations ? Et moi, continue-t-il, *ô mon épouse, ô fille d'Israël, quoique tu aies abandonné mon alliance, quoique tu aies violé scandaleusement la foi nuptiale, quoique tu aies couru dans tous les chemins après des amans étrangers;*

(a) Rom. VIII 28 — (e) Jerem. III.

reviens , reviens , ô mon épouse , et je suis prêt à te recevoir. Voilà, monsieur, ce que fait le Dieu jaloux. Sa patience et sa bonté vont encore plus loin que sa jalousie. Mais s'il vous attend avec amour, il veut que votre retour soit plein de fidélité et de courage. Entrons maintenant dans le détail des dispositions et des règles dont vous avez besoin.

Pour les dispositions , la principale est l'amour de Dieu. Il n'est pas question d'un amour affectueux et sensible ; vous ne pouvez point vous le donner à vous-même ; cet amour n'est point nécessaire : Dieu le donne plus souvent aux foibles pour les soutenir par leur goût, qu'aux ames fortes qu'il veut mener par une foi plus pure. Souvent même on se trompe dans cet amour ; on s'attache au plaisir d'aimer, au lieu de ne s'attacher qu'à Dieu seul ; et quand le plaisir diminue , cette piété de goût et d'imagination se dissipe , on se décourage , on croit avoir tout perdu , et on recule. Si Dieu vous donne ce goût pour vous faciliter les commencemens de votre retour , il faut le recevoir ; car il sait mieux que nous ce qu'il nous faut. Mais s'il ne vous le donne point, n'en soyez pas en peine ; car le vrai et pur amour de Dieu consiste souvent dans une volonté sèche et ferme de lui sacrifier tout : alors on le sert bien plus purement , puisqu'on le sert sans plaisir et sans autre soutien que le renoncement à soi-même. Jésus-Christ au jardin étoit triste jusqu'à la mort, et sa répugnance pour le calice que son père lui présentoit, lui coûta une sueur de sang. Quelle consolation dans cet exemple ! combien étoit-il éloigné d'un goût sensible ! Cependant il dit : *Que votre volonté*

se fasse, et non la mienne ^(a). Disons - le comme lui dans nos sécheresses, et demeurons en paix sous la main de Dieu. Souvenez - vous, monsieur, que vous ne méritez point les joies des ames pures qui ont toujours suivi pas à pas l'époux. Combien l'avez-vous fait attendre à la porte de votre cœur ! Il est juste qu'il se fasse un peu attendre à son tour.

Les distractions que vous aurez dans la prière ne doivent point vous étonner ; elles sont inévitables après tant d'agitations et de dissipations volontaires : mais elles ne vous nuiront point, si vous les supportez avec patience. L'unique danger que j'y crains est qu'elles ne vous rebutent. Qu'importe que l'imagination s'égare, et que l'esprit même s'échappe en mille folles pensées, pourvu que la volonté ne s'écarte point, et qu'on revienne doucement à Dieu sans s'inquiéter, toutes les fois qu'on s'aperçoit de sa distraction ? Pourvu que vous demeuriez dans cette conduite douce et simple, vos distractions mêmes se tourneront à profit, et vous en éprouverez l'utilité dans la suite, quoique Dieu la cache d'abord. La prière doit être simple, beaucoup du cœur, très-peu de l'esprit : des réflexions simples, sensibles et courtes, des sentimens naïfs avec Dieu, sans s'exciter à beaucoup d'actes dont on n'auroit pas le goût. Il suffit de faire les principaux de foi, d'amour, d'espérance et de contrition, mais tout cela sans gêne, et suivant que votre cœur vous y portera. Dieu est jaloux de la droiture du cœur ; mais autant qu'il est jaloux sur cette droiture, autant est-il facile et con-

(a) *Luc. xxii. 42.*

descendant sur le reste. Jamais ami tendre et complaisant ne le fut autant que lui. Pour votre prière, vous pouvez la faire sur les endroits des Psaumes qui vous touchent le plus. Toutes les fois que votre attention se relâche, reprenez le livre et ne vous inquiétez pas. L'inquiétude sur les distractions est la distraction la plus dangereuse.

Rien n'est meilleur que de vous défier de vous-même. C'est le fruit que vous devez tirer de vos chutes. C'est pour vous humilier, que Dieu a permis qu'elles aient été si fréquentes, si longues, si profondes; et après tant de grâces reçues autrefois, vous aviez plus de besoin qu'un autre de tomber de bien haut, parce qu'il faut abaisser votre hauteur qui est extrême, et écraser votre orgueil qui se releveroit toujours. Mais la défiance de vous-même ne doit pas diminuer la confiance en Dieu. La défiance de vous-même doit opérer la fuite des occasions de rechute. Elle doit vous engager à prendre un genre de vie précautionné contre vous-même et contre vos amis; mais elle ne doit pas vous faire douter du secours de Dieu. S'il vous a cherché et poursuivi pendant que vous le fuyiez, et que vous bouchiez vos oreilles de peur d'entendre sa voix qui vous appeloit, combien plus vous menera-t-il pas à pas, maintenant que vous revenez à lui! Ne craignez rien, monsieur; vous ferez la joie de tout le ciel dans votre retour. Gardez-vous donc bien de vous inquiéter sur la confiance de votre conversion, et sur les moyens de la cacher, de peur qu'elle n'éclate, et qu'ensuite elle ne se tourne en scandale. Cela arri- veroit infailliblement si vous comptiez sur vos forces.

Votre courage, tout grand qu'il est, seroit ce roseau brisé dont parle l'Écriture ; au lieu de vous soutenir, il perceroit votre main. Mais abandonnez-vous à Dieu ; ne faites rien d'éclatant ; mais aussi ne rougissez point de l'Évangile : cette mauvaise honte empêcheroit que Dieu ne bénît votre retour ; je la craindrois cent fois plus que votre fragilité. Ne craignez point d'être déshonoré si vous abandonnez Dieu encore une fois, car alors vous le mériteriez bien ; ce déshonneur seroit le moindre malheur de votre état. Ne faites donc rien qui paroisse trop ; mais aussi ne vous occupez point de cacher le bien que vous voulez faire. Laissez à Dieu le soin d'arranger tout, et contentez-vous d'une conduite commune. Il faut, dès le premier jour, retrancher tout ce qui peut scandaliser. N'espérez pas de pouvoir vous cacher long-temps à vos domestiques et à vos amis, quand ils verront les scandales ôtés, et qu'en même temps vous ferez les actions qu'un chrétien ne peut se dispenser de faire sans scandale. Il faut entendre la messe modestement ; il faut parler avec retenue et modération. Tout cela fera d'abord conclure que vous revenez au moins à une vie réglée, et vous pouvez compter que le public, toujours excessif dans ses jugemens, en conclura que vous revenez à la dévotion. Mais qu'importe ? Laissez-le dire, et contentez-vous de ne rien montrer que ce qu'on ne sauroit cacher. Dieu portera le fardeau pour vous, et son ange aura soin que vous ne heurtiez pas même du pied contre les pierres semées dans votre chemin. Le principal est de ne regarder jamais derrière soi. Coupez tous les chemins par où ce qui pourroit vous attendrir reviendrait allumer le feu.

feu. La moindre chose rouvrirait toutes vos plaies et les envenimerait. Qu'aucun domestique ni ami n'ose vous donner des lettres ou vous lire des choses touchantes de la part des personnes... Il vous est aisé, avec l'autorité que vous avez, de couper court là-dessus; il n'y a qu'à le vouloir : et vous devez le vouloir comme votre salut éternel, puisque vous ne pouvez le faire que par cette voie.

Ce qui m'embarrasse le plus n'est ni votre promptitude contre vos domestiques, ni vos oppositions pour les gens qui vous traversent; ce que je crains pour vous, c'est votre hauteur naturelle et votre violente pente aux plaisirs. Je crains votre hauteur, parce que vous ne pouvez être à Dieu et vous remplir de son esprit, qu'autant que vous vous viderez de vous-même et que vous vous mépriserez sincèrement. Dieu est jaloux de sa gloire, et celle des hommes l'irrite. *Il résiste aux superbes, et donne sa grâce aux humbles* ^(a). *Il dessèche*, dit encore l'Écriture ^(e), *les racines des nations superbes*. Vous voyez qu'il les dessèche, c'est-à-dire qu'il les fait mourir jusqu'à la racine. Si vous n'êtes petit devant Dieu, si vous ne renoncez à la gloire mondaine, il ne vous bénira jamais. Pour la pente aux plaisirs, elle me ferait trembler pour vous, si je n'étais bien persuadé que Dieu ne commence son œuvre que pour l'achever. Vous êtes environné de gens de plaisir; tout ne respire chez vous que l'amusement et la joie profane : tous les amis qui ont votre confiance ne sont pleins que de maximes sensuelles, ils sont en

(a) Jac. iv. 6. — (e) Eccli. x. 18.

disposition et d'embarras. Lisez aussi ou faites-vous lire par M. le D. de Ch. (*Duc de Chevreuse*) un chapitre de l'Imitation chaque jour. Ne craignez point de l'interrompre quand vous vous trouverez fatigué : vous pouvez reprendre dans la suite. Au reste, ce que je crois qui vous convient le plus, c'est d'élever de temps en temps votre cœur à Dieu sans aucune contention d'esprit et avec une pleine confiance. Le temps de la maladie vous est favorable ; car c'est une espèce de retraite forcée , qui vous met à l'abri des conversations profanes , et qui assemble autour de vous les gens de bien de votre famille. Un peu de conversation chrétienne avec M. le D. de Ch. vous fortifiera beaucoup dans vos bons sentimens. On a besoin d'être aidé dans un si pénible retour. La confiance même soulage , et élargit le cœur pour y faire entrer les choses de Dieu. Je le prie sans cesse , monsieur , de vous soutenir par sa main toute-puissante contre le monde et contre vous-même. Vous me paraissez dans votre lit comme Saul abattu et prosterné aux portes de Damas. Jésus-Christ , que vous avez abandonné et outragé , vous dit : *Saul , pourquoi me persécutes-tu ? il est dur de résister à l'aiguillon. Dites-lui : Seigneur , que voulez-vous que je fasse* ^(a) ? Il fera de vous un vaisseau d'élection pour porter son nom.

(a) Act. ix. 4, 5, 6.

7 **.

AU MÊME.

Obligation d'avancer chaque jour dans la connoissance de ses devoirs
et de la loi divine.

Paris, 2 juillet (1690.)

IL me paroît, monsieur, que la plus importante de toutes vos questions est celle que vous me faites sur l'ignorance de vos devoirs. Vous voudriez bien qu'il vous fût permis de vous contenter de ce que vous en avez connu, sans vous embarrasser pour en connoître davantage; mais je vous avoue que je ne puis entrer dans votre sentiment. Ce n'est pas que j'approuve ces sévérités excessives et indiscrètes, qui veulent qu'un homme tremble à chaque moment, et à chaque chose qu'il fait, de peur de mal faire. Nous avons un bon maître, qui demande plus la confiance que tout le reste.

Il a pitié, comme un père tendre, des foiblesses de ses enfans, parce qu'il connoît la boue fragile dont il les a pétris de ses propres mains. C'est ainsi que Dieu lui-même parle dans un Psaume ^(a). A Dieu ne plaise donc, monsieur, que je veuille vous engager dans ces dévotions si timides et si gênées où l'on croit que Dieu ne pardonne rien, et qu'il ne cherche qu'à nous surprendre dans nos moindres fautes pour nous confondre! Non, non, je ne crains rien davantage que cette conduite; et, bien loin de vouloir

(a) Ps. cii. 13, 4.

vous y jeter, je ne songe qu'à vous tourner vers le pur amour, qui est toujours libre, simple, gai, courageux, marchant avec largeur, et animé par la confiance. Encore une fois, Dieu est témoin que je crois que les conducteurs qui conduisent par cet autre chemin de gêne et de trouble, se trompent grossièrement, et courent risque de gâter tout. Mais voyons aussi de bonne foi ce que nous devons à Dieu. Peut-être n'y avons-nous jamais pensé assez sérieusement. Ne lui devons-nous pas autant qu'un ami doit à son ami, et qu'un domestique doit à son maître? Si vous aviez un ami à qui vous eussiez confié tous vos intérêts, qui vous eût les plus grandes obligations, et que vous aimassiez tendrement, voudriez-vous qu'il se contentât d'entendre une partie de vos intentions sur les choses qu'il seroit engagé à faire pour vous? Que penseriez-vous de lui et de son amitié, s'il se contentoit de savoir en gros ce que vous voudriez, et s'il craignoit de l'apprendre plus en détail? Quelqu'un qui souhaiteroit votre avantage viendrait lui dire : Ne voulez-vous pas envoyer vers votre ami pour éclaircir plus exactement ce dont il vous a chargé? n'est-il pas juste que vous le consultiez lui-même, de peur de vous tromper et de n'avoir pas bien compris tout ce qu'il attend de vous? En vérité, cet homme mériteroit-il le nom d'ami, et pourriez-vous le croire de bonne foi, s'il répondoit : Je fais ce que j'ai compris que mon ami vouloit; que m'importe d'en savoir davantage? je ne veux point m'embarasser; il me suffit de suivre la connoissance imparfaite que j'ai de ses intérêts, sans en chercher une plus parfaite : cette recherche ne serviroit qu'à m'en-

gager peut-être à faire pour lui des choses qui m'incommoderoient ; je n'en veux pas prendre la peine : je serois bien fâché de l'offenser dans ses intérêts essentiels ; mais je ne m'embarrasse guère de connaître les moyens de ne le choquer pas dans les petites choses , et même , pour les plus grandes , je ne veux point savoir ses intentions mieux que je ne les sais , et je suis résolu , pour éviter cet embarrassant éclaircissement , de hasarder de lui nuire même dans les choses de conséquence. Je crois , monsieur , qu'un tel ami vous paroîtroit bien indigne d'en porter le nom , que vous seriez mortellement blessé de son ingratitude , et que vous auriez honte de vous être confié à lui ; je suis même très-assuré que vous trouveriez son procédé d'autant plus choquant , qu'il auroit joint la mauvaise foi à la mauvaise volonté. J'aurois mieux aimé , diriez-vous , qu'il eût ouvertement refusé de me servir ; mais m'offrir ses services , et puis chercher des prétextes pour ne s'instruire pas à fond de mes intérêts , et craindre d'y voir trop clair de peur d'être obligé de me rendre de trop grands services : voilà ce qui me paroît le plus corrompu et le plus inexcusable. C'est , monsieur , ce que vous diriez d'un ami qui ne vous devoit presque rien. Que croyez-vous donc que Dieu dira de vous dans son jugement ; de vous , dis-je , qui lui devez tout , si vous êtes comme cet ami infidèle , qui affecte de fermer les yeux de peur de voir trop clair dans les affaires de son ami , et qui se vante encore d'être un ami de bonne foi ?

Mais venons à la seconde comparaison , pour achever de rendre cette vérité manifeste et sensible.

Si le Roi avoit confié une place , ou une armée , ou

une négociation à un de ses sujets, trouveroit-il bon que ce sujet négligeât de s'instruire exactement des fortifications et de l'état de sa place; que ce général d'armée se contentât d'avoir une médiocre science de la guerre; que cet ambassadeur refusât d'approfondir les affaires étrangères et les moyens de faire réussir sa négociation? Si le Roi, dans la suite, reprochoit à ces trois hommes le mauvais succès des choses qui leur étoient confiées, le gouverneur oseroit-il lui dire : J'ai cru que j'en savois assez, quoique j'entendisse mal les sièges, et je n'ai point voulu m'embarrasser à en apprendre davantage pour défendre plus long-temps ma place? Le général mal instruit pourroit-il lui dire : Je n'ai point voulu m'embrouiller dans les différens avis des ingénieurs sur l'attaque d'une telle ville, ni raisonner avec les officiers expérimentés pour suppléer à mon ignorance, qui m'a fait perdre la bataille; je me suis contenté de mon bon sens; j'ai cru que ma bonne intention et ma petite capacité m'excuseroient, et que vous seriez content pourvu que je ne vous trahisse pas? Cet ambassadeur auroit-il le front d'alléguer qu'il n'étoit pas obligé de savoir à fond les desseins des ennemis, les intérêts de la cour étrangère où il négocioit, et les moyens d'y persuader les esprits pour servir son maître? Il falloit, répondroit le Roi, veiller nuit et jour pour apprendre toutes ces choses : les négliger, c'étoit trahir mes intérêts, et me sacrifier à votre paresse. Voilà ce que le Roi diroit avec raison. Mais que dira le Roi des rois, si vous faites comme les lâches serviteurs?

Vous voyez bien, monsieur, que vous ne pardonneriez jamais cette ignorance pleine de négli-

gence et d'affectation, et que Dieu doit encore moins vous la pardonner. Aussi voyons-nous que les dimanches n'ont été institués, que pour réserver un jour en chaque semaine à l'étude de la loi de Dieu et à la méditation de ses mystères. C'est pourquoi on tenoit anciennement, pendant un temps assez long, ceux qui vouloient être chrétiens, dans l'étude de la religion, même avant que de leur donner le baptême. Le besoin de connoître Dieu et Jésus-Christ son fils, notre sauveur, est toujours le même, et ne sauroit jamais diminuer. L'Évangile, qui est le livre où Dieu instruit les hommes, ne nous est point donné pour ne savoir jamais ce qu'il contient. Je sais qu'il y a beaucoup d'hommes grossiers et mal préparés, qui pourroient abuser de cette sainte lecture; mais ceux qui y sont préparés par une intention pure et par une entière docilité d'esprit ne doivent pas s'en priver : c'est sur ce livre, et non sur le conseil des hommes, que nous serons jugés. C'est donc sur ce livre qu'il faut préparer nos comptes, et prévenir, par notre fidélité à suivre les règles, le redoutable jugement de Dieu. Saint Paul disoit aux premiers chrétiens ^(a) : *Vous êtes riches en toute sorte de science et de connoissance des vérités de Dieu.* Cependant il répète sans cesse aux fidèles, c'est-à-dire, à tout le peuple sans exception, *qu'il faut croître tous les jours dans la science de Dieu; qu'il faut être éclairé, pour savoir non-seulement la loi en général, mais encore quelle est la volonté de Dieu en chaque chose, avec ce qui lui plaît davantage et*

(a) 1 Cor. 1. 5.

qui est le plus parfait ^(a). Quiconque aime véritablement son ami, ne se contente pas de ne le point offenser, il cherche encore tout ce qui peut l'obliger et lui plaire. La sincère amitié est inventrice et ingénieuse. Il n'y a que la crainte d'esclave qui se borne à éviter la punition des grandes désobéissances. Il n'y a point d'honnête homme qui voulût se faire servir par un domestique qui ne voudroit jamais faire que les choses dont il ne pourroit se dispenser, et qui craindroit de connoître trop ce qui pourroit lui gagner le cœur de son maître.

Jésus-Christ veut tellement qu'on soit éclairé sur la loi, qu'il ne veut pas même qu'on s'appuie sur les décisions des gens que l'on consulte, si on a sujet de se défier d'eux, et de craindre qu'ils ne soient pas assez exactement instruits. *Si un aveugle, dit-il* ^(e), *en conduit un autre, ils tomberont tous deux ensemble dans le précipice*. Remarquez bien qu'il ne dit pas : L'un excusera l'autre ; au contraire, le conducteur ne servira qu'à entraîner l'autre, et qu'à le précipiter dans l'abîme.

Faudra-t-il conclure de là, qu'il faut courir sans cesse de docteur en docteur, et ne savoir jamais à quoi s'en tenir ? C'est une incertitude qui va à troubler la paix de toutes les consciences.

J'en conviens ; mais ce que je crois nécessaire, est qu'on fasse pour la vie éternelle de l'ame ce qu'on ne manque jamais de faire pour la vie passagère du corps. Est-on malade ? on ne croit pas que le médecin le plus expérimenté et le chirurgien le plus adroit

(a) *Colos. 1. 10. Rom. XII. 2.* — (e) *Matth. xv. 14.*

le soit trop pour se faire traiter : on regarderoit comme une étrange témérité celle d'un homme qui s'arrêteroit aux moins éclairés médecins, et qui ne daigneroit pas consulter les plus habiles. Le sens commun suffit seul pour décider en ces occasions. Faites de même pour votre ame. Ne vous arrêtez qu'aux conseils que vous croirez les plus sages, les plus droits, les plus désintéressés. Fuyez les gens qui sont rigoureux par chagrin, ou par ostentation, ou par entêtement de nouveauté. Mais prenez garde aussi de ne chercher pas, comme les Israélites, des conseils flatteurs et intéressés, des gens amollis par des considérations mondaines, *qui mettent, comme dit l'Écriture* ^(a), *des coussins sous les coudes des pécheurs*, au lieu de les assujétir à la pénitence; enfin des personnes peu éclairées, et qui vous tromperont en se trompant elles-mêmes. Cherchez, selon toute la lumière que Dieu vous donne, le juste milieu; apportez-y le même soin qu'un homme sage emploie à choisir le meilleur avocat et le meilleur médecin. Ce sera alors que vous pourrez demeurer en paix, et vous confier humblement à la bonté de Dieu, qui ne permettra pas que vous demeuriez toujours dans l'égarement, supposé que vous vous égariez.

Mais faudra-t-il, direz-vous, passer sa vie à étudier la religion comme un docteur? Non, monsieur, ce n'est pas là ce que Dieu demande de vous. Il demande que vous vous nourrissiez humblement, chaque jour, des vérités de l'Évangile, non pour déci-

(a) *Eséch.* xlii. 16.

der, mais pour vous défier encore davantage de vous, et pour apprendre de Jésus-Christ à être *doux et humble de cœur* ^(a). Ce ne sera point une subtile et vaine science que vous apprendrez; vous n'apprendrez qu'à vous mépriser vous-même, qu'à fouler aux pieds les fragiles biens d'ici-bas, qu'à vous détacher de cette vie qui s'enfuit comme une ombre, qu'à aimer la grandeur de Dieu devant qui toute autre grandeur disparoît, qu'à être doux, patient, juste, sincère en tout avec le prochain. Cette science ne s'apprend point par la subtilité des raisonnemens, par les longues lectures, par la facilité à les retenir: il ne faut qu'un cœur simple et docile, pour faire, sans aucune pénétration d'esprit, un progrès continu et merveilleux dans cette science, qui est celle des saints. Deux mots vous enseigneront les plus profondes vérités; et, si vous êtes humble, vous entendrez plus que les grands docteurs pleins d'eux-mêmes. C'est la science de tant d'ignorans à qui Dieu s'est communiqué. C'est pourquoi Jésus-Christ dit ^(e) : *Je vous rends grâces, mon père, de ce que vous avez caché ces choses aux grands et aux sages du siècle, et de ce que vous les avez révélées aux simples et aux petits*. C'est pourquoi il dit encore ⁽ⁱ⁾, qu'il faut être enfant pour entrer au royaume des cieux. C'est donc la science de devenir simple et petit enfant, dans laquelle il faut s'instruire tous les jours par la méditation de la parole de Dieu.

Je me suis tellement étendu, monsieur, sur cette

(a) Matth. xi. 29. — (e) Ibid. 25. — (i) Ibid. xviii. 3.

question, que je n'ai pas aujourd'hui le temps de répondre aux autres; mais je le ferai au premier jour. Je prie Dieu qu'il vous fasse bien goûter tout ceci.

J'oubliois, monsieur, de vous dire que le premier des commandemens de Dieu suffit pour faire évanouir en un moment tous vos prétextes, et pour forcer tous vos retranchemens. *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame, de toute votre pensée et de toutes vos forces.* Voyez combien de termes joints ensemble par le Saint-Esprit, pour prévenir toutes les réserves que l'homme pourroit vouloir faire au préjudice de cet amour qui veût qu'on lui sacrifie tout. Voilà un amour jaloux et dominant : tout n'est pas trop pour lui. Il ne souffre point de partage, et il ne permet plus d'aimer, hors de Dieu, que ce que Dieu lui-même commande d'aimer pour l'amour de lui.

Il faut l'aimer, non-seulement de toute l'étendue et de toute la force de son cœur, mais encore de toute l'application de sa pensée. Comment pourrât-on donc croire qu'on l'aime, si on ne peut se résoudre à penser à sa loi, et à s'appliquer de suite à accomplir sa volonté? C'est se moquer, de croire qu'on puisse aimer Dieu d'un amour si vigilant et si appliqué, pendant qu'on craint de découvrir trop clairement ce que cet amour demande. Il n'y a qu'une seule manière d'aimer de bonne foi, qui est de ne faire aucun marché avec lui, et de suivre avec un cœur généreux tout ce qu'il inspire pour connoître la volonté adorable de celui qui nous a faits de rien, et rachetés par son propre sang de la

mort éternelle. Tous ceux qui vivent dans ces retranchemens, qui veulent aimer Dieu de peur qu'il ne les punisse, mais qui voudroient bien être un peu sourds pour ne l'entendre qu'à demi quand il leur parle de se détacher du monde et d'eux-mêmes, courent grand risque d'être de ces tièdes, dont Jésus-Christ dit qu'il les vomira ^(*). Pour nous, qui voulons être à lui sans réserve, la paix et la miséricorde viendront sur nous; et nous recevrons, en récompense de ce sacrifice, le centuple promis dès cette vie outre le royaume du ciel. La liberté du cœur, la paix de la conscience, la douceur de s'abandonner entre les mains de Dieu, la joie de voir toujours croître la lumière en son cœur, enfin le dégagement des craintes et des désirs tyranniques du siècle, font ce centuple de bonheur que les véritables enfans de Dieu possèdent au milieu des croix, pourvu qu'ils soient fidèles. Quelle faiblesse de cœur y auroit-il donc à craindre de s'engager trop avant dans un état si désirable? *Malheur*, dit l'Écriture ^(*), *aux cœurs partagés*! En effet, ils sont sans cesse déchirés, d'un côté par le monde et par leurs passions encore vivantes, de l'autre par les remords de leur conscience, et par la crainte de la mort suivie de l'éternité. Heureux ceux qui se jettent tête baissée et les yeux fermés entre les bras du *père des miséricordes et du Dieu de toute consolation*, pour parler comme saint Paul ^(*)! Ceux-là, bien loin de craindre de voir trop clair, ne craignent rien tant que de ne voir pas assez ce que

(*) Apoc. III. 16. — (e) Eccl. II. 14. — (i) II Cor. I. 3.

Dieu demande. Sitôt qu'ils découvrent une nouvelle lumière dans la loi de Dieu, *ils sont transportés de joie*, dit l'Écriture ^(a), *comme un avare qui trouve un trésor*.

Pour l'article des choses qu'on peut lire et pour celui de l'emploi du temps, je vous promets, monsieur, une prompté réponse; mais je vous ai déjà dit que cette lettre est trop longue, et vous voyez bien que depuis que je vous l'ai dit, je l'ai encore beaucoup alongée.

8**R.

AU MÊME.

Il compatit à ses douleurs, et les lui fait regarder comme un effet de la miséricorde de Dieu.

Vendredi 14 juillet (1690.)

J'APPRENDS, monsieur, que vous souffrez, et que Dieu vous met à une très-rude épreuve par la longueur de vos maux. Si je me laissois aller à mon cœur, j'en serois véritablement affligé; mais je conçois que Dieu vous aime en vous frappant, et je suis persuadé que vos maux seront dans la suite de très-grands biens. Il vous impose une pénitence que vous n'auriez jamais pu vous résoudre à faire, et qui est pourtant ce que vous devez à sa justice pour l'expiation de vos péchés. Il vous arrache ce

(a) Ps. CXVIII, 162.

que vous auriez eu bien de la peine à lui donner. En vous l'arrachant, il vous ôte la gloire de le lui sacrifier; en sorte que vous ne pouvez vous faire honneur de ce sacrifice. Ainsi, il vous humilie en vous instruisant. D'ailleurs, il vous tient dans un état d'impuissance qui renverse tous les projets de votre ambition. Toutes ces hautes pensées, dont vous aviez nourri votre cœur depuis si long-temps, s'évanouissent. Votre sagesse est confondue. Par là, Dieu vous force de vous tourner entièrement vers lui. Il étoit jaloux d'un voyage où la gloire mondaine auroit occupé tous vos désirs, et où vous auriez été en proie aux plus violentes passions. En vérité, monsieur, je crois qu'en rompant ce voyage, non-seulement il préserve votre ame d'un grand danger, mais encore il épargne à votre corps une agitation mortelle. Il veut que vous viviez, et que vous viviez à lui seul. Pour vous faire entrer dans cette vie, il vous fait passer par une langueur accablante où vous mourrez à tout appui humain. Après vous avoir affligé, il vous consolera en bon père, lorsque l'affliction aura détaché et purifié votre cœur. Je le prie de vous donner une patience sans bornes dans des maux aussi longs et aussi douloureux que les vôtres. Que ne puis-je, monsieur, les partager avec vous, et être votre garde-malade! Vous n'en sauriez avoir de plus zélé que moi.

9 ** R.

AU MÊME.

Il l'excite à la confiance en Dieu.

Mardi 18 juillet (1690.)

Vous demandez, monsieur, quelque motif de confiance dans vos maux : mais ne voyez-vous pas que vos maux sont eux-mêmes la plus sensible preuve des bontés de Dieu qui doivent ranimer votre confiance ? Quel bonheur de faire une pénitence que vous n'avez point choisie, et que Dieu vous impose lui-même ! Non-seulement elle sert à expier le passé, mais encore elle est un contre-poison pour l'avenir. Elle vous arrache aux grands desseins d'ambition, que vous n'auriez jamais eu le courage de sacrifier à Dieu ; elle vous tient entre la vie et la mort, entre les plus grandes affaires et l'inutilité à tout ; elle vous met aux portes de la mort, et vous en retire après vous avoir montré de si près l'horrible gouffre qui engloutit tout ce que le monde admire le plus. Dieu vous renverse, comme il renversa saint Paul aux portes de Damas, et il vous dit au fond du cœur : *Il vous est dur de regimber contre l'aiguillon. Pourquoi me persécutez-vous ?* Après cela, monsieur, douterez-vous qu'il ne vous aime ? S'il ne vous aimoit, pourquoi ne vous auroit-il pas abandonné aux désirs de votre cœur ? pourquoi vous auroit-il poursuivi pendant que vous le fuyiez avec tant de

dureté et d'ingratitude? Aviez-vous mérité cette longue patience, et ces retours de grâce tant de fois méprisée? Vous aviez éteint en vous l'esprit de grâce; vous aviez fait injure à cet esprit de vérité; vous aviez foulé à vos pieds le sang de l'alliance; vous étiez enfant de colère : et Dieu ne s'est point lassé; il vous a aimé malgré vous. Vous vouliez périr, et il ne vouloit pas que vous périssiez. Il a ressuscité sa grâce en vous. Vous l'aimez, ou du moins vous désirez de l'aimer; vous craignez de ne l'aimer pas; vous avez horreur de vous-même à la vue de vos péchés et des bontés de Dieu. Croyez-vous qu'on puisse, sans être aidé par l'esprit de Dieu, désirer de l'aimer, craindre de ne l'aimer pas, avoir horreur de soi et de sa corruption? Non, non, monsieur; il n'y a que Dieu qui fasse ces grands changemens dans une ame aussi égarée et aussi endurcie qu'étoit la vôtre; et quand Dieu les fait, on ne peut douter qu'il n'aime cette ame d'un amour infini. Il voit mieux que vous la lèpre dont vous étiez couvert : c'est la multitude de vos plaies horribles, qui, loin de le rebuter, a attiré sa compassion sur vous. Hé! que faut-il à la souveraine miséricorde, sinon une extrême misère sur laquelle elle puisse se glorifier? O que vous êtes un objet propre aux bontés de Dieu! elles paroissent en vous plus que dans un autre. Un autre pourroit s'imaginer que sa régularité de mœurs lui auroit attiré quelque grâce. Mais vous, monsieur, qu'avez-vous fait à Dieu, sinon l'offenser, et l'offenser par des rechutes scandaleuses? Que vous doit-il? rien que l'enfer, mais l'enfer bien plus rigoureux qu'à un autre. Vous êtes donc celui à qui

il se plaît de donner; car il vous doit moins qu'à tout autre. Sa grâce paroît plus pure grâce en vous, et c'est à la louange de sa grâce, qu'il comble de miséricordes cet abîme de misère et de corruption. Vous pouvez donc, monsieur, dire comme saint Paul ^(a) : *Dieu m'a formé exprès comme un modèle de sa patience, pour ranimer la confiance de tous les pécheurs qui seroient tentés de tomber dans le désespoir.* O hommes qui avez comblé, ce semble, toute mesure d'iniquités, regardez-moi, et ne désespérez jamais des bontés du Père céleste. Il n'y a qu'un seul crime indigne de cette miséricorde, c'est de s'endurcir contre elle, et de ne la vouloir point espérer. Il est vrai que vous ne devez plus compter sur vous-même, ni vous promettre rien ou de vos talens ou de votre courage. Tout vous manquera du côté de vous-même; et vous serez confondu par la malédiction de Jérémie ^(e), si vous vous appuyez sur les bras de la chair: mais autant que vous sentirez votre impuissance, autant devez-vous ouvrir votre cœur à la force toute-puissante de celui qui vous dit: *Ne craignez rien; je suis avec vous* ⁽ⁱ⁾. Il changera tous les maux en biens. La maladie du corps sera la guérison de l'ame. Vous bénirez Dieu avec consolation de vous avoir frappé de tant de plaies au dehors pour guérir ces autres plaies profondes et mortelles que l'orgueil et la mollesse avoient faites dans votre cœur. Vous verrez cette conduite secrète de miséricorde se développer peu à peu sur vous. Que tardez-vous, monsieur, à rendre gloire à Dieu, en vous

^(a) 1 Tim. II. 16. — ^(e) Jérém. XXV. 5. — ⁽ⁱ⁾ Esai. XLII. 10.

livrant à lui sans condition et sans réserve? Plus vous vous ferez à lui, plus vous l'engagerez à prendre soin de vous. Je le prie de tout mon cœur de vous faire sentir la paix et la consolation qu'il y a à espérer en lui seul.

10 R.

AU MÊME.

Il lui envoie quelques sujets de méditation (1), et lui apprend à sanctifier ses souffrances.

Mercredi 26 juillet (1690.)

JE vous envoie, monsieur, sept différens sujets : il y en a un qui est traité deux fois, à cause de son importance. Quand vous aurez fait l'essai, vous verrez si cette manière vous convient, et si vous avez quelque changement à y désirer. Plus je pense à vous, monsieur (ce qui m'arrive très-souvent), plus je suis convaincu que ce n'est pas sans un grand dessein que Dieu vous presse d'avancer vers lui. Vous n'aurez ni repos ni consolation jusqu'à ce que vous ne teniez plus à rien, et que vous soyez tout entier sans réserve à celui pour qui tout n'est pas trop. Alors viendront la paix et la joie du Saint-Esprit avec la santé et les forces pour accomplir les

(1) Il s'agit ici vraisemblablement de quelques-unes des *Méditations tirées de l'Écriture sainte*, parmi lesquelles en effet plusieurs sont sur le même texte. On les a vues ci-dessus, tom. XVIII, pag. 76 et suiv.

desseins de Dieu. Vous pouvez le glorifier beaucoup ; c'est pour cela qu'il vous comble de miséricordes : mais il veut un cœur grand et généreux , qui mette toute sa consolation à réparer ses péchés et ses scandales par une conduite forte et abandonnée à la grâce. Je prie notre Seigneur qu'il s'empare de vous malgré vous , qu'il mette le feu aux quatre coins et au milieu de votre cœur.

11 * * R.

AU MÊME.

Comment on peut conserver la présence de Dieu au milieu des croix.

Vous demandez, monsieur, un moyen de conserver la présence de Dieu au milieu des croix. Pour moi, j'espère que vous sentirez combien les croix sont elles-mêmes propres à nous tenir dans la fréquente présence de Dieu. Qu'y a-t-il de plus naturel, quand on souffre, que de chercher du soulagement ? mais quel soulagement et quelle consolation ne trouve-t-on pas dans la souffrance, quand on se tourne avec amour du côté de Dieu ! Quand vos maux vous pressent, vous envoyez chercher les médecins et les personnes de votre famille que vous croyez les plus propres à vous soutenir : appelez de même à votre secours le médecin d'en haut, qui peut d'autant mieux connoître et guérir vos maux, que c'est lui qui les a faits par miséricorde. Appelez l'unique ami, le vrai consolateur, le père tendre, qui vous portera dans son sein, et qui vous donnera, ou l'a-

doucement de vos maux, ou le courage de les souffrir patiemment dans toute leur amertume. O qu'il est doux de sentir une telle ressource en Dieu, et de savoir qu'elle ne peut jamais nous manquer ! Il est toujours tout prêt à nous entendre, il sait mieux que nous-mêmes tout ce que nous souffrons. C'est lui qui nous fait souffrir, parce qu'il veut nous épargner d'autres souffrances éternelles, que nous méritons. C'est lui qui forme en nous le cri par lequel nous l'appelons à notre secours. Ce cri, dit-il dans l'Écriture ^(a), ne sera pas encore formé dans votre bouche, et déjà je l'entendrai pour me hâter de vous secourir. Si quelquefois il paroît lent à nous délivrer et à nous venir consoler, c'est qu'il nous fait ce que Jésus-Christ fit à Lazare qu'il aimoit tendrement : il attendoit tout exprès plusieurs jours, pour le laisser mourir, et pour avoir lieu de le ressusciter. Dieu paroît lent pour vous guérir, parce qu'il veut vous livrer à vos maux, afin que vous mouriez à vous-même et à la vie corrompue du siècle. Quand tous vos désirs seront bien amortis, quand votre orgueil sera dans la poussière du tombeau, quand vous commencerez à être insensible à la mauvaise honte et à la pernicieuse complaisance pour les amis libertins; quand vous aurez tout sacrifié à Dieu sans aucune réserve, et que le vieil homme n'aura plus ni espérance ni ressource, alors j'espère que Dieu manifestera sa gloire : il vous rendra une vie pure et digne de lui; il vous montrera au monde comme Lazare ressuscité, non pour rentrer dans une vie lâche, vaine

(a) *Isai. LXV. 24.*

et profane, mais pour être aux yeux du monde incrédule comme un signe des merveilles de Dieu, qui convainque les incrédules, qui fasse taire l'iniquité la plus maligne, et qui encourage les pécheurs à se convertir.

Cependant, monsieur, dites à Dieu dans vos douleurs : Mon Dieu, je n'oublierois moi-même plutôt que de vous oublier : *Memor fui Dei, et delectatus sum* (a). Mes maux sont inévitables; car, je ne puis me dérober aux coups de votre juste et toute-puissante main. Il faut donc que je souffre, puisque j'ai péché, et que la sentence de ma punition est partie d'en haut. Il n'est plus question que de souffrir avec le désespoir d'une ame livrée à sa propre faiblesse, ou avec la consolation d'espérer en vous; avec le trouble de l'amour-propre poussé à bout par la douleur, ou avec la paix de votre amour et de la confiance en vos éternelles bontés. L'impatience ne délivre d'aucun mal; au contraire, c'est un mal très-cruel que l'on ajoute à tous les autres pour s'accabler. La résignation n'augmente point les maux qu'on souffre; elle les adoucit, elle les charme même; pour ainsi dire, en découvrant les biens infinis cachés sous ces maux. Je ne vous propose donc, monsieur, de vous jeter entre les bras de Dieu, que pour y trouver le plus doux de tous les remèdes. Comptez que c'est moins un sacrifice de votre volonté dans les douleurs, qu'un adoucissement de vos douleurs mêmes. Si vous vous accoutumez peu à peu à chercher en Dieu avec confiance tout ce qui

(a) Ps. LXXVI. 4.

vous manquez en vous-même, vous vous ferez peu à peu une douce et heureuse habitude de vous tourner vers lui toutes les fois que vos maux vous presseront, comme un petit enfant se retourne vers le sein de sa nourrice toutes les fois qu'il voit quelque objet qui l'effraie, ou qu'il sent quelque peine. Ce qui vous rend ce retour vers Dieu difficile, c'est que vous le faites avec effort, sans avoir une certaine confiance pleine et simple, et plutôt pour vous sacrifier avec douleur, que pour chercher la consolation de votre cœur. Dieu veut que vous soyez plus libre avec lui. Tournez-vous donc vers lui, moins pour lui donner que pour recevoir de lui; car vous ne lui donnerez qu'autant qu'il vous donnera. Ouvrez-lui à tout moment votre cœur; vous recevrez la patience avec l'amour. Quand la patience vous échappe dans vos douleurs, vous pouvez recourir à Dieu afin qu'il vous soutienne, comme vous appelleriez quelqu'un à votre secours pour vous décharger d'une partie d'un fardeau accablant. Quand il vous arrive de succomber à la tentation d'impatience, n'ajoutez pas à ce mal celui de vous décourager. S'impatienter contre son impatience, c'est envenimer sa plaie : il faut au contraire lever les yeux vers le médecin, et lui montrer toute la profondeur de sa plaie, afin qu'il y verse le baume pour la guérir. Demeurez tranquille et humilié sous la main de Dieu, à la vue de votre hauteur, de votre impatience, de vos délicatesses et de vos chagrins. Rien n'est plus propre à vous confondre, que la réflexion que Dieu vous a fait faire. Vous n'avez qu'un seul moyen de pratiquer la vertu, qui est de souffrir avec paix et

douceur; toutes les autres occasions de sacrifice vous sont ôtées. Vous n'avez ni le piège des affaires, ni la séduction des compagnies et des conversations profanes : vous êtes renfermé avec une famille chrétienne, et il ne vous reste plus qu'à souffrir. Vous le faites si mal, que cela seul doit suffire pour vous ôter toute confiance en vous-même. Combien d'innocens qui souffrent des maux plus grands que les vôtres, et qui n'ont aucun des soulagemens que vous avez, quoique vous n'en méritiez aucun ! Demeurez souvent devant Dieu à repasser doucement toutes ces choses. Un mot d'un Psaume ou de l'Évangile, ou de quelque autre endroit de l'Écriture qui vous aura touché, suffira pour élever de temps en temps votre cœur vers Dieu. Mais il faut que ces élévations de cœur soient faciles, courtes, simples et familières; vous pouvez même les faire au milieu des gens qui sont avec vous, sans que personne s'en aperçoive. D'ailleurs, vous avez un avantage que vous ne devez pas laisser perdre, qui est de parler de piété avec les personnes de votre famille qui en sont pleines. Quand ces petites conversations se font par épanchement de cœur, et avec une entière liberté, elles nourrissent l'ame, elles la fortifient, elles l'encouragent, elles la rendent robuste dans les croix, elles la soulagent dans ses tentations d'accablement; elles élargissent un cœur serré par la peine, elles le tiennent dans une certaine paix qu'on ne goûte presque jamais lorsqu'on demeure renfermé en soi-même. Pour les lectures et les prières, vous devez les faire très-courtes; car, en l'état où vous êtes, on ne sauroit trop ménager votre esprit et votre corps. De

courtes, simples et fréquentes élévations de cœur à Dieu sur quelque passage touchant, vous feront plus de bien que les applications suivies à un sujet particulier. Vous pouvez laisser parler votre famille et vos amis, et vous contenter d'écouter. Pendant qu'on écoute la conversation, le cœur ne laisse pas de se recueillir souvent sur les choses intérieures, et il se nourrit de Dieu en secret. Le silence est très-nécessaire et à votre corps et à votre âme. C'est dans le silence et dans l'espérance, comme dit l'Écriture ^(a), que sera votre force.

12**.

AU DUC DE BEAUVILLIERS ⁽¹⁾;

Sur l'Histoire de Charlemagne ⁽²⁾.

L'HISTOIRE de Charlemagne a ses beautés et ses défauts. Ses beautés, comme vous savez, monsieur, consistent dans la grandeur des évènements, et dans le merveilleux caractère du prince. On n'en sauroit trouver un, ni plus aimable, ni plus propre à servir de modèle dans tous les siècles. On prend même plaisir à voir quelques imperfections mêlées parmi tant de vertus et de talens. On connoît bien par là,

(a) *Isai. xxx. 15.*

(1) Nous ignorons la date de cette lettre : mais la signature montre qu'elle est antérieure à l'épiscopat de Fénelon, c'est-à-dire, au mois de février 1695.

(2) Cette Histoire, que Fénelon avoit composée, ne s'est pas trouvée dans ses manuscrits ; et ce qu'il en dit ici la fait regretter. Voyez l'*Histoire de Fénelon*, liv. 1, n. 40, vers la fin.

que ce n'est point un héros peint à plaisir, comme les héros de roman, qui, à force d'être parfaits, deviennent chimériques. Peut-être trouvera-t-on dans Charlemagne plusieurs choses qui ne plairont pas : mais peut-être que ce ne sera pas sa faute, et que ce dégoût viendra de l'extrême différence des mœurs de son temps et du nôtre. L'avantage qu'il a eu d'être chrétien le met au-dessus de tous les héros du paganisme, et celui d'avoir toujours été heureux dans ses entreprises le rend un modèle bien plus agréable que saint Louis. Je ne crois pas même qu'on puisse trouver un roi plus digne d'être étudié en tout, ni d'une autorité plus grande pour donner des leçons à ceux qui doivent régner. Aussi suis-je très-persuadé que sa vie pourra beaucoup nous servir pour donner à M^{gr} le Duc de Bourgogne les sentimens et les maximes qu'il doit avoir. Vous savez, monsieur, que je ne songeois pas néanmoins à me mêler de son instruction quand je fis cet abrégé de la vie de Charlemagne, et personne ne peut mieux dire que vous comment j'ai été engagé à l'écrire. Mes vues ont été simples et droites. On ne sauroit me lire sans voir que je vais droit, et peut-être trop.

Pour les défauts de cette histoire, ils sont grands, sans parler de ceux que j'y ai mis. Les historiens originaux de cette vie ne savent ni raconter, ni choisir les faits, ni les lier ensemble, ni montrer l'enchaînement des affaires; de façon qu'ils ne nous ont laissé que des faits vagues, dépouillés de toutes les circonstances qui peuvent frapper et intéresser le lecteur, enfin entrecoupés, et pleins d'une ennuyeuse uniformité. C'est toujours la même chose, toujours

une campagne contre les Saxons, qui sont vaincus comme ils l'avoient été les autres années; puis des fêtes solennisées, avec un parlement tenu. Ce qu'on seroit le plus curieux de savoir, est ce que les historiens ne manquent jamais de taire. Point de fil d'histoire; presque jamais d'affaires qui s'engagent les unes dans les autres, et qui se fassent lire par l'envie de voir le dénouement. A cela quel remède? On ne peut point suppléer ce qui manque, et il vaut mieux laisser une histoire dans toute sa sécheresse, que l'égayer aux dépens de la vérité. Mais voilà une lettre qui ressemble à une préface, et j'aperçois que je prends le vrai ton d'auteur. Je suis toujours, monsieur, avec un respect sincère, votre, etc.

l'abbé DE FÉNELON.

13.

DU DUC DE BOURGOGNE A FÉNELON.

Il lui donne des nouvelles de sa santé et de ses études (1).

(Fontainebleau) 23 octobre 1696.

MON rhume va beaucoup mieux, ou plutôt est fini. J'ai commencé à sortir depuis deux jours. Nous avons eu jusque-là vilain temps, avec une pluie presque continuelle. Nous retournerons à Versailles après demain, où je reprendrai mon train ordinaire,

(1) On trouvera, parmi les *Lettres diverses*, le plan des études du Duc de Bourgogne, tracé par Fénelon pour les années 1695 et 1696.

car cette maladie m'avoit un peu dérangé. Quand je suis parti de Versailles, le serin sortoit de mue et recommençoit à chanter. J'ai achevé l'histoire de François I^{er}, et je suis au milieu du quatrième livre de Tacite. J'espère qu'il sera achevé dans trois semaines. Je souhaite de vous revoir bientôt en bonne santé. En attendant, soyez bien persuadé, je vous prie, de l'amitié que j'ai pour vous. N'oubliez pas de temps en temps de m'écrire : vos lettres me font toujours plaisir.

14.

AU DUC DE BEAUVILLIERS.

Il lui rend compte des vœux qu'il a formés pour le Roi le jour de saint Louis, et lui expose ses sentimens relativement aux éclats occasionnés par le livre des *Maximes des Saints*.

A Cambrai, 26 août (1697.)

JE ne puis m'empêcher de vous dire, mon bon duc, ce que j'ai sur le cœur. Je fus hier, fête de saint Louis, en dévotion de prier pour le Roi. Si mes prières étoient bonnes, il le ressentiroit; car je priaï de bon cœur. Je ne demandai point pour lui des prospérités temporelles; car il en a assez. Je demandai seulement qu'il en fît un bon usage, et qu'il fût, parmi tant de succès, aussi humble que s'il avoit été profondément humilié. Je lui souhaitai d'être non-seulement le père de ses peuples, mais encore l'arbitre de ses voisins, le modérateur de l'Eu-

rops entière, pour en assurer le repos, enfin le protecteur de l'Église. J'ai demandé non-seulement qu'il continuât à craindre Dieu, et à respecter la religion, mais encore qu'il aimât Dieu, et qu'il sentît combien son joug est doux et léger à ceux qui le portent moins par crainte que par amour. Jamais je ne me suis senti plus de zèle, ni, si je l'ose dire, de tendresse pour sa personne. Quoique je sois plein de reconnaissance, ce n'étoit pas le bien qu'il m'a fait dont j'étois alors touché. Loin de ressentir quelque peine de ma situation présente, je me serois offert avec joie à Dieu pour mériter la sanctification du Roi. Je regardois même son zèle contre mon livre comme un effet louable de sa religion, et de sa juste horreur pour tout ce qui lui paroît nouveauté. Je le regardois comme un objet digne des grâces de Dieu. Je me rappelois son éducation sans instruction solide, les flatteries qui l'ont obsédé, les pièges qu'on lui a tendus pour exciter dans sa jeunesse toutes ses passions, les conseils profanes qu'on lui a donnés, la défiance qu'on lui a inspirée contre les excès de certains dévots, et contre l'artifice des autres, enfin les périls de la grandeur, et de tant d'affaires délicates. J'avoue qu'à la vue de toutes ces choses, nonobstant le grand respect qui lui est dû, j'avois une forte compassion pour une ame si exposée. Je le trouvois à plaindre, et je lui souhaitois une plus abondante miséricorde pour le soutenir dans une si redoutable prospérité. Je priois de bon cœur saint Louis, afin qu'il obtînt pour son petit-fils la grâce d'imiter ses vertus. Je me représentois avec joie le Roi humble, recueilli, détaché de toutes choses, pénétré de Pa-

mour de Dieu, et trouvant sa consolation dans l'espérance d'une gloire et d'une couronne infiniment plus désirable que la sienne; en un mot, je me le représentois comme un autre saint Louis. En tout cela, je n'avois, ce me semble, aucune vue intéressée; car j'étois prêt à demeurer toute ma vie privé de la consolation de voir le Roi en cet état, pourvu qu'il y fût. Je consentirois à une perpétuelle disgrâce, pourvu que je susse que le Roi seroit entièrement selon le cœur de Dieu. Je ne lui désire que des vertus solides, et convenables à ses devoirs. Voilà, mon bon duc, quelle a été mon occupation de la fête d'hier. J'y priai beaucoup aussi pour notre petit Prince, pour le salut duquel je donnerois ma vie avec joie. Enfin je priai pour les principales personnes qui approchent du Roi, et je vous souhaitai un renouvellement de grâce dans les temps pénibles où vous vous trouvez. Pour moi, je suis en paix avec une souffrance presque continuelle. En faisant un éclat scandaleux, on ne m'aigrira point, s'il plaît à Dieu, et on ne me découragera point. On ne me fera point hérétique en disant que je le suis. J'ai plus d'horreur de la nouveauté, que ceux qui paroissent si ombrageux : je suis plus attaché à l'Église; je ne respire, Dieu merci, que sincérité et soumission sans réserve. Après avoir représenté au Pape toutes mes raisons, ma conscience sera déchargée; je n'aurai qu'à me taire et à obéir. On ne me verra point, comme d'autres l'ont fait, chercher des distinctions pour éluder les censures de Rome. Nous n'aurions pas eu besoin d'y recourir, si on avoit agi avec moi avec l'équité, la bonne foi, et la charité

chrétienne qu'on doit à un confrère. Je prie Dieu qu'il me détrompe, si je suis trompé; et si je ne le suis pas, qu'il détrompe ceux qui se sont trop confiés à des personnes passionnées.

Je suis en peine de la santé de la bonne duchesse : priez pour moi. J'écrirai à notre Prince sur divers morceaux de l'histoire.

15 * * A.

AU DUC DE CHEVREUSE.

Sur le mariage récent de M^{lle} de Chevreuse, et sur l'affaire du livre des *Maximes*.

A Cambrai, 4 février (1698.)

LE mariage de mademoiselle de Chevreuse ⁽¹⁾ m'a fait un grand plaisir, mon bon duc, et je prie Dieu qu'il le bénisse. Je vous remercie de tout mon cœur de l'amitié avec laquelle vous m'en apprenez les circonstances. Dieu vous a donné un gendre qui a beaucoup de naissance avec un bien proportionné. On assure qu'il a le mérite de sa profession. Trouver un tel homme dans un temps où presque toute la jeunesse d'une condition distinguée est ruinée, et abîmée

(1) Marie-Françoise d'Albert, fille de Charles-Honoré d'Albert, duc de Luynes, de Chevreuse et de Chaulnes, et de Jeanne-Marie Colbert fille aînée du grand Colbert. Elle étoit née le 15 avril 1678, et avoit épousé, le 26 janvier 1698, Charles-Eugène de Lévis, comte de Charlus, depuis duc de Lévis, pair de France. Elle fut ensuite dame du palais de la duchesse de Bourgogne, dauphine de France.

dans

dans le vice, ce n'est pas un médiocre bonheur. Madame la duchesse de Chevreuse doit avoir le cœur bien content sur une affaire qui paroît si solide; et je prends part à toute la joie qu'elle en doit ressentir. Mais comme les plus belles apparences de ce monde sont fort trompeuses, et se tournent souvent en amertume, il faut prier Dieu pour les jeunes mariés, et ne compter point sur un si bel arrangement: on mérite du mécompte dès qu'on s'appuie sur les consolations d'ici-bas, pour s'y attacher.

Je ne saurois vous dire des nouvelles bien précises de mon affaire de Rome. J'y ai envoyé mes défenses, que j'ai tâché de rendre simples, claires et douces. J'aurois bien souhaité de les rendre courtes; mais quel moyen d'être court, lorsqu'il faut rapporter plusieurs fois toutes les paroles de ses adversaires; citer aussi un grand nombre de celles du livre contesté, y ajouter beaucoup de passages des Pères, etc. et répondre par des raisonnemens à ceux qu'on veut détruire? Je n'ai donc pu être court: mais j'ai tâché de n'être pas d'une longueur énorme, quoique je n'aie pu éviter de rebattre souvent certains points essentiels sur lesquels je ne puis trop me justifier contre des accusations terribles. Mes défenses étant finies, je n'ai pas un moment à perdre pour la conclusion. Je la désire, je la demande; et je souhaite que mes parties aient le cœur aussi content, si on me justifie, que je l'aurai, s'il plaît à Dieu, si on me condamne. J'ai été enfin réduit à imprimer des choses que j'aurois bien voulu ensevelir; mais on m'y a forcé. Je les ai écrites dans les termes les plus doux que j'ai pu trouver, et fort différens de ceux par lesquels on

a cherché à me confondre. Je ne publie point encore mes imprimés, et j'attendrai encore un peu des nouvelles de Rome, pour ne le faire que quand je n'aurai plus d'autre voie pour ma justification, à laquelle je suis obligé en conscience à travailler, pour l'intérêt de mon troupeau et l'honneur de mon ministère. Je n'ai ni ressentiment, ni aigreur, ni éloignement pour ceux qui m'ont si violemment attaqué. Voilà, mon bon duc, devant Dieu ma disposition. Aimez-moi toujours : vous savez avec quel zèle je vous suis dévoué.

16**.

AU MÊME.

La soumission à la volonté de Dieu seul moyen de réformer la nôtre : comment on peut arriver à cette résignation.

JE ne suis nullement surpris de la crainte que M. le vidame a d'écrire à : la nature ne peut souffrir qu'à peine qu'on la détache ou plutôt qu'on l'arrache à ses amusemens. Je me souviens que feu M. son aîné m'écrivit une fois pour me prier de ne pas prier Dieu pour lui, de peur de perdre une attache qu'il avoit. C'est un effet de la corruption de notre volonté propre, qui se passionne de tout, et qui ne peut se résoudre à quitter ce qui l'attache. Vous saurez que cette volonté ne peut se réformer, changer, et enfin quitter, que par la soumission à la volonté de Dieu, la résignation, l'union, et même

la perte de notre volonté en celle de Dieu. Comme c'est le contraire qui fait tout le dérèglement de notre vie, cette même vie se règle à mesure que notre volonté se tourne vers Dieu efficacement; et plus notre volonté est tournée efficacement vers Dieu, plus elle se détourne de ces vains amusemens qui l'arrêtent et l'attachent, parce que ce retour de la volonté ne se fait que par la charité, qui commande cette puissance, et qui est plus ou moins parfaite, selon que le retour de la volonté est plus ou moins parfait. Aussi il ne s'agit pas que l'esprit soit éclairé; ce n'est pas ce que Dieu demande, mais le cœur.

Je ne sais pourquoi on se met dans l'esprit qu'il faut quitter ses amis pour être à Dieu. Je ne vois pas pour quelle raison M. le vidame s'imagine que, pour être à Dieu à son âge, il faille quitter les compagnies qui ne sont ni dangereuses ni criminelles, ni même trop attachantes : il faut voir ses amis courtement, mais fréquemment. Je dois dire que ce ne sera jamais la conviction seule qui fera un homme parfaitement à Dieu; il n'y a que la volonté gagnée et tournée qui le puisse faire : tous raisonnemens sont stériles et infructueux, si le cœur n'est gagné pour Dieu; et c'est à quoi il faut travailler. Je voudrois donc le faire de cette sorte : m'exposer tous les jours quelques momens devant Dieu, non en raisonnant, mais après avoir dit ces paroles ; *Fiat voluntas tua*, donner ma volonté à Dieu afin qu'il en dispose, et l'exposer ainsi devant lui sans lui dire autre chose que de rester quelques momens dans un silence respectueux, où le cœur seul prie

sans le secours de la raison ni de la parole. Je lui demande cette petite pratique tous les jours quelques momens, et je réponds bien qu'il ne la fera pas long-temps sans en sentir l'effet. Je prie Dieu qu'il lui donne l'expérience, que ce conseil, qui semble si peu de chose en soi et qui est si facile, lui fera un bien si réel dans la suite, et peu à peu, qu'il en sera lui-même surpris. Il n'aura plus besoin de bien des choses pour entrer dans ce que Dieu veut, parce que Dieu lui fera faire sa volonté.

17 * * .

AU MÊME.

Sur les répugnances involontaires qu'on éprouve dans le service de Dieu.

JE ne crois pas qu'il faille toujours attribuer au démon les résistances et les répugnances de la volonté inférieure à rompre les obstacles qui nous empêchent d'aller à Dieu; car cette répugnance est comme identifiée avec notre nature, qui ne peut souffrir ce qui l'arrache à ses amusemens et à ses plaisirs. Comme elle vit là dedans, elle craint comme la mort le renoncement à soi-même, si fort recommandé par Jésus-Christ. Elle sent bien que le règne de Jésus-Christ et sa vie en nous ne peuvent venir en nous, que par la perte de l'homme de péché, et qu'il faut que le vieil homme fasse place au nouveau. Mais lorsqu'avec un peu de courage on tra-

vaille à détruire ces répugnances de la nature, qu'on rame contre le fil de l'eau, on trouve la chose aisée; parce qu'étant fidèles à se tenir auprès de Jésus, non par raisonnement, mais par attention amoureuse et douces affections, il nous aide dans notre travail jusqu'à ce qu'il prenne lui-même le gouvernail.

18* A.

AU MÊME.

Il l'exhorte à combattre son activité naturelle.

31 août 1699.

ON ne peut, mon bon duc, ressentir plus que je le fais la perte de votre procès. Je suis affligé même de ce que vous voilà engagé à aller plaider dans un autre tribunal avec un grand danger de mauvais succès; l'embarras et le mécompte où cette affaire vous jette me touchent le cœur. Je suis bien aise d'apprendre que cet arrêt ne me prive point de votre voisinage à Chaulnes, peut-être qu'il y aura des temps calmes où je pourrai vous aller voir.

Vous avez l'esprit trop occupé de choses extérieures, et plus encore de raisonnemens, pour pouvoir agir avec une fréquente présence de Dieu. Je crains toujours beaucoup votre pente excessive à raisonner. Elle est un obstacle à ce recueillement et à ce silence où Dieu se communique. Soyons simples, humbles, et sincèrement détachés avec les hommes. Soyons

recueillis, calmes, et point raisonneurs avec Dieu. Les gens que vous avez le plus écoutés autrefois ⁽¹⁾ sont infiniment secs, raisonneurs, critiques, et opposés à la vraie vie intérieure. Si peu que vous les écoutassiez, vous écouteriez aussi un raisonnement sans fin, et une curiosité dangereuse, qui vous mettroit insensiblement hors de votre grâce, pour vous rejeter dans le fond de votre naturel. Les longues habitudes se réveillent bientôt, et les changemens qui se font pour rentrer dans son naturel, étant conformes au fond de l'homme, se font beaucoup moins sentir que les autres. Défiez-vous-en, mon bon duc, et prenez garde aux commencemens qui entraînent tout.

Je vous parle avec une liberté sans mesure, parce que votre lettre m'y engage et que je connois votre bon cœur, et que rien ne peut retenir mon zèle pour vous. Je donnerois ma vie pour votre véritable avancement selon Dieu. Si nous avions pu nous voir, je vous aurois dit bien des choses. Je suis dans une paix sèche et amère, où ma santé augmente avec le travail. Prions les uns pour les autres : demeurons infiniment unis en celui qui est notre centre commun. Je salue avec zèle et respect la bonne duchesse : je serai dévoué et à vous, mon bon duc, et à elle jusqu'au dernier soupir.

(1) Les disciples de Jansénius.

19*.

AU MÊME.

Du discernement des mouvemens de la grâce d'avec ceux de la nature.

J'AI fait attention, mon bon duc, à votre difficulté pour discerner les mouvemens de la grâce d'avec ceux de la nature déguisée. Nous ne saurions avoir de règle précise et certaine là-dessus au dedans de nous-mêmes. Nous avons seulement la règle extérieure de nos actions, qui est la conformité aux préceptes, aux conseils, aux bienséances chrétiennes. Si nous avions de plus au dedans une règle pour discerner avec certitude le principe surnaturel d'avec celui de la nature, nous aurions une certitude de notre sainteté, et une infaillibilité pour nous conduire nous-mêmes par inspiration. C'est ce qui est précisément contraire à l'obscurité de la vie de foi, à l'incertitude du pèlerinage, et à la dépendance où nous devons être ici à l'égard de nos supérieurs. Nous ne devons donc point chercher ce que l'état présent ne nous permet pas de trouver; je veux dire cette règle certaine pour discerner les mouvemens de la grâce d'avec ceux de la nature, qui peuvent imiter la grâce même. D'un autre côté, il semble que rien n'est si capital dans la pratique contre l'illusion, que de faire ce discernement, et d'avoir une règle sûre pour le faire. Il faut, dira-t-on, suivre l'attrait de la grâce. Y manquer, c'est résister à Dieu, c'est contrister le Saint-Esprit, c'est s'éloigner

de la perfection à laquelle on est appelé. Mais comment suivra-t-on l'attrait de la grâce, si on n'a pas une règle sûre pour la distinguer des mouvemens spécieux de la nature déguisée? Le défaut de certitude à cet égard met dans un danger continuel de faire tout le contraire de ce qu'on veut, et d'agir à tout moment par nature croyant agir par grâce. Voilà l'inconvénient, cherchons le remède.

Ce doute ne peut jamais s'étendre, comme je l'ai déjà remarqué, sur les choses défendues par les préceptes, par les conseils et par les bienséances chrétiennes. Non-seulement la grâce ne nous porte jamais à violer les préceptes, mais elle ne nous invite jamais à agir contre les conseils évangéliques. Voilà déjà la pureté et la perfection des mœurs qui sont entièrement hors de doute dans tous les cas. Il ne s'agit plus que du choix entre deux pratiques de perfection, pour discerner quelle est la plus convenable à notre trait de grâce.

Il est vrai que pour ce choix nous n'avons point de certitude et d'évidence intérieure. Nous avons seulement au dehors les règles de prudence chrétienne, pour juger par les circonstances laquelle de deux choses à choisir est la plus convenable. Mais nous n'avons point au dedans une règle certaine pour discerner si la pente que nous éprouvons pour une pratique de perfection plutôt que pour une autre, est de la grâce ou de la nature. Aussi ne convient-il point à notre état présent d'avoir cette règle certaine et évidente. Dieu veut nous tenir dans l'obscurité et dans l'incertitude sur notre justice; et nous n'y serions pas si nous discernions clairement notre grâce

avec ses opérations. Il faut donc nécessairement que cette grâce soit accommodée aux ténèbres de notre état, et qu'elle opère avec une continuelle obscurité.

Faut-il s'étonner que nous ne puissions pas savoir si nous agissons pour notre perfection par une pure impression de grâce, puisque nous ne savons jamais si nous suivons la grâce, ou si nous sommes dominés par le péché? Le péril des illusions vénielles sur les pratiques de perfection n'est pas étonnant dans un état où l'on doit être accoutumé à l'incertitude même sur les plus dangereuses illusions de l'amour-propre, qui fait prendre la mort intérieure pour une vie véritable. Que faire dans cette profonde nuit? Ce qui dépend de nous, et nous en contenter. Cette conduite de fidélité et de paix tout ensemble, dans une si pénible incertitude, est le plus grand martyre des âmes qui sont vives et sensibles pour les choses de Dieu. Il est vrai qu'il y a, malgré l'obscurité du pèlerinage, certaines apparences sans certitude qui servent à nourrir dans le cœur une humble confiance qu'on est en état de grâce. Il y a aussi certaines lueurs de grâce dans les ténèbres de la plus obscure foi, qui font entrevoir de temps en temps qu'on va à la perfection suivant l'attrait de l'amour. Mais quand Dieu veut mêler la lumière et les ténèbres, pour donner à une âme de quoi éviter l'égarement sans trouver néanmoins la pleine sécurité, il tempère tellement ces deux choses, qu'on ne sauroit les démêler, ni y trouver aucun appui certain ni fixe.

Ce qui marque le plus qu'on agit par grâce, c'est 1° quand l'action extérieure est pure et conforme à la perfection des conseils; 2° quand on la fait sim-

plement, tranquillement, sans empressement pour la faire, content de ne la pas faire s'il falloit s'en abstenir; 3° qu'après l'avoir faite on ne cherche point, par des réflexions inquiètes, à se justifier son action, mais qu'on est prêt à la laisser condamner, et à la condamner soi-même, si une lumière supérieure y faisoit découvrir quelque défaut; qu'enfin on ne s'approprie point son action, et qu'on la laisse au jugement de Dieu; 4° quand cette action laisse l'ame dans sa simplicité, dans sa paix, dans sa droiture, dans sa petitesse, dans sa désappropriation.

Toutes ces choses, il est vrai, sont délicates dans l'opération intérieure, et tout ce qu'on en peut exprimer ne sauroit donner des démonstrations. Mais, quoique la pratique en soit toujours mêlée des ténèbres de l'état de foi, il est néanmoins vrai que Dieu, sans marquer des règles fixes qui servent d'appui sensible, sait accoutumer une ame à entendre sa voix, à la reconnoître et à la suivre, quoiqu'elle ne puisse rendre compte par principes philosophiques des règles précises de ce discernement. Il lui donne des certitudes momentanées quand elle en a besoin, et les retire aussitôt après, sans en laisser aucun vestige. Le plus grand danger est celui de l'interrompre par l'inquiétude avec laquelle nous voudrions toujours forcer notre état, et voir clairement au milieu des ténèbres où il faut marcher sans cesse comme à tâtons.

Il y a seulement une chose qui me paroît bonne à observer, c'est que nous pouvons souvent plus facilement reconnoître ce qui est de la nature, que ce qui est de la grâce. Laissons tomber paisiblement

tous les mouvemens naturels, autant ceux de paresse que ceux d'empressement, autant ceux qui viennent des goûts raffinés de l'esprit que ceux qui viennent de la chair grossière; et dans cette paix, faisons, sans sortir jamais des bornes des préceptes et des conseils, ce que notre fond le plus simple nous demandera devant Dieu pour mourir à nous-mêmes et pour plaire au bien-aimé. Voilà ce que l'obscurité de la foi nous donne de plus apparent pour nous conduire par grâce : *Si spiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis* ^(a).

Mais il faut bien se garder de tomber dans le scrupule, dans la gêne intérieure, dans un trouble très-dangereux, en voulant arranger toutes ces choses pour s'assurer qu'on les fait par grâce. Car ce seroit éteindre la grâce à force de vouloir s'assurer qu'on la suit; ce seroit rentrer, sous prétexte de sûreté, dans toutes les recherches d'amour-propre qu'on prétend éviter; ce seroit perdre l'attrait réel de la grâce, pour y chercher des certitudes qu'on sait bien que Dieu n'a pas voulu y mettre; ce seroit passer sa vie à raisonner sur les opérations de la grâce, sans oser jamais s'y abandonner pour la laisser opérer en nous; ce seroit suivre la nature, pour vouloir découvrir la grâce et pour forcer l'état de foi. Pour vous dire quelque chose de propre et de personnel; mon bon duc, il faut vous faire souvenir qu'en vous la pente de la nature et le piège de l'illusion n'est point dans les désordres grossiers, mais dans l'intempérance de la sagesse et dans l'excès du raisonnement. Crai-

(a) Rom. VIII. 13.

gnez de vouloir trop approfondir. Raisonuez peu , et faites beaucoup ; au lieu que vous seriez tenté de raisonner beaucoup , et qu'en raisonnant beaucoup vous feriez peu. La sagesse même doit être sobre et tempérée. Cette sobriété et la simplicité d'esprit sont la même chose. Le raisonnement ne produit que l'irrésolution qui arrête l'œuvre de Dieu. Marchez à la lumière pendant qu'elle luit , au lieu d'en examiner la source et les causes. La pratique du vrai amour dissipe tous les doutes , et dégoûte de tous les raisonnemens spéculatifs.

20 *.

AU MÊME.

Comment il faut étudier , pour ne pas dessécher le cœur. Exhortation à mépriser le monde.

IL y a quatre mois que je n'ai eu aucun loisir d'étudier ; mais je suis bien aise de me passer d'étude , et de ne tenir à rien dès que la Providence me secoue. Peut-être que cet hiver je pourrai me remettre dans mon cabinet ; et alors je n'y entrerai que pour y demeurer un pied en l'air , prêt à en sortir au moindre signal. Il faut faire jeûner l'esprit comme le corps. Je n'ai aucune envie ni d'écrire , ni de parler , ni de faire parler de moi , ni de raisonner , ni de persuader personne. Je vis au jour la journée , assez sèchement et avec diverses sujétions extérieures qui m'importunent ; mais je m'amuse dès

que je le puis et que j'ai besoin de me délasser. Ceux qui font des almanachs sur moi, et qui me craignent, sont de grandes dupes. Dieu les bénisse ! Je suis si loin d'eux, qu'il faudroit que je fusse fou pour vouloir m'incommoder en les incommodant. Je leur dirois volontiers comme Abraham à Lot : *Toute la terre est devant nous. Si vous allez à l'orient, je m'en irai à l'occident* ^(a).

Heureux qui est véritablement délivré ! Il n'y a que le Fils de Dieu qui délivre ; mais il ne délivre qu'en rompant tout lien : et comment le rompt-il ? C'est par ce glaive qui sépare l'époux et l'épouse, le père et le fils, le frère et la sœur. Alors le monde n'est plus rien : mais, tandis qu'il est encore quelque chose, la liberté n'est qu'en parole, et on est pris comme un oiseau qu'un filet tient par le pied. Il paroît libre, le fil ne se voit point ; il s'envole, mais il ne peut voler au-delà de la longueur de son filet, et il est captif. Vous entendez la parabole. Ce que je vous souhaite est meilleur que tout ce que vous pourriez craindre de perdre. Soyez fidèle dans ce que vous connoissez, pour mériter de connoître encore davantage. Défiez-vous de votre esprit qui vous a souvent trompé. Le mien m'a tant trompé, que je ne dois plus compter sur lui. Soyez simple, et ferme dans votre simplicité. *La figure du monde passe* ^(e) : nous passerons avec elle si nous nous rendons semblables à sa vanité ; mais la vérité de Dieu demeure éternellement, et nous serons permanens comme elle si elle seule nous occupe.

(a) Genes. XIII. 9. — (e) I Cor. VII. 31.

Encore une fois, défiez-vous des savans et des grands raisonneurs. Ils seront toujours un piège pour vous, et vous feront plus de mal que vous ne sauriez leur faire de bien. Ils languissent autour des questions, et ne parviennent jamais à la science de la vérité. Leur curiosité est une avarice spirituelle qui est insatiable. Ils sont comme les conquérans qui ravagent le monde sans le posséder. Salomon parle avec une profonde expérience de la vanité de leurs recherches.

Quand on étudie, il ne faut étudier que par un vrai besoin de providence, et le faire comme on va au marché pour la provision nécessaire de chaque jour. Alors même il faut étudier en esprit d'oraison. Dieu est tout ensemble la vérité et l'amour. On ne connoît bien la vérité qu'autant qu'on l'aime. Quand on l'aime, on la connoît bien. N'aimer point l'amour, ce n'est pas le connoître. Qui aime beaucoup, et demeure humble et petit dans son ignorance, est le bien-aimé de la vérité : il sait ce que les savans ignorent et qu'ils ne veulent pas même savoir. Je vous souhaite cette science, réservée *aux simples et aux petits*, pendant qu'elle est *cachée aux sages et aux prudens* ^(a).

(a) *Matth.* xi. 25.

21.**AU DUC DE BEAUVILLIERS.****FRAGMENT.**

Situation de Fénelon dans son diocèse. Avis au duc sur les ménagemens à garder envers le Duc de Bourgogne, Ecueils à éviter en combattant le jansénisme.

30 novembre 1699.

JE suis ici en paix et à portée, s'il plaît à Dieu, d'y faire du bien. Je n'y ai d'épines que de la part de mes suffragans. Si on avoit réglé ce qui regarde notre officialité à l'égard de M. l'évêque de Saint-Omer, et si je pouvois avoir un bon séminaire, je me trouverois trop heureux. Je suis fâché, mon bon duc, de ne vous voir point, vous, la bonne duchesse, et quelques autres amis en très-petit nombre. Pour le reste, je suis ravi d'en être bien loin; j'en chante le cantique de délivrance, et rien ne me coûteroit tant que de m'en rapprocher.

J'aime toujours M. le Duc de Bourgogne, non-obstant ses défauts les plus choquans. Je vous conjure de ne vous relâcher jamais dans votre amitié pour lui; que ce soit une amitié crucifiante et de pure foi : c'est à vous à l'enfanter avec douleur, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en lui. Supportez-le sans le flatter; avertissez-le sans le fatiguer, et bornez-vous aux occasions et aux ouvertures de providence, auxquelles il faut être fidèle; dites-lui les

vérités qu'on voudra que vous lui disiez ; mais dites-les lui courtement, doucement, avec respect et avec tendresse. C'est une providence, que son cœur ne se tourne point vers ceux qui auroient tâché d'y trouver de quoi vous perdre. Qu'il ne vous échappe pas, au nom de Dieu. S'il faisoit quelque grande faute ; qu'il sente d'abord en vous un cœur ouvert, comme un port dans le naufrage.

Je n'écris à Paris que par des voies très-sûres, et à très-peu de personnes. Pour mieux dire, je n'écris qu'à vous, mon bon duc, à la petite D. (*Duchesse de Beauvilliers*), et au P. Ab. (*de Langeron*), tout au plus de loin à loin au duc de Charost. Presque personne ne m'écrit. La petite duchesse et le petit abbé ne m'écrivent point par la poste. Le duc de Charost l'a fait de Beaurepaire deux fois, sur des matières qui ne demandent point un grand secret.

Je prie Dieu qu'il vous donne sa sagesse et sa force, *esto vir fortis, et præliare bella Domini* ^(a). Je vous dirai encore ces paroles de l'Écriture : *Quis tu, ut timeres ab homine mortali* ^(c). Dieu sera avec vous, si vous êtes toujours avec lui.

Je voudrois qu'on évitât soigneusement divers écueils, en réprimant la cabale des Jansénistes.

1° Il ne faut les attaquer jamais dans des choses légères ou obscures. Ce qui a le plus prévenu beaucoup d'honnêtes gens en leur faveur, c'est qu'on a cru qu'on attaquoit un vain fantôme, qu'on soupçonnoit témérairement des personnes les plus innocentes, et qu'on vouloit trouver en eux des erreurs

(a) *1 Reg. xviii. 17.* — (c) *Isai. li. 12.*

que personne n'avoit jamais ouïes. Ce seroit fortifier ce préjugé, que d'entamer l'affaire par quelque endroit douteux ou peu important.

2° Il faut les attaquer, ou, pour mieux dire, les réprimer avec modération dans les choses mêmes où ils sont évidemment répréhensibles. Une conduite ardente, ou dure et rigoureuse, même pour la vérité, est un préjugé qui déshonore la meilleure cause. Par exemple, ce qu'on a fait contre madame la comtesse de Gramont ne me paroît pas assez mesuré. Dire qu'on a Port-Royal en abomination, c'est dire trop, ce me semble. Il n'y avoit qu'à avertir madame la comtesse de Gramont qu'elle n'allât plus à Port-Royal, maison suspecte, et laisser savoir au public qu'on lui avoit fait cette défense. Ce n'étoit pas elle qu'il falloit humilier; elle a obligation à ce monastère; elle n'y croit rien voir que d'édifiant; elle a devant les yeux l'exemple de Racine qui y alloit très-souvent, qui le disoit tout haut chez madame de M. (*Maintenon*), et qu'on n'en a jamais repris : mais la sévérité du Roi devoit tomber sur M. l'archevêque de Paris qui l'a sollicité, il n'y a que deux ans environ, de laisser à cette maison la liberté de rétablir son noviciat.

3° Je me garderois bien de presser M. l'archevêque de Paris de s'expliquer contre le jansénisme. Il a l'esprit court et confus. Nulle opinion précise n'est arrêtée dans son esprit. Son cœur est foible et mou. Si on le presse, on lui fera dire, en l'intimidant, tout ce qu'on voudra contre l'erreur; mais on n'en sera pas plus avancé. Au contraire, la foiblesse se tournera en justification. Alors son autorité croîtra, on ne

se défera plus de lui, et il se trouvera à portée de faire plus de mal que jamais. Alors, si on veut parler contre lui, personne ne sera écouté; car on ne manquera pas de dire que ce sont de vieilles calomnies dont il s'est justifié. On doit se souvenir que, dans la même Ordonnance ⁽¹⁾, il a soufflé le froid et le chaud. Il dit blanc pour les uns, et noir pour les autres, n'entendant pas plus le noir que le blanc. Il est inutile de chercher les opinions d'un homme qui n'en a point, et qui n'en peut former aucune de précise.

Je ne dois pas omettre une chose importante : c'est que les Jansénistes, pour mieux persuader que le jansénisme n'est qu'un fantôme, ne cessent de se confondre avec les Thomistes. Ils se moquent de ceux dont ils prennent le manteau pour se couvrir; et ces gens, si implacables contre les équivoques, en sont continuellement pour tromper l'Église, et pour condamner en apparence des propositions qu'ils soutiennent en effet. Ils en viennent, sur la grâce suffisante qui ne suffit pas, sur la possibilité des commandemens de Dieu, à des subtilités et à des tours de passe-passe, que nul casuiste ne tolérerait. Ils se disent tous Thomistes depuis quelque temps, et les Thomistes font bien pis que de les avouer, car ils deviennent tous Jansénistes. J'en ai fait des expé-

(1) Il s'agit ici de l'Ordonnance donnée le 20 août 1696, par le cardinal de Noailles, contre le livre de l'abbé de S. Cyran, Martin de Barcos, intitulé : *Exposition de la Foi de l'Église Romaine touchant la grâce et la prédestination*. Cette Ordonnance, rédigée en partie par Bossuet, se trouve dans le tome VII de ses Œuvres, édit. de Versailles, pag. 561 et suiv. Voyez sur cette Ordonnance les lettres de Fénelon au card. de Noailles, du 9 sept. 1696; et au P. Le Tellier, du 27 juin 1712, ci-après, parmi les *Lettres diverses*.

riences très-remarquables. Rien n'est si capital que de leur ôter le manteau de la doctrine des Thomistes. Il ne faut point attaquer le thomisme, comme le père Daniel l'a fait : c'est réunir deux grands corps; c'est fortifier le jansénisme; c'est autoriser le prétexte dont ils se couvrent; c'est user ses forces mal à propos contre une doctrine saine et autorisée; c'est faire croire au monde que le jansénisme n'est attaqué que comme le thomisme, par les Molinistes, qui sont tyranniques sur leurs opinions, qu'on soupçonne de demi-pélagianisme. Il faut donc toujours mettre à part le thomisme, le reconnoître hors de toute atteinte, et se borner à bien prouver les différences essentielles qui rendent le jansénisme pernicieux, quoique le thomisme soit pur : autrement on prend le change.

Il y a, en ce pays, toutes les semaines quelque nouvel imprimé pour le jansénisme. Il seroit fort à souhaiter que ceux d'entre les Jésuites qui sont les plus fermes théologiens, M. Tronson, M. de Précelles, et les autres bien intentionnés, vissent tous ces écrits. Il a paru ces jours derniers un recueil où il paroît beaucoup de lettres de Rome sur les affaires de Louvain. La hardiesse croît tous les jours.

Il seroit à souhaiter qu'on les laissât se battre de plus en plus, selon leur zèle imprudent et âcre, et qu'on prît des mesures bien secrètes pour les réprimer efficacement. Je crains qu'on ne fasse tout le contraire, qu'on n'éclate contre eux par saillies, qu'on ne les empêche de se découvrir, et qu'après certains coups de sévérité sans mesure et sans suite, on ne leur laisse trop prendre racine. Si peu qu'on

les laisse dans leur naturel, on verra bientôt réaliser aux yeux de tout le monde ce qu'ils appellent un fantôme; mais il faudroit les laisser enferrer, et ne se commettre en rien.

22 * A.

AU DUC DE CHEVREUSE.

Il l'exhorte à éviter la curiosité, l'empressement naturel, et une exactitude minutiense dans ses affaires.

30 décembre 1699.

JE suis sensiblement touché, mon bon et cher duc, de votre grande lettre, qui m'a été rendue un mois après sa date, parce que de M... est revenu plus tard qu'il ne pensoit. Je vois bien plus ce que Dieu fait pour vous, que ce que vous faites pour lui. Votre cœur veut en général tenir à lui seul; mais la pratique n'est pas tout-à-fait conforme en vous à la spéculation et au goût. Souffrez que je vous représente que vous suivez, sans l'apercevoir, très-souvent votre pente naturelle pour le raisonnement et pour la curiosité. C'est une habitude de toute la vie, qui agit insensiblement et sans réflexion, presque à tout moment. Votre état augmente encore cette tentation subtile : la multitude des affaires vous entraîne toujours avec rapidité. J'ai souvent remarqué que vous êtes toujours pressé de passer d'une

occupation à une autre, et que cependant chacune en particulier vous mène trop loin. C'est que vous suivez trop votre esprit d'anatomie et d'exactitude en chaque chose. Vous n'êtes point lent, mais vous êtes long. Vous employez beaucoup de temps à chaque chose, non par la lenteur de vos opérations (car au contraire elles sont précipitées), mais par la multitude excessive des choses que vous y faites entrer. Vous voulez dire sur chaque chose tout ce qui y a quelque rapport. Vous craignez toujours de ne pas dire assez. Voilà ce qui rend chaque occupation trop longue, et qui vous contraint de passer sans cesse à la hâte, et même avec retardement, d'une affaire à une autre. Si vous coupez court, chaque affaire seroit placée au large, et trouveroit sans peine son rang, sans être reculée : mais il faut, pour couper court, s'étudier à retrancher tout ce qui n'est pas essentiel, et éviter une exactitude éblouissante qui nuit au nécessaire par le superflu.

Pour être sobre en paroles, il faut l'être en pensées. Il ne faut point suivre son empressement naturel pour vouloir persuader autrui. Vous n'irez à la source du mal, qu'en faisant taire souvent votre esprit par le silence intérieur. Ce silence d'oraison simple calmeroit ce raisonnement si actif. Bientôt l'esprit de Dieu vous videroit de vos spéculations et de vos arrangements. Vous verriez dans l'occasion chaque affaire d'une vue nette et simple ; vous parleriez comme vous auriez pensé ; vous diriez en deux mots ce que vous auriez à dire, sans prendre tant de mesures pour persuader. Vous seriez moins chargé, moins agité, moins dissipé, plus libre, plus commode,

plus régulier sans chercher à l'être, plus décidé pour vous et pour le prochain. D'ailleurs, ce silence, qui rendroit la manière d'expédier les occupations extérieures plus courte, vous accoutumerait à faire les affaires mêmes en esprit d'oraison. Tout vous seroit facilité : sans cela, vous serez de plus en plus pressé, fatigué, épuisé; et les affaires, qui surmontent l'âme dans ses besoins intérieurs, surmonteront aussi la santé du corps.

Au nom de Dieu, coupez court depuis le matin jusqu'au soir. Mais faites avec vous-même comme avec les autres. Faites-vous taire intérieurement; remettez-vous en vraie et fréquente oraison, mais sans effort, plutôt par laisser tomber toute pensée, que par combattre celles qui viennent, et par chercher celles qui ne viennent pas. Ce calme et ce loisir feront toutes vos affaires, que le travail forcé et l'entraînement ne font jamais bien. Écoutez un peu moins vos pensées, pour vous mettre en état d'écouter Dieu plus souvent.

J'ose vous promettre que, si vous êtes fidèle là-dessus à la lumière intérieure dans chaque occasion, vous serez bientôt soulagé pour tous vos devoirs, plus propre à contenter le prochain, et en même temps beaucoup plus dans la voie de votre vocation. Ce n'est pas le tout que d'aimer les bons livres, il faut être un bon livre vivant. Il faut que votre intérieur soit la réalité de ce que les livres enseignent. Les saints ont eu plus d'embarras et de croix que vous : c'est au milieu de tous ces embarras qu'ils ont conservé et augmenté leur paix, leur simplicité, leur vie de pure foi et d'oraison presque continuelle.

N'ayez point, je vous en conjure, de scrupule déplacé : craignez votre propre esprit qui altère votre voie ; mais ne craignez point votre voie qui est simple et droite par elle-même. Je crois sans peine que la multitude des affaires vous dessèche et vous dissipe. Le vrai remède à ce mal est d'accourir chaque affaire, et de ne vous laisser point entraîner par un détail d'occupations où votre esprit agit trop selon sa pente d'exacitude, parce qu'insensiblement, faute de nourriture, votre grâce pour l'intérieur pourroit tarir : *Renovamini spiritu mentis vestre* ^(a). Faites comme les gens sages qui aperçoivent que leur dépense va trop loin ; ils retranchent courageusement sur tous les articles de peur de se ruiner.

Réservez-vous des temps de nourriture intérieure qui soient des sources de grâces pour les autres temps ; et dans les temps mêmes d'affaires extérieures, agissez en paix avec cet esprit de brièveté qui vous fera mourir à vous-même. De plus, il faudroit, mon bon duc, encore nourrir l'esprit de simplicité qui vous fait aimer et goûter les bons livres. Il faudroit donc en lire, à moins que l'oraison ne prît la place : et même vous pourriez sans peine accorder ces deux choses ; car vous commenceriez la lecture toutes les fois que vous ne seriez point attiré à l'oraison ; et vous feriez céder la lecture à l'oraison, toutes les fois que l'oraison vous donneroit quelque attrait pour elle.

Enfin il faudroit un peu d'entretien avec quelqu'un qui eût un vrai fonds de grâce pour l'intérieur.

(a) *Ephes. iv. 23.*

Il ne seroit pas nécessaire que ce fût une personne consommée, ni qui eût une supériorité de conduite sur vous. Il suffiroit de vous entretenir dans la dernière simplicité avec quelque personne bien éloignée de tout raisonnement et de toute curiosité. Vous lui ouvririez votre cœur pour vous exercer à la simplicité, et pour vous élargir. Cette personne vous consoleroit, vous nourriroit, vous développeroit à vos propres yeux, et vous diroit vos vérités. Par de tels entretiens, on devient moins haut, moins sec ; moins rétréci, plus maniable dans la main de Dieu, plus accoutumé à être repris. Une vérité qu'on nous dit nous fait plus de peine que cent que nous nous dirions à nous-mêmes. On est moins humilié du fond des vérités, que flatté de savoir se les dire. Ce qui vient d'autrui blesse toujours un peu, et porte un coup de mort. J'avoue qu'il faut bien prendre garde au choix de la personne avec qui on aura cette communication. La plupart vous gèneroient, vous dessècheroient, et boucheroient votre cœur à la véritable grâce de votre état. Je prie notre Seigneur qu'il vous éclaire là-dessus. Défiez-vous de votre ancienne prévention en faveur des gens qui sont raisonneurs et rigides ⁽¹⁾. C'est, ce me semble, sans passion que je vous parle ainsi. Je vis bien avec eux et eux bien avec moi en ce pays : mais le vrai intérieur est bien loin de là.

Pardonnez-moi, mon bon duc, tout ce que je viens de vous dire. Si vous ne le trouvez pas bon, j'aurois tort de l'avoir dit : mais je ne saurois croire qu'après m'avoir écrit avec tant d'ouverture de cœur,

(1) Les disciples de Jansénius.

vous n'approuvassiez pas mon zèle sans mesure. Quand même je me tromperois, mon indiscretion, en vous mortifiant, vous feroit du bien, pourvu que vous la reçussiez avec petitesse. Mille respects du fond de mon cœur à madame la duchesse. Jamais, mon bon et cher duc, je ne fus à vous, etc.

23 * * .

AU MÊME.

Contre l'esprit subtil et minutieux.

JE prie notre Seigneur qu'il soit seul toutes choses en vous. Plus une vie est profonde, délicate, subtile et spécieuse, plus on a de peine à l'éteindre. Elle échappe par sa subtilité; elle se fait épargner par ses beaux prétextes; elle est d'autant plus dangereuse, qu'elle le paroît moins. Telle est la vie secrète d'un esprit curieux tourné au raisonnement, qui se possède par méthode philosophique, et qui veut posséder de même tout ce qui l'environne. Il faut, au contraire, que nous soyons possédés par un esprit entièrement supérieur au nôtre: il faut que notre philosophie laisse la place à la simplicité évangélique. *Bienheureux les pauvres d'esprit* ^(a) ! D'où je conclus : Malheur aux riches d'esprit, à ces savans qui entassent tant de connoissances, à ces philosophes sages en eux-mêmes, aux esprits qui veulent tout pénétrer, et jouir de leurs lumières comme un avare

(a) *Matth. v. 3.*

de ses trésors! Ce sont les mauvais riches de l'esprit qui font tous les jours des festins somptueux pendant que le pauvre Lazare souffre en paix la faim. *Je vous rends grâces, ô Père, de ce que vous avez caché vos mystères aux sages et aux prudens, pour les révéler aux petits (a).*

L'esprit n'a pas moins besoin de jeûner que le corps; il a aussi ses intempérances. Le jeûne, qui sembleroit devoir épuiser, fortifie quand il soulage un estomac surchargé. Tout de même, un esprit surchargé d'alimens a besoin de jeûne; il en est plus fort, et en digère mieux. Le jeûne du silence, du recueillement et de l'oraison nourrit l'ame; trop d'action au dehors la dissipe: *Sapere ad sobrietatem (c)*, profonde vérité. Jésus-Christ, qui devoit être si peu de temps visible sur la terre pour instruire les hommes, ne laissoit pas d'interrompre le travail de ses apôtres pour les rappeler au saint repos.

Travaillez donc à vos affaires, mais sans vous laisser aller à une multitude de vues qui causent toujours la lenteur et l'indécision. Coupez court, et faites hardiment des fautes dans le détail, plutôt que de faire en général celle de vouloir faire trop bien, et de ne point finir. Ne vous livrez point au torrent des affaires, et réservez-vous des temps pour être libre avec Dieu.

Pour les lectures curieuses vous ne sauriez trop les retrancher. Tout excès des plus solides alimens ne peut causer qu'une indigestion. La curiosité est un défaut de sobriété qui produit l'enflure du cœur. On

(a) *Matth.* x. 25. — (c) *Rom.* xii. 5.

est plein sans le savoir, et plein de rien; car la plupart des connoissances acquises ne nous donnent aucune nourriture effective pour la vie intérieure, qui est l'amour de Dieu.

24*.

AU MÊME.

Sur le même sujet.

QUI voudroit à tout moment s'assurer qu'il agit par raison, et non par passion ou par humeur, perdrait le temps d'agir, passeroit sa vie à anatomiser son cœur, et ne viendrait jamais à bout de ce qu'il chercheroit : car il ne pourroit jamais s'assurer que l'humeur, ou la passion déguisée sous des prétextes spécieux, ne le fissent point faire ce qu'il paroîtroit faire par pure raison. Voilà l'obscurité où Dieu nous tient sans cesse, même pour l'ordre naturel. A combien plus forte raison faut-il renoncer à l'évidence et à la certitude, quand il s'agit des opérations les plus délicates de la grâce, dans la profonde nuit de la foi et dans l'ordre surnaturel ! Cette recherche inquiète et opiniâtre d'une certitude impossible est un mouvement bien manifeste de la nature, et que la grâce ne donne point; vous ne sauriez trop vous en délier. Cette recherche subtile revient par cent détours au même but. Ce goût de sûreté géométrique est enraciné en vous par toutes les inclinations de votre esprit, par toutes les longues et agréables étu-

des de votre vie , par une habitude changée en nature , par les raisons plausibles de craindre , de veiller , de se précautionner contre l'illusion. Mais la vigilance évangélique ne doit point aller jusques à troubler la paix du cœur , ni à vouloir l'évidence dans les opérations obscures de la grâce où Dieu veut se tenir caché comme sous un voile.

A vous parler franchement et sans réserve , vous savez bien que vous avez à craindre votre excès de raisonnement , même dans toutes les affaires communes de la vie. Vous devez le craindre encore bien davantage , quand il s'agit des opérations qui sont au-dessus de la raison , et que Dieu tient secrètes. Ce qui est très-certain , c'est que plus vous serez fidèle pour mourir à vos goûts d'esprit , à vos curiosités et à vos recherches philosophiques , à votre sagesse intempérante , à vos arrangemens étudiés , à vos méthodes de persuasion pour le prochain ; plus vous mourrez à vos vrais défauts naturels , et par conséquent vous augmenterez en vous la vie de la grâce.

Écoutez beaucoup Dieu , et ne vous écoutez point vous-même volontairement sur vos goûts d'esprit. Vos lettres m'ont fait un sensible plaisir , car elles marquent une lumière sur vous-même et contre vous-même , que la grâce seule peut donner quand Dieu agit fortement dans une ame , et qu'il la trouve souple pour se laisser déprendre de tout ce qui l'arrêtoit dans sa voie. Je prie notre Seigneur que vous ne regardiez jamais derrière vous , et que sa volonté soit la vôtre en tout : *Et erit omnia in omnibus* ^(a).

(a). I Cor. xv. 28.

25 *.

AU MÊME.

Exhortation au recueillement : réprimer l'activité naturelle, et la curiosité de l'esprit.

CE que je souhaite le plus pour vous, est le recueillement et la cessation un peu fréquente de tout ce qui dissipe. L'action de l'esprit, quand elle est continuelle et sans ordre absolu de Dieu, dessèche et épuise l'intérieur. Vous savez que Jésus-Christ écartoit ses disciples de la foule des peuples, et qu'il suspendoit les fonctions les plus pressées. Il laissoit même alors languir la multitude qui venoit de loin et qui attendoit son secours : quoiqu'il en eût pitié, il se déroboit à elle, et disoit à ses apôtres : *Requiescite pusillum* ^(a). Trouvez bon que je vous en dise autant de sa part. Il ne suffit pas d'agir et de donner, il faut recevoir, se nourrir, et se prêter en paix à toute l'impression divine. Vous êtes trop accoutumé à laisser votre esprit s'appliquer. Il vous reste même une habitude de curiosité insensible. C'est un approfondissement, un arrangement, une suite d'opérations, soit pour remonter aux principes, soit pour tirer les conséquences.

J'aimerois mieux vous voir amuser à quelque bagatelle qui occuperait superficiellement l'imagina-

(a) *Marc.* vi. 31.

tion et les sens, et qui laisseroit votre fond vide pour y entretenir une secrète présence de Dieu. Un simple amusement ne tient point de place dans le fond; mais le travail sérieux, quoiqu'il paroisse plus solide, est plus vain et plus dangereux quand il revient trop souvent, parce qu'il nourrit la sagesse humaine, dissipe le fond, et accoutume une ame à ne pouvoir être en paix. Il lui faut toujours des ébranlemens et de l'occupation par rapport à elle-même. Les esprits appliqués auroient autant de peine à se passer d'application, que les gens inappliqués auroient de peine à mener une vie appliquée.

Faites donc jeûner votre esprit avide; faites-le taire; ramenez-le au repos. *Requiescite pusillum*. Les affaires n'en iront que mieux; vous y prendrez moins de peine, et Dieu y travaillera davantage. Si vous voulez toujours tout faire, vous ne lui laisserez la liberté de rien faire à sa mode. O qu'il est dangereux d'être un *ardé lion* de la vie intérieure! Au nom de Dieu, *vacate, et videte quoniam ego sum Deus* ^(a) : c'est là le vrai sabbat du Seigneur. Cette cessation de l'ame est un grand sacrifice.

(a) *Ps.* XLV. 11.

26.

A U M Ê M E.

FRAGMENT ⁽¹⁾.

Sur une opinion attribuée à Bossuet touchant la grâce efficace, et sur la générosité apparente de l'archevêque de Paris envers Fénelon.

(Fin de 1699 ou commencement de 1700.)

Il y a dans les imprimés que les Jansénistes répandent, beaucoup d'endroits importants à faire remarquer. Je suppose qu'il y a à Paris des gens zélés et instruits qui les lisent et qui les examinent de près. Il me seroit facile de les envoyer tous; mais il est aussi facile de les avoir à Paris par d'autres voies que par la mienne; et je crois qu'il vaut mieux que je ne me mêle de rien. Mais il est capital qu'on lise avec grande attention tous ces écrits. En voici un exemple. Il y a dans la grande Histoire *de auxiliis* ⁽²⁾ un titre en ces termes : *Laudatur Melden-*

(1) Ce fragment ne porte aucune date; mais il est de l'époque que nous lui assignons; car il y est parlé de *Télémaque* comme d'un ouvrage récent, et d'une prochaine assemblée du clergé, qui ne peut être que celle de 1700.

(2) Fénelon parle ici de l'ouvrage intitulé : *Historia Congregationum de auxiliis divinae gratiae, auctore Augustino Leblanc Lovanii, 1700*: in-fol. Le P. Serry, Dominicain, véritable auteur de cet ouvrage, y soutient, sur les matières de la grâce, bien des opinions qui ont été fort du goût des novateurs. Le passage cité par Fénelon se trouve dans le livre III, chap. XLVI, pag. 576. Nous n'avons pas besoin de remarquer que l'archevêque de Cambrai se contente ici de rapporter l'imputation calomnieuse du P. Serry contre Bossuet, sans y souscrire en aucune manière.

sis, etc. ⁽³⁾. Il loue M. de Meaux d'avoir dit que la grâce, par sa nature, porte nécessairement son effet; que c'est celle des Protestans, et qu'ils n'ont eu de tort qu'en soutenant qu'elle ôtoit la liberté. On trouvera sans cesse, dans ces écrits, des choses qui marquent une cabale qui conspire à établir la même doctrine. On peut encore voir que le défenseur des Bénédictins, qui parle au nom de l'ordre ⁽⁴⁾, suppose qu'un homme de sa congrégation a fait l'*Apologie des Provinciales*, et a foudroyé les Jésuites, sans qu'ils puissent s'en relever.

Cependant on sait que les premières *Lettres Provinciales* soutiennent le jansénisme le plus dangereux. Ces bons pères, qui se déclarent défenseurs d'un livre si mauvais, et si rigoureusement condamné à Rome, sont les bons amis de M. de Meaux. On peut voir, par les triomphes de ces écrivains, qu'ils profitent du silence qu'on impose à leurs parties, pour se vanter qu'ils les écrasent, et que les autres n'osent leur répondre.

On doit aussi remarquer dans un ouvrage en deux volumes in-12, sous le titre de *Recueil*, etc., que les cardinaux Casanata, d'Aguirre, Noris, etc., n'ont guère pris sérieusement une censure du saint Siège, puisqu'ils ont loué hautement la doctrine des livres

(3) Voyez la table de l'ouvrage cité, pag. 501.

(4) Fénelon fait sans doute ici allusion à quelqu'un des nombreux *factums* qui parurent à cette époque sur l'édition de saint Augustin donnée par les Bénédictins. Nous avons donné quelques détails sur cette affaire dans l'avertissement du tome x, 2^e partie, n. 16, pag. lxxxij.

L'*Apologie des Provinciales* est de Matthieu Petitdidier, Bénédictin de Saint-Vannes, abbé de Senon, et ensuite évêque *in partibus*, mort en 1728. Il désavoua cet ouvrage.

du père Alexandre, depuis leur condamnation à Rome.

Je sais que M. de Paris ⁽⁵⁾ a dit au curé de Versailles ⁽⁶⁾, qu'il faisoit ses efforts pour me faire rappeler à la cour, et qu'il y auroit réussi sans Télémaque qui a irrité madame de M. (*Maintenon*), et qui l'a obligée à rendre le Roi ferme pour la négative. Vous voyez que ce discours, qui vient de vanterie sur sa générosité pour moi, n'a aucun rapport avec les interrogations qu'il fait faire à M. Quinot sur le jansénisme. Il ne peut que me craindre, et vouloir me tenir éloigné, pendant qu'il croit que je vous anime contre M. Boileau..Mais il voudroit rassembler les deux avantages : l'un, de faire l'homme généreux pour se justifier vers le public sur mon affaire, et me rendre odieux en se justifiant; l'autre, d'être généreux à bon marché, et de ne rien oublier pour me tenir en disgrâce.

Pour toutes les choses contenues dans cette grande lettre, vous n'avez point, mon bon duc, d'autre usage à en faire que de la montrer à M. Tronson, et au P. de Valois, afin qu'ils en puissent dire à M. de Chartres ce qu'ils croient utile. Ce qui est certain, c'est que M. de Chartres est un vrai homme à se laisser amuser par le parti, jusqu'à ce qu'ils l'aurent mis hors de portée de leur résister. Ils le tiennent par madame de M. qui ne veut pas, pour son honneur, que le triumvirat ⁽⁷⁾ qu'elle a protégé

(5) Le cardinal de Noailles, archevêque de cette ville.

(6) M. Hébert, qui devint en 1703 évêque d'Agen.

(7) C'est-à-dire le cardinal de Noailles, et les évêques de Meaux et

contre moi se rompe et s'entredéchire. D'ailleurs, je m' imagine qu'il y a quelque ami secret qui lui brouille la tête, et qui défait ce que ses autres amis font contre le jansénisme. On ne sauroit trop éviter de montrer ni moi ni mon ombre dans toutes ces affaires.

Pour les médailles frappées en Hollande contre moi pour Jansénius, montrez-les à M. Tronson, et il les montrera à M. de Chartres, s'il le juge à propos. Il est assez sage, et connoît le prélat. Si on trouvoit moyen de déterminer le Roi et madame de M. pour donner bien à propos des marques de leur opposition au parti, cela intéresseroit Rome et le public. Si on voyoit ensuite l'assemblée du clergé arrêtée sur tout ce qui n'est pas le don gratuit et les comptes, le parti seroit rabaisé; sinon ils abattront les Jésuites, et puis rien ne pourra leur résister. Dieu surtout. Je suis affligé de l'état de votre santé, et du voyage qu'elle vous fera peut-être faire à Bourbon.

de Chartres, que M^{me} de Maintenon avoit constamment protégés dans l'affaire du livre des *Maximes*.

27 (1).

AU MÊME.

Quelques avis sur le temps et la manière de faire l'oraison et les autres exercices de piété, et sur le choix d'une personne à qui le duc puisse ouvrir son cœur.

27 janvier 1700.

VOTRE lettre, mon bon duc, m'a fait un plaisir que nul terme ne peut exprimer, et ce plaisir m'a fait voir à quel point je vous aime. Il me semble que vous entrez, du moins par conviction, précisément dans ce que Dieu demande de vous, et faute de quoi votre travail seroit inutile. Comme vous y entrez, je n'ai rien à répéter du contenu de ma première lettre. Je prie Dieu que vous y entriez moins par réflexion et par raison propre, que par simplicité, petitesse, docilité, et désappropriation de votre lumière. Si vous y entrez, non en vous rendant ces choses propres, et en les possédant, mais en vous laissant posséder tout entier par elles, vous verrez le changement qu'elles feront sur le fond de votre naturel, et sur toutes les habitudes. Croyez, et vous recevrez selon la mesure de votre foi.

Pour l'oraison, je crois que vous la devez faire sur un livre, que vous laisserez à chaque moment

(1) Inédite, à l'exception d'une dizaine de lignes, qu'on a jointes à la fin de la Lettre CLV, dans les *Œuvres Spirituelles*, édition de 1723: c'est la Lettre 22, ci-dessus pag. 84.

448599

~~21035~~
16156

que Dieu vous occupera seul. Pour le choix du livre, j'ai compté que vous prendriez un de ceux que vous m'avez nommés, comme étant pleins d'onction et de nourriture pour votre cœur. Parmi ceux de ce genre, prenez, sans vous gêner, ceux qui vous porteront le plus à une simple présence de Dieu, qui fasse cesser l'activité de votre esprit. Vous pouvez même prendre dans chaque livre les endroits qui seront nourrissans pour vous, et laisser librement les autres.

Pour le temps de votre oraison, je voudrais le partager, s'il se pouvoit, en diverses heures de la journée, une partie le matin et une autre vers le soir; le matin, on n'est levé que quand on veut bien l'être : on peut par là sauver du temps. Le soir, on peut, sous prétexte des affaires, sauver une demi-heure dans son cabinet, donner à l'oraison ce que vous donneriez à la curiosité des sciences : ce sera un double profit pour mourir à vos goûts d'esprit, et pour vivre de Dieu. Les voyages que vous faites fréquemment sont encore très-commodes; faites oraison en carrosse. Les séjours de Marli sont aussi des temps de retraite et de liberté. Je ne vous propose point une durée précise de vos oraisons, parce que je voudrais les mesurer ou sur l'attrait, ou sur le besoin. Si l'attrait vous y attache long-temps, je voudrais faire durer cette occupation autant que votre santé et vos devoirs extérieurs le pourroient permettre. Si l'attrait se fait moins sentir, mais que l'expérience vous fasse trouver que ce n'est que par une certaine persévérance dans l'oraison que vous laissez tomber ce qui vous dissipe, et que vous

faites taire votre esprit; je voudrais encore, en ce cas, donner patiemment à l'oraison le temps d'opérer chaque fois en vous ce silence profond des pensées qui vous est si nécessaire. Ainsi je ne saurois vous donner une règle fixe; mais Dieu vous la fera trouver. Faites là-dessus ce qu'on fait en prenant des eaux; commencez par quelque chose de médiocre, et accoutumez-vous peu à peu à augmenter la mesure. Ensuite vous me ferez savoir quelles seront là-dessus vos expériences.

Pour vos communions, j'approuve fort que vous les fassiez deux ou trois fois la semaine; mais je voudrais que vous suivissiez plus à cet égard la règle intérieure du besoin ou de l'attrait, que l'extérieur de certains jours. Je voudrais que vous variassiez un peu les lieux de vos communions, pour ne faire de peine à personne; mais sans gêne politique, chose qui seroit pernicieuse pour vous.

Pour vos confessions, vous avez raison de ne les faire point souvent, ni à certains jours réglés. Il suffit de les faire quand le besoin en est un peu marqué : cela n'ira point trop loin. Vous aviez un confesseur qui n'étoit pas gênant là-dessus : si vous avez le même, vous pouvez agir librement.

Le chapitre le plus difficile à traiter est le choix d'une personne à qui vous puissiez ouvrir votre cœur. M..... ne vous convient pas; le bon..... ⁽¹⁾ n'est pas en état de vous élargir, étant lui-même trop étroit.

(1) Nous croyons qu'il s'agit ici du duc de Beauvilliers, souvent appelé *le bon*, ou *le bon duc*, dans la correspondance de Fénelon, et qui, malgré ses excellentes qualités, étoit d'un caractère naturellement froid et réservé.

Je ne vois que N....; elle a ses défauts, mais vous pouvez les lui dire, sans vouloir décider. Les avis qu'on donne ne blessent d'ordinaire qu'à cause qu'on les donne comme certainement vrais. Il ne faut ni juger, ni vouloir être cru. Il faut dire ce qu'on pense, non avec autorité, et comptant qu'une personne aura tort si elle ne se laisse corriger, mais simplement pour décharger son cœur, pour n'user point d'une réserve contraire à la simplicité, pour ne manquer pas à une personne qu'on aime, mais sans préférer nos lumières aux siennes, comptant qu'on peut facilement se tromper, et se scandaliser mal à propos; enfin étant aussi content de n'être pas cru, si on dit mal, que d'être cru si on dit bien. Quand on donne des avis avec ces dispositions, on les donne doucement, et on les fait aimer. S'ils sont vrais, ils entrent peu à peu dans le cœur de la personne qui en a besoin, et y portent la grâce avec eux; s'ils ne sont pas vrais, on se désabuse avec plaisir soi-même, et on reconnoît qu'on avoit pris, en tout ou en partie, certaines choses extérieures autrement qu'elles ne doivent être prises. La bonne.....⁽²⁾ est vive, brusque et libre; mais elle est bonne, droite, simple, et ferme contre elle-même, dans l'étendue de ce qu'elle connoît. Je vois même qu'elle s'est beaucoup modérée depuis deux ans; elle n'est point parfaite, mais personne ne l'est. Attendez-vous que Dieu vous envoie un ange? A tout prendre, elle est, si je ne me trompe, sans comparaison, ce que

(2) La personne que Fénelon a ici en vue est probablement la duchesse de Beauvilliers, qu'il désigne ordinairement sous le nom de *bonne*, ou *bonne petite duchesse*.

vous pouvez trouver de meilleur. Elle a de la lumière; elle vous aime; vous l'aimez; vous vous connoissez; vous pouvez vous voir; vous lui ferez du bien, et j'espère qu'elle vous le rendra même avec usure. Ne vous rebutez point de ses défauts : les apôtres en avoient. Saint Paul ne vouloit pas qu'on mépriât son extérieur, *præsentia corporis infirma* ^(a), quoique cet extérieur n'eût point de proportion avec la gravité de ses lettres. Il faut toujours quelque contre-poids pour rabaisser la personne, et quelque voile pour exercer la foi des spectateurs. Si la bonne.... vous parle trop librement, et si ses avis ne vous conviennent pas, vous pouvez le lui dire simplement : elle s'arrêtera d'abord. Si les avis que vous lui donnerez la blessent, elle vous en avertira de même. Vous ne déciderez rien de part ni d'autre, et chacun pourra, d'un moment à l'autre, borner les ouvertures de cœur. Je me charge de régler tout entre vous deux, et de modérer tout ce qui iroit trop loin. Dieu ne permettra pas que cette liaison de grâce se tourne mal, pourvu que vous y entriez avec un cœur petit et un esprit désapproprié. Vous verrez même que les obstacles, qui paroissent grands de loin, seront beaucoup moindres de près. Quand même vous y trouveriez quelques peines, n'en faut-il pas trouver, et peut-on être aidé à mourir sans peine et sans douleur? Je vous réponds que la bonne.... fera ce que vous souhaiterez autant qu'elle le pourra, et que, pour le reste, elle s'accommodera de ce que je réglerai. Voilà mes pensées, mon bon duc; corrigez-les si elles ne sont pas bonnes.

(a) II Cor. x. 10.

Dieu voit mon cœur, dont la tendresse redouble pour vous. Je le prie de mettre dans le vôtre tout ce qu'il faut pour remplir ses desseins sur vous.

28.

AU MÊME.

Contre l'esprit curieux, raisonneur et empressé.

24 mars 1701.

JAMAIS rien ne m'a touché plus vivement, mon bon duc, que votre lettre écrite, moitié à, et moitié à Versailles. Dieu vous bénisse, et se complaise en vous pour votre petitesse. Ne cessez point de vous défier de votre esprit curieux, et de vos raisonnemens; craignez ce goût des gens d'esprit et des savans. Vous savez même qu'il y a certain dévots secs, critiques, dédaigneux, et pleins de leurs lumières, qui sont d'autant plus à craindre pour vous, que votre goût, votre habitude et votre confiance vous ont tourné long-temps de ce côté-là ⁽¹⁾.

Pour vos affaires, n'y faites que ce qui vous paroîtra, devant Dieu dans l'oraison, que vous y devez faire pour l'éclaircissement des difficultés, et pour mettre les juges en état de vous rendre justice. Comptez que les arrangemens de raisons étudiées, les efforts empressés de sollicitations, les tours persuasifs, etc. ne feront pas autant qu'une application

(1) Le duc de Chevreuse avoit été long-temps lié avec les Jansénistes, qui avoient fait son éducation.

modérée, paisible et simple, où vous n'agirez qu'à mesure que la grâce vous fera agir sans ardeur naturelle. Surtout réservez-vous des heures certaines pour prier, pour lire autant qu'il le faut, afin que la lecture nourrisse l'oraison, et pour apaiser l'ébranlement naturel que la multitude des affaires pressées cause. Tout dépend de là, et vous ne sauriez être trop ferme pour vous faire un retranchement contre le torrent des affaires qui entraîne tout. Puisque la petitesse de Jésus enfant vous fait trouver dans une très-bonne personne, et meilleure qu'il ne paroît d'abord, une société qui vous soutient, et qui ranime votre grâce, ne manquez pas à chercher ce commerce, et à le faciliter : il vous attirera une particulière bénédiction.

29^{*} A.

AU MÊME.

Contre l'activité et la curiosité, qui éteignent l'esprit d'oraison et de grâce.

16 juin 1701.

JE suis ravi, mon bon duc, que vous trouviez dans la personne dont vous me parlez ce que vous avez besoin de chercher. Dieu met ce qu'il lui plaît où il lui plaît. Naaman ne pouvoit être guéri dans les fleuves de Syrie : il falloit qu'il fût assujéti à celui de la Palestine. Qu'importe par où viennent la lumière et le soutien ? Il n'est question que de la source,

le canal ne fait rien. Ce qui exerce le plus notre foi, qui démonte le plus notre sagesse humaine, qui nous simplifie, qui nous rapetisse, qui nous désabuse le plus de notre propre esprit, a quelque chose de plus propre aux desseins de Dieu. Recevez donc ce qu'il vous donne, et recevez-le avec dépendance de *l'esprit qui souffle où il veut : on ne sait ni d'où il vient, ni où il va* ^(a). Mais il ne s'agit pas de vouloir savoir ce que Dieu cache; il suffit d'être fidèlement attentif à ce qu'il montre.

Si vous pouvez vous sevrer de toute curiosité et de tout raisonnement superflu, vous gagnerez beaucoup de temps pour l'oraison et pour vos affaires. L'esprit d'oraison vous rendra simple, concis, décisif, sobre en pensées et en paroles, tranquille dans les embarras. Le propre esprit est actif, verbeux, vacillant, empressé, multipliant les vues, voulant toujours atteindre à tout, et faire l'impossible, perdant le bien pour viser au mieux, espérant de persuader, de plaire, de concilier tout. L'esprit de grâce ne cherche en paix que la fidélité, sans craindre aucun des inconvéniens que la fidélité ne pourra éviter. Voilà la paix que le monde ne peut ni donner, ni ôter, et qui surpasse tout sens humain. Comment le monde la donneroit-il? Il ne peut la connoître, il ne peut la croire dans ceux qui en jouissent.

Le raisonnement est une grande dissipation. Les raisonneurs, les savans sans oraison, éteignent l'esprit intérieur, comme le vent éteint la bougie. Après avoir été avec eux, on se sent le cœur desséché

(a) Joan. III. 8.

et l'esprit hors de son centre. Craignez ce genre d'hommes : ils sont contagieux pour vous. Il y en a qui paroissent recueillis, et qui ne le sont guère. On confond aisément une certaine ferveur d'imagination avec le recueillement. Ces sortes d'hommes sont échauffés pour certains biens extérieurs dont ils se passionnent. Ce zèle les dissipe, car ils sont continuellement occupés de divers objets sur lesquels ils raisonnent, subtilisent et s'épuisent; mais ils n'ont point la paix intérieure, et ce silence où l'on écoute Dieu : ainsi ils sont plus contagieux que les autres, parce que leur dissipation est plus déguisée. Approfondissez-les; vous trouverez des hommes inquiets, critiques, ardens, toujours occupés du dehors, âpres et roides dans tous leurs désirs, délicats par des réflexions excessives, pleins de leurs pensées, impatiens dans les moindres contradictions, en un mot, des *ardélions* spirituels, incommodés de tout, et presque toujours incommodes. Moins vous verrez de telles gens, plus vous serez libre pour agir selon votre grâce.

Pour votre voyage de Chaulnes, Dieu sait, mon bon duc, quelle joie j'aurois s'il me procuroit la consolation de vous voir : mais c'est à vous, qui êtes sur les lieux, à savoir mieux que moi ce qui peut être fait sans conséquence : examinez-le, je vous conjure, avec le bon (*duc de Beauvilliers*); et faites ensuite ce que vous croirez convenable.

30.

AU MÊME.

Il le console sur la perte récente d'un de ses fils.

1^{er} août 1701.

J'AI appris avec une sensible douleur, mon bon duc, la perte que vous avez faite ⁽¹⁾. Dieu l'a permis, et il faut se taire. Il ne nous reste qu'à prier Dieu pour celui que nous avons perdu. Vous savez que je l'aimois beaucoup, et que j'ai toujours été sensible à ce qui le regardoit. Je suis persuadé que vous portez en paix cette croix, et que vous avez d'abord sacrifié à Dieu le cher enfant qu'il lui a plu de reprendre. Mais je suis en peine de la tendresse de madame la duchesse : quoique je ne doute nullement de sa conformité à la volonté de Dieu, je crains que son cœur n'ait beaucoup à souffrir, et je prie notre Seigneur de la consoler. Les douceurs de cette vie ne sont guère consolantes, et elles nous mettent presque toujours en danger de nous y attacher trop : mais pour les amertumes dont la vie est pleine, elles sont véritablement mortifiantes. Tout notre chemin est semé et bordé d'épines; nous ne sommes ici-bas que pour souffrir, et pour aimer celui qui nous

(1) Le duc de Chevreuse venoit de perdre le chevalier d'Albert, son fils, tué le 9 juillet, au combat de Carpi sur l'Adige, à la tête d'un régiment de dragons qu'il commandoit.

éprouve par cette souffrance. Tous nos attachemens les plus légitimes se tournent en croix. Dieu les rompt, pour nous unir plus purement à lui; et en les rompant, il nous arrache les liens du cœur, auxquels tenoient ces objets extérieurs. Il faut laisser faire à la main de Dieu, en toute occasion, cette opération douloureuse. Je dois plus qu'un autre sentir les peines de la bonne duchesse, qui a tant senti les miennes. Je viens d'apprendre que de bonnes gens sont allées vous voir à , et j'en suis ravi, dans l'espérance que cette visite aura servi à soulager les cœurs. J'aurois voulu pouvoir être transporté invisiblement dans votre solitude. Mais il me semble que nous sommes bien près, lors même que Dieu nous tient éloignés; c'est en lui que je ne cesse de vous porter dans mon cœur: je le ferai, mon bon et cher duc, jusqu'au dernier soupir de ma vie.

31 * A.

AU MÊME.

Sur le même sujet.

18 août 1701.

J'AI reçu, mon bon et cher duc, votre lettre sur la perte que vous avez faite, et je crois que vous aurez reçu aussi celle que je vous écrivis sur le même sujet, dès que je trouvai une occasion sûre. Je ressens et cette perte, et la douleur dont vous me paraissez pénétré; mais je ne saurois être en

peine de votre cœur, ne doutant point qu'il ne soit dans la vraie paix qui est toujours inséparable de l'amour de toutes les volontés de Dieu. Je vous plains seulement de cette plaie secrète dont le cœur demeure comme flétri. Mais la souffrance est la vie secrète des ames d'ici-bas; car ce n'est que par un sentiment de mort, que se forme en nous le principe d'une nouvelle vie. Tout ce qui semble faire pourrir dans la terre le grain, le fait germer et croître pour la moisson.

Au reste, il ne faut point se laisser aller à des pensées trop affligeantes. Les fragilités d'un âge si tendre et d'une vie si dissipée n'ont pas un aussi grand venin que certains vices de l'esprit, que l'on raffine et que l'on déguise en vertus dans un âge plus avancé. Dieu voit la boue dont il nous a pétris, et a pitié de ses pauvres enfans. D'ailleurs, quoique le torrent des passions et des exemples entraîne un peu un jeune homme, nous pouvons néanmoins en dire ce que l'Église dit dans les prières des agonisants : *Il a néanmoins, ô mon Dieu, cru et espéré en vous.* Un fond de foi et des principes de religion, qui dorment au bruit des passions excitées, se réveillent tout à coup dans le moment d'un extrême danger. Cette extrémité dissipe soudainement toutes les illusions de la vie, tire une espèce de rideau, ouvre les yeux à l'éternité, et rappelle toutes les vérités obscurcies. Si peu que Dieu agisse dans ce moment, le premier mouvement d'un cœur accoutumé autrefois à lui est de recourir à sa miséricorde. Il n'a besoin ni de temps, ni de discours pour se faire entendre et sentir. Il ne dit à Magdeleine que ce mot :

Marie ^(a); et elle ne lui répondit que cet autre mot : *Maitre*; c'étoit tout dire. Il appelle sa créature par son nom, et elle est déjà revenue à lui. Ce mot ineffable est tout-puissant : il fait un cœur nouveau et un nouvel esprit au fond des entrailles. Les hommes foibles, et qui ne voient que les dehors, veulent des préparations, des actes arrangés, des résolutions exprimées. Dieu n'a besoin que d'un instant, où il fait tout, et voit ce qu'il fait.

Il y auroit une présomption horrible à attendre ces miracles de grâce; mais celui qui défend de les attendre se plaît quelquefois à les faire. Vous trouverez dans la cinquième et dans la cinquantième des Homélies de saint Augustin, et en d'autres endroits, que la vie elle-même est une grâce, puisque Dieu ne la prolonge que pour nous inviter jusqu'au dernier moment à nous convertir. N'en doutons donc point. Celui qui veut sincèrement sauver les pécheurs ne les attend que pour les sauver; et en vain les attendroit-il, s'il leur refusoit, dans la dernière heure du combat décisif, le secours nécessaire pour rendre leur salut possible. *Consolamini in verbis istis* ^(c).

Je prie l'Esprit consolateur d'adoucir les peines de madame la duchesse et les vôtres. Je vous porte tous deux, tous les jours, dans mon cœur à l'autel, avec toute votre famille, qui me sera chère jusqu'au dernier soupir. Je n'ai garde d'y oublier le pauvre enfant que vous avez perdu. Je suis en celui qui nous a tant aimés, et que nous voulons tous aimer, plein

(a) Joan. xx. 16. — (c) I Thess. iv. 17.

de zèle et d'attachement, mon bon duc, pour vous et pour madame la duchesse, etc.

32.

DU DUC DE CHEVREUSE À FÉNELON.

Heureuses dispositions du vidame son fils, et ses vues pour un mariage prochain.

A Vaucresson (1), le 26 août 1701.

TOUTES nos mesures pour notre voyage de Picardie sont rompues, mon bon archevêque, et nous n'aurons point la joie de vous voir cette année. Nous sommes obligés maintenant à un séjour assidu auprès du Roi, après une absence aussi longue; et le vidame étant allé joindre son régiment en Italie, parce que M^{sr} le Duc de Bourgogne, dont il étoit aide de camp, ne marche point, madame de Chevreuse est bien aise de demeurer où arrivent d'abord les nouvelles et les courriers. Elle est plus sensible que je ne vous puis dire aux marques de votre amitié sur la perte que nous avons faite, et ce qui lui vient de vous fait sur elle une vive impression. Sa foi et son abandon paroissent avoir maintenant enfin surmonté entièrement la nature.

(1) Vaucresson est une terre dans le voisinage de Versailles, appartenant alors au duc de Beauvilliers, et où ce seigneur alloit passer de loin en loin les courts momens dont ses fonctions à la cour lui permettoient de disposer.

Le vidame ⁽²⁾ se tourne tout-à-fait de manière à nous donner du contentement. Sa vie est réglée; le mauvais exemple ne l'ébranle pas; il s'occupe fort chez lui; la raison, l'honneur, la droiture, sont devenus ses motifs dominans : il fait des réflexions bien sérieuses sur la religion, qui paroissent des effets de grâce, et il désire d'être marié. Ainsi nous croyons devoir lui donner une épouse cet hiver au plus tard, et il n'est question que de la choisir. C'est sur ce choix, mon cher archevêque, que nous vous demandons votre avis, madame de Chevreuse et moi. Nous ne pensons plus aux filles de M. Chamillard ⁽³⁾; on les croit engagées ailleurs, et Dieu nous a déterminés sur cela par diverses raisons et inconvéniens. Suivant votre avis, nous regarderons principalement dans ce choix la personne avec un bien raisonnable et une naissance honnête, et nous ne songerons pas à la prétention du duché, afin qu'il n'y ait point de mécompte. Trois sortes de personnes se présentent à nos yeux; des filles de grande maison ou illustrée, des demoiselles plus riches, des filles de robe et de bon lieu avec du bien. Parmi les premières, je n'en vois que deux, mademoiselle de

(2) Louis - Auguste d'Albert d'Ailly, cinquième fils du duc de Chevreuse, connu d'abord sous le nom de vidame d'Amiens, depuis duc et maréchal de Chaulnes.

(3) M. de Chamillard étoit alors contrôleur-général des finances. Il lui restoit encore deux filles à marier : la première, Marie-Thérèse de Chamillard, épousa, le 24 novembre 1701, Louis, vicomte d'Aubusson, depuis maréchal de la Fenillade, veuf depuis quatre ans de Charlotte-Thérèse Phéliepeaux de la Vrillière. La seconde, Geneviève-Thérèse de Chamillard, épousa, le 14 décembre 1702, Gui-Nicolas de Durfort, duc de Quintin-Lorges.

Noailles, avec deux cent mille livres, et mademoiselle de Tourbe, avec quatre cent mille; car je ne compte pas mademoiselle de Melun, qui est dans le grand jeu de la cour, et dont le bien est fort diminué. Vous savez mieux que personne les raisons qui m'éloignent naturellement de l'alliance de Noailles⁽⁴⁾; mais le bon D. (*de Beauvilliers*) a voulu que je vous la nommasse quand je lui ai dit que je vous écrivois toutes mes vues. Cette demoiselle a quinze ans, est bien faite, douce, spirituelle, sage. Le vidame n'y a pas grand penchant à cause des beaux-frères, mais n'en a néanmoins nul éloignement. Mademoiselle de Tourbe a quatre ou cinq ans plus que le vidame, et est depuis deux ans dans une piété qui se soutient. On doute si son humeur ne tient pas de race : ses amies disent que non; on le peut approfondir. Parmi les demoiselles, on parle de quelques héritières de Guienne et de Bretagne, mais dont, jusqu'à présent, les qualités personnelles ne me sont pas connues. Mais vous avez mademoiselle du Forest dans votre voisinage, dont vous m'avez assuré ce printemps que vous sauriez des nouvelles exactes, et je vous prie de vous en souvenir. Je n'ai pu rien apprendre à Paris de sa maison. Enfin, dans la robe, on parle de mademoiselle de Varangéville, qui sera riche, mais dont la naissance est bien peu de chose,

(4) On devine facilement que le motif de la répugnance des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers pour une alliance avec la maison de Noailles, étoit fondée sur la manière dont le cardinal s'étoit déclaré contre Fénelon dans l'affaire du quiétisme, et sur l'usage qu'on l'accusoit de faire de son crédit auprès de madame de Maintenon pour le tenir éloigné de la cour.

et mademoiselle de Nesmond, fille du marquis qui est lieutenant-général de marine, laquelle aura cinq ou six cent mille livres (parce que la présidente sa tante la mariera), et dont on loue l'éducation et l'honneur. Je serai fort aise, mon bon archevêque, d'être conduit par vous dans le choix d'une de ces personnes ⁽⁵⁾; et j'ajouterai seulement, pour n'oublier aucune réflexion sur ce sujet, que le vidame a vingt-cinq ans accomplis dans la fin de cette année, et aura environ quarante mille livres de rente, toutes dettes payées.

Je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui; j'envoie cette lettre à la B. D. (*Duchesse de Beau-silliers*) pour vous la faire tenir par la première occasion sûre; et je ne vous puis assez marquer combien je suis content d'elle en toutes manières. Je le suis bien aussi du B. P. Ab. (*de Langeron*), qui avance beaucoup, ce me semble. Plaise à Dieu que j'imite de si bons exemples, et que je profite des lumières qu'il me donne par eux et par lui-même, pour n'agir et ne vivre que pour son amour et sa gloire! Je suis à vous, mon cher archevêque, avec un dévouement du fond du cœur et sans réserve.

(5) Aucun de ces projets de mariage n'eut lieu. Le vidame épousa, le 21 juillet 1704, Marie-Anne-Romaine de Beaumanoir de Lavardin, fille d'Henri-Charles de Beaumanoir, marquis de Lavardin.

33.

DU DUC DE BOURGOGNE A FÉNELON.

Il l'assure de la continuation de son estime et de son affection, et lui rend compte de ses études et de son intérieur.

A Versailles, le 22 décembre 1701.

ENFIN, mon cher archevêque, je trouve une occasion favorable de rompre le silence où j'ai demeuré depuis quatre ans. J'ai souffert bien des maux depuis; mais un des plus grands a été celui de ne pouvoir point vous témoigner ce que je sentoïis pour vous pendant ce temps, et que mon amitié augmentoit par vos malheurs, au lieu d'en être refroidie. Je pense avec un vrai plaisir au temps où je pourrai vous revoir; mais je crains que ce temps ne soit encore bien loin. Il faut s'en remettre à la volonté de Dieu, de la miséricorde duquel je reçois toujours de nouvelles grâces. Je lui ai été plusieurs fois bien infidèle depuis que je ne vous ai vu; mais il m'a fait toujours la grâce de me rappeler à lui, et je n'ai, Dieu merci, point été sourd à sa voix. Depuis quelque temps il me paroît que je me soutiens mieux dans le chemin de la vertu. Demandez-lui la grâce de me confirmer dans mes bonnes résolutions, et de ne pas permettre que je redevienne son ennemi; mais de m'enseigner lui-même à suivre en tout sa sainte volonté. Je continue toujours à étudier tout seul, quoique je ne le fasse plus en forme depuis

deux ans, et j'y ai plus de goût que jamais; mais rien ne me fait plus de plaisir que la métaphysique et la morale, et je ne saurois me lasser d'y travailler. J'en ai fait quelques petits ouvrages, que je voudrois bien être en état de vous envoyer, afin que vous les corrigassiez, comme vous faisiez autrefois mes thèmes. Tout ce que je vous dis ici n'est pas bien de suite, mais il n'importe guère. Je ne vous dirai point ici combien je suis révolté moi-même contre tout ce qu'on a fait à votre égard; mais il faut se soumettre à la volonté de Dieu, et croire que tout cela est arrivé pour notre bien. Ne montrez cette lettre à personne du monde, excepté à l'abbé de Langeron, s'il est actuellement à Cambrai; car je suis sûr de son secret, et faites-lui mes complimens, l'assurant que l'absence ne diminue point mon amitié pour lui. Ne m'y faites point non plus de réponse, à moins que ce ne soit par quelque voie très-sûre, et en mettant votre lettre dans le paquet de M. de Beauvilliers, comme je mets la mienne; car il est le seul que j'aie mis de la confiance, sachant combien il lui seroit nuisible qu'on le sût. Adieu, mon cher archevêque; je vous embrasse de tout mon cœur, et ne trouverai peut-être de bien long-temps l'occasion de vous écrire. Je vous demande vos prières et votre bénédiction.

LOUIS.

34* A.

AU DUC DE BOURGOGNE.

Exhortation à la piété solide et à l'humble connoissance de soi-même.

A Cambrai, 17 janvier 1702.

JAMAIS rien ne m'a tant consolé, que la lettre que j'ai reçue. J'en rends grâces à celui qui peut seul faire dans les cœurs tout ce qu'il lui plaît, pour sa gloire. Il faut qu'il vous aime beaucoup, puisqu'il vous donne son amour, au milieu de tout ce qui est capable de l'éteindre dans votre cœur. Aimez-le donc au-dessus de tout, et ne craignez que de ne l'aimer pas. Il sera lui seul votre lumière, votre force, votre vie, votre tout. O qu'un cœur est riche et puissant au milieu des croix, lorsqu'il porte ce trésor au dedans de soi ! C'est là que vous devez vous accoutumer à le chercher avec une simplicité d'enfant, avec une familiarité tendre, avec une confiance qui charme un si bon père.

Ne vous découragez point de vos foiblesses. Il y a une manière de les supporter sans les flatter, et de les corriger sans impatience. Dieu vous la fera trouver, cette manière paisible et efficace, si vous la cherchez avec une entière défiance de vous-même, et marchant toujours en sa présence comme Abraham.

Au nom de Dieu, que l'oraison nourrisse votre cœur, comme les repas nourrissent votre corps. Que

l'oraison de certains temps réglés soit une source de présence de Dieu dans la journée ; et que la présence de Dieu, devenant fréquente dans la journée, soit un renouvellement d'oraison. Cette vue courte et amoureuse de Dieu ranime tout l'homme ; calme ses passions, porte avec soi la lumière et le conseil dans les occasions importantes, subjugué peu à peu l'humeur, fait qu'on possède son ame en patience, ou plutôt qu'on la laisse posséder à Dieu. *Renovamini spiritu mentis vestræ* ^(a). Ne faites point de longue oraison ; mais faites-en un peu, au nom de Dieu, tous les matins, en quelque temps dérobé. Ce moment de provision vous nourrira toute la journée. Faites cette oraison plus du cœur que de l'esprit, moins par raisonnement que par simple affection ; peu de considérations arrangées, beaucoup de foi et d'amour.

Il faut lire aussi, mais des choses qui vous puissent recueillir, fortifier, et familiariser avec Dieu. Vous avez une personne qui peut vous indiquer les lectures qui vous conviennent. Ne craignez point de fréquenter les sacremens selon votre besoin et votre attrait : il ne faut pas que de vains égards vous privent du pain descendu du ciel, qui veut se donner à vous. Ne donnez jamais aucune démonstration inutile ; mais aussi ne rougissez jamais de celui qui fera lui seul toute votre gloire.

Ce qui me donne de merveilleuses espérances, c'est que je vois par votre lettre que vous sentez vos foiblesses, et que vous les reconnoissez humblement.

(a) *Ephes.* 17. 23.

O qu'on est fort en Dieu, quand on se trouve bien foible en soi-même ! *Cùm infirmor, tunc potens sum* ^(a). Craignez, mille fois plus que la mort, de tomber. Mais si vous tombiez malheureusement, hâtez-vous de retourner au père des miséricordes et au Dieu de toute consolation, qui vous tendra les bras ; et ouvrez votre cœur blessé à ceux qui pourront vous guérir. Surtout soyez humble et petit. *Et vilior fiam plus quàm factus sum*, disoit David ^(b), *et humilis ero in oculis meis*. Appliquez-vous à vos devoirs, ménagez votre santé, et modérez vos goûts, pour ne point épuiser vos forces. Je ne vous parle que de Dieu et de vous : il n'est pas question de moi. Dieu merci, j'ai le cœur en paix : ma plus rude croix est de ne vous point voir ; mais je vous porte sans cesse devant Dieu, dans une présence plus intime que celle des sens. Je donnerois mille vies comme une goutte d'eau, pour vous voir tel que Dieu vous veut. *Amen! Amen!*

L. de L. (*l'abbé de Langeron*) est pénétré de reconnaissance pour vos bontés.

(a) *II Cor.* xii. 10. — (b) *II Reg.* vi. 22.

35*.

AU MÊME.

Que l'amour de Dieu doit être notre principe, notre fin, et notre unique règle en toutes choses.

JE crois, monseigneur, que la vraie manière d'aimer vos proches, c'est de les aimer en Dieu et pour Dieu. Les hommes ne connoissent point l'amour de Dieu : faute de le connoître, ils en ont peur, et s'en éloignent. Cette crainte fait qu'ils ne peuvent comprendre la douce familiarité des enfans dans le sein du plus tendre de tous les pères. Ils ne connoissent qu'un maître tout-puissant et rigoureux. Ils sont toujours contraints avec lui, toujours gênés dans tout ce qu'ils font. Ils font à regret le bien, pour éviter le châtimeut : ils feroient le mal, s'ils osoient le faire, et s'ils pouvoient espérer l'impunité. L'amour de Dieu leur paroît une dette onéreuse : ils cherchent à l'é luder par des formalités, et par un culte extérieur qu'ils veulent toujours mettre à la place de cet amour sincère et effectif. Ils chicanent avec Dieu même, pour lui donner le moins qu'ils peuvent. O mon Dieu, si les hommes savôient ce que c'est que vous aimer, ils ne voudroient plus d'autre vie et d'autre joie que votre amour !

Cet amour ne demande de nous, que des mœurs innocentes et réglées. Il veut seulement que nous fassions pour Dieu tout ce que la raison nous doit faire pratiquer. Il n'est pas question d'ajouter aux

bonnes actions qu'on fait déjà ; il n'est question que de faire par amour pour Dieu ce que les honnêtes gens qui vivent bien font par honneur et par amour pour eux-mêmes. Il n'y a à retrancher que le mal, qu'il faudroit retrancher quand même nous n'aurions d'autre principe que la vraie raison. Pour tout le reste, laissons-le dans l'ordre que Dieu a établi dans le monde : faisons les mêmes choses honnêtes et vertueuses ; mais faisons-les pour celui qui nous a faits, et à qui nous devons tout.

Cet amour de Dieu ne demande point de tous les chrétiens des austérités semblables à celles des anciens solitaires, ni leur solitude profonde, ni leur contemplation ; il ne demande d'ordinaire, ni les actions éclatantes et héroïques, ni le renoncement aux biens légitimement acquis, ni le dépouillement des avantages de chaque condition : il veut seulement qu'on soit juste, sobre, modéré dans l'usage convenable de toutes ces choses ; il veut seulement qu'on n'en fasse pas son dieu et sa béatitude, mais qu'on en use suivant son ordre, et pour tendre vers lui.

Cet amour n'augmente point les croix ; il les trouve déjà toutes semées dans toutes les conditions des hommes. Nos croix nous viennent de l'infirmité de nos corps et des passions de nos ames : elles viennent de nos imperfections et de celles des autres hommes, avec qui nous sommes obligés de vivre. Ce n'est pas l'amour de Dieu qui nous cause ces peines : au contraire, c'est lui qui nous les adoucit, par la consolation dont il assaisonne nos souffrances. Il diminue même nos croix, à mesure qu'il modère nos passions ardentes et notre sensibilité, qui sont la

source de tous nos véritables maux. Si l'amour de Dieu étoit parfait en nous, en nous détachant de tout ce que nous craignons de perdre, ou que nous désirons d'acquérir, il finiroit toutes nos douleurs, et nous combleroit d'une paix bienheureuse.

Pourquoi donc tant craindre l'amour, qui ne fait aucun de nos maux, qui peut les adoucir tous, et qui feroit entrer avec lui dans nos cœurs tous les biens? Les hommes sont bien ennemis d'eux-mêmes, de résister à cet amour, et de le craindre.

Le précepte de l'amour, loin d'être une surcharge au-dessus de tous les autres préceptes, est au contraire ce qui rend tous les autres préceptes doux et légers. Ce qu'on fait par crainte et sans amour, est toujours ennuyeux, dur, pénible, accablant. Ce qu'on fait par amour, par persuasion, par volonté pleinement libre, quelque rude qu'il soit aux sens, devient toujours doux. L'envie de plaire à Dieu qu'on aime fait que, si on souffre, on aime à souffrir; la souffrance qu'on aime n'est plus une souffrance.

Cet amour ne trouble, ne dérange, ne change rien dans l'ordre que Dieu a établi. Il laisse les grands dans la grandeur, et les fait petits sous la main de celui qui les a faits grands. Il laisse les petits dans la poussière, et les rend contents de n'être rien qu'en lui. Ce contentement dans le lieu le plus bas n'a aucune bassesse, et fait une véritable grandeur.

Cet amour règle et anime tous les autres amours que nous devons aux créatures. Nous n'aimons jamais tant notre prochain, que quand nous l'aimons pour Dieu, et de son amour. Quand nous aimons les hommes hors de Dieu, nous ne les aimons que pour

nous-mêmes. C'est toujours, ou notre intérêt grossier, ou notre intérêt subtil et déguisé, que nous cherchons en eux. Si ce n'est pas l'argent, la commodité, la faveur, que nous y cherchons, c'est la gloire de les aimer sans intérêt; c'est le goût, c'est la confiance, c'est le plaisir d'être aimés par des gens de mérite, qui flattent notre amour-propre bien plus qu'une somme d'argent ne le flatteroit. C'est donc nous-mêmes que nous aimons uniquement dans tous nos amis que nous croyons aimer. Aimer autrui pour soi, c'est l'aimer bien imparfaitement; c'est plutôt amour-propre que vraie amitié.

Quel est donc le moyen d'aimer ses amis? C'est de les aimer dans l'ordre de Dieu; c'est d'aimer Dieu en eux; c'est d'y aimer ce qu'il y a mis, et de supporter pour l'amour de lui la privation de ce qu'il n'y met pas. Quand nous n'aimons nos amis que par amour-propre, l'amour-propre, impatient, délicat, jaloux, plein de besoins et vide de mérite, se défie sans cesse et de soi et de son ami : il se lasse, il se dégoûte; il voit bientôt le bout de ce qu'il croyoit le plus grand; il trouve partout des mécomptes; il voudroit toujours le parfait, et jamais il ne le trouve; il se pique, il change, il ne peut se reposer nulle part. L'amour de Dieu, aimant sans rapporter ses amis à soi, les aime patiemment avec leurs défauts. Il ne veut point trouver en eux plus que Dieu n'y a mis; il n'y regarde que Dieu et ses dons : tout lui est bon, pourvu qu'il aime ce que Dieu a fait, et qu'il supporte ce que Dieu n'a pas fait, mais qu'il a permis, et qu'il veut que nous supportions pour nous conformer à ses desseins.

L'amour de Dieu ne s'attend jamais de trouver la perfection dans la créature. Il sait qu'elle n'est qu'en Dieu seul, et il est ravi de dire à Dieu, comme saint Michel : *Qui est semblable à vous ?* Tout ce qu'il voit d'imparfait lui fait dire : Vous n'êtes point mon Dieu. Comme il n'attend la perfection d'aucune créature, il n'est jamais mécompté en rien. Il aime Dieu et ses dons en chaque créature, suivant le degré de bonté de chacune. Il aime moins ce qui est moins bon ; il aime mieux ce qui est meilleur : il aime tout, parce qu'il n'y a rien qui n'ait quelque petit bien qui est le don de Dieu, et que les plus méchants, tandis qu'ils sont encore en cette vie, peuvent toujours devenir bons, et recevoir les dons qui leur manquent.

Il aime pour Dieu tout ce qui est l'ouvrage de Dieu, et que Dieu lui commande d'aimer. Il aime davantage ce que Dieu a voulu lui rendre plus cher. Il regarde dans un père mortel le Père céleste ; dans un frère, dans un cousin, dans un ami, les liaisons étroites que la Providence a formées. Plus les liens sont étroits dans l'ordre de la Providence, plus l'amour de Dieu les rend fermes et intimes. Peut-on aimer Dieu, sans aimer toutes les choses dont il nous a commandé l'amour ? C'est son ouvrage, c'est ce qu'il veut nous faire aimer ; ne le ferons-nous pas ?

Il est vrai que nous aimerions mieux mourir, que d'aimer quelque chose plus que lui. Il nous dit dans l'Évangile : *Si quelqu'un aime son père ou sa mère plus que moi, il n'est pas digne de moi* ^(a). A Dieu ne plaise donc que j'aime plus que lui ce que je

(a) *Matth. x. 37.*

n'aime que pour lui ! Mais j'aime de tout mon cœur, pour l'amour de lui, tout ce qui me le représente, tout ce qui renferme ses dons, tout ce qu'il a voulu que j'aimasse. Ce principe solide d'amour fait que je ne veux jamais manquer à rien, ni à mes proches, ni à mes amis. Leurs imperfections n'ont garde de me surprendre, car je n'attends qu'imperfection de tout ce qui n'est pas mon Dieu. Je ne vois que lui seul en tout ce qui a le moindre degré de bonté. C'est lui que j'aime dans sa créature, et rien ne peut altérer cet amour. Il est vrai que cet amour n'est pas toujours tendre et sensible; mais il est vrai, intime, fidèle, constant, effectif; et je le préfère, par le fond de ma volonté, à tout autre amour. Il a même ses tendresses et ses transports. Une ame qui seroit bien à Dieu, ne seroit plus desséchée et resserrée par les délicatesses et les inégalités de l'amour-propre : n'aimant que pour Dieu, elle aimerait, comme Dieu, d'un amour admirable; car *Dieu est amour*, comme dit saint Jean ^(a) : ses entrailles seroient une source inépuisable d'eau vive, suivant la promesse ^(e). L'amour porteroit tout, souffriroit tout, espéreroit tout pour notre prochain; l'amour surmonteroit toutes les peines; du fond du cœur il se répandroit jusque sur les sens; il s'attendriroit sur les maux d'autrui, ne comptant pour rien les siens; il consoleroit, il attendroit, il se proportionneroit, il se rapetisseroit avec les petits, il s'éleveroit pour les grands; il pleurerait avec ceux qui pleurent, il se réjouiroit par condescendance avec ceux qui se réjouissent : il se-

(a) *I Joan.* 1v. 8. — (e) *Joan.* vii. 38.

roit tout à tous, non par une apparence forcée et par une sèche démonstration, mais par l'abondance du cœur, en qui l'amour de Dieu seroit une source vive pour tous les sentimens les plus tendres, les plus forts et les plus proportionnés. Rien n'est si sec, si froid, si dur, si resserré, qu'un cœur qui s'aime seul en toutes choses. Rien n'est si tendre, si ouvert, si vif, si doux, si aimable, si aimant, qu'un cœur que l'amour divin possède et anime.

36 *.

AU MÊME.

Exhortation à imiter les vertus de saint Louis.

ENFANT de saint Louis, imitez votre père : soyez, comme lui, doux, humain, accessible, affable, compatissant et libéral. Que votre grandeur ne vous empêche jamais de descendre avec bonté jusqu'aux plus petits, pour vous mettre en leur place, et que cette bonté n'affoiblisse jamais ni votre autorité ni leur respect. Étudiez sans cesse les hommes; apprenez à vous en servir sans vous livrer à eux. Allez chercher le vrai mérite jusqu'au bout du monde : d'ordinaire, il demeure modeste et reclus. La vertu ne perce point la foule; elle n'a ni avidité ni empressement; elle se laisse oublier. Ne vous laissez point obséder par des esprits flatteurs et insinuans : faites sentir que vous n'aimez ni les louanges ni les bassesses. Ne montrez de la confiance qu'à ceux qui ont le courage de vous

contredire dans le besoin avec respect, et qui aiment mieux votre réputation que votre faveur.

La force et la sagesse de saint Louis vous seront données, si vous les demandez en reconnoissant humblement votre foiblesse et votre impuissance. Il est temps que vous montriez au monde une maturité et une vigueur d'esprit proportionnées au besoin présent. Saint Louis, à votre âge, étoit déjà les délices des bons et la terreur des méchants. Laissez donc tous les amusemens de l'âge passé : faites voir que vous pensez et que vous sentez tout ce que vous devez penser et sentir. Il faut que les bons vous aiment, que les méchants vous craignent, et que tous vous estiment. Hâtez-vous de vous corriger, pour travailler utilement à corriger les autres.

La piété n'a rien de foible, ni de triste, ni de gêné : elle élargit le cœur ; elle est simple et aimable ; elle se fait tout à tous pour les gagner tous. Le royaume de Dieu ne consiste point dans une scrupuleuse observation de petites formalités ; il consiste pour chacun dans les vertus propres à son état. Un grand prince ne doit point servir Dieu de la même façon qu'un solitaire ou qu'un simple particulier. Saint Louis s'est sanctifié en grand roi. Il étoit intrépide à la guerre, décisif dans les conseils, supérieur aux autres hommes par la noblesse de ses sentimens, sans hauteur, sans présomption, sans dureté. Il suivoit en tout les véritables intérêts de sa nation, dont il étoit autant le père que le roi. Il voyoit tout de ses propres yeux dans les affaires principales. Il étoit appliqué, prévoyant, modéré, droit et ferme dans les négociations, en sorte que les
étrangers

étrangers ne se fioient pas moins à lui que ses propres sujets. Jamais prince ne fut plus sage pour policer les peuples, et pour les rendre tout ensemble bons et heureux. Il aimoit avec tendresse et confiance tous ceux qu'il devoit aimer; mais il étoit ferme pour corriger ceux qu'il aimoit le plus, quand ils avoient tort. Il étoit noble et magnifique selon les mœurs de son temps, mais sans faste et sans luxe. Sa dépense, qui étoit grande, se faisoit avec tant d'ordre, qu'elle ne l'empêchoit pas de dégager tout son domaine.

Long-temps après sa mort on se souvenoit encore avec attendrissement de son règne, comme de celui qui devoit servir de modèle aux autres pour tous les siècles à venir. On ne parloit que des poids, des mesures, des monnoies, des coutumes, des lois, de la police du règne du bon roi saint Louis. On croyoit ne pouvoir mieux faire, que de ramener tout à cette règle. Soyez l'héritier de ses vertus avant que de l'être de sa couronne. Invoquez-le avec confiance dans vos besoins : baisez souvent ses restes précieux ⁽¹⁾. Souvenez-vous que son sang coule dans vos veines, et que l'esprit de foi qui l'a sanctifié doit être la vie de votre cœur. Il vous regarde du haut du ciel, où il prie pour vous, et où il veut que vous régniez un jour en Dieu avec lui. Unissez votre cœur au sien. *Conserva, fili mi, præcepta patris tui* ^(a).

(a) *Prov.* VI. 20.

(1) Fénelon avoit donné au Duc de Bourgogne un reliquaire qui contenoit un morceau de la mâchoire de saint Louis. Voy. ci-après la Lettre du 8 mars 1712.

37.

DU DUC DE BOURGOGNE A FÉNELON.

Il se réjouit dans l'espérance d'avoir bientôt une entrevue avec
l'archevêque de Cambrai.

A Péronne, le 25 avril, à 7 heures (1702.)

JE ne puis me sentir si près de vous, sans vous en témoigner ma joie, et en même temps celle que me cause la permission que le Roi m'a donnée de vous voir en passant. Il y a mis néanmoins la condition de ne vous point parler en particulier; mais je suivrai cet ordre, et néanmoins pourrai vous entretenir tant que je voudrai, puisque j'aurai avec moi Saurmery, qui sera le tiers de notre première entrevue, après cinq ans de séparation. C'est assez vous en dire, de vous le nommer, et vous le connoissez mieux que moi pour un homme très-sûr, et, qui plus est, fort votre ami. Trouvez-vous donc, je vous prie, à la maison où je changerai de chevaux, sur les huit heures ou huit heures et demie. Si par hasard trop de discrétion vous avoit fait aller au Câteau, je vous donne le rendez-vous pour le retour, en vous assurant que rien n'a jamais pu diminuer ni ne diminuera jamais la sincère amitié que j'ai pour vous.

38.

DU DUC DE BOURGOGNE AU MARQUIS DE
DENONVILLE.

Il lui témoigne le désir qu'il a de glorifier Dieu par sa conduite.

Du camp de Santen (1), 29 mai 1702.

J'AI reçu avec plaisir la lettre que vous m'avez écrite, et y ai reconnu le véritable attachement d'un cœur aussi bon et aussi droit que le vôtre. Rien ne m'est certainement plus agréable, que de voir qu'on trouve que je fasse bien. Cependant ce n'est pas grand chose que de réussir devant les hommes; et je tâche principalement à faire bien devant Dieu de toutes sortes de manières. C'est là mon principal objet; et je vous en parle, parce que je sais que cette matière vous fait plaisir. Vous ne sauriez me donner de plus grande marque d'attachement et de zèle, qu'en continuant de le prier, comme vous faites, qu'il lui plaise me protéger spirituellement surtout, et ne permettre pas que je m'écarte jamais de son service. Soyez toujours persuadé, je vous prie, de l'estime et de l'amitié que j'ai pour vous. Je suis très-content de votre fils.

(1) Santen est une petite ville d'Allemagne, à trois lieues nord-est de Clèves.

39 * * .

DE FÉNELON AU DUC DE CHEVREUSE.

Il l'engage à entrer en correspondance avec M. de Bagnols, qui peut lui donner des instructions très-utiles pour le service du Roi.

A Cambrai, 22 juin 1702.

JE crois, mon bon duc, vous devoir dire ce que M. de Bagnols m'a prié de vous faire savoir. Il souhaiteroit de vous pouvoir écrire en secret, et par des voies sûres, pour diverses choses très-importantes au service du Roi, qu'il croit nécessaire que vous sachiez par rapport au pays où il est. Il attend de savoir si vous le trouverez bon. Ce commerce de lettres ne vous exposera en aucune façon. 1° Il ne passera jamais par les hasards de la poste. 2° Vous ne serez jamais obligé de répondre rien qui ne pût être vu de tout le monde, si les lettres étoient ouvertes. 3° Il ne veut que vous informer du véritable intérêt du Roi sur les principaux points, afin que vous soyez plus en état de donner votre avis dans le conseil pour le bon succès des affaires. S'il y avoit en tout cela quelque péril, il seroit sur lui, et non pas sur vous; car c'est lui qui s'expliquera sur toutes choses, et vous ne ferez qu'examiner ce qu'il vous aura mandé. 4° Il ne s'agira point des affaires du jansénisme; il proteste qu'il ne veut s'en mêler ni directement, ni indirectement; et il n'a garde de vous rien proposer là-dessus. D'ailleurs, c'est une

bonne et forte tête dans les affaires : en parlant peu, il fait beaucoup. Ses manières sont douces, modérées, insinuantes. Il connoît bien les hommes, les ménage, et s'accommode avec eux. Il est né pour les affaires, et elles lui coûtent beaucoup moins de travail qu'à un autre. Il a fort étudié les inclinations, les mœurs, le génie, les lois et les intérêts de ce pays : s'il y a un Français aimé à Bruxelles, sans doute c'est lui. Vous pouvez donc, mon bon duc, tirer de grandes lumières de ses lettres, et elles ne peuvent vous causer aucun inconvénient ; c'est même, si je ne me trompe, le moins que vous puissiez accorder à un homme de ce poids, de cette capacité et de cette expérience, et qui est si avant dans les affaires des Pays-Bas, que de recevoir d'une manière favorable et obligeante les lettres qu'il souhaite de vous écrire en secret pour le bien du service. Il prétend que les affaires ont un très-pressant besoin qu'on ouvre les yeux sur beaucoup de choses qu'il faut redresser, et qu'on se hâte de prévenir divers grands mécomptes. Tout ce que vous recevrez de lui sera net, juste, précis, court et exact ; du moins je n'ai rien vu de lui qui ne portât ce caractère. Je me suis borné à écouter ce qu'il a bien voulu me dire en conversation : mais je ne lui ai demandé aucun détail ; car il ne me convient point d'entrer dans les affaires, et il me suffit de vous supplier d'accepter le commerce qu'il vous demande, sans autre engagement de votre part, que d'examiner ses pensées, et de n'en suivre aucune qu'autant que vous le croirez utile au service du Roi. Vous verrez en détail quelle attention chaque chose mé-

ritera. Je vous demande seulement la grâce de me faire savoir, par la première voie sûre qui se présentera, que vous agréiez qu'il vous écrive. Ajoutez-y, s'il vous plaît, des marques de considération et d'estime pour sa personne, afin que je sois par là en état de lui faire une réponse honnête et obligeante : j'aurai soin d'en mesurer les termes de manière que vous n'y soyez ni nommé ni désigné, et que ma lettre pût en toute extrémité être lue de tout le monde, sans aucun inconvénient pour vous.

40 **.

AU MÊME.

Sur la conduite que le Duc de Bourgogne doit tenir à la cour, et sur les rapports du duc de Chevreuse avec M. de Bagnols.

A Cambrai, 9 juillet 1702.

LA bonne duchesse est arrivée ici, mon bon duc, avec toute la santé qu'on pouvoit espérer d'elle : elle y paroît avoir le cœur assez content, et j'espère que ce voyage ne lui fera point de mal. Il m'est impossible de vous répondre aujourd'hui sur votre mémoire touchant mademoiselle votre sœur. Depuis l'arrivée de la bonne duchesse, je n'ai pas eu un moment pour le lire : c'est ici aujourd'hui une fête qui m'a tenu en continuel office et sujétion. Je vous rendrai compte de votre mémoire au plus tôt. Ce que j'ai appris par des voies non suspectes, marque que M. le Duc de Bourgogne fait au-delà de tout ce qu'on auroit pu espérer, et qu'il est soutenu contre

ses défauts naturels par l'esprit de piété. Il faut que cette expérience l'engage à commencer sur un nouveau ton à la cour, quand il y retournera : s'il ne s'établit sur ce nouveau pied en arrivant, il retombera dans l'état où il étoit, et tout l'ouvrage de l'armée sera perdu. Deux jours mal passés à Versailles l'aviliront. Si au contraire il soutient la réputation qu'il vient d'acquérir ; si on le trouve affable, obligant, attentif, à Versailles comme à l'armée ; s'il y conserve partout une certaine dignité sans hauteur ni humeur sauvage, même avec ceux qui ont été les moins prévenus en sa faveur, vous verrez que le public lui en saura bon gré, et que les personnes même les plus dégoûtées ne pourront s'empêcher de sentir son mérite. Quand il voudra s'en donner la peine, il se fera considérer de tout le monde : il n'a besoin que d'agir par religion ; cette vue soutiendra tout.

J'ai envoyé votre petite lettre ostensible à M. de Bagnols. Je compte, comme vous, qu'il est très-dévoué à un parti que nous n'aimons ni vous ni moi : mais qu'importe ? il est très-éclairé dans les affaires ; vous profiterez de ses vues, et ne croirez rien sans preuve. Je vous supplie seulement de lui témoigner l'ouverture et l'estime qui peut être sincère en vous pour lui en un certain degré. A l'égard de M. de Bergheik, il a ébloui M. le maréchal de Boufflers et M. de Puységur ; mais tous les honnêtes gens du pays le croient un homme très-dangereux : il a de l'esprit, de la souplesse ; il flatte, il fait le zélé : mais approfondissez. Je suis bien en peine de votre santé ; ménagez-la, au nom de Dieu.

44 **.

AU MÊME.

Sur le même sujet.

A Cambrai, 24 juillet 1702.

DIEU soit votre lumière, mon bon duc, votre conseil, votre parole, votre force, et surtout votre sagesse, en sorte que vous n'en ayez point d'autre que la sienne, qui est la seule véritable et sûre. Au nom de Dieu, mon bon duc, tâchez de faire en sorte que M. le Duc de Bourgogne soutienne ces merveilleux commencemens. Je souhaite qu'il retourne à Versailles le plus tard qu'il se pourra, et qu'il s'affermisse dans sa bonne conduite avant que d'y retourner. Si, en y arrivant, il retomboit dans les défauts dont il paroît guéri, on croiroit qu'il n'a fait qu'un effort passager, qu'il n'est pas capable de se soutenir, et il demeureroit dans un triste état. Si au contraire il fait à Versailles ce qu'il fait à l'armée, il sera estimé, admiré du public, et toutes les critiques tomberont. L'inclination publique est toute pour lui; c'est une grande avance: tout est défriché; il n'y a qu'à ne rien détruire. Ce qu'il fait si bien à l'armée, ne peut-il pas le faire à la cour? l'un n'est pas plus contraignant que l'autre.

Bon soir, mon bon duc; nous sommes ici gens qui vous aiment de tout leur cœur. Si vous étiez au mi-

lien de nous, nous vous réjouirions, et élargirions le cœur; vous vous en porteriez mieux. Ayez soin de votre santé.

42.

DU DUC DE BOURGOGNE A FÉNELON.

Il l'assure de son amitié, et se recommande à ses prières.

A Malines, le 6 septembre 1702.

JE ne saurois repasser à portée de vous, sans vous témoigner le déplaisir que j'ai de ne point user de ma permission, et de ne point vous revoir, ainsi que je l'avois espéré. Cette lettre vous sera rendue par un moyen sûr : ne chargez point de réponse par écrit celui qui vous la rendra; et si vous m'en faites, que ce soit par M. de Beauvilliers, sans y mettre de dessus. Je vous prie d'être persuadé de la continuation de mon amitié pour vous, qui assurément ne peut être plus vive, et qui a toujours été telle, comme je ne crois pas que vous en doutiez, et de vous ressouvenir incessamment de moi dans vos prières. Peut-être sera-t-il encore mieux que je ne vous voie pas la veille ou le jour même que j'arriverois à Versailles. Cela n'est pas la même chose, quand on doit être quelque temps dehors, et les idées sont plus effacées. Adieu, mon cher archevêque; il n'est pas besoin de vous recommander le secret sur cette lettre, ni de vous assurer de la tendre amitié que je conserverai en Dieu pour un homme à qui j'ai tant d'obligations qu'à vous.

modérer là-dessus, mais que l'expérience vous a contraint de croire qu'il y a du venin caché presque partout? Vous lui donneriez peut-être un peu à penser. S'il vous pressoit de vous expliquer, vous pourriez lui faire entendre, sans nommer personne, que le parti est relevé depuis quelques années, et qu'il trouve de la protection partout.

Vous savez ce que je vous ai souvent proposé sur les pas à faire, ou à ne faire pas. Je ne demande point que vous forciez votre timidité par des efforts humains, et qui surpasseroient peut-être vos ressources présentes auprès du Roi; vous agiriez de cette sorte autant contre votre grâce, que contre votre naturel: mais je voudrois seulement que vous laissassiez tomber toutes vos réflexions de sagesse, que vous n'eussiez aucun égard à tout ce que vous connoîtrez devant Dieu de votre timidité naturelle, et que vous fissiez et dissiez simplement, en chaque occasion de providence, ce que l'esprit de grâce vous inspireroit alors. Je ne voudrois aucune démarche extraordinaire et démesurée par une espèce d'enthousiasme; c'est ce qui n'est point de votre grâce, et où vous courriez risque de prendre une chaleur d'imagination pour un mouvement de Dieu: je ne voudrois que parler modérément, et selon les règles communes, quand Dieu vous en donneroit l'ouverture au dehors, avec une certaine pente du dedans, contre laquelle vous n'auriez que des réflexions humaines et intéressées. On se flatte quelquefois, et on se ménage trop par politique timide, sous le beau prétexte de se réserver pour de grandes occasions, qui ne viendront peut-être jamais; et, dans le fond, on re-

cherche sa sûreté et son repos : mais on ne voit pas ce repli du fond de son cœur, et on croit n'agir que pour le bien général, dont on a en effet le zèle sincère. Moins vous vous écoutez pour écouter Dieu paisiblement en chaque chose, plus vous sentirez votre cœur s'élargir, et votre force s'augmenter : *mutaberis in alium virum* ^(a). Faites-en l'essai, si vous osez. Ceux qui croiront, verront les fleuves d'eau vive couler de leurs entrailles; mais vous ne recevrez que suivant la mesure de votre foi. C'est le peu de foi qui resserre le cœur; c'est l'abandon à Dieu qui le soulage et qui en étend la capacité. Saint Paul dit ^(e), *dilatamini*, élargissez-vous. Dieu ne demande que de vous en épargner la peine; laissez-le faire, il vous élargira lui-même, pourvu que vous ne repoussiez pas son opération, en écoutant vos réflexions inquiètes ou celles d'autrui.

45 * *

AU DUC DE BEAUVILLIERS ⁽¹⁾.

Sur la conduite qu'il doit tenir avec le Duc de Bourgogne; et sur le progrès des nouvelles doctrines.

Au Câteau-Cambresis, ce 5 octobre (1702.)

N'AGISSEZ point, je vous en conjure, mon bon duc, avec M. le Duc de Bourgogne par des vues de

(a) *I Reg.* x. 6. — (e) *II Cor.* vi. 13.

(1) Le P. de Querbeuf a mis cette lettre parmi celles de Fénelon au duc de Chevreuse (tom. VI, pag 287). Nous la croyons plutôt adressée au duc de Beauvilliers, dont la femme est certainement désignée par la *bonne petite duchesse*.

politique, ni par des prévoyances inquiètes, ni par des arrangemens humains, ni par des recherches secrètes de votre sûreté, ni par confiance en sa discrétion naturelle : tout vous manqueroit au besoin, si vous agissiez par ces industries. Agissez avec lui tranquillement, sans inquiétude, et dans une simple présence de Dieu : ne le recherchez point trop ; laissez-le venir à vous ; ne le ménagez point par faiblesse. D'un autre côté, ne gardez aucune autorité à contre-temps ; ne le gênez point ; ne lui faites point de morales importunes : dites-lui simplement, courtement, et de la manière la plus douce, les vérités qu'il voudra savoir. Ne lui en dites jamais beaucoup à la fois ; ne les dites que selon le besoin et l'ouverture de son cœur. Tenez-vous à portée de pouvoir dans la suite devenir un lien de concorde entre lui et madame la duchesse de Bourgogne, si la Providence y dispose les choses : soyez de même à l'égard du Roi.

Ce que je vous demande instamment, et au nom de Dieu, c'est de veiller pour tout ce qui a rapport à la religion, et d'être l'homme de Dieu pour écarter tout ce qui peut augmenter le danger de l'Église. Mais ouvrez-vous à très-peu de personnes là-dessus ; et agissez en silence, pour tâcher de saper les fondemens d'une cabale si accréditée.

La bonne petite duchesse me paroît aller bien droit devant Dieu, selon sa grâce ; elle est simple, elle est ferme. Comme elle est bien détachée du monde, elle voit par une sagesse de grâce ce qu'il y a à voir en chaque chose. Le pays où vous êtes court risque de les faire voir autrement. Si on n'y

a point de désirs, du moins on y a des craintes; et en voilà assez pour donner des vues moins pures : on se fait des raisons pour se flatter dans ses petits attachemens. Je prie Dieu qu'il vous garantisse de tels pièges : *inoriamur in simplicitate nostra* ^(a). Nul terme ne peut exprimer, mon très-bon et très-cher duc, avec quels sentimens je vous suis dévoué pour la vie et pour la mort.

46.

A U M Ê M E.

Avis touchans pour le Duc de Bourgogne. Sur le marquis de Puysegur et l'intendant de Flandre.

A Cambrai, 27 janvier 1703.

VOULEZ-VOUS bien, mon bon duc, que je vous souhaite une bonne année? Portez-vous bien. Point de remède, un peu de repos, de liberté et de gaité d'esprit. Ce qui mettra votre cœur au large, soulagera aussi votre corps, et soutiendra votre santé. La joie est un baume de vie qui renouvelle le sang et les esprits. *La tristesse*, dit l'Écriture ^(e), *desseche les os*. Ne faites que ce que vous pouvez : Dieu fera le reste bien mieux que vous. Ayez soin de l'intérieur encore plus que de l'extérieur de M. le D. de B. (*Duc de Bourgogne*). Il faut nourrir son cœur, et le réveiller à propos sur la vie de grâce,

(a) *1 Machab. 12. 37.* — (e) *Prov. XVII. 22*

afin que les goûts naturels, la vivacité de ses passions et le torrent du monde, ne l'entraînent pas. Je ne lui compte pas tant d'avoir méprisé le monde, quand le monde étoit contre lui, que je lui compterais de vivre détaché du monde, quand le monde lui applaudit, et le recherche avec empressement. Il faut bien faire vers le monde, sans y tenir; et c'est de quoi on ne vient point à bout, si Dieu ne soutient par sa main toute-puissante un homme, comme s'il étoit suspendu en l'air. Qu'y a-t-il de plus flatteur, que d'être né un si grand prince, et cependant de ne devoir les hommages du public qu'à sa bonne conduite et à ses talens, comme si on étoit un particulier? Mais quel malheur si on s'appuyoit sur ce foible roseau! L'estime des hommes vains est vaine, et elle se perd en un jour. Si ce prince étoit livré à son propre cœur, loin de Dieu et de l'ordre des grâces qu'il a éprouvées, tout se dessècherait pour lui; et le monde même, qui lui auroit fait oublier Dieu, serviroit à Dieu d'instrument pour le venger de son ingratitude. J'aimerois mieux mourir, que d'apprendre jamais une si déplorable nouvelle. Il est certain qu'en manquant à Dieu, il tomberoit dans un état où il manqueroit ensuite bientôt au monde, et où le monde se dégoûteroit promptement de lui.

Puységur a passé ici, et m'a dit diverses choses qui m'ont paru fort bonnes. Il est capital, si je ne me trompe, que vous preniez des mesures justes pour la campagne de M. le Duc de B.

Je vous envoie une lettre de M. de Bagnols, qui est charmé d'une réponse que vous lui avez faite. Je

ne sais rien sur les affaires; mais, quoique M. de Bagnols ne soit pas sans défauts, il me paroît avoir la tête bonne, et ses lumières méritent qu'on les reçoive avec attention. Il voit de près, et voit fort bien.

Pour moi, je ne vois rien, et ne veux rien voir que Dieu, qui est tout, et les hommes rien. C'est dans notre tout, mon bon duc, que je serai tout dévoué à vous et aux vôtres jusqu'à la mort.

47.

DU DUC DE CHEVREUSE A FÉNELON.

Il l'engage à préparer un mandement sur le *Cas de conscience* (v).

A Dampierre, ce 16 mai 1703.

VOICI, mon bon archevêque, un paquet que le B. D. (*Duc de Beauvilliers*) me charge de vous envoyer, en l'adressant au capitaine de Chaulnes, avec ordre de vous le faire porter par un exprès, qui ne saura, non plus que le capitaine, que ce paquet vienne de lui. J'exécute à la lettre ce qu'il désire, et vous n'aurez qu'à remettre la réponse au porteur, avec une double enveloppe, dont l'apparente me sera adressée. La voie est sûre, parce que l'exprès qui porte de Versailles le paquet au capitaine de Chaulnes, attendra à Chaulnes même la réponse.

Vous trouverez aussi, sous mon enveloppe, deux paquets de la P. D. (*Duchesse de Beauvilliers*), et du P. Ab. (*de Langeron*), qui sont ici pour quel-

(1) Fénelon publia en effet, le 10 février 1704, sa première *Instruction sur le cas de Conscience*.

ques 'jours. Nous avons chargé le dernier de n'oublier aucune des objections faisables contre son idée du canon (qui paroît démonstrative pour l'infailibilité sur la décision des sens), afin que vous jugiez si elle est telle en effet ⁽²⁾, et que vous n'oubliiez aucune de ces objections qu'il faudra prévenir dans un mandement; car il y a toute apparence que, soit par la réception du bref ⁽³⁾ (encore indécise), soit même sans cela, il sera à propos que vous en fassiez un, à l'exemple de plusieurs autres évêques, en prenant, par rapport à nos libertés, les mesures et restrictions convenables, dont le défaut fait maintenant attaquer et défendre par le Parlement le mandement de M. l'évêque de Clermont. Vous n'êtes pas à la vérité de l'église Gallicane ⁽⁴⁾, ni du ressort du Parlement de Paris; mais vous ne laissez pas, comme sujet du Roi dans votre métropole, d'avoir des mesures considérables à garder sur ce sujet. Je n'en dirai pas davantage, de peur de raisonner par-de là le nécessaire. Ce que vous mande le P. Ab. est le résultat de ses conférences avec M. Quinot, qui est ici avec sa jeune compagnie.

Je suis plus content que jamais de la B. P. D. (*Duchesse de Beauvilliers.*) J'y trouve le même esprit

(2) Pour l'intelligence de ce passage, voyez la première *Instruction sur le Cas de conscience*, n. 5; ci-dessus, tome X, pag. 33 et suiv.

(3) Ce Bref de Clément XI, du 12 février 1703, étoit contre le *Cas de conscience*. Quelques difficultés de forme empêchèrent Louis XIV de lui donner le sceau de l'autorité royale; mais le Pape leva bientôt toutes les difficultés par la Bulle *Vineam Domini*, du 15 juillet 1705.

(4) L'archevêché de Cambrai, et plusieurs autres diocèses des provinces réunies à la France depuis environ deux siècles, n'étoient point réputés du clergé de France, et n'avoient aucune part au gouvernement temporel du clergé.

de conduite qu'elle a reçu de vous, avec une simplicité et une lumière merveilleuse. Rien de ce qui devroit la toucher ou peiner ne semble aller à son fond.

Je me suis chargé de vous dire quel plaisir madame de Chevreuse se fait de vous voir dans le mois d'août ou septembre prochain, si rien ne vous empêche d'aller à Chaulnes, suivant notre projet, et je vous embrasse ici par avance, mon très-cher archevêque, de toute l'étendue de mon cœur.

48.

DU MÊME AU MÊME.

Il explique ses sentimens sur l'infailibilité de l'Eglise touchant les faits dogmatiques, et sur la grâce efficace par elle-même.

A Dampierre, le 2 juin 1703.

DANS la pensée qu'il peut y avoir à Paris d'un jour à l'autre quelque voie sûre pour vous écrire, mon très-cher archevêque, j'envoie à tout hasard cette lettre au B. P. Ab. (*de Langeron.*) Je n'ai point encore eu de ses nouvelles depuis que je lui ai fait remettre en main propre vos deux paquets; mais votre lettre m'apprend que vous n'êtes ébranlé par aucune difficulté, sur l'infailibilité de l'Église touchant les faits doctrinaux, et que vous en croyez même la démonstration aussi claire que courte. Cela m'a fait un grand plaisir; car il me sembloit qu'il auroit manqué à l'Église quelque chose de nécessaire pour conserver le dépôt de la révélation, si elle n'avoit pas eu une autorité infailible pour décider de tout ce qui

y est conforme ou contraire, en quelque auteur qu'il se trouve; et les propositions que nous vous avons envoyées, nous ont paru prouver sans réplique cette infailibilité. Il est étonnant que l'Église ne s'en soit jamais expliquée ⁽¹⁾; (ce qui vient sans doute de ce qu'il n'y en a pas eu de nécessité jusqu'à présent) et il ne l'est pas moins, non-seulement de ce qu'avant l'affaire du jansénisme aucun auteur catholique ne l'a jamais enseignée, mais encore que, depuis cette grande affaire, il y en ait eu si peu qui l'aient soutenue parmi même les adversaires des Jansénistes. Par tout ce qui me revient maintenant, la plus grande partie des évêques et des théologiens tiennent au plus la nécessité d'une soumission du jugement de chaque particulier à celui de l'Église, comme infiniment plus clairvoyante, c'est-à-dire, d'une foi simplement humaine; et il faut, pour les amener plus loin, une lettre pastorale qui prouve l'infailibilité divine par des raisons claires, décisives et sans réplique. C'est ce que voudra faire M. l'évêque de Ch. (*Chartres*), et ce qu'il ne fera point. Le P. Ab. vous en pourra, je crois, mander maintenant des nouvelles plus précises; mais c'est ce que Dieu vous demande, à ce que je crois.

(1) Le duc de Chevreuse se trompe en disant que l'Église ne s'est jamais expliquée sur son infailibilité dans le jugement des faits dogmatiques. Fénelon a victorieusement démontré, dans ses *Instructions pastorales*, (Voy. tom. x et suiv. des *Œuvres*,) que l'Église a toujours exercé une autorité infailible et souveraine dans le jugement des faits doctrinaux. Au reste, le duc de Chevreuse a bien raison d'observer qu'il auroit manqué à l'Église quelque chose de nécessaire pour conserver le dépôt de la révélation, si elle n'avoit pas une autorité infailible pour décider de tout ce qui y est conforme ou contraire, en quelque auteur qu'il se trouve.

A mon égard, mon bon archevêque, je suis pleinement persuadé de tout ce que vous me marquez sur les Jansénistes à la fin de votre lettre. Je vois la nécessité de les décréditer dans le public, en les poussant dans leurs derniers détours, pour les rendre visibles à tout le monde. Je vois aussi qu'on ne peut se fier à eux, et par conséquent qu'on ne doit les laisser en aucune place d'autorité. Enfin, j'espère que l'éclat que Dieu permet maintenant, à l'occasion du *Cas de conscience*, ne finira que par une décision de l'Église sur cette importante matière; et rien n'y peut contribuer davantage, que le mandement approfondi que vous ferez pour démontrer la vérité, nonobstant l'habitude universelle où l'on est de penser autrement.

Il seroit même à souhaiter que l'Église en vînt jusqu'à décider ce qui est catholique, et ce qui ne l'est pas, dans ce qu'on entend par l'expression de *grâce efficace par elle-même*; car la délectation victorieuse jansénienne, la prédétermination des nouveaux Thomistes, la congruité même qui emporteroit infailliblement par sa nature le consentement de la volonté, forment une vraie nécessité qui ôte le pouvoir effectif de *dissentir*, et par conséquent la liberté requise pour mériter et démériter. On ne peut donc, ce me semble, éviter une espèce de science moyenne, c'est-à-dire, il faut joindre la prescience de Dieu avec sa grâce, pour former la grâce efficace; et il faut aussi marquer précisément en quel sens elle peut être appelée *efficace par elle-même*, si l'on veut conserver cette expression, qui (quoique peu ancienne et peu nécessaire) ne doit peut-être pas être rejetée,

à cause de l'usage presque universel des docteurs catholiques des derniers siècles, hors les Jésuites.

Je ne vous parlerai point de l'affaire de M. Couet; car notre P. Ab. vous en mandera des nouvelles plus fraîches quand cette lettre partira, et la chose est encore indécise. Mais (entre nous et sous le secret, s'il vous plaît) ayant été engagé à le voir par son archevêque, je l'ai entretenu amplement exprès sur toute la matière pour le sonder; et, quoiqu'il tienne effectivement les principes des nouveaux Thomistes sur la liberté, opposés à ceux de Jansénius, il est pourtant vrai qu'il ne croit pas la doctrine de cet évêque hérétique, parce qu'il y suppose des correctifs suffisans pour la retenir dans des bornes catholiques. Ainsi vous voyez que, si on le pousse jusque-là, (et M. l'évêque de Chartres n'y manquera pas) il deviendra assez suspect pour n'être pas laissé dans sa place ⁽²⁾.

Au reste, mon très-bon archevêque, je n'ai point pensé à vous proposer de venir à Chaulnes; mais bien de vous aller voir de là à Cambrai, ou au Câteau, vers la fin du mois d'août; car, quoique vous ne soyez pas retenu dans les bornes de votre diocèse ⁽³⁾, il ne conviendrait pas que vous en sortissiez sans des raisons très-fortes; et un petit voyage, ou

(2) Voyez, sur cette affaire, *l'Histoire de Bossuet*, liv. XIII, n. 4, tom. IV.

(3) On voit ici que, quoique Fénelon ne fût pas précisément exilé dans les limites de son diocèse, il n'osoit pas encore se permettre d'en sortir, pour aller voir, même à une très-petite distance, un de ses plus chers et de ses plus anciens amis. Cependant la suite de cette correspondance montre qu'il en obtint ou qu'il en supposa depuis la permission.

plutôt une promenade de Chaulnes à Cambrai, sera sans éclat. Nous en concerterons le temps précis quand il sera plus proche, et nous l'attendrons, madame de Chevreuse et moi, avec toute l'impatience que nous donnent une amitié et un dévouement pour vous sans bornes, en celui à qui tout doit être uniquement rapporté.

49.

DU DUC DE BOURGOGNE A FÉNELON.

Il lui rend compte de son état intérieur.

A Fontainebleau, le 28 septembre 1703.

LE côté où j'ai été cette année n'a pas été compatible avec le rendez-vous que je vous avois donné la dernière. Mais je trouve l'occasion favorable de vous écrire ce mot par ma voie ordinaire : vous me ferez réponse de même quand il repassera. Ma volonté d'être à Dieu se conserve, et même se fortifie dans le fond ; mais elle est traversée par beaucoup de fautes et de dissipation. Redoublez donc, je vous prie, vos prières pour moi. J'en ai plus de besoin que jamais, étant toujours aussi foible et aussi misérable : je le reconnois tous les jours de plus en plus. Je regarde cependant cette lumière comme venant de Dieu, qui me soutient toujours, et ne m'abandonne pas absolument, quoique souvent je ne sente que de la froideur et de la paresse, qu'il faut tâcher de surmonter moyennant sa grâce. J'ai eu aussi depuis quelque temps

des scrupules , qui quelquefois m'ont fait de la peine. Voilà à peu près l'état où je suis présentement. Aidez-moi donc de vos conseils et de vos prières. Pour vous, vous êtes tous les jours nommément dans les miennes. Vous croyez bien que ce n'est pas tout haut. Remerciez Dieu aussi des bons succès dont il nous a favorisés, et demandez-lui la continuation de sa protection dans une situation où les affaires en ont un pressant besoin. Je ne vous dirai rien de ce que je sens à votre égard : je suis toujours le même, et désirerois bien que ce ne fût pas à aller en Flandres, ou non, qu'il tint de vous voir ou ne vous voir pas. Tout cela sera quand Dieu voudra. Si l'abbé de L. (*Langeron*) est à Cambrai, dites-lui un petit mot de ma part, en lui recommandant le secret.

50* A.

DE FÉNELON AU DUC DE BEAUVILLIERS ⁽¹⁾.

Avis au duc pour le règlement de son intérieur, et pour la conduite du Duc de Bourgogne.

A Cambrai, 4 novembre 1703.

JE profite avec beaucoup de joie, mon bon duc, de l'occasion de M. de Denonville, pour vous souhaiter santé, paix, joie et fidélité à Dieu, avec largeur de cœur dans toutes les épines de votre état. Plus les

(1) Cette lettre manque dans l'édition du P. de Querbeuf. On la trouve cependant, sauf quelques retranchemens, dans les *Œuvr. Spirit.* 1740 ; tom. IV, pag. 471.

affaires deviennent difficiles, plus vous devez y agir avec foi.

Ne hésitez point par respect humain; ne prenez aucun parti, ni par timidité naturelle, ni par un certain sentiment soudain, qui pourroit ne venir que de vivacité d'imagination; mais par la pente du fond de votre cœur devant Dieu seul, après que vous avez écouté sans prévention les raisons des hommes. Ménagez beaucoup votre santé, qui est très-délicate, et qui pourroit très-facilement s'altérer. Non-seulement l'effort d'un grand travail épuise, mais encore une suite d'occupations tristes et gênantes accablent insensiblement. L'ennui et la sujétion minent sourdement la santé. Il faut se relâcher et s'égayer; la joie met dans le sang un baume de vie. *La tristesse dessèche les os*; c'est le Saint-Esprit même qui nous en avertit ^(a).

Je suis ravi de tout ce que j'entends dire de M^{gr} le D. de B. (*Duc de Bourgogne.*) Tâchez de faire en sorte que ceux qui en sont charmés à l'armée le retrouvent le même à la cour. Je sais qu'il y a des différences inévitables; mais il faut rapprocher ces deux états le plus qu'on peut. Il faut que le vrai bien vienne en lui par le dedans, et se répande ensuite au dehors. Il en est de la grâce pour l'ame, comme des alimens pour le corps. Un homme qui voudroit nourrir ses bras et ses jambes, en y appliquant la substance des meilleurs alimens, ne se donneroit jamais aucun embonpoint; il faut que tout commence par le centre, que tout soit digéré d'abord dans

(a) *Prov. XVII. 22.*

l'estomac, qu'il devienne chyle, sang, et enfin vraie chair. C'est du dedans le plus intime que se distribue la nourriture de toutes les parties extérieures. L'oraison est, comme l'estomac, l'instrument de toute digestion. C'est l'amour qui digère tout, qui fait tout sien, et qui incorpore à soi tout ce qu'il reçoit; c'est lui qui nourrit tout l'extérieur de l'homme dans la pratique des vertus. Comme l'estomac fait de la chair, du sang, des esprits pour les bras, pour les mains, pour les jambes et pour les pieds, de même l'amour dans l'oraison renouvelle l'esprit de vie pour toute la conduite. Il fait de la patience, de la douceur, de l'humilité, de la chasteté, de la sobriété, du désintéressement, de la sincérité, et généralement de toutes les autres vertus autant qu'il en faut pour réparer les épuisemens journaliers. Si vous voulez appliquer les vertus par le dehors, vous ne faites qu'une symétrie gênante, qu'un arrangement superstitieux, qu'un amas d'œuvres légales et judaïques, qu'un ouvrage inanimé. C'est un sépulcre blanchi : le dehors est une décoration de marbre, où toutes les vertus sont en bas-relief; mais au dedans il n'y a que des ossements de morts. Le dedans est sans vie; tout y est squelette; tout y est desséché, faute de l'onction du Saint-Esprit. Il ne faut donc pas vouloir mettre l'amour au dedans par la multitude des pratiques entassées au dehors avec scrupule; mais il faut, au contraire, que le principe intérieur d'amour, cultivé par l'oraison à certaines heures, et entretenu par la présence familière de Dieu dans la journée, porte la nourriture du centre aux membres exté-

rieurs, et fasse exercer avec simplicité, en chaque occasion, chaque vertu convenable pour ce moment-là. Voilà, mon bon duc, ce que je souhaite de tout mon cœur, que vous puissiez inspirer à ce prince, qui est si cher à Dieu. La piété, prise ainsi, devient douce, commode, simple, exacte, ferme, sans être ni scrupuleuse ni âpre. Ayez soin de sa santé : il manquera à Dieu, s'il ne ménage pas ses forces.

Je vous suis toujours dévoué sans réserve comme je le dois.

51 * *.

(AU DUC DE CHEVREUSE.)

Portrait de l'Electeur de Bavière (1).

M. l'Électeur m'a paru doux, poli, modeste, et glorieux dans sa modestie. Il étoit embarrassé avec moi, comme un homme qui en craint un autre sur sa réputation d'esprit. Il vouloit néanmoins faire bien pour me contenter; d'ailleurs il me paroissoit n'oser en faire trop, et il regardoit toujours par-dessus mon épaule M. le marquis de Bedmar, qui est, dit-on, dans une cabale opposée à la sienne. Comme ce marquis est un Espagnol naturel, qui a la confiance de

(1) Nous ignorons la date de cette lettre. On ne peut guère douter qu'elle n'ait été adressée au duc de Chevreuse. L'Electeur de Bavière, dont il est ici question, est Maximilien-Emmanuel, frère de Joseph-Clément, Electeur de Cologne. Il étoit, depuis 1692, gouverneur des Pays-Bas, pour le Roi d'Espagne. Les deux frères prirent en 1703 le parti de Louis XIV, dans la guerre de la succession.

la cour de Madrid, l'Électeur consultoit toujours ses yeux avant que de me faire les avances qu'il croyoit convenables : M. de Bedmar le pressoit toujours d'augmenter les honnêtetés; tout cela marchoit par ressorts comme des marionnettes. L'Électeur me paroît mou, et d'un génie médiocre, quoiqu'il ne manque pas d'esprit, et qu'il ait beaucoup de qualités aimables. Il est bien prince, c'est-à-dire, foible dans sa conduite, et corrompu dans ses mœurs. Il paroît même que son esprit agit peu sur les violens besoins de l'État qu'il est chargé de soutenir; tout y manque; la misère espagnole surpasse toute imagination. Les places frontières n'ont ni canons ni affûts; les brèches d'Ath ne sont pas encore réparées; tous les remparts sous lesquels on avoit essayé mal à propos de creuser des souterrains, en soutenant la terre par des étaies, sont enfoncés, et on ne songe pas même qu'il soit question de les relever. Les soldats sont tout nuds, et mendient sans cesse; ils n'ont qu'une poignée de ces gueux; la cavalerie entière n'a pas un seul cheval. M. l'Électeur voit toutes ces choses; il s'en console avec ses maîtresses, il passe les jours à la chasse, il joue de la flûte, il achète des tableaux, il s'endette; il ruine son pays, et ne fait aucun bien à celui où il est transplanté; il ne paroît pas même songer aux ennemis qui peuvent le surprendre.

J'oubliois de vous dire qu'il me demanda d'abord, et dans la suite encore plus des nouvelles de M. le Duc de Berri que des autres princes. Je lui dis beaucoup de bien de celui-là; mais je réservai les plus grandes louanges pour M. le Duc de Bourgogne, en ajoutant qu'il avoit beaucoup de ressemblance avec

madame la Dauphine ⁽²⁾. Dieu veuille que la France ne soit point tentée de se prévaloir de la honteuse et incroyable misère de l'Espagne!

52 ** R.

AU VIDAME D'AMIENS,
FILS PUÎNÉ DU DUC DE CHEVREUSE.

Il partage la douleur que lui causoit la perte de son frère aîné, et profite de ce triste événement pour le ramener à une vie plus chrétienne.

22 octobre 1704.

J'AI ressenti, monsieur, avec une grande amertume la perte que vous avez faite; j'en ai encore le cœur malade. Vous avez vu de près, dans un exemple si touchant ⁽¹⁾, la vanité et l'illusion du songe de cette vie. Les hommes tiennent beaucoup au monde; mais le monde ne tient guère à eux. La vie, qui est si fragile pour tous les hommes, l'est infiniment davantage pour ceux de votre profession. Ils n'ont aucun jour d'assuré, quelque santé dont ils jouissent. Ils ne s'occupent que des amusemens de la vie, qu'ils exposent continuellement: ils ne pensent presque jamais à la mort; au-devant de laquelle ils vont, comme si elle ne venoit pas assez vite.

On est sans cesse dans la main de Dieu sans songer à lui, et on se sert de tous ses dons pour l'offen-

(2) La Dauphine étoit sœur de l'Electeur. Elle étoit morte en 1690.

(1) Honoré-Charles, duc de Montfort, frère aîné du vidame d'Amiens, venoit d'être tué dans un combat donné près de Landau, le 9 septembre précédent.

ser. On ne voudroit pas mourir dans sa haine éternelle ; mais on ne veut point vivre dans son amour. On avoue que tout lui est dû, et on ne veut rien faire pour lui. On lui préfère les amusemens qu'on méprise le plus. On n'oseroit nommer les choses qu'on met souvent dans son cœur au-dessus de lui. On connoît l'indignité du monde, et on le sert avec bassesse ; on connoît la grandeur et la bonté infinie de Dieu, et on ne lui donne que de vaines cérémonies. En cet état on est autant contraire à sa raison qu'à la foi.

Vous connoissez la vérité, monsieur ; vous voudriez l'aimer. Vous auriez horreur de mourir comme ceux qu'on appelle honnêtes gens n'ont point de honte de vivre ; mais le torrent vous entraîne. Vous n'êtes pas d'accord avec vous-même, et vous ne pouvez vous résoudre à faire ce qui mettroit la paix dans votre cœur. Que tardez-vous ? Tous les tempéramens qu'on imagine pour se flatter sont faux. Dieu veut tout, et tout lui est dû. Il n'y a ni partage du cœur, ni retardement, que vous puissiez vous permettre. Le moins qu'on puisse faire pour celui de qui on tient tout, et à qui on doit tout, c'est de se livrer à lui de bonne foi. Voulez-vous faire la loi à Dieu ? Voulez-vous lui prescrire des bornes sur votre dépendance ? Voulez-vous lui dire : Je vous trouve assez aimable pour mériter que je vous sacrifie un tel intérêt et un tel plaisir ; mais je ne saurois me résoudre à vous aimer jusqu'à vous sacrifier cet autre amusement ?

Attendez - vous que vos passions soient épuisées pour les lui sacrifier ? Voulez-vous, en attendant que

vos goûts pour le monde s'usent, passer votre vie dans l'ingratitude, dans la résistance au Saint-Esprit, et dans le mépris des bontés de Dieu? Voulez-vous tenter l'horrible événement de ces morts précipitées où Dieu surprend les pécheurs ingrats et endurcis? Il ne s'agit pas seulement de s'abstenir des grands péchés; il faut se tourner sérieusement vers le bien, le faire constamment, ne plus regarder derrière soi, se résoudre à se contraindre de suite, nourrir sa foi de lecture solide, de prière du cœur, et de présence de Dieu dans la journée.

Il faut se défier de sa foiblesse, et plus encore de sa présomption, sans laquelle la foiblesse humilieroit, et feroit sentir le besoin de prier. Il faut craindre et éviter, autant que l'état où l'on est le peut permettre, toute société dangereuse. Quand on n'aime point le mal, on n'en retient ni l'occasion, ni l'apparence, ni le souvenir.

Il faut se mettre en état de recevoir souvent avec fruit et consolation les sacremens, pour sortir d'un état de langueur et de dissipation funeste. On est dégoûté jusqu'au découragement, et jusqu'à la tentation de désespoir: cependant on ne veut point chercher la force où elle est, ni puiser la céleste consolation dans ses sources. O que vous auriez le cœur content, si vous aviez rompu tous vos liens! O que vous béniriez Dieu de vous avoir arraché à vous-même, si ce coup étoit achevé! L'opération est douloureuse; mais la santé qu'elle donne rend heureux. Je prie notre Seigneur de vous donner ce courage: demandez-le lui très-souvent. C'est en lui, monsieur, que je vous suis dévoué sans réserve.

53.

AU DUC DE CHEVREUSE.

Le passage de l'état de dépendance à l'état de liberté, dans les jeunes gens, doit se faire par des changemens successifs et imperceptibles. Liberté qu'il faut laisser à une jeune personne relativement aux spectacles.

13 janvier 1705.

JE ne crois pas, mon bon et très-cher duc, que vous deviez examiner la question qui regarde madame la⁽¹⁾, du côté d'un cas de conscience à décider pour vous. Quoiqu'elle soit fort jeune, et dépendante de vous, il est néanmoins vrai qu'une des plus importantes parties de son éducation est de lui donner peu à peu insensiblement la liberté qu'elle ne devra avoir toute entière qu'à un certain âge. La liberté qu'on donne tout à coup sans mesure à une personne qui a été long-temps gênée, lui donne un goût effréné d'être libre, et la jette presque toujours dans l'excès. Lorsqu'une personne doit être bientôt sur sa foi, il faut la faire passer de la dépendance où elle est, à cette liberté, par un changement qui soit presque imperceptible, comme les nuances des couleurs. La sujétion révolte : la liberté flatte et éblouit. Il faut faire faire peu à peu à une jeune personne des expériences modérées de sa liberté, qui lui fassent sentir que sa liberté n'est point tout ce qu'elle s' imagine, et qu'il y a une illusion ridicule dans le plaisir qu'on se promet en mau-

(1) Sans doute la bru du duc de Chevreuse, femme du vidame d'Amiens
geant

geant le fruit défendu. Je voudrois donc commencer de bonne heure à traiter madame la en grande personne qu'on accoutume à se gouverner, et à n'en abuser pas. Ne lui décidez point qu'elle ira à l'opéra et à la comédie, et ne vous chargez jamais de ce cas de conscience, qu'elle traitera avec son confesseur : mais laissez entrer un peu d'opéra et de comédie, de temps en temps, dans l'étendue de la liberté que vous lui laisserez. Permettez-lui d'aller avec madame de ou avec d'autres personnes qui lui conviennent, et qui la mèneront peut-être quelquefois aux spectacles. Ne faites point semblant de l'ignorer : ne déclarez point que vous l'approuvez ; mais, sans affectation, laissez ces choses dans le train de demi-liberté où vous commencerez à la mettre. Si elle vous en parle, ne vous effarouchez de rien, et n'autorisez rien ; mais renvoyez-la à un bon confesseur, qui ne soit ni relâché ni rigoureux. Elle reconnoitra tout ensemble votre piété ferme, et votre condescendance pour attendre qu'elle se désabuse. Voilà, mon bon duc, ce qui me paroît ne charger ni votre conscience, ni celle de notre bonne duchesse, et qui pourra toucher le cœur de cette jeune personne. Vous verrez l'usage qu'elle fera de cet échantillon de liberté, et vous vous réglerez, pour la suite, sur cette expérience.

Rien ne m'a tant fait de plaisir, que d'apprendre que vous entendez autrement que par le passé les mêmes choses de la vie intérieure, que vous croyiez alors bien entendre. Le maître du dedans instruit bien mieux que ceux du dehors. Quiconque n'a point appris par ces leçons intimes, ne sait rien

comme il faut : c'est la même différence que d'avoir oui parler d'un homme , ou de l'avoir vu. Écoutez sans cesse Dieu au dedans , et ne vous écoutez point. Le silence de l'ame pour écouter Dieu seul fait tout.

54 * * R.

AU VIDAME D'AMIENS.

Il le presse de se donner à Dieu.

28 mai 1705.

JE suis ravi, monsieur, d'apprendre que vous ne vous éloignez point de notre frontière, et que je demeure à portée de vous tourmenter par mes lettres. Je ne veux ni vous flatter ni vous décourager sur l'affaire en question; vous n'aurez de vrai repos, que quand elle sera achevée. La comparaison que vous faites est très-juste; elle dit tout: mais quand on se connoît comme vous vous connoissez, on a grand tort si on ne s'exécute pas soi-même.

Ce que je vous demande n'est pas un effort de courage; c'est seulement de commencer ce que vous voyez bien qui ne sauroit être fait trop tôt, et de ne vous plus écouter vous-même. Vous vous épargnerez beaucoup de douleur et de danger; vous en épargnerez même beaucoup à autrui, en tranchant tout d'un coup. On ne peut adoucir les opérations douloureuses, qu'en les rendant très-promptes; on ne peut même les assurer, quand on se défie sin-

cèrement de soi, comme on doit s'en défier après tant d'expériences, qu'en se mettant d'abord dans l'heureuse nécessité de ne pouvoir plus reculer sous aucun prétexte. Si on veut de bonne foi venir à l'exécution, pourquoi hésite-t-on avec tant de subtilité pour la retarder, et pour la rendre plus difficile? Réservez-vous, chaque jour, un quart d'heure de liberté le matin, et autant vers le soir, pour vous accoutumer à puiser dans la vraie source. Si vous le faites fidèlement, vous serez tout étonné de vous trouver beaucoup plus fort et plus décidé que vous n'oseriez l'espérer. Essayez-le avec persévérance, et vous m'en direz des nouvelles. Je pense à vous, monsieur, dans toutes les heures de la journée : je vous porte au fond de mon cœur, et je ne puis vous exprimer avec quel zèle je vous suis dévoué pour toute ma vie.

55 * * R.

AU MÊME.

Sur le même sujet.

16 juin 1795.

JE ne saurois, monsieur, lire vos lettres, sans être ravi de voir combien vous connoissez l'homme dont vous dépeignez les foiblesses. Vos lettres sont la condamnation formelle de cet ami, s'il ne se corrige pas. Il ne doit jamais oublier la comparai-

son d'une dent, qu'on peut ou arracher tout à coup comme par surprise, ou qu'on décharne peu à peu, et qu'on n'ébranle qu'à plusieurs demi-secousses. Quand on voudroit mettre au rabais ce qu'il faut faire un peu plus tôt ou un peu plus tard, le meilleur marché seroit de s'exécuter brusquement, et sans se donner le loisir de se reconnoître. D'ailleurs il y a dans ce fait particulier une ressource toute singulière, qui favorise les gens lorsqu'ils ne gardent aucune mesure. La vraie sagesse est de n'en avoir aucune en ce point, et de ne se plus écouter. On sera soutenu puissamment, dès qu'on reconnoitra sa foiblesse, et qu'on se jettera entre les bras du véritable ami, sans regarder derrière soi.

Ne craignez point les ennemis qui se déchainent. Leurs discours n'ont rien que de méprisable : méprisez-les ; ils vous estimeront bientôt. Soyez simple et vrai, doux, modéré, commode, appliqué à tous vos devoirs, réservé pour l'essentiel, sans affectation ; chacun se taira bientôt, et vous fera justice. Je ne saurois vous oublier, quand je suis avec l'ami auquel vous vous confiez ; je fais tout ce que vous me marquez là-dessus. Rien ne peut surpasser mon attachement.



56 ** R.

AU MÊME.

Il le sollicite de lui donner de ses nouvelles.

A Cambrai, 10 août 1705.

VOTRE silence, monsieur, commence à m'attrister. Vous m'avez permis de le réveiller; donnez-moi donc, je vous en conjure, de vos nouvelles. Si vous n'en avez point de bonnes à me mander, affligez-moi plutôt que de ne me rien dire. Je ne saurois être content de votre oubli; je souhaite votre souvenir pour l'amour de vous-même. Vous ne sauriez m'écrire avec trop d'ingénuité; plus elle sera grande, plus je serai consolé de tout ce qui peut d'ailleurs me mettre en inquiétude.

Votre campagne s'écoule insensiblement; j'espère que sa fin me procurera la joie de vous voir repasser ici. En attendant, je vous supplie de vous rappeler tous les jours quelque chose de ce que vous avez eu la bonté de me dire au printemps. Vos paroles m'ont fait une vraie impression. Vous en font-elles moins qu'à moi? Personne ne vous sera jamais dévoué, monsieur, au point où je le suis pour toujours.

57 * * R.

AU MÊME.

Il le presse de suivre les mouvemens de sa conscience.

A Cambrai, 30 octobre 1705.

Vous voilà, monsieur, à la fin de votre campagne, et me voilà dans l'espérance de vous voir repasser bientôt. Je prendrai la liberté de vous faire bien des questions indiscretes : il faudra bien que vous me les pardonniez. Rendez ma joie complète, je vous en conjure. Que je serai content si je vous trouve décidé, et entièrement d'accord avec vous-même ! On ne contente ni soi ni autrui, quand on porte au dedans de soi un fond qu'on ne peut ni suivre ni étouffer. On se tourmente, on se craint soi-même ; on n'ose être seul avec soi, ni rentrer dans son propre cœur : on est comme un homme chassé de chez soi, qui est réduit à errer tout autour comme un vagabond. D'ailleurs on n'est point naturel dans le commerce des autres, car on marche avec des entraves. Mettez-vous donc en liberté. Elle consiste à n'être plus entraîné par foiblesse, malgré sa conviction, et contre le vrai fond de son cœur. Il en coûte d'abord, mais bien moins qu'on ne s'imagine ; et cette courte peine se tourne en consolation pour toujours.

Horace, quoique païen et libertin, a dit : *Sapere*

auds ^(a); et encore : *Dimidium facti, qui capiti, habet*. Voulez-vous qu'il ne vous en coûte rien, pour vous délivrer de tout ce qui vous coûte tant? Je vous attends de pied ferme, et vous n'aurez pas aussi bon marché de moi, que du milord Marlborough.

(a) Lib. I, *Epist.* II, v. 40.

57 bis.

AU DUC DE CHEVREUSE.

Conduite équivoque du cardinal de Noailles. Projet d'une lettre à l'évêque de Saint-Pons

Octobre ou novembre 1705 (1).

JE n'ai point encore reçu la lettre du gr. Ab. (*l'abbé de Beaumont*) que vous me promettez. Ce que j'avois appris par le P. Germon me faisoit attendre presque certitude de ce que le sieur Stiévenard mande. Le cardinal est dans une étrange situation auprès du Roi. Le Roi l'a fait reculer honteusement sur chaque chose, le couteau sur la gorge : il n'a rien fait qu'à

(1) Ce billet, qui ne porte aucune date dans le manuscrit original, doit être de l'époque que nous lui assignons. On voit en effet, par le contenu, qu'il a été écrit avant la mort de l'abbé de Langeron, c'est-à-dire, avant le mois de novembre 1710, et dans un moment où les évêques de France étoient sur le point de donner leurs Mandemens sur quelque sujet important. Or ce concours de circonstances indique manifestement le mois d'octobre ou de novembre 1705. A cette époque, l'assemblée du clergé venoit d'accepter solennellement la bulle *Vincam Domini*, du 16 juillet précédent, contre le *Cas de conscience*. Conséquemment à cette acceptation, le Roi venoit d'adresser la bulle à tous les évêques de France pour la publier dans leurs diocèses, comme ils firent pendant les derniers mois de 1705 et les premiers mois de 1706. Voyez les *Mém. chronol.* du P. d'Avrigny, 16 juillet 1705; l'*Hist. ecclés. du XVII^e siècle*, par Dupin, tom. IV, pag. 485, etc

toute extrémité ⁽²⁾. Ainsi il a tout le démérite de la mauvaise volonté auprès du Roi, et toute la honte d'une rétractation manifeste dans le public. M. de Blois ⁽³⁾ l'a poussé à bout en pleine assemblée. Mais ce qu'il y a de déplorable, est que rien ne se fait que par pure autorité royale, et que le grand nombre des évêques est contre la bonne cause ⁽⁴⁾. Je vous envoie le projet de ma lettre à M. de Saint-Pons. Lisez, faites lire; remarquez, mais ne gênez rien, je vous prie ⁽⁵⁾.

(2) Pour l'intelligence de ce passage, il faut se souvenir que, pendant l'assemblée de 1705, le cardinal de Noailles s'étoit attiré le blâme des amis du saint siège, et des reproches assez vifs de la part du Roi, par sa conduite relativement à l'acceptation de la bulle *Vineam Domini*. En présentant cette bulle aux évêques, il avoit soutenu de nouveau la doctrine de son Mandement du 22 février 1703, contre l'infailibilité de l'Eglise dans la décision des faits dogmatiques. Non content de ce procédé, si peu respectueux pour le saint siège et pour sa nouvelle constitution, il vouloit encore faire adjoindre aux commissaires nommés par l'assemblée pour l'examen de la bulle, l'évêque de Montpellier (Colbert), connu pour son attachement au parti janséniste. Le cardinal ne se désista de cette prétention, qu'après des instances réitérées de Louis XIV, qui fut obligé de lui déclarer *sèchement*, et à plusieurs reprises, *qu'il ne convenoit nullement de faire entrer l'évêque de Montpellier dans cette commission*. On voit, par les *Mémoires* du chancelier d'Aguesseau, que ce ne fut pas la seule occasion où le Roi fut obligé d'employer toute son autorité pour obtenir du cardinal de Noailles les démarches qu'exigeoient de lui la paix de l'Eglise et le respect dû aux constitutions du saint siège. (*OEuvres de d'Aguesseau*, tome XIII, pages 233, 234, 277, etc. Voyez aussi l'*Hist. ecclés. du xviii^e siècle*, par Dupin, tom. IV, pag. 499, etc.)

(3) David - Nicolas de Bertier, premier évêque de Blois en 1697, mort le 20 août 1719. Il étoit membre de l'assemblée de 1705.

(4) L'opinion que Fénelon avoit alors des dispositions *du plus grand nombre des évêques* pouvoit être fondée sur les ménagemens qu'ils croyoient devoir observer envers le cardinal de Noailles, malgré son opposition manifeste à la doctrine du saint siège et de toute l'Eglise sur le fait de Jansénisme. Mais la suite montra bien que le *plus grand nombre des évêques n'étoit pas si contraire à la bonne cause*, que Fénelon le pensoit. Tous, à l'exception de l'évêque de Saint-Pons, acceptèrent, avec la plus parfaite soumission, la bulle *Vineam Domini*.

(5) Il s'agit ici de la première lettre de Fénelon à l'évêque de Saint

Vous verrez quelque nouvelle scène pour les Mandemens; selon les apparences, il y aura des évêques qui s'échapperont.

Il me tarde bien de me retrouver avec vous ⁽⁶⁾, et avec le P. abbé (*de Langeron.*) Je voudrois bien que ce pût être aussi avec la bonne duchesse.

Pons, datée du 10 décembre 1705, et dont nous avons parlé dans l'*Avertissement* du tome X, seconde partie, n. iv.

(6) On sait que Fénelon alloit ordinairement, dans l'automne, passer quelque temps à Chaulnes, avec le duc de Chevreuse et d'autres amis.

58 ** R.

AU MÊME.

Sur les dispositions présentes du vidame, son fils.

A Cambrai, 5 novembre 1705.

M. le vidame passe ici, mon bon duc, et ne me laisse qu'un instant pour vous parler de lui. Il me permet de vous dire ce que je connois de son état. Il voit clairement tout ce qu'il doit à Dieu; sa volonté même est touchée: mais elle est si foible, et le pays où il retourne est si périlleux pour sa fragilité, que je n'espère rien, à moins que vous ne l'accoutumiez à vous dire tout sans réserve, que vous ne le ménagiez avec une patience infinie, et que vous ne le gardiez, pour ainsi dire, à vue contre lui-même. Il ne faut ni le flatter, ni le pousser au désespoir; Dieu vous montrera le milieu.

59 ** R.

57

AU VIDAME D'AMIENS.

Il le presse de se rendre aux poursuites de la miséricorde divine.

A Cambrai, 25 juin 1706.

ON ne peut être plus touché, monsieur, que je le suis de vos peines et de votre sincérité. J'espère que la manière dont vous ouvrez votre cœur servira à le guérir; c'est ce que je ne cesse point de demander à Dieu chaque jour. Sa miséricorde n'oublie rien pour rompre vos liens, et pour vous faciliter une entière délivrance. Il est temps que vous répondiez à tant de grâces. Pourquoi voulez-vous aimer tant ce qui ne vous aime plus, et le préférer à Dieu, qui vous a aimé dans vos égaremens, et qui ne se lasse point encore de vous attendre?

Vous ne vous êtes pas assez défié de vous-même, lorsqu'il s'agissoit de fuir et de rompre; et maintenant vous vous défiez trop de Dieu, lorsqu'il s'agit d'espérer qu'il vous soutiendra. La séparation que vous n'aviez pas le courage d'exécuter est toute faite malgré vous: il ne reste plus qu'à la laisser durer, et qu'à ne recommencer pas ce que la bonté de Dieu a fini. Voilà le temps d'espérer en lui. Ne craignez point de ne pouvoir pas demeurer dans cette situation; Dieu aura soin de l'adoucir. Amusez-vous innocemment: donnez-vous de petites occupations qui vous trompent pour votre bien, et qui donnent le

change à votre goût. Revenez tous les jours à un peu de prière et de lecture. Je vous pardonne de m'avoir craint, de m'avoir fui, d'avoir été ravi de ne me trouver pas; ce sont les suites naturelles de votre malheureux état. Je n'en cours pas moins après vous. Dieu vous veut : voyez tout ce qu'il fait pour vous avoir, et tout ce que vous faites pour lui échapper. Ne laissez pas sa patience; ne soyez pas méchant pour vous prévaloir contre lui de ce qu'il est bon. Jetez-vous entre ses bras sans vous consulter. Que ne puis-je vous aller voir ! je donnerois ma vie pour votre solide conversion. Jugez par là, monsieur, combien je vous suis dévoué.

60 * * R.

AU MÊME.

Il le félicite de son ingénuité, et l'excite à prendre une généreuse résolution.

A Cambrai, 5 juillet 1706.

Vous verrez, monsieur, par la lettre que je vous envoie de vieille date, que je ne vous avois pas oublié : c'est ce que je serai incapable de faire, tant que je ne manquerai pas à Dieu. Mais je n'osois hasarder une telle lettre par la poste, ne sachant pas où vous seriez, et craignant quelque contre-temps par les mouvemens que les troupes font d'une heure à l'autre. Je ne savois pas si vous seriez fixe à Tournai, pour y recevoir ma lettre. Au reste, monsieur,

je ne crains nullement de vous être importun. Puisqu'il faut vous importuner, je ne manquerai pas de le faire régulièrement par toutes les voies sûres. Je vous sais même le meilleur gré du monde de me mander ingénument votre crainte d'être importuné, et de la surmonter en me pressant de faire ce que vous craignez.

Il y a en vous deux hommes qui ne feront jamais de paix. Si vous voulez être en quelque repos, il faut que l'un subjugué l'autre. L'homme raisonnable et chrétien ne sera jamais, s'il plaît à Dieu, tellement abattu par l'autre, qu'il ne vous fasse plus sentir aucun combat secret. Vous ne pouvez donc point avoir de véritable paix en le laissant abattre. Votre ressource ne peut donc se trouver qu'à le soutenir sans relâche, et quoi qu'il vous en coûte, contre l'homme aveugle, ensorcelé, et qui n'a rien de fort, que sa passion déraisonnable. Plus vous dompterez celui-là, plus vous goûterez au fond de votre cœur de consolation et de paix. C'est une dent pourrie qu'il faut arracher. Il y a un appareil qui fait peur : la douleur sensible n'est pas longue ; on dort dès que la dent est arrachée. C'est par cette vive douleur qu'on est soulagé. D'ailleurs, on souffre plus par les retardemens et par les irrésolutions, qu'on ne souffriroit par une prompte et violente opération.

Priez du cœur avec confiance ; rentrez souvent au fond de votre cœur pour y trouver Dieu. Malgré votre indignité, recourez à lui avec une liberté et une familiarité d'enfant, qui ne peut douter des bontés de son père. Dites-lui toutes vos répugnances, tous les mauvais détours de votre amour-propre, tous les

dégoûts que vous sentez pour la vertu, toutes les craintes que vous avez d'un engagement à ne pouvoir plus reculer; et conjurez-le de vous prendre, puisque vous ne savez pas vous donner.

Vous ne m'avez point envoyé la lettre de M. le duc de Chevreuse; il faut que vous l'ayez oubliée. Ayez la bonté de me l'envoyer par une voie sûre, et soyez persuadé, monsieur, que je vous suis dévoué sans réserve à la vie et à la mort.

61.

A LA JEUNE DUCHESSE DE MORTEMART (1).

Se défier de soi-même, et se confier en Dieu : coopérer fortement à la grâce. Avis à la duchesse sur les moyens d'entretenir l'union dans sa famille

A Cambrai, 4 août 1706.

JE crois, madame, que le point principal pour vous est de ne désespérer jamais des bontés de Dieu sur vous, et de ne vous défier que de vous-même. Plus on désespère de soi, pour n'espérer qu'en Dieu sur la correction de ses défauts, plus l'œuvre de la correction est avancée : mais il ne faut pas que l'on compte sur Dieu, sans travailler fortement de sa part. La grâce ne travaille avec fruit en nous, qu'autant qu'elle nous fait travailler sans relâche avec elle. Il faut veiller, se faire violence, craindre de se flat-

(1) Marie-Henriette de Beauvilliers.

ter, écouter avec docilité les avis les plus humilians, et ne se croire fidèle à Dieu, qu'à proportion des sacrifices qu'on fait tous les jours pour mourir à soi-même dans la pratique. Puisque vous croyez avoir dit à M. le D. de M. (*Duc de Mortemart*) quelque chose qui a pu lui faire de la peine par rapport à madame sa mère, c'est à vous à les raccommo-der; faites-le doucement et peu à peu. Il est important au fils qu'il ne s'éloigne point d'une si bonne mère, qui l'aime tendrement, et qui a tant d'attention à ses véritables intérêts. Elle peut faire quelquefois trop ou trop peu, comme cela peut arriver à toutes les personnes les plus sages et les mieux intentionnées; mais, dans le fond, il est rare qu'une personne ait autant de piété sincère et de bonnes vues pour ses devoirs. Elle peut vous montrer quelquefois un peu de vivacité sur les choses qu'elle désireroit de vous pour votre bien : mais elle vous aime, je l'ai vu à n'en pouvoir douter; et le trop que vous croyez peut-être sentir, n'est qu'un excès d'amitié. Vous devez donc, madame, travailler sans cesse à unir le fils avec la mère, pour l'intérêt du fils et pour le vôtre : mais il faut le faire sans vous jeter dans le trouble. Supposé même que vous ayez fait quelque faute considérable à cet égard-là, comme la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le marque, il faut en porter l'humiliation intérieure, sans se décourager. Il suffit que vous évitiez à l'avenir tout ce qui pourroit vous faire retomber dans de tels inconvéniens, et que vous ne négligiez aucun des moyens de réparer ce qui est passé. J'ai vu en vous, madame, une chose excellente, qui

est un cœur ouvert pour madame votre belle-mère ⁽¹⁾. Dites-lui tout : continuez, quoi qu'il vous en coûte ; vous savez par expérience quel usage elle en fera. Dieu bénira cette droiture et cette simplicité. Vous voyez combien il vous fait de grâces, malgré vos infidélités sur votre correction. Voulez-vous abuser de sa patience, et la tourner contre lui-même, pour mépriser ses miséricordes impunément ? Ce n'est pas assez de dire tout ; il faut le dire d'abord, être sincère dès le premier moment, et n'attendre pas que Dieu vous arrache ce que vous voudriez lui pouvoir refuser.

O quelle joie pour moi, si je puis apprendre que Dieu ait élargi votre cœur, qu'il vous ait appris à mépriser votre imagination, qu'il vous ait accoutumée à travailler de suite pour tous vos devoirs, et à sortir de votre indolence ! Alors vous auriez autant de liberté et de paix, que vous avez de trouble, de découragement et d'incertitude. Jugez, madame, par la liberté avec laquelle je vous parle, avec quel zèle je vous suis dévoué.

(1) Marie-Anne Colbert, duchesse de Mortemart, sœur des duchesses de Beauvilliers et de Chevreuse.

M. de Vendôme est paresseux, inappliqué à tous les détails, croyant toujours tout possible sans discuter les moyens, et consultant peu : il a de grandes ressources par sa valeur et par son coup-d'œil, qu'on dit être très-bon, pour gagner une bataille ; mais il est très-capable d'en perdre une par un excès de confiance : alors que deviendrait-on ?

Ayez la bonté de me renvoyer mes cahiers ⁽¹⁾ dans mon porte-feuille cacheté, avec une lettre de deux feuilles, qui y est jointe dans le porte-feuille, et qui est d'un certain prélat : cette lettre est un grand secret, que je ne croyois pas avoir laissé là ; mais ce qui est dans vos mains n'est en aucun danger.

J'ajoute, s'il vous plaît, mille respects pour madame la duchesse, presque autant pour madame la vidame ; pour M. le vidame, beaucoup moins, mais mille tendresses. Il n'y a que vous, mon bon duc, à qui je ne puis rien dire, sinon, Dieu seul soit toutes choses en vous !

(1) Plusieurs lettres suivantes de Fénelon au duc de Chevreuse montrent qu'il parle ici du projet de travail sur saint Augustin, dont il est fait mention dans *l'Histoire de Fénelon*, liv. vi, n. 4. Voyez en particulier les Lettres des 16, 18 nov. et 29 décemb. 1706, 23 février 1710. Voyez aussi la Lettre de Fénelon au P. Lami, du 20 déc. 1710, parmi les *Lettres diverses*.



63.

DU DUC DE CHEVREUSE A FÉNELON.

Sur un ouvrage manuscrit du prélat concernant la doctrine de saint Augustin sur la grâce , et sur quelques affaires domestiques du duc.

A Chaulnes , ce 16 novembre 1706.

QUAND vous partîtes d'ici, mon cher archevêque, vous ne me parûtes pas pressé des cahiers que vous me laissâtes. Ainsi, au lieu de quitter toute autre occupation que leur lecture , pour les renvoyer deux jours après , je ne les ai examinés que dans les temps où les affaires de ce pays m'ont laissé libre, et je n'ai compté de vous les renvoyer qu'à mon retour de Picquigny. J'en revins hier au soir, et trouvai en arrivant votre lettre du 12 , que M. le duc de Charost avoit laissée en passant pendant mon absence. Elle m'apprend que vous croyez avoir oublié dans le porte-feuille une lettre de certain prélat, etc.; mais je ai n'y trouvé que ce que vous y verrez, c'est-à-dire, des feuilles de la dépense de votre maître d'hôtel, et deux cahiers qui paroissent être de la deuxième partie de l'ouvrage. J'ai tout feuilleté avec soin à deux reprises différentes depuis votre lettre, et il n'y a sûrement rien que ce que je viens de dire. Aucun papier n'a pu d'ailleurs s'en séparer; car je n'ai manié le porte-feuille qu'avec soin, et il a toujours été enfermé sous la clef. Il faut donc

que vous ayez mis la lettre dont vous parlez dans un autre porte-feuille ou cassette.

Les *préjugés* me paroissent décisifs et sans réplique ⁽¹⁾, au moins raisonnable. Il y a sans doute à craindre que ce qui y est dit, touchant l'autorité de saint Augustin, ne prévienne contre le corps de l'ouvrage ceux qui ne jurent que par lui, dont le nombre est grand. Mais d'ailleurs ces mêmes choses, et tout le reste des *préjugés*, sont d'une telle importance pour établir les principes par lesquels seuls on peut juger sainement sur cette matière, qu'on ôteroit le principal ressort de persuasion, si on ne les montrait aux lecteurs, qu'à la fin de l'ouvrage.

Depuis le *v^o préjugé* jusqu'au *viii^o*, il y a des endroits bien forts pour diminuer l'autorité de saint Augustin. Ils peuvent, ce semble, être adoucis en faveur de ceux qui en pourroient être blessés, sans diminuer la force de ce qu'on veut établir.

Il m'a paru que, dans le *viii^o préjugé*, certaines choses devoient être tempérées par d'autres, pour éviter la contradiction.

Je ne sais si, dans la fin du *ix^o préjugé*, sur l'Eucharistie, saint Augustin est assez justifié contre les

(1) Toute la première partie de cette lettre est relative à un ouvrage dont Fénelon s'occupoit alors, et qui avoit pour objet d'exposer les véritables sentimens de saint Augustin, si souvent invoqué par les novateurs à l'appui de leur doctrine. On voit, par cette lettre, quelle étoit la confiance du prélat aux lumières du duc de Chevreuse sur des questions théologiques, qui sont bien rarement l'objet des études des gens du monde, et encore moins des courtisans. Mais on peut observer en même temps, combien cette confiance étoit justifiée par les connoissances du duc de Chevreuse, par la pureté de ses principes, par la droiture de ses vues, et par la sincérité avec laquelle il propose à Fénelon ses observations et ses difficultés.

Protestans; car, quoiqu'il n'en soit pas question dans cet ouvrage, il est bon que ces hérétiques, ni aucun autre, ne puissent croire que vous ayez quelque doute à cet égard. Vous verrez si vous en dites assez pour cela.

Il y a encore des endroits un peu forts dans le XI^e *préjugé*, où vous concluez avec raison que, s'il étoit vrai que saint Augustin eût enseigné ce que le parti lui attribue, il faudroit abandonner ce saint docteur. Je ne marque ceci, et ce qui précède, qu'en général; car vous avez tous ces endroits présens.

Du reste, ces *préjugés* montrent clairement que l'autorité du texte de saint Augustin, regardé en lui-même, est bien infirmée par l'obscurité de ce même texte (qui est reconnue nettement de Jansénius même), par les contradictions de ce saint, si l'on ne tempéroit pas quelques-unes de ses expressions pour les accorder avec d'autres, par l'impossibilité de la prétendue contrariété de sa doctrine avec celle de presque tous les autres Pères, qu'on prouve avoir enseigné sur ce point le système anti-janséniste; et cela préparera merveilleusement le lecteur à l'explication qu'on donne ensuite de saint Augustin, en exposant ce système, etc.

Enfin les passages de saint Prosper, et de l'auteur du traité *de la Vocation des Gentils*, qui sont décisifs pour le sens de saint Augustin, en faveur de la grâce générale; les preuves du XIII^e *préjugé*, qui montrent clairement que ce grand docteur n'a jamais soutenu que l'exemption de simple nécessité, et non celle de contrainte, contre les Manichéens, Stoïciens, astrologues, Cicéron, etc.; et le XIV^e *préjugé*, où

l'on démontre, par l'état de la question entre saint Augustin et les Pélagiens, sur le libre arbitre, que le premier n'a jamais soutenu contre eux, ni une grâce nécessitante, ni une liberté qui consistoit uniquement en ce que la volonté vouloit ce qu'elle vouloit; mais qu'il convenoit avec eux qu'elle n'est libre qu'en tant qu'elle peut réellement ne pas faire ce qu'elle fait; tout cela, dis-je, me détermine absolument à souhaiter que vous donniez dès le commencement de l'ouvrage ces réflexions, qui seules peuvent convaincre les lecteurs désintéressés, de tout ce que vous leur prouvez dans la suite; en sorte que ces dernières preuves acheveront la conviction entière dans des esprits qui auront été si bien préparés. En voilà assez sur ce sujet.

Souvenez-vous, mon bon archevêque, 1° de prendre de temps en temps les momens nécessaires pour achever l'écrit des preuves de la religion ⁽²⁾ pour les ignorans (dont vous nous avez dit ici la substance), et d'y insinuer l'essentiel de cette divine religion, qui est le culte du cœur : car cela sera d'une utilité infinie; 2° de repasser votre métaphysique, pour achever ce qui manque aux attributs de Dieu ⁽³⁾, et pour changer ce qu'il faudra par rapport à votre système présent de la liberté.

Ce que vous me mandez sur le roi de Suède ⁽⁴⁾ a

(2) L'ouvrage dont il est ici question n'est pas venu jusqu'à nous : mais il y a lieu de croire que Fénelon en a donné le fond dans la cinquième de ses *Lettres sur la Religion*. Voyez ci-dessus, *Œuvres*, tom. 1^{er}, pag. 406 et suiv.

(3) Il s'agit vraisemblablement ici de la seconde partie du traité de *l'Existence de Dieu*, qu'on a vu dans le tome 1^{er} des *Œuvres*.

(4) On avoit eu un moment à Versailles l'idée et l'espérance d'un-

déjà été pensé, et peut-être exécuté. Je n'en sais pas l'évènement. Pour les Suisses, au moins seuls, ils n'ébranleroient pas ceux qui auroient de la peine à l'être. Je ne réponds rien sur le reste de vos réflexions. Tout en est excellent et trop vrai; je m'en servirai selon toute l'étendue de mon pouvoir, etc. Dieu veuille que sa justice soit contente, et que sa miséricorde lui succède.

Je ne vous répondis qu'en passant, dans nos conversations, mon cher archevêque, sur les questions que vous me fîtes touchant mes dettes présentes et mon bien futur; car je ne voyois rien à consulter sur cela, et je ne voulois pas vous fatiguer de détails inutiles. Mais ce que vous me dites sur la conservation de l'hôtel de Luynes de Paris, et de Dampierre, m'est revenu dans l'esprit, et je crois devoir vous expliquer ce qui me portoit à m'en défaire dans l'occasion, pour savoir si vous persisterez ensuite dans le même sentiment, qui sera ma règle.

J'ai essayé des longueurs inouïes du conseil de M. le comte de Toulouse, qui a fait durer quinze mois, par des chicanes continuelles, l'estimation de de Montfort ⁽⁵⁾, qu'on pouvoit régler en six semai-

gner le roi de Suède Charles XII à faire une diversion en Allemagne en faveur de la France. Les alliés en eurent même de l'inquiétude; et c'est ce qui engagea le duc de Marlborough à se ménager une entrevue avec Charles XII et le comte Piper, son ministre: mais il eut bientôt lieu d'être rassuré. Il n'eut pas de peine à connoître que le roi de Suède ne respiroit que le désir d'humilier et de détrôner le czar Pierre le Grand, comme il venoit d'humilier et de détrôner Auguste, roi de Pologne.

(5) Le comte de Toulouse avoit acquis la terre de Rambouillet, qui n'étoit pas alors aussi importante qu'elle le devint, lorsque le prince eut acheté du duc de Chevreuse la forêt de Montfort, qui forme aujourd'hui

nes et même en quatre jours, si l'on eût voulu trancher entre nos offres réciproques qui n'étoient pas éloignées. L'histoire de cette affaire est curieuse; mais ce n'est pas ce dont il s'agit maintenant. Depuis huit mois, les formalités retardent la consommation de ce qui a été réglé au bout de quinze; et l'on me mande de Paris que tout sera fini dans le mois prochain. Par cette vente, mes dettes seront payées. Il me restera (comme je vous ai dit) 50,000 livres de rente au plus, sur quoi mes petits enfans auront à payer 200,000 livres à mes filles après moi. Ainsi reste 40,000 livres de rente : madame de Chevreuse les absorbera par ses reprises; ce qui importe moins, car elle aura soin d'eux. Mais après elle, ils n'auront que ce revenu pour quatre. Quelque petite que soit la part des deux filles (si elles ne sont pas religieuses), cette part diminuera celle de leurs frères; en sorte que l'aîné n'aura qu'environ 30,000 livres de rente, compris le duché de Luynes, que je ne compte pas dans mon bien ci-dessus marqué, parce que madame de Montfort en jouit pour ses reprises. Je sais bien que, si je vis encore quelques années, j'augmenterai considérablement la portion du duc de Luynes; mais vous savez aussi qu'on ne peut compter sur l'incertitude de la vie. Or, dès maintenant, en vendant l'hôtel de Luynes, d'une part, pour avoir une maison honnête, comme celle de M. le duc de Beauvilliers, et en me défaisant de Dam-

d'hui toute la grandeur et tout l'agrément de Rambouillet. La terre et la forêt de Montfort avoient été cédées par le Roi au duc de Chevreuse en 1692, en échange de la terre de Chevreuse, que ce prince avoit réunie à la maison royale de Saint-Cyr.

Pierre ⁽⁶⁾ et Montfort, pour acquérir une autre grande terre au denier vingt, comme il s'en trouve à vendre, je gagnerois au moins 20,000 livres de rente. Je vendrois aisément l'hôtel de Luynes et Montfort; Dampierre seroit plus difficile, mais non impossible; et d'ailleurs, en le gardant, on pourroit en tirer pour des mineurs un revenu approchant de celui que produiroit la vente. Sur tout cela, croyez-vous, mon cher archevêque, qu'il vaille mieux garder l'hôtel et Montfort, que de les vendre dans l'occasion, et même Dampierre, pour augmenter le revenu futur du duc de Luynes. Dix années de vie m'ôteroient cette nécessité; mais, dans l'incertitude, que me conseilleriez-vous, si l'occasion d'une vente avantageuse se présenteit?

Le paiement de mes dettes finissant tout l'embaras de mes affaires, et les enfans qui me restent étant pourvus, ou au moins leurs partages destinés, j'envisage une suite de vie plus tranquille que je ne l'ai eue jusqu'à présent. Je ne la désire point; car, à la première vue de ce qui conviendrait à mon goût et à mon humeur, je sens en moi un état de non-vouloir, hors ce que Dieu voudra, qui éteint tout le reste. Mais, s'il lui plaît que je sois libre et désoccupé, je n'envisage ni étude, ni autre applica-

(6) La terre de Dampierre est une dépendance du duché de Chevreuse. Chevreuse avoit été érigé en duché-pairie en 1612, en faveur de Claude de Lorraine, fils puiné du duc de Guise assassiné à Blois. Cette pairie fut éteinte par sa mort sans enfans mâles, arrivée le 24 janvier 1657. Il avoit épousé Marie de Rohan, veuve de Charles d'Albert, duc de Luynes, connétable de France. Elle eut pour ses reprises le duché de Chevreuse et la terre de Dampierre, qu'elle donna à Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, fils aîné de son premier mari.

tion, et tout mon attrait me semble être pour la retraite, le silence devant Dieu, l'abandon, l'intérieur enfin uniquement, dont l'essentiel consiste, selon mon sens, à écouter et à suivre les mouvemens divins en tout ce qui n'est point volonté signifiée. Je ne sais ni pourquoi je ne vous ai point parlé de cela, ni pourquoi je vous en écris. Mais c'est là mon fonds, quoique j'y sois bien infidèle.

Je suivrai la conduite que vous me marquez à l'égard de mon fils. Il est bien différent de l'année passée, et sa femme le remarque sensiblement. Il n'a nul empressement pour Paris, et il est ici fort à son aise; mais surtout son amour pour la vraie piété, et même pour la prière, semble prendre le dessus.

Pour mon frère, vous le connoissez et dépeignez à merveille : à la légèreté près, tout en seroit bon. Je suis bien aise que la garnison de sa compagnie lui donne lieu de vous fréquenter; car je ne crains pas que votre charité en soit fatiguée.

Votre souvenir pour madame de Chevreuse, son fils et sa belle-fille, leur fait un grand plaisir : je me suis chargé de vous le témoigner. Vous ne doutez pas des deux premiers; mais je vous assure que la vidame ne leur cède guère. Je n'ajoute rien pour moi, mon cher archevêque; tout ce que je dirois seroit trop au-dessous de l'union intime que Dieu a mise entre nous. Comme elle est de lui, qu'elle soit à toujours uniquement pour lui.

J'écris avec une extrême hâte; et, outre les ratures, je serai sans doute obscur en des endroits; mais vous connoissez les matières, et suppléerez à tout, etc.

64 ** R.

AU DUC DE CHEVREUSE.

Même sujet que la précédente.

A Cambrai, 18 novembre 1706.

JE vous remercie du fond de mon cœur, mon bon duc, de m'avoir renvoyé mon porte-feuille. Je ne manquerai pas de retoucher les endroits que vous me marquez, pour les adoucir, et pour les proportionner au besoin du lecteur prévenu. Je suis très-aise de voir que vous me confirmiez dans la pensée où j'étois, que ces préjugés, qui sont décisifs pour un lecteur équitable, préparent l'esprit à la discussion des passages de saint Augustin. Plus on approfondira sans passion, plus on reconnoîtra que le système de ce père est contre ses prétendus disciples.

Je n'ai garde de vouloir vous donner un conseil positif pour vous empêcher de vendre votre hôtel de Paris : vous devez supputer exactement avec vos gens d'affaires, craindre de vous flatter, et voir si vous pouvez payer vos dettes, et laisser un bien convenable à vos petits-enfans. Je ne sais point ce qu'on peut espérer ou craindre pour eux de madame la duchesse de Montfort ⁽¹⁾ leur mère. Je plains les filles,

(1) On a déjà vu que le duc de Chevreuse avoit perdu, au mois de septembre 1704, Honoré-Charles d'Albert, duc de Montfort, son fils aîné, qui avoit été blessé mortellement en escortant un convoi pour Landau.

qui n'auront peut-être aucune envie d'être religieuses, et qui auront beaucoup de peine à se marier selon leur condition, sans argent comptant. Mais d'un autre côté, si la mère avoit assez de bien et de bonne volonté pour songer à pourvoir ses filles, M. le duc de Luynes ⁽²⁾ se marieroit bien plus avantageusement avec un si bel hôtel, dans le plus agréable quartier de Paris, quand même il n'auroit d'ailleurs qu'un bien médiocre, pourvu qu'il fût liquide, que s'il avoit un peu plus de bien sans avoir un tel avantage. J'en dis autant de la maison de Dampierre, qui est à la porte de Paris et de Versailles. De plus, vous savez, par expérience, qu'on trouve bien des embarras et des longueurs dès qu'on entreprend de vendre un bien pour en acheter un autre; vous l'avez déjà fait avec de grands mécomptes. Enfin, je doute que vous puissiez faire ces deux ventes aussi avantageusement dans le temps où nous sommes, qu'après la paix. Je croirois donc que vous pourriez songer à payer vos dettes autant que vous le pourriez sur vos revenus : ce seroit autant de fonds mis à couvert pour messieurs vos petits-enfans. Si vous vivez, vous mettrez l'aîné au large. Il aura deux duchés, avec des maisons et des terres qui lui faciliteront un grand mariage : si au contraire vous venez à mourir sans avoir eu le temps de le mettre au large, il pourra

La veuve étoit Marie-Anne-Jeanne de Courcillon, fille unique de Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, et de Françoise Morin, sa première femme. Elle avoit épousé le duc de Montfort le 18 février 1694, et mourut le 28 juin 1718.

(2) Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes, fils du duc et de la duchesse de Montfort, dont on vient de parler, n'avoit alors que onze ans.

vendre dans un meilleur temps ce que vous courriez risque de vendre mal pendant ces temps difficiles. Voilà ma pensée, que je vous propose presque au hasard, ne sachant pas assez toute l'étendue de vos affaires pour me mêler de former un avis.

J'ai été ravi d'apprendre que M. le vidame est tranquille à Chaulnes, sans désirer Paris; c'est un bon commencement : soutenez-le, occupez-le, appliquez-le à ses devoirs. M. le comte d'Albert en dit des biens infinis, et paroît l'aimer tendrement; je lui en sais bon gré. Celui-ci vit céans comme nous, avec une gaîté et une complaisance charmante. Quand il auroit passé sa vie en communauté d'ecclésiastiques, sans avoir jamais vu le monde, il ne pourroit pas être plus accoutumé à nos usages. Il vient de partir pour Mons; et je crois qu'il en reviendra dans cinq ou six jours, après quoi nous vous le prêterons à Paris.

Je vous conjure, mon bon duc, de dire à la bonne duchesse qu'elle doit croître en simplicité pour la pratique à mesure que Dieu la fait croître en lumière. Il faut qu'elle travaille à laisser tomber ses réflexions, à n'écouter point son imagination vive, et à se rendre fort indulgente pour les défauts d'autrui.

Oserai-je ajouter ici mille choses pour monsieur et pour madame la vidame? Je leur suis parfaitement dévoué. Pour vous, mon bon duc, il ne me reste point de paroles.

M. l'abbé de Langeron me presse d'ajouter ici mille respects.

65 ** R.

AU MÊME.

Sur un projet de travail relatif à la doctrine de saint Augustin, et sur les dispositions de quelques personnes de la famille du duc.

A Cambrai, 29 décembre 1706.

JE ne saurois, mon bon duc, me souvenir de notre séjour de Chaulnes, sans en avoir le cœur bien attendri. O que je vous aime, et que je vous veux tout hors de vous-même en Dieu seul ! J'ai achevé l'ouvrage sur saint Augustin ; mais je le laisserai dormir dans mon porte-feuille jusqu'à ce qu'il soit temps de le publier. Plus j'examine le texte de ce père, plus il me paroît évident que ce système l'explique tout entier, et que l'autre n'est qu'un amas d'absurdités et de contradictions.

Je souhaite de tout mon cœur que M. le vidame s'affermisse dans le bien, et qu'il rompe tous les liens qu'il l'ont privé de la liberté des enfans de Dieu. J'ai été fort aise de voir combien M. le comte d'Albert l'aime et l'estime ; je m'en réjouis pour tous les deux : je prends plaisir à voir que M. le comte d'Albert sait estimer et aimer ce qui mérite d'être aimé et estimé. Pour madame la vidame, je ne saurois oublier ce que j'en ai vu à Chaulnes : il m'y a paru du fonds d'esprit, de la noblesse des sentimens, de la raison, du goût, et une certaine force qui est rare dans son sexe. Je prie Dieu qu'il la subjugue, qu'il la rende

bonne, petite, docile, et souple à ses volontés : mais c'est un ouvrage que la main de l'homme ne fera point, et que celle de Dieu même ne fait qu'insensiblement. Il n'y faut toucher non plus qu'à l'arche : il suffit de lui donner bon exemple, et de lui montrer une piété simple, aimable, et sans rigueur scrupuleuse sur les minuties. Il faut qu'elle voie, dans les personnes qui doivent lui servir de modèle, une justice exacte avec une charité délicate pour le prochain, l'horreur de la critique et de la moquerie, le support des défauts du prochain, l'attention à ses bonnes qualités, le renoncement à toute hauteur et à tout artifice, la vraie noblesse, qui consiste à être sans ambition et à remplir les vraies bienséances de son état par pure fidélité, enfin le mépris de cette vie, le recueillement, le courage à porter ses croix, avec une conduite unie, commode, sociable, et gaie sans dissipation. Une personne bien née, et qui a quelque principe de religion, ne sauroit voir et entendre à toute heure et tous les jours de la vie de si bonnes choses, sans en être touchée un peu plus tôt, ou un peu plus tard. Je ne saurois rien dire ici pour notre bonne duchesse; elle est bonne, et elle a fait du progrès, car elle entend bien plus distinctement et d'une manière bien plus lumineuse pour la pratique, ce qu'elle n'entendoit qu'à demi autrefois; mais il faut qu'elle devienne encore meilleure. Qu'elle ne s'écoute point; qu'elle se défie de sa vertu haute et rigoureuse; qu'elle apprenne quelle est la vertu et l'étendue de ces paroles : *Je veux la miséricorde, et non le sacrifice* ^(a). Quand elle sera devenue pe-

(a) Matth. ix. 13.

tite au dedans, elle sera compatissante et condescendante au dehors; il n'y a que l'imperfection qui exige la perfection avec âpreté; plus on est parfait, plus on supporte l'imperfection de son prochain, sans la flatter. O mon bon duc, que j'aurai de joie quand je pourrai vous revoir!



66.

A LA DUCHESSE DOUAIRIÈRE DE MORTEMART.

Suivre la grâce pas à pas, et ménager la foiblesse des commençans:
Proportionner les lectures à l'état intérieur de chacun. Dispositions de Fénelon à l'égard du cardinal de Noailles.

A Cambrai, 9 janvier 1707.

NOUS apprenons chaque jour, ma bonne duchesse, que vous ne cessez point de souffrir. J'en ai une véritable peine, et je crains les suites de cet état de souffrance si longue. D'ailleurs, je suis ravi d'apprendre que M. le duc de Mortemart fait bien vers vous et vers le public, et que la jeune duchesse est en meilleur train. Vous ne sauriez user de trop grande patience avec elle en-deçà de la flatterie; car je suis fort tenté de croire que la vivacité de son imagination, son habitude de se livrer aux romans de son amour-propre, et la médiocrité de son fonds pour résister à toutes ces difficultés, ne la mette souvent dans une espèce d'impuissance d'aller jusqu'au but. Il me paroît bien plus important de ne rien forcer. et de n'altérer pas la confiance en vous, que de

presser la correction de ses défauts. Il faut suivre pas à pas la grâce, et se contenter de tirer peu à peu des âmes ce qu'elles donnent. Pour M. le duc de Mortemart, on assure qu'il se conduit bien, et il m'a paru que M. le duc de Saint-Aignan estime sa conduite; il loue même la noblesse de ses sentimens, et le fait d'une façon que je crois sincère. Je souhaite que vous soyez soulagée pour l'embarras et pour la dépense sur votre table; vous avez besoin de mettre un bon ordre à vos affaires. Mais puisque M. votre fils fait bien, je crois que vous ne voudrez montrer au public ni séparation, ni changement qui puisse faire penser que vous n'êtes pas contente: Mandez-moi, quand vous le pourrez, en quel état il est avec M. le duc de Beauvilliers, et ce qu'il y a à espérer sur la charge ⁽¹⁾.

Je crois vous devoir dire en secret ce qui m'est revenu par une voie digne d'attention. On prétend que Leschelle entre dans la direction de sa nièce et de quelques autres personnes, indépendamment de son frère l'abbé, qui étoit d'abord leur directeur; qu'il leur donne des lectures trop avancées, et au-dessus de leur portée; qu'il leur fait lire entr'autres les écrits de N., que ces personnes ne sont nullement capables d'entendre, ni de lire avec fruit. Je vous dirai là-dessus que, pour me défier de ma sagesse, je crois devoir me borner à vous proposer d'écrire à l'auteur, afin qu'il examine l'usage qu'on doit faire des écrits qu'il a laissés. N'y en a-t-il point trop de

(1) Le duc de Mortemart étoit gendre du duc de Beauvilliers; la charge est sans doute le gouvernement du Havre, qu'eut en effet le duc de Mortemart.

copies? ne les communique-t-on point trop facilement? chacun ne se mêle-t-il point de décider pour les communiquer comme il le juge à propos, quoiqu'il ne soit peut-être pas assez avancé pour faire cette décision? Je ne sais point ce qui se passe; ainsi je ne blâme aucun de nos amis. Mais en général je voudrais qu'ils eussent là-dessus une règle de l'auteur lui-même qui les retînt.

Il y a dans ces écrits un grand nombre de choses excellentes pour la plupart des ames qui ont quelque intérieur; mais il y en a beaucoup, qui étant les meilleures de toutes pour les personnes d'un certain attrait et d'un certain degré, sont capables de causer de l'illusion ou du scandale en beaucoup d'autres, qui en feront une lecture prématurée. Je voudrais que la personne en question vous écrivît deux mots de ses intentions là-dessus, afin qu'ensuite nous pussions, sans la citer, faire suivre la règle qu'elle aura marquée. Je n'avois point encore reçu l'avis qui regarde Leschelle, quand il est parti d'ici. Vous saurez qu'il est capable d'agir par enthousiasme, et que naturellement il est indocile. Vous pouvez facilement découvrir le fond de tout cela, et le redresser s'il en a besoin. Il importe aussi de bien prendre garde à son frère, qui a été trompé plusieurs fois. Il veut trop trouver de l'extraordinaire. Il a mis ses lectures en la place de l'expérience; son imagination n'est ni moins vive, ni moins roide que celle de Leschelle.

Bon soir, ma bonne duchesse; ménagez votre santé, et croyez que je ne fus jamais à vous au point que j'y suis.

M. Quinot a dit à M. Provençères que M. le cardinal de Noailles lui avoit témoigné les plus belles choses du monde pour moi, jusqu'à faire entendre qu'il seroit venu me voir à la Villette ⁽²⁾, s'il eût cru les choses bien disposées de ma part. Il ajoutoit que ce cardinal vouloit le loger chez lui, mais qu'il ne vouloit pas le faire sans mon conseil. Pour ce qui est du premier article, voyez, ma bonne duchesse, s'il n'est pas à propos que vous lui disiez que je suis très-éloigné d'avoir le cœur malade contre M. le cardinal de Noailles; que je voudrois, au contraire, être à portée de lui témoigner tous les sentimens convenables; mais que je ne crois pas devoir faire des avances qui feroient croire au monde que je me reconnois coupable de tout ce qu'on m'a imputé, et que j'ai quelque démangeaison de me raccrocher à la cour. Le bon M. Quinot disoit qu'il n'avoit pas trouvé, ni en vous ni en M. le duc de Beauvilliers, de facilité pour ce raccommodement. Ainsi je serois bien aise que vous fussiez déchargés l'un et l'autre à cet égard-là. Ayez la bonté de dire tout ce qui doit édifier touchant la disposition du cœur, sans engager aucune négociation.

Quant à l'offre de M. le cardinal de Noailles, de loger M. Quinot chez lui, M. Quinot n'a qu'à l'accepter si elle lui convient. Je ne saurois lui donner un conseil là-dessus; car je ne sais ni les commodités qu'il en tireroit, ni les engagements où cela le pourroit mettre, ni le degré de confiance qu'on lui donne, ni le désir qu'on a de l'avoir, ni le bien

(2) Fénelon avoit passé par Paris, en allant aux eaux de Bourbon, l'automne précédent.

qu'il seroit à portée de faire dans cette situation. Ainsi c'est à lui à prendre son parti sur les choses qu'il voit, et que je ne vois point. Mais ce qui est très-assuré, c'est que, s'il va demeurer chez M. le cardinal de Noailles, je ne le considérerai pas moins, et ne compterai pas moins sur son amitié pour moi. Cette démarche, s'il la fait, ne me causera aucune peine. Je n'en ai aucune contre le cardinal même, encore moins contre un très-bon ecclésiastique que je crois plein d'affection pour moi, et qui peut très-facilement loger chez ce cardinal, avec un grand attachement pour lui, sans blesser celui qu'il a pour moi. En un mot, c'est à lui à examiner ce qui lui convient. Pour moi tout est bon, et sa demeure dans cette maison ne me sera ni pénible ni suspecte. Je crois même que M. le duc de Beauvilliers ne doit nullement être peiné que M. Quinot prenne ce parti, s'il y trouve quelque commodité, ou quelque bien à faire pour l'Église.

67 * * R.

AU VIDAME D'AMIENS.

Il lui représente la patience et la miséricorde dont Dieu use envers lui.

A Cambrai, 9 février 1707.

Si je vous répons tard, monsieur, c'est que je ne veux pas vous répondre par la poste. D'ailleurs vous jugez bien de l'empressement que j'aurois pour vous témoigner combien je suis attendri de votre confiance.

Le temps de cet hiver est précieux pour vous.

Que savez-vous si ce ne sera pas le dernier de votre vie? Peut-être que les entretiens pleins de foi et de zèle, mais assaisonnés de tendresse et de modération, que M. votre père emploie pour vous affermir dans le bien, sont les dernières paroles de la vérité pour vous! Peut-être que les impressions de grâce que vous sentez encore, sont les dernières grâces que la miséricorde de Dieu fait à votre cœur! *Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra* ^(a). Dieu a eu une si grande pitié de votre foiblesse, qu'il vous a arraché ce que vous n'avez jamais eu le courage de lui donner. Il a fait tomber malgré vous ce qui étoit à craindre. Il a rompu vos liens, et vous ne voulez pas encore être en liberté. Que faut-il donc qu'il fasse pour vous faciliter votre salut? Voilà les temps périlleux qui s'approchent: *Justa est dies perditionis, et adesso festinant tempora* ^(e). Vous ne craignez point pour votre corps; mais au moins craignez pour votre ame. Méprisez les armes des hommes; mais ne méprisez pas les jugemens de Dieu. Hélas! je crains pour vous jusqu'à ses miséricordes. Tant de grâces foulées aux pieds se tourneront enfin en vengeances. Rien n'est si terrible que la colère de l'Agneau!

Mais à quoi tient-il que vous ne serviez Dieu? Vous croyez ses vérités; vous espérez ses biens; vous connoissez l'égarement insensé des impies; vous sentez la vanité, l'illusion de la vie présente, l'ensorcellement du monde, le poison des prospérités, la trahison des choses flatteuses, l'écoulement rapide de tout ce qui va s'évanouir. Vous avez été délivré

(a) Ps. xciv. 8. — (e) Deut. xxxii. 35.

malgré vous de votre esclavage; vos fers sont brisés, et vous ne voulez pas jouir de la liberté des enfans de Dieu qui vous est offerte. Vous ne sauriez nommer quelque chose qui puisse encore partager votre cœur. Que tardez-vous à chercher la paix et la vie dans leur unique source? *Gustate, et videte quoniam suavis est Dominus* ^(a). O que vous serez coupable, si vous résistez à tant d'avances que Dieu fait! Combien est-il patient avec vous! combien l'avez-vous fait attendre! combien l'avez-vous rebuté pour des amusemens indignes! O mon cher vidame, ne tardez plus; ouvrez-lui votre cœur; commencez à le prier, à lire en esprit de prière, à régler vos heures, à remplir vos devoirs, à vaincre votre goût pour l'amusement. En ce point, le monde même, tout corrompu qu'il est, est d'accord avec Dieu. Pardon d'avoir tant prêché.

Je ne saurois prendre Courcelles. Je ne sais point encore si mon tapissier me quittera, et il me faudroit un autre tapissier.

Mille respects à madame la vidame. Je souhaite fort qu'elle conserve quelque bonté pour moi.

(a) *Ps. xxxiii. 9.*

68 * * R.**AU DUC DE CHEVREUSE.**

Il l'exhorte à terminer au plus tôt quelques affaires de famille, pour s'occuper ensuite plus librement de Dieu.

A Cambrai, 24 février 1707.

JE vous envoie, mon bon duc, une lettre pour M. le vidame; lisez-la : si elle est mal, supprimez-la simplement; si elle est bien, ayez la bonté de la fermer et de la rendre. Je pense souvent à vous avec attendrissement de cœur. J'augmente, ce me semble, en zèle pour madame la duchesse de Chevreuse. Je l'ai trouvée à Chaulnes plus dégagée qu'autrefois : elle est bonne; elle sera, comme je l'espère, encore meilleure. Mettez paisiblement l'ordre que vous pourrez à vos affaires, et songez à vous débarrasser. Toute affaire, quelque soia et quelque habileté qu'on y emploie, n'est point bien faite quand on ne la finit point; il faut couper court pour aller à une fin, et sacrifier beaucoup pour gagner du temps sur une vie si courte. O que je souhaite que vous puissiez respirer après tant de travaux ! En attendant, il faut trouver Dieu en soi, malgré tout ce qui nous environne pour nous l'ôter. C'est peu de le voir par l'esprit comme un objet; il faut l'avoir au dedans pour principe : tandis qu'il n'est qu'objet, il est comme hors de nous; quand il est principe, on le porte au dedans de soi, et peu à peu il prend toute la place du moi. Le moi, c'est l'amour-propre. L'amour de Dieu est Dieu même en nous. Nous ne trouvons plus

que Dieu seul en nous, quand l'amour de Dieu y a pris la place avec toutes les fonctions que l'amour-propre y usurpoit. Bon soir, mon bon duc : ne vous écoutez point, et Dieu parlera sans cesse : sa raison sera mise sur les ruines de la vôtre. Quel profit dans cet échange!

89 ** R.

AU MÊME.

Sur la mort à soi-même.

A Cambrai, 17 mai 1707.

J'AI attendu, mon bon duc, tout le plus longtemps que j'ai pu, le passage de M. le vidame; mais il ne vient point, et je ne puis plus retarder mon départ pour mes visites. Notre P. A. (*l'abbé de Langron*) vous dira bien plus que je ne saurois vous écrire. Il vous parlera de tout ce qui regarde la métaphysique et la théologie. Pour la vie intérieure, je ne saurois vous recommander que deux points : l'un est d'accourir tant que vous pourrez toutes vos actions et vos discours au dehors; l'autre, de jeûner de raisonnement. Quand vous cesserez de raisonner, vous mourrez à vous-même; car la raison est toute votre vie. Or, que voulez-vous de plus sûr et de plus parfait, que la mort à vous-même? Rien n'est plus opposé à l'illusion de l'amour-propre, que ce qui met la cognée à la racine de l'arbre, et qui fait mourir cet amour. Plus vous raisonnerez, plus vous donnerez d'aliment à cette vie philosophique. Abandonnez-vous

donc à la simplicité et à la folie de la croix. Le premier chapitre de la première Épître aux Corinthiens est fait pour vous. Tâchez de donner une forme à vos affaires, pour vous mettre en repos. Il faut tâcher de calmer la bonne duchesse quand elle s'empresse d'en voir la fin : mais il faut supporter en paix son impatience, et vous en servir comme d'un aiguillon pour vous presser de finir. On gagne en perdant, quand on perd pour abrégé : *sed ut sapientes, redimentes tempus* ^(a). Si vous venez l'automne à Chaulnes, faites-le-moi savoir de bonne heure, et mandez-moi, avec simplicité, si je pourrai vous aller voir : Dieu sait la joie que j'en aurai ! Aimez toujours, mon bon duc, celui qui vous est dévoué, *ad convivendum et commorandum*.

70 * * R

AU VIDAME D'AMIENS.

Il lui exprime son regret d'avoir perdu l'occasion de le voir à Cambrai.

Au Câteau-Cambresis, 25 mai 1707.

J'AI une vraie affliction, monsieur, d'avoir perdu l'occasion de votre passage, pour avoir l'honneur de vous voir. J'avois attendu le plus long-temps qu'il m'avoit été possible, pour ne perdre pas une consolation qui m'étoit si chère : mais je ne pouvois plus différer sans manquer absolument à mes visites jusqu'à l'automne, ce qui étoit d'une fâcheuse conséquence par rapport à divers besoins pressans. Ce

(a) Éphés. v. 16.

qui me console de cette perte est la bonne lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire : elle m'a rempli de joie. Ne prenez pas celle-ci pour une réponse ; j'attends quelque occasion sûre pour vous dire amplement tout ce que je pense. Vous y verrez mon zèle et ma sincérité, dont j'espère que vous serez content.

Au reste, s'il vous arrivoit d'être blessé ou malade, faites-le-moi savoir promptement. Je vous enverrai un carrosse doux, et Cambrai sera votre infirmerie. S'il le falloit, j'irois moi-même vous chercher. Dieu nous préserve de telles occasions de vous témoigner, monsieur, à quel point je vous suis dévoué pour toute ma vie !

71 * * R.

AU MÊME.

Il lui apprend la manière de s'occuper dans l'oraison.

31 mai 1707.

Vous me demandez, monsieur, la manière dont il faut prier, et s'occuper de Dieu pour s'unir à lui, et pour se soutenir contre les tentations de la vie. Je sais combien vous désirez de trouver, dans ce saint exercice, le secours dont vous avez besoin. Je crois que vous ne sauriez être avec Dieu dans une trop grande confiance. Dites-lui tout ce que vous avez sur le cœur, comme on se décharge le cœur avec un bon ami sur tout ce qui afflige ou qui fait plaisir. Racontez-lui vos peines, afin qu'il vous console ;

dites-lui vos joies, afin qu'il les modère; exposez-lui vos désirs, afin qu'il les purifie; représentez-lui vos répugnances, afin qu'il vous aide à les vaincre; parlez-lui de vos tentations, afin qu'il vous précautionne contre elles; montrez-lui toutes les plaies de votre cœur, afin qu'il les guérisse. Découvrez-lui votre tiédeur pour le bien, votre goût dépravé pour le mal, votre dissipation, votre fragilité, votre penchant pour le monde, corrompu. Dites-lui combien l'amour-propre vous porte à être injuste, contre le prochain; combien la vanité vous tente d'être faux, pour éblouir les hommes dans le commerce; combien votre orgueil se déguise aux autres et à vous-même. Quand vous lui direz ainsi toutes vos foiblesses, tous vos besoins et toutes vos peines, que n'aurez-vous point à lui dire! Vous n'épuiserez jamais cette matière; elle se renouvelle sans cesse.

Les gens qui n'ont rien de caché les uns pour les autres, ne manquent jamais de sujets de s'entretenir; ils ne préparent, ils ne mesurent rien pour leurs conversations, parce qu'ils n'ont rien à réserver. Aussi ne cherchent-ils rien: ils ne parlent entre eux, que de l'abondance du cœur; ils parlent sans réflexion comme ils pensent; c'est le cœur de l'un qui parle à l'autre; ce sont deux cœurs qui se versent, pour ainsi dire, l'un dans l'autre. Heureux ceux qui parviennent à cette société familière et sans réserve avec Dieu.

A mesure que vous lui parlerez, il vous parlera. Aussi faut-il se taire souvent pour le laisser parler, à son tour, et pour l'entendre au fond de votre cœur. Dites - lui : *Loquere, Domine, quia audit servus*

tuus ^(a); et encore : *Audiam quid loquatur in me Dominus* ^(e). Ajoutez avec une crainte amoureuse et filiale : *Domine, ne sileas à me* ⁽ⁱ⁾. L'Esprit de vérité vous *suggerera* ^(e) au dedans toutes les choses que Jésus-Christ vous enseigne au dehors dans l'Évangile. Ce n'est point une inspiration extraordinaire qui vous expose à l'illusion ; elle se borne à vous inspirer les vertus de votre état, et les moyens de mourir à vous-même pour vivre à Dieu : c'est une parole intérieure qui nous instruit selon nos besoins en chaque occasion.

Dieu est le vrai ami qui nous donne toujours le conseil et la consolation nécessaire. Nous ne manquons qu'en lui résistant : ainsi il est capital de s'aboutir à écouter sa voix, à se faire taire intérieurement, à prêter l'oreille du cœur, et à ne perdre rien de ce que Dieu nous dit. On comprend bien ce que c'est que se taire au dehors, et faire cesser le bruit des paroles que notre bouche prononce ; mais on ne sait point ce que c'est que le silence intérieur. Il consiste à faire taire son imagination vaine, inquiète et voyage ; il consiste même à faire taire son esprit rempli d'une sagesse humaine, et à supprimer une multitude de vaines réflexions qui agitent et qui dissipent l'ame. Il faut se borner dans l'oraison à des affections simples, et à un petit nombre d'objets, dont on s'occupe plus par amour que par de grands raisonnemens. La contention de tête fatigue, rebute, épuise ; l'acquiescement de l'esprit et l'uniformité du cœur ne lassent pas de même. L'esprit de foi et d'amour

(a) *I Reg.* III. 10. — (e) *Ps.* LXXXIV. 9. — (i) *Ps.* XXVII. 1. — (o) *Joan.* XIV. 26.

ne tarit jamais quand on n'en quitte point la source.

Mais je ne suis pas, direz-vous, le maître de mon imagination, qui s'égaré, qui s'échauffe, qui me trouble; mon esprit même se distrait, et m'entraîne malgré moi vers je ne sais combien d'objets dangereux, ou du moins inutiles. Je suis accoutumé à raisonner; la curiosité de mon esprit me domine: je tombe dans l'ennui, dès que je me gêne pour la combattre; l'ennui n'est pas moins une distraction; que les curiosités qui me désennuient. Pendant ces distractions, mon oraison s'évanouit, et je la passe toute entière à apercevoir que je ne la fais pas.

Je vous réponds, monsieur, que c'est par le cœur que nous faisons oraison, et qu'une volonté sincère et persévérante de la faire est une oraison véritable. Les distractions qui sont entièrement involontaires n'interrompent point la tendance de la volonté vers Dieu. Il reste toujours alors un certain fonds d'oraison, que l'École nomme *intention virtuelle*. A chaque fois qu'on aperçoit sa distraction, on la laisse tomber; et on revient à Dieu en reprenant son sujet. Ainsi, outre qu'il demeure, dans les temps mêmes de distraction, une oraison du fond, qui est comme un feu caché sous la cendre, et une occupation confuse de Dieu; on réveille encore en soi, dès qu'on remarque la distraction, des affections vives et distinctes sur les vérités que l'on se rappelle dans ces moments-là. Ce n'est donc point un temps perdu. Si vous voulez en faire patiemment l'expérience, vous verrez que certains temps d'oraison, passés dans la distraction et dans l'ennui avec une bonne volonté, nourriront votre cœur, et vous fortifieront contre toutes les tentations.

Une oraison sèche, pourvu qu'elle soit soutenue avec une fidélité persévérante, accoutume une âme à la croix ; elle l'endurcit contre elle-même ; elle l'humilie ; elle l'exerce dans la voie obscure de la foi. Si nous avons toujours une oraison de lumière, d'onction, de sentiment et de ferveur, nous passerions notre vie à nous nourrir de lait, au lieu de manger le pain sec et dur ; nous ne chercherions que le plaisir et la douceur sensible, au lieu de chercher l'abnégation et la mort ; nous serions comme ces peuples à qui Jésus-Christ reprochoit, qu'ils l'avoient suivi, non pour sa doctrine, mais pour les pains qu'il leur avoit multipliés. Ne vous rebutez donc point de l'oraison, quoiqu'elle vous paroisse sèche, vide, et interrompue par des distractions. Ennuyez-vous-y patiemment pour l'amour de Dieu, et allez toujours sans vous arrêter ; vous ne laisserez pas d'y faire beaucoup de chemin. Mais n'attaquez point de front les distractions ; c'est se distraire, que de contester contre la distraction même. Le plus court est de la laisser tomber, et de se remettre doucement devant Dieu. Plus vous vous agitez, plus vous excitez votre imagination, qui vous importunera sans relâche. Au contraire, plus vous demeurerez en paix en vous retournant par un simple regard vers le sujet de votre oraison, plus vous vous approcherez de l'occupation intérieure des choses de Dieu. Vous passeriez tout votre temps à combattre contre les mouches qui font du bruit autour de vous : laissez-les bourdonner à vos oreilles, et accoutumez-vous à continuer votre ouvrage, comme si elles étoient loin de vous.

Pour le sujet de vos oraisons, prenez les endroits de l'Évangile ou de l'Imitation de Jésus-Christ qui vous touchent le plus. Lisez lentement ; et à mesure que quelque parole vous touche, faites-en ce qu'on fait d'une conserve, qu'on laisse long-temps dans sa bouche pour l'y laisser fondre. Laissez cette vérité couler peu à peu dans votre cœur. Ne passez à une autre, que quand vous sentirez que celle-là a achevé toute son impression. Insensiblement vous passerez un gros quart d'heure en oraison. Si vous ménagez votre temps de sorte que vous puissiez la faire deux fois le jour, ce sera à deux reprises une demi-heure d'oraison par jour. Vous la ferez avec facilité, pourvu que vous ne vouliez point y trop faire, ni trop voir votre ouvrage fait. Soyez-y simplement avec Dieu dans une confiance d'enfant qui lui dit tout ce qui lui vient au cœur. Il n'est question que d'élargir le cœur avec Dieu, que de l'accoutumer à lui, et que de nourrir l'amour. L'amour nourri éclaire, redresse, encourage, corrige.

Pour vos occupations extérieures, il faut les partager entre les devoirs et les amusemens. Je compte parmi les devoirs toutes les bienséances pour le commerce des généraux de l'armée et des principaux officiers, avec lesquels il faut un air de société et des attentions : c'est ce que vous pouvez faire à certaines heures publiques, où, étant à tout le monde par politesse, on n'est livré à personne en particulier. Hors de ces heures sacrifiées à la bienséance, il faut être en commerce particulier avec un très-petit nombre de vrais amis qui pensent comme vous, et qui servent Dieu, ou du moins qui ne vous en éloignent

pas. Il les faut choisir d'une naissance et d'un mérite qui conviennent à ce que vous êtes dans le monde.

Vous devez aussi lire, outre les livres de piété, des histoires et d'autres ouvrages qui vous cultivent l'esprit, tant pour la guerre, que pour les affaires auxquelles vous pouvez avoir quelque part dans les emplois.

Une de vos principales occupations doit être, ce me semble, de voir tout ce qui se passe dans une armée, d'en faire parler tous ceux qui ont le plus de génie et d'expérience. Il faut les chercher, les ménager, leur déférer beaucoup, pour en tirer toutes les lumières utiles.

Pour les lectures de pure curiosité, qui ne vont à rien qu'à contenter l'esprit, je les retrancherois dès qu'elles iroient insensiblement jusqu'à vous passionner. Il faut renoncer au vin, dès qu'il enivre. Je n'admettrois tout au plus ces amusemens, auxquels on fait trop d'honneur en leur donnant le nom d'étude, que comme on joue après dîner une ou deux parties aux échecs.

Le capital est de cultiver dans votre cœur ce germe de grâce. Ecartez tout ce qui peut l'affoiblir ; rassemblez tout ce qui peut le nourrir. Travaillez à force dans les commencemens. *Regnum Dei vim patitur, et violenti rapiunt illud* ^(a). Occupez-vous des miséricordes de Dieu, et de sa patience en votre faveur. *An ignoras quoniam benignitas Dei ad pœnitentiam te adducit* ^(e) ? Je ne cesse, monsieur, aucun jour de le prier pour vous. Il sait à quel point je vous suis dévoué pour toute ma vie.

(a) *Matth.* 21. 12. — (e) *Rom.* 11. 4.

72.

AU DUC DE CHEVREUSE.

Sur la mort de l'archevêque de Rouen (1), frère de la duchesse.

24 décembre 1707.

JE ne veux point, mon bon duc, fatiguer notre bonne duchesse par une lettre de condoléance. Elle ne veut de moi aucun compliment, et elle ne doute pas, si je ne me trompe, de la sincérité avec laquelle je m'intéresse à tout ce qui la touche. J'ai véritablement senti la perte qu'elle vient de faire de monsieur son frère; mais j'y ai adoré la main de Dieu. Ce prélat avoit un fonds de foi, qui étoit mêlé de goûts naturels et de dissipation. Dieu l'a préparé par une longue maladie, et il l'a enfin arraché à tout ce qui étoit dangereux pour lui. Nous savons, mon bon duc, combien nous avons vu de miséricordes semblables dans la même famille (2) : il faut en bénir Dieu, et tourner ces pertes à profit pour se détacher de tout. Le détachement de grâce ne rompt ni n'affoiblit jamais les amitiés; il ne fait que les purifier. Peut-on aimer mieux ses meilleurs amis, que de les aimer de l'amour de Dieu même, et d'aimer Dieu en eux? C'est ainsi, mon bon duc, que je veux vous aimer tous, et point autrement. Je ne veux voir en aucun de vous, que le

(1) Jacques-Nicolas Colbert, mort à Paris, le 10 décembre 1707, âgé de cinquante-trois ans.

(2) Allusion au marquis de Seignelai, frère aîné de l'archevêque de Rouen et de la duchesse de Chevreuse, mort à trente-neuf ans. On a vu plus haut les lettres touchantes que Fénelon lui écrivoit pour l'affermir dans le bien.

seul bien-aimé. Peut-on se plaindre de ceux qui aiment ainsi leurs amis? Ils les aiment du même amour dont ils s'aiment eux-mêmes. N'est-ce pas l'amour le plus sincère, le plus pur, le plus fort, le plus inaltérable? Je vous en dirois davantage, mais je ne suis pas encore assez affermi contre une petite fièvre de rhume, qui m'a incommodé pendant trois jours; mandez-moi, je vous conjure, à la première occasion, des nouvelles de monsieur (*le vidame*). Je le porte dans mon cœur à l'autel avec attendrissement.

Bonjour, mon bon duc : Dieu soit en vous, coupant, retranchant, ôtant tout le bois inutile, pour ne laisser que le seul tronc nourri de la pure sève. Qu'il soit tout en toutes choses!

73.

AU MÊME.

Sur l'état de la pure foi, et la soustraction de la ferveur sensible.

UN père tendre ne pense pas toujours à son fils : mille objets entraînent son imagination, et par son imagination son esprit. Mais ces distractions n'interrompent jamais l'amour paternel : à quelque heure que son fils revienne dans son esprit, il l'aime; et il sent au fond de son cœur qu'il n'a pas cessé un seul moment de l'aimer, quoiqu'il ait cessé de penser à lui. Tel doit être notre amour pour notre Père céleste; un amour simple, sans défiance et sans inquiétude. Si l'imagination s'égaré, si l'esprit est entraîné, ne nous troublons point : toutes ces puissances ne sont point

le

le vrai *homme de cœur*, l'*homme caché* dont parle saint Pierre ^(a), qui est dans *l'incorruptibilité d'un esprit modeste et tranquille*. Il n'y a qu'à faire un bon usage des pensées libres, en les tournant toujours vers la présence du bien-aimé, sans s'inquiéter sur les autres. C'est à Dieu à augmenter, quand il lui plaira, cette facilité sensible de conserver sa présence : souvent il nous l'ôte pour nous avancer ; car cette facilité nous amuse par trop de réflexions : ces réflexions sont des distractions véritables, qui interrompent le regard simple et direct de Dieu, et qui par là nous retirent des ténèbres de la pure foi. On cherche dans ces réflexions le repos de l'amour-propre, et la consolation dans le témoignage qu'on veut se rendre à soi-même. Ainsi on se distrait par cette ferveur sensible, et au contraire, on ne prie jamais si purement, que quand on est tenté de croire qu'on ne prie plus. Alors on craint de prier mal ; mais on ne devrait craindre que de se laisser aller à la désolation de la nature lâche, à l'infidélité philosophique qui veut toujours se démontrer à elle-même ses propres opérations dans la foi, enfin au désir impatient de voir et de sentir pour se consoler. Il n'y a point de pénitence plus amère, que cet état de pure foi sans soutien sensible : d'où je conclus que c'est la pénitence la plus effective, la plus crucifiante et la plus exempte de toute illusion. Étrange tentation ! on cherche impatiemment la consolation sensible, par la crainte de n'être pas assez pénitent. Eh ! que ne prend-on pour

(a) *I Petr.* III. 4.

pénitence le renoncement à la consolation qu'on est si tenté de chercher ?

Enfin il faut se souvenir de Jésus-Christ, que son père abandonna sur la croix. Dieu retira tout sentiment et toute réflexion pour se cacher à Jésus-Christ. Ce fut le dernier coup de la main de Dieu qui frappoit l'homme de douleurs. Voilà ce qui consomme le sacrifice. Il ne faut jamais tant s'abandonner à Dieu, que quand il semble nous avoir abandonnés. Prenons donc la lumière et la consolation quand il la répand, mais sans nous y attacher. Quand il nous enfonce dans la nuit de la pure foi, alors laissons-nous aller dans cette nuit où tout est agonie : un moment en vaut mille dans cette tribulation. On est troublé, et on est en paix : non-seulement Dieu se cache, mais il nous cache nous-mêmes à nous-mêmes, afin que tout soit en foi. On se sent découragé, et cependant on a une volonté immobile qui veut tout ce que Dieu veut de rude. On veut, on accepte tout, jusqu'au trouble même par lequel on est éprouvé. Ainsi on est secrètement en paix par cette volonté qui se conserve au fond de l'âme pour souffrir la guerre. Béni soit Dieu, qui fait en nous de si grandes choses malgré nos indignités.

Quand j'aurai l'honneur de vous voir, nous parlerons des choses sur lesquelles vous voulez un éclaircissement. Je prie notre Seigneur qu'il comble de ses grâces, vous, madame la..... et toute votre famille.

74** R.

AU VIDAME D'AMIENS.

Il compatit à ses peines intérieures, et l'exhorte à prendre une généreuse résolution.

A Cambrai, 28 mars 1709.

IL n'est pas étonnant, monsieur, que vous me craigniez. Pendant que vous ne serez pas d'accord avec vous-même, vous craindrez votre propre raison, et encore plus votre foi, qui vous condamnent : à plus forte raison, craindrez-vous un homme que vous supposez peu compatissant à vos infirmités. Pour moi, je ne suis pas aussi méchant que vous le croyez. Je vous plains ; je voudrais pouvoir vous soulager. Que ne puis-je souffrir vos peines, pour vous en délivrer ! Il n'y a rien que je ne voulusse faire, excepté vous flatter par une mauvaise complaisance. Vous souffrez plus que vous ne souffririez si vous vous jetiez dans le sein de Dieu. Vous n'auriez chaque jour que les mêmes actions à faire, et l'amour vous les adonceroit. Plus vous écoutez votre mollesse, et votre goût pour certains amusemens, plus vous vous préparez d'embarras et d'obstacles. Que tardez-vous à vous déterminer ? C'est le partage du cœur et l'irrésolution qui vous font languir. Si vous étiez déterminé, vous verriez les choses tout autrement, et vous sentiriez ce que vous n'avez pas encore senti. Vous êtes convaincu de ce que vous devez à Dieu. Vous n'avez rien à opposer aux véri-

tés de la religion, que votre vivacité pour quelques amusemens, et que votre tiédeur pour la vertu. *Si veritatem dico vobis, quare non creditis mihi* ^(a)? Puisque Jésus-Christ vous dit la vérité pour votre salut, pourquoi hésitez-vous? pourquoi ne vous livrez-vous pas à sa grâce et à son amour? Malheur à l'homme qui a deux cœurs! *Væ duplici corde* ^(a)!

O si vous aviez goûté la consolation et la liberté qu'on trouve à n'être qu'un, et à n'avoir qu'une volonté toute réunie vers le bien, vous regretteriez tous les momens perdus! C'est déjà une grande misère, que d'avoir en soi la révolte de la chair contre l'esprit; mais au moins l'esprit ne devrait pas être divisé. Il faudroit qu'il fût d'accord avec soi-même pour ne vouloir que ce que Dieu veut. Faute de cette réunion intime, on n'a point de paix, on porte dans son cœur une guerre civile. Vous ne pouvez finir vos irrésolutions que par la prière. Raisonnez peu; mais priez beaucoup; et, pour pouvoir prier beaucoup, prenez la prière avec une simplicité qui vous la facilite.

Je vous ai écrit autrefois à l'armée une lettre sur la manière de vous occuper à l'oraison, et de vous familiariser avec cet exercice. Vous ne sauriez vous y donner une trop grande liberté d'esprit, pour y pouvoir persévérer sans trop de contention et de gêne. Parlez-y à Dieu, comme au meilleur de vos amis, de tout ce que vous connoissez de défauts en vous, de toutes vos peines, de tous vos besoins. Délibérez avec lui sur vos affaires, et demandez-lui conseil sur tout ce qui mérite une décision. Pour ce

(a) *Joan.* VIII. 46. — (e) *Eccli.* II. 14.

qui est de certains partis à prendre, sans lesquels vous ne feriez que languir, il faut se tenir rigueur à soi-même, et aller en avant sans regarder derrière soi. C'est par là qu'on en est quitte à meilleur marché. Quoique vous me craigniez comme un loup-garou, je meurs d'envie de vous embrasser à votre passage. Aimez, s'il vous plaît, monsieur, celui qui vous honore et aime sans mesure.

75.

DU DUC DE BOURGOGNE A FÉNELON.

Il se réjouit de ce que les circonstances lui permettent d'avoir cette année la consolation de le voir.

A Senlis, 15 mai 1708.

JE suis ravi, mon cher archevêque, que la campagne que je vais faire en Flandres me donne lieu de vous embrasser, et de vous renouveler moi-même les assurances de la tendre amitié que je conserverai pour vous toute ma vie. S'il m'avoit été possible, je me serois fait un plaisir d'aller coucher chez vous; mais vous savez qu'il y a des raisons qui m'obligent à garder des mesures, et je crois que vous ne vous en formaliserez point. Je serai demain à Cambrai sur les neuf heures; j'y mangerai un morceau à la poste, et je monterai ensuite à cheval pour me rendre à Valenciennes. J'espère vous y voir, et vous y entretenir sur diverses choses. Si je ne vous donne pas souvent de mes nouvelles, vous croyez bien que

77 * * R.

DE FÉNELON AU VIDAME D'AMIENS.

Il le remercie d'un petit service, et l'engage à demeurer fidèle à Dieu.

A Cambrai, 28 mai 1708.

JE vous suis très-obligé, monsieur, de la bonté avec laquelle vous avez bien voulu prendre les soins que je vous avois demandés. Les miens seront de prier Dieu pour vous pendant la campagne, afin qu'il vous conserve de toutes les façons. Vous voilà tous les jours exposé aux occasions dangereuses. J'avoue qu'une telle situation me fait de la peine pour les personnes que j'honore et que j'aime. Je leur souhaite fort une conscience pure, qui soit le fondement d'une humble confiance en Dieu, pour aller, s'il le faut, paroître devant lui.

Quand on a fait son devoir pendant quelque temps, on peut continuer : on est le même homme, et Dieu n'abandonne point ceux qui sont fidèles à sa grâce. En faisant le bien, on n'a point été malheureux : pourquoi craint-on de le devenir en continuant ? On a même goûté la paix et la joie d'une bonne conscience : pourquoi ne veut-on pas encore la goûter ? Vous devez plus à Dieu qu'un autre, vous qui avez acquis beaucoup de connoissances très-utiles, et qui avez l'esprit exercé aux réflexions les plus sérieuses : mais je ne compte pour rien l'esprit et le courage pour la vertu, à moins qu'on ne recoure avec une sincère défiance de soi-même à la grâce de Dieu.

Honorez-moi, s'il vous plaît, monsieur, de la continuation de votre amitié, et regardez-moi comme l'homme du monde qui vous est le plus dévoué.

78^{*} A.

A LA DUCHESSE DOUAIRIÈRE DE MORTEMART.

Cambattre ses défauts patiemment et sans trouble : donner aux autres une grande liberté de s'ouvrir à nous.

A Cambrai, 8 juin 1708.

JE vous avoue, ma bonne duchesse, que je suis ravi de vous voir accablée par vos défauts, et par l'impuissance de les vaincre. Ce désespoir de la nature, qui est réduite à n'attendre plus rien de soi, et à n'espérer que de Dieu, est précisément ce que Dieu veut. Il nous corrigera quand nous n'espérerons plus de nous corriger nous-mêmes. Il est vrai que vous avez un naturel prompt et âpre, avec un fonds de mélancolie, qui est trop sensible à tous les défauts d'autrui, et qui rend les impressions difficiles à effacer ; mais ce ne sera jamais votre tempérament que Dieu vous reprochera, puisque vous ne l'avez pas choisi, et que vous n'êtes pas libre de vous l'ôter. Il vous servira même pour votre sanctification, si vous le portez comme une croix. Mais ce que Dieu demande de vous, c'est que vous fassiez réellement dans la pratique ce que sa grâce met dans vos mains. Il s'agit d'être petite au dedans, ne pouvant pas être douce au dehors. Il s'agit de laisser tomber votre hauteur naturelle, dès que la lumière

vous en vient. Il s'agit de réparer par petitesse ce que vous aurez gâté par une saillie de hauteur. Il s'agit d'une petitesse pratiquée réellement et de suite dans les occasions. Il s'agit d'une sincère désappropriation de vos jugemens. Il n'est pas étonnant que la haute opinion que toutes nos bonnes gens ont eue de toutes vos pensées depuis douze ans, vous ait insensiblement accoutumée à une confiance secrète en vous-même, et à une hauteur que vous n'aperceviez pas. Voilà ce que je crains pour vous cent fois plus que les saillies de votre humeur. Votre humeur ne vous fera faire que des sorties brusques ; elle servira à vous montrer votre hauteur, que vous ne verriez peut-être jamais sans ces vivacités qui vous échappent : mais la source du mal n'est que dans la hauteur secrète qui a été nourrie si long-temps par les plus beaux prétextes.

Laissez-vous donc apétisser par vos propres défauts, autant que l'occupation des défauts d'autrui vous avoit agrandie. Accoutumez-vous à voir les autres se passer de vos avis, et passez-vous vous-même de les juger. Du moins, si vous leur dites quelque mot, que ce soit par pure simplicité, non pour décider et pour corriger, mais seulement pour proposer par simple doute, et désirant qu'on vous avertisse comme vous aurez averti. En un mot, le grand point est de vous mettre de plain-pied avec tous les petits les plus imparfaits. Il faut leur donner une certaine liberté avec vous, qui leur facilite l'ouverture de cœur. Si vous avez reçu quelque chose pour eux, il faut le leur donner, moins par correction que par consolation et nourriture.

A l'égard de M. de Chamillard, vous ne ferez jamais si bien ce que Dieu demandera de vous, que quand vous n'y aurez ni empressement ni activité. Ne vous mêlez de rien, quand on ne vous cherchera pas. Vous n'aurez la confiance des gens pour leur bien, et vous ne serez à portée de leur être utile, qu'autant que vous les laisserez venir. Rien n'acquiert la confiance, que de ne l'avoir jamais cherchée. Je dis tout ceci, parce qu'il est naturel qu'on soit tenté de vouloir redresser ce qui paroît en avoir un pressant besoin, et à quoi on s'intéresse. Pour garder un juste tempérament là-dessus, vous pouvez consulter quelqu'un qui en sait plus que moi. Dieu sait, ma bonne duchesse; à quel point je suis uni à vous, et combien je souhaite que les autres le soient.

79* * R.

AU VIDAME D'AMIENS.

Il s'engage à être ferme dans ses résolutions.

10 août 1708.

IL y a long-temps, monsieur, que je désire avoir l'honneur de vous écrire; mais les mouvemens de guerre, qui vous occupent depuis quelque temps, m'en ont empêché. Je ne puis néanmoins résister toujours à mon inclination et à mon zèle. J'ai été ravi de savoir que vous étiez en santé parfaite après tout ce qui s'est passé. Il ne me reste qu'à désirer que N....⁽¹⁾ ne se

(1) Il y a tout lieu de croire que la lettre *N* signifie le vidame lui-même, que Fénelon ne désigne qu'en tierce personne, dans la crainte que sa lettre ne fût interceptée.

laisse point entraîner par les amusemens journaliers, et qu'il soit ferme à exécuter le projet qu'il a formé. Il faut du courage à toutes choses : ce n'est point un courage d'effort et de saillie, mais de patience et d'égalité. Moins on se fait de violence, moins on est capable de s'en faire : au contraire, plus on se fait de violence, plus on s'accoutume à prendre sur soi. Les choses qu'on quitte paroissent ce qu'elles sont dès qu'on les a quittées; et on n'en fait cas, que quand on n'est pas encore assez résolu de les mépriser.

Vous me direz peut-être que N.... pense là-dessus précisément comme vous et moi, mais qu'il est foible, plein de goût pour l'amusement, et qu'il craint la peine de s'appliquer. Je réponds que N.... doit désirer de vaincre sa foiblesse. Vous me répondrez : Comment vaincra-t-il sa foiblesse, lui qui est foible? où est la force par laquelle il pourra se vaincre? Je réponds que c'est déjà un commencement de force que de sentir qu'on est foible. Un malade qui sent combien il est foible, a au moins un sentiment qui est une ressource pour lui; ensuite il prend un bâton, demande des alimens pour se fortifier, et a recours à quelqu'un pour le soutenir quand il veut sortir de son lit.

N.... doit chercher en autrui tout ce qu'il sent qui lui manque en lui-même. Vous lui rendrez un grand service, si vous lui remettez souvent cette vérité devant les yeux. Vous êtes très-propre à l'en persuader, vous qui la connoissez à fond. Il faut le réveiller souvent par de petits mots, sans le fatiguer. De temps en temps pressez-le un peu de bonne ami-

tié, pour l'engager à faire certains pas nécessaires. Il en ressentira une vraie consolation, et vous serez ravi de l'avoir déterminé. Vous savez, monsieur, combien je vous suis dévoué.

80 * A.

A LA DUCHESSE DOUAIRIÈRE DE MORTEMART.

La paix intérieure ne se trouve que dans la petitesse et la désappropriation de l'esprit.

A Cambrai, 22 août 1708.

LE grand abbé (*de Beaumont*) vous dira de nos nouvelles, ma bonne duchesse : mais il ne sauroit vous dire à quel point mon cœur est uni au vôtre. Je souhaite fort que vous ayez la paix au dedans. Vous savez qu'elle ne se peut trouver que dans la petitesse, et que la petitesse n'est réelle qu'autant que nous nous laissons rapetisser sous la main de Dieu en chaque occasion. Les occasions dont Dieu se sert consistent d'ordinaire dans la contradiction d'autrui qui nous désapprouve, et dans la foiblesse intérieure que nous éprouvons. Il faut nous accoutumer à supporter au dehors la contradiction d'autrui, et au dedans notre propre foiblesse. Nous sommes véritablement petits quand nous ne sommes plus surpris de nous voir corrigés au dehors, et incorrigibles au dedans. Alors tout nous surmonte comme de petits enfans, et nous voulons être surmontés; nous sentons que les autres ont raison, mais que nous sommes dans l'impuissance de nous vain-

cre pour nous redresser. Alors nous désespérons de nous-mêmes, et nous n'attendons plus rien que de Dieu. Alors la correction d'autrui, quelque sèche et dure qu'elle soit, nous paroît moindre que celle qui nous est due. Si nous ne pouvons pas la supporter, nous condamnons notre délicatesse encore plus que nos autres imperfections. La correction ne peut plus alors nous rapetisser, tant elle nous trouve petits. La révolte intérieure, loin d'empêcher le fruit de la correction, est au contraire ce qui nous en fait sentir le pressant besoin. En effet, la correction ne peut se faire sentir, qu'autant qu'elle coupe dans le vif. Si elle ne coupoit que dans le mort, nous ne la sentirions pas. Ainsi plus nous la sentons vivement, plus il faut conclure qu'elle nous est nécessaire.

Pardonnez-moi donc, ma bonne duchesse, toutes mes indiscretions. Dieu sait combien je vous aime, et à quel point je suis sensible à toutes vos peines. Je vous demande pardon de tout ce que j'ai pu vous écrire de trop dur ; mais ne doutez pas de mon cœur, et comptez pour rien ce qui vient de moi. Regardez la seule main de Dieu, qui s'est servi de la rudesse de la mienne pour vous porter un coup douloureux. La douleur prouve que j'ai touché à l'endroit malade. Cédez à Dieu ; acquiescez pleinement : c'est ce qui vous mettra en repos, et d'accord avec tout vous-même. Voilà ce que vous savez si bien dire aux autres. L'occasion est capitale ; c'est un temps de crise. O quelle grâce ne coulera point sur vous, si vous portez, comme un petit enfant, tout ce que Dieu fait pour vous rabaisser, et pour vous désapproprier, tant de votre sens, que

de votre volonté ! Je le prie de vous faire si petite, qu'on ne vous trouve plus.

81 * * A.

AU VIDAME D'AMIENS.

Il ne croit pas que le Duc de Bourgogne doive retourner à la cour dans les circonstances présentes.

A Cambrai, 7 septembre 1708.

Je suis en tristesse et en peine, monsieur, depuis plusieurs jours. Nous prions pour l'État, pour le prince auprès duquel vous êtes, pour vous, et pour beaucoup de personnes chères. Je vous conjure d'avoir la bonté de rendre en main propre la lettre ci-jointe, sans que personne puisse l'apercevoir, ni s'en douter ; le secret est essentiel. Ne craignez rien ; la chose en elle-même ne vous commet nullement. Vous savez, monsieur, avec quels sentimens vifs et tendres je vous suis dévoué pour tout le reste de ma vie, et sans réserve.

Je vous conjure de ne perdre pas un seul moment pour rendre ma lettre.

On commence à répandre un bruit que tous vos généraux, excepté M. de Vendôme, trouvent le secours impossible, et que M^{sr} le D. de B. (*le Duc de Bourgogne*) est sur le point de s'en retourner à la cour : cela me perce le cœur. M^{sr} le D. de B. ne sauroit partir après rien de plus triste que l'abandon de Lille. Ainsi le reste de la campagne, après la prise de cette ville, ne peut avoir rien

de plus amer : au contraire, il peut arriver des cas où l'on trouve quelque adoucissement à ce malheur, et je voudrais que le prince en eût le mérite et la gloire. Il est inutile de dire que le prince ne doit pas être présent à l'affront de cette ville prise; il ne l'auroit pas moins en se retirant quelques jours avant la prise, qu'en demeurant à l'armée : au moins il paroîtroit qu'il n'est pas venu pour une espèce de carrousel, et qu'il soutient avec patience, courage et ressource, les malheureuses occasions. C'est un genre de gloire qui reste à acquérir très-avantageusement, quand les succès deviennent impossibles. Mais s'il s'en va avec précipitation, laissant à un autre le soin de relever les armes du Roi, on lui imputera les mauvais évènements déjà arrivés, et on supposera qu'il a fallu laisser à un autre le soin de les réparer. Je prie Dieu qu'il soit son conseil.

82* R.

AU DUC DE BOURGOGNE.

Il souhaite que ce prince demeure à la tête des armées jusqu'à la fin de la campagne (1).

(Septembre 1708.)

JE n'ai garde, monseigneur, de me mêler des affaires qui sont au-dessus de moi, et principalement

(1) Cette lettre, dans toutes les éditions précédentes se trouve jointe à deux autres qu'on verra plus bas; ce sont les lettres 86 et 88. La lecture de ces différentes pièces, et la comparaison que nous en avons faite avec les lettres intermédiaires, nous a convaincus qu'elles devoient être séparées.

de celles de la guerre, que j'ignore profondément; mais la connoissance de vos bontés, et un excès de zèle, me font prendre la liberté de vous dire, par cette voie très-sûre et très-secrète, que, si Dieu permettoit que vous ne pussiez pas secourir Lille, il conviendrait au moins, si je ne me trompe, que vous fissiez les dernières instances pour obtenir la permission de demeurer à la tête des armées jusqu'à la fin de la campagne. Quand un grand prince comme vous, monseigneur, ne peut pas acquérir de la gloire par des succès éclatans, il faut au moins qu'il tâche d'en acquérir par sa fermeté, par son génie, et par ses ressources dans les tristes évènements. Je suis persuadé, monseigneur, que toute la pente de votre cœur est pour ce parti. Il ne dépend pas de vous de faire l'impossible; mais ce qui peut soutenir la réputation des armes du Roi et la vôtre, est que vous fassiez jusqu'à la fin tout ce qu'un vieux et grand capitaine feroit pour redresser les choses. Les habiles gens vous feront alors justice; et les habiles gens décident toujours à la longue dans le public. Souffrez cette indiscretion du plus dévoué et du plus zélé de tous les hommes.

Les opérations, comme elles le sont en effet dans les copies que nous avons sous les yeux, et que M. le cardinal de Bausset a suivies dans l' Histoire de Fénélon, liv. VII.

83 * R.

AU MÊME.

C'est dans l'adversité que doit éclater le courage d'un prince : exemple de saint Louis. Eviter l'indécision, quand on est à la tête des affaires.

A Cambrai, 16 septembre 1708.

MONSEIGNEUR, je ne suis consolé des mécomptes que vous éprouvez, que par l'espérance du fruit que Dieu vous fera tirer de cette épreuve. Dieu donne souvent, comme saint Augustin le remarque, les prospérités temporelles aux impies mêmes, pour montrer combien il méprise ces biens dont le monde est si ébloui. Mais pour les croix, il les réserve aux siens, qu'il veut détacher, humilier sous sa puissante main, et rendre l'objet de sa complaisance. *C'est parce que vous étiez agréable à Dieu, dit l'ange à Tobie ^(a), qu'il a été nécessaire que la tentation vous éprouvât.* Il manque beaucoup à tout homme, quelque grand qu'il soit d'ailleurs, qui n'a jamais senti l'adversité. Le Sage dit ^(e) : *Celui qui n'a point été tenté, que sait-il?* On ne connoît ni les autres hommes ni soi-même, quand on n'a jamais été dans l'occasion du malheur, où l'on fait la véritable épreuve de soi et d'autrui. La prospérité est un torrent qui vous porte; en cet état, tous les hommes vous encensent, et vous vous enivrez de cet encens. Mais l'adversité est un torrent qui vous entraîne, et contre lequel il faut se roidir sans relâche. Les grands

(a) Tob. XII. 13. — (e) Eccli. XXXIV. 9.

princes ont plus de besoin que tout le reste des hommes des leçons de l'adversité : c'est d'ordinaire ce qui leur manque le plus. Ils ont besoin de contradiction pour apprendre à se modérer, comme les gens d'une médiocre condition ont besoin d'appui. Sans la contradiction, les princes *ne sont point dans les travaux des hommes* ^(a), et ils oublient l'humanité. Il faut qu'ils sentent que tout peut leur échapper, que leur grandeur même est fragile, et que les hommes qui sont à leurs pieds leur manqueroient, si cette grandeur venoit à leur manquer. Il faut qu'ils s'accoutument à ne vouloir jamais hasarder de trouver le bout de leur pouvoir, et qu'ils sachent se mettre par bonté en la place de tous les autres hommes, pour voir jusqu'où il faut les ménager. En vérité, monseigneur, il est bien plus important au vrai bien des princes et de leurs peuples, que les princes acquièrent une telle expérience, que de les voir toujours victorieux. Ce que je craignois pour vous étoit une joie flatteuse de commander une si puissante armée. Je priois Dieu que vous ne fussiez point comme ce roi dont il est dit dans l'Écriture : *Gloriabatur quasi potens in potentia exercitûs sui* ^(c). Les plus grands princes n'ont que des forces empruntées. Leur confiance est bien vaine, s'ils s'imaginent être forts par cette multitude d'hommes qu'ils rassemblent. Un contre-temps, une ombre, un rien met l'épouvante et le désordre dans ces grands corps. Je fus touché jusqu'aux larmes, lorsque je vous entendis prononcer avec tant de religion ces aimables paroles : *Hi in curribus, et hi in equis : nos autem*

(a) Ps. LXXII. 5. — (c) Judith. 1. 4.

in nomine Domini ^(a). Beaucoup de gens grossiers s'imaginent que la gloire des princes dépend des succès ; elle dépend des mesures bien prises, et non des succès que ces mesures préparent. Elle ne dépend pas même entièrement des mesures bien prises ; car les fautes que les princes les plus habiles peuvent faire, se tournent à profit pour les perfectionner, et pour relever leur réputation, quand ils savent en faire un bon usage.

Le véritable honneur des princes ne dépend que de leur vertu. Ils ne peuvent être qu'admirés, s'ils se montrent bons, sages, courageux, patients. L'adversité leur donne un lustre qui manque à la prospérité la plus éclatante. Elle découvre en eux des ressources que le monde n'auroit jamais vues, si tout fût venu au-devant d'eux, au gré de leurs desirs. La plus grande de toutes les victoires est celle d'une sagesse et d'un courage qui est victorieux du malheur même.

On n'en sauroit donner un exemple plus décisif que celui du roi saint Louis. Il combattoit pour la religion ; et Dieu, qui l'aimoit, lui donna toutes les croix que vous savez. Je prie très-souvent, afin que le petit-fils de ce grand roi soit l'héritier de ses vertus, et que vous soyez, comme lui, selon le cœur de Dieu. Ma joie seroit grande, si vous pouviez exécuter de grandes choses pour le Roi et pour l'État ; mais, si Dieu permet que vous ne puissiez pas les exécuter, je souhaite qu'au moins vous fassiez jusqu'au bout tout ce qu'on peut attendre de vous. Vous

(a) *Ps.* xix. 8.

le ferez sans doute, monseigneur : si vous êtes fidèle à Dieu, il vous conduira comme par la main.

Oserai-je vous dire ce que j'apprends que le public dit ? Si je suivois les règles de la prudence, je ne le ferois pas. Mais j'aime mieux m'exposer à vous paroître indiscret, que manquer à vous dire ce qui sera peut-être utile dans un cœur tel que le vôtre. On vous estime sincèrement ; on vous aime avec tendresse ; on a conçu les plus hautes espérances des biens que vous pourrez faire : mais le public prétend savoir que vous ne décidez pas assez, et que vous avez trop d'égards pour des conseils très-inférieurs à vos propres lumières. Comme je ne sais point les faits, j'ignore sur qui tombent tous ces discours, et je ne fais que vous rapporter simplement, mot pour mot, ce que je ne sais ni ne puis démêler.

Il est vrai, monseigneur, que votre soumission aux volontés du Roi doit être inviolable ; mais vous devez user de toute l'étendue des pouvoirs qu'il vous laisse, pour le bien de son service. De plus, il convient que vous fassiez les plus fortes représentations, si vous voyez que vous ayez besoin qu'on augmente vos pouvoirs. Un prince sérieux, accoutumé à l'application, qui s'est donné à la vertu depuis longtemps, et qui achève sa troisième campagne à l'âge de vingt-sept ans commencés, ne peut être regardé comme étant trop jeune pour décider. M. le duc d'Orléans a des pouvoirs absolus pour la guerre d'Espagne. On a déjà vu par expérience qu'on ne peut attendre de vous, monseigneur, qu'une conduite mesurée et pleine de modération. Il ne s'agit point des décisions que vous pourriez faire tout seul, con-

tre l'avis de tous les officiers-généraux de l'armée : il suffit seulement que vous soyez libre de suivre ce que vous croirez à propos, quand votre avis sera confirmé par ceux des officiers-généraux qui ont le plus de réputation et d'expérience. On hasardera beaucoup moins en vous donnant de tels pouvoirs, qu'en vous tenant gêné et assujéti aux pensées d'un particulier, ou en vous faisant toujours attendre les décisions du Roi. Ce dernier parti vous exposeroit à de très-fâcheux contre-temps. Il y a des cas pressans où l'on ne peut attendre sans perdre l'occasion, et où personne ne peut décider, que ceux qui voient les choses sur les lieux.

Je vous demande pardon, monseigneur, de cet excès de liberté qui vient d'un excès de zèle. Je n'ai, Dieu merci, aucun intérêt en ce monde. Je ne suis occupé que du vôtre, qui est celui du Roi et de l'État. Je sais à qui je parle, et je ne puis douter de la bonté de votre cœur. Le mien vous sera dévoué le reste de ma vie avec l'attachement le plus inviolable, et avec le respect le plus profond.

84 * * R.

AU VIDAME D'AMIENS.

Il l'exhorte à se donner courageusement à Dieu, et lui indique quelques moyens pour se soutenir.

A Cambrai, 17 septembre 1708.

J'AVOIS pris la liberté, monsieur, de vous envoyer, par la voie sûre d'un de vos principaux domestiques,

une lettre pour M^{sr} le Duc de Bourgogne : souffrez que j'y en ajoute une seconde qui est jointe à celle-ci. Je vous supplerois de me la renvoyer par mon domestique, si vous aviez quelque raison pour ne la rendre pas, ou si vous ne pouviez pas trouver une occasion de la rendre en secret. Ce qui est très-certain, c'est que, quand même ma lettre seroit vue de tout le monde, ce qu'elle contient ne pourroit être blâmé ni du Roi ni du public; mais il est nécessaire qu'elle demeure bien secrète. Je ne puis mieux faire que d'abandonner le tout entre vos mains.

Je prie Dieu tous les jours pour vous, afin qu'il vous soutienne contre vous-même, et qu'il ne permette pas que toutes ses grâces, si abondamment répandues dans votre cœur, se tournent en condamnation. Vous connoissez le bien; vous l'aimez : il est dans votre cœur; il vous y reproche tout ce que vous faites, et tout ce que vous ne faites pas. Vous méprisez le charme qui vous retient; vous avez honte de ce que vous mettez en la place de Dieu. Vous auriez horreur de mourir comme vous vivez, dans la dissipation, dans la tiédeur et dans l'infidélité. Vous sortiriez de cette espèce d'ensorcellement, si vous vouliez bien vous gêner un peu pour vous mettre dans l'habitude de deux choses : l'une est de faire un peu d'oraison et de lecture, soir et matin un petit quart d'heure, avec un peu de retour en vous-même pour y trouver Dieu, et pour vous renouveler en sa présence dans les principales occasions de la journée; l'autre est d'éviter tout ce qui dissipe, qui passionne, et qui ôte le goût de Dieu. Vous trouverez qu'il n'y a que les amusemens inutiles qui causent

cette dissipation, et que toutes les occupations qui sont dans l'ordre de la Providence par rapport à votre état, ne vous éloigneront point de Dieu, quand vous voudrez bien en user modérément pour l'amour de lui. Peut-on se donner à lui à meilleur marché? Courage donc, monsieur! Ne hésitez plus, et livrez-vous à celui qui vous veut pour votre bonheur éternel. Vous aurez dès ce monde le centuple de ce que vous aurez quitté. Je vous suis dévoué sans réserve : Dieu le sait.

85.

DU DUC DE BOURGOGNE A FÉNELON.

Il est disposé à rester constamment à la tête de l'armée, à moins d'un ordre supérieur. Sur sa conduite pendant le siège de Lille, et sur l'indécision qu'on lui reprochoit.

Au camp du Saulsoir, 20 septembre 1708.

J'AI reçu, depuis quelque temps, deux de vos lettres, mon cher archevêque; vous comprenez aisément que je n'ai pas trop eu le temps de répondre plus tôt à la première; et, pour la seconde, elle ne m'a été rendue qu'hier. Il n'a point été question de parler sur mon retour; mais vous pouvez être persuadé que je suis et que j'ai toujours été dans les mêmes sentimens que vous sur ce chapitre, et qu'à moins d'un ordre supérieur et réitéré, je compte, quoi qu'il arrive, de finir la campagne, et d'être à la tête de l'armée tant qu'elle sera assemblée. J'en viens à la seconde. Il est vrai que j'ai essuyé une

épreuve depuis quinze jours ; et je me trouve bien loin de l'avoir reçue comme je le devois, me laissant et emporter aux prospérités et abattre dans les adversités, et me laissant aussi aller à un serrement de cœur et aux noirceurs causées par les contradictions, et les peines de l'incertitude et de la crainte de faire quelque chose mal à propos dans une affaire d'une conséquence aussi extrême pour l'État. Je me trouvois avec l'ordre du Roi réitéré d'attaquer les ennemis, M. de Vendôme pressant de le faire, et, de l'autre côté, le maréchal de Berwick et tous les anciens officiers, avec la plus grande partie de l'armée, disant qu'il étoit impossible d'y réussir, et que l'armée s'y perdrait. Le Roi me réitéra son ordre après une première représentation, à laquelle je me crus obligé. M. Chamillard arriva le soir, et me confirma la même chose. Je voyois les funestes suites de la perte d'une bataille, sans pouvoir presque espérer de la gagner, et que le mieux qui pouvoit nous arriver étoit de nous retirer après une attaque infructueuse. Voilà l'état où j'ai été pendant huit ou neuf jours, jusqu'à ce qu'enfin le Roi, informé de l'état des choses, n'a plus ordonné l'attaque, et m'a remis à prendre mon parti. Sur ce que vous dites de mon indécision, il est vrai que je me le reproche à moi-même ; et que, quelquefois paresse ou négligence, d'autres, mauvaise honte, ou respect humain, ou timidité, m'empêchent de prendre des partis, et de trancher net dans des choses importantes. Vous voyez que je vous parle avec sincérité ; et je demande tous les jours à Dieu de me donner, avec la sagesse et la prudence, la force et

le courage pour exécuter ce que je croirai de mon devoir. Je n'avois point cette puissance décisive quand je suis entré en campagne, et le Roi m'avoit dit que, quand les avis seroient différens, de me rendre à celui de M. de Vendôme, lorsqu'il y persisteroit. Je la demandai après l'affaire d'Oudenarde ⁽¹⁾; elle me fut accordée, et peut-être ne m'en suis-je pas servi autant que je le devois. Pour toutes les louanges que vous me donnez, si elles ne venoient d'un homme comme vous, je les prendrois pour des flatteries; car en vérité, je ne les mérite guère, et le monde se trompe dans ce qu'il pense sur mon sujet. Mais il faut, avec la grâce de Dieu, mériter ce que l'on en croit, du moins en approcher. Vous savez mon amitié pour vous; elle ne finira qu'avec ma vie. Je me sers de cette occasion pour vous demander si vous ne croyez pas qu'il soit absolument mal de loger dans une abbaye de filles : c'est le cas où je me trouve. Les religieuses sont pourtant séparées, mais j'occupe une partie de leurs logemens; et, s'il étoit nécessaire, je quitterois la maison, quoi que l'on en pût dire. Dites-moi, je vous en prie, votre sentiment, d'autant plus que je suis présentement dans votre diocèse.

(1) Le combat d'Oudenarde, où une partie de l'armée française éprouva quelque échec, s'étoit donné le 11 juillet précédent. Voyez ci-après la lettre 91, pag. 261.

86* R.

DE FÉNELON AU DUC DE BOURGOGNE.

Avis pour le temps de la tristesse et de l'adversité (1).

(Septembre 1708.)

MONSIEUR, je remercie Dieu, du fond de mon cœur, de voir la simplicité et la bonté avec laquelle vous daignez me découvrir ce qui se passe au dedans de vous. Plus Dieu a des desseins sur vous, plus il est jaloux de tous vos talens naturels. Il veut que vous sentiez des tristesses, des abattemens, des serremens de cœur, des irrésolutions, des embarras qui vous surmontent, et des impuissances qui vous rendent mécontent de vous-même. O que cet état plaît à Dieu ! et que vous lui déplairiez, si, possédant toute la régularité des vertus les plus éclatantes, vous jouissiez de votre force et du plaisir d'être supérieur à tout ! Dites avec David, monseigneur : *Et vilior fiam plus quàm factus sum, et ero humilis in oculis meis* (a). Ne craignez rien, tant que vous serez petit sous la puissante main de Dieu. Allez, non comme un grand prince, mais comme un petit berger avec cinq pierres contre le géant Goliath. Pourvu que vous ne vous préveniez ni pour ni contre personne, que vous écoutiez tranquillement tous ceux qu'il convient d'écouter ou de consulter, et qu'ensuite, sans aucun égard à vos goûts ou à vos dégoûts naturels,

(1) Voyez la note de la lettre 82, ci-dessus, pag. 224.

(a) *II Reg. vi. 23.*

ni à vos préjugés, vous suiviez ce que Dieu présent et humblement invoqué vous mettra au cœur, vous vous sentirez libre, soulagé, simple, décisif; et vous ne ferez des fautes qu'autant que vous manquerez à agir dans cette dépendance continuelle de l'esprit de grâce. Si vous êtes fidèle à lire et à prier dans vos temps de réserve, et si vous marchez pendant la journée en présence de Dieu, dans cet esprit d'amour et de confiance familière, vous aurez la paix; votre cœur sera élargi; vous aurez une piété sans scrupule, et une joie sans dissipation.

87 ** R.

AU VIDAME D'AMIENS.

Il souhaite de le revoir bientôt avec la paix de la conscience.

A Maubeuge, 21 septembre 1708.

VOILA, monsieur, votre campagne bien avancée; sa fin s'approche : je vois avec plaisir s'approcher aussi le temps de votre passage sur notre frontière. Quelle joie n'aurai-je point si je vous trouve d'accord avec vous-même ! Quelle paix et quelle douceur que d'être pleinement décidé au fond de son cœur sur les choses essentielles ! Les contradictions du dehors, quelque pénibles qu'elles soient, ne sont jamais comparables à celles du dedans. Rien n'est si dur, que de porter toujours sa condamnation au fond de soi-même : encore est-ce un grand bonheur de ne l'étouffer pas. J'aime votre sincérité; elle m'attendrit : j'en espère de bonnes suites. Mais ce n'est pas assez

d'être sincère contre soi; il faut s'exécuter, quoi qu'il en coûte, et agir aussi raisonnablement qu'on parle.

Vous savez; monsieur, avec quel zèle je vous suis dévoué pour toute ma vie.

88

AU DUC DE BOURGOGNE.

Sur les reproches que la voix publique faisoit à ce prince : comment il doit tâcher de conquérir l'estime publique (1).

A Cambrai, 24 septembre 1708.

LOIN de vouloir vous flatter, monseigneur, je vais rassembler ici toutes les choses les plus fortes qu'on répand dans le monde contre vous.

1° On dit que vous êtes trop particulier, trop renfermé, trop borné à un petit nombre de gens qui vous obsèdent. Il faut avouer que je vous ai toujours vu, dans votre enfance, aimant à être en particulier, et ne vous accommodant pas des visages nouveaux. Quoique je sois persuadé que vous avez, depuis ce temps-là, beaucoup pris sur vous par raison et par vertu, pour vous donner au public, qui a une espèce de droit d'aborder facilement ses princes, il peut se faire qu'il y ait encore dans votre fonds quelque reste de ce goût-là. De plus, je ne m'étonne pas que vous ayez été un peu plus renfermé qu'à l'ordinaire dans ces temps d'agitation et d'embarras, où les partis étoient difficiles à prendre, et où vous trouviez les

(1) On trouve quelques fragmens de cette lettre dans l'édition de 1738, lettres iv. Voyez la note de la lettre 82, ci-dessus, pag. 224.

esprits divisés. Vous avez, plus qu'aucun autre prince, de quoi contenter le public, dans la conversation. Vous y êtes gai, obligeant, et, si on l'ose dire, très-aimable : vous avez l'esprit cultivé et orné pour pouvoir parler de tout, et pour vous proportionner à chacun. C'est un charme continuel, qu'il ne tient qu'à vous de donner : il ne vous en coûtera qu'un peu de sujétion et de complaisance. Dieu vous donnera la force de vous y assujétir, si vous la désirez. Vous n'y aurez que la gloire mondaine à craindre. C'est l'avantage des grands princes, que chacun qui se ruine ou s'expose à être tué pour eux, est enchanté par une parole obligeante et dite à propos. L'armée entière chantera vos louanges, quand chacun vous trouvera accessible, ouvert et plein de bonté.

2° On dit, monseigneur, que vous écoutez trop des personnes sans expérience, d'un génie borné, d'un caractère foible et timide : on va jusqu'à les accuser de manquer de courage. Je ne sais point sur qui tombent ces discours, et je les suppose très-injustes. On ajoute qu'ayant par vous-même des lumières très-supérieures à celles de ces gens-là, vous déférez trop à leurs conseils, qui tendent aux partis peu propres à vous faire honneur. Il est naturel que la jalousie et le dépit fassent parler ainsi. Il peut même se faire que les gens attachés à M. de Vendôme répandent ces bruits : mais enfin ils sont fort répandus. Vous saurez mieux que personne discerner ce qu'ils ont de véritable d'avec ce qui est faux. Un prince aussi éclairé que vous doit bien connoître le fort et le foible des gens qui l'approchent. J'avoue qu'il y a quelquefois des hommes qui ne sont pas brillans, mais

qui ont un sens droit avec un bon cœur, et qui méritent d'être écoutés plus que d'autres qui éblouissent : mais il faut un peu proportionner les marques de confiance à la réputation publique. En tout ceci, je marche à l'aveugle et à tâtons ; car, en vérité, je ne sais ni ne soupçonne nullement sur qui cette critique peut tomber.

3° On dit, monseigneur, qu'ayant une assez vive répugnance à suivre les conseils outrés de M. de Vendôme, vous n'avez pas laissé de suivre trop facilement ce qu'il a voulu. On ajoute même que cette facilité a un peu rebuté les principaux officiers-généraux, qui avoient espéré que vous prendriez une autorité décisive, et que vous redresseriez ceux qui en avoient besoin. Je suppose que ceux qui parlent ainsi n'ont pas su que vous n'aviez ces complaisances pour les conseils de M. de Vendôme, que pour vous conformer aux intentions du Roi.

4° Beaucoup de gens soutiennent qu'on pouvoit, dès le cinquième de ce mois, attaquer avec succès les ennemis dans leurs retranchemens ; que ces retranchemens n'étoient alors presque rien ; qu'on a donné aux ennemis huit jours pour se rendre inaccessibles, par les irrésolutions et les divisions des chefs, qui ont réduit à attendre des ordres du Roi. On dit que vous avez trop cru ailleurs M. de Vendôme, et que vous n'avez pas voulu le croire dans cette occasion unique, où il a paru qu'il avoit raison, et où il proposoit un parti propre à vous acquérir beaucoup de gloire. Pour moi, monseigneur, je trouve que vous avez agi avec une grande sagesse ; de n'avoir voulu rien hasarder sur une parole si ha-

possible et facile, qu'il est souvent surpris, qu'il ne croit ni n'écoute personne, et qu'il a été en Italie tel qu'il est en France, avec une grande valeur, une très-bonne volonté et une inapplication incorrigible. Voilà le portrait que j'en ai vu faire unanimement à tous les meilleurs officiers; mais il seroit à désirer que quelqu'un fît sous vous, monseigneur, ce que M. de Vendôme ne fait pas; en sorte que vous fussiez averti de tout, et qu'on ne fût exposé à aucun mécompte, faute de prévoyance.

J'espère que M. de Berwick, qu'on dépeint comme un homme judicieux et appliqué, suppléera à ce qui manquoit de l'autre côté. Il faut seulement prendre garde à ce que le public prétend savoir, que ce maréchal a l'esprit médiocre, et fort arrêté à toutes ses pensées. Plus vous approfondirez les hommes, plus vous verrez qu'il faut désespérer d'en trouver auxquels il ne manque pas beaucoup. Les hommes dans lesquels il manque un peu moins que dans le commun, sont bien précieux : on en trouve très-rarement de tels, et quand on les a, on ne sait pas s'en servir. Je crois que vous saurez faire usage de M. de Berwick, sans vous y livrer aveuglément.

Pour vos défauts, monseigneur, je remercie Dieu de ce qu'il vous les fait sentir, et de ce qu'il vous apprend à vos dépens, par de si fortes leçons, à vous défier et à désespérer de vous-même. Mais cherchez en Dieu toutes les ressources que vous ne trouvez pas en vous. *Je puis tout*, dit saint Paul ^(a), *en celui qui me fortifie*. Vivez de foi, et non de votre propre sagesse, ni de votre propre courage.

(a) *Philip. 17. 12.*

Ne vous étonnez point de ce qui vous manque ; travaillez à l'acquérir peu à peu avec patience , et en travaillant , ne comptez que sur Dieu. O qu'il vous aime , puisqu'il a soin de vous instruire par tant de mécomptes ! Il vous fait sentir combien les guerres sont à craindre , combien les plus puissantes armées sont inutiles , combien les grands États sont facilement ébranlés. Il vous montre combien les plus grands princes sont rigoureusement critiqués par le public, pendant que les flatteurs ne cessent point de les annoncer. Quand on est destiné à gouverner les hommes , il faut les aimer pour l'amour de Dieu , sans attendre d'être aimé d'eux , et se sacrifier pour leur faire du bien ; quoiqu'on sache qu'ils disent du mal de celui qui les conduit avec bonté et modération.

Il faut néanmoins , monseigneur , vous dire que le public vous estime , vous respecte , attend de grands biens de vous , et sera ravi qu'on lui montre que vous n'avez aucun tort. Il croit seulement que vous avez une dévotion sombre , timide , scrupuleuse , et qui n'est pas assez proportionnée à votre place ; que vous ne savez pas assez prendre une certaine autorité modérée , mais décisive , sans blesser la soumission inviolable que vous devez aux intentions du Roi. C'est ce que je ne fais que vous rapporter d'une façon purement historique , parce que je suis hors de portée de voir les faits. Mais , supposé même qu'ils soient tels qu'on les raconte , il n'y a qu'un seul usage que vous en deviez faire : c'est celui de voir humblement vos défauts , de ne vous en point décourager , et de recourir à Dieu avec confiance pour travailler à leur correction. Eh ! qui est-ce , sur la

terre, qui n'a point de défauts, et qui n'a pas commis de grandes fautes ? Qui est-ce qui est parfait à vingt-six ans pour le très-difficile métier de la guerre, quand on ne l'a jamais fait de suite ? Pour votre piété, si vous voulez lui faire honneur, vous ne sauriez être trop attentif à la rendre douce, simple, commode, sociable. Il faut vous faire *tout à tous pour les gagner tous* ^(a); aller tout droit à l'extirpation de vos principaux défauts par amour de Dieu, et par renoncement à l'amour-propre; chercher au dehors le bien public, autant que vous le pourrez, et retrancher les scrupules sur des choses qui paroissent des minuties. Vous ne devez avoir aucune peine de loger dans la maison du Saulchoir ^(b) : vous n'avez rien que de sage et de réglé auprès de votre personne; c'est une nécessité à laquelle on est accoutumé pendant les campemens des armées. On est fort édifié du bon ordre et de la police que vous faites garder. Jamais rien ne vous sera dévoué, monseigneur; avec un plus grand zèle et un plus profond respect, que je le serai jusqu'au dernier soupir de ma vie.

(a) 1 Cor. 13. 22.

(b) Ou Saulchoir (*Salicetum*). C'étoit une abbaye de filles, ordre de Cîteaux : on la nommoit aussi Notre-Dame du Sart. Le Duc de Bourgogne, touché du dénuement où la guerre avoit réduit les religieuses, écrivit en leur faveur, le 13 octobre, la lettre suivante :

« Messieurs du magistrat de Tournai, je vous écris cette lettre pour vous faire connoître que la vertu et la régularité des religieuses de l'abbaye de Saulchoir m'engage à leur accorder ma protection. Le séjour que je fais dans leur monastère m'a donné lieu d'apprendre qu'elles sont pauvres. Vous êtes à portée de les aider et de les secourir dans leurs besoins, par des plaisirs que vous pourrez leur faire. Soyez sûrs que j'aurai agréables tous les services que vous leur rendrez. Je ne doute point que vous ne vous y portiez volontiers, par les preuves que j'ai de votre zèle et de votre attachement pour moi.

Je suis votre bon ami,

LOUIS ».

89.

AU MÊME.

Même sujet que la précédente.

A Cambrai, 24 septembre 1708.

DEPUIS ma longue lettre écrite, je viens d'apprendre, monseigneur, que diverses personnes de condition et de mérite dans le service se plaignent que vous ne connoissez ni leurs noms ni leurs visages; pendant que M^{sr} le Duc de Berri les reconnoît tous, les distingue, et les traite gracieusement. Ces gens-là ajoutent que, malgré tous les torts de M. de Vendôme, le combat d'Oudenarde fut commencé par vos ordres, sans que celui-ci en sût rien, et sans qu'il eût le temps de faire sa disposition. Ils disent aussi que, si vous eussiez préféré, le 5 de ce mois, le conseil de M. de Vendôme à celui de M. de Berwick, pour attaquer brusquement les ennemis, vous auriez fait lever le siège. Enfin on dit que c'est M. de Berghéik qui décide maintenant pour toute la guerre des Pays-Bas, et qu'encore qu'il ait de l'esprit, avec une certaine expérience, et de grandes marques de zèle pour le bon parti, il ne convient pourtant pas ni de livrer le secret de l'État à un étranger, qui pourra être obligé de faire son parti avantageux chez les ennemis, ni de croire aveuglément un homme qui va vite, qui parle beaucoup, qui décide sans crainte de se tromper, et qui n'a jamais fait que servir à la guerre sans la conduire.

J'oublois, monseigneur, de vous dire que, selon la pensée des personnes sages que j'ai oui parler, il seroit à désirer qu'on pût réunir par votre autorité, et par les marques de votre confiance, tous les meilleurs officiers - généraux, pour approuver vos résolutions, afin qu'ils fussent engagés à les faire réussir dans l'exécution, et à les justifier dans le public, quand elles en ont besoin.

Je rassemble, monseigneur, tous les discours que j'ai entendu faire, ne craignant point de vous déplaire en vous avertissant de tout avec un zèle sans bornes, et étant persuadé que vous ferez un bon usage de tout ce qui méritera quelque attention. Les bruits même les plus injustes ne sont pas inutiles à savoir, quand on a le cœur bon et grand, comme vous l'avez, Dieu merci. On dit encore que M. le comte d'Évreux ⁽¹⁾ a écrit très-certainement une lettre qu'il a désavouée. On dit, monseigneur, que vous avez paru croire un peu trop facilement le désaveu qu'il vous en a fait, contre la notoriété publique. Pour moi, je crois qu'il seroit très-digne de vous de suspendre tout au moins votre jugement sur la sincérité de ce désaveu, et de lui rendre vos bonnes grâces en lui pardonnant, s'il le faut, de très-bon cœur. Je vous dirai dans le plus profond secret, que ce désaveu ne doit pas être cru, et que je le sais bien.

(1) Henri-Louis de La Tour-d'Auvergne, fils de Godefroi-Maurice, duc de Bouillon : il étoit lieutenant-général.

90.

AU VIDAME D'AMIENS.

Sur la conduite du Duc de Bourgogne pendant la campagne.

A Cambrai , 24 septembre 1708.

MILLE remerciemens du fond du cœur, et point de complimens, monsieur. Ayez la bonté de rendre la lettre ci-jointe. Vous m'avez fait un sensible plaisir par toutes les choses que vous avez bien voulu me confier. On persiste à soutenir que M^{sr}. le Duc de Bourgogne engagea l'attaque à Oudenarde, sans que M. de Vendôme en sût rien ni eût fait sa disposition. Est-il vrai? O qu'il me tarde de vous embrasser! Occupez-vous de Dieu, et aimez-moi.

91.

DU DUC DE BOURGOGNE A FÉNELON ⁽¹⁾.

Sur les reproches que la voix publique faisoit au prince.

Du camp de Saulsoir , 3 octobre 1708.

JE n'ai pu répondre plus tôt à votre grande lettre, mon cher archevêque; car j'en ai eu souvent à écrire sur des choses longues, et qui me fatiguent la tête. Je puis le faire présentement article par article, vous

(1) On trouve de courts fragmens de cette lettre dans le tome II des *OEuvres spirituelles*, éd. de 1738, in-4°, à la suite de la lettre vi.

disant auparavant, que je suis bien moins homme de bien et moins vertueux que l'on ne me croit; ne voyant en moi que haut et bas, chutes et rechutes, relâchemens, omissions et paresse dans mes devoirs les plus essentiels; immortifications, délicatesse, orgueil, hauteur, mépris du genre humain; attache aux créatures, à la terre, à la vie, sans avoir cet amour du Créateur au-dessus de tout, ni du prochain comme moi-même.

1° Il est vrai que je suis renfermé assez souvent; mais, comme je vous l'ai dit, j'écris beaucoup de certains jours. La prière, la lecture prennent aussi du temps, quoique j'y sois moins régulier que je ne devrois être. Je ne nie pas cependant que je n'en perde souvent. Il est vrai aussi que je parle plutôt aux gens à qui je suis plus accoutumé, et que je suis trop en cela mon goût naturel.

2° Je ne sache point, dans tout ce qui s'est passé en dernier lieu, avoir consulté gens sans expérience. J'ai parlé aux plus anciens généraux, à des gens sans atteinte sur le courage; et si les conseils ont été taxés de timides, il méritoient plutôt le nom de prudents.

3° Il est vrai que la présomption absolue de M. de Vendôme, ses projets subits et non digérés, et ce que j'en ai vu, m'empêchent d'avoir aucune confiance en lui, et que cependant j'ai trop acquiescé dans des occasions où je devois au contraire décider de ce qu'il me proposoit, joignant en cela la foiblesse à peut-être un peu de prévention; car, depuis l'affaire d'Oudenarde, j'ai reçu la puissance décisive, ainsi que je crois vous l'avoir déjà dit.

4° M. de Vendôme lui-même ne songeoit point à attaquer les ennemis le cinquième du mois passé. On ouvroit des marches dans des pays difficiles , et ce ne fut que le 7° qu'il alla par hasard reconnoître les passages de la droite , que l'on avoit tenus pour impraticables , et qui étoient les plus aisés. Il est vrai que le 6°, voyant tout le monde d'un avis contraire à celui d'une attaque, ou du moins presque tous, et m'étant revenu des discours des soldats qui marquoient peu de confiance de réussir à ce qu'ils alloient entreprendre; voyant d'ailleurs les suites terribles de la perte d'une bataille , qui étoit quasi inévitable de la manière dont les ennemis étoient postés , et que l'État en pouvoit souffrir considérablement, je crus ne pouvoir pas en conscience passer plus avant sans un nouvel ordre du Roi sur l'exposition des choses. Je voyois, comme je vous dis, M. de Vendôme d'un côté, qui croit tout ce qu'il désire ; je le savois piqué de l'affaire d'Oudenarde; et d'un avis contraire, le maréchal de Berwick, nos anciens officiers, gens d'expérience et de courage, gens même qui, avant la jonction de l'armée, avoient proposé au maréchal de Berwick d'attaquer le prince Eugène dans ses lignes, pendant que le duc de Marleborough étoit de l'autre côté de l'Escaut. Les choses donc exposées au Roi, l'ordre vint d'attaquer les ennemis. Le même jour arriva M. Chamillard, qui le confirma. On reconnut les chemins; on marcha en avant; on se campa en présence de l'ennemi; on reconnut son camp et ses retranchemens. M. de Vendôme voyant que l'affaire, si elle tournoit mal, retomberoit uniquement sur lui, commença à la trouver difficile. M. Chamillard lui-

même parla aux officiers, vit les difficultés, en prévint les malheureuses suites, écrivit au Roi, et fut, je crois, cause que le Roi rétracta l'ordre d'attaquer. Voilà précisément comme les choses se sont passées; et c'est dans tout ce temps que j'ai été dans l'état que je vous ai dépeint dans mon autre lettre.

5° Il est vrai que j'ai quelquefois badiné, mais rarement. Pour la perte du temps, elle a été plus considérable; mais souvent il n'y a que moi qui l'ai su.

6° Les délibérations publiques sont véritables; mais on les peut mettre sur le compte de M. de Vendôme plutôt que sur le mien.

7° Il en est de même de n'être pas bien averti; et ce qui fait retomber sur moi ces articles, est que j'aurois dû agir autrement, et que je ne l'ai pas fait toujours, me laissant aller à une mauvaise complaisance, foiblesse, ou respect humain. Vous connoissez parfaitement M. de Vendôme, et je n'ai rien à vous dire de plus que ce que vous en mettez dans votre lettre. Ce que vous dites du maréchal de Berwick est aussi fort juste, et il excède peut-être trop en prudence; au lieu que M. de Vendôme excède en confiance et négligence, ainsi que je l'ai déjà dit.

Je tâcherai de faire usage des avis que vous me donnez, et priez Dieu qu'il m'en fasse la grâce, pour n'aller trop loin ni à gauche, ni à droite. Demandez de plus en plus à Dieu qu'il me donne cet amour pour lui, et de tout, et de moi-même, amis et ennemis, pour lui et en lui.

Je ne sais rien de précis sur ce que l'on dit, que mon frère traite mieux que moi, et connoît plus que moi, des officiers de qualité et de mérite. Comme il

écrit moins que moi, il les peut voir plus souvent. Sur ce que vous me dites du combat d'Oudenarde, il est vrai que j'ordonnai à deux brigades d'infanterie de charger trois bataillons des ennemis que l'on me dit absolument séparés de leur armée; et que, voyant le centre dégarni, j'envoyai ordre à la droite (devant laquelle le maréchal de Matignon m'avoit mandé qu'il ne paroissoit plus rien), de se rapprocher de ce centre. Je comptois si peu commencer le combat, que de là j'allai à la gauche, où étoit M. de Vendôme fort pensif; et que, quand je l'allai rejoindre sur la droite, où l'on eut beaucoup de-peine à le faire aller, la moitié de l'infanterie étoit déjà quasi en désordre, qu'à peine croyois-je l'affaire commencée.

Je vous ai répondu sur ce qui regarde le 5 septembre. J'ai en effet de la confiance au comte de Bergheik; il connoît les affaires à fond, et ne se donne point pour homme de guerre. Il est vrai qu'il décide, et parle assez. Je le crois absolument affectionné, et bien éloigné de songer à faire son parti meilleur avec les ennemis. Pour le secret de l'État, il en a été chargé et instruit par le Roi même, qui a aussi beaucoup de confiance en lui. Je profiterai de ce que vous m'en dites; mais je ne crois pas que l'on se doive défier de ses intentions. Je ferai aussi usage de ce que vous me marquez sur le comte d'Evreux, sans affectation, mais aussi pour ne pas paroître dupe; car vous savez que c'est un personnage qu'il faut éviter. Je m'attends à bien des discours que l'on tient, et que l'on tiendra encore. Je passe condamnation sur ceux que je mérite, et

méprise les autres, pardonnant véritablement à ceux qui me veulent ou me font du mal, et priant pour eux tous les jours de ma vie. Voilà mes sentimens, mon cher archevêque, et, malgré mes chutes et défauts, une détermination absolue d'être à Dieu. Priez-le donc incessamment d'achever en moi ce qu'il y a commencé, et de détruire ce qui vient du péché originel et de moi. Vous savez que mon amitié pour vous est toujours la même. J'espère pouvoir vous en assurer moi-même à la fin de la campagne : on ne sauroit encore dire quand ce sera ; car l'évènement de Lille est encore indéterminé.

92.

DE FÉNELON AU DUC DE BOURGOGNE.

Sur les reproches que la voix publique faisoit au duc. Quelle doit être la dévotion d'un prince ; son attention à honorer le mérite, son courage dans les adversités.

A Cambrai, 15 octobre 1708.

MONSEIGNEUR, quelque grande retenue que je veuille garder le reste de ma vie sur toutes les choses qui ont rapport à vous, pour ne vous commettre jamais en rien, je ne puis néanmoins m'empêcher de prendre la liberté de vous dire encore une fois, par une voie très-sûre et très-secrète, ce que j'apprends que l'on continue à dire contre votre personne. Je suis plus occupé de vous que de moi, et je craindrois moins de hasarder de vous déplaire en

vous servant, que de vous plaire en ne vous servant pas. D'ailleurs je suis sûr qu'on ne peut jamais vous déplaire, en vous disant, avec zèle et respect, ce qu'il importe que vous sachiez.

1° On dit, monseigneur, que vous n'avez pas voulu exécuter les ordres du Roi, qui vouloit qu'on attaquât le prince Eugène pendant que le duc de Marlborough s'étoit avancé sur le chemin d'Ostende, et que, par ce refus, vous avez été la cause de la perte de Lille. C'est un fait qui regarde les temps postérieurs à votre campement sur la Marque, et qui est des temps de votre campement du Saulsoir. Je ne saurois croire qu'il soit comme on le raconte avec beaucoup de malignité.

2° On persiste à dire que vous avez été la vraie cause du combat d'Oudenarde, par votre ordre précipité de faire attaquer trois bataillons des ennemis par deux brigades, sans aucun concert avec M. de Vendôme.

3° On prétend que, quand vous arrivâtes sur la Marque, M. d'Artaignan reconnut dès le lendemain que les passages étoient ouverts, que la plaine étoit assez commode pour faire agir toute la cavalerie, et que les ennemis n'étoient point alors retranchés comme ils le furent deux jours après. On assure que M. d'Artaignan se hâta d'en avertir, et de répondre du succès, si on vouloit bien attaquer; qu'il n'eut aucune réponse, qu'on demeura dans l'incertitude, et que vous voulûtes, malgré M. de Vendôme, attendre le retour du courrier envoyé au Roi : ce qui étoit laisser évidemment échapper l'occasion de sauver Lille. J'ai vu un homme de service, qui m'a dit avoir mené

les mêmes choses que vous avez écrites au Roi avec un chiffre, et que ces gens-là les ont divulguées avant que Sa Majesté eût reçu vos lettres secrètes, où vous mandiez ce qui manquoit dans la place assiégée.

Voilà, monseigneur, les principales choses qui me reviennent par de bons canaux. Quoique je sois loin de tout commerce du monde, un hasard bizarre fait que je sais là-dessus plus que sur les autres affaires. Peut-être que personne n'osera vous dire tout ceci : pour moi, je l'ose, et je ne crains que de manquer à Dieu et à vous. Personne n'est plus éloigné que moi, de croire tous ces discours. La peine que je souffre de les entendre est grande. Il s'agit de détromper le monde prévenu. Ceux qui vous déchirent parlent hautement, et ceux qui voudroient vous défendre n'osent parler. Je suppose que vous avez éclairci chaque point en détail avec M. de Chamillard, et que vous lui aurez fait toucher les choses au doigt, pour convaincre pleinement Sa Majesté de la fausseté de tout ce qu'on vous impose ⁽¹⁾.

Pourvu que vous vous donniez à Dieu en chaque occasion avec une humble confiance, il vous conduira comme par la main, et décidera sur vos doutes. Quelque génie qu'il vous ait donné, vous courriez risque de faire, par irrésolution, des fautes irréparables, si vous vous tourniez à une dévotion foible et scrupuleuse. Écoutez les personnes les plus expérimentées, et ensuite prenez votre parti ; il est moins dangereux d'en prendre un mauvais, que de n'en

(1) Ce qui suit, jusqu'à la fin de la lettre, se trouve imprimé dans les éditions précédentes, mais joint à un fragment de la lettre du 25 octobre suivant.

prendre aucun, ou que d'en prendre un trop tard. Pardonnez, monseigneur, la liberté d'un ancien serviteur, qui prie sans cesse pour vous, et qui n'a d'autre consolation en ce monde, que celle d'espérer que, malgré ces traverses, Dieu fera par vous des biens infinis.

Il ne m'appartient pas, monseigneur, de raisonner sur la guerre; aussi n'ai-je garde de le faire: mais on a de grandes ressources, quand on est à la tête d'une puissante armée, et qu'elle est animée par un prince de votre naissance qui la conduit. Il est beau de voir votre patience et votre fermeté pour demeurer en campagne dans une saison si avancée. Notre jeunesse, impatiente de revoir Paris, avoit besoin d'un tel exemple. Tandis qu'on croira encore pouvoir faire quelque chose d'utile et d'honorable, il faut que ce soit vous, monseigneur, qui tâchiez de l'exécuter. Les ennemis doivent être affoiblis; vous êtes supérieur en forces; il faut espérer que vous le serez aussi en projets, et en mesures justes pour en rendre l'exécution heureuse. Le vrai moyen de relever la réputation des affaires, est que vous montriez une application sans relâche. Votre présence nuirait et aux affaires et à votre réputation, si elle paroisoit inutile et sans action dans des temps si fâcheux. Au contraire, votre fermeté patiente pour achever cette campagne, forcera le monde à ouvrir les yeux et à vous faire justice, pourvu qu'on voie que vous prévoyez, que vous projetez, que vous agissez avec vivacité et hardiesse. Dieu, sur qui je compte, et non sur les hommes, bénira vos travaux; et quand même il permettroit que vous n'eussiez aucun succès, vous

feriez voir au monde combien on mérite les louanges des personnes solides et éclairées, quand on a le courage et la patience de se soutenir avec force dans le malheur.

Vos ressources sont infinies, si vous en voulez faire usage. Vous avez beaucoup plus qu'un autre, monseigneur, de quoi entretenir ceux qui vous environnent. En vous livrant à eux un peu plus, vous les charmerez. Une parole, un geste, un souris, un coup-d'œil d'un prince tel que vous, gagne les cœurs de la multitude. Quelque louange donnée à propos au mérite distingué, attendrira pour vous les honnêtes gens. Si vous avez le pouvoir d'avancer ceux qui en sont dignes, faites-leur sentir votre protection. Si vous ne pouvez pas les avancer, du moins qu'il paroisse que vous êtes affligé de ne le pouvoir pas, et que vous recommandez de bon cœur leurs intérêts. Rien n'intéressera tant pour vous tous ceux qui peuvent décider de votre réputation, que de trouver en vous cette bonté de cœur, cette attention aux services et aux talens, ce goût et ce discernement du vrai mérite, et cet empressement pour le faire récompenser. J'ose vous dire, monseigneur, qu'il ne tient qu'à vous de gagner les suffrages du public, et de vous attirer les louanges du monde entier. De ce côté-là, il vous est facile de faire taire les critiques; mais, d'un autre côté, il faut avoir un grand égard à l'improbation du public. J'avoue que rien n'est plus vain que de courir après les vaines louanges des hommes, qui sont légers, téméraires, injustes et aveugles dans leurs jugemens. Heureux qui peut être ignoré d'eux dans la solitude ! Mais

la grandeur, bien loin de vous mettre au-dessus des jugemens des hommes, vous y assujétit infiniment plus qu'une condition médiocre. Ceux qui doivent commander aux autres, ne sauroient le faire utilement, dès qu'ils ont perdu l'estime et la confiance des peuples. Rien ne seroit plus dur et plus insupportable pour les peuples, rien ne seroit plus dangereux et plus déshonorant pour un prince, qu'un gouvernement de pure autorité, sans l'adoucissement de l'estime, de la confiance et de l'affection réciproque. Il est donc capital, même selon Dieu, que les grands princes s'appliquent sans relâche à se faire aimer et estimer, non par une recherche de vaine complaisance, mais par fidélité à Dieu, dont ils doivent représenter la bonté sur la terre. Si cette attention leur coûte, il faut qu'ils la regardent comme leur premier devoir, et qu'ils préfèrent cette pénitence à toutes les autres qu'ils pourroient pratiquer pour l'amour de Dieu. Si vous vous donnez à lui sans réserve, il vous facilitera bientôt certaines petites sujétions, qui vous paroissent épineuses, faute d'y être assez accoutumé.

Je ne puis m'empêcher, monseigneur, de vous répéter qu'il me semble que vous devez tenir bon jusqu'à l'extrémité dans l'armée, comme M. le maréchal de Boufflers dans la citadelle de Lille. Si on ne peut rien faire d'utile et d'honorable jusqu'à la fin de la campagne, au moins vous aurez payé de patience, de fermeté et de courage, pour attendre les occasions jusqu'au bout; au moins vous aurez le loisir de faire sentir votre bonne volonté aux troupes, et de gagner les cœurs. Si au contraire on fait

quelque coup de vigueur avant que de se retirer, pourquoi faut-il que vous n'y soyez pas, et que d'autres s'en réservent l'honneur? Ce seroit faire penser au monde qu'on n'ose rien entreprendre de hardi et de fort quand vous commandez; que vous n'y êtes qu'un embarras, et qu'on attend que vous soyez parti pour tenter quelque chose de bon. Après tout, s'il y a quelque chose à espérer, c'est dans le temps où les ennemis seront réduits à se retirer, ou à prendre des postes dans le pays pour y passer l'hiver. Voilà le dénouement de toute la campagne; voilà l'occasion décisive : pourquoi la manquerez-vous? Il faut toujours obéir au Roi avec un zèle aveugle; mais il faut attendre, et tâcher d'éviter un ordre absolu de partir trop tôt.

Vous devez faire honneur à la piété, et la rendre respectable dans votre personne. Il faut la justifier aux critiques et aux libertins. Il faut la pratiquer d'une manière simple, douce, noble, forte et convenable à votre rang. Il faut aller tout droit aux devoirs essentiels de votre état, par le principe de l'amour de Dieu, et ne rendre jamais la vertu incommode par des hésitations scrupuleuses sur les petites choses. L'amour de Dieu vous élargira le cœur, et vous fera décider sur-le-champ dans les occasions pressantes. Un prince ne peut point, à la cour ou à l'armée, régler les hommes comme des religieux; il faut en prendre ce qu'on peut, et se proportionner à leur portée. Jésus-Christ disoit aux apôtres : *J'aurois beaucoup de choses à vous dire; mais vous ne pourriez pas maintenant les porter* ^(a). Saint

(a) Joan. XVI. 12.

Paul dit : *Je me suis fait tout à tous pour les gagner tous* ^(a). Je prie Dieu tous les jours que l'esprit de liberté sans relâchement vous élargisse le cœur, pour vous accommoder aux besoins de la multitude.

Il faut montrer que vous pensez d'une façon sérieuse, suivie, constante et ferme. Il faut convaincre le monde que vous sentez tout ce que vous devez sentir, et que rien ne vous échappe. Si vous paraissez mou et facile à entraîner, on vous entraînera, et on vous mènera loin aux dépens de votre réputation. Lorsque vous serez de retour à la cour, vous devez, ce me semble, parler au Roi d'un ton ferme et respectueux, lui montrer clairement et en détail les véritables causes des mauvais évènements, avec les remèdes qu'on peut y apporter. Si vous lui faites voir que vous n'avez manqué à rien d'essentiel; si vous lui représentez la situation très-embarrassante où vous vous êtes trouvé; enfin si vous appuyez vos bonnes raisons par les témoignages uniformes des principaux officiers, qui doivent naturellement dire la vérité en votre faveur, si peu que vous ayez soin de gagner leurs cœurs, le Roi ne pourra pas s'empêcher d'avoir égard à votre bonne cause pour l'intérêt de l'État.

Votre ressource doit être celle des bonnes raisons, appuyées avec une fermeté qui ne peut être que louée, quand elle sera assaisonnée d'une soumission, d'un zèle et d'un respect à toute épreuve pour le Roi. Le moment de votre retour à la cour sera

(a) *I Cor. ix. 22.*

une crise. Je redoublerai mes foibles prières en ce temps-là.

Si vous vous accoutumez à rentrer souvent au dedans de vous pour y renouveler la possession que Dieu doit avoir de votre cœur; si vous dites avec humilité, *Audiam quid loquatur in me Dominus* ^(a); si vous n'agissez ni par humeur, ni par goût naturel, ni par vaine gloire, mais simplement par mort à vous-même, et par fidélité à l'esprit de grâce; Dieu vous soutiendra. *Angelis suis mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis* ^(a); *dabitur enim vobis in illa hora quid loquamini* ⁽ⁱ⁾. Vous deviendrez grand devant tous les hommes, à proportion de ce que vous serez petit devant Dieu et souple dans sa main. Vous aurez des croix; mais elles entreront dans les desseins de Dieu, pour vous rendre l'instrument de sa providence, et vous direz: *Superabundo gaudio in omni tribulatione nostra* ^(o).

Je ne saurois être devant Dieu; que je ne m'y trouve avec vous, pour lui demander que vous soyez, comme David, selon son cœur.

(a) Ps. LXXXIV. 9. — (e) Ps. XC. 14. — (i) Matth. 2. 19 —
 (o) II Cor. VII. 4.

93 R.****AU VIDAME D'AMIENS.**

Il l'exhorte à se détier beaucoup de lui-même, et à prendre les moyens qu'il lui a déjà conseillés, pour le soutenir.

A Cambrai, 15 octobre 1708.

JE suis véritablement affligé, monsieur, de l'état pénible où vous vous dépeignez vous-même : mais ce qui m'en console est de voir combien vous le sentez, et combien vous en craignez les suites. J'espérerais tout pour vous, tandis que vous craignez tout de vous-même. Cette expérience de votre dissipation, de votre tiédeur, de votre relâchement et de votre fragilité, vous doit inspirer une grande défiance de votre cœur. On se flatte d'ordinaire d'avoir au moins un cœur droit, et sensible à ses vrais devoirs. Mais quel devoir peut-on jamais comparer avec celui de n'être pas ingrat à l'égard de Dieu ? On auroit horreur d'un homme assez dénaturé pour tomber dans l'ingratitude à l'égard d'un père, d'un bienfaiteur, ou d'un ami de qui il auroit reçu de grands services. Vous avez reçu de Dieu votre corps, votre ame, ce vous-même qui vous est si cher, avec la vie et toutes ses commodités : en un mot, vous n'avez rien que vous ne teniez de Dieu seul. Jamais obligations ne peuvent être mises en aucune comparaison avec celles dont Dieu vous a comblé. C'est pourtant lui que vous oubliez à toute heure ; c'est lui à qui

vous préférez les plus méprisables amusemens; c'est lui qui vous ennuie; c'est lui qu'il vous tarde de quitter; c'est lui à qui vous tournez le dos, pour courir après des hommes que vous méprisez, et qui n'ont pour vous aucun autre mérite, que celui de vous faire perdre du temps, et de flatter un peu votre imagination.

Je gémiss, dites-vous, de me trouver dans un goût si indigne. C'est ma consolation, monsieur, de ce que je vous vois gémir. Mais enfin tel est votre goût: il est aussi méprisable selon la raison, que dépravé et dangereux selon la foi. Après cette expérience continuelle de vous-même, que pouvez-vous encore espérer de votre cœur? Qu'y a-t-il de plus méprisable qu'un goût si corrompu? qu'y a-t-il de plus honteux qu'une telle légèreté? A quel point ne devez-vous pas vous défier sans cesse d'un cœur si gâté, et si insensible au vrai bien!

Vous ne pouvez vous résoudre à aimer celui qui est souverainement aimable, et qui vous a aimé dès l'éternité sans vous abandonner dans vos infidélités les plus monstrueuses. Vous ne pouvez renoncer à ce qui vous perdrait, à ce monde qui ne vous aime ni ne vous aimera jamais, à ces amusemens si indignes; que vous n'oseriez les nommer au rang des choses sérieuses. Voilà ce que vous n'avez point de honte de mettre en la place de votre Dieu et de tous ses biens éternels. Qu'y a-t-il donc de plus méprisable que votre cœur? cœur de boue, toujours appesanti vers la terre, toujours incapable de sentir les grâces de Dieu!

Vous me demandez un moyen de sortir de cette

espèce d'ensorcellement : mais ce moyen, vous le savez, et il vous demeure inutile parce que vous ne vous en servez pas. Comment voulez-vous qu'un moyen vous soit utile, si vous n'en faites aucun usage ? Le meilleur remède n'opère rien, quand on ne le prend pas. Le moyen que vous demandez est de lire, de prier tous les jours à certaines heures réservées, de fréquenter les sacremens, de fuir toutes les occasions de dissipation que vous pouvez retrancher sans manquer aux véritables bienséances de votre état ; c'est de vous renouveler souvent pendant la journée dans la présence de Dieu ; c'est de vous humilier devant lui, dès que vous apercevez votre dissipation ; c'est de revenir doucement à lui, sans vous décourager ni impatienter jamais ; c'est de vous supporter vous-même dans vos misères et dans vos indignités, sans vous flatter ni excuser en rien ; c'est de vous accoutumer à n'espérer plus rien ni de votre raison ni de votre courage, et à vous réfugier en Dieu seul avec une humble confiance ; c'est de travailler avec le secours de Dieu, qui ne vous manque point, et qui vous fait sur vos fautes tant de reproches intérieurs par une miséricorde secrète. Il me tarde d'avoir l'honneur de vous voir pour vous en dire davantage.

Je vous envoie une lettre que je vous supplie d'avoir la bonté de rendre. Personne ne vous sera jamais dévoué, monsieur, avec plus d'attachement et de zèle, que je le serai jusques à la mort.

94.

AU DUC DE BOURGOGNE.

Il continue à rendre compte au prince des bruits désavantageux qui couroient à son sujet.

A Cambrai, 25 octobre 1708.

MONSEIGNEUR, l'excès de bonté et de confiance que vous me témoignez dans les lettres dont vous avez bien voulu m'honorer, loin de me donner un empressement indiscret, ne fait qu'augmenter ma retenue et mon inclination à continuer le profond silence où je suis demeuré pendant tant d'années. Je prends même infiniment sur moi, en me donnant la liberté de vous écrire sur des matières très-déli-cates, qui sont fort au-dessus de moi, et qui ne peuvent vous être que très-désagréables. Mais je croirois manquer à tout ce que je vous dois, monseigneur, si je ne passois pas, dans une occasion si extraordinaire, par-dessus toutes les fortes raisons qui m'engagent au silence, pour achever de vous dire tout ce que j'apprends.

1° Le bruit public contre votre conduite croît, au lieu de diminuer. Il est si grand à Paris, qu'il n'est pas possible qu'il ne vienne des mauvais discours et des lettres malignes de l'armée. Rien n'est plus digne de vous, monseigneur, que votre disposition, qui est de pardonner tout, de profiter même de la critique dans tous les points où elle peut avoir quel-

ques petits fondemens, et de continuer à faire ce que vous croyez le meilleur pour le service du Roi. Mais il importeroit beaucoup de voir quelles peuvent être les sources de ces discours si injustes et si outrés, pour vous précautionner contre des gens qui sont peut-être les plus empressés à vous encenser, et qui osent néanmoins en secret attaquer votre réputation de la manière la plus atroce. Cette expérience, monseigneur, doit, ce me semble, vous engager à observer beaucoup les hommes, et à ne vous confier qu'à ceux que vous aurez éprouvés à fond, quoique vous deviez montrer de la bonté et de l'affabilité à tous, à proportion de leur rang.

2° Personne n'est plus mal informé que moi de ce qui se passe à la cour; mais je ne saurois croire que le Roi ignore les bruits qui sont répandus dans tout Paris contre votre conduite. Ainsi il me paroît capital que vous preniez des mesures promptes et justes, pour empêcher que Sa Majesté n'en reçoive quelque impression, et pour lui montrer avec évidence combien ces bruits sont mal fondés. La voie des lettres a un inconvénient, qui est que les lettres ne peuvent pas répondre, comme les conversations, aux objections qui naissent sur-le-champ, et qu'on n'a pas prévues. Mais aussi les lettres ont un grand avantage: on y développe par ordre les faits, sans être interrompu; on y mesure tranquillement toutes les paroles; on s'y donne même une force douce et respectueuse, qu'on ne se donneroit pas toujours si facilement dans une conversation. Ce qui est certain, monseigneur, est que vous avez un pressant besoin de vous précautionner vers le Roi, et de faire taire

le public, qui est indignement déchaîné. Vous ne sauriez jamais écrire ni agir avec trop de ménagement, de respect, d'attachement, ni de soumission; mais il importe de dire très-fortement de très-fortes raisons, et de ne laisser rien dont on puisse encore douter sur votre conduite.

3° Il me revient par le bruit public, qu'on dit que vous vous ressentez de l'éducation qu'on vous a donnée; que vous avez une dévotion foible, timide et scrupuleuse sur des bagatelles, pendant que vous négligez l'essentiel pour soutenir la grandeur de votre rang et la gloire des armes du Roi. On ajoute que vous êtes amusé, inappliqué, irrésolu; que vous n'aimez qu'une vie particulière et obscure; que votre goût vous éloigne des gens qui ont de l'élévation et de l'audace; que vous vous accoutumez mieux de donner votre confiance à des esprit foibles et craintifs, qui ne peuvent vous donner que des conseils déshonorans. On assure que vous ne voulez jamais rien hasarder, ni engager aucun combat, sans une pleine sûreté que votre armée sera victorieuse, et que cette recherche d'une sûreté impossible vous fait temporiser, et perdre les plus importantes occasions. Je suis très-convaincu, monseigneur, que la vérité des faits est entièrement contraire à ces téméraires discours; mais il s'agit de détromper ceux qui en sont prévenus. On dit même que vos maximes scrupuleuses vont jusqu'à ralentir votre zèle pour la conservation des conquêtes du Roi, et l'on ne manque pas d'attribuer ce scrupule aux instructions que je vous ai données dans votre enfance. Vous savez, monseigneur, combien j'ai toujours été éloigné de vou-

loir vous inspirer de tels sentimens ; mais il ne s'agit nullement de moi , qui ne mérite d'être compté pour rien : il s'agit de l'État et des armes du Roi , que je suis sûr que vous voulez soutenir avec toute la fermeté et la vigueur possible. Je sais que vous n'avez pris aucun parti de sagesse et de précaution, que par le conseil des officiers-généraux les plus expérimentés et les plus exempts de timidité : mais c'est là précisément ce que le public ne veut pas croire, et par conséquent c'est le point capital qu'il importe de mettre dans un tel point d'évidence, que personne ne puisse l'obscurcir. Vous avez, monseigneur, tous les officiers-généraux qui sont autour de vous : rien ne vous est plus aisé que de les prendre chacun en particulier, et de les engager tous, sous un grand secret, à vous donner par écrit une espèce de courte relation de la manière dont ils ont opiné dans les principales occasions de cette campagne : ensuite vous pourrez leur faire entendre que vous croyez devoir citer au Roi leurs témoignages, afin qu'ils soient tous prêts à soutenir de vive voix leur petite relation écrite. Cet engagement les liera, et les fera tous parler un langage décisif et uniforme, au lieu que, si vous ne le faites pas ainsi, chacun pourra, malgré sa bonne intention, dire trop ou trop peu, varier, et obscurcir par des termes foibles ce que vous auriez besoin de rendre clair comme le jour. Après avoir posé ce fondement, vous pourrez nommer au Roi tous vos témoins, en le suppliant de les interroger lui-même l'un après l'autre. C'est aller jusqu'à la racine du mal ; et ôter toute ressource à ceux qui veulent vous attaquer dans les points les plus essentiels.

4° Il me semble qu'il convient que vos lettres, dès à présent, tendent à ce but d'une manière très-forte pour les raisons et pour les sentimens, quoique très-respectueuses et très-soumises par rapport à Sa Majesté. Ensuite, quand vous serez arrivé à la cour, il sera capital, si je ne me trompe, que vous fassiez, avec des manières également fortes et respectueuses, l'éclaircissement à fond de tous les faits qui vous justifient, en pressant le Roi d'interroger les principaux officiers; après quoi je souhaite que vous puissiez, sans perdre un moment, dès que les faits seront éclaircis à votre décharge, obtenir de Sa Majesté des gens qui vous conviennent pour servir sous vous l'année prochaine. Plus on ose vous attaquer par les endroits essentiels, plus il vous importe de continuer à commander l'armée, avec les secours qui peuvent assurer votre gloire et celle des armes de Sa Majesté. Il faut que vos lettres commencent cet ouvrage, et que vos discours, fermes, touchans et respectueux, l'achèvent dès votre première audience, s'il est possible. Quand vous arriverez à la cour, plus on vous accuse de foiblesse et de timidité, plus vous devez montrer, par votre procédé, combien vous êtes éloigné de ce caractère, en parlant avec force.

5° Il est aussi, ce me semble, fort à souhaiter qu'après que vous vous serez bien assuré des témoignages décisifs de tous les principaux officiers, pour éviter les discours politiques et ambigus, vous les engagiez à parler et à écrire, dans les occasions naturelles, à leurs amis, la vérité des faits, pour détromper toute la France. C'est une chose inouïe, qu'un prince, qui doit être si cher à tous les bons

Français, soit attaqué dans les discours publics, dans les lettres imprimées, et jusque dans des gazettes, sans que presque personne ose contester les faits qu'on avance fausement contre lui. Je voudrois que les personnes dignes d'être crues parlassent et écrivissent d'une manière propre à redresser le public, et à préparer les voies pour rendre votre retour agréable. Ceux qui devroient n'oser point parler parlent hautement, et ceux qui devroient crier pour la bonne cause sont réduits à se taire. Je ne sais rien de secret ni de particulier; mais je sais en gros ce que personne n'ignore, savoir, qu'on vous attaque dans le public sans ménagement ⁽¹⁾.

On ne peut être plus édifié et plus charmé que je le suis, monseigneur, de la solidité de vos pensées, et de la piété qui règne dans tous vos sentimens. Mais plus je suis touché de voir tout ce que Dieu met dans votre cœur, plus le mien est déchiré d'entendre tout ce que j'entends. Je donnerois ma vie, non-seulement pour l'État, mais encore pour la personne du Roi, pour sa gloire, pour sa prospérité; et je prie Dieu tous les jours sans relâche, afin qu'il le comble de ses bénédictions.

Je vous crois infiniment éloigné des timidités scrupuleuses dont on vous accuse, et qu'on vous impute sur la défense de Lille, qui est une de ses principales conquêtes. J'espère que, si vous continuez à commander les armées sans être gêné par des gens qui ne vous conviennent pas, et ayant sous vous des

(1) Ce qui suit jusqu'à la fin de cette lettre se trouve dans l'édition de 1738 et dans les suivantes, mais joint mal à propos à un fragment de la lettre du 15 octobre précédent.

personnes de confiance, vous montrerez à la France et à ses ennemis combien vous êtes digne de soutenir la gloire de Sa Majesté et celle de toute la nation.

Ce qui me console de vous voir si traversé et si contredit, est que je vois le dessein de Dieu, qui veut vous purifier par les croix, et vous donner l'expérience des embarras de la vie humaine, comme au moindre particulier. D'ailleurs je ne saurois douter que Dieu ne soit votre conseil, votre force, votre tout, pourvu que vous rentriez sans cesse au dedans de vous pour l'y trouver, et pour agir ensuite sans scrupule, selon les besoins. *Esto vir fortis, et præliare bella Domini* ^(a). Ne vous mettez point en peine de me répondre; il me suffit que mon cœur ait parlé au vôtre en secret devant Dieu seul. C'est en lui que je mets toute ma confiance pour votre prospérité, monseigneur : je vous porte tous les jours à l'autel avec le zèle le plus ardent.

95.

AU MÊME.

Sur la conduite que ce prince doit tenir en arrivant à la cour.

17 novembre 1708.

MONSEIGNEUR, j'espère que vous ne jugerez point de moi par l'empressement où vous m'avez vu sur la fin de cette campagne. Vous pouvez vous souvenir

(a) *I Reg. xviii. 17.*

que

que j'ai passé plus de dix ans dans une retenue à votre égard, qui m'auroit attiré votre oubli pour le reste de ma vie, si vous étiez capable d'oublier les gens qui ont eu l'honneur d'être attachés à votre personne. La vivacité avec laquelle j'ai rompu enfin un si long silence, ne vient que de la douleur que j'ai ressentie sur tous les discours publics. Oserois-je, monseigneur, vous proposer la manière dont il me semble que vous devriez parler au Roi, pour son intérêt, pour celui de l'État et pour le vôtre? . . .

Vous pourriez commencer par une confession humble et ingénue de certaines choses, qui sont peut-être un peu sur votre compte. Vous n'avez peut-être pas assez examiné le détail par vous-même, vous n'êtes peut-être pas monté assez souvent à cheval pour visiter les postes importants; vous n'avez peut-être pas marché assez avant pour voir parfaitement les fourrages. C'est ce que j'entends dire à des officiers expérimentés, et pleins de zèle pour vous. Vous avez trop demeuré renfermé dans un camp, badinant avec M. le Duc de Berri d'une manière peu convenable à votre âge, et au sérieux de la plus grande affaire de notre siècle dont vous étiez chargé. Vous vous êtes peut-être laissé trop aller à une je ne sais quelle complaisance pour M. de Vendôme, qui auroit eu honte de ne vous suivre pas, et qui auroit été au désespoir de courir après vous. Vous n'avez point assez entretenu les meilleurs officiers généraux en particulier, de peur que M. de Vendôme n'en prît quelque ombrage. Vous avez été peut-être irrésolu, et même, si vous me pardonnez ce mot, un peu foible pour ménager un homme en qui le Roi vous avoit recom-

mandé d'avoir confiance ; vous avez cédé à sa véhémence et à sa roideur ; vous avez craint un éclat qui auroit déplu au Roi. Vous n'avez pas osé , plusieurs fois , suivre les meilleurs conseils des principaux officiers de l'armée , pour ne contredire pas ouvertement l'homme en qui le Roi se confioit. Vous avez même pris sur votre réputation pour conserver la paix. Ce qui en résulte, est que votre patience est regardée comme une foiblesse, comme une irrésolution , et que tout le public murmure de ce que vous avez manqué d'autorité et de vigueur.

Après avoir avoué au Roi avec naïveté toutes les choses dans lesquelles vous croyez de bonne foi avoir manqué, vous serez en plein droit de lui développer la vérité toute entière. Vous pouvez lui représenter tout ce que les plus sages officiers de l'armée lui diront, s'il les interroge, savoir que l'homme qui vous étoit donné pour vous instruire et pour vous soulager, ne vous apprenoit rien, et ne faisoit que vous embarrasser ; qu'en un mot, celui qui devoit soutenir la gloire des armes de Sa Majesté, et vous procurer beaucoup de réputation, a gâté les affaires, et vous a attiré le déchaînement du public. C'est là que vous placerez un portrait au naturel des défauts de M. de Vendôme, paresseux, inappliqué, présomptueux et opiniâtre ; il ne va rien voir, il n'écoute rien, il décide et hasarde tout ; nulle prévoyance, nul avisement, nulle disposition ; nulle ressource dans les occasions, qu'un courage impétueux ; nul égard pour ménager les gens de mérite, et une inaction perpétuelle de corps et d'esprit.

Après ce portrait, vous pourriez revenir à ce qui

peut avoir manqué de votre côté, avec si peu de secours et tant d'embarras. Demandez avec les plus vives instances à avoir votre revanche la campagne prochaine, et à réparer votre réputation attaquée. Vous ne sauriez montrer trop de vivacité sur cet article; il vous siéra bien d'être très-vif là-dessus, et cette grande sensibilité fera une partie de votre justification sur la mollesse dont on vous accuse. Demandez sous vous un général qui vous instruisse et qui vous soulage, sans vouloir vous décider comme un enfant. Demandez un général qui décide tranquillement avec vous, qui écoute les meilleurs officiers, et qui n'ait point de peine de vous les voir écouter; qui vous mène partout où il faut aller, et qui vous fasse remarquer tout ce qui mérite attention. Demandez un général qui vous occupe tellement de toute l'étendue de la guerre, que vous ne soyez point tenté de tomber dans l'inaction et l'arnusement. Jamais personne n'eut besoin de tant de force et de vigueur, que vous en aurez besoin dans cette occasion. Une conversation forte, vive, noble et pressante, quoique soumise et respectueuse, vous fera un honneur infini dans l'esprit du Roi et de toute l'Europe. Au contraire, si vous parlez d'un ton timide et inefficace, le monde entier, qui attend ce moment décisif, concluera qu'il n'y a plus rien à espérer de vous, et qu'après avoir été foible à l'armée, aux dépens de votre réputation, vous ne songez pas même à la relever à la cour. On vous verra vous renfoncer dans votre cabinet, et dans la société d'un certain nombre de femmes flatteuses.

Le public vous aime encore assez, pour désirer un

coup qui vous relève; mais, si ce coup manque, vous tomberez bien bas. La chose est dans vos mains. Pardon, monseigneur, j'écris en fou; mais ma folie vient d'un excès de zèle. Dans le besoin le plus pressant, je ne puis que prier, et c'est ce que je fais sans cesse.

96.

AU VIDAME D'AMIENS.

Il lui adresse des dépêches importantes, et lui témoigne un vif désir de son progrès spirituel.

A Cambrai, 13 novembre 1708.

J'ESPÈRE, monsieur, que vous voudrez bien me faire la grâce de rendre le paquet ci-joint, avec les mêmes précautions que les autres⁽¹⁾. Si on vous paroît avoir quelque envie de faire réponse, ayez la bonté de retenir Anguigne autant qu'il le faudra, sinon je vous supplie de me le renvoyer. Il est très bon homme et très-affectionné; mais il ne sait ni ne doit rien savoir.

Il me tarde beaucoup de voir finir votre longue campagne, et d'avoir l'honneur de vous embrasser. Cependant je prie Dieu tous les jours de l'autel avec ferveur, afin qu'il vous soutienne contre votre faiblesse; et qu'il vous délivre de vous-même, qui est votre plus dangereux ennemi.

(1) C'étoit sans doute quelque lettre pour le Duc de Bourgogne. On a vu par les précédentes, que, pendant la campagne de cette année, Fénelon correspondoit avec le prince par l'entremise du vidame.

J'ai le cœur bien affligé de tout ce que j'entends dire contre notre prince sur sa campagne. Consolez-moi, si vous le pouvez, et faites-moi, s'il vous plaît, la justice de croire que je vous suis, monsieur, dévoué sans réserve pour le reste de ma vie.

97 * * R.

AU MÊME.

Sur quelques bruits concernant le Duc de Bourgogne.

A Cambrai, 24 novembre 1708.

JE vous renvoie Anguigne, selon votre décision, monsieur. Il ne sait ni ne doit savoir rien, quoiqu'il soit bon homme et plein d'honneur. Il attendra autant qu'on le voudra. Je crains seulement qu'il ne soit remarqué par les gens qui sont éveillés. Le bruit public est que M^{sr} le D. de B. (*Bourgogne*) n'a plus aucun pouvoir, et que M. de Vendôme en a un absolu pour décider de tout.

Je remercie Dieu de ce qu'il vous conserve une lumière distincte et une pleine conviction sur les vérités de la religion : mais on n'en est que plus coupable, quand on croit si bien et qu'on fait si mal. Je tremble pour vous, si vous manquez à Dieu. Ne laissez point sa patience. Quand vous serez fidèle à lire, à prier, à retrancher les amusemens qui dissipent et qui affoiblissent le cœur, vous serez moins foible, et cette fidélité vous méritera un plus grand secours. O que je désire que vous aimiez Dieu plus

que vous-même, et sa volonté plus que la vôtre! Cela n'est-il pas juste? *Nonne Deo subjecta erit anima mea* ^(a)?

98.

AU DUC DE CHEVREUSE.

Sur la conduite du Duc de Bourgogne pendant la campagne de cette année, et sur les moyens de relever son honneur dans la campagne prochaine. Etat critique de la France.

A Cambrai, 3 décembre 1708.

JE me sers, mon bon duc, de l'occasion sûre de M. Turodin pour répondre à votre dernière lettre. Vous avez su que la campagne finit par une conclusion très-honteuse. M. le Duc de Bourgogne n'a point eu, dit-on, pendant la campagne assez d'autorité ni d'expérience pour pouvoir redresser M. de Vendôme. On est même très-mécontent de notre jeune prince, parce que, indépendamment des partis pris pour la guerre, à l'égard desquels les fautes énormes ne tombent point sur lui, on prétend qu'il n'a point assez d'application pour aller visiter les postes, pour s'instruire des détails importants, pour consulter en particulier les meilleurs officiers, et pour connoître le mérite de chacun d'eux. Il a passé, dit-on, de grands temps dans des jeux d'enfant avec M. son frère, dont l'indécence a soulevé toutes les personnes bien intentionnées, dans de tristes conjonctures où il auroit

(a) *Ps.* LXI. 1.

dû paroître sentir la honte de sa campagne et le malheur de l'État. Voilà, si je ne me trompe, la vraie source de l'indisposition générale des militaires, qui reviendroient, s'ils voyoient, au printemps prochain, ce prince moins amusé à des jeux indécents, montant plus souvent à cheval, voulant tout voir et tout apprendre, questionnant les gens expérimentés, et décidant avec vigueur. Mais il faudroit qu'au lieu de M. de Vendôme, qui n'est capable que de le déshonorer et de hasarder la France, on lui donnât un homme sage et ferme, qui commandât sous lui, qui méritât sa confiance, qui le soulageât, qui l'instruisît, qui lui fit honneur de tout ce qui réussiroit, qui ne rejetât jamais sur lui aucun fâcheux événement, et qui rétablît la réputation de nos armes. Cet homme où est-il ? Ce seroit M. de Catinat, s'il se portoit bien ; mais ce n'est ni M. de Villars, ni la plupart des autres que nous connoissons. M. de Berwick, qu'on louoit fort en Espagne, n'a pas été fort approuvé en Flandre : je ne sais si la cabale de M. de Vendôme n'en a pas été cause. Il faudroit, de plus, à notre prince, quelque homme en dignité auprès de lui. Plût à Dieu que vous y fussiez, vous auriez pu empêcher tous les badinages qu'on a critiqués, et lui donner plus d'action pour contenter les troupes. Ce qui est certain, est qu'il demeurera dans un triste avilissement aux yeux de toute la France et de toute l'Europe, si on ne lui donne pas l'occasion et les secours pour se relever et pour soutenir nos affaires. Si M. de Vendôme revient tout seul avec un pouvoir absolu, il court risque de mettre la France bien bas. Il faut savoir faire ou la guerre ou la paix. Il faut, dans

cette extrémité, un grand courage, ou contre l'ennemi pour l'abattre malgré ses prospérités, ou contre soi-même pour s'exécuter sans mesure, avant qu'on tombe encore plus bas, et qu'on ne soit plus à portée de se faire accorder des conditions supportables. Pour le jeune prince, s'il est mou, amusé et foible en arrivant à la cour, il demeurera méprisé et hors d'état d'avoir sa revanche. Il faut qu'il parle avec respect et fermeté, qu'il avoue les torts qu'il peut avoir; qu'il peigne M. de Vendôme au naturel, qu'il mette toute la campagne devant les yeux du Roi, qu'il demande à relever son honneur et celui des armes de Sa Majesté, en commandant l'année prochaine avec un bon général sous lui; s'il ne presse pas avec une certaine vigueur, il demeurera dans le borbier. Il faut le faire en arrivant. La réputation de ce jeune prince est sans doute plus importante à la France qu'on ne s'imagine. Rien ne décrédite tant le Roi et l'État, dans les pays étrangers, que de voir son petit-fils avili à la tête des armées, n'ayant sous lui pour général qu'un homme qui ne sait ni prévoir, ni préparer, ni douter, ni consulter, ni aller voir; qui se laisse toujours surprendre, qu'aucune expérience ne corrige, qui se flatte en tout, et qui est déconcerté au premier mécompte; enfin, qui fait la guerre comme M. le duc de Richelieu joue, c'est-à-dire, qui hasarde tout sans mesure dès qu'il est piqué ⁽¹⁾. Si les ennemis,

(1) Ce portrait du duc de Vendôme, et celui de la lettre 95 (ci-dessus pag. 274), sont conformes à ce que les mémoires du temps rapportent de ce général. Le duc de Saint-Simon surtout justifie le Duc de Bourgogne, et confirme ce que dit ici Fénelon de la cabale suscitée par le D. de Vendôme pour avilir le jeune prince, croyant par là faire sa cour au Dauphin son père, qui ne témoignoit à ce fils que de la froideur. Ce seigneur cite, entr'autres, un mot du D. de Vendôme, qui, après l'affaire d'Oude-

au printemps, entament notre frontière déjà à demi percée, rien ne les pourra arrêter dans la Picardie.

Vous connoissiez l'épuisement et l'indisposition des peuples. Dieu veuille qu'on y pense. Mais on ne pourra se résoudre ni à changer de méthode pour la guerre, ni à s'exécuter violemment pour la paix; et l'hiver, déjà fort avancé, finira avant qu'on ait pris de justes mesures. M. de Chamillard me dit, en passant ici, que tout étoit désespéré pour soutenir la guerre, à moins qu'on ne pût tenir les ennemis affamés dans cette fin de campagne entre le canal de Bruges, l'Escaut, et notre frontière d'Artois. Toutes ces espérances sont évanouies. Mais M. de Chamillard, qui me représentoit très-fortement l'impuissance de soutenir la guerre, disoit, d'un autre côté, qu'on ne pouvoit point chercher la paix avec de honteuses conditions. Pour moi, je fus tenté de lui dire : Ou faites mieux la guerre, ou ne la faites plus. Si vous continuez à la faire ainsi, les conditions de paix seront encore plus honteuses dans un an qu'aujourd'hui; vous ne pouvez que perdre à attendre.

Si le Roi venoit en personne sur la frontière, il seroit cent fois plus embarrassé que M. le Duc de Bourgogne. Il verroit qu'on manque de tout, et dans les places, en cas de siège, et dans les troupes, faute d'argent. Il verroit le découragement de l'armée, le dégoût des officiers, le relâchement de la discipline, le mépris du gouvernement, l'ascendant des enne-

narde, s'échappa jusqu'à dire au Duc de Bourgogne, devant tout le monde, qu'il se souvint qu'il n'étoit venu qu'à condition de lui obéir (*Mém.* liv. IX, art. xviii et suiv.) Voyez aussi les lettres du Duc de Bourgogne à M^{me} de Maintenon, dans les *Mém. politiques*, etc.; publiés par l'abbé Millot, tome IV, pag. 321 et suiv.

mis, le soulèvement secret des peuples, et l'irrésolution des généraux dès qu'il s'agit de hasarder quelque grand coup. Je ne saurois les blâmer de ce qu'ils hésitent dans ces circonstances. Il n'y a aucune principale tête qui réunisse le total des affaires, ni qui ose rien prendre sur soi. En un mot, un joueur qui perd parce qu'il joue trop mal, ne doit plus jouer. Le branle donné du temps de M. de Louvois est perdu : l'argent et la vigueur du commandement nous manquent. Il n'y a personne qui soit à portée de rétablir ces deux points essentiels. Quand même on le pourroit, il faudroit trop de temps pour remonter tous ces ressorts. On ruine et on hasarde la France pour l'Espagne. Il ne s'agit plus que d'un point d'honneur, qui se tourne en déshonneur, dès qu'il est mal soutenu. Ni le Roi, ni Monseigneur ne peuvent venir défendre la France ; M. le Duc de Bourgogne, qui est notre unique ressource, est malheureusement décrédité, et je crains qu'on ne fera rien de ce qu'il faut pour relever sa réputation.

Voilà, mon bon duc, ce qui me passe par l'esprit. Je n'ai point le temps d'en écrire aujourd'hui à M. le duc de Beauvilliers ; mais je vous supplie de lui communiquer cette lettre. Elle sera, s'il vous plait, commune entre vous deux. J'espère que vous voudrez bien aussi la montrer à madame la duchesse de Mortemart. M. le vidame, s'il passe ici, comme il me le promet, vous portera quelque autre paquet de moi. Cependant je renouvelle ici mille respects à madame la duchesse de Chevreuse, et je n'y ajoute pour vous, mon bon duc, qu'une union sans réserve de cœur en Dieu.

99.

DU DUC DE BOURGOGNE A FÉNELON.

Il répond à quelques-uns des reproches que la voix publique lui faisait.

A Douai, 5 décembre 1708.

SI je n'ai pas répondu plus tôt à plusieurs de vos lettres, mon cher archevêque, ce n'est pas que j'en aie plus mal reçu ce qu'elles contiennent, ni que mon amitié pour vous en soit moins vive. Je suis ravi de tout ce que vous m'avez mandé que l'on dit de moi. Vous pouvez interroger le vidame, qui vous rendra cette lettre, sur la suite des faits publics, qu'il me seroit bien long de reprendre ici. Je vous parlerai cependant de quelques-uns.

Je n'ai jamais eu ordre du Roi d'attaquer le prince Eugène, pendant l'éloignement du duc de Marleborough : au contraire, quand il marcha à M. de Vendôme du côté d'Oudenbourg, le maréchal de Berwick et moi voulions rassembler les différens camps, qui étoient le long de l'Escaut, et marcher au prince Eugène. L'ordre de marche fut dressé; et je l'aurois exécuté, si nous n'avions trouvé tous ceux que je consultai d'un avis contraire, et qu'il falloit plutôt fortifier M. de Vendôme du côté de Bruges et de Gand. Ceux à qui je parlai étoient MM. d'Artaignan, Gassion, Saint-Frémont, Cheyladet et Souternon.

Les trois bataillons d'Oudenarde sont vrais : mais on me les assura séparés de l'armée ennemie, et il

n'y auroit eu nul combat, si l'on s'étoit arrêté à l'endroit où l'on disoit qu'ils étoient, et où on ne les trouva point : du moins les ennemis le seroient-ils venus chercher.

Sur la Marque, M. de Vendôme n'étoit point pressé d'attaquer : il ne reconnut le côté où étoit d'Artagnan, que trois jours après son arrivée, et dès-lors les retranchemens étoient formés. Les plaines, il est vrai, sont assez grandes; mais les ennemis y auroient toujours eu un plus grand front que nous, pour nous envelopper en débouchant des défilés.

Je ne me souviens point d'avoir écrit à des gens indiscrets, ce que j'écrivois au Roi, en chiffre, sur l'état du dedans de la ville de Lille.

Je vous remets au vidame sur tout le reste, dont je ne puis vous faire un plus long détail. Je profiterai, avec l'aide de Dieu, de vos avis. J'ai bien peur que le tour que je vais faire en Artois, me faisant finir ma campagne à Arras, ne m'empêche de vous voir à mon retour, comme je l'avois toujours espéré : car de la manière dont vous êtes à la cour, il me paroît qu'il n'y a que le passage dans votre ville archiépiscopale qui me puisse procurer ce plaisir. Je suis fâché aussi que l'éloignement où je vais me trouver de vous, m'empêche aussi de recevoir d'aussi salutaires avis que les vôtres. Continuez-les cependant, je vous en supplie, quand vous en verrez la nécessité, et que vous trouverez des voies absolument sûres. Assistez-moi aussi de vos prières, et comptez que je vous aimerai toujours de même, quoique je ne vous en donne pas toujours des marques.

DE FÉNELON AU VIDAME D'AMIENS.

Il lui indique les moyens de mettre fin à sa vie tiède et dissipée.

A Cambrai, 4 avril 1709.

JE suis très-sensible à toutes vos bontés, monsieur, et votre dernière lettre m'a véritablement attendri. Je vous porte tous les jours à l'autel, avec beaucoup de zèle.

Vous ne devez pas être surpris de vous trouver si tiède, si dissipé et si fragile : c'est l'effet naturel d'une longue habitude de vie relâchée. Vos passions sont fortes; vous vivez au milieu du monde et des tentations les plus dangereuses; votre foi n'est qu'à demi-nourrie; votre amour-propre agit en pleine liberté dans tout ce que la crainte de Dieu ne vous reproche pas comme un désordre grossier. C'est vivre d'une vie mondaine que la crainte de Dieu modère; mais ce n'est pas vivre de l'amour de Dieu mis en la place de l'amour-propre. Ce n'est qu'en se livrant à Dieu par amour, et en nourrissant cet amour par une prière familière et fréquente, qu'on sort de cet état flottant. Quand on ne veut prendre de la religion, qu'autant qu'il en faut pour apaiser les reproches de sa conscience, et pour se donner une espérance qui console le cœur, on ne fait que languir intérieurement. C'est un malade convalescent, qui se contente de se nourrir suffisamment pour ne tomber pas

à toute heure en défaillance, et pour s'épargner de grandes douleurs. Il ne fait que traîner, et il n'a aucune ressource. Vous me demanderez qu'est-ce qu'il faut faire? Le voici :

1° Il faut se regarder comme un homme qui a pris son parti, qui ne s'en cache point, qui ne rougit point de Jésus-Christ, quoiqu'il évite toute affectation; qui veut être fixé dans le bien, et ne regarder plus en arrière.

2° Il faut lire, prier, mais prier de cœur; fréquenter les sacremens, et se faire un bon plan de vie par le conseil d'un homme exempt de rigueur et de relâchement, qui ait une véritable expérience des voies de Dieu.

3° Il faut examiner, surtout dans l'oraison, et immédiatement après vos communions, ce que Dieu demande de vous pour mourir à vos passions, pour vous précautionner contre vous-même, pour réprimer vos goûts, et pour retrancher les amusemens qui vous détournent de vos devoirs extérieurs, ou qui s'opposent à une vie de recueillement. Vous verrez que, si vous vous abandonnez à l'esprit de grâce, il vous fera sentir ce qui vous arrête dans le chemin où Dieu vous appelle.

4° Il ne faut point être étonné ni découragé de vos fautes. Il faut vous supporter vous-même avec patience, sans vous flatter ni épargner pour la correction. Il faut faire pour vous comme pour un autre. Dès que vous apercevez que vous avez manqué, condamnez-vous intérieurement, tournez-vous du côté de Dieu pour en recevoir votre pénitence : dites avec simplicité votre faute à l'homme de Dieu qui a

vosre confiance. Recommencez à bien faire, comme si c'étoit le premier jour, et ne vous laissez point d'être toujours à recommencer. Rien ne touche tant le cœur de Dieu, que ce courage humble et patient.

Il ne faut pas se rebuter, quoiqu'on éprouve en soi beaucoup de tentations, et qu'on fasse même diverses fautes. *La vertu*, dit l'apôtre ^(a), *se perfectionne dans l'infirmité*. C'est moins par le goût sensible et par les consolations spirituelles, que par l'humiliation intérieure et le recours fréquent à Dieu, qu'on s'avance vers lui.

Voilà, monsieur, ce que je le prie de vous faire bien entendre. Je vous aime tendrement; je vous honore du fond du cœur. Je vous suis dévoué à toute épreuve et sans réserve pour le reste de ma vie. Aimez-moi, mais en Dieu et pour Dieu, comme je vous aime. Mon zèle pour vous est sans bornes. Mille respects à madame la vidame.

104.

DU DUC DE CHEVREUSE A FÉNELON.

Sur quelques reproches qu'on faisoit au Duc de Bourgogne. Caractère et conduite de plusieurs membres du conseil. Espérances de paix.

A Paris, ce 9 avril 1709 (1).

EN donnant ici à M. de Monvielle un paquet de M. le duc de Beauvilliers pour vous, mon cher ar-

(a) *II Cor. XII. 9.*

(1) L'original de la main du duc de Chevreuse porte la date de 1708 : c'est évidemment un *lapsus calami*. Le contenu de la lettre montre qu'elle est de 1709. Voyez la note suivante.

chevêque, je me sers de cette occasion qui me fournit la liberté de vous écrire sûrement.

Je ne vous dirai rien sur notre prince. M. de Puy-ségur vous aura sans doute expliqué toute sa conversation avec le Roi, dans laquelle il croit avoir prouvé à Sa Majesté que le prince n'a eu aucun tort pour les faits de guerre, durant le cours entier de la campagne dernière, et que M. de Vendôme en est l'unique cause ou directe, ou en plusieurs cas indirecte, en obligeant par son opiniâtreté à recourir au Roi, et à laisser échapper l'occasion pendant ce retardement. M. de Monvielle vous pourra dire maintenant la nouvelle conversation de M. de Vendôme avec le Roi, pour se justifier de ce que M. de Puy-ségur avoit répandu dans le public contre lui, après qu'il en eut parlé à Sa Majesté; et le peu d'effet de cette nouvelle conversation, qui n'a fait aucune impression sur l'esprit du Roi, quoique M. de Vendôme l'ait aussi répandue tant qu'il a pu, comme si Sa Majesté en avoit été convaincue; parce que le Roi, sans lui rien disputer, ne faisoit que presser la fin pour en être quitte. Je passe donc au reste.

Pour le prince, sa conduite n'est point telle que nous la souhaiterions. L'enfance, trop d'apparence de peu de souci ou d'indolence sur ce qui a coutume d'intéresser les hommes, un manque de discernement pour les connoître, ou pour marquer, par des traitemens convenables au mérite de chacun, qu'il les connoît bien, c'est ce que tout le monde ne croit voir que trop clairement en lui, et que je suis néanmoins comme assuré qui n'y est pas, hors quelques restes d'enfance. Je lui voudrois une certaine vi-
gueur

gueur pour entrer dans les affaires, et y faire sentir son génie avec prudence, pour marquer au public qu'il n'est ni foible ni insensible, pour paroître, en un mot, et dans le conseil et à la cour, ce que je suis persuadé qu'il est en effet; mais ce sera l'ouvrage de Dieu. Ce qui est certain, c'est que quand on l'entretient en particulier, on y trouve tout ce qu'on souhaite, même les bonnes résolutions jusqu'à un certain point, et d'excellentes qualités pour sa place. Un autre confesseur seroit bisié à souhaiter pour lui.

Celui du Roi ⁽²⁾ paroît avoir tout ce qu'il faut, si la cour, qu'il n'a connue jusqu'à présent que par oui-dire, ne le change pas.

Je n'ai presque rien à vous dire du conseil. Vous le connoissez comme nous. M. le chancelier et M. de Chamillard sont toujours les mêmes, c'est-à-dire, inutiles pour les grandes affaires; et plaise à Dieu que le dernier en demeure là, comme je l'espère néanmoins. M. de Torci est très-bon secrétaire, entend même assez bien les intérêts des princes et le nôtre, n'est pas incapable de fournir des expédiens, et sait les tours des négociations. Il a de la droiture, et veut bien remplir son devoir. Plus de feu et de vivacité pour poursuivre sans relâche ni délai ce qui est entre ses mains, plus de courage et de fermeté pour l'inculquer, sans se rebuter de choses en effet très-rebutantes, le rendroient un bon sujet. Le

(2) Le P. de La Chaise, confesseur du Roi, étoit mort le 20 janvier 1709, et fut alors remplacé par le P. Le Tellier, dont parle ici le duc de Chevreuse. Cela prouve clairement que c'est par méprise qu'il a daté sa lettre du 9 avril 1708, au lieu de 1709.

B. D. (*Duc de Beauvilliers*) vous est connu parfaitement. Il surmonte autant qu'il peut sa timidité naturelle, et je pourrois citer des actes de courage et de fermeté qui sont héroïques en lui. Si cela étoit suivi dans l'ordinaire, et qu'il ne désespérât pas si aisément de persuader quand on lui paroît prévenu et arrêté dans sa prévention, il prendroit, ou plutôt il auroit pris un ascendant que personne ne lui auroit disputé, et qui eût été bien utile pour l'État.

Entre bien des exemples, celui de l'entreprise d'Écosse ⁽³⁾ est authentique. On prouvoit, avant celle qui a manqué, qu'elle étoit certaine à l'égard de ce royaume et de l'Irlande; On formoit donc par là au moins une guerre civile en Angleterre, qui suffisoit pour ôter les troupes et l'argent de ce royaume à la ligue, et qui même, selon l'apparence, y auroit produit une révolution en faveur du prince légitime. Depuis cette entreprise manquée, (par des fautes grossières) on a vu clairement que le roi d'Angleterre étoit reconnu en Écosse par toute la nation, s'il avoit mis pied à terre. Cet hiver, la même disposition subsistant, et étant encore plus favorable dans les trois royaumes, on a résolu de recommencer la chose différemment, et mieux que par le passé. On l'a regardée même comme la seule ressource pour faire la paix promptement en conservant l'Espagne. Puis tout à coup on l'a abandonnée, sous un prétendu prétexte d'impossibilité du côté de la marine; mais prétexte si faux, qu'un des principaux officiers-généraux a offert de l'exécuter si on vouloit lui en

(3) On trouve dans les Mémoires du maréchal de Berwick tout ce qui regarde le projet de cette expédition en Écosse.

donner le soin. Ainsi des considérations particulières d'un seul côté ont arrêté le salut de l'État, sans que personne ait osé espérer de pouvoir persuader la vérité qu'on connoissoit. Tout ce que j'en ai conclu, c'est que Dieu avoit d'autres desseins, et que sa providence veut en même temps et resserrer les bornes de la France, et ôter l'Espagne à la famille du Roi.

Je viens maintenant à la paix. Vous savez, je crois, comme nous, où l'on en est. La Hollande connoît son intérêt ⁽⁴⁾ entier dans la conservation de la France avec une puissance suffisante pour la secourir elle-même en des cas dont elle ne se juge pas éloignée. Il paroît que tout ce qui compose cette république pense ainsi, sans excepter même ceux qui ont paru les plus attachés aux Anglais, et dont on avoit plus de sujet de se défier. Il semble aussi qu'elle se contentera d'une médiocre augmentation de barrière, et qu'on en sera quitte pour Furnes, Ypres, Menin et Condé, quoiqu'elle demande Tournai en rendant Lille. Cette république ne veut point, comme les Anglais, le rasement de Dunkerque, parce que c'est un port qui leur seroit nécessaire entre les mains des Français, (qui seroient leurs alliés s'ils avoient guerre avec l'Angleterre.) Ainsi, satisfaisant d'ailleurs les Anglais sur le commerce, on ne voit rien qui puisse empêcher ces deux nations de concourir

(4) Le duc de Chevreuse se faisoit illusion sur les véritables dispositions des Hollandais, ou en étoit mal instruit. Ils se montrèrent, jusqu'au dernier moment, les ennemis les plus acharnés de la France. Ils étoient entièrement asservis au prince Eugène et au duc de Marleborough. Ce ne fut qu'à l'époque de la révolution arrivée dans le cabinet de la reine Anne, et lorsque cette princesse se montra décidée à traiter avec la France, que les Hollandais consentirent à la paix.

à la paix. L'Empereur, de son côté, doit être content de l'Espagne et des Indes pour l'Archiduc. Je crois cependant qu'il aimeroit mieux avoir tous les États d'Italie, 1° parce que sa maison, ne subsistant plus qu'en son frère, il seroit plus sûr par-là de le faire élire roi des Romains; 2° parce que cela le mettroit en état d'établir pleinement tous ses droits les plus anciens sur l'Italie entière. Et il paroît que les Anglais ne souffriront, de leur côté, qu'avec peine que le roi d'Espagne le devienne paisible de Naples et Sicile, vu que leur Parlement osa bien entreprendre, sous le règne du roi Guillaume, de faire le procès aux commissaires qu'il avoit employés pour le traité de partage, par la seule raison que ce traité, qu'ils avoient signé, donnoit Naples et Sicile à la maison de France.

Si ces difficultés subsistoient donc encore aujourd'hui (comme plusieurs croient) du côté de l'Angleterre et de l'Empereur, cela pourroit alonger la négociation, mais non pas néanmoins empêcher la paix. Au contraire, cela pourroit introduire quelque tempérament pour la conservation de l'Espagne, quoiqu'il ne me paroisse rien à souhaiter là-dessus pour l'avantage de la France, à qui il convient surtout de conserver des bornes suffisantes, et de se rétablir au dedans par un long repos, qui sera toujours la vraie et seule source de sa puissance et de son bonheur.

Au reste, il me paroît qu'on est ici absolument résolu de tout faire pour lui procurer ce repos, et qu'on sent l'absolue impossibilité de soutenir la guerre.

J'oublie de vous parler de M. Desmarets : plus nous le voyons en œuvre, plus il paroît le sens

bon, le jugement juste, plein de vigilance pour ce qui regarde la partie des affaires de l'État commise à ses soins, et plus instruit à fond que personne de tout ce qui est utile ou nécessaire au royaume, avec une ferme volonté de le lui procurer. Il ne s'est pas attaché de même par le passé à la connoissance de la guerre et des affaires étrangères, et, quoique capable d'y entrer, il lui faudroit plus de temps qu'il n'en peut avoir maintenant pour posséder ces matières.

J'écris et j'achève avec beaucoup de hâte. Vous voyez, bon archevêque, que ma lettre doit être brûlée dès que vous l'aurez lue. J'en ai dit plus que je ne voulois, non pour vous pour qui je n'aurai jamais rien de secret; mais pour la voie, qui, tout absolument sûre qu'elle est, peut ne l'être pas encore assez pour tout ce que j'ai dit : mais Dieu conduira, s'il lui plaît, tout à bon port. J'ai recommandé qu'on ne remît cette lettre qu'à vous seul.

Madame de Chevreuse me charge de vous dire pour elle tout ce que je ne vous dirai point, parce que vous le savez. J'en devrois dire autant pour la vidame et pour son mari, qui vous verra bientôt si la campagne commence. Adieu, mon très-cher archevêque, à qui je suis plus qu'à moi-même, et pour toujours au-delà de toute expression.

102 * * A.

DE FÉNELON AU DUC DE CHEVREUSE.

Sur le caractère trop facile du vidame, et sur les dispositions présentes des ennemis à l'égard de la France.

A Cambrai, 24 octobre 1709.

JE profite, mon bon duc, de la voie sûre de M. de Fortisson, pour vous dire que je vis encore avant-hier M. le vidame dans son camp. J'étois allé au Quesnoy voir M. de Courcillon ⁽¹⁾, à la prière de sa famille alarmée de son mal. J'ai fort parlé à M. le vidame d'une double économie pour le temps et pour l'argent. La curiosité lui fait faire grande dépense de temps, et l'inclination d'obliger tout le monde fait couler son argent un peu trop vite. Mais je n'ai pu que lui parler. Il paroît persuadé; mais le goût et l'habitude le rentraîneront : on ne sauroit lui faire changer son genre de vie dans les derniers jours d'une campagne. Les bonnes résolutions peuvent se prendre dès aujourd'hui; mais les mesures pour l'exécution ne peuvent se prendre qu'à Paris. Pour moi, je ne perdrai aucune occasion de crier pour la réforme: ses défauts sont ceux du meilleur homme du monde.

Nous ne savons point encore avec certitude si les ennemis vont en quartier d'hiver, comme M. de Puy-ségur paroît le croire, ou s'ils feront encore quelque

(1) Philippe-Egon, marquis de Courcillon, fils du marquis de Dangeau, venoit d'avoir la jambe emportée à la bataille de Malplaquet, le 11 septembre précédent. Il mourut le 20 septembre 1719. Sa sœur avoit épousé le duc de Montfort, fils aîné du duc de Chevreuse.

entreprise. Nous ignorons aussi ce que M. de Bergh-
heik va devenir. Il me semble avoir entrevu que
son projet est de se servir de l'occasion de la prise
de Mons, où il s'est renfermé tout exprès, pour se
séparer de la France, et pour mettre entièrement à
part les intérêts de l'Espagne. Je crois bien qu'il a
fait entendre à Versailles que ce ne sera qu'une co-
médie, pour servir mieux la France même, en ne pa-
roissant plus la servir; mais certains discours m'ont
laissé entendre qu'il veut chercher l'intérêt de la mo-
narchie d'Espagne contre celle de France. Il ajouté
que tout cela se fera pour Philippe V : mais enfin il
m'a dit en termes formels : « Nous vous ferons de
» mal... Je serai le premier contre la France... Je
» n'ai été jusqu'ici lié à la France, que pour l'Espa-
» gne... Nous donnerons aux Français pour frontière
» la Somme... Cambrai reviendra sous notre domi-
» nation. »

Je m'imagine qu'il veut que les ennemis se relâ-
chent, et laissent Philippe V sur le trône, et que le
Roi achète leur consentement en rendant toutes les
conquêtes de soixante-dix ans. Il espère que les Hol-
landais et les autres alliés croiront abaisser et affoi-
blir suffisamment la France par un si grand retran-
chement, et qu'en ce cas ils auront moins de peur de
voir la couronne d'Espagne dans la maison de France;
parce qu'ils seront les maîtres de pénétrer en France
quand il leur plaira de passer la Somme. De son côté,
il se flatte que, suivant ce plan, il demeurera le mai-
tre des Pays-Bas espagnols, qui reprendront toute
leur ancienne étendue. Mais j'ai beaucoup de peine
à croire que les ennemis s'accommodent de ce plan.

La France pourroit fortifier Péronne, Saint-Quentin, Guise, etc. rétablir ses forces, faire des alliances, et de concert avec Philippe V, prévaloir encore dans toute l'Europe. Voilà ce que les ennemis doivent craindre. M. de Bergheik pourra travailler d'abord de bonne foi à exécuter ce plan en faveur de Philippe V : mais ce plan l'engagera au moins extérieurement contre la France; cet embarquement pourra le mener plus loin qu'il n'aura peut-être voulu; il ne pourra plus reculer; il se trouvera qu'il aura travaillé pour la monarchie d'Espagne, plutôt que pour la personne de Philippe V. Si nous sommes contraints par lassitude d'abandonner Philippe, il se trouvera que ce que M. de Bergheik aura paru faire pour Philippe se tournera comme de soi-même pour Charles, parce qu'il aura été fait pour la monarchie, qui passera des mains de l'un de ces princes dans celles de l'autre. Voilà, mon bon duc, ce qu'il me semble entrevoir par des discours très-forts, qui me faisoient entendre un grand mystère au-delà de tout ce qu'ils pouvoient signifier. Je ne saurois développer le plan; mais c'est à ceux qui savent le secret des affaires à démêler ce que je ne puis voir que très-confusément. J'en ai écrit dans le temps à M. de Beauvilliers, et je vous supplie de réveiller là-dessus toute son attention : l'affaire est délicate et importante. On prendroit bien le change, si on ne préféroit pas les frontières voisines de Paris à toutes les espérances ruineuses de l'Espagne.

Il ne me reste qu'un moment pour vous dire que je suis, mon bon duc, plus uni à vous que jamais, et plus dévoué à vos ordres.

103.

AU DUC DE BOURGOGNE.

Portrait du roi d'Angleterre Jacques III.

A Cambrai, 15 novembre 1709.

J'AI vu plusieurs fois assez librement le roi d'Angleterre, et je crois, monseigneur, devoir vous dire la bonne opinion que j'en ai. Il paroît sensé, doux, égal en tout. Il paroît entendre bien les vérités qu'on lui dit. On voit en lui le goût de la vertu, et des principes de religion sur lesquels il veut régler sa conduite. Il se possède, et il agit tranquillement comme un homme sans humeur, sans fantaisie, sans inégalité, sans imagination dominante, qui consulte sans cesse la raison, et qui lui cède en tout. Il se donne aux hommes par devoir, et est plein d'égards pour chacun d'eux. On ne le voit ni las de s'assujétir, ni impatient de se débarrasser pour être seul et tout à soi, ni distrait, ni renfermé en soi-même au milieu du public : il est tout entier à ce qu'il fait. Il est plein de dignité, sans hauteur ; il proportionne ses attentions et ses discours au rang et au mérite. Il montre la gaieté douce et modérée d'un homme mûr. Il paroît qu'il ne joue que par raison, pour se délasser, selon le besoin, ou pour faire plaisir aux gens qui l'environnent. Il paroît tout aux hommes, sans se livrer à aucun. D'ailleurs cette complaisance n'est suspecte ni de foiblesse ni de légèreté : on le trouve ferme, décisif, précis ; il prend aisément son parti pour les cho-

ses hardies qui doivent lui coûter. Je le vis partir de Cambrai, après des accès de fièvre qui l'avoient extrêmement abattu, pour retourner à l'armée, sur des bruits de bataille qui étoient fort incertains. Aucun de ceux qui étoient autour de lui n'auroit osé lui proposer de retarder son départ, et d'attendre d'autres nouvelles plus positives. Si peu qu'il eût laissé voir d'irrésolution, chacun n'auroit pas manqué de lui dire qu'il falloit encore attendre un jour; et il auroit perdu l'occasion d'une bataille où il a montré un grand courage, qui lui attire une haute réputation jusqu'en Angleterre. En un mot, le roi d'Angleterre se prête et s'accommode aux hommes; il a une raison et une vertu toute d'usage; sa fermeté, son égalité, sa manière de se posséder et de ménager les autres, son sérieux doux et complaisant, sa gaîté, sans aucun jeu qui descende trop bas, préviennent tout le public en sa faveur.

104.

AU DUC DE CHEVREUSE.

Sur les moyens de former le Duc de Bourgogne, et sur les qualités que doit avoir celui qu'on choisira pour négocier la paix.

A Cambrai, 18 novembre 1709.

JE vous quittai hier, mon bon duc, et j'ai déjà mille choses à vous dire. Commençons.

1° Je ne suis point content sur Thomas ⁽¹⁾. Il ne

(1) La lettre du 1^{er} décembre, par laquelle le duc de Chevreuse répond à celle-ci, montre qu'il s'agit, dans ce premier article, de quelque négociation secrète pour la paix.

faut point se laisser subjugué par des gens de métier; je voudrois ne donner une très-grande vraisemblance que pour ce qu'elle est, déclarant que, si on trouve dans la suite le contraire, on le dira: comme aussi, d'un autre côté, il sera très-bon d'avoir avancé ceci, soit qu'on trouve dans la suite de quoi le confirmer, soit qu'on demeure dans le doute; car cette vraisemblance vaut beaucoup mieux que rien. Elle me paroît très-forte par la convenance de l'un des deux Thomas fugitif, avec le Thomas venu de pays étranger à peu près au même temps.

2° Je crois qu'on doit beaucoup veiller sur les démarches de l'homme dont je vous ai laissé une lettre, et sur les propositions qu'il peut faire pour engager les gens qu'il entretient en particulier.

3° Ne vous reposez point sur le bon (*Duc de Beauvilliers*) pour cultiver le P. P. (*Duc de Bourgogne*); mais faites-le vous-même simplement dans toutes les occasions, et suivant toute l'ouverture que Dieu vous en donnera. Ayez soin aussi, je vous conjure, de cultiver l'homme ⁽²⁾ dont nous avons tant parlé, et que je ne connois que par lettres, lequel vous a fait examiner une grande affaire. Vous pourrez lui donner de bons avis. Je vous enverrai au plus tôt la lettre que vous voulez bien lui communiquer sur l'ouvrage très-répréhensible d'un théologien ⁽³⁾.

Je vous supplie de ménager votre santé, qui me paroît s'user par le travail continuel où vous êtes,

(2) Michel Le Tellier, Jésuite, qui avoit succédé au P. de La Chaise dans la place de confesseur du Roi.

(3) Habert. Voyez l'Ordonnance contre la Théologie de ce docteur; ci-dessus, tome XVI, pag. 205 et suiv.

tant pour l'étude que pour les affaires, sans relâcher jamais votre esprit; finissez, le plus promptement que vous le pourrez, chaque affaire, et respirez.

4° Je supplie M. le vidame de dire à M. le prince de Rohan, combien je suis vivement piqué des rapports qu'il a faits sur mon compte, en grossissant beaucoup les faits.

5° Je vous condamne à accepter, si on le vouloit, l'emploi d'aller négocier pour la paix. Le bruit public est qu'on y veut envoyer M. l'abbé de Polignac. Il est accoutumé aux négociations; il a de l'esprit, avec des manières agréables et insinuanes; mais je voudrois qu'on choisît un homme d'une droiture et d'une délicatesse de probité qui fût connue de tout le monde, et qui inspirât la confiance même à nos ennemis. En un mot, je ne voudrois point un négociateur de métier, qui mît en usage toutes les règles de l'art; je voudrois un homme d'une réputation qui dissipât tout ombrage, et qui mît les cœurs en repos. Au nom de Dieu, raisonnez-en en toute simplicité avec le bon (*duc de Beauvilliers*). M. de T. (*Torci*) ne voudra qu'un homme du métier, et dépendant de lui. Il faut s'oublier, et aller tête baissée au bien; la vanité n'est pas à craindre en telle occasion.

6° L'affaire de M. le comte d'Albert ne lui donneroit point de solide subsistance. D'ailleurs vous en connoissez le mauvais côté; n'y entrez, je vous supplie, qu'avec sûreté et agrément.

7° Je vous recommande la P. D. (*duchesse de Beauvilliers*.) Demeurez intimement uni à elle: ne laissez point resserrer son cœur; adoucissez-lui les peines du changement, qui doit lui être très-rude; ména-

gez-la comme la prunelle de l'œil, sans lui laisser un certain empire, qu'elle prend sans l'apercevoir.

J'ai le cœur bien touché des bontés de notre duchesse. Je crois être encore à Chaulnes avec elle : je ne puis lui reprocher que de faire trop manger. O qu'on a le cœur au large avec de si bonnes gens ! Je souhaite qu'elle n'agisse que par l'esprit de grâce, avec tranquillité, simplicité, liberté entière, arrêtant tous les mouvemens d'une nature vive et un peu âpre, pour ne faire que se prêter à l'impression douce de notre Seigneur. Alors on parle peu, et on dit beaucoup ; on ne s'agite point, et on fait tout ce qu'il faut ; on ne se presse point, et on expédie bientôt ; on n'use point d'adresse, et on persuade ; on ne gronde point, et on corrige ; on n'a point de hauteur, et on exerce la vraie autorité ; on est patient, modéré, complaisant, et on n'est ni mou ni flatteur. En vérité, je donnerois ma vie pour cette bonne duchesse : à peine l'ai-je quittée, et il me tarde de la revoir.

Pour madame la vidame, je lui trouve une vérité et une noblesse qui me charment. Je me fierois à elle comme à vous. Je suis ravi de voir son dégoût de la cour. Il faut pourtant qu'elle devienne profonde en politique, et qu'elle ne dise pas tout ce qu'elle pense sur les muses. Oserai-je la prier de témoigner à M. l'évêque de Rennes ⁽¹⁾, que je l'honore et le révère parfaitement ? Je ne demande ceci que quand elle le verra, et qu'elle aura une occasion très-naturelle de placer un mot sans conséquence.

(1) Jean-Baptiste de Beaumanoir, nommé évêque de Rennes en 1678, mort en 1711. Il étoit proche parent de la vidame.

Souffrez que j'embrasse tendrement mon très-cher M. le vidame.

Bonsoir, mon bon duc; il n'y aura rien pour vous. Les paroles ne sont rien; il me semble que votre cœur est la mien, tant j'y suis uni.

105 ** A.

AU MÊME.

Il désire qu'on ménage une entrevue entre le Duc de Bourgogne et le marquis de Puysegur.

A Cambrai, 23 novembre 1709.

Je crois, mon bon duc, qu'il est important que vous entreteniez à fond M. de Puysegur avec M. le duc de Beauvilliers; et qu'ensuite on lui procure une ample audience de M. le Duc de Bourgogne. Outre la capacité et l'expérience pour la guerre, M. de Puysegur a d'excellentes vues sur les affaires générales qui méritent un grand examen: des conversations avec lui vaudront mieux que la lecture de la plupart des livres. D'ailleurs il est capital que notre prince témoigne amitié et confiance aux gens de mérite qui se sont attachés à lui, et qui ont tâché de soutenir sa réputation; car elle a beaucoup souffert, et il n'a guère trouvé d'hommes qui ne l'aient pas condamné depuis l'année dernière.

Je vous recommande donc instamment M. de Puysegur, moins pour lui que pour notre prince. Souvenez-vous que vous m'avez promis de cultiver le

prince. Souvenez-vous aussi, s'il vous plaît, qu'il faut mettre le P. Le Tellier en garde contre M. le marquis d'Antin ⁽¹⁾, qui est très-dangereux sur le jansénisme.

Mille respects à notre bonne duchesse et à madame la vidame. J'embrasse tendrement M. le vidame. Tout dévoué à mon bon duc.

(1) Louis-Antoine de Pardailan de Gondrin, marquis d'Antin, étoit fils de Louis-Henri de Pardailan, marquis de Montespan, et de la célèbre Françoise-Athénaïs de Rochechouart-Mortemart, marquise de Montespan. Il obtint, en 1711, l'érection du marquisat d'Antin (bourg de Bigorre), en duché-pairie.

106.

AU MÊME.

Sur les erreurs de la *Théologie* de Habert, et sur une lettre que Fénelon envoie au duc contre cette *Théologie*.

A Cambrai, 24 novembre 1709.

Je vous envoie, mon bon duc, ma lettre contre la *Théologie* de M. Habert ⁽¹⁾, et je vous supplie de délibérer avec le P. Le Tellier sur l'usage qu'il convient d'en faire. Il faut faire attention à deux choses: l'une est que M. Habert a été attaché à M. le cardinal de Noailles à Châlons, et à encore aujourd'hui à Paris sa confiance. Cette *Théologie* même a été faite pour les ordinands du séminaire de Châlons. On ne manquera pas de croire que je cherche

(1) Voyez dans l'*Avertissement* du tome X, n° XVIII, pag. xciiij, quelques détails sur cette affaire, dont il sera souvent question dans les lettres suivantes.

à me venger de ce cardinal, et il pourra le croire lui-même; cela peut faire une espèce de scandale dans le public, et augmenter à mon égard les peines de M. le cardinal de Noailles. De plus, j'attaque le système des deux délectations, qu'un grand nombre de gens, superficiellement instruits de la théologie, et prévenus par les Jansénistes déguisés, regardent comme la plus saine doctrine, qui n'est point, selon eux, le jansénisme, et sans laquelle le molinisme triompheroit. Ma lettre irritera tous ces gens-là, et ils se récrieront que je ne veux plus reconnoître pour catholiques que les seuls Molinistes. Mais ce système est précisément celui de Jansénius : le texte de cet auteur ne contient rien de réel au-delà de ce système, et sa condamnation est injuste, si ce système n'est pas hérétique. En ce cas, le jansénisme n'est qu'un fantôme : c'est une hérésie imaginaire, dont les Jésuites se servent pour faire une réelle persécution aux fidèles disciples de saint Augustin, et pour tyranniser les consciences en faveur du molinisme. Il s'agit, donc de ce qui est comme le centre de toute la dispute qui dure depuis soixante-dix ans. Si on permet à M. Habert de soutenir les cinq propositions, en y ajoutant pour la forme les deux mots de nécessité et d'impuissance morale, le jansénisme reprend impunément, sous ces noms radoucis, tout ce qu'il semble avoir perdu. En condamnant du bout des lèvres Jansénius, on met à couvert tout le jansénisme. Il y a encore la distinction de la suffisance absolue et de la suffisance relative, à la faveur de laquelle on élude toutes les décisions. Il est donc capital de décréditer une *Théologie* si contagieuse, qui

se répand dans les écoles, dans les séminaires, dans les diocèses, sans contradiction. C'est par de telles voies que la contagion croît à vue d'œil, malgré toutes les puissances réunies pour la réprimer. Pendant que ces *Théologies* mettent de si dangereux préjugés dans les esprits, un coup d'autorité, comme celui qu'on vient de faire à Port-Royal ⁽²⁾, ne peut qu'exciter la compassion publique pour ces filles, et l'indignation contre leurs persécuteurs. Le ménagement qu'on garde perd tout. Pour moi, je ne puis que dire simplement ma pensée. Je crois qu'il est essentiel de dénoncer à l'Église la *Théologie* de M. Habert. Si vous jugez, avec le P. Le Tellier, que ma lettre doive être supprimée, vous n'avez qu'à la brûler; si, au contraire, vous décidez qu'elle doit paraître, il n'y a qu'à la donner à nos bons amis, les pères Germon et Lallemant, qui auront soin de la faire imprimer. Pour moi, je suis également prêt à vous voir décider le oui et le non; tant je suis éloigné de vouloir faire la moindre peine à M. le cardinal de Noailles. Dieu sait que je voudrais donner ma vie pour le contenter, et pour le voir sincèrement éloigné du parti. Décidez donc, mon bon duc, avec le P. Le Tellier. Dieu soit au milieu de vous deux dans cette décision. Au reste, si vous trouvez ensemble quelque endroit à corriger, faites sans hésiter la cor-

(2) Le 5 novembre 1709, les religieuses du célèbre monastère de Port-Royal-des-Champs furent transférées et dispersées en différens couvens, en vertu d'une bulle du Pape, et d'un ordre du Roi. Dès le 27 mars 1708, une bulle de Clément XI, revêtue de lettres-patentes le 14 novembre de la même année, avoit réuni leur maison à celle de Port-Royal de la ville de Paris; mais elles avoient constamment refusé de reconnoître l'abbesse de Port-Royal de la ville pour leur supérieure.

rection. J'aurois voulu ménager davantage M. Habert, pour épargner son protecteur ; mais il est capital de découvrir dans ce théologien ce qui est cent fois pis que l'erreur, savoir, le déguisement pour insinuer plus dangereusement l'erreur même. On ne peut bien démasquer cet homme sans exciter l'indignation publique, et sans nommer chaque chose par son nom propre. Tout terme radouci affoibliroit ce qu'il faut que le public sente et déteste. Je soumetts néanmoins mon jugement au vôtre et à celui du P. Le Tellier.

Je travaille actuellement sur le *Mandement* de M. l'évêque de Saint-Pons ⁽³⁾, selon le désir de ce révérend père ; mais je suis si tracassé à toute heure, qu'en vérité je ne puis rien faire de suite dans un travail qui demande tant de liberté.

Vous savez, mon bon duc, avec quel zèle je vous suis dévoué sans réserve.

107.

DU DUC DE CHEVREUSE A FÉNELON.

Il approuve l'ouvrage contre la *Théologie* de Habert, et trouve cependant quelques difficultés pour l'impression. Sur les négociations de paix, et sur quelques affaires domestiques ou politiques.

A Versailles, le 1^{er} décembre 1709.

J'AI reçu, mon cher archevêque, votre paquet du 24, depuis votre lettre du 18 ; et je répondrai ici à

(3) Pierre-Jean-François de Percin de Montgaillard. Voyez, sur cette affaire, l'*Avertissement* du tome X, seconde partie, n. X, pag. lxxv et suiv. Il en sera parlé encore dans les lettres qui suivent.

l'un et à l'autre. Je commence par le paquet, que M. de Romainville m'apporta vendredi dernier. Ce qu'il contient m'a paru décisif contre M. Habert ; et le système des deux délectations qu'il établit est d'autant plus dangereux , que je le vois , pour ainsi dire , tous les jours embrassé par bien des théologiens de bonne foi , qui le croient de saint Augustin ; ce qui leur fait aisément juger que les Jansénistes ne soutiennent , au fond , que la pure doctrine de l'Église , mais avec des expressions trop fortes qu'il faut radoucir. C'est ce que fait ce docteur, en apparence, et peut-être de bonne foi comme plusieurs autres ; mais le nom de *moral*, qui est son unique palliatif, devient , dans son ouvrage , le vrai destructeur de toute moralité en matière de religion et même d'action humaine. Rien n'est donc plus important ni plus plus pressé , que de renverser un si pernicieux système ; et rien ne le fait plus fortement ni plus clairement que votre réponse à un évêque. Je la donnai le jour même , après l'avoir lue , à celui que vous me marquez ⁽¹⁾, suivant que nous en étions convenus à Chaulnes ; et sur ce que je lui en dis , il conclut , comme moi , qu'elle ne pouvoit être trop tôt publiée. La considération de la confiance de M. le cardinal de Noailles en l'auteur ne l'arrêta pas un moment , et il jugea qu'elle devoit céder au besoin qu'a l'Église d'une réfutation décisive de cet ouvrage. Ainsi il ne s'agit plus que de la difficulté qu'il me fit sur la manière d'imprimer le vôtre. Je lui lus la lettre que vous m'écrivez sur cela. Les deux personnes que vous y nommez s'en chargeront

(1) On voit , par les lettres précédentes , que c'étoit le P. Le Tellier , confesseur de Louis XIV.

volontiers ; mais , comme votre privilège ne s'étend qu'à ce qui est fait pour votre diocèse , il faudroit imprimer l'ouvrage furtivement : or , comment en répandre les exemplaires ? d'où paroîtront-ils sortir ? à qui seront-ils distribués , etc ? Voilà ce qu'il me demanda. Je suis trop ignorant sur la forme usitée en pareil cas , pour en avoir pu rien décider ; et nous sommes convenus que je vous en écrirois , pour savoir votre volonté ; pendant quoi il liroit l'ouvrage. Tout ce que je vois sur cela , c'est qu'il faudroit , ou y donner la forme de mandement par un court préambule , comme pour prémunir contre une si dangereuse *Théologie* vos élèves qu'on élève dans un pays plus rempli qu'un autre de Jansénistes , ou que l'imprimeur qu'on choisiroit le distribuât comme un ouvrage tombé entre ses mains dont il a voulu tirer quelque argent. Comme ce n'est point un ouvrage de contrebande en pays catholique , qu'importe de quelle manière il paroisse ? Consultez néanmoins , bon archevêque , le P. A. et Panta ⁽²⁾ , maîtres en l'art de distribuer ce qu'on désapprouve , qui , par conséquent , se joueroient de la prétendue difficulté de distribuer ce qui doit être tant approuvé ; et me mandez ce que je ferai.

A l'égard de celui à qui j'ai donné l'ouvrage à lire , je lui ai confié en même temps votre voyage à Chaulnes ; et en parlant de vous , je l'ai trouvé si pleinement disposé sur votre sujet , que je n'ai rien eu à y ajouter. J'en userai avec lui comme vous me le marquez dans votre lettre du 18 , à laquelle

(2) Les abbés de Langeron et de Beaumont.

je vais maintenant répondre de suite. Je lui ai nommé les deux qui paroissent favorables, ou non opposés au jansénisme, ce qu'il ne savoit pas; et je l'ai prévenu sur les grandes places proches en apparence à vaquer, pour lesquelles toute sa difficulté est de trouver des sujets avec les qualités nécessaires. On lui feroit plaisir de lui en proposer, et il y veillera. J'ai instruit aussi le B. D. (*duc de Beauvilliers*) de toute cette matière. Pour le P. P. ⁽³⁾, je n'y oublierai rien suivant que vous me l'avez expliqué. Comme il me faut des conversations, il a voulu, quoiqu'il les désire, retarder quelques semaines, afin qu'on ne pût les ajuster avec mon voyage. La goutte, qui me tient depuis dix jours, a été un retardement naturel : je commence maintenant à marcher.

Je suis de votre avis sur Thom ⁽⁴⁾. Une grande vraisemblance ne doit être donnée que pour telle; et malgré le dire des gens de métier, cette bonne foi doit plus attirer la créance du public, que toute autre manière moins simple et plus précautionnée. Le changement, s'il en faut ensuite sur des preuves, confirme la bonne foi et la vérité de ceux qui parlent; et s'il n'y a point de changement, la vraisemblance très-forte, une fois avancée, vaut beaucoup mieux que rien. Je viens même d'écrire à Paris pour cela.

(3) Le Duc de Bourgogne. On voit ici à quelle circonspection ce prince étoit obligé, pour ne pas laisser soupçonner qu'il entretint directement ou indirectement la plus légère relation avec son ancien instituteur. Il n'osoit pas même se permettre une conférence avec le duc de Chevreuse, parce que ce seigneur revenoit de Chaulnes, où il avoit vu l'archevêque de Cambrai.

(4) Il paroît que cet article, ainsi que celui de la lettre de Fénelon du 18 novembre précédent, est relatif à quelque négociation secrète pour la paix.

Mais comme il s'agit de l'ouvrage d'autrui, dans lequel chaque auteur a sa manière, je doute qu'on puisse déterminer celui dont il s'agit à rien mettre au-dessus de Th. où il commence seulement. Pour le mémoire manuscrit de M. le C. d'A., où, sans rien affirmer du tout pour la liaison, on a posé les différentes choses d'une manière à laisser croire une source commune, j'ai eu peine à m'y résoudre, quoiqu'il n'y ait rien d'exposé qui ne soit vrai; et si c'étoit à recommencer, je ne donnerois pas ces apparences aux Espagnols pour qui on me les demandoit, ou je les tournerois plus simplement. On veille comme il faut sur les démarches de l'homme dont j'ai brûlé la lettre après l'avoir fait lire : on le regarde sur le pied que vous le pensez, non pas encore tout-à-fait M. de T., (*Torci*) mais d'autres. Vous aurez su que celui qui étoit venu est retourné. Il ne s'agira de rien, ou de tout régler sans Pr.; car le temps d'inaction où nous sommes ne le demande plus autrement. Du reste, Dieu merci, rien n'a dérangé les premières vues et fermes résolutions de tout finir à quelque prix que ce soit, hors le seul que vous êtes convenu ne devoir pas être employé.

J'ai lu en toute simplicité au B. D. (*duc de Beauvilliers*) l'article 5 de votre lettre qui me regarde, et où vous me sacrifiez sans pitié. *Non recuso laborem*; mais je ne le crois pas nécessaire, et je doute fort qu'il fût utile, faute d'habitude et d'expérience : car il faut être nourri de bonne heure dans un métier, pour s'y rendre propre; mais ce n'est pas à moi à juger, et je n'ai qu'à demeurer sur le tout dans un entier repos.

J'obéirai autant que je pourrai à l'égard des affaires qu'il faut couper, et les choses d'étude qu'il faut retrancher pour se délasser et respirer, surtout pour conserver l'intérieur, et suivre de plus en plus la voix divine qui se fait entendre dans le calme de tout empressement et agitation.

J'en userai fidèlement et soigneusement avec la P. D. (*duchesse de Beauvilliers*); comme vous me marquez. Je sens toute l'étendue des peines qu'elle doit avoir, tant du côté du monde que d'elle-même. Vous avez bien raison; elle ne voit ni ne sent nullement dans l'ordinaire l'empire que sa hauteur et décision naturelles lui font prendre sans s'en apercevoir. Toute ma nature m'environne trop, et je la sens trop de toutes parts sans cesse, pour ne pas supporter celle d'autrui, et d'un autrui qui m'est bien cher en celui dont la grâce nous unit.

M. le prince de Rohan aura, de votre part, la réprimande dont vous chargez mon fils. Il la mérite en un sens; tant il a bien fait et bien fait faire par un trompette des gendarmes blessé, à qui le Roi a voulu parler sur sa blessure.

L'affaire de mon frère ⁽⁵⁾, dont vous m'écrivez pour empêcher qu'elle ne soit mauvaise, se répand dans le public, à ce qu'on m'a dit aujourd'hui. Il y a dix jours que je ne l'ai vu; mais il étoit alors bien résolu, comme il l'a toujours été, de ne rien faire qu'à bonnes enseignes, et je ne le crois pas changé.

(5) Il étoit alors question d'un mariage pour le comte d'Albert, frère du duc de Chevreuse, mais d'un autre lit. Ce projet n'eut point de suite. On a vu ailleurs que le comte d'Albert épousa, en 1715, mademoiselle de Berghes de Montigny. (Voyez ci-dessus la note 1 de la lettre 62.)

Il veut un manteau qui couvre tout ⁽⁶⁾, et de quoi payer grassement la dépense pour le soutenir; sans quoi, marché nul, le tout bien nettement expliqué par écrit à qui il faut. En cela même qui le détermineroit, je n'entre nullement; et j'ai déclaré que je ne donnois ni conseil ni consentement, mais qu'à l'âge où il est, c'est à lui à prendre son parti, et à moi à ne pas cesser de le voir quand le public ne le condamnera pas pleinement, etc. Je ne crois pas que la principale des conditions soit faisable.

Pour madame de Chevry, je lui ai transcrit ce que vous m'écrivez sur elle : vous jugez bien quel plaisir cela lui a fait. Vous connoissez son cœur et ses bonnes intentions; vous voyez donc sa reconnoissance. Un tempérament naturellement très-vif, très-actif, un peu âpre et noir, ne se rend pas aisément à la grâce qui lui est donnée pour l'accoiser, l'adoucir, l'appétisser, la remplir de paix et de joie tranquille.

Le vidame est à Paris depuis six jours pour des affaires; et il y souffre souvent de son mal, pour lequel il va faire quelques remèdes, au défaut de succès desquels une petite opération, qu'on assure sans aucun danger, le guérira. Sa femme est avec lui. Ils reviennent demain, et je lui dirai tout ce que vous m'écrivez pour elle et pour M. de Rennes, auquel elle ne parlera qu'en la manière que vous désirez.

Je vis en passant Put ⁽⁷⁾ à Paris, où je ne couchai qu'une nuit, après y être arrivé au clair de lune, à onze heures du soir seulement. Ainsi j'oubliai de lui

(6) C'est-à-dire, un duché-pairie.

(7) M. Dupuy, qu'on appeloit, en plaisantant, dans la société de Fénelon, *Putus*, en latinisant son nom.

dire ce qu'il devoit consulter à N... Il le sait maintenant, et cela sera bien exécuté.

J'ajoute après coup ci-dessus à la marge des chiffres pareils à ceux des articles de votre lettre du 18, mais sans ordre, parce que j'ai suivi celui des matières à mesure qu'elles se sont présentées, et non celui des chiffres qui ne serviront qu'à montrer que tout est répondu.

J'envoie cette lettre à madame de Chevry. Je ne sais si elle partira bientôt. En ce cas même, elle vous apprendra peu de nouvelles; car il n'y en a point ici. M. le maréchal de Villars se porte de mieux en mieux, sans qu'on puisse pourtant assurer quand il marchera. M. le duc d'Harcourt, devenu pair de France, a eu ces jours passés, comme vous l'aurez su, une petite attaque d'apoplexie, où l'on assure que la tête n'a point souffert, mais dont la langue est demeurée épaisse jusqu'à présent; ce qui diminue pourtant chaque jour. M. Pettecum, venu ici publiquement pour la paix; dit-on, a eu des conférences, non-seulement avec M. de Torci, mais aussi avec deux ou trois autres ministres, et s'en est retourné sans que le public paroisse bien savoir ce qui en est arrivé. On prétend que la descente du roi de Danemarck⁽⁸⁾ en Schonen, et le siège de Lansknoon qu'il a commencé, après s'être emparé d'abord d'Helisimbourg, aussi bien que les cent mille hommes et les trois cents pièces de canon du Czar qui s'avancent en

(8) Charles XII, roi de Suède, après avoir perdu la bataille de Pultava, le 11 juillet 1709, avoit été obligé d'aller chercher un asile dans les Etats du Grand-seigneur; et il avoit laissé son royaume sans défense, exposé à l'invasion du Czar, du roi de Danemarck et de l'électeur de Brandebourg, qui se partagèrent une grande partie de ses Etats.

Livonie, avec les grands préparatifs de l'électeur de Brandebourg pour la Poméranie; que tout cela, dis-je, embarrasse les alliés ligués contre nous. Mais voilà peut-être pour vous de vieilles nouvelles quand ceci arrivera. Je n'en dirai pas davantage, et ma lettre est trop longue. Mon cœur même, tout uni qu'il est au vôtre sans réserve ni recoin, mon cher archevêque, vous est trop connu pour en parler, quand je ne serois pas pressé de finir dans ce moment.

108 * * A.

DE FÉNELON AU DUC DE CHEVREUSE.

Il le prie de donner une audience commode au comte de Beauvau.

A Cambrai, 1^{er} décembre 1709.

Je vous supplie, mon bon duc, d'avoir la bonté de donner une audience commode à M. le comte de Beauvau, qui s'est chargé de vous rendre cette lettre. Vous connoissez sa naissance; mais vous ne connoissez peut-être pas son bon sens, son courage infini, sa simplicité, sa probité très-rare, ni son expérience du métier de la guerre. Il vous dépeindra au naturel diverses choses importantes, si vous voulez bien le faire parler sans ménagement. De sa part, il se bornera à vous entretenir sur ce qui regarde M. le chevalier de Luxembourg; son ami et proche parent. Il y a sujet de craindre qu'on ne veuille rendre de mauvais offices à M. le chevalier, sur la commission qu'il avoit eue d'aller occuper le poste de Givry, au centre des lignes près de Mons. Il est fort

à désirer que vous et M. le duc de Beauvilliers soyez au fait, et qu'on y puisse mettre M. Voysin, en cas qu'on voulût le prévenir en mal. La probité, le bon sens, la bonne volonté et la valeur de M. le chevalier de Luxembourg méritent qu'on ait attention à lui laisser faire son chemin pour le service.

Je vous ai envoyé ma lettre sur M. Habert; vous en ferez ce qu'il vous plaira avec le P. Le Tellier. N'oubliez pas M. d'Antin, dont je crains les sentimens et le progrès.

Je prie P. M. (*Notre Seigneur*) d'être toutes choses en vous et dans notre bonne duchesse; j'embrasse en toute simplicité notre très-cher vidame, et je ne saurois oublier madame la vidame, pour qui j'ai un vrai zèle.

109.

DU DUC DE CHEVREUSE A FÉNELON.

Sur quelques négociations pour la paix; sur les affaires d'Écosse, et les dispositions de plusieurs maréchaux.

A Versailles, le 2 décembre 1709.

Je croyois vous avoir tout dit hier, mon bon archevêque; mais en envoyant à Put (*M. Dupuy*) la lettre du B. D. (*duc de Beauvilliers*), je vous dirai encore que j'ai bien entendu de nouveau, d'une part, toutes les raisons du dernier, pour croire que l'homme dont vous m'avez donné la lettre ⁽¹⁾ trompe

(1) Ceci est relatif à quelque négociation secrète pour la paix. Il paroît que Fénelon avoit invité les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse à se mêler d'un négociateur, dont il avoit envoyé une lettre; peut-être est-ce le comte de Bergheim.

en faveur de celui pour qui il agit, et d'autre part toutes celles de M. de T. (*Torci*) pour croire qu'il ne trompe ni ne peut tromper. Comme ce ne sont que des vraisemblances, (très-fortes à la vérité pour les deux opinions, mais qui n'excluent pas absolument d'aucun côté la possibilité de l'opinion contraire) on n'en peut porter de jugement certain, et tout ce qui reste à faire sur cela, est de demeurer sur ses gardes : c'est aussi ce qu'on fait. Mais, après tout, si l'opinion du B. D. est vraie, cet homme a déjà fait sa convention (vous m'entendez), et en ce cas on ne peut plus l'éviter, parce qu'elle est faite avec d'autres à qui elle est trop avantageuse pour les pouvoir porter à rien changer. D'ailleurs, celui pour qui il l'a faite n'a garde de se laisser persuader d'y rien changer de son côté en notre faveur. Nous voilà donc, en ce cas, dans la nécessité d'en essayer l'évènement, quelque désavantageux qu'il nous puisse être ; et l'on peut même juger qu'il ne sera pas pis que ce que vous croyez qu'il faut sacrifier dans ce procès pour l'accommoder, plutôt que de plaider davantage. Je me flatte toujours que vous n'y aurez point de part.

Je vous ai mandé que Put est instruit de ce qui s'est passé avec M^{me} de D. et que j'avois oublié de lui en parler dans le peu de temps que je le vis en passant à Paris, parce que cela n'étoit pas écrit sur mon petit mémoire ; mais il me semble même que vous ne m'en aviez pas chargé.

On remue ce qui regarde l'É. ⁽²⁾ ; mais je crains

(2) Il étoit encore question d'une descente en Ecosse, dont le duc de Chevreuse n'auguroit rien de favorable pour les intérêts du prétendant.

bien que cela, quoique décisif pour la vie du malade, n'aboutisse à rien d'effectif.

MM. les maréchaux de Boufflers et d'Harcourt se portent mieux : l'un de sa foiblesse, qu'on dit sans suite; l'autre de son attaque légère d'apoplexie, sa langue revenant presque déjà dans l'état naturel. M. de Villars ⁽³⁾ est toujours de mieux en mieux, et très-bien intentionné pour le vrai bien. Pour moi, mon très-bon archevêque, vous savez ce que je vous suis au-delà des paroles à tout jamais.

110 ** R.

DE FÉNELON AU DUC DE CHEVREUSE.

Sur les craintes que lui inspire l'état des frontières.

A Cambrai, 5 décembre 1709.

JE profite, mon bon duc, avec beaucoup de joie, d'une occasion sûre, pour vous dire que toute cette frontière est consternée. Les troupes y manquent d'argent, et on est chaque jour au dernier morceau de pain. Ceux qui sont chargés des affaires paroissent eux-mêmes rebutés, et dans un véritable accablement. Les soldats languissent et meurent; les corps entiers dépérissent, et ils n'ont pas même l'espérance de se remettre. Vous savez que je n'aime point à me mêler des affaires qui sont au-dessus de moi : mais celles-ci deviennent si violemment les nôtres, qu'il nous est permis, ce me semble, de craindre que les

(3) Il paroît que le duc de Chevreuse jugeoit plus favorablement que Fénelon du caractère du maréchal de Villars.

ennemis ne nous envahissent la campagne prochaine. Je ne sais si je me trompe; mais il me semble que je n'ai aucune peur pour ma personne, ni pour mon intérêt particulier; mais j'aime la France, et je suis attaché, comme je le dois être, au Roi et à la maison royale. Voyez ce que vous pourrez dire à MM. de Beauvilliers, Desmarets et Voysin. Vous avez sans doute reçu la lettre que je vous ai envoyée pour l'examiner. Chaulnes et la compagnie que j'y ai vue me revient souvent au cœur. Je dirois : Heureux qui passe sa vie avec de telles personnes! s'il ne valoit mieux dire : Heureux qui demeure là où il se trouve content du pain quotidien, avec toutes les croix quotidiennes! Je suis même persuadé que la croix quotidienne est le principal pain quotidien. Je me trouve bien plus près de vous, quand j'en suis loin, avec une intime union de cœur en Dieu qui m'en rapproche, que si j'étois jour et nuit auprès de vous, avec l'amour-propre, qui porte partout la division et l'éloignement des cœurs. Bon soir, mon bon duc.

111.

AU MÊME.

Il témoigne sa répugnance de voir imprimer sa lettre contre la *Théologie* de Habert. Caractère de plusieurs évêques : nécessité d'acheter la paix à tout prix.

A Cambrai, 19 décembre 1709.

JE crois, mon bon duc, que vous devez engager le P. Le Tellier à faire encore une nouvelle attention aux raisons de douter sur l'impression de ma lettre contre M. Habert. Le cardinal et le public croiront

que je l'ai faite par ressentiment. D'ailleurs elle attaque le fond du système des deux délectations : c'est ne laisser aucun retranchement aux mitigés mêmes, qui veulent sauver les restes du parti, en paroissant le condamner. Si on ne va pas jusque-là, on ne fait rien, et on laisse le jansénisme tout entier à couvert. Mais si on va jusque-là, on soulève une infinité de gens accrédités, et on attaque ce qui passe dans les thèses, dans les Sommes de théologie, et jusque dans les cahiers de M. Pirot. Vous pouvez savoir que le cardinal, de concert avec M. Desmarets, admet et exclut tous les évêques de l'assemblée prochaine, par rapport aux sommes que le Roi veut tirer. Selon les apparences, on remuera ciel et terre contre ma lettre ; c'est au P. Le Tellier à prendre des mesures justes pour la soutenir : pour moi, je me contente de dire la vérité. Si on imprime la lettre, le P. Lalle-mant peut la faire imprimer sans privilège, comme il fit imprimer ma première lettre à M. de Saint-Pons. J'achève une autre lettre sur le Mandement de ce prélat, que je vous enverrai d'abord pour la communiquer au P. Le Tellier. Mandez-moi, s'il vous plaît, une décision sur la lettre contre M. Habert.

Pour MM. de Meaux ⁽¹⁾ et de Tournai ⁽²⁾, je vous

(1) Henri Pons de Thiard de Bissy, d'abord évêque de Toul, puis successeur de Bossuet dans le siège de Meaux. On sera peut-être surpris que Fénelon ait pu le soupçonner de jansénisme : mais à l'époque où cette lettre fut écrite, M. de Bissy ne s'étoit pas encore ouvertement prononcé, comme il fit depuis, contre les nouvelles doctrines, et les soupçons de Fénelon étoient fondés sur les difficultés que ce prélat lui avoit proposées, en 1706, contre l'infailibilité de l'Eglise sur les faits dogmatiques. Voyez *l'Avertissement* du tome X, seconde partie, n. II, pag. liv et suiv.

(2) René-François de Beauvau, d'abord évêque de Bayonne, puis de Tournai, passa à l'archevêché de Toulouse en 1713, et mourut archevêque de Narbonne en 1739.

en ai parlé très-différemment, et je vous conjure de n'en rien dire qu'avec cette diversité. M. de Meaux est un esprit embarrassé, qui veut toujours entrer dans les questions de théologie, et qui n'a pas assez de netteté pour les posséder d'une manière fixe. Son goût et sa confiance secrète ont toujours été pour des docteurs du parti. Il m'a parlé souvent sur les principes de Baius et de Jansénius; il m'a même écrit qu'on est encore à savoir en quel sens les cinq propositions sont condamnées : par exemple, les commandemens sont-ils déclarés possibles d'un pouvoir prochain ou éloigné. Il ne faut pas s'étonner de ce doute; car il croit que la grâce efficace par elle-même est un dogme de foi, en sorte que ceux qui ne la croient pas sont dans une hérésie matérielle, qui est excusable par leur bonne foi.

Pour M. de Tournai, il ne fait presque rien, et n'étudie jamais. Il a de la douceur, de l'insinuation, du savoir-faire, beaucoup de politique et d'envie de parvenir. Je le crois honnête homme selon le monde: je crois même qu'il a une sincère religion; mais il n'est ni assez instruit ni assez touché pour discerner le jansénisme, et pour le combattre avec zèle. D'ailleurs il considère que les temps peuvent changer; que le parti peut se relever sous le règne de Monseigneur ⁽³⁾; que M. le cardinal de Noailles est dans une grande place avec un grand parti. Il attend beaucoup de protection de madame la princesse de Conti favorable au jansénisme. Son goût n'est pas pour les Jésuites, quoiqu'il ait des égards infinis pour

(3) C'est le nom qu'on donnoit ordinairement au Dauphin, fils de Louis XIV.

leur plaire. Voilà le portrait des deux prélats au naturel. Vous me demandez que je vous propose d'autres sujets : je ne sais où les prendre ; il y a longtemps que j'ai perdu de vue tous ces messieurs-là. Ce que je vous demande avec instance, est que vous demandiez au P. Le Tellier un secret de confession sur tout ceci, et sans excepter personne.

Je crois devoir ajouter que je connois depuis vingt-cinq ans M. l'archevêque de Rouen ⁽³⁾. Je l'ai toujours vu incapable d'entendre la théologie, mais disciple ardent de M. de Targny, docteur attaché au parti, qui demeure chez M. l'abbé de Louvois. De plus, il étoit fort uni à M. Barillon, évêque de Luçon, et je l'ai souvent ouï parler en faveur du jansénisme. Je sais même qu'il le faisoit encore il y a trois ou quatre ans. C'est M. de Chartres et madame de Maintenon qui l'ont changé pour la conduite ; mais le fonds n'est pas bon. Tous ces gens-là seront pour les plus forts ; mais on ne doit pas compter sur eux. Où en trouvera-t-on de meilleurs ? Je n'en sais rien. On a laissé empoisonner les sources publiques des études : l'indolence de feu M. de Paris, et la bonté trop facile du P. de La Chaise en ont été cause. M. le cardinal de Noailles a achevé le mal, qui est au comble. Encore une fois, je demande le secret, ne voulant point être délateur.

La P. D. (*duchesse de Beauvilliers*) vous aura dit, sans doute, que M. Desmarets a pris des mesures avec M. le cardinal de Noailles, sous le bon plaisir du Roi, qui peuvent être fort dangereuses pour l'assemblée du clergé prochaine. Si elle ne vous en a pas

(3) Claude Maur d'Aubigné, d'abord évêque de Noyon, transféré à Rouen en 1707, mort en 1719.

parlé, tâchez de la mettre en chemin de vous en parler, sans paroître le savoir; je lui écris pour la prier de vous en parler. Il me paroît capital que le P. Le Tellier soit averti de ne prendre point de fausses mesures pour cette assemblée, où il voudroit faire des choses importantes à la bonne cause.

Pour la paix, je conviens qu'un préliminaire qui laisseroit toutes les grandes questions incertaines, seroit trop à craindre; mais on pourroit régler tous les articles considérables, en sorte que ce prétendu préliminaire décideroit à fond de presque tout, et qu'il ne laisseroit à régler dans un congrès que certains intérêts des alliés, sans qu'on pût, sous le prétexte de ces mêmes articles, revenir aux principaux, qui seroient finis. Il semble que les parties pourroient entrer dans cet expédient pour accélérer une suspension d'armes, supposé qu'elles fussent à peu près d'accord sur les points fondamentaux. Cependant il faudroit se préparer sans relâche à la guerre, comme si on n'espéroit nullement la paix. Quand vous parviendrez, en poussant tout à bout, à faire encore une campagne, vous y hazarderez beaucoup; et que deviendrez-vous après l'avoir faite? Je crains qu'on ne se flatte, et qu'il n'arrive de grands mécomptes. Ce qui me fait le plus de peur, est de voir que rien en-deçà d'une ruine ne nous humilie et ne nous ramène au but. Pour le préliminaire, il ne faudroit pas rompre brusquement, mais négocier, afin que le préliminaire réglât tous les points essentiels.

Ma pensée n'est pas de vouloir refuser un voyage en cas qu'on me le permît : ce seroit le penchant de la nature, et le véritable honneur selon le monde, au-

quel je renonce de tout mon cœur. Je croirois qu'en ce cas il n'y auroit qu'à aller avec simplicité, et qu'à s'en revenir de même, dès que j'aurois rempli la cérémonie ⁽⁴⁾. Je vous ai prié de consulter, et je ferois, si le cas arrivoit, tout ce qui m'auroit été décidé de ce côté-là. Je ne veux ni trop ni trop peu.

Il me paroît essentiel que le P. Le Tellier cherche et approfondisse les sujets. Il vaut mieux en prendre de Saint-Sulpice, pourvu qu'ils soient pieux et solidement instruits, que de laisser le parti janséniste prévaloir dans l'épiscopat. Je vous dirai, par exemple, que les Jésuites se trompent s'ils croient avoir pour amis en ce pays MM. d'Ypres ⁽⁵⁾ et de Saint-Omer ⁽⁶⁾. Le premier m'a tenu des discours bien extraordinaires : jugez ce qu'il dit à d'autres. Pour M. de Saint-Omer, il étoit céans il y a deux jours ; j'ai vu dans sa conversation qu'il admire les écrits du parti, et qu'il n'entend rien : ce n'est qu'un politique très-superficiel. On dit qu'il a été nourri à Saint-Magloire. Ce sont les évêques qui gâtent tout, par leurs préventions en faveur du parti. Tous ménagent M. le cardinal de Noailles.

Je sais qu'on veut attaquer sans raison M. le chevalier de Luxembourg, sur ce qu'il devoit défendre la Traviile. J'ai pris la liberté de vous supplier d'écouter là-dessus M. le comte de Beauvau, et de vouloir bien servir M. le chevalier, qui le mérite plus que je ne puis dire.

(4) Ceci porte à croire que le duc de Chevreuse avoit invité Fénelon à venir faire le mariage de son petit-fils. Voyez la lettre 113, ci-après.

(5) Martin de Ratabon, nommé à l'évêché d'Ypres en 1693, transféré à Viviers en 1713, mort à Paris, le 9 juin 1728.

(6) François de Valbellé, évêque de Saint-Omer en 1708, mort en 1727.

J'oubliois de vous dire que , si le Roi vouloit s'assurer de mes sentimens sur les questions de mon livre condamné , il pourroit prendre la voie canonique , qui seroit de le savoir par le Pape. Le Pape me demanderoit quelle est ma doctrine , s'il en doutoit , et je lui en rendrois compte par un écrit , qui ne laisseroit rien de douteux. Par là , le P. Le Tellier ne se commettrait point , et ne se rendroit responsable de rien : tout rouleroit sur le Pape. Ce Pape-ci a vu mes défenses , et les a approuvées dans le temps. Cette conduite seroit la plus simple , la moins périlleuse et la plus régulière. Pour moi , je suis content , et je serois bien fâché de rien vouloir pour moi : je n'ai que trop.

Bonjour , mon bon duc ; je vous honore , respecte , et vous suis dévoué sans mesure , Dieu sait à quel point.

112 ** R.

AU VIDAME D'AMIENS.

Rien de plus redoutable que les grâces méprisées. Motifs et moyens de commencer une vie fervente.

A Cambrai , 19 décembre 1709.

JE remercie Dieu , monsieur , des grâces dont il vous comble ; mais je crains que votre travail ne soit disproportionné à tant de secours. Rien n'est si redoutable que les grâces méprisées , et le plus rigoureux jugement sera fondé sur les miséricordes reçues sans fruit. C'est le péché d'ingratitude et de résistance au Saint-Esprit. Dieu vous a conservé cette

année, apparemment pour vous attirer à son amour par tant d'inspirations secrètes. Mais je vois venir la campagne prochaine, et je n'y saurois penser sans craindre pour vous. Au nom de Dieu, ne passez point dans la mollesse, dans la curiosité et dans l'amusement, un hiver qui vous est peut-être donné comme le temps de crise pour votre salut éternel.

Vous êtes environné d'un père et d'une mère qui servent Dieu de tout leur cœur. Vous avez épousé une personne qui n'est peut-être pas encore dans la piété, mais qui a beaucoup de raison, de bonté de cœur, de vertu, et qui honore sincèrement la piété solide. N'êtes-vous pas trop heureux au dehors? D'ailleurs Dieu ne cesse point au dedans de vous attirer. Il ne se rebute point de vos négligences; il daigne avoir avec vous la patience que vous devriez avoir avec lui. Je crains que cette patience de Dieu ne vous gâte. Ne vous contentez pas d'éviter les vices grossiers; priez, unissez-vous de cœur à Dieu; accoutumez-vous à être seul avec lui dans un commerce d'amour et de confiance; faites toutes vos actions en sa présence, et retranchez toutes celles qui ne mériteroient pas de lui être offertes. Voilà ce qui doit décider tous vos cas de conscience.

Lisez un bon livre, et nourrissez-vous-en par une méditation simple et affectueuse, pour vous appliquer les vérités que vous y aurez lues. Fréquentez les sacrements. Ne réglez pas vos communions par votre vie; mais réglez toute votre vie par vos communions fréquentes. Du reste, soyez gai, commode, compatissant aux défauts d'autrui, et appliqué à corriger les vôtres, sans vous flatter et sans vous impatienter dans

ce travail qui recommence tous les jours. Faites honneur à la piété, en montrant qu'on peut la rendre aimable dans tous les emplois. Appliquez-vous à vos affaires plutôt qu'aux horloges. La première machine pour vous est la composition de votre domestique, et le bon état de vos comptes. Songez à vos créanciers, qu'il ne faut ni laisser en hasard de perdre si vous veniez à manquer, ni faire attendre sans nécessité; car cette attente les ruine presque autant que le refus de les payer.

Ne vous laissez point amuser par la figure du monde qui passe. Vous passerez avec lui; encore un peu, et tout ceci disparaîtra à jamais. O que je souhaiterois que le cœur de madame la vidame fût vivement touché de Dieu! Elle vous aideroit; vous vous soutiendriez l'un l'autre. Je l'ai goûtée dès mon premier voyage de Chaulnes; dans le second, j'ai pris un vrai zèle pour elle. Vous devriez lui demander au moins un essai d'être seule avec Dieu cœur à cœur un demi-quart d'heure tous les matins et autant tous les soirs. Ce n'est pas trop pour la vie éternelle. Il ne s'agit que d'être avec Dieu comme avec une personne qu'on aime, sans gêne. Elle est bonne, vraie, sans vanité, sans amour du monde : pourquoi ne seroit-elle pas à Dieu? Soyez-y tous deux, mon très-cher monsieur. Je vous suis dévoué sans mesure à jamais.

113 * * R.

AU DUC DE CHEVREUSE.

Sur le mariage projeté du duc de Luynes, petit-fils du duc de Chevreuse.

A Cambrai, 11 janvier 1710.

VOTRE exposé, mon bon duc, ne me permet pas de hésiter. J'avoue que je désirerois une autre naissance ⁽¹⁾; mais elle est des meilleures en ce genre : le côté maternel est excellent. J'avoue aussi qu'il eût été fort à souhaiter qu'on eût pu différer de quelques années; mais vous pouvez mourir, et il y a une différence infinie entre le jeune homme établi par vous, et tout accoutumé sous vos yeux à une certaine règle dans son mariage avec une femme que madame la duchesse de Chevreuse aura formée, ou bien de le laisser, si vous veniez à lui manquer, sans établissement, livré à lui-même dans l'âge le plus dangereux, au hasard de prendre de mauvais partis, et avec apparence qu'il se marieroit moins bien quand il n'auroit plus votre appui. Ce que je crois, par rapport à une si grande jeunesse de part et d'autre, est qu'il convient de gagner du temps le plus que vous pourrez. Si la paix vient, je voudrois faire voyager le jeune homme deux ans en Italie et en Allemagne,

(1) Il est ici question du mariage qui eut lieu, le 24 février suivant, entre Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes, petit-fils du duc de Chevreuse, et Louise-Léontine-Jacqueline de Bourbon-Soissons, fille aînée de Louis Henri, légitimé de Bourbon-Soissons, et d'Angélique-Cunégonde de Montmorenci-Luxembourg. Ce Louis-Henri étoit fils naturel du dernier comte de Soissons, de la maison de Bourbon, tué à la bataille de la Marfée, en 1641. Le duc de Luynes étoit né en juillet 1695, et sa future épouse en octobre 1696.

pour lui faire voir en détail les mœurs et la forme du gouvernement de chaque pays. Au reste, je suppose, mon bon duc, que vous avez examiné en toute rigueur les biens dont il s'agit. Vous êtes plus capable que personne de faire cet examen, quand vous voudrez approfondir en toute rigueur. Mais je crains votre bonté, et votre confiance pour les hommes : vous pénétrez plus qu'un autre ; mais vous ne vous défiez pas assez. Ainsi je vous conjure de faire examiner à fond toute cette affaire par des gens de pratique, qui soient plus soupçonneux et plus difficiles que vous. Dans un tel cas, il faut craindre d'être trompé, et mettre tout au pis aller ; les avis des chicaneurs ne sont pas inutiles. J'avoue que j'aurois grand regret à ce mariage, si, après l'avoir fait si prématurément avec une personne d'une naissance hors des règles par son père, il se trouvoit quelque mécompte dans le bien. Prenez-y donc bien garde, mon bon duc ; car, si le cas arrive, je m'en prendrai à vous, et je vous en ferai les plus durs reproches. Au nom de Dieu, ne vous fiez pas à vous-même, et faites travailler des gens qui aient peur de leur ombre. Enfin je suppose que la personne est telle qu'on vous la dépeint : mais vous savez qu'on ment encore plus sur le mérite que sur le bien ; c'est à vous à redoubler pour les informations secrètes. Le père étoit extraordinaire : je ne sais si la mère a quelque fonds d'esprit, ni si elle a pu conduire cette éducation ; c'est néanmoins le point le plus capital. Dieu veuille que vous soyez bien éclairci de tout ! Encore une fois, votre exposé rend la chose très-bonne : on peut douter de la question de fait, et non de celle de droit.

J'ai été alarmé sur votre santé : ménagez-la, je vous supplie ; elle en a grand besoin : je crains un régime outré. Pardon : vous connoissez mon zèle et mon dévoûment sans réserve.

Je croirois que, pendant les temps où les jeunes personnes ne seront pas encore ensemble, il seroit à désirer qu'ils ne se trouvassent point tous les jours dans les mêmes lieux.

Je voudrois fort aussi qu'on prît garde, dans un contrat de mariage, de n'y engager point madame la duchesse de Chevreuse par rapport à ses reprises ; car je craudrois qu'elle ne se trouvât peu au large, si vous veniez à lui manquer : il ne convient point qu'elle coure risque de dépendre de ses enfans, il est bon pour eux-mêmes qu'ils dépendent d'elle. Je suis fort vif sur ses intérêts, et je crains qu'elle n'ait pas la même vivacité. D'ailleurs M. le vidame, sur qui je compterois, peut mourir. Enfin elle doit être au large et indépendante.

114.

AU MÊME.

Il lui envoie sa lettre sur le *Mandement* de M. l'évêque de Saint-Pons : il désire connoître le nouveau confesseur de M^{me} de Maintenon, et recommande au duc un secret important.

A Cambrai, 16 janvier 1710.

Je vous envoie, mon bon duc, une lettre que j'ai faite sur le *Mandement* de M. de Saint-Pons. Le P. Le Tellier me l'a demandée plusieurs fois, comme

une chose dont il avoit un pressant besoin. Il m'a été impossible de la faire plus promptement, à cause de mes embarras continnels, qui coupent tout mon temps. Je vous conjure de la donner ou envoyer sans retardement. Vous pouvez la lire auparavant en deux heures; mais, si vous n'en avez pas d'abord le loisir, au nom de Dieu ne la gardez pas. Vous y verrez tous les tours de passe-passe les plus odieux, dans un évêque de quatre-vingts ans, qui est le revancheur banal de la morale sévère.

Je crois que le P. Le Tellier doit bien prendre garde à l'homme qui remplacera feu M. de Chartres ⁽¹⁾; une infinité de choses dépendront du caractère de l'homme qui aura cette confiance. La chose pourra bien se tourner en mystère; mais on peut la pénétrer. On n'aura la clef de rien, et on ne pourra point prendre des mesures justes, jusqu'à ce qu'on connoisse qui c'est.

Je crois, mon bon duc, vous avoir demandé un assez grand secret par rapport aux prélats dont je vous ai fait le portrait avec des traits assez naturels. Il est capital qu'il ne leur puisse jamais revenir ni discours ni soupçon là-dessus. M. de Tournai et M. de Meaux, qui me témoignent beaucoup d'amitié, me regarderoient comme un ami très-ingrat et très-infidèle. L'un et l'autre est honnête homme, et a son mérite; mais je vous ai dit la vérité comme en confession, parce que j'ai dû la dire. Je n'y ai d'autre

(1) Paul Godet Desmarais, évêque de Chartres, et directeur de M^{me} de Maintenon, étoit mort le 26 septembre 1709. Après sa mort, M^{me} de Maintenon prit pour directeur M. de la Chétardie, curé de Saint-Sulpice, et donna sa confiance pour les affaires ecclésiastiques à M. de Bissy, évêque de Meaux, depuis cardinal.

intérêt que celui de l'Église, Dieu m'en est témoin. Faites en sorte que le P. Le Tellier soit impénétrable là-dessus.

Les troupes et les peuples souffrent toujours beaucoup sur cette frontière; on y meurt fréquemment; le service languit : Dieu sait ce qu'il veut faire de nous.

M. le chevalier de Luxembourg se loue infiniment de vous, et n'est pas content de madame sa sœur ⁽²⁾. J'espère que nous apprendrons un de ces jours si votre mariage est conclu.

Souffrez que j'ajoute mille respects, mais bien sincères et au plus haut degré pour notre bonne duchesse; un cent pour madame la vidame, que j'ai grande envie de revoir à Chaulnes. Permettez-moi aussi d'embrasser tendrement M. le vidame *in osculo sancto*. Pour vous, mon bon duc, je vous conjure de prendre soin de votre santé. Je ne saurois me rassurer sur cette goutte suivie de dévoiement. Dieu seul sait de quel cœur je vous suis dévoué.

(2) Angélique-Cunégonde de Montmorenci-Luxembourg, dont la fille étoit sur le point d'épouser le duc de Luynes, petit-fils du duc de Chevreuse, comme on l'a vu dans la lettre précédente.

115.

AU MÊME.

Son inquiétude sur la santé du Pape; espérances d'une paix prochaine; mémoire secret sur la cour de Rome; projet de réformes à la paix.

A Cambrai, 10 février 1710.

Je vous envoie, mon bon duc, un Mémoire ostensible au P. Le Tellier sur les affaires de doctrine. Il me paroît très-important de prendre les plus grandes précautions à l'égard de l'assemblée du clergé, faute de quoi tout seroit à craindre.

Je suis en peine de la santé du Pape ⁽¹⁾, que les gazettes nous représentent dans un triste état. S'il vient à manquer, il faudroit faire les derniers efforts pour procurer un pape zélé contre le jansénisme, et ferme contre le parti.

Je vous envoie une copie d'un Mémoire imprimé en Hollande ⁽²⁾, dont il est venu par Bruxelles des exemplaires jusqu'ici. Je n'ai pu garder l'imprimé qu'une heure et demie, pendant laquelle j'en ai fait

(1) Le pape Clément XI ne mourut qu'en 1721.

(2) Dès 1709, le Roi avoit envoyé le président Rouillé à La Haye, pour tenir une négociation qui échoua. Il fit plus; il y envoya peu de temps après M. de Torci, ministre des affaires étrangères, pour mettre fin, s'il étoit possible, à une guerre qui épuisoit l'Europe, et que les fleanx de l'hiver de 1709 rendoient encore plus intolérable. M. de Torci a donné l'histoire de cette négociation dans des *Mémoires* très-intéressans, qui n'ont paru qu'après sa mort. Elle n'eut alors aucun succès; mais elle ne fut pas entièrement inutile. Louis XIV, en rendant compte à ses sujets, de tous les sacrifices auxquels il avoit consenti, et qu'il étoit encore prêt à faire pour leur procurer la paix, les rendit, pour ainsi dire, juges de sa propre modération, et de l'injustice de ses ennemis. Cette conduite, aussi noble que politique, ranima le courage des Français, et les disposa à tous les sacrifices que les circonstances pouvoient exiger.

faire la copie que je vous envoie. Il faut que ce soit quelqu'un des Français protestans et réfugiés qui ait composé cet écrit pour deux fins : l'une, de publier la lettre de M. de Torci, pour montrer à l'Europe à quoi la France est réduite si on tient ferme; l'autre, de persuader qu'il faut demander des conditions encore plus dures. Toutes les lettres qui viennent de La Haye et de Bruxelles assurent néanmoins que la paix est déjà presque faite. Si elle traîne, la campagne achevera de ruiner ce pays : il pourra même arriver des accidens terribles qui renverseroient tous ces beaux projets, si nos troupes se trouvoient dépourvues de subsistance.

On ne peut être plus en peine que je le suis de la santé de M. le duc de Beauvilliers.

Avez-vous soin de cultiver le P. P. (*Duc de Bourgogne*), et de réveiller ses principes de vertu pour le soutenir contre ses défauts? Vous en répondrez à Dieu.

Votre mariage est-il enfin conclu? on a mandé qu'il y restoit quelques difficultés. Je suis vif et curieux sur tout ce qui touche vous et les vôtres, mon bon duc.

Mon second Mémoire pour Rome paroîtra peut-être un peu libre et fort; c'est celui que j'intitule *Appendix* : mais c'est un écrit secret que j'envoie en confiance à M. l'abbé Alamanni, homme sage et digne de confiance, qui me l'a demandé avec les dernières instances. Il ne doit point blesser les gens sages de Rome. Je n'y reprends que ce qui est repris par saint Bernard, par des cardinaux très-sages et très-zélés qui écrivoient à un pape, par le cardinal

Baronnius. Pour l'autorité de Rome, je suis le cardinal Turrecremata, et j'admets tout ce que Bellarmín regarde comme certain. A tout prendre, les Romains ne sauroient trouver un Français qui leur donne plus que moi, ni de meilleur cœur; ils doivent voir, dans cet écrit, ma candeur et mon affection sans flatterie : ils se feroient un grand tort, et ne m'en feroient guère, s'ils divulguoient ce petit ouvrage. Il me semble qu'il seroit utile que le Pape pût en pleine santé le lire; mais, s'il est dangereusement malade, il vaut mieux différer un peu. Cependant je vous supplie de le confier au P. Le Tellier pour lui seul.

J'espère que vous aurez la bonté de me renvoyer les lettres dogmatiques déjà envoyées, et celles que je vous envoie⁽³⁾, excepté celle qui est contre le *Mandement* de M. de Saint-Pons; car celle-là a été destinée aux usages que le P. Le Tellier en veut faire. Je n'ai point de copie de celle qui explique la *Relation* du cardinal Rospigliosi.

Si la paix est avancée au point qu'on nous l'assure, en sorte qu'il n'y reste plus aucune difficulté qui fasse un danger de rupture, je vous supplie de me faire mander d'une main inconnue, par la poste, que le procès de mon parent est en si bon chemin, que les avocats sont persuadés qu'il ne sauroit le perdre. J'aurois besoin de savoir ce que vous pourrez m'apprendre là-dessus, à cause des mesures que

(3) Fénelon parle ici des deux lettres qu'il publia en 1710, contre le P. Quesnel, et dont la seconde roule sur la *Relation* du cardinal Rospigliosi. On les a vues plus haut, tom. XIII. Voyez encore sur ces deux lettres, l'*Avertissement* du tom. X, seconde partie, n° XI, pag. lxx et suiv.

j'ai à prendre pour notre temporel, qui dépend absolument de la campagne prochaine.

Souffrez, mon bon duc, que j'ajoute ici mille vœux et mille respects pour notre bonne duchesse, que je porte souvent et avec grand zèle à l'autel. Permettez-moi d'embrasser tendrement en esprit M. le vidame; j'ai grande envie de le voir, non passant à Cambrai pour la guerre, mais réglant à Chaulnes ses affaires en vénérable père de famille avec madame la vidame, que je salue de grand cœur et de vrai respect. Il n'y a que vous, mon bon duc, qui n'aurez de moi ni respect ni zèle; mais union sans mesure en notre Seigneur.

Si la paix se fait, il importe beaucoup de faire un bon plan pour la réforme des troupes. D'un côté, il faut y avoir égard à l'épuisement de l'État, et au pressant besoin de le soulager : il faut songer à notre frontière, qui sera presque ouverte; aux places d'otage qui l'ouvriront; aux suites de la guerre d'Espagne, si elle se continue; au besoin de ne laisser pas tomber le corps militaire, et de soutenir la noblesse ruinée au service; enfin au danger de voir la ligue des Protestans vouloir l'Empire, et dominer dans l'Europe, si la maison d'Autriche vient à manquer.

Je vous envoie, mon bon duc ⁽⁴⁾, une copie de la lettre que j'ai reçue de M. l'abbé Alamanni. Vous y verrez diverses choses, savoir, son bon esprit, et ses

(4) La fin de cette lettre et le commencement de celle du 20 mars suivant furent envoyés à Rome en original au cardinal Antonelli, pour constater l'authenticité de la *Dissertation de Fénelon sur l'autorité du souverain Pontife*. M. Emery, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, qui fit cet envoi peu d'années avant sa mort, a constaté ce fait sur les copies qu'il a conservées des deux lettres.

soins très-obligeans pour moi, qui marquent un bon cœur au-dessus de tous les complimens italiens; d'ailleurs les dispositions du Pape pour être content de la doctrine de mes ouvrages faits sur l'infailibilité ⁽⁵⁾ contestée; de plus, son contentement sur ce que j'ai parlé avec mesure de l'autorité du saint siège, quoique le cardinal Fabroni m'ait blâmé là-dessus; enfin l'affection solide de l'abbé, qui paroît mériter que je lui confie mon grand Mémoire latin qu'il m'a tant demandé. Après tout, quand même ce Mémoire viendrait à paroître, (ce qui ne doit pas naturellement arriver) on n'y verroit que les sentimens purs d'un évêque plein de zèle pour le saint siège et pour la France. Eh! qu'ai-je à ménager pour ma personne vieille et chétive, pourvu que le bien se fasse? Je vous conjure de montrer ce Mémoire latin en grand secret au P. Le Tellier, afin qu'on l'envoie à Rome par voie très-sûre à M. l'abbé Alamanni, à moins qu'on n'y trouve de trop grands inconvéniens.

Tout languit, dans cette frontière, pour le rétablissement des troupes; tout tombe. Si les principales conditions de la paix sont arrêtées, comme on l'assure, il seroit bien triste qu'on rompît, et qu'on hasardât tout pour d'autres points moins capitaux.

Vous trouverez, mon bon duc, que mes remarques marginales, adressées au P. Quesnel sur la *Dénonciation* de M. With ⁽⁶⁾, sont un peu âpres et dures:

(5) Les catalogues des manuscrits que le P. de Querbeuf avoit entre les mains à l'époque de la révolution, font mention de plusieurs écrits de l'archevêque de Cambrai, en faveur de l'infailibilité du Pape. Les seuls que nous ayons retrouvés sont la *Dissertation* latine, et les quatre lettres qui en sont l'appendice, imprimées ci-dessus, tom. II, pag. 251 et suiv.

(6) C'est la première lettre au P. Quesnel. Voy. la note 3 ci-dessus

mais en les faisant, je me suis donné un plein essor par rapport à une matière énorme qui demande de la véhémence pour développer toute l'horreur de la cause que le parti soutient. Il sera facile d'adoucir les endroits trop rudes; mais il ne faut rien affaiblir.

Je voudrais que le P. Le Tellier vous fît connoître les PP. Germon et Lallemant, gens de mérite qui ont sa confiance, parce que vous pourriez envoyer prier l'un ou l'autre de vous aller voir à Paris, sans que cela parût, lorsque le secret ou votre commodité ne vous permettroit pas d'aller chez le P. Le Tellier.

116 ** R.

AU VIDAME D'AMIENS.

Ne pas s'étonner de ses foiblesses; se défier beaucoup de soi-même.

A Cambrai, 10 février 1710.

RIEN que deux mots, monsieur, pour vous conjurer de ne vous étonner point de vos foiblesses, ni même de vos ingrattitudes envers Dieu après tant de grâces reçues. Il faut vous voir dans toute votre laidur, et en avoir tout le mépris convenable: mais il faut vous supporter sans vous flatter, et désespérer de votre propre fonds, pour n'espérer plus qu'en Dieu. Craignez-vous vous-même. Sentez la trahison de votre cœur, et votre intelligence secrète avec l'ennemi de votre salut. Mettez toute votre ressource dans l'humilité, dans la vigilance et dans la prière. Ne vous laissez point aller à vous-même; votre propre poids

vous entraîneroit. Votre corps ne cherche que repos, commodité, plaisir; votre esprit ne veut que liberté, curiosité, amusement. Votre esprit est, en sa manière, aussi sensuel que votre corps. Les jours ne sont que des heures pour vous, dès que le goût vous occupe. Vous courez risque de perdre le temps le plus précieux, qui est destiné ou aux exercices de religion, sans lesquels vous languissez dans une dissipation et dans une tiédeur mortelle, ou aux devoirs du monde et de votre charge. Soyez donc en défiance de vous-même. *Renovamini spiritu mentis vestræ.*

Tenez votre cœur toujours ouvert à M. le duc de Chevreuse. Vous connoissez sa bonté et sa condescendance. Je voudrois bien vous embrasser, mais en vérité je ne puis désirer que la continuation de la guerre vous fasse repasser par Cambrai. Je ne voudrois pas même que vous vous exposassiez encore autant que vous le fites à Malplaquet. Permettez-moi, mon très-cher monsieur, de faire ici mille très-humbles complimens à madame la vidame, que je respecte sans mesure. Je prie Dieu de grand cœur pour vous, et même pour elle. Dieu sait à quel point je vous suis dévoué pour toujours.

117 * * A.

AU DUC DE CHEVREUSE.

Sur les dernières propositions de paix faites par les alliés, et sur un projet de travail concernant la doctrine de saint Augustin.

A Cambrai, 23 février 1710.

VOICI une occasion sûre, mon bon duc, et j'en profite avec plaisir, pour vous remercier des bonnes nouvelles que vous m'avez mandées de l'accommodement du procès. Il faut louer Dieu de ce qu'on s'exécute; le besoin en paroît extrême, et il ne reste qu'à désirer que rien ne change les bonnes résolutions. J'ai vu depuis trois jours une lettre dont je vous envoie une copie; elle vient d'un homme qui peut être assez bien instruit: vous verrez qu'il croit que la France ne peut point accepter les dernières conditions des alliés ⁽¹⁾, *à moins qu'elle ne soit dans une situation tout-à-fait désespérée*. Mais outre qu'il pa-

(1) Malgré l'inutilité des démarches que M. de Torci avoit faites à La Haye, au nom du Roi, l'année précédente, le triste état de la France obligea Louis XIV à tenter encore cette année la voie des négociations. Il n'obtint qu'avec beaucoup de peine qu'on voulût bien seulement écouter ses propositions. Un congrès fut indiqué à Gertruydenberg. Le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac s'y rendirent au mois de mars 1710. On peut voir dans tous les *Mémoires* du temps, et surtout dans ceux de M. de Torci, le détail des humiliations que les ambassadeurs de France eurent à essuyer. Louis XIV, touché des malheurs de ses sujets, porta les offres jusqu'à promettre de fournir de l'argent aux alliés pour les aider à ôter la couronne à son petit-fils. Ils vouloient plus, et ils exigeoient qu'il se chargeât seul de le détrôner. Une idée aussi monstrueuse peut faire juger de la nature des autres conditions que les ennemis prétendoient imposer. Il fallut continuer la guerre.

roît que nous sommes dans cette situation, de plus il faudroit chercher cent expédiens pour lever la difficulté. Les ennemis ne veulent pas se fier à nous, et se mettre en risque de recommencer avec des désavantages infinis, après que leur ligue sera désunie. Je n'ai rien à dire contre cette défiance. Mais n'avons-nous pas autant à craindre de notre côté? Nous ne saurions leur donner quatre places d'otage en Flandre à notre choix, sans ouvrir toute notre frontière jusqu'aux portes de Paris, qui en est très-voisin. Ce seroit encore pis si les ennemis choisissent les quatre places. Sur le moindre prétexte ou ombrage, ils soutiendroient que nous aurions aidé d'hommes ou d'argent le roi d'Espagne : en voilà assez pour garder nos quatre places, comme les Hollandais gardent Maestricht; alors ils seroient les maîtres d'entrer en France. Quand même cet inconvénient n'arriveroit pas, ils pourroient au moins dans le congrès demander que les quatre places de dépôt leur demeurassent pour toujours en propriété, puisqu'ils seront libres de demander alors tout ce qu'ils jugeront à propos de demander. Je comprends que le préliminaire subsiste toujours tout entier, comme simple préliminaire, en sorte qu'il n'y a que l'article 37, sur la garantie de l'évacuation d'Espagne, que le Roi n'accepte point : au lieu d'accepter cet article, le Roi offre quatre places d'otage qui répondent de sa bonne foi. Pour moi, je crois que le Roi n'en sauroit donner quatre, quelles qu'il les choisisse dans cette frontière, sans ouvrir la France aux alliés, et par conséquent que le gage de sa bonne foi est si suffisant, qu'ils n'ont rien à craindre. C'est nous qui aurons à

craindre tout d'eux ; car ils auront dans leurs mains les clefs du royaume. En ce cas, ils pourront dire que la convention, qui n'est qu'un simple préliminaire, ne les exclut d'aucune prétention ultérieure, et ils pourront prétendre que les quatre places données en otage par le préliminaire, devront leur demeurer finalement par le traité de paix ; c'est à quoi on ne sauroit trop prendre garde. J'avois toujours désiré que ces places fussent déposées, non dans leurs mains ; mais dans celles des Suisses, ou de quelque autre puissance neutre. On pourroit marquer dans le préliminaire toutes les places auxquelles les alliés bormeroient leurs prétentions pour le congrès même : ainsi le préliminaire ne seroit préliminaire que de nom à l'égard de nos places ; il nous assureroit pour toujours la propriété des quatre mêmes, qu'on ne déposeroit que pour un certain temps expressément borné : il ne seroit véritablement préliminaire que pour les articles incidens de nos alliés, ou des alliés de nos ennemis. Enfin il faudroit qu'on donnât au Roi une sûreté, afin que, si le congrès venoit à se rompre, les ennemis commençassent par nous rendre nos quatre places de dépôt avant que de prendre les armes, puisque ces places n'auroient été mises en dépôt que pour le congrès. Comme je ne sais rien des propositions faites de part et d'autre, ni de ce qui fait la difficulté qui reste, je marche à tâtons, et je parle au hasard. Mais voici trois points principaux que je souhaiterois. Le premier est de ne rompre point, et de ne se rebuter d'aucune difficulté ; mais de négocier avec une patience sans bornes, pour les vaincre toutes, puisque nous sommes dans une si

périlleuse situation, si la paix vient à nous manquer. Le second est de ne perdre pourtant pas un moment pour la conclusion, si on peut y parvenir; car un retardement amène la campagne, et la campagne, dans le désordre où nous sommes, peut culbuter tout. Le troisième est de ne se laisser point amuser par de vaines espérances, et de tenter l'impossible pour se préparer à soutenir la campagne, à moins que vous n'ayez la paix sûre dans vos mains : un mécompte renverserait tout. Je prie Dieu qu'on prenne de justes mesures. Au nom de Dieu, parlez au bon (*duc de Beauvilliers*), à M. de Torci, à M. Voysin, etc. Ce que M. le chevalier de Luxembourg, M. de Bernières, et tous les autres, me disent de l'état des troupes et de la frontière, doit faire craindre tout ce qu'on peut s'imaginer de plus terrible.

J'espère que, quand le P. Le Tellier aura vu mes divers écrits, vous aurez la bonté de me les renvoyer. Il y a celui qui est destiné pour Rome, qui doit en prendre au plus tôt le chemin, si on le trouve utile. On peut le corriger, et le faire transcrire par une main bien sûre, si on le croit nécessaire. Pour les autres, on peut ou les faire imprimer, ou me les renvoyer.

Je commence à rentrer dans mon travail sur saint Augustin : je vais refaire l'ouvrage tout entier. Il faut de la santé, du loisir, et un grand secours de la lumière de Dieu. J'avoue qu'il me paroît que je ne dois pas retarder cet ouvrage; je puis mourir : je l'exécuterois plus mal dans un âge plus avancé. Il faut le mettre en état, et puis il paroîtra quand Dieu en donnera les ouvertures.

Je ne saurois exprimer, mon bon duc, à quel point je suis dévoué à notre bonne duchesse; la voilà chargée d'un nouveau poids. Mandez-moi, si vous le pouvez, un mot sur les deux jeunes mariés; je ne puis m'empêcher d'être curieux et vif sur tout ce qui vous touche, vous et la bonne duchesse. Je souhaite que ces deux jeunes personnes se tournent bien.

Dieu soit lui seul, mon bon duc, en vous toutes choses, *l'alpha et l'omega*.

Celui qui portera cette lettre à Paris chez madame de Chevry, est un très-honnête homme, qui compte de n'être à Paris qu'environ quinze jours. Je prie madame de Chevry de vous faire avertir un peu avant le départ de cet honnête homme, afin que vous puissiez vous servir de cette occasion pour m'envoyer ce qu'il vous plaira.

118 * * R.

AU VIDAME D'AMIENS.

Craindre de lasser la patience de Dieu; à quelles conditions le vidame peut désirer son avancement à la cour.

A Cambrai, 23 février 1710.

QUE vous dirai-je, mon très-cher monsieur, sinon qu'étant un parfaitement honnête homme à l'égard du monde, vous n'êtes pour Dieu qu'un vilain ingrat? Voudriez-vous combler de bienfaits et de marques de tendresse un ami qui seroit aussi tiède, aussi négligent et aussi volage que vous l'êtes pour Dieu? Malgré tant de sujets de vous gronder, je vous

aime du fond du cœur; mais je veux que vous ne lassiez point la patience de Dieu, et que vous preniez sur vos goûts d'amusement et de vaine curiosité, plutôt que sur vos devoirs de religion. Eh! que sacrifierez-vous à Dieu, si vous n'avez pas même le courage de lui sacrifier ce qui est si superflu? C'est lui refuser la rognure de vos ongles et le bout de vos cheveux.

Pour votre avancement à la cour, je me borne à deux points : le premier est que vous ne ferez ni injustice, ni bassesse, ni tour faux, pour parvenir, et que vous vous contenteriez de demander avec modestie et noblesse les grades pour lesquels votre tour sera venu, suivant les règles : le second est que vous ne désirerez au fond de votre cœur cet avancement permis, que d'une manière tranquille, modérée, et entièrement soumise à la Providence. L'ambition ne porte pas son reproche avec elle, comme d'autres passions grossières et honteuses. Elle naît insensiblement, elle prend racine; elle pousse, elle étend ses branches sous de beaux prétextes; et on ne commence à la sentir, que quand elle a empoisonné le cœur. Défiez-vous-en : elle allume la jalousie; elle se tourne en avarice dans les hommes les plus désintéressés; elle gâte les plus beaux naturels; elle éteint l'esprit de grâce. Voyez les vifs courtisans; craignez de leur ressembler. Veillez et priez de peur que vous n'entriez en tentation. Ce qu'on appelle un leste courtisan, et un homme éveillé pour sa fortune, est un homme bien odieux. Méritez sans mesure, demandez modestement, désirez très-peu. Mais n'allez pas, faute d'ambition, vous enfoncer dans un cabinet pour

mettre des machines en la place du monde et de Dieu même.

Bon soir, monsieur. Me pardonnez-vous d'en tant dire? Je vous aime trop pour en dire moins, dusiez-vous m'en faire la moue. Mille respects à madame la vidame. Je prie Dieu de bon cœur pour elle; mais ne le lui dites pas : car elle fait peut-être comme un quelqu'un qui me faisoit dire que je ne priasse pour lui, que quand il m'e le demanderoit, de peur qu'on n'obtint sa conversion avant qu'il voulût bien se convertir. Elle est bonne et noble : il la faut gagner peu à peu, par confiance et par édification, sans la presser.

119.

AU DUC DE CHEVREUSE.

Il craint que Cambrai ne soit cédé aux ennemis. Caractère de plusieurs évêques et du curé de Saint-Sulpice.

A Cambrai, 24 février 1710.

JE viens, mon bon duc, de recevoir votre lettre datée du 21 février, et je me borne à vous dire que je prie Dieu qu'il vous rende tous vos soins.

Je vous mandai hier toutes mes imaginations sur la paix. Cambrai sera-t-il une des quatre places d'otage? Si ce malheur nous arrive, nous pourrions bien n'être jamais rendus. Si nous sommes dans le cas, ne pourriez-vous pas avoir la bonté de mander avec votre écriture de faussaire, à l'abbé de Beaumont, que son cousin a perdu son procès; si, au

contraire, nous ne sommes point otages, que le cousin a gagné avec dépens? Il est à craindre que les ennemis, sentant votre foiblesse pour soutenir la guerre, feront encore bien des incidens pour vous arracher, morceau à morceau, divers articles ultérieurs après le préliminaire arrêté.

J'aurois tort de croire que je connois mieux l'abbé Alamanni sur le petit séjour qu'il a fait ici, que le P. Le Tellier ne le connoît sur tout ce qu'il en a oui dire à Rome. Je suspends mon jugement; mais mes Mémoires sont, ce me semble, de nature à pouvoir être hasardés par un homme, qui, comme moi, se veut que le bien de l'Église, si je ne me trompe. Décidez pour l'envoi avec le P. Le Tellier. Le cardinal Fabroni me paroît plus vif que solide théologien et homme d'affaires.

Vous avez bien dépeint M. de Meaux ⁽¹⁾. Il est bon, mais brouillé, et mêlé de choses contraires. Pour M. de Rouen, il y a si long-temps que je ne l'ai vu, que je ne suis pas croyable; mais je sais, par des gens à qui il s'est ouvert en ce pays avec confiance, qu'il ne croyoit point qu'il y eût de Jansénistes, et que son goût étoit encore tourné vers eux. C'étoit sa pente autrefois; je doute qu'elle soit bien changée. D'ailleurs il n'a aucun savoir ni génie.

M. de Tournai a plus de sens, de connoissance du monde et de talens extérieurs; mais nulle science, beaucoup d'ambition secrète, avec un naturel doux, sage, réglé, mesuré et réservé.

M. le curé de Saint-Sulpice ⁽²⁾ n'est pas un esprit

(1) Voyez la note 1 de la lettre 111, pag. 319.

(2) M. de la Chétardie, curé de Saint-Sulpice, étoit un homme recom-

bien fait; mais ne vous commettez pas, sondez le terrain, et ne parlez qu'à proportion des ouvertures, pour ne hasarder rien de trop.

On rebutera Rome; on fera triompher le parti; on laissera le clergé frondeur rompre sa gourmelle, si on ne fait pas recevoir la bulle ⁽³⁾. On ne sauroit faire de trop grands efforts pour y réussir; mais il faut une acceptation pure et simple : c'est un point capital.

Mille remerciemens à notre bonne et très-bonne duchesse; elle me fait trop de biens: Dieu les lui rende au centuple. Je n'ai que le temps de fermer ma lettre. Dieu sait combien je me mettrois en quatre pour mon bon duc.

mandable par ses vertus et ses lumières. Cependant Fénelon et ses amis n'étoient pas favorablement prévenus pour lui, et croyoient avoir à lui reprocher des procédés un peu durs envers M^{me} Guyon, dans l'affaire du quétisme.

(3) Il est vraisemblable qu'ici, et dans plusieurs des lettres suivantes, il est question du Bref de Clément XI contre le Mandement de l'évêque de Saint-Pons en faveur du *Silence respectueux*, si formellement condamné en 1705 par la bulle *Vincam Domini*. Ce Bref fut revêtu de lettres-patentes; mais ne fut point enregistré. Voyez à ce sujet l'*Avertissement* du tome X, seconde partie, n. x, pag. lxxvij et suiv. et les lettres de Fénelon au duc de Chevreuse des 17 et 24 avril 1710.

120.

AU MÊME.

Il lui parle de sa *Dissertation sur l'autorité du souverain Pontife*, du Bref contre l'évêque de Saint-Pons, des négociations pour la paix, et du mariage récent du duc de Luynes.

A Cambrai, 20 mars 1710 (1).

JE reçus hier, mon bon duc, votre grande et bonne lettre. Dieu vous rende tout ce que vous faites pour lui.

1° Je ne connois point assez M. l'abbé Alamanni, pour compter absolument sur son cœur. Quand j'ai fait mon écrit, j'ai cru le faire selon Dieu, de façon que si, à toute extrémité, il revenoit en France, il ne montrât rien qu'un vrai zèle pour l'église de France, et même pour l'État. Ce sont mes vrais sentimens, et il me semble que les deux côtés ne doivent point les improuver. Je comprends bien que les deux extrémités doivent naturellement être choquées du milieu; je comprends aussi qu'on peut, en France, être scandalisé d'un Français qui va contre certains préjugés fort répandus dans la nation; je comprends même que je serai plus contredit que tout autre, quand je prendrai la liberté de vouloir mettre en doute ces préjugés, et que mes ennemis, qui sont puissans, subtils et en grand nombre, donneront un tour malin et outré à ce que j'aurai dit. Mais que conclure de là? qu'il ne me convient que de me taire.

(1) Voyez la note 4 de la lettre 115, ci-dessus, pag. 335.

J'y suis tout prêt, et je n'y aurai, si je ne me trompe, aucune peine. On m'a pressé d'écrire mes pensées; je l'ai fait par rapport à de pressans besoins de l'Église. Jugez-en, mon bon duc, devant Dieu avec le P. Le Tellier. Je suis content ou qu'on brûle mon écrit, ou qu'on l'envoie pour essayer de faire le bien, au péril de ce qui en pourra arriver. Décidez tous deux, Dieu étant au milieu de vous, et mandez-moi votre décision.

2° Je suis ravi de ce que la bulle ⁽²⁾ ne passera point par l'examen de l'assemblée. Cette conduite servira non-seulement à mettre la bulle en sûreté contre tout terme indirect et captieux, mais encore à faire sentir que le Roi n'a voulu rien confier au président ⁽³⁾. Il faut de tels coups pour le décréditer parmi les évêques et les docteurs.

5° J'avoue que j'ai quelque répugnance à donner encore au public un écrit contre M. de Saint-Pons, après la bulle. Il paroît abattu; il se tait. Il y a quelque alliance entre sa famille et la mienne, avec quelque amitié; c'est un prélat de quatre-vingts ans. Ne trouveroit-on pas que je lui insulterois encore après sa chute, si j'écrivois encore contre lui? J'avoue que, s'il ne se soumet pas, il est fâcheux de le voir retranché dans son silence respectueux contre la bulle, sans qu'on ose procéder canoniquement. En même temps, le parti écrit pour lui : décidez sur ce que je dois à l'Église.

4° Je sais ce qu'on a mandé au P. Le Tellier sur M. With : c'est un discours qui vient des amis du

(2) Voyez la note 3 de la lettre précédente.

(3) Le cardinal de Noailles.

P. Quesnel. Il n'y a point d'apparence que M. With donne jamais un désaveu de sa *Dénonciation* ⁽⁴⁾; faute de quoi la *Dénonciation* subsiste, et mérite qu'on en tire tous les avantages qui alarment le P. Quesnel.

5° M. le maréchal d'Huxelles, qui ne fut céans qu'un demi-quart d'heure devant tout le monde, me dit qu'il ne voyoit point de mesures bien prises pour la paix; qu'il y craignoit un grand mécompte; que ses pouvoirs étoient bornés, et qu'il couroit risque de me revoir bientôt. M. l'abbé de Polignac me parla avec un peu plus d'espérance, mais beaucoup de crainte. Helvétius, qui m'est venu voir en passant, m'a dit, sous un grand secret que je vous conjure de garder inviolablement, que la difficulté de la paix paroît insurmontable; que les ennemis veulent la paix de très-bonne foi, mais avec l'évacuation d'Espagne; que les Hollandais, ayant fait le pas d'envoyer des passeports à nos plénipotentiaires, ont sans doute quelque expédient à proposer; que le Roi est disposé à accepter tout plutôt que de continuer la guerre, et qu'ainsi il croit la paix, malgré la grande difficulté de trouver un bon tempérament. Pour les places d'otage, ce seroit un adoucissement si elles n'étoient qu'un dépôt dans les mains neutres des Suisses; mais, si on les confioit aux ennemis, il seroit trop dangereux que Cambrai fût l'une de ces places; car, outre qu'elle est très-voisine de Paris, de plus, c'est un fief ecclésiastique de l'Empire qui n'a jamais été cédé ni par l'Empire, ni par le Pape, ni par l'é-

(4) Voyez les notes 3 et 6 de la lettre 115, ci-dessus, pag. 334 et 336

glise de Cambrai. Le Roi n'a fait qu'entrer dans les droits des rois d'Espagne, qui n'en avoient aucun. Je vous avoue, mon bon duc, que je pense précisément comme vous en faveur de toute paix qui sera une paix réelle. C'est le dedans, c'est le centre qui en rend le besoin plus pressant que la frontière même. Les lettres de Hollande font beaucoup plus douter de la paix depuis quelques jours qu'auparavant.

6° Je suis charmé de tout ce que vous me mandez de votre petit joli mariage, qui est encore tout neuf. Dieu, bénissez ces enfans ! Je ne vois rien de meilleur que de les observer sans gêne, de les occuper gaîment, de les instruire chacun de son côté, de régler leur société aux heures publiques des repas et des conversations de la famille. Si la paix vient, vous pourrez faire voyager M. le duc de Luy-nes ; mais il faudroit trouver un homme bien sensé, qui lui fît remarquer tout ce que les pays étrangers ont de bon et de mauvais, pour en faire une juste comparaison avec nos mœurs et notre gouvernement. Il est honteux de voir combien les personnes de la plus haute condition de France ignorent les pays étrangers où ils ont néanmoins voyagé, et à quel point ils ignorent, de plus, notre propre gouvernement et le véritable état de notre nation. Pour la jeune duchesse, je crois que madame la duchesse de Chevreuse doit la traiter fort doucement, ne se presser point de la reprendre sur ses défauts, parce qu'il faut d'abord les voir dans leur étendue, et lui laisser la liberté de les montrer : ensuite viendra peu à peu la correction. Autrement on lui fermeroit le cœur ; elle se cacheroit, et on ne verroit ses dé-

fauts qu'à demi. Il faut gagner sa confiance, lui faire sentir de l'amitié, lui faire plaisir dans les choses qui ne lui nuisent pas, la bien instruire sans la prêcher, et, après l'instruction, s'attacher aux bons exemples, jusqu'à ce qu'elle donne ouverture pour lui parler de la piété : alors le faire sobrement, mais avec cordialité, et la laisser toujours dans le désir d'en entendre plus qu'on ne lui en aura dit. Il faut de bonne heure l'accoutumer à compter, à examiner la dépense, à la régler, à voir les embarras et les mécomptes des revenus. Il faut tâcher de lui trouver des compagnies de jeunes personnes sages et d'un esprit réglé, qui lui plaisent, qui l'amuse et qui l'accoutument à se divertir, sans aller chercher et sans regretter de plus grands plaisirs. Il est extrêmement à désirer qu'il n'y ait jamais ni jalousie ni froideur secrète entre les deux familles qui se forment dans la vôtre. M. le vidame est bon, vrai et noble; madame la vidame me paroît de même. Les intérêts sont réglés; il ne peut y avoir de délicatesse que par rapport aux traitemens que vous ferez aux deux familles, et aux procédés journaliers qu'elles auront entre elles. C'est sur quoi vous devez veiller en bon père de famille, de concert avec madame la duchesse de Chevreuse; un rien blesse les cœurs, et cause des ombrages : l'union ne se rétablit pas facilement dès qu'elle est altérée.

7° Je reviens à la paix. M. de Bernières vient de recevoir une lettre de Hollande, qui porte que la conférence n'a rien avancé. On croit en ce pays-là, que nous ne voulons qu'amuser les ennemis, faire une paix qui nous tire de l'embarras présent, qui

renvoie

renvoie la guerre en Espagne, où elle épuisera nos ennemis, et qui nous laissera le temps de respirer pour retomber sur eux dès que nous aurons repris nos forces. Vous me mandez, mon bon duc, qu'on ne livrera aucune place, même d'otage, qu'après qu'on aura réglé tout, avec exclusion de toute demande ultérieure. J'avoue que c'est ce que nous devons ardemment désirer, si nous pouvons y parvenir; mais la guerre étant aussi insoutenable que vous la croyez, j'aimerois mieux, pour guérir l'extrême défiance de nos ennemis, donner en otage, dans les mains des Suisses, Péronne, Saint-Quentin, Ham et Noyon, que de rompre la paix. Je conviens qu'il ne faut point acheter trop chèrement un armistice par des places d'otage données par avance, si vous pouvez régler le fond de la paix avant la campagne : mais comme le temps est très-court, si vous ne pouvez pas finir le fond avant le temps où les ennemis peuvent commencer leurs entreprises, il est capital, en ce cas, de ménager l'armistice; autrement les évènements de la campagne pourront bouleverser tous les projets de paix. De plus, les ennemis supérieurs peuvent vous battre, et entrer en France, après quoi le Roi n'oseroit demeurer à Versailles ⁽¹⁾; et s'il s'en alloit, tout le royaume seroit sans ressource. On peut dire, sans avoir peur, que nous devons prévoir que nous sommes à la veille de cette extrémité : c'est pour la prévenir qu'il faut, ce me semble, acheter l'armistice par le dépôt, dans les mains des Suisses, de toutes nos villes les plus

(1) Voyez la note de la lettre 162, du 19 septembre 1711, ci-après.

avancées vers Paris, supposé qu'on allât jusqu'à les exiger de nous. Il ne faut point se flatter; vous n'avez aucune ressource d'aucun côté. Versailles est ce que vous savez mieux que moi. Tous les corps du royaume sont épuisés, aigris, et au désespoir: le gouvernement est haï et méprisé. Toutes nos places sont dégarnies presque de tout, et tomberoient comme d'elles-mêmes en cas de malheur. Les troupes meurent de faim; elles n'ont pas la force de marcher. Nos généraux ne me promettent rien de consolant.

Le maréchal de Villars est une tête vaine et légère, qui impose apparemment au Roi, mais qui n'a aucun fonds. Le maréchal de Montesquieu, avec plus de raison, n'a que des talens très-médiocres, et paroît fort usé. La discipline, l'ordre, le courage, l'affection, l'espérance, ne sont plus dans le corps militaire: tout est tombé, et ne se relevera point dans cette guerre. Ma conclusion est qu'il faut acheter l'armistice à quelque prix que ce puisse être, supposé qu'on ne puisse pas finir les conditions du fond avant le commencement de la campagne. Je voudrois seulement que les places d'otage fussent en main neutre (chose très-raisonnable;) moyennant cela, j'en donnerois le moins que je pourrois, mais tout autant qu'il en faudroit pour guérir l'extrême défiance des ennemis. A l'égard de l'Espagne, il faut écouter les demandes des Hollandais, et entrer dans tous les expédiens qui ne seront pas contraires à la justice et à la bonne foi vers les Espagnols. Il faut laisser négocier M. de Bergheik, pourvu que sa négociation ne mette point nos ennemis en défiance de nous, et ne retarde point l'armistice.

8° Je prie Dieu, mon bon duc, que tout, tant pour l'Église que pour l'État, aille mieux que je ne l'ose espérer. N'oubliez pas le P. P. (*Duc de Bourgogne*), qu'il faut soutenir, redresser, élargir. Jamais jeune prince n'a eu, avant de régner, tant de fortes leçons. Il n'a qu'à remarquer ce qui se passe sous ses yeux, pour apprendre à fond ce qu'il doit faire et éviter un jour : mais il le fera fort mal alors, s'il ne commence dès à présent à le pratiquer, en se corrigeant, en prenant beaucoup sur lui, en s'accommodant aux hommes pour les connoître, pour les ménager, pour savoir les mettre en œuvre, et pour acquérir sur eux une autorité d'estime et de confiance.

Ménagez votre très-délicate et très-foible santé. Vous travaillez trop; vous ne vous faites point assez soulager. Comme vous vous étendez un peu trop sur chaque chose, par goût pour les unes, par exactitude pour les autres, par patience et ménagement pour persuader les hommes, il en arrive que vous êtes toujours pressé, accablé, et sans intervalle d'amusement pour reposer votre esprit et votre corps. Vous n'êtes plus jeune, et vous paraissez fort desséché. Votre goutte et votre devoiement m'alarment. Enfin vous vous fiez trop à votre régime et à vos principes spéculatifs de médecine. Tout cela ne peut vous faire durer, si vous usez les ressorts par trop de travail. Pardon; je ne puis m'en taire. Dieu sait jusqu'où va mon zèle, mon respect, mon dévouement, ma tendresse et mon union de cœur en celui qui fait un de tout ce qui paroît le plus divisé par la distance des lieux.

121 ** A.**AU MÊME.****Il désire la conclusion d'un armistice.****A Cambrai , 25 mars 1710.**

JE crois, mon bon duc, qu'il faut, dans l'extrémité affreuse où l'on assure que les choses sont, acheter très-chèrement deux choses : l'une est la dispense d'attaquer le Roi Catholique ; l'autre est un armistice pour éviter les accidens d'une campagne, qui pourroient renverser l'État. Je ne voudrois ni faire la guerre au Roi Catholique, à aucune condition, à moins qu'il ne nous la fît, ni hasarder la France en hasardant une campagne. Je donnerois pour les sûretés du préliminaire toutes les places d'otage qu'on voudroit, pourvu qu'elles fussent en main neutre, comme celle des Suisses; et j'abandonnerois pour le fond du traité de paix des provinces entières, pour ne perdre pas le tout : mais je voudrois qu'on vît le bout des demandes des ennemis. Pour Bayonne et Perpignan, vous auriez un horrible tort de les céder, si vous pouvez éviter une si grande perte; mais si vous ne pouvez vous sauver qu'en les sacrifiant, ce seroit un vain scrupule que de hésiter. Vos places sont à vous, et non à vos voisins; elles ne doivent servir qu'à vous; et si vous pouvez sauver votre État en les donnant, vous y êtes obligé en conscience, quoique cette cession, par un contre-coup

fortuit qui est contraire à votre intention, nuise à votre voisin. En repoussant le Turc de la Hongrie, je le rejette dans le Frioul dont il fait la conquête. J'en suis fâché : mais j'ai dû défendre la Hongrie, et laisser aux maîtres du Frioul à le défendre comme ils l'entendront. Vous êtes d'autant moins chargé d'être le tuteur de l'Espagne, qu'elle n'agit plus, dit-on, de concert avec vous. M. de Bergheik fait assez entendre qu'il n'est plus lié avec nous. Vous savez ce que je vous en ai dit et écrit ; il ne songe qu'à faire la paix du Roi Catholique aux dépens du royaume de France, comme vous voudriez faire la vôtre aux dépens de la monarchie d'Espagne. Tout au moins il traversera votre négociation facile à brouiller, et il tentera tout pour vous réduire à des conditions encore plus dures que celles du traité des Pyrénées, comme de rendre l'Artois, Perpignan, les Trois-Évêchés. Il espère par là tenter les ennemis de laisser au roi Philippe l'Espagne et la Flandre, bien entendu qu'il leur cédera les places et les ports dont ils auront besoin, tant en Espagne que dans les Indes, pour leur commerce. Après les discours qu'il m'a faits, et ceux qui me reviennent, je ne puis douter que ce ne soit là son projet. Rien n'est si propre à brouiller vos négociations. Dieu veuille que vous puissiez débrouiller ce chaos, et prévenir les malheurs de la campagne qui va commencer ! Pour moi, je ne puis que prier.

Je vous ai mandé toutes choses par rapport au P. Le Tellier. J'attends ce que vous aurez la bonté de m'expliquer sur ses remarques. Il doit veiller, et se défier de l'assemblée. Je suis ravi de ce qu'elle

n'examinera point la bulle : mais je crains quelque coup de surprise.

Je suis en peine de votre santé ; car j'ai vu une lettre où vous mandiez à M. le chevalier de Luxembourg que vous aviez encore eu une attaque de goutte. Bonsoir, mon bon duc : donnez du repos à votre corps et à votre esprit ; cela est pour le moins aussi nécessaire à l'intérieur qu'à la santé. Mille respects à notre bonne duchesse ; mille autres à madame la vidame ; mille tendresses à M. le vidame, et à vous, mon bon duc, union qui ne peut s'exprimer.

Aurez-vous la bonté de me faire savoir s'il est vrai que M. le duc de Beauvilliers et M. Voysin soient mal ensemble, comme on me l'assure ?

M. de Précelles, par sa timidité et par ses condescendances, a gâté l'affaire de M. L'Herminier ⁽¹⁾. Il craint de fâcher M. le cardinal de Noailles, qui fait semblant de se fier à lui, et qui s'en joue. Il croit qu'il faut grossir le bon parti en relâchant beaucoup. Les Jansénistes se prévalent de ce qu'il leur relâche, et ne demeurent confondus dans le bon parti, que pour l'attaquer plus dangereusement. Il n'y a que le P. Le Tellier qui puisse le redresser. Il est bon et très-instruit, mais timide et opiniâtre.

(1) Nicolas L'Herminier, docteur de Sorbonne, étoit alors inculpé, pour le Traité de la Grâce de sa *Somme de Théologie*, qu'il avoit publiée en 1709. On adressa, la même année, aux évêques une *Dénonciation* de cet ouvrage qu'on accusoit d'insinuer un jansénisme radouci, et par là plus dangereux. Il fut en effet censuré par quelques prélats en 1711.

122 * * R.**AU MÊME.**

Sur les propositions faites par Louis XIV aux puissances alliées; sur la disgrâce du marquis de Bonneval, et sur un mot imprudent attribué au Duc de Bourgogne.

A Cambrai, 7 avril 1710.

Je profite, mon bon duc, à la hâte, d'une occasion imprévue, pour vous parler en liberté de diverses choses.

On dit que le Roi s'est réduit à demander la Sicile et les places d'Espagne en Toscane pour le roi Philippe; que Marleborough a paru croire que ce morceau de la monarchie ne méritoit pas les frais et les maux d'une si horrible guerre; mais que les autres alliés soutenoient que la France, qui a fait entendre par cette offre qu'elle a le pouvoir de faire sortir de l'Espagne le roi Philippe, l'en fera bien sortir sans la Sicile, plutôt que de continuer une guerre insoutenable.

Tout ce que j'entends dire à nos principaux officiers et aux intendans, fait craindre de grands malheurs. On manque de tout; les soldats sont si affaiblés et si languissans, qu'on n'en peut rien espérer de vigoureux. Selon toutes les apparences, la campagne s'ouvrira bientôt. On assure que M. le maréchal de Villars ne pourra venir qu'au mois de juin: voilà une très-médiocre ressource, qui viendra tard. En attendant, nous n'aurons, pour sauver la France,

que M. le maréchal de Montesquiou, sur qui les gens éclairés comptent peu.

Puis-je prendre la liberté, mon bon duc, de vous demander une grâce ? M. le marquis de Bonneval ⁽¹⁾, colonel des cuirassiers, est mon cousin issu de germain. C'est un homme d'une très-ancienne maison de Limosin, qui a eu toutes les marques d'une grosse seigneurie, par des terres considérables et par les plus hautes alliances qu'on puisse avoir depuis plus de quatre cents ans, comme Foix, Comborn, etc. Un de ses ancêtres étoit favori de Charles VIII, et l'un de ses neuf preux chevaliers. Ses ancêtres ont commandé des armées en Italie, et ont eu des gouvernemens de province; ils paroissent partout dans l'histoire. Celui-ci est d'une très-petite mine, mais sensé, noble, capable d'affaires, plein de valeur, aimant la guerre, aimé de sa troupe, estimé des honnêtes gens, appliqué sans relâche au service depuis vingt-deux ans, et y faisant une dépense très-honorable, quoique son régiment lui ait coûté cent mille francs. On vient de faire quatorze maréchaux de camp qui devoient aller après lui. Il est vrai qu'il a un frère cadet, qui a fait la faute de passer en Italie au service des ennemis; c'est une conduite inexcusable et indigne, quoique les circonstances de son affaire fassent pitié : mais les fautes sont personnelles; et l'aîné, depuis la faute du cadet, a reçu, pendant plusieurs années, toutes les marques possibles du contentement du Roi et de M. de Chamillard, malgré le tort de son frère.

(1) Le marquis de Bonneval, d'une ancienne maison de Limosin, et auquel Fénelon s'intéresse si vivement dans cette lettre, étoit frère aîné de Claude-Alexandre, comte de Bonneval, si fameux par ses aventures singulières et romanesques.

D'ailleurs l'aîné n'a jamais eu aucun commerce avec son frère, qui pût déplaire au Roi, ni le rendre suspect, ni l'éloigner des grâces. Vous comprenez bien qu'un homme plein d'honneur, dont les sentimens sont très-vifs, et qui sent tout ce qu'il a fait pour son avancement dans le service, est au désespoir de se voir exclus avec tant de mépris. Il prendra le parti le plus sage et le plus noble, qui est celui de vendre son régiment, de quitter le service, et d'enrager dans un profond silence. Mais outre que je suis affligé de le voir outré de douleur, parce qu'il est encore plus mon ami que mon parent, je trouve qu'il est mauvais pour le service, qu'on traite si mal un très-bon officier qui a beaucoup de naissance, d'ardeur et de talent pour servir. La grâce que je vous demande pour lui, sans qu'il en sache rien, est que vous ayez la bonté de savoir en secret de M. Voysin la véritable cause de son exclusion. Si c'est quelque chose qui ait rapport à son frère, il faut l'approfondir, et écouter ses raisons justificatives; s'il est coupable, la chose est si importante, qu'il doit être puni. Mais si le Roi et M. Voysin ne connoissent ni sa naissance ni ses services, il est bien triste qu'un homme d'un si bon nom, qui sert si bien depuis vingt-deux ans, soit traité si mal, pendant qu'on prodigue les rangs à une foule de gens sans nom et sans service. Je ne vous demande néanmoins aucune démarche qui puisse vous coûter ou vous gêner. J'aime fort mon parent; mais j'aime beaucoup mieux tout ce qui vous convient. Si par hasard vous appreniez par M. Voysin quelque chose qu'il importât à M. de Bonneval de savoir, ne pourriez-vous point avoir la bonté de le

faire prier par madame de Chevry de vous aller voir? Vous le trouveriez discret, et plein de reconnaissance pour vos avis. Je voudrais qu'on pût l'engager à continuer le service sans bassesse; mais je ne vois pas comment.

Les retours de votre goutte me font beaucoup de peine; le dévoiement qui l'accompagne quelquefois augmente mon inquiétude. Soulagez votre corps; appliquez moins votre esprit, surtout vers le soir: faites un peu d'exercice. Rien n'est meilleur pour le corps, comme pour l'esprit, que de suspendre une certaine activité qui entraîne insensiblement l'homme au-delà de ses vraies forces.

J'oubliois de vous dire qu'un homme venu de Versailles m'a dit qu'on prétend que M. le Duc de Bourgogne a dit à quelqu'un, qui l'a redit à d'autres, que ce que la France souffre maintenant vient de Dieu, qui veut nous faire expier nos fautes passées. Si ce prince a parlé ainsi, il n'a pas assez ménagé la réputation du Roi: on est blessé d'une dévotion qui se tourne à critiquer son grand-père.

J'attends de vos nouvelles sur le P. Le Tellier. Vous pourrez avoir quelque occasion, ou par madame de Chevry, qui est avertie quand il y en a, ou par les colonels qui partent pour cette frontière.

Souffrez, mon bon duc, que je fasse ici mille assurances de zèle et de respect à madame la duchesse de Chevreuse, à madame la vidame, à M. le vidame. Pour vous, je ne sais que vous dire, sinon portez-vous bien, et aimez toujours celui qui vous est dévoué sans réserve en Dieu, avec des sentimens que les paroles n'expriment point.

123.

AU MÊME.

Il s'étonne de ce que le Parlement a rejeté le Bref contre l'évêque de Saint-Pons, et montre la foiblesse des motifs qui ont déterminé à cette démarche.

A Cambrai, 17 avril 1710.

VOUS m'aviez promis, mon bon duc, que le Roi seroit ferme comme un rocher pour faire recevoir la bulle ⁽¹⁾, et je viens de lire l'arrêt qui la rejette. Il est bien triste que le Pape fasse une si éclatante démarche contre les novateurs sur la parole du Roi, et qu'ensuite ces mêmes novateurs tournent le Roi contre le Pape même. D'ailleurs, si les griefs de l'avocat-général ⁽²⁾ doivent faire rejeter la bulle, il n'y en aura jamais aucune, dans le plus pressant péril de la foi, qui puisse entrer en France. Les moindres clauses de pur style paroissent des monstres aux gens du Roi. Il faut qu'un texte hérétique soit défendu par son auteur, pour pouvoir être condamné; comme si le texte n'étoit pas tout entier sous les yeux du juge, indépendamment des intentions de l'auteur; comme si l'auteur pouvoit justifier son texte autrement que par les correctifs renfermés dans son texte même. On veut que le Pape ne puisse

(1) Le Bref contre le *Mandement* de l'évêque de Saint-Pons. Voyez la note 3 de la lettre 119, ci-dessus, pag. 347.

(2) Guillaume-François Joly de Fleury, avocat-général au Parlement de Paris depuis 1705, succéda en 1717 à M. Daguesseau dans la charge de procureur-général.

pas juger avant les évêques du pays sur ce texte. Quoi donc ! un texte n'est-il pas de tous les pays, et le Pape n'a-t-il pas le droit de jugement doctrinal sur tout texte contagieux contre la foi, qui vient sous ses yeux ? On veut que le Pape ne puisse juger sans être requis, et sans une procédure formée. Quoi ! la foi périra, et il faudra la voir périr sans rien dire, à moins que deux parties ne fassent procès qui passe par tous les degrés de juridiction ? Quoi ! si nous nous trouvions en France, comme l'Angleterre se trouva du temps du schisme de Henri VIII, le Pape devrait se taire, et renoncer à la sollicitude de toutes les églises, parce qu'il ne seroit requis par aucune procédure ? Quoi ! le médecin doit abandonner le malade, quand le malade est frénétique, et ne peut pas demander le secours du médecin ? On veut que le Pape envoie son jugement aux évêques. Eh ! n'est-ce pas le leur envoyer, que de l'envoyer à l'Église entière, dont ils sont les chefs et les pasteurs ? Ce seroit à eux à s'en plaindre, et non pas au Parlement. Les bulles contre Jansénius n'étoient point adressées aux évêques en termes exprès ; ils sont sous-entendus, comme ceux par qui tout va à leurs troupeaux. Rome ne peut ni ne doit changer de style sur ces choses qui ont passé tant de fois. On fait un crime au Pape de ce qu'il met les évêques avec les inquisiteurs. Il s'adresse donc aux évêques ; faut-il s'étonner que, suivant le style de toutes les bulles, il s'adresse, outre les évêques, aux inquisiteurs, pour les pays particuliers où il y en a ? Cela en établit-il où il n'y en a point ? C'est vouloir que nous ayons peur de notre ombre, et que nous ne craignons pas la

contagion du jansénisme, qui nous échappe à la faveur de ces chicanes. On veut pousser les choses si loin par ces critiques, que Rome n'ose plus envoyer jamais aucun jugement dogmatique en France contre la nouveauté, afin qu'elle empoisonne librement toute la nation. En effet, Rome n'ira point changer le style de toutes ses bulles : ce seroit se dégrader, et se laisser corriger son thème par le Parlement. Ainsi on va réduire Rome au silence; voilà à quoi on tend : on voudroit même la brouiller avec le Roi, pour pousser insensiblement le désordre encore plus loin. Le P. Le Tellier doit voir qu'il marche sans cesse *per ignes suppositos cineri doloso*. Il a affaire à des gens qui sont également hardis et artificieux. Il trouvera, dans les grandes occasions, de grands mécomptes du côté du Roi, qui ne sait ni ne peut savoir ces formalités, et à qui on dira qu'un Jésuite, plein du pouvoir arbitraire de Rome, le commet très-dangereusement par passion contre les Jansénistes. M. le cardinal de Noailles, beaucoup d'évêques, M. le chancelier ⁽³⁾, et d'autres font sauter la mine, sans paroître. Il est fâcheux que M. le cardinal de Noailles ait été fait proviseur de Sorbonne ⁽⁴⁾ : ce n'est qu'un titre, dira-t-on; mais ce titre montre au public que le Roi veut que l'autorité soit dans ses mains. La présidence de l'assemblée est de même. Dieu sait si j'ai de l'animosité

(3) Louis Phelipeaux, marquis de la Vrillière et comte de Pontchartrain, devint chancelier de France en 1699, et se démit en 1714.

(4) Le cardinal de Noailles venoit d'être nommé proviseur de Sorbonne, à la place de Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, mort cette même année 1710.

J'envoie le même Mémoire à M. Dupuy pour l'envoyer en bon lieu ; mais il faudroit qu'il l'envoyât exprès en toute diligence , par rapport aux partis qu'on peut avoir à prendre dans la conjoncture présente. Ceci presse beaucoup ; Dieu seul peut y mettre ordre.

Outre les magnifiques présens de chocolat de madame la duchesse de Chevreuse , j'en ai reçu un dernier qui vient de main libérale et inconnue. Je ne veux rien deviner, quoique je sois un peu devin ; mais , si vous me le permettiez , je serois ravi de montrer combien je devine juste : je n'ose sans permission. Ne verrons-nous pas bientôt M. le vidame ? Je vous avoue que cette campagne me serre le cœur pour beaucoup d'honnêtes gens , et surtout pour ce cher M. le vidame, que j'aime avec une tendresse singulière.

J'ai vu ici une personne qui m'a parlé de la prétention de M. de Matignon contre madame la duchesse de Luynes , d'une façon qui m'a fait peur. Rassurez-moi , je vous conjure , là-dessus , mon bon duc , et aimez toujours celui qui n'a point de termes pour vous exprimer son dévouement et sa reconnoissance.

Ce que je vois de la santé du Pape ⁽²⁾ dans les gazettes , me fait croire que nous allons le perdre. Je crains M. de Torci par rapport à un conclave. Il est capital d'avoir un Pape bon théologien , ferme , zélé pour la doctrine , et qui ait du courage sans hauteur , dans ces temps difficiles. Nos cardinaux ⁽³⁾ n'auront que des vues mondaines pour la cour.

(2) Le Pape Clément XI ne mourut qu'en 1721.

(3) Les seuls cardinaux français , à cette époque , étoient les cardinaux

Je prie M. le duc de Beauvilliers de se rendre favorable, dans les occasions, à M. de Bernières, et même de lui rendre, s'il le peut, de bons offices auprès de M. Desmarets. Je crois qu'il est utile au service, que M. de Bernières soit bien traité, et qu'on le fasse conseiller d'État le plus tôt qu'on le pourra. Il se tue et se ruine. Il a de la facilité d'esprit, des vues, de l'action, de l'expérience, du zèle, et il fait certainement plus que nul autre ne feroit en sa place. Il doute que M. Desmarets soit bien disposé pour lui. Il ne faut pas le faire entendre à celui-ci; mais M. de Bernières mérite fort qu'on le mette bien dans l'esprit de M. Desmarets. S'il ne convient pas que M. de Beauvilliers parle, ne pourriez-vous point, mon bon duc, le faire pour le bien public?

Il y a bien autant d'apparence pour le siège de Cambrai que pour celui d'Arras, après celui de Douai, si les ennemis peuvent continuer à aller en avant. On ne sauroit trop penser à ce qu'on va faire entre ci et trois semaines, et même moins. Une bombe qui tomberoit par hasard sur les poudres de Douai, pourroit bien abréger le siège, et la décision de toutes choses. Voici le temps de l'abandon, mais de l'abandon bien pris, pour ne prendre aucun parti outré.

d'Estrées, de Janson, de Bouillon, de Noailles et de la Trémoille. Les deux premiers, accablés de vieillesse, étoient retirés des affaires, et ne pouvoient plus figurer dans un couclave. Le cardinal de Bouillon gémissoit dans l'exil et la disgrâce. Ce fut même quelques semaines après la date de cette lettre, qu'il enfreignit ouvertement les ordres de Louis XIV, en quittant le lieu de son exil, pour se faire enlever par un détachement de l'armée ennemie, et qu'il abjura solennellement la qualité de sujet du Roi. On sent combien le cardinal de Noailles devoit être suspect à Fénelon et à tous ses amis. Quant au cardinal de la Trémoille, Fénelon jugeoit qu'il ne penseroit et n'agiroit que selon les inspirations du ministère.

125.

AU MÊME.

Il lui adresse un nouveau Mémoire sur l'état déplorable de la France.

A Cambrai, 3 mai 1710.

JE vous envoie, mon bon duc, un nouveau Mémoire sur les affaires générales, qui deviennent de plus en plus celles d'un chacun de nous. Je vous conjure de le lire, de le faire lire au bon duc de Beauvilliers. Il n'est pas pour le P. P. (*Duc de Bourgogne*) : il est écrit trop librement, et pourroit le blesser; il suffit que vous lui en disiez tous deux ce que vous jugerez utile. Mais je voudrois bien qu'après l'avoir lu, vous le confiassiez à M. Dupuy, pour en envoyer une copie à N... Je souhaite de tout mon cœur qu'il voie tout ce que je pense, et qu'il me redresse si le fond de son cœur est opposé à mes pensées. J'ai le cœur déchiré par nos malheurs, et mon fonds ne peut consentir à aucun succès. Ne croyez pas que ce soit l'effet de l'indisposition du cœur d'un homme disgrâcié. Je donnerois ma vie comme une goutte d'eau pour le Roi, pour la maison royale, pour le P. P. (*Duc de Bourgogne*) qui est pour moi le monde entier; mais je crois voir qu'un succès gâteroit tout sans ressource. N.... dira si je me trompe.

Je consens à toutes les corrections que le P. Le Tellier et vous, aurez faites à mon Mémoire pour

l'abbé Alamanni. Je les ratifie toutes sans peine. Il n'y a qu'à l'envoyer corrigé, supposé qu'on croie qu'après ces corrections on peut, sans inconvénient, le confier à cet abbé. Je lui ai déjà écrit qu'on lui enverroit un Mémoire par la voie de Paris. Ce que je lui ai écrit n'empêcheroit pas qu'on ne pût retenir mon Mémoire, si on trouvoit du péril à le lui envoyer; car j'en serois quitte pour lui mander qu'un ami intime l'a retenu. Cependant nous attendrions un conclave qui suspendroit tout, et nous aurions le loisir d'envoyer un Mémoire moins libre. Examinez et décidez avec le P. Le Tellier.

Les libertés de l'église Gallicane sont de véritables servitudes. Il est vrai que Rome a de trop grandes prétentions; mais je crains encore plus la puissance laïque, et un schisme.

M. de Torci et nos cardinaux pourront bien traverser l'exaltation du cardinal Fabroni.

J'attendrai la fin de l'assemblée pour censurer la *Théologie* de M. Habert. Pourquoi cette assemblée dure-t-elle si long-temps?

On m'écrit de Tournai, que les ennemis paroissent songer au siège de Cambrai après celui de Douai. S'ils prenoient Cambrai, ils n'auroient point la Somme à passer pour entrer en France. Ils passeront au Mont-Saint-Martin, de là vers Compiègne, et jusqu'à Pontoise, sans trouver un seul ruisseau. Je comprends bien que tout cela demande une grande bataille; mais les ennemis iront d'abord à vous dès que vous marcherez. Dieu décidera, et les hommes en souffriront. Je vous conjure encore une fois, mon bon duc, de faire envoyer une copie de mon Mémoire par

M. Dupuy à N... J'espère que je pourrai vous écrire en liberté dans deux ou trois jours. Dieu sait combien mon cœur est plein de vos bontés.

Ne pourriez-vous point, dans quelque occasion naturelle, savoir comment M. Desmarets est disposé pour M. de Bernières, et lui insinuer des sentimens favorables, sans témoigner que celui-ci ne se croit pas tout-à-fait bien avec ce ministre? M. de Bernières fait certainement beaucoup pour le service en ce pays; et, à tout prendre, nul autre qu'on mettroit en sa place n'y feroit autant que lui.

126.

A U M Ê M E.

Sacrifices à faire pour la paix. Caractère de l'évêque de Meaux et de l'archevêque de Rouen : Fénelon regrette que l'évêque de Tournai ait quitté son siège. Ses dispositions personnelles, pour le cas où les ennemis prendroient Cambrai.

A Cambrai, 4 mai 1710.

JE vous envoyai hier, mon bon duc, un grand Mémoire sur les affaires générales, et je compte que vous le recevrez demain lundi, 5 de ce mois. Il me paroît, par votre dernière lettre, que nos plénipotentiaires ne sont point encore allés avec ceux des ennemis jusqu'au vrai noeud de la difficulté. Nos ennemis ne peuvent vouloir ni une armée française dans l'Espagne pour eux contre un fils de France, ni le passage d'un corps d'armée ennemie au travers de notre royaume. S'ils veulent des places en otage,

ou même une contribution, on peut et on doit la donner, plutôt que de hasarder l'État. Ainsi ils ne doivent ni ne peuvent désirer de nous ce que nous ne devons pas leur accorder, et nous ne devons pas leur refuser ce qu'ils peuvent nous demander de plus rigoureux. Il semble qu'en cet état la paix doit être facile à faire. Pour les demandes ultérieures au préliminaire, le vrai moyen d'y remédier est d'entrer dans tous les pis aller. Il vaudroit mieux sacrifier la Franche-Comté, les Trois-Évêchés, etc. à toute extrémité, que de risquer la France entière. Par de si prodigieuses cessions, vous empêcheriez la réserve insupportable de toute demande ultérieure et indéfinie. D'où vient qu'on ne se hâte point d'aller jusque-là, et que, pendant la longueur de la négociation, on laisse la France à deux doigts de sa perte?

Pour M. l'évêque de Meaux ⁽¹⁾, il m'a dit souvent antrefois que c'étoit grand dommage que j'eusse embrassé, en défendant mon livre, le système moliniste d'un amour naturel entre la charité et la cupidité, et qu'il étoit affligé de voir que je ne suivois pas la doctrine de saint Augustin sur la grâce. De plus, il m'a dit plusieurs fois, qu'il croyoit que la grâce efficace par elle-même étoit un dogme de foi, et qu'on ne pouvoit nier ce dogme sans être dans l'hérésie matérielle des Pélagiens. Enfin il m'a écrit que l'É-

(1) On a déjà vu, dans les lettres 111 et 119, que Fénelon n'avoit pas une idée très-favorable de l'esprit et du jugement de l'évêque de Meaux, (depuis cardinal de Bissy) et qu'il le soupçonnoit même d'avoir des principes bien différens de ceux qu'il professa dans la suite, et qui contribuèrent si puissamment à son élévation. Quant à l'archevêque de Rouen (d'Aubigné), dont il est question un peu plus bas, le jugement qu'en porte Fénelon paroît conforme à tous les mémoires du temps.

glise n'a point décidé en quel sens elle condamne les cinq propositions, et qu'il faudroit demander au Pape d'expliquer si c'est dans le sens d'une possibilité prochaine ou éloignée, que les commandemens sont possibles. C'est un bon homme, mais une fort médiocre tête, qui est incapable de se fixer à rien de net et de précis sur la doctrine. Il émeut tout et ne résout rien, comme le soleil de mars. Pour M. l'archevêque de Rouen, je l'ai vu fort prévenu pour les gens du parti. M. de Targny, qui est chez M. l'abbé de Louvois, lui a appris le très-peu qu'il sait, et sa confiance étoit toute entière de ce côté-là : il sera toujours du côté des plus forts. Un très-homme de bien m'a assuré lui avoir oui dire, à Noyon, qu'on avoit beau crier contre les Jansénistes, qu'il n'en avoit jamais connu aucun, et qu'il n'y en avoit point. Un autre homme, digne de foi, m'a rapporté un discours à peu près semblable, qu'il avoit tenu à l'abbaye du Mont-Saint-Martin, entre Saint-Quentin et Cambrai, en parlant à un homme favorable au parti.

Je vous avoue qu'il me paroît triste pour M. l'évêque de Tournai ⁽²⁾, qu'on lui ait fait abandonner son troupeau dans le plus pressant besoin qu'on puisse imaginer. Les ennemis ne lui demanderoient point un serment; car on ne sait point encore chez eux au nom de qui les choses se feront. Tout y est en suspens, et ils n'exigent aucun serment d'aucun évêque : on ne sait pas pour quelle puissance on le demanderoit.

(2) Nous donnerons ailleurs plusieurs lettres et mémoires dans lesquels Fénelon expose les raisons qui devoient engager l'évêque de Tournai à revenir dans son diocèse. (Voyez, ci-après, la 17^e Section de la Correspondance.)

Si les ennemis prenoient Cambrai, je me retirerois au Quesnoi, à Landrecies, et puis à Avesnes. J'irois de place en place, jusque dans la dernière de la domination du Roi. Je ne prêterois aucun serment, lorsque le Roi n'auroit plus aucune place dans mon diocèse; alors je ne m'en irois jamais volontairement, et je me laisserois mettre en prison plutôt que de quitter mon troupeau. Alors j'écrierois à la cour pour demander ce que le Roi voudroit de moi dans une telle extrémité. Si le Roi ne désiroit rien de moi, je demeurerois en souffrance sans prêter aucun serment, jusqu'à ce que Cambrai eût été cédé aux ennemis par un traité de paix. Si, au contraire, le Roi désiroit que je quittasse, je quitterois cent mille livres de rente sans condition et sans rien demander. Mais je ne veux rien prévenir, et je n'ai garde de rien dire, jusqu'à ce que le cas arrive. Il faut être abandonné, sans aide ni industrie, dans la main de la Providence : on n'est bien que dans cette situation-là.

Vous pouvez faire transcrire, par un homme bien sûr, le Mémoire, et en donner la copie au P. Le Tellier.

Il m'est impossible de faire aucun travail pour la doctrine dans les temps présents; Dieu a marqué ses momens, et il les tient en sa puissance : c'est en lui que je vous trouve très-souvent, mon bon duc.

127 ** R.

AU VIDAME D'AMIENS.

Sur les bruits de paix qui se répandoient.

A Cambrai, 15 juin 1710.

JE suis bien fâché, mon très-cher monsieur, de vous savoir si près de nous, sans en pouvoir profiter pour avoir l'honneur de vous voir. Mais vous ne vous approcherez que trop de nous, pour nous venir ruiner. Nous avons besoin que vous nous couvriez, et nous ne laissons pas de vous craindre. Le bruit du canon fait croire qu'on bat en brèche à Douai. Les lettres du pays ennemi promettent une prompte paix. Vous devez savoir si cela est vrai. Ne m'écrivez point. Mon neveu aura soin de recevoir vos ordres, pour me mander des nouvelles de votre santé et de votre bonté pour moi. Faites-moi savoir comment on se porte chez vous à Paris. Il y a mille ans que je n'en ai reçu aucune lettre. J'ai envoyé un passeport à Turodin ⁽¹⁾ : je serai ravi de l'avoir ici, moins pour moi, dont la guérison s'avance, que pour lui, que je mettrai dans une boîte à coton. Quand vous serez près d'ici, je vous pardonnerai les maux que vous nous ferez, pourvu que je puisse vous dire combien je prie pour vous, monsieur, et avec quel zèle je vous suis dévoué.

(1) Chirurgien habile, qui mourut bientôt après à Cambrai, comme on le verra dans les lettres suivantes.

128* * A.

AU DUC DE CHEVREUSE.

Il désire qu'on achète promptement la paix. Affaire de l'évêque de Saint-Pons.

A Cambrai, 24 juin 1710.

J'ENVOIE exprès à Paris, mon bon duc, pour répondre sûrement, et avec la liberté nécessaire, à une question qu'on m'a faite : je compte que vous verrez tout. En vérité, plus je vois combien nous manquons d'argent, d'hommes de bonne volonté, de sujets instruits, d'ordre et de conseil; plus je conclus que nulle paix ne peut être que bonne à acheter très-chèrement. On se trompe fort, si on se flatte de l'obtenir, après une bataille perdue, aux mêmes conditions qu'à présent : ce seroit encore cent fois pis; les Hollandais n'en seroient pas les maîtres. J'ai vu, ces jours passés, un homme qui sait leur situation; il dit qu'ils n'ont jamais été si embarrassés depuis la naissance de leur république : ils se croient perdus s'ils ne détrônent pas le roi d'Espagne; et ils se croient presque dans la même extrémité, s'ils achèvent de renverser la France pour aller détrôner le roi d'Espagne. Ils craignent presque autant les bons succès que les mauvais; ils se défient autant de leurs alliés, que de nous qui sommes leurs ennemis : mais ils paroissent vouloir, au hasard de renverser malgré eux la France, assurer l'évacuation de l'Espagne. A cela près, il n'y

a rien qu'ils ne voulussent faire pour nous conserver à ce degré de force qui convient à l'équilibre tant désiré. Vous êtes comme le lion terrassé, mais la gueule ouverte, expirant, et prêt à déchirer tout. Pour moi, je donnerois la dernière goutte de mon sang comme une goutte d'eau pour ma nation, pour ma patrie, pour l'État, pour la maison royale, pour notre prince, et pour la personne du Roi : mais, en souhaitant avec tant zèle leur conservation, je ne puis désirer des succès qui ne feroient que nous flatter de vaines espérances, et que prolonger notre maladie. Je ne puis souhaiter qu'une paix qui nous sauve, avec une humiliation dont je demande à Dieu un saint usage. Il n'y a que l'humilité, et l'aveu de l'abus de la prospérité, qui puisse apaiser Dieu.

M. le vidame est céans depuis trois ou quatre jours : il souffre beaucoup; mais au moins il est en repos et en liberté dans une maison où il est plus maître que moi. Il est à quatre pas de l'armée pour se trouver à une action, si par malheur on s'y engageoit : on espère fort l'éviter; mais en ce cas Béthune est abandonné, et le côté de la mer demeure ouvert aux ennemis.

Ayez la bonté de me mander la résolution qui aura été prise pour mon Mémoire destiné à Rome.

Je voudrois travailler à mon ouvrage sur saint Augustin; mais nous sommes si agités et si assujétis, qu'en vérité à peine ai-je le loisir de respirer. Ne fait-on rien pour la bulle contre M. de Saint-Pons? Si on en obtient une nouvelle, il seroit capital d'y faire insérer quelque expression qui fît entendre que c'est la même autorité qui condamne dans un ca-

non un texte court, et qui condamnoit dans le cinquième concile, en vertu des promesses, les trois textes nommés les *trois Chapitres*. Le bref à M. le cardinal de Noailles, que j'ai tant cité ⁽¹⁾, fait assez entendre l'infailibilité : la nouvelle bulle pourroit l'exprimer de même. Le clergé n'aura pas plus de peine à recevoir une bulle décisive là-dessus, qu'à en recevoir une ambiguë : l'ambiguë sera même toujours un prétexte de faire du bruit, et de recommencer des disputes très-dangereuses. Dès que le Roi enverra la bulle aux évêques, et demandera que chacun lui envoie son mandement imprimé, tout sera fini en deux mois sans bruit, et M. de Saint-Pons lui-même se soumettra. Ce seroit finir l'affaire du jansénisme ; car le système de Jansénius, qui saute aux yeux, se trouveroit anathématisé par une espèce de canon déclaré tel.

Bonjour, mon bon duc ; procurez-nous la paix, et songeons aux pressans besoins de l'Église. Il reste une merveilleuse gloire à désirer au Roi, c'est celle de faire fleurir la religion, et de soulager ses peuples, comme un vrai père. Mille respects à madame la duchesse et à madame la vidame ; à vous, union de cœur dans notre Seigneur Jésus-Christ.

(1) Ce bref est du 20 octobre 1705. (Voyez la *III^e Lettre sur le silence respectueux*, n. X, ci-dessus, tom. XIII, pag 580 ; et la lettre suivante, où Fénelon cite les paroles décisives de ce bref)

129.

AU MÊME.

Affaire de l'évêque de Saint-Pons. Evasion récente du cardinal de Bouillon. Progrès du Duc de Bourgogne. Conduite à tenir pendant le reste de la campagne.

A Cambrai, 3 juillet 1710.

JE profite, mon bon duc, de ce courrier envoyé par M. le vidame pour M. Turodin, dont l'état est très-fâcheux.

1° A l'égard de mon Mémoire pour Rome, je vous supplie d'en décider avec le P. Le Tellier. Tout ce que vous déciderez ensemble sera ratifié au fond de mon cœur.

2° Pour l'autre Mémoire que vous voulez retirer des mains du P. Le Tellier, je compte que vous aurez la bonté de le faire.

3° Le bref du Pape à M. le cardinal de Noailles, auquel je voudrais que l'on conformât une bulle, est celui que j'ai tant cité dans tous mes ouvrages. Il veut qu'on *réduise son entendement en captivité*, etc. Il faudroit y joindre les paroles du cinquième concile. Il est très-sûr qu'une bulle qui tranchera pour l'infailibilité en termes généraux, qui soient suspendus entre le saint siège et le corps des évêques, passera aussi facilement qu'une bulle ambiguë; mais il faut de la dextérité dans les termes, pour ôter tout prétexte de crier qu'on veut introduire l'infailibilité papale. Le terme d'*Église* convient à tout par sa généralité.

4° Je comprends qu'on va à tâtons, sans savoir à qui se fier pour les affaires de Rome. Il est fort à craindre que les deux hommes à qui vous dites qu'on se fie, ne soient point sûrs. La plupart des évêques, qu'on croit modérés là-dessus, ont été nourris dans des principes dangereux, et ont auprès d'eux des docteurs prévenus. Le juste milieu est peu connu.

5° Je souhaiterois fort qu'on méprisât l'indigne évasion du cardinal de Bouillon ⁽¹⁾, et qu'on laissât tomber la procédure. Ses ennemis et les Jansénistes seront d'accord pour presser le Roi de pousser cette affaire. Les derniers voudront brouiller le Roi avec Rome, pour se mettre à couvert de ce qui en pourroit venir contre eux.

6° J'ai de la répugnance à condamner, par un mandement, la *Théologie* de M. Habert. On croira que c'est pour piquer M. le cardinal de Noailles, son protecteur. Je pencherois à faire faire une simple dénonciation par un homme qui l'exécuteroit bien sur mon projet de lettre que vous avez lu. Je ferai néanmoins tout ce qu'on voudra.

7° Il est vrai que le sujet d'humiliation est infini; mais on ne voit aucune trace d'humilité. Si Dieu veut nous guérir, il faut qu'il nous humilie encore plus profondément. Lui seul sait le moyen de nous humilier sans nous anéantir.

8° Si M. Amirault venoit ici tout à coup sans que j'eusse pu le prévoir, je ne pourrois pas m'empêcher de l'écouter; mais je l'avertirois d'abord que je ne

(1) Voyez la note 3 de la lettre 124, ci-dessus, pag. 368, et parmi les *Lettres diverses*, la lettre du cardinal de Bouillon, du 9 octobre 1710, et la note qui y est jointe.

pourrois pas m'empêcher de rendre compte de ce qu'il me diroit, et en effet j'en rendrois compte.

9° Je comprends qu'on s'est bien avancé, puisque vous me faites entendre qu'on a offert quelque chose qui est plus que le passage. Il faut bien prendre garde aux avances qu'on fait, pour ne reculer jamais; car si on tomboit dans quelque explication sur les offres qu'on voudroit modifier, tout seroit en danger d'être perdu.

10° Je suis ravi de ce que vous êtes content du P. P. (*Duc de Bourgogne*); pour moi, je ne le serai point jusqu'à ce que je le saurai libre, ferme, et en possession de parler avec une force douce et respectueuse. Dites-lui : *Dabo vobis os et sapientiam cui non poterunt resistere* ^(a), etc.; autrement il demeurera avili comme un homme qui a encore, dans un âge de maturité, une foiblesse puérile.

11° Je vous envoie les états de M. le chevalier de Luxembourg. Plus je le vois, plus je le trouve sensé, appliqué, droit, noble, capable d'amitié solide, et touché de la religion, quoiqu'il ait été jusqu'ici dissipé par les amusemens du monde, et entraîné par l'ambition. J'ai peine à croire que Valenciennes soit assiégé, si on fait ce qu'il faut.

12° Il faut faire le métier de Fabius, sauver la campagne par la perte d'une seconde place, et ne perdre pas un moment pour conclure la paix. Dieu veuille qu'on le sache faire.

13° M. le vidame se porte un peu mieux; je le garderai tout autant qu'il sera possible. S'il ne vient aucun mouvement qui fasse une occasion prochaine

(a) *Luc. XXI. 15.*

de bataille, il doit demeurer en repos : j'espère qu'il n'en viendra point.

14° Peut-on vous demander si nos conditions de paix sont acceptées, comme on l'a mandé de Hollande?

15° Je voudrois bien savoir, par le retour de ce courrier, des nouvelles du procès d'Estouteville.

Bonjour, mon bon duc; je n'ai point de termes pour dire ce que j'ai au cœur pour vous, pour notre bonne duchesse et pour madame la vidame.

130** A.

AU MÊME.

Sur la conduite à tenir relativement aux affaires politiques, et sur la fermeté qui convient au Duc de Bourgogne. Projet d'une nouvelle édition de saint Augustin.

A Cambrai, 8 juillet 1710.

1° NOUS avons perdu le pauvre Turodin, mon bon duc; M. Soraci a été trois jours auprès de lui, et a tenté tout ce qu'il a pu, mais inutilement, pour sa guérison. Le malade a toujours cru son mal incurable, s'est résolu courageusement à mourir, et est mort avec de grandes marques de piété.

2° Vous aurez sans doute reçu une lettre énigmatique de Panta (*l'abbé de Beaumont*), où je voulois vous faire entendre que le Roi, plutôt que de rompre, sur les banquiers répondans du subside, pourroit mettre des pierreries d'un prix suffisant en dépôt chez les Suisses, ou à Gênes.

3° Le renoncement des ennemis à toute demande ultérieure m'incline à croire qu'ils veulent sincèrement la paix; mais qu'ils ne la veulent qu'à leurs conditions pour l'évacuation d'Espagne, faute de quoi ils ne se croient pas en sûreté. Je n'aurois pas voulu offrir plus que le passage : mais il faut bien prendre garde à ne donner aucun prétexte de nous soupçonner de duplicité pour reculer sur nos offres; tout seroit perdu.

4° Les ennemis ne peuvent plus tarder à faire quelque mouvement. Je souhaite que le camp qu'on acheva hier de retrancher derrière Arras, sur le Crinchon, ruisseau qui tombe dans la Scarpe, nous garantisse d'une bataille. Si les ennemis vont assiéger Béthune, Aire, etc. ce sera un moyen de gagner une partie de la campagne, et de conclure une paix. La lenteur des négociations est insupportable. Quand nos plénipotentiaires passèrent ici, ils m'assurèrent qu'on ne leur avoit donné aucun pouvoir ni moyen d'aller en avant. Les ennemis en rient, et disent à leurs amis, que si on avoit fait, il y a dix-huit mois, les avances que l'on commence à faire de la part de la France depuis trois semaines, on auroit eu la paix sans peine en ce temps-là. Ils ajoutent que plus les Français traînent la négociation pour disputer le terrain, et pour ne dire leur dernier mot qu'à toute extrémité, plus ils donnent de prétextes aux mal intentionnés de traverser la conclusion de la paix, et en rendent les conditions plus désavantageuses à la France. Si par malheur nous perdions une bataille décisive pendant cette lente négociation, quelle confusion et quel regret sans remède!

5° Quoi qu'on vous dise, il n'est guère possible que la négociation de M. le comte de Bergheik ne traverse et ne brouille celle des plénipotentiaires. Les intérêts sont contraires; les acteurs seront opposés et jaloux. Vous n'avez point un homme supérieur qui tienne les rênes des deux négociations à la fois, pour les empêcher de s'entrechoquer, et pour subordonner l'une à l'autre. Charrue mal attelée.

6° J'avoue que je crains presque également les bons et les mauvais succès de guerre. C'est ce qui me fait soupirer après la paix.

7° On dit que M. le maréchal de Harcourt va entrer dans le conseil; s'il y entre, et s'il dure, il fera bien du fracas.

8° Si P. P. (*le Duc de Bourgogne*) ne sent pas le besoin de devenir ferme et nerveux, il ne fera aucun véritable progrès; il est temps d'être homme. La vie du pays où il est, est une vie de mollesse, d'indolence, de timidité et d'amusement; il ne sera jamais si subordonné à ses deux supérieurs, que quand il leur fera sentir un homme mûr, appliqué, ferme, touché de leurs véritables intérêts, et propre à les soutenir par la sagesse de ses conseils, et par la vigueur de sa conduite. Qu'il soit de plus en plus petit sous la main de Dieu; mais grand aux yeux des hommes. C'est à lui à faire aimer, craindre et respecter la vertu jointe à l'autorité. Il est dit de Salomon, qu'on le craignit, voyant la sagesse qui étoit en lui.

9° Si Dieu nous donne la paix, il faut que le P. Le Tellier me fasse aider par deux ou trois théologiens choisis de sa compagnie, qui pourront venir ici

une fois l'année, pour préparer une nouvelle édition de saint Augustin ⁽¹⁾ avec de bonnes notes. Je m'offre pour faire celles des principaux livres.

10° M. le vidame veut partir d'ici, si les ennemis vont tâter notre camp retranché du Crinchon; mais il promet de revenir le lendemain, si la bataille s'éloigne : il a grand besoin de repos. Je l'aime comme David aimoit Jonathas.

Mille respects à madame la duchesse, à madame la vidame. Comment va le procès? O mon bon duc, quand vous verrai-je à Chaulnes?

131 * * R.

AU VIDAME D'AMIENS.

Il l'engage à venir passer quelques jours à Cambrai.

A Cambrai, 18 juillet 1710.

JE vous conjure très-instamment, monsieur, de revenir ici sans perdre un moment, supposé que vous ne soyez point dans l'occasion prochaine d'une bataille. Si les ennemis s'attachent à Béthune, comme on nous l'assure, vous ne vous battrez pas si tôt. Venez donc vous reposer.

M. votre père me mande que le Roi, instruit de votre état, vous rappellera à Paris si vous n'êtes pas

(1) On reprochoit aux savans Bénédictins, éditeurs de la dernière collection des OEuvres de saint Augustin, d'y avoir inséré des notes favorables aux nouvelles opinions sur les matières de la grâce. Fénelon se proposoit, comme on voit, de donner une édition plus correcte; mais la mort ne lui permit pas d'exécuter cette grande entreprise. Voyez quelques détails à ce sujet dans l'*Avertissement* du tome X des *Œuvres*, seconde partie, n. XVI, pag. lxxxviiij et suiv.

sage. Revenez donc, mais tôt, tôt, à Cambrai, de peur d'aller plus loin malgré vous. Je ne vous parle de rien, remettant tout à la vive voix. Au nom de Dieu, ne faites pas le rétif, et faites seulement que M. le maréchal vous renvoie. L'abbé de Langeron se guérit bien. Nous vous désirons tous. Venez, venez ! vous retournerez assez quand il faudra ruer les grands coups. Dieu veuille que nous n'en ayons aucun besoin ! On dit que la paix va fort mal.

132.

AU DUC DE CHEVREUSE.

Etat déplorable de la France : Fénelon propose une assemblée de notables (1).

A Cambrai, 4 août 1710.

M. l'abbé de Langeron, qui part, mon bon duc, vous parlera de tout ce qu'il y a en ce pays de doctrinal et de politique.

1° Le camp qu'on a pris, non sans danger, a empêché M. le vidame de revenir ici. Il a eü raison en ce point; mais, comme ce camp est plus éloigné que l'autre de nous, il ne veut point revenir à cause de la difficulté des escortes, de peur de ne pouvoir pas s'en retourner assez promptement en cas de bataille, et il me semble qu'il a tort là-dessus; car, outre que cette bataille ne doit point venir tout à coup, de

(1) Voyez les judicieuses réflexions de M. le cardinal de Bausset sur les mesures extraordinaires que Fénelon propose dans cette lettre, pour remédier aux maux de la France. *Hist. de Fénelon*, tom. IV, liv. VII, n. 40.

plus, il trouvera toujours ici une escorte suffisante pour aller à Bapaume ou à Arras, et de là au camp. On dit qu'il souffre beaucoup; il n'y a que vous, mon bon duc, qui puissiez le mettre à la raison.

2° Je crains qu'après la rupture de la paix, on ne prenne, par impatience, le parti d'une bataille. On se trompe infiniment, si on croit qu'après la bataille perdue on ne seroit pas en pire condition qu'à présent; les généraux ennemis ne perdroient pas un moment pour passer la Somme, et pour aller droit à Paris. Ils compteroient les Hollandais pour rien : la plupart des troupes sont allemandes, et ne chercheroient qu'à piller; elles n'auroient plus besoin de la solde de Hollande, dès qu'elles entreroient en France. Les ennemis iroient piller Paris, brûler Versailles, ravager nos provinces. Le Roi se retireroit de ville en ville; le royaume seroit ravagé et démembré, sans qu'on pût s'arrêter dans cette pente vers le précipice. Vous n'avez plus que votre armée pour sauver la France entière; elle seroit perdue en un jour par la perte d'une bataille.

3° Je ne crois point qu'on doive se flatter de l'espérance de rétablir le crédit, sur la rupture hautaine que les ennemis ont faite de la négociation. Cette rupture paroitra injuste et odieuse à beaucoup de gens pour les deux premiers mois; mais quand on verra le Roi accabler les peuples, rechercher les aisés, ne payer point ce qu'il doit, continuer ses dépenses superflues, hasarder la France sans la consulter, et ruiner le royaume pour faire mal la guerre, le public recommencera à crier plus haut que jamais; et il n'est presque pas possible qu'il n'arrive à la lon-

gue quelque soulèvement. Il est impossible que le Roi paie ses dettes. Il est impossible que les peuples paient le Roi, si les choses sont au point d'extrémité qu'on nous représente. La France est comme une place assiégée : le refus d'une capitulation irrite la garnison et le peuple ; on fait un nouvel effort pour quatre ou cinq jours, après quoi le peuple et la garnison affamés crient qu'il faut se rendre, et accepter les plus honteuses conditions. Tout est fait prisonnier de guerre : ce sont *les Fourches caudines*.

4°. Je ne vois aucune solide ressource, que celle que vous ne ferez point entrer dans la tête du Roi. Notre mal vient de ce que cette guerre n'a été jusqu'ici que l'affaire du Roi, qui est ruiné et décrédité. Il faudroit en faire l'affaire véritable de tout le corps de la nation. Elle ne l'est que trop devenue ; car la paix étant rompue, le corps de la nation se voit dans un péril prochain d'être subjugué. De ce côté-là, vous avez un intérêt clair et sensible à mettre devant les yeux de tous les Français ; mais, pour le faire, il faut au moins leur parler, et les mettre au fait. Mais, d'un autre côté, la persuasion est difficile ; car il s'agit de persuader à toute la nation qu'il faut prendre de l'argent partout où il en reste, et que chacun doit s'exécuter rigoureusement, pour empêcher l'invasion prochaine du royaume. Pour réussir dans un point si difficile, il faudroit que le Roi mît le corps de la nation en part du plan général des affaires, afin qu'elle s'exécutât volontairement de la manière la plus rigoureuse et la plus extrême sur ses propres résolutions. Mais, pour parvenir

à ce point, il faudroit que le Roi entrât en matière avec un certain nombre de notables des diverses conditions et des divers pays. Il faudroit prendre leurs conseils, et leur faire chercher en détail les moyens les moins durs de soutenir la cause commune. Il faudroit qu'il se répandît, dans toute notre nation, une persuasion intime et constante, que c'est la nation entière elle-même qui soutient, pour son propre intérêt, le poids de cette guerre; comme on persuade aux Anglais et aux Hollandais que c'est par leur choix et pour leurs intérêts qu'ils la font. Il faudroit que chacun crût que, supposé même qu'elle ait été entreprise mal à propos, le Roi a fait dans la suite tout ce qui dépendoit de lui pour la finir, et pour débarrasser le royaume; mais qu'on ne peut plus reculer, et qu'il ne s'agit de rien moins que d'empêcher une totale invasion. En un mot, je voudrois qu'on laissât aux hommes les plus sages et les plus considérables de la nation, à chercher les ressources nécessaires pour sauver la nation même. Ils ne seroient peut-être pas d'abord au fait : aussi seroit-ce pour les y mettre, que je voudrois les faire entrer dans cet examen. Alors chacun diroit en soi-même : Il n'est plus question du passé; il s'agit de l'avenir. C'est la nation qui doit se sauver elle-même; c'est à elle à trouver des fonds, et à prendre des sommes d'argent partout où il y en a, pour le salut commun. Il seroit même nécessaire que tout le monde sût à quoi l'on destineroit les fonds préparés, en sorte que chacun fût convaincu que rien n'en seroit employé aux dépenses de la cour.

5° J'avoue qu'un tel changement pourroit émou-

voir trop les esprits, et les faire passer tout à coup d'une absolue dépendance à un dangereux excès de liberté. C'est par la crainte de cet inconvénient que je ne propose point d'assembler les états-généraux, qui, sans cette raison, seroient très-nécessaires, et qu'il seroit capital de rétablir; mais comme la trace en est presque perdue, et que le pas à faire est très-glissant dans la conjoncture présente, j'y craindrois de la confusion. Je me bornerois donc d'abord à des notables, que le Roi consulteroit l'un après l'autre. Je voudrois consulter les principaux évêques et seigneurs, les plus célèbres magistrats, les plus puissans et plus expérimentés marchands, les plus riches financiers mêmes, non-seulement pour en tirer des lumières, mais encore pour les rendre responsables du gouvernement, et pour faire sentir au royaume entier que les plus sages têtes qu'on peut y trouver, ont part à ce qu'on fait pour la cause publique. Il est capital de relever ainsi la réputation du gouvernement méprisé et haï.

6° Il faudroit que le Roi mit en main non suspecte les fonds qui dépendent de lui, pour payer aux particuliers pauvres leurs rentes sur l'Hôtel-de-ville en entier, et aux riches la moitié de leurs rentes, en attendant une discussion plus exacte. En déposant en main sûre et publique les fonds destinés à ce paiement du total des petites rentes et de la moitié des grosses, le Roi demeureroit libéré; on ne pourroit plus crier contre lui. Ces fonds seroient, par exemple, les aides, entrées de Paris, etc. Le Roi prendroit un fonds modique pour la subsistance de sa maison. Les gens inutiles à la cour, qui ne pourroient

pas y être payés sur ce fonds modique, s'en iroient vivre chez eux, et tout le monde verroit à quoi le Roi se seroit réduit. Il resteroit à régler le fonds de la guerre; c'est sur quoi la nation auroit à s'exécuter elle-même, sans rien imputer au Roi. On soulageroit ceux qui sont au dernier degré d'épuisement, et on demanderoit, tant aux financiers qu'aux usuriers, de quoi sauver la France qu'ils ont ruinée. Ce seroit le moyen de faire une taxe d'aisés, avec justice, sûreté et bienséance. Le Roi a eu le malheur d'ôter l'argent des mains de toutes les bonnes familles du royaume, et de tout le peuple, pour le faire passer, sans mesure, dans celles des financiers et des usuriers. On le feroit alors repasser des mains des financiers et des usuriers dans celles du peuple et des bonnes familles. Ce seroit rétablir l'ordre, et tourner tout le corps de la nation, par son propre intérêt, pour le Roi contre les gens qui l'ont ruiné et décrédité. Alors ce seroit la nation qui chercheroit les fonds, et qui les paieroit volontairement pour son propre salut, afin de soutenir la guerre. Chacun sauroit qu'il n'y auroit plus aucun péril que la cour détournât les fonds, et manquât de parole. Pendant que le despotisme est dans l'abondance, il agit avec plus de promptitude et d'efficacité qu'aucun gouvernement modéré; mais, quand il tombe dans l'épuisement sans crédit, il tombe tout à coup sans ressource. Il n'agissoit que par pure autorité; le ressort manque: il ne peut plus qu'achever de faire mourir de faim une populace à demi morte; encore même doit-il en craindre le désespoir. Quand le despotisme est notoirement obéré et banqueroutier,

comment voulez-vous que les ames vénales qu'il a engraisées du sang du peuple, se ruinent pour le soutenir ? c'est vouloir que les hommes intéressés soient sans intérêt.

7° C'est notre gouvernement méprisé au dedans de la France, qui donne tant de hauteur à nos ennemis. Si les ennemis voyoient ce gouvernement redressé, et la nation entière unie au Roi pour se soutenir dans cette guerre, ils craindroient que nous ne pussions durer, et tirer l'affaire en longueur : alors ils nous accorderoient une moins mauvaise composition. Mais ils veulent nous réduire à leur merci, pendant qu'ils nous voient dans un désordre et un affoiblissement sans ressource.

8° Vous me direz que le Roi est incapable de recourir à de tels moyens, que personne n'est à portée de les lui proposer, et qu'il n'est pas même en état de consulter, de questionner, de ménager les divers esprits, de comparer leurs divers projets, et de décider sur les différens avis. A cela je réponds qu'il est bien triste que l'évétique étant l'unique remède qui reste pour sauver le malade, le malade n'ait la force ni de le prendre, ni d'en soutenir l'opération. Si le Roi est trop éloigné d'accepter cette ressource, il est trop éloigné du salut de l'État ; s'il est incapable du dernier moyen de soutenir la guerre, sans espérance d'obtenir la paix, que reste-t-il à attendre de lui ? si la ruine prochaine de sa couronne ne lui fait pas encore ouvrir les yeux, et ne lui fait pas prendre à la hâte des partis proportionnés à ce péril, pour changer ce qui a besoin de changement, tout n'est-il pas désespéré ? Comment peut-on dire que le Roi voit la

main de Dieu, et met l'humiliation à profit, si une hauteur démesurée lui fait rejeter l'unique ressource qui lui reste, quand il est déjà sur le bord de l'abîme ? La conduite que je propose n'auroit rien de bas ni de foible : au contraire, ce seroit se rapprocher courageusement de l'ordre, de la justice et de la véritable grandeur. Quand y viendra-t-on, si on s'obstine à n'y venir pas dans cette conjoncture, où chaque moment peut nous perdre ?

9° C'est le temps où il faudroit que M^{sr} le Duc de Bourgogne dît au Roi et à Monseigneur, avec respect, avec force, et peu à peu d'une manière insinuante, tout ce que d'autres n'oseroient leur dire. Il faudroit qu'il le dît devant madame de Maintenon ; il faudroit qu'il mît dans sa confiance madame la duchesse de Bourgogne ; il faudroit qu'il protestât qu'il parle sans être poussé par d'autres ; il faudroit qu'il fit sentir que tout périt si l'argent manque, que l'argent manquera si le crédit ne se relève, et que le crédit ne peut se relever, que par un changement de conduite qui mette tout le corps de la nation dans la persuasion que c'est à elle à soutenir la monarchie penchante à sa ruine, parce que le Roi veut agir de concert avec elle. Le prince pourra être blâmé, critiqué, rejeté avec indignation : mais ses raisons seront évidentes ; elles prévaudront peu à peu, et il sauvera le trône de ses pères. Il doit au Roi et à Monseigneur, de leur déplaire pour les empêcher de se perdre. Au bout du compte, que lui fera-t-on ? Il montrera, comme deux et deux font quatre, la vérité et la nécessité de ses conseils ; il convaincra de son zèle et de sa soumission ; il fera voir qu'il parle,

non par foiblesse et timidité, mais par prévoyance et avec un courage à toute épreuve. En même temps, il pourra demander, avec les plus vives instances, la permission d'aller à l'armée comme volontaires : c'est le vrai moyen de relever sa réputation, et de lui attirer l'amour et le respect de tous les Français. Notre grand malheur consiste en ce qu'on ne peut point mener le Roi par raisonnement à une vue claire et prompte des maux qui lui pendent sur la tête; on ne le fait jamais penser que peu à peu et par habitude, c'est-à-dire trop tard. Notre conduite est toujours, pour ainsi dire, arriérée : nous faisons enfin aujourd'hui, avec beaucoup de peine, ce qu'il auroit fallu faire il y a deux ans, et nous voudrions faire dans deux ans ce que nous ne saurions nous résoudre à faire aujourd'hui. Il a fallu, depuis dix-huit mois, négocier lentement avec le Roi pour le mener au but, comme avec les ennemis pour les en rapprocher. Ces deux négociations détonent sans cesse, pour ainsi dire; l'une traîne trop après l'autre. Le Roi n'a point été prêt quand les ennemis l'ont été, et les ennemis ne le sont plus quand le Roi commence à l'être. Mais, par malheur, les ennemis proportionnent mieux leurs prétentions avec leurs moyens, que le Roi ne proportionne ses vues à l'extrémité où nous le voyons baisser à vue d'œil.

10° Vous me direz que Dieu soutiendra la France : mais je vous demande où en est la promesse. Avez-vous quelque garant pour des miracles ? Il vous en faut sans doute, pour vous soutenir comme en l'air; les méritez-vous dans un temps où votre ruine prochaine et totale ne peut vous corriger, où vous êtes

encore dur, hautain, fastueux, incommunicable, insensible, et toujours prêt à vous flatter? Dieu s'apaisera-t-il en vous voyant humilié sans humilité, confondu par vos propres fautes, sans vouloir les avouer, et prêt à recommencer, si vous pouviez respirer deux ans? Dieu se contentera-t-il d'une dévotion qui consiste à dorer une chapelle, à dire un chapelet, à écouter une musique, à se scandaliser facilement, et à chasser quelque Janséniste? Non-seulement il s'agit de finir la guerre au dehors, mais il s'agit encore de rendre au dedans du pain aux peuples moribonds, de rétablir l'agriculture et le commerce, de réformer le luxe qui gangrène toutes les mœurs de la nation, de se souvenir de la vraie forme du royaume, et de tempérer le despotisme, cause de tous nos maux. On applaudit à la dévotion du Roi, parce qu'il ne s'irrite point contre la Providence qui l'humilie. On se contente qu'il croie n'avoir commis aucune faute importante, et qu'il se regarde comme un saint roi que Dieu éprouve, ou tout au plus comme un roi qui a péché, comme David, par la fragilité de la chair dans sa jeunesse. Mais lui, dit-on qu'il faut qu'il reconnoisse que c'est par le renversement de tout ordre, qu'il s'est jeté dans l'abîme d'où il semble que rien ne puisse le tirer? J'avoue qu'il ne faut pas lui dire durement ces vérités, mais il faudroit l'y mener peu à peu, et ne le croire en état ni d'apaiser Dieu, ni de redresser ses affaires, que quand son cœur sera redressé. Tout le reste n'est proportionné ni à ses fautes, ni à nos malheurs, ni aux remèdes qui peuvent encore nous sauver. J'espère que Dieu sauvera la France.

parce que j'espère que Dieu aura pitié de la maison de saint Louis, et que, dans la conjoncture présente, la France est un grand appui de la catholicité. Mais, après tout, ne nous flattons pas : Dieu n'a besoin de personne; il saura bien soutenir son Église sans ce bras de chair. D'ailleurs je vous avoue que je craindrois autant pour nous les succès que les adversités. Eh! quel moyen y auroit-il de nous souffrir, si nous sortions de cette guerre sans une humiliation complète et finale? Qu'est-ce qui pourroit nous corriger, après avoir été incurables par l'usage des plus violens remèdes? Nous paroîtrions abandonnés de Dieu dans la voie de notre propre cœur, si Dieu permettoit que nous résistassions à une si horrible tempête. Nous ne verrions plus alors que des torrens de louanges du clergé même. Je puis me tromper, et je le suppose sans peine; mais il me semble qu'il nous faut ou un changement de cœur par grâce, ou une humiliation qui ne laisse nulle ressource [flatteuse à notre orgueil.

11°. Vous me direz que le changement du cœur ne venant point, il faudroit donc une chute totale. Je vous répons que Dieu connoît ce que j'ignore, soit pour donner un cœur nouveau, soit pour accabler sans détruire. Il voit dans les trésors de sa providence le juste milieu; que ma foible raison ne me découvre pas. J'adore ce qu'il fera, sans le pénétrer; j'attends sa décision. Il sait avec quelle tendresse j'aime ma patrie, avec quelle reconnoissance et quel attachement respectueux je donnerois ma vie pour la personne du Roi, avec quel zèle et quelle affection je suis attaché à la maison royale, et surtout à M^{sr} le

Duc de Bourgogne ; mais je ne puis vous cacher mon cœur : c'est par cette affection vive, tendre et constante, que je souhaite que nos maux extrêmes nous préparent une vraie guérison, et que cette violente crise ne soit pas sans fruit.

12° Vous jugez bien que cette lettre est commune pour vous, mon bon duc, et pour M. le duc de Beauvilliers. J'espère même que vous en insinuerez doucement à M^sr le Duc de Bourgogne tout ce que vous croirez utile et incapable de le blesser ; mais cette lettre ne doit pas, si je ne me trompe, lui être montrée ; il ne convient pas de lui ouvrir, jusqu'à ce point, les yeux sur le Roi et sur le gouvernement : il suffit de lui montrer ce qui est nécessaire pour le mettre en état de parler avec force ; il faut que Dieu lui mette peu à peu le reste dans le cœur ; il faut que les hommes laissent à Dieu à achever les derniers traits, et que la grâce les adoucisse par son onction.

Pardonnez, mon bon duc, toutes mes imprudences ; je vous les donne pour ce qu'elles valent. Si j'aimois moins la France, le Roi, la maison royale, je ne parlerois pas ainsi. D'ailleurs je sais à qui je parle. Vous savez aussi avec quels sentimens je vous suis dévoué à jamais et sans nulle réserve.

133 ** R.

AU VIDAME D'AMIENS.

Sur la manière de se conduire dans l'oraison, et de prendre les divertissemens permis.

A Cambrai, 13 septembre 1710.

JE suis ravi, monsieur, de vous savoir à Chaulnes, quoique cette marche nous ôte toute espérance pour Cambrai. J'avoue que vous êtes infiniment mieux dans votre château enchanté; mais je crois que vous serez fort mal partout où vous écrirez, dicterez, échaufferez votre tête et vos reins, et veillerez irrégulièrement, comme vous le faites souvent. Si madame la vidame s'approche de notre frontière, j'aurai un grand désir d'avoir l'honneur de la voir; mais je ne veux pas être indiscret, et je me bornerai à votre décision.

Pour vos exercices de piété, je ne vois que deux choses : l'une est de souffrir en paix l'ennui, la sécheresse et la distraction quand Dieu l'envoie; alors elle fait plus de bien que toutes les lumières, les goûts et les sentimens de ferveur : l'autre est de ne se procurer jamais par infidélité cette espèce de distraction.

Il faut se donner quelques amusemens pour se délasser l'esprit; mais il faut se les donner par pure complaisance, dans le besoin, comme on fait jouer un enfant. Il faut un amusement sans passion : il n'y a que la passion qui dissipe, qui dessèche et qui in-

dispose pour la présence de Dieu. Prenez sobrement les affaires; embrassez-les avec ordre, sans vous noyer dans les détails, et coupant court avec une décision précise et tranchante sur chaque article.

Réservez-vous du temps pour être avec Dieu. Soyez-y dans la société la plus simple, la plus libre et la plus familière. Faites de toutes choses matière de conversation avec lui; parlez-lui de tout selon votre cœur, et consultez-le sur tout : faites taire vos désirs, vos goûts, vos aversions, vos préjugés, vos habitudes. Dans ce silence de tout vous-même, écoutez celui qui est la parole et la vérité : *Audiam quid loquatur in me Dominus* ^(a). Vous trouverez qu'un quart d'heure sera facilement rempli dans une telle occupation. Ne cherchez point plus qu'il ne faut dans l'oraison. Quand vous ne feriez que vous ennuyer avec Dieu, pour l'amour de lui, et que laisser tomber vos distractions, quand vous les apercevez, sans vous rebuter de leurs importunités, ce seroit beaucoup. Il faut une grande patience avec vous-même. Soyez gai, sans vous livrer avec passion à vos goûts. Il faut vous ménager sans vous flatter, comme vous ménageriez sans flatterie un bon ami que vous craindriez de gâter. La vraie charité place tout dans son ordre, et soi comme les autres. Point de tristesse. point d'évaporation, point de gêne, point de hauteur ni de mollesse. Pendant que vous êtes seul en liberté et en repos, accoutumez-vous à être souvent avec Dieu, en rappelant sa présence dans les occupations extérieures. Dès que vous sentez que quel-

(a) *Ps.* LXXXIV. 9.

Je pars enfin, Monsieur
affaire de chapitre
partir plus vite. M.
des. questions me fer.
voulez bien me faire
dans mon vignoble,
pas ce plaisir enca
chez vous. quoique.

seurs j
(1) Le
COR

je trouve d'un bon

deux, un autre

versus suis ~~facile~~

roy. p. 401

un bon de deux

deux autres

que

que occupation vous passionne, flatte votre amour-propre, et vous éloigne de Dieu, interrompez-la : vous la reprendrez, s'il le faut, quand la passion n'y entrera plus.

M. Du Fresne, gouverneur de notre citadelle, a un neveu dans les chevaux-légers ⁽¹⁾, qu'il aime fort. Il doute que vous en soyez content, et il voudroit extrêmement savoir ce qui lui manque pour vous contenter, afin que son neveu s'assujétit à le faire. C'est un très-bon homme, plein de vertu. Je vous conjure de me mander la vérité à fond sur ce neveu.

Bonsoir, monsieur; je n'ai point de termes pour vous exprimer à quel point je vous suis dévoué à jamais.

134 * * R.

AU MÊME.

Témoignages d'amitié.

A Cambrai, 2 octobre 1710.

JE pars enfin, monsieur, pour la vendange. Mon affaire du chapitre ne m'a pas permis de partir plus tôt. M. Cromelin, gros commerçant de Saint-Quentin, me fera tenir votre lettre, si vous voulez bien me faire l'honneur de m'écrire dans mon vignoble. Surtout ne me retardez pas ce plaisir en cas que le tant désiré vienne chez vous. Quoique je soupire après lui, il n'est pas le seul que je cherche. Vous savez combien j'ai le cœur plein de vous. D'ailleurs je trouve dans la dame de votre grand châ-

(1) Le vidame étoit capitaine-lieutenant des chevaux-légers.

teau, douceur, bonté, gaieté, noblesse, délicatesse, vertu sans façon. Le petit comte ⁽¹⁾, de son côté, est fort aimable, et je suis du goût de la grande maman duchesse. Comment vous portez-vous? et vos remèdes, que font-ils? Aimez toujours, monsieur, l'homme du monde qui vous est le plus dévoué, mais à toute épreuve.

135 * * A.

AU MÊME.

Même sujet que la précédente.

A Sohier, 7 octobre 1710.

JE suis ici, monsieur, dans l'usage de la vendange, que je finirai dans quatre ou cinq jours. J'envoie un homme exprès à Chaulnes pour vous demander si vous y demeurez, si rien ne change vos mesures pour votre séjour en ce lieu-là, et si M. le duc de Chevreuse y doit aller. La lettre qu'il avoit écrite, et que vous me lûtes, me fait beaucoup douter de son voyage. Je ne voudrois pas être cause d'un attirail trop grand qui vous gêneroit dans un lieu de liberté et de repos. Au reste, supposé que M. le duc de Chevreuse aille à Chaulnes, je ne vois nul inconvénient de le laisser arriver deux ou trois jours avant moi. Il est bien juste de vous laisser un peu ensemble les premiers jours, et il est nécessaire que je fasse mon remède dans toute son étendue pour tâcher d'en tirer le fruit, puisque je suis venu le

(1) Fils du vidame.

chercher si loin. Il me faut quatre ou cinq jours pour pousser à bout la vendange. Ce temps-là suffit pour voir revenir mon courrier à pied, et pour prendre mon parti sur votre réponse. Mille et mille respects à madame la vidame; autant de propos badins au vénérable comte, que j'aime tendrement. M. l'abbé de Langeron, qui est venu de Paris me joindre ici, me presse de vous dire des merveilles pour lui. Je ne vous en dirai aucune pour moi, me contentant de vous être dévoué sans compliment et sans mesure.

136 * A.

A LA DUCHESSE DOUAIRIÈRE DE MORTEMART.

La connoissance de nous-mêmes empêchée par l'amour-propre. Circonspection nécessaire pour la correction d'autrui. Différentes manières de se recueillir pour écouter Dieu.

11 Octobre 1710.

JAMAIS lettre, ma bonne et chère duchesse, ne m'a fait un plus sensible plaisir, que la dernière que vous m'avez écrite. Je remercie Dieu qui vous l'a fait écrire. Je suis également persuadé, et de votre sincérité pour vouloir dire tout, et de votre impuissance de le faire. Pendant que nous ne sommes point encore entièrement parfaits, nous ne pouvons nous connoître qu'imparfaitement. Le même amour-propre qui fait nos défauts, nous les cache très-subtilement et aux yeux d'autrui et aux nôtres. L'amour-propre ne peut supporter la vue de lui-même; il en

mourroit de honte et de dépit. S'il se voit par quelque coin , il se met dans quelque faux jour pour adoucir sa laideur, et pour avoir de quoi s'en consoler. Ainsi il y a toujours quelque reste d'illusion en nous, pendant qu'il y reste quelque imperfection et quelque fonds d'amour-propre. Il faudroit que l'amour-propre fût déraciné, et que l'amour de Dieu agit seul en nous, pour nous montrer parfaitement à nous-mêmes. Alors le même principe qui nous feroit voir nos imperfections nous les ôteroit. Jusque-là on ne se connoît qu'à demi, parce qu'on n'est qu'à demi à Dieu, étant encore à soi beaucoup plus qu'on ne croit, et qu'on n'ose se le laisser voir. Quand la vérité sera pleinement en nous, nous l'y verrons toute pleine : ne nous aimant plus que par pure charité, nous nous verrons sans intérêt et sans flatterie, comme nous verrons le prochain. En attendant, Dieu épargne notre foiblesse, en ne nous découvrant notre laideur qu'à proportion du courage qu'il nous donne pour en supporter la vue. Il ne nous montre à nous-mêmes que par morceaux, tantôt l'un, tantôt l'autre, à mesure qu'il veut entreprendre en nous quelque correction. Sans cette préparation miséricordieuse, qui proportionne la force à la lumière, l'étude de nos misères ne produiroit que le désespoir.

Les personnes qui conduisent ne doivent nous développer nos défauts, que quand Dieu commence à nous y préparer. Il faut voir un défaut avec patience, et n'en rien dire au dehors jusqu'à ce que Dieu commence à le reprocher au dedans. Il faut même faire comme Dieu, qui adoucit ce reproche, en sorte que la personne croit que c'est moins Dieu qu'elle-même

qui s'accuse et qui sent ce qui blesse l'amour. Toute autre conduite où l'on reprend avec impatience, parce qu'on est choqué de ce qui est défectueux, est une critique humaine, et non une correction de grâce. C'est par imperfection qu'on reprend les imparfaits. C'est un amour-propre subtil et pénétrant, qui ne pardonne rien à l'amour-propre d'autrui. Plus il est amour-propre, plus il est sévère censeur. Il n'y a rien de si choquant, que les travers d'un amour-propre, à un autre amour-propre délicat et hautain. Les passions d'autrui paroissent infiniment ridicules et insupportables à quiconque est livré aux siennes. Au contraire, l'amour de Dieu est plein d'égards, de supports, de ménagemens et de condescendances. Il se proportionne, il attend; il ne fait jamais deux pas à la fois. Moins on s'aime, plus on s'accommode aux imperfections de l'amour-propre d'autrui, pour les guérir patiemment. On ne fait jamais aucune incision, sans mettre beaucoup d'onction sur la plaie; on ne purge le malade, qu'en le nourrissant; on ne hasarde aucune opération, que quand la nature indique elle-même qu'elle y prépare. On attendra des années pour placer un avis salutaire. On attend que la Providence en donne l'occasion au dehors, et que la grâce en donne l'ouverture au dedans du cœur. Si vous voulez cueillir le fruit avant qu'il soit mûr, vous l'arrachez à pure perte.

De plus, vous avez raison de dire que vos dispositions changeantes vous échappent, et que vous ne savez que dire de vous. Comme la plupart des dispositions sont passagères et mélangées, celles qu'on tâche d'expliquer deviennent fausses avant que l'ex-

plication en soit achevée : il en survient une autre toute différente, qui tombe aussi à son tour dans une apparence de fausseté. Mais il faut se borner à dire de soi ce qui en paroît vrai dans le moment où l'on ouvre son cœur. Il n'est pas nécessaire de dire tout en s'attachant à un examen méthodique ; il suffit de ne rien retenir par défaut de simplicité, et de ne rien adoucir par les couleurs flatteuses de l'amour-propre. Dieu supplée le reste selon le besoin en faveur d'un cœur droit ; et les amis éclairés par la grâce remarquent sans peine ce qu'on ne sait pas leur dire, quand on est devant eux naïf, ingénu et sans réserve.

Pour nos amis imparfaits, ils ne peuvent nous connaître qu'imparfaitement. Souvent ils ne jugent de nous que par les défauts extérieurs qui se font sentir dans la société, et qui incommode leur amour-propre. L'amour-propre est un censeur âpre, rigoureux, soupçonneux et implacable. Le même amour qui leur adoucit leurs propres défauts leur grossit les nôtres. Comme ils sont dans un point de vue très-différent du nôtre, ils voient en nous ce que nous n'y voyons pas, et ils n'y voient pas ce que nous y voyons. Ils y voient avec subtilité et pénétration beaucoup de choses qui blessent la délicatesse et la jalousie de leur amour-propre, et que le nôtre nous déguise ; mais ils ne voient point dans notre fond intime ce qui salit nos vertus, et qui ne déplaît qu'à Dieu seul. Ainsi leur jugement le plus approfondi est bien superficiel.

Ma conclusion est qu'il suffit d'écouter Dieu dans un profond silence intérieur, et de dire en simplicité pour et contre soi tout ce qu'on croit voir à la pure

lumière de Dieu, dans le moment où l'on tâche de se faire connoître.

Vous me direz peut-être, ma bonne duchesse, que ce silence intérieur est difficile, quand on est dans la sécheresse, dans le vide de Dieu, et dans l'insensibilité que vous m'avez dépeinte. Vous ajouterez peut-être que vous ne sauriez travailler activement à vous recueillir.

Mais je ne vous demande point un recueillement actif et d'industrie : c'est se recueillir passivement, que de ne se dissiper pas, et que de laisser tomber l'activité naturelle qui dissipe. Il faut encore plus éviter l'activité pour la dissipation que pour le recueillement. Il suffit de laisser faire Dieu, et de ne l'interrompre pas par des occupations superflues qui flattent le goût ou la vanité. Il suffit de laisser souvent tomber l'activité propre par une simple cessation ou repos qui nous fait rentrer sans aucun effort dans la dépendance de la grâce. Il faut s'occuper peu du prochain, lui demander peu, en attendre peu, et ne croire pas qu'il nous manque quand notre amour-propre est tenté de croire qu'il y trouve quelque mécompte. Il faut laisser tout effacer, et porter petitement toute peine qui ne s'efface pas. Ce recueillement passif est très-différent de l'actif, qu'on se procure par travail et par industrie, en se proposant certains objets distincts et arrangés. Celui-ci n'est qu'un repos du fond, qui est dégagé des objets extérieurs de ce monde. Dieu est moins alors l'objet distinct de nos pensées au dehors, qu'il n'est le principe de vie qui règle nos occupations. En cet état, on fait en paix et sans empressement ni inquiétude tout ce qu'on a à faire. L'es-

prit de grâce le suggère doucement. Mais cet esprit jaloux arrête et suspend notre action, dès que l'activité de l'amour-propre commence à s'y mêler. Alors la simple non-action fait tomber ce qui est naturel, et remet l'ame avec Dieu, pour recommencer au dehors sans activité le simple accomplissement de ses devoirs. En cet état, l'ame est libre dans toutes les sujétions extérieures, parce qu'elle ne prend rien pour elle de tout ce qu'elle fait : elle ne le fait que pour le besoin. Elle ne prévoit rien par curiosité ; elle se borne au moment présent ; elle abandonne le passé à Dieu ; elle n'agit jamais que par dépendance. Elle s'amuse pour le besoin de se délasser, et par petitesse ; mais elle est sobre en tout, parce que l'esprit de mort est sa vie. Elle est contente ne voulant rien.

Pour demeurer dans ce repos, il faut laisser sans cesse tomber tout ce qui en fait sortir. Il faut se faire taire très-souvent, pour être en état d'écouter le maître intérieur qui enseigne toute vérité ; et si nous sommes fidèles à l'écouter, il ne manquera pas de nous faire taire souvent. Quand nous n'entendons pas cette voix intime et délicate de l'esprit, qui est l'ame de notre ame, c'est une marque que nous ne nous taisons point pour l'écouter. Sa voix n'est point quelque chose d'étrange : Dieu est dans notre ame, comme notre ame dans notre corps. C'est quelque chose que nous ne distinguons plus de nous, mais quelque chose qui nous mène, qui nous retient, et qui rompt toutes nos activités. Le silence que nous lui devons pour l'écouter, n'est qu'une simple fidélité à n'agir que par dépendance, et à cesser dès qu'il nous fait sentir que cette dépendance commence à

s'altérer. Il ne faut qu'une volonté souple, docile, et dégagée de tout, pour s'accommoder à cette impression. L'esprit de grâce nous apprend lui-même à dépendre de lui en toute occasion. Ce n'est point une inspiration miraculeuse qui expose à l'illusion et au fanatisme ; ce n'est qu'une paix du fond pour se prêter sans cesse à l'esprit de Dieu dans les ténèbres de la foi, sans rien croire que les vérités révélées, et sans rien pratiquer que les commandemens évangéliques.

Je vois par votre lettre, ma bonne duchesse, que vous êtes persuadée que nos amis ont beaucoup manqué à votre égard. Cela peut être, et il est même naturel qu'ils aient un peu excédé en réserve dans les premiers temps, où ils ont voulu changer ce qui leur paroissoit trop fort, et où ils étoient embarrassés de ce changement qui vous choquoit. Mais je ne crois pas que leur intention ait été de vous manquer en rien. Ainsi je croirois qu'ils n'ont pu manquer que par embarras pour les manières. Votre peine, que vous avouez avoir été grande, et que je m'imagine qu'ils apercevoient, ne pouvoit pas manquer d'augmenter, malgré eux, leur embarras, leur gêne et leur réserve. Je ne sais rien de ce qu'ils ont fait, et ils ne me l'ont jamais expliqué. Je ne veux les excuser en rien : mais en gros je comprends que vous devez vous défier de l'état de peine extrême dans lequel vous avez senti leur changement. Un changement soudain et imprévu choque : on ne peut s'y accoutumer ; on ne croit point en avoir besoin. On croit voir, dans ceux qui se retirent ainsi, un manquement aux règles de la bienséance et de l'amitié. On prétend y

trouver de l'inconstance, du défaut de simplicité, et même de la fausseté. Il est naturel qu'un amour-propre vivement blessé exagère ce qui le blesse, et il me semble que vous devez vous défier des jugemens qu'il vous a fait faire dans ces temps-là. Je crois même que vous devez aller encore plus loin, et juger que la grandeur du mal demandoit un tel remède. Ce renversement de tout vous-même, et cet accablement, dont vous me parlez avec tant de franchise, montrent que votre cœur étoit bien malade. L'incision a été très-douloureuse; mais elle devoit être prompte et profonde. Jugez-en par la douleur qu'elle a causée à votre amour-propre, et ne décidez point sur des choses où vous avez tant de raisons de vous récuser vous-même. Il est difficile que les meilleurs hommes, qui ne sont pourtant pas parfaits, n'aient fait aucune faute dans un changement si embarrassant; mais, supposé qu'ils en aient fait beaucoup, vous n'en devez point être surprise. Il faut d'ailleurs faire moins d'attention à leur irrégularité, qu'à votre pressant besoin. Vous êtes trop heureuse de ce que Dieu a fait servir leur tort à redresser le vôtre. Ce qui est peut-être une faute en eux, est une grande miséricorde en Dieu pour votre correction. Aimez l'amertume du remède, si vous voulez être bien guérie du mal.

Pour votre insensibilité dans un état de sécheresse, de foiblesse, d'obscurité et de misère intérieure, je n'en suis point en peine, pourvu que vous demeuriez dans ce recueillement passif dont je viens de parler, avec une petitesse et une docilité sans réserve. Quand je parle de docilité, je ne vous la pro-

pose que pour N..., et je sais combien votre cœur a toujours été ouvert de ce côté-là. Nous ne sommes en sûreté qu'autant que nous ne croyons pas y être, et que nous donnons par petitesse, aux plus petits même, la liberté de nous reprendre. Pour moi, je veux être repris par tous ceux qui voudront me dire ce qu'ils ont remarqué en moi, et je ne veux m'élever au-dessus d'aucun des plus petits frères. Il n'y en a aucun que je ne blâmasse, s'il n'étoit pas intimement uni à vous. Je le suis en vérité, ma bonne duchesse, au-delà de toute expression.

Madame de Chevry me paroît vivement touchée de l'excès de vos bontés, et j'ai de la joie d'apprendre à quel point elle les ressent. J'espère que cette reconnoissance la mènera jusqu'à rentrer dans une pleine confiance, dont elle a grand besoin. Personne ne peut être plus sensible que je le suis à toutes vos différentes peines.

~~~~~

137 \* \* R.

AU DUC DE CHEVREUSE.

Sur le siège d'Aire. Dispositions de Fénelon envers les parens du duc.

A Cambrai, 23 octobre 1710.

ME voici heureusement arrivé, mon bon duc, et je me hâte de vous dire que je suis triste de n'être plus dans la bonne compagnie où j'étois. Rien n'est si dangereux que de s'accoutumer à trop de douceur : vous me dégoûteriez de la résidence, et madame la duchesse me feroit malade de bonne chère.

Je crois que vous ne devez point parler des droits royaux à la fin de l'écrit. Une chose qui paroît si forte pourroit exciter la critique; il vaut mieux exposer simplement le fait, pour le faire passer sans contradiction; et je serois même tenté de n'y parler point du titre de comté donné à ces fiefs impériaux, de peur des lecteurs malins : il suffiroit peut-être de nommer les fiefs impériaux. Quand on aura appri-voisé le public à cette union des Alberti de Florence avec ceux desquels vous descendez incontestablement, la chose ira d'elle-même; on ne pourra point douter du titre de comté, ni des droits royaux, etc.

Les nouvelles qu'on a ici sur le siège d'Aire <sup>(1)</sup> marquent que les ennemis n'avoient point encore pris le chemin couvert; mais comme il y a eu, depuis la date des lettres, diverses attaques, M. de Signier, notre commandant, craint que ce qui étoit à faire ne soit bien avancé. M. du Fort, colonel de je ne sais quel régiment, et fils de M. Le Normand, financier, y a été tué. M. de Vallière <sup>(2)</sup>, excellent officier dans les mineurs, y a été blessé.

Je ne suis nullement content de mon voyage par rapport à M. le duc de Luynes; je ne l'ai presque pas vu, et le soin de le voir de près devoit être une de mes principales affaires : c'est là-dessus que je vous demande les moyens de réparer ma faute pour l'année prochaine.

(1) Le marquis de Goesbriant fut obligé de rendre la ville d'Aire, le 9 novembre suivant, après cinquante-deux jours de tranchée ouverte.

(2) Jean-Florent de Vallière, lieutenant-général des armées du Roi, né à Paris le 7 septembre 1667, acquit une telle expérience dans le commandement de l'artillerie, qu'il en fut regardé comme le meilleur officier. Il mourut, en 1759, âgé de 92 ans.

Je vous envoie toutes mes lettres, que je suis sûr que vous aurez la bonté d'envoyer à leurs adresses par des mains sûres.

Je prie pour la paix, pour P. P. (*le Duc de Bourgogne*), et pour l'Église. Je vous conjure d'entrer dans ces trois intentions, et de les porter sans cesse au fond de votre cœur. Le mien est tout gros : d'ailleurs je n'oublierai jamais à l'autel ni vous, mon bon duc, ni les vôtres. O que j'aime notre bonne duchesse ! Il ne suffit pas que vous soyez doux et bon, comme vous l'êtes avec elle ; il faut que vous ouvriez son cœur par l'épanchement du vôtre, et qu'elle trouve Dieu en vous. Puisqu'il y est, pourquoi ne l'y trouveroit-elle pas en toute occasion ? Je veux que M. le vidame se corrige de ses défauts par un courage de pure foi, espérant contre l'espérance ; qu'il tranche, qu'il expédie, qu'il décide en deux mots ; qu'il se laisse déranger, et qu'il donne tout le temps convenable à la société du monde. C'est une vexation ; mais elle est d'ordre de Dieu pour lui, et elle se tournera en un bien véritable, s'il ne résiste point à Dieu pour se contenter soi-même. En cas qu'il fasse ce miracle, je lui promets pour récompense que madame la vidame deviendra meilleure que lui, et qu'il sera tout honteux de voir qu'elle le devancera : c'est une bonne personne, digne de devenir encore meilleure qu'elle n'est. Bonsoir, mon bon duc ; je n'ai point de termes pour vous dire tout ce que je sens.

138 \*\* R.

AU MÊME.

Caractère et dispositions du comte de Bergheik; motifs de négocier promptement la paix.

A Cambrai, 2 novembre 1710.

JE profite, mon bon duc, de la première occasion sûre qui se présente, pour vous rendre compte de la conversation que j'ai eue ici avec M. de Bergheik, qui y a passé en s'en allant à Paris. Il m'a confié qu'il doit aller de Paris en Espagne, où le Roi et la Reine le demandent avec des empressements incroyables. C'est un homme adroit et hardi. Vous pouvez compter qu'il sera le plus invincible obstacle à l'évacuation d'Espagne pour la paix. Au reste, il est pleinement persuadé de deux choses : l'une, que s'il arrivoit encore un mauvais événement au roi d'Espagne, sans être promptement et fortement secouru par la France, il seroit sans ressource, et qu'il n'auroit plus qu'à revenir; l'autre, que dès ce jour-là nous serions à portée de conclure une prompte paix, parce que les ennemis, las et épuisés, ne veulent, quoi qu'on en puisse dire, qu'une paix moyennant cette évacuation. Il convient que la défiance mutuelle a fait échouer la négociation de Gertruydemberg; et que comme la France a pris des ombrages outrés, en s'imaginant que les alliés ne voudroient point de paix quand même on leur donneroit une pleine sûreté pour cette évacuation tant désirée, les alliés, de leur

côté, ont cru voir clairement que nous ne voulions point de bonne foi faire cette évacuation, qui dépend de nous selon eux. Il assure que nous l'avons offerte plusieurs fois, et que nous l'avons dépeinte comme si facile, qu'on ne peut plus nous écouter sérieusement quand nous protestons que nous n'en sommes pas les maîtres.

Non-seulement M. de Bergheik soutiendra le roi et la reine d'Espagne contre toutes les propositions d'évacuer, mais de plus il ne manquera pas de dire au Roi, en passant à Versailles, tout ce qu'il imaginera de plus flatteur pour l'éloigner de la paix par de hautes espérances. Il soutient que la nouvelle dime <sup>(1)</sup> va relever toutes les affaires, et rétablir toutes les finances; que les troupes seront facilement payées; que les peuples ne seront point trop chargés; qu'on crie mal à propos; qu'un grand royaume comme la France ne manque jamais; que les peuples ne se soulèvent que dans l'abondance; que plus ils sont abattus par la misère, moins ils sont à craindre; qu'enfin les ennemis, presque aussi las que nous, désireront la paix sans exiger l'évacuation de l'Espagne, dès qu'ils verront que la dime nous met en état de commencer une guerre offensive, ou du moins de faire durer la défensive avec quelque succès. Je ne prétends ni louer ni blâmer les opinions de

(1) Ce fut cette année, pour la première fois, qu'on vit établir un impôt territorial en France. Un édit enregistré à la Chambre des Vacations, le 26 octobre 1710, ordonna la levée du dixième de tous les revenus. Les conditions odieuses et humiliantes que les ennemis avoient prétendu dicter à Louis XIV, contribuèrent beaucoup à faire passer facilement l'établissement d'un impôt qui parut d'abord si onéreux, et qui l'est devenu encore plus dans la suite.



M. de Bergheik; il est très-louable de son zèle constant pour maintenir son maître : toutes ses vues, tous ses raisonnemens, tous ses plans sont tournés vers cet unique but. On peut penser que son propre intérêt y entre un peu; mais enfin je le loue de chercher ainsi son intérêt dans celui du maître auquel il s'est attaché. De plus, en le louant de ce zèle, je trouve qu'on doit craindre les impressions qu'il ne manquera pas de faire sur les deux rois.

Pour la paix, voici le moment critique pour la négociation. Si vous attendez que le roi d'Espagne soit relevé, vous ne tenez plus rien, et il vous laissera périr sous ses yeux, le lendemain que vous l'aurez délivré de sa perte certaine. Si, au contraire, les ennemis achèvent de le vaincre, ils ne vous compteront pour rien l'évacuation d'Espagne <sup>(2)</sup>, que vous pourriez maintenant leur faire acheter très-cher pour diminuer vos maux; et ils vous imposeront des lois dures jusqu'à vous écraser. Ce qui est à craindre, est que vous perdrez les deux derniers mois de l'année, étant piqué de la rupture de Gertruydemberg, ébloui par l'espérance de la dîme, et occupé de la prise de Gironne <sup>(3)</sup>, dont on assure que M. le duc de Noailles répond. Ces choses pourroient être de quelque usage pour ramener les ennemis à des conditions

(2) Fénelon pensoit que Louis XIV ne devoit pas hésiter à sacrifier les intérêts de sa famille à ceux de ses sujets, et qu'il devoit abandonner l'Espagne pour sauver la France. On a vu ci-devant (tom. XII, pag. 515 et suiv.) deux *Mémoires* qu'il composa en 1710, pour indiquer les moyens d'engager et même de forcer Philippe V à renoncer à la couronne d'Espagne.

(3) Cette ville ne fut prise par le duc de Noailles, que le 25 janvier suivant.

supportables pour nous; mais j'ai peine à croire qu'elles soient assez solides pour mériter que nous négligions le moment de faire la paix, et d'éviter les périls de la continuation de la guerre.

S'il arrive que l'Archiduc ne succombe point en Espagne, malgré la diversion de Catalogne; s'il ne paroît aucune révolution en Angleterre; si notre nouvelle dîme ne change point la face des affaires; enfin si nous laissons les ennemis faire les fonds pour la campagne prochaine, nous nous trouverons dans le plus étrange mécompte. On ne sauroit trop y penser, et il sera inutile d'y penser au mois de janvier; nous ne pensons qu'à demi, et toujours trop tard. Ce qui conviendrait à la France, seroit de tenir les choses dans un certain équilibre, où elle pût décider du côté qui lui conviendrait, pour soutenir ou pour laisser tomber le roi d'Espagne par rapport à la paix.

8 novembre.

DEPUIS cette lettre écrite, M. l'abbé de Langeron est tombé malade, et il est à l'extrémité; j'en ai la plus vive douleur. Priez pour lui, mon bon duc. O que la vie est amère! Dieu seul est doux jusque dans ses rigueurs.

## 139.

## DU DUC DE CHEVREUSE A FÉNELON.

Il lui rend compte d'une conférence qu'il a eue avec le P. Le Tellier sur plusieurs objets intéressans.

A Paris, le jeudi au soir, 13 novembre 1710.

J'APPRENDS tout à l'heure qu'on renvoie demain matin votre courrier à pied, mon bon archevêque, et je me hâte de vous dire ce que le P. Le Tellier pense sur les divers articles dont je l'entretins hier.

1° Il se servira du P. Daubenton <sup>(1)</sup> pour lui confier l'écrit qui regarde ce pays-là, afin qu'il en fasse l'usage qu'il faudra, et quand il faudra, de concert avec l'abbé Alamanni. Il croit la santé du Pape assez rétablie pour espérer qu'elle durera du temps.

2° Tout ce que vous savez est remis au nonce, avec les instructions nécessaires pour porter les expressions aussi loin qu'il sera possible. En ce pays-là, ils ont peine à parler de l'infailibilité de l'Église, sans rien dire du saint siège, craignant que ce ne soit un aveu contre eux. D'ailleurs, ils n'avancent pas aisément ce qu'ils croient pouvoir trouver opposition de quelque côté considérable. Cependant on espère leur en faire prononcer beaucoup sur la matière dont il s'agit.

3° Il confèrera avec le P. Germon sur la proposition d'aller travailler sous vous à une nouvelle édition des livres et lettres de saint Augustin que

(1) Le P. Daubenton étoit depuis 1706 à Rome, où il avoit été fait assistant du général des Jésuites.

je lui ai marqués, en y ajoutant des notes, etc. La situation présente de la guerre fait peur au premier pour l'autre. S'ils croient la chose possible sans bruit, peut-être l'aimeroit-il mieux dès à présent pour travailler pendant l'hiver, que de remettre au printemps. Je ne sais si cela vous conviendrait; mandez-le-moi à tout hasard, au cas qu'ils l'offrissent.

4° Il ne croit pas M. de Meaux propre pour Pr. Il aime mieux l'abbé Begon dont je vous ai parlé, et que vous jugiez bon en second : il le trouve très-bon pour être en premier.

5° Il estime fort le cardinal Gabrielli, et convient de tout ce que vous m'en avez dit; mais il croit le cardinal Fabroni plus propre, etc.; mais si les choses ne changent en ce pays-là, nous y aurons peu de crédit.

6° La nécessité de décréditer ce qui protège le parti, de purifier les écoles, d'augmenter en Sorbonne les sujets bien intentionnés pour l'Église, de pourvoir au changement de ceux qui gouvernent l'établissement des Gilotins <sup>(2)</sup> pour y en mettre des leurs, et enfin de tout le reste, ne lui paroît que trop vraie et urgente. Mais comment l'exécuter nonobstant le C. (*cardinal de Noailles*), qui y a inspection naturelle, et qui la maintient soigneusement? c'est ce qu'il trouve infiniment difficile. Le désir y est tout entier, et il n'oubliera rien de tout ce qui sera possible.

7° Il a écrit sur son agenda ce que je lui ai dit sur l'élection d'un nouveau général de la Mission <sup>(3)</sup>,

(2) Voyez l'article GILLOT, dans la *Notice des personnages*.

(3) La congrégation de la mission, dite de Saint-Lazare, avoit perdu, le 1<sup>er</sup> octobre, François Watal, son supérieur-général. Jean Bonnet, qui lui succéda, ne fut élu que le 10 mai 1711.

convaincant du danger de cette compagnie, où le mal augmente, et a paru fort aise de l'avis.

8° Je lui ai de nouveau parlé de M. l'abbé de Lavaï, dont il m'a encore demandé des détails, et il paroît content de savoir que c'est un sujet bon et sûr. Il sera apparemment placé, si le lieu où il est ne lui nuit pas.

9° Il est content du parti pris d'une forte dénonciation sur la *Théologie* de M. Habert.

10° Pour M. de Saint-Pons, il croit qu'il faut attendre la bulle, pour voir si elle suffira.

11° Il approuve les lettres sur saint Augustin, c'est-à-dire, le parti d'en faire que j'ai expliqué. Il ne voit guère de jour à obtenir un privilège pour cela, à cause de celui qui les expédie, mais on pourra s'en passer, si entre-ci, et là on n'en peut avoir; rien n'empêchant que vous ne fassiez imprimer dans votre diocèse, etc.

12° A l'égard de votre lettre pour M. Voysin, il m'a demandé qu'elle ne fût pas si tôt rendue, voulant auparavant montrer au Roi la copie que je lui en ai fait lire, et qu'il a désiré que je lui laissasse. Il convient, non pas de la raison générale, de ne pas faire signer à des gens ce qu'ils ne pensent pas; (car il croit que l'Église doit toujours obliger ses enfans à lui obéir en pareil cas, et que, si quelques-uns en font un mauvais usage, d'autres peuvent être par là engagés à rentrer dans leur devoir;) mais il convient de vos raisons particulières, sur lesquelles seules il veut insister pour obtenir l'ordre que vous désirez; et il saura en même temps du Roi, si, pour la forme, il faudra que vous écriviez alors à M. Voysin,

et comment; ce qu'il me dira pour vous le faire savoir.

Si ce ministre eût rapporté simplement votre lettre telle qu'elle est, il craint qu'elle n'eût affoibli la fermeté du Roi à faire signer dans les autres diocèses; et c'est ce qui lui a fait prendre le parti que je viens d'expliquer.

Du reste, j'ai parlé à fond de ce qui regarde Gr. P. <sup>(4)</sup>. Je crois qu'il agit un peu sur ce qui est personnel à ce dernier; mais ne se juge pas en droit de le faire sur certains points, qui, ne paroissant pas de sa compétence, donneroient lieu de lui fermer la bouche par cette raison. Je n'en dirai pas sur cela davantage, et il est bon même de le brûler, à cause de celui qui me l'a dit en confidence. Je continuerai de fortifier à cet égard, selon l'occasion que la Providence fournira.

Panta <sup>(5)</sup> étoit parti, comme je le craignois, quand j'envoyai ma première lettre, que je joins maintenant à celle-ci; car je ne fus averti de son départ, que dans le temps de la triste nouvelle qui le fit partir promptement. Je n'en reviens point, et pour vous, mon cher archevêque, et pour moi. Je finis ceci aussi brusquement que j'ai écrit, et vous embrasse de toute l'étendue de mon cœur, qui se joint sans réserve au vôtre en notre unique tout.

Put <sup>(6)</sup> vous mande ce qu'il a fait à l'égard de

(4) C'est de Louis XIV dont il est question. On voit, par ce peu de lignes, de quels ménagemens étoient obligés d'user ceux mêmes à qui ce prince accordoit le plus de confiance, pour qu'il ne pût les soupçonner de chercher à franchir les limites de l'autorité qu'il vouloit leur accorder.

(5) L'abbé de Beaumont. Il avoit été obligé de repartir subitement pour Cambrai, en apprenant la mort de l'abbé de Langeron.

(6) M. Dupuy, que Fénelon avoit chargé d'ouvrir avec Deschamps, son intendant, les bureaux de l'appartement que l'abbé de Langeron occupoit à Paris, et où il pouvoit se trouver des papiers importants à retirer.

M. Deschamps, pour l'ouverture des bureaux dont il a les clefs. Ainsi je ne l'explique pas, et il me paroît que c'étoit le mieux dans la conjoncture.

140 \* \* A.

### DE FÉNELON AU VIDAME D'AMIENS.

Sur la mort de l'abbé de Langeron : exhortation à la vraie piété.

A Cambrai, 15 novembre 1710.

J'AI perdu la plus grande douceur de ma vie, et le principal secours que Dieu m'avoit donné pour le service de l'Église : jugez, mon cher monsieur, de ma douleur. Mais il faut aimer la volonté de Dieu. Rien n'étoit plus vrai et plus aimable que la vertu du défunt. Rien ne montre plus de grâce que sa mort.

Si le passage des troupes ne me retenoit pas ici, j'irois à Chaulnes vous laisser voir mes foiblesses dans cette perte : mais il faut que je sois ici pour quelques mesures à prendre; et vous devez, de votre côté, partir pour Paris, puisque les armées se séparent. J'espère que nous vous verrons revenir au printemps, ou plutôt je le crains. J'aimerois bien mieux que la paix vous dispensât de passer la Somme, et que je la passasse pour aller jouir, pendant quelques jours, de la plus douce société que je connoisse. Mais, mon Dieu, que les bons amis coûtent cher ! La vie n'a d'adoucissement que dans l'amitié, et l'amitié se tourne en peine inconsolable.

Cherchons l'ami qui ne meurt point, et en qui nous retrouverons tous les autres.

Je donnerois tout ce que j'ai au monde pour voir madame la vidame tout à Dieu. Elle n'aura jamais de vrai repos que là, et toutes les dissipations qu'elle peut goûter hors de ce droit chemin ne feront qu'empoisonner son cœur. Ce que je lui demande, est qu'elle soit fidèle à prier du cœur. Qu'elle rentre souvent au dedans d'elle-même où elle trouvera Dieu, et qu'elle lui parle sans réserve, par simple confiance et familiarité. Quiconque le cherche de bonne foi, le trouve. Je ne connois personne à qui je m'intéresse plus fortement qu'à elle. En vérité, elle me doit toutes les bontés qu'elle me témoigne; car mon zèle et mon attachement pour elle sont au comble. Je ne parle point de respect.

Pour vous, mon très-cher monsieur, je vous conjure de travailler avec courage et patience à prendre sur votre naturel et sur vos habitudes tout ce qu'il faut pour pratiquer une vraie piété. Retranchez toute dépense inutile; épargnez soigneusement un écu pour payer vos dettes, et pour soulager de pauvres créanciers qui souffrent. Ménagez votre argent comme votre temps. Point d'amusemens de curiosité. Coupez court sur chaque affaire. Décidez; passez à une autre; point de vide entre deux. Soyez sociable; faites honneur à la vertu dans le monde. J'embrasse tendrement mon petit comte. Dieu sait combien je vous suis dévoué.

Pourquoi ne me dites-vous rien de votre santé, dont je suis en peine?



141.

## AU DUC DE CHEVREUSE.

Quelques reproches au Duc de Bourgogne. Affaire de l'évêque de Tournai ; caractère de l'abbé de Laval.

A Cambrai, 5 janvier 1711.

JE profite, mon bon duc, de l'occasion sûre de M. le comte de Châtillon <sup>(1)</sup>, pour répondre à votre lettre du 16 décembre.

Le P. P. (*Duc de Bourgogne*) raisonne trop, et fait trop peu. Ses occupations les plus solides se bornent à des spéculations vagues, et à des résolutions stériles. Il faut voir les hommes, les étudier, les entretenir sans se livrer à eux, apprendre à parler avec force, et acquérir une autorité douce. Les amusemens puérils apétissent l'esprit, affoiblissent le cœur, avilissent l'homme, et sont contraires à l'ordre de Dieu.

Ce qui arrive en Espagne <sup>(2)</sup> paroît excellent pour le roi d'Espagne; mais la suite nous montrera s'il est bon pour nous. C'étoit la plus grande et la plus difficile matière de délibération que l'Europe eût eue en nos jours : c'est sur quoi on a tranché apparemment, sans croire qu'on eût aucun besoin de délibérer.

(1) Charles - Paul Sigismond de Montmorenci-Luxembourg, comte et depuis duc de Châtillon, dit d'Olonne, étoit petit-fils du maréchal de Luxembourg.

(2) Le duc de Vendôme venoit de gagner en Espagne, le 10 décembre 1710, la bataille de Villaviciosa. Le roi d'Espagne commandoit l'aile droite, et M. de Vendôme la gauche. Philippe V entra triomphant dans Saragosse, et dès-lors les affaires commencèrent à prendre une face nouvelle.

Dieu veuille qu'on soit jusqu'au bout plus heureux que sage!

Il n'est pas nécessaire de me renvoyer les trois lettres sur le jansénisme; mais comme le P. Le Tellier y aura fait quelques remarques, je vous supplie de m'envoyer le tout par quelque voie commode à votre loisir. J'espère que Dupay me viendra voir bientôt.

Je vous envoie un Mémoire séparé sur la non-résidence de M. l'évêque de Tournai <sup>(3)</sup>. Elle scandalise toute cette frontière, et on la rejette sur les Jésuites. Je vous supplie de communiquer mon Mémoire au P. Le Tellier tout seul, en lui demandant un profond secret.

Tout le clergé de France va se perdre, et il ne sera plus temps bientôt d'employer les plus forts remèdes, si on se borne maintenant à ceux qui ne font qu'endormir la douleur. Il n'y a pas un seul moment à perdre pour éteindre le feu. Il faut détruire toutes les pépinières de séducteurs, et en former de bons ouvriers.

Il faudroit presser Rome pour la bulle espérée contre M. de Saint-Pons, la faire dresser en termes forts, qui passeront aussi facilement que des termes ambigus, et s'assurer contre le Parlement.

Je ne demande rien pour M. l'abbé de Laval. Je dis les bonnes qualités et les défauts avec une ingénuité rigoureuse. Je croirois que ce sujet pourroit faire du bien dans une place paisible, et éloignée des grands embarras. J'en juge par comparaison à tant

(3) Voyez, sur l'affaire de cet évêque, l'Hist. de Fénelon, liv. IV, n. 25 et suiv.

d'autres qui n'ont ni sa piété, ni son bon cœur, ni ses études, ni son habitude de travailler; mais je ne veux point qu'on se commette en rien, ni qu'on songe à me faire plaisir là-dessus. Il me semble que Lombes conviendrait pour faire une expérience de cet abbé.

M. de Bernières m'assura hier qu'il avoit envoyé à MM. Desmarets et Voysin un état ample et exact des blés que je donnai l'année passée <sup>(4)</sup>, avec le prix des marchés de ce temps-là. Ce qui est certain, est que, si j'avois voulu vendre à propos ces blés, j'en aurois tiré seize florins, ou vingt livres de France, de chaque mesure, et que j'en ai donné quatre mille cinq cents. Mais je ne demande rien, bien loin de proposer des prix. M. Desmarets peut, quand il lui plaira, voir l'état qui lui a été envoyé par M. de Bernières.

Permettez-moi, mon bon duc, de dire ici combien j'aime et respecte notre bonne duchesse. Mille et mille choses à M. le vidame : comment se porte-t-il? Mille autres assurances pour madame la vidame, à qui je suis dévoué au-delà de toute expression. Rien pour vous, mon bon duc; car c'est une union de cœur sans paroles.

Vous comprenez bien que les succès d'Espagne font triompher les admirateurs de M. de Vendôme <sup>(5)</sup>, et

(4) On voit, par l'indifférence avec laquelle Fénelon s'exprime sur les sacrifices qu'il avoit faits, en abandonnant tous ses blés au gouvernement pour la subsistance des troupes, combien il étoit éloigné de tous les calculs d'intérêt. Ceux même de ses ennemis qui l'ont accusé de n'être pas entièrement étranger à tout mouvement d'ambition, étoient forcés de convenir que nul homme n'eut jamais plus d'élévation et de désintéressement.

(5) Il est très-vrai que les partisans du duc de Vendôme saisirent avec empressement l'occasion de ses derniers succès en Espagne, pour rejeter sur le Duc de Bourgogne tous les malheurs de la campagne de Lille en 1708.

réveillent la critique par contre-coup. On dit que, si M. le Duc de Bourgogne avoit laissé faire M. de Vendôme, comme le roi d'Espagne l'a fait, on auroit secouru Lille et défait les ennemis. Cette impression reste, et on ne fait rien pour l'effacer.

---

142.

A LA DUCHESSE DOUAIRIÈRE DE MORTEMART.

La connoissance de nous-mêmes empêchée par l'amour-propre : avertir les autres de leurs défauts avec ménagement.

A Cambrai, 1<sup>er</sup> février 1711.

JE ne puis vous exprimer, ma bonne et chère duchesse, combien votre dernière lettre m'a consolé. J'y ai trouvé toute la simplicité et toute l'ouverture de cœur que Dieu donne à ses enfans entre eux. Je puis vous protester que je n'ai nullement douté de tout ce que vous m'aviez mandé auparavant. Je n'avois songé qu'à vous dire des choses générales, sans savoir ce que vous auriez à en prendre pour vous, et comptant seulement que chacun de nous ne voit jamais tout son fond de propriété, parce que ce qui nous reste de propriété est précisément ce qui obscurcit nos yeux, pour nous dérober la vue de ces restes subtils et déguisés de la propriété même. Mais c'étoit plutôt un discours général pour nous tous, et surtout pour moi, qu'un avis particulier qui tombât sur vous. Il est vrai seulement que je souhaitois que vous fissiez attention à ce qu'il ne faut presser le pro-

chain de corriger en lui certains défauts, même choquans, que quand nous voyons que Dieu commence à éclairer l'ame de ce prochain, et à l'inviter à cette correction. Jusque-là il faut attendre, comme Dieu attend, avec bonté et support. Il ne faut point prévenir le signal de la grâce : il faut se borner à la suivre pas à pas. On meurt beaucoup à soi par ce travail de pure foi et de continuelle dépendance, pour apprendre aux autres à mourir à eux. Un zèle critique et impatient se soulage davantage, et corrige moins soi et autrui. Le médecin de l'ame fait comme ceux des corps, qui n'osent purger qu'après que les humeurs qui causent la maladie, sont parvenues à ce qu'ils nomment une coction. J'avoue, ma bonne duchesse, que j'avois en vue que vous fissiez attention à supporter les défauts les plus choquans des frères, jusqu'à ce que l'esprit de grâce leur donnât la lumière et l'attirait pour commencer à s'en corriger. Je ne cherchois en tout cela, que les moyens de vous attirer leur confiance. Je ne sais point en détail les fautes qu'ils ont faites vers vous : il est naturel qu'ils en aient fait sans le vouloir ; mais ces fautes se tournent heureusement à profit, puisque vous prenez tout sur vous, et que vous ne voulez voir de l'imperfection que chez vous. C'est le vrai moyen de céder à Dieu, et de faire la place nette au petit M. (*Jésus-Christ.*) Abandonnez-vous dans vos obscurités intérieures et dans toutes vos peines. O que la nuit la plus profonde est bonne, pourvu qu'on croie réellement ne rien voir, et qu'on ne se flatte en rien!

143.

AU DUC DE CHEVREUSE.

Sur la *Dénonciation* de la *Théologie* de Habert; affaire de l'évêque de Tournai; sollicités de Fénelon pour le Duc de Bourgogne.

A Cambrai, 15 février 1711.

J'AI reçu, mon bon duc, votre gros paquet de mes lettres, avec les remarques du P. Le Tellier. Certainement ce que j'ai dit d'un homme qui n'est pas libre quand il ne se présente à lui aucun motif suffisant pour lui faire vouloir la mort<sup>(1)</sup>, est clair. Mais je verrai si on peut donner plus d'évidence à cette vérité.

J'apprends que M. le cardinal de Noailles croit que je suis l'auteur de la *Dénonciation* contre M. Habert. Il se trompe fort : mais quel que puisse être l'auteur de cet écrit, il n'attaque que M. Habert; il l'attaque bien, et il démontre que son livre est pernicieux. Je désavoue cet ouvrage, et je loue celui qui l'a fait. C'est n'aimer guère la vérité, que de supporter si impatiemment qu'on y remédie.

J'ai envoyé au P. Le Tellier un Mémoire et une lettre ostensible sur les affaires de Tournai, qui sont dans un étrange état. Au nom de Dieu, demandez la lecture de ce Mémoire et de cette lettre. J'ai demandé instamment, pour la décharge de ma conscience, qu'on les montrât au Roi. Je vous dirai en

(1) Voyez. tom. XV, pag. 233 et suiv. et tom. XVI, pag. 311 et suiv.

144 \* \* R.

## AU VIDAME D'AMIENS.

Il lui indique quelques remèdes contre la tiédeur et la dissipation.

A Cambrai, 15 février 1711.

J'AVOUE, mon très-cher monsieur, que je suis embarrassé à vous donner des moyens de vaincre votre tiédeur, votre dissipation, et vos goûts contraires à la grâce. Le seul remède est celui que vous négligez; je veux dire l'oraison, la lecture de ce qui peut vous nourrir par le dedans, et la fidélité à laisser tomber dans le moment tout ce qui affoiblit en vous l'esprit de grâce. Si vous aviez cette fidélité, vous feriez plus en un jour que vous ne faites en plusieurs mois. Mais vous craignez la gêne, et vous êtes jaloux d'une fausse liberté : mais cette fausse liberté ne vous donnera jamais aucune véritable paix du cœur ni devant Dieu, ni selon le monde; elle vous fera autant de tort auprès des hommes qu'auprès de Dieu. Il faut s'exécuter sans s'écouter soi-même : c'est là que vous trouverez l'honneur devant les hommes, et la vraie consolation devant Dieu. Mais, pour cette exécution, qui est très-rude, il faut se fortifier intérieurement par un fréquent retour à Dieu, et éloigner les occasions de réveiller vos goûts et vos habitudes.

Ne vous jetez point par fidélité dans des détails de paperasses innombrables, qui ne vous laisseroient

aucun

aucun temps ni pour vos exercices spirituels, ni pour le commerce de bienséance, ni pour les lectures utiles. Soulagez-vous par un bon secrétaire; décidez d'une manière nette et prompte; allez toujours en avant; coupez court sur chaque affaire, et réservez-vous du temps pour vos autres devoirs. Si vous êtes ferme à tenir cette conduite par dépendance de la grâce en présence de Dieu, vous verrez bientôt un prompt changement : vous aurez plus de facilité et de paix que vous n'en avez jamais senti.

Je suis en peine de votre santé qui m'est très-chère. Ménagez-la, et ne vous échauffez point le sang à un travail que vous pouvez vous épargner par un bon secrétaire.

Je désirerois la belle saison pour vous revoir en ce pays, si je ne craignois le retour de cette saison par rapport aux périls de la campagne, que j'envisage avec inquiétude pour vous, et pour les autres personnes à qui je m'intéresse. Si Dieu permet que nous puissions nous retrouver à Chaulnes avec madame la vidame, j'en serai charmé. Je lui suis dévoué avec le plus grand zèle; je n'ai point de termes pour vous dire à quel point je le suis à vous et à elle.



145.

## AU DUC DE CHEVREUSE.

Il explique la part qu'il a prise à la *Dénonciation* de la *Théologie* de Habert. Affaire des évêques de Luçon et de La Rochelle; affaire de l'évêque de Tournai. Recommandation pour le chevalier de Luxembourg.

A Cambrai, 16 mars 1711.

J~~E~~ profite, mon bon duc, d'une occasion sûre pour vous dire les choses qui me paroissent mériter attention.

1° J'ai écrit au P. Le Tellier une grande lettre ostensible, qui me paroît plus utile que celle qu'il voudroit qu'on donnât au public sur la *Dénonciation* contre M. Habert <sup>(1)</sup>. Pourquoi me mettre sur le ton de justification sur une chose que je n'ai pas faite, et sur laquelle M. le cardinal de Noailles n'a que des soupçons vagues? D'ailleurs, ce que j'ai à dire de vrai là-dessus est trop peu de chose, pour mériter que j'en rende raison au monde par une lettre. Il est vrai que je n'ai pas fait la *Dénonciation*; mais je l'ai lue et un peu corrigée : elle n'est qu'un tissu des morceaux pris de moi. Dès que j'entrerai dans cette discussion, je n'irai pas loin; et ce que je pourrai dire de vrai sera si sec, qu'il me justifiera beaucoup moins qu'un discours simple qui passera

(1) Les sujets de plainte que Fénelon avoit contre le cardinal de Noailles, lui inspiroient une juste répugnance à se montrer au public comme le dénonciateur d'un théologien que ce cardinal protégeoit ouvertement.

dé mes amis au public, pour faire entendre que je ne suis pas l'auteur de cet ouvrage.

2° La lettre ostensible que j'ai écrite va à arrêter tout, et à frapper un bon coup contre les préventions de M. le cardinal de Noailles. Quand on l'aura arrêté, je continuerai à aller mon chemin, et j'attaquerai de toute ma force le système des deux délectations, sans parler de M. Habert. Ainsi M. Habert demeurera sans défense contre le *Dénonciateur*, et son système sera réfuté à fond.

3° Le Roi pourroit demander au Pape qu'il examinât la doctrine du livre de M. Habert, pour la condamner s'il trouve qu'elle le mérite. Rome devroit, en ce cas, prendre la forme la plus précautionnée, pour ne donner aucun ombrage au Parlement, etc.

4° MM. les évêques de La Rochelle et de Luçon <sup>(2)</sup> devroient se plaindre de l'expulsion injurieuse de leurs neveux. Ces prélats n'ont en rien manqué à M. le cardinal de Noailles : ils n'ont fait que condamner ce qui étoit déjà condamné par le Pape et par divers évêques de France. Quand même ces prélats auroient tort, (ce qui n'est pas) leurs neveux n'en seroient nullement responsables. Les séminaires sont des écoles publiques, dont on ne doit chasser que des gens qui ont mérité cette punition. Il ne faut pas laisser échapper une occasion si décisive pour

(2) Etienne de Champflour, nommé à l'évêché de La Rochelle en 1702, et Jean-François de Valderie de Lescure, nommé à l'évêché de Luçon en 1699. Voyez, sur cette affaire, l'*Histoire de Fénelon*, liv. VI, n. 11 et suiv. et dans les *Lettres diverses* ci-après, année 1711 et suiv. beaucoup de pièces qui la concernent.

montrer au Roi combien M. le cardinal de Noailles est prévenu et poussé. Ce n'est qu'en rassemblant de tels faits odieux, qu'on frappera le Roi, et qu'on lui fera sentir l'extrême péril de l'Église. Si on laisse faire M. le cardinal de Noailles, il hasardera de plus en plus impunément, et gagnera toujours du terrain : plus il sentira qu'on le ménage, moins il ménagera ceux qui l'auront ménagé. Il ne faut pas considérer en tout ceci sa personne, qui a de bonnes choses : il faut voir les émissaires du parti, qui l'obsèdent, et qui le poussent avec témérité.

5° M. l'évêque de Tournai est doux, sage, modéré et insinuant; il se possède, et veut faire bien ce qui dépend de lui : mais il craint les embarras de ce diocèse orageux, et aimeroit mieux un poste paisible. Je tâche de le consoler, de l'aider, de lui témoigner l'amitié la plus sincère : toutes les fois qu'il me demandera ma pensée, je la lui dirai à cœur ouvert. Puisqu'il a tant fait que de venir, il me semble qu'il ne doit pas se rebuter d'abord, ni abandonner son église au schisme qui s'y forme. Il doit ou aller à Courtrai, ville de son diocèse qui n'est pas une conquête des Hollandais, ou se tenir en ce pays, pour soutenir, animer et consoler son clergé. Cela lui fera un honneur infini, pourvu qu'il soutienne ce personnage avec un zèle épiscopal. Je ne ménagerai rien pour son service. Je lui ai offert argent, et toutes choses : que ne puis-je faire mieux ! il est venu trop tard. Le parti que les Hollandais prennent, de lui refuser un passeport, est horrible : ce n'est point leur penchant naturel ; mais Ernest et le parti ont gagné Heinsius et Peters. Le parti croît

et devient terrible de tous côtés. O que je voudrois la paix, afin qu'on pût l'abattre!

Bonjour, mon bon duc; dites au bon (*duc de Beauvilliers*) et au P. Le Tellier tout ce que vous jugerez à propos. Pour le P. P. (*Duc de Bourgogne*), continuez à le soutenir, à le cultiver, à l'enhardir peu à peu. Je n'ai que le temps de vous dire que je suis sans mesure et sans réserve, etc.

On vient de me dire que M. le maréchal de Choiseul <sup>(3)</sup> doit être mort. Je prends la liberté de vous conjurer de servir M. le chevalier de Luxembourg pour le gouvernement de Valenciennes. Il est aimé tendrement des peuples, et c'est par une douceur soutenue de noblesse, de bonté et de désintéressement, qu'il se rend aimable. Je serois ravi de le voir dans cette place. Il s'est ruiné à acheter une lieutenance-générale, qui n'est plus rien. Ne pourrez-vous point, mon bon duc, presser un peu en sa faveur M. Voysin?

(3) Claude, maréchal de Choiseul, mort sans enfans, le 11 mars 1711, dans la soixante-dix-huitième année de son âge. Le chevalier de Luxembourg, qui prit, cette même année, le nom de prince de Tingry, lui succéda dans le gouvernement de Valenciennes, comme Fénelon le désiroit.

146.

AU MÊME.

Affaires des évêques de Luçon et de La Rochelle, et de l'évêque de Tournai ; caractère de ce dernier.

A Cambrai, 25 mars 1711.

JE m'imagine, mon bon duc, que vous aurez vu ma lettre écrite pour être lue au Roi. Elle est hardie ; mais il m'a paru qu'elle ne disoit rien de trop. Je crois que le P. Le Tellier a dû la montrer. Mandez-moi, d'une main étrangère, ce qui a été fait là-dessus. Si la lettre a été lue au Roi, et si elle a opéré pour arrêter M. le cardinal de Noailles, vous pouvez me mander que le rapport du procès a été fait à la grande chambre, et que tout est appointé.

Pour le P. Le Tellier, quand vous voudrez le nommer d'un nom qui ne fasse soupçonner aucun mystère, si par hasard on interceptoit nos lettres, vous n'avez qu'à l'appeler M. *Bourdon*. Je ne doute nullement que le parti, M. le cardinal de Noailles, et le Roi même ne redoublent leur curiosité sur ses lettres.

Dès que je serai en quelque liberté, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour ce que vous me proposez d'écrire. Mais voilà le torrent des militaires qui va fondre sur nous ; je vais être le maître d'une grande hôtellerie pleine. Ce métier plein de tracas s'accorde mal avec les spéculations d'un auteur.

Comment se porte M. le vidame ? Prétend-il de-

meurer avec l'armée, et faire les marches pendant toute la campagne, ou demeurer à Chaulnes comme l'été dernier? Je crains qu'il n'entreprene trop : c'est à vous, mon bon duc, à décider. S'il fait un séjour à Chaulnes, j'irai en poste passer deux jours avec lui et avec madame la vidame, supposé que vous me mandiez que je puis le faire sans aucun risque de leur nuire; car je veux moins que jamais, que madame la vidame s'expose à mécontenter M. le cardinal de Noailles <sup>(1)</sup> en me voyant, ou que M. le vidame devienne moins à portée des places de confiance, par un soupçon que sa liaison avec moi pourroit faire tomber sur lui.

Je vous recommande toujours le P. P. (*Duc de Bourgogne*). Peu de raisonnement, mais simplicité, force et fidélité pour la pratique. *Non magna loquimur, sed vivimus.*

M. l'évêque de Tournai n'aura point, selon les apparences, la liberté de rentrer si tôt dans sa ville épiscopale : mais voici ce que je pense.

1° Il doit faire ses efforts pour aller à Courtrai, qui n'est pas une conquête des Hollandais. Je vais écrire à l'internonce là-dessus.

2° Au défaut de Courtrai, il convient, ce me semble, qu'il demeure sur cette frontière; sa présence soutient le bon parti dans son clergé, lève le scandale de sa longue absence, édifie les peuples, et arrête les entreprises du mauvais parti.

3° S'il se retiroit, son clergé perdrait tout courage. Les Hollandais ne manqueroient pas de dire

(1) Elle étoit, par sa mère, petite nièce du Cardinal.

qu'il n'est venu que pour la forme, et qu'il ne cherche qu'à retourner en France : le schisme de son église acheveroit bien plus vite de se former. Il faut moins considérer le bien qu'il ne fait pas, que le mal qu'il diminue.

4° Il faudroit qu'on lui écrivît des lettres consolantes; car il regrette infiniment une place haute et tranquille qu'il va perdre, dit-il, (c'est Toulouse) et il ne voit ici que traverses, embarras, contradictions et pièges. Il n'est point propre aux combats de doctrine; il les craint, et n'en veut point tâter. On ne sauroit même lui arracher aucun mot contre le parti janséniste. Je m'imagine que c'est par considération pour madame la princesse de Conti, et pour quelques autres amis accrédités. Ce qui lui plairoit, seroit la vie douce de Languedoc, avec un peu de négociation, où il faille de la dextérité et de la souplesse, sans affaires violentes, ni discussion de doctrine.

5° Il dit qu'il doit beaucoup, et qu'il manque de subsistance. Je n'en suis pas surpris. Je lui ai offert une somme d'argent si forte qu'il lui plairoit, et à rendre quand il seroit en état de le faire. Il n'a rien voulu; il n'a pas même voulu demeurer ici, et il a mieux aimé aller demeurer à Valenciennes avec M. le chevalier de Luxembourg et M. de Bernières, quoique je n'aie rien oublié pour le mettre en liberté céans. Il y auroit été avec plus de bienséance que chez ces messieurs; mais je n'ai osé le presser plus long-temps, à cause de ma situation de disgrâce, qui peut l'empêcher de vouloir demeurer céans. J'ai craint de le gêner de toute façon, et de lui donner

lieu de croire que je voulois trop me mêler de son affaire. J'y fais et j'y ferai sans mesure tout ce qu'il voudra; mais je ne ferai aucun pas de moi-même. Il est avisé, précautionné, patient, et capable d'affaire. Je vous supplie d'avoir la bonté de faire part de tout ceci à M. Bourdon (*P. Le Tellier*).

6° Je croirois important qu'on secourût au plus tôt M. l'évêque de Tournai. S'il ne reçoit aucun secours, il sera contraint de s'en retourner bientôt. Le Roi a bien des moyens de le secourir sans embarras; il n'a aucun bien, et il est au bout de son crédit. Si la triste situation où il est en ce pays, et l'espérance d'un état plus doux en France lui donnent, comme cela est fort naturel, quelque impatience d'y retourner, vous jugez bien que l'impuissance de subsister lui servira de raison plausible et décisive pour s'en aller. Alors l'église de Tournai sera dans l'état le plus déplorable.

A vous parler sans aucun ménagement, ce prélat me paroît meilleur que beaucoup d'autres qu'on met dans les premiers rangs. Il est d'un nom distingué; son extérieur est poli, doux et agréable; il a du sens, de la dextérité et du talent pour mener les esprits; il se possède avec une égalité peu commune; il ne lui échappe rien de dur ni d'excessif; il est très-politique et très-réservé, avec des manières très-mesurées et très-insinuantés. Je crois qu'il a de l'honneur et de la religion, avec beaucoup d'ambition et de goût du monde. J'aimerois beaucoup mieux un homme plus touché, moins vif sur la fortune, plus ecclésiastique, plus nourri de bons principes, plus capable d'approfondir, plus instruit de la théologie, et plus



zélé pour la saine doctrine contre les novateurs. Mais où trouve-t-on de tels hommes? les apôtres et les hommes apostoliques sont bien rares. Il faut, malgré nous, revenir à juger des hommes par comparaison. Or, un sage et honnête mondain, qui paroît doux, modéré, égal, et de bonne volonté pour satisfaire aux règles, est une merveille, dès qu'on le compare avec la multitude de ces hommes qui vont tête baissée, et sans sauver nulle apparence, à la fortune et au plaisir.

Souffrez que j'ajoute ici mille assurances d'attachement, de zèle et de respect pour notre bonne duchesse. Les termes me manquent, mon bon duc, pour vous dire tout ce que je sens. Dieu qui le fait vous le fera comprendre.

---

147 \*\* R.

AU VIDAME D'AMIENS.

Il l'exhorte à suivre avec fidélité l'attrait de la grâce.

A Cambrai, 25 mars 1711.

JE ne doute nullement, monsieur, que les avertissemens que vous croyez recevoir depuis deux ans dans le fond de votre cœur, ne viennent de Dieu, et ne soient des grâces très-précieuses. Plus on avance vers Dieu, plus Dieu prend possession de nous, pour nous avertir, reprendre et corriger en chaque occasion. C'est même dans cette dépendance fidèle et constante de cet avertissement de l'esprit de grâce.

que consiste tout notre progrès dans la vie intérieure. Plus Dieu donne, plus il demande : il est bien juste qu'il demande à proportion de ce qu'il donne. On est troublé dès qu'on lui résiste ; et c'est une vraie grâce que Dieu nous fasse sentir ce trouble dès que nous lui manquons : c'est un reproche de l'amour, que le bien-aimé fait sentir à l'ame. L'attrait intérieur seroit faux et plein d'illusion, s'il nous inspiroit autre chose que les vertus évangéliques, et si nous nous imaginions avoir des lumières différentes de celles que la foi nous donne : mais, quand cet attrait intérieur ne flatte en rien l'amour-propre, et ne nous jette dans aucune singularité indiscrete, en sorte qu'il ne tend qu'à nous faire mourir à nos passions et à nos goûts, pour nous attacher à nos devoirs, cet attrait n'est que le mouvement de la grâce et le sentiment de notre conscience. Cette conscience devient plus délicate, et plus jalouse pour Dieu contre nous, à mesure que Dieu y est plus écouté, et que son amour augmente. Le grand point est de céder à cet attrait. *Ne résister point à Dieu*, dit l'Écriture <sup>(a)</sup>, *est plus que tous les holocaustes*. Au contraire, résister au Saint-Esprit, est le péché qui ne sera pardonné ni en ce monde ni dans l'autre <sup>(e)</sup>. Ne résistez donc pas, mon très-cher monsieur ; *la nation des justes n'est qu'obéissance et amour* <sup>(i)</sup>.

Accoutumez - vous à vous tourner familièrement vers Dieu, et à demander son secours, dès qu'il vous demande un sacrifice que vous n'avez pas le courage de lui faire. Votre sensibilité sur les moindres baga-

(a) *I Reg.* xv. 22. 23. — (e) *Matth.* xii. 32. — (i) *Eccli.* iii. 1.

telles à sacrifier, montre combien vous avez besoin que Dieu vous les arrache. O qu'on est heureux de pouvoir faire à Dieu des sacrifices de grand prix, en ne lui sacrifiant que des jeux d'enfans ! O la bonne et la facile pénitence pour tous les péchés de la vie ! Il ne faut point recourir aux haïres et aux cilices, ni s'enfuir dans un désert : il n'y a qu'à laisser prendre à Dieu les amusemens d'enfant qu'il nous ôte. Sans excéder les bornes d'une vie commune, et sans ajouter aucune croix aux peines de notre état, nous mourons sans cesse à nous-mêmes, et nous sommes inépuisables dans les sacrifices que nous faisons à Dieu. S'il nous arrive de lui refuser par infidélité ce qu'il nous demande, il n'y a qu'à lâcher la main dans le moment où l'on reconnoît sa faute. Mais pour cette fidélité, il faut veiller, prier, nourrir son cœur, et ne nourrir ni curiosité, ni vanité, ni mollesse. Vous êtes jeune, et bien au milieu du monde ; mais, dans ce temps de guerre, il n'y a qu'une toile d'araignée entre la mort et vous ; *uno gradu ego morsque dividimur* <sup>(a)</sup>. Dieu vous presse, il vous veut tout à lui ; que savez-vous ? Hâtez-vous de faire son ouvrage, en dérangeant les projets de l'amour-propre.

Prétendez-vous passer l'été à l'armée ? séjournerez-vous à Chaülnes ? Je meurs d'envie d'avoir l'honneur de vous voir avec madame la vidame ; mais il faut attendre, et ne faire pas des projets de si loin. Je vous suis dévoué à tous deux sans mesure.

(a) *I Reg. xx. 3.*

148.

AU DUC DE CHEVREUSE.

Sur l'affaire de l'évêque de Tournai et le caractère de ce prélat.

A Cambrai, 31 mars 1711.

LA lettre ostensible, mon bon duc, est demeurée à Saint-Quentin par un contre-temps. Je vous supplie de faire en sorte qu'on l'attende; j'ai écrit pour faire réparer le mécompte en toute diligence.

Je vous envoie la copie de ma réponse à M. l'évêque de Tournai, sur les deux propositions qu'on lui fait : l'une, de se servir de M. le cardinal de Bouillon <sup>(1)</sup> pour accommoder son affaire; l'autre est de donner les canonicats aux sujets nommés par les États. La seconde difficulté me paroît bien plus grande que la première.

Je vous envoie aussi mon Mémoire sur le secours qu'il me semble convenable de donner à M. l'évêque de Tournai. Je lui ai offert telle somme d'argent

(1) Le cardinal de Bouillon, comme on l'a vu, (note 3 de la lettre 124, pag. 369) avoit enfreint de la manière la plus éclatante les ordres du Roi, et il n'avoit pas craint d'employer l'intervention des armées ennemies pour sortir de France. L'évêque de Tournai présumoit apparemment que ce cardinal seroit assez accredité auprès des généraux alliés, pour obtenir que les Hollandais lui laissassent la liberté d'exercer paisiblement ses fonctions à Tournai. Il est assez vraisemblable qu'il ne communiquoit cette idée à Fénelon, que pour lui persuader qu'il avoit un désir sincère de retourner dans son diocèse; car il ne pouvoit ignorer que Louis XIV étoit trop fier et trop irrité contre le cardinal de Bouillon, pour permettre qu'on s'adressât à lui dans une affaire de cette nature : et certainement on n'auroit jamais osé faire une pareille démarche sans son aveu.

qu'il lui plairoit ; il n'a rien accepté. Le défaut d'argent lui sera bientôt une raison décisive pour s'en retourner. Il est assez peiné de son séjour en ce pays : entre nous, c'est un homme souple, politique, ambitieux, au désespoir d'être attaché ici, qui craint que Tournai ne l'exclue de monter plus haut, et qui vouloit que le sacrifice de Tournai lui valût une grande translation : mais, quoiqu'il sache très-peu, qu'il ne lise rien, qu'il soit même superficiel dans les affaires, il est prudent, il se possède, il est modéré, et il vaut encore bien mieux que la plupart des autres sujets qu'on peut distinguer.

Je vous conjure de montrer les deux papiers ci-joints, et ensuite de les garder pour me les renvoyer par quelque occasion sûre, parce qu'il ne m'en reste rien, et que je crois devoir garder de telles choses en cas de besoin.

J'ai reçu hier au soir la lettre du 28 mars, où il est parlé de la pièce principale qui manque au procès.

Je suis en peine de notre bonne duchesse, qu'on dit être fort enrhumée avec un peu de fièvre.

149.

AU MÊME.

Affaire de Habert. Inquiétudes de Fénelon sur la santé du vidame, et sur le choix d'un gouverneur pour le duc de Chartres.

A Cambrai, 9 avril 1711.

LA dépêche ci-jointe du 31 mars devoit partir le jour de sa date, mon bon duc; mais l'occasion manqua dans le moment. J'ai été contraint de garder depuis ce jour-là mon paquet. Vous aurez vu apparemment ma grande lettre ostensible au Roi sur M. Habert; je l'ai envoyée tout droit au P. Le Tellier. Il me semble qu'elle ne le commet en rien, et que j'y prends tout sur moi seul. Cette lettre, par le mécompte arrivé au porteur, a demeuré quinze jours à Saint-Quentin. Vous me ferez un vrai plaisir, quand vous pourrez m'apprendre si elle a été rendue au bon père, et s'il l'a lue au Roi. Vous pourrez écrire ceci en parabole et en écriture inconnue.

Je suis en peine de M. le vidame pour la campagne. Considérez, s'il vous plaît, qu'il y a un grand nombre de jours où il lui seroit impossible de monter à cheval; et que, s'il arrivoit une bataille un de ces jours-là, il ne pourroit y prendre aucune part, ce qui l'exposeroit à la plus maligne critique.

Je suis en peine de notre bonne duchesse, qu'on m'a dépeinte comme un peu abattue depuis son rhume.

Ne prend-on pas garde au gouverneur qu'on don-

nera à M. le duc de Chartres <sup>(1)</sup>? Il s'agit des mœurs, de la probité et de la religion.

Bonsoir, mon bon duc. Je ne puis vous exprimer tout ce que je ressens : Dieu vous le dira mieux que moi, lui qui le fait dans mon cœur.

(1) Ce prince, fils du duc d'Orléans, depuis régent, étoit dans sa huitième année. Il eut pour précepteur l'abbé Mongault, traducteur des *Lettres* de Cicéron.

---

## 150.

### AU MÊME.

Affaire de la *Théologie* de Habert : répugnance que Fénelon éprouve à censurer cet ouvrage, sans être fortement appuyé par ses collègues dans l'épiscopat.

A Cambrai, 20 avril 1711.

JE vous conjure, mon bon duc, de conférer très-promptement avec N. N. sur les choses suivantes :

1° Je conviens que le monitoire <sup>(1)</sup> est un acte ecclésiastique et un jugement solennel qui servira de monument à la postérité, pour approuver la *Théologie* de M. Habert, et pour condamner ses adversaires. Je sais, à n'en pouvoir douter, que le parti regarde ce monitoire comme un jugement authentique en faveur du fond de sa doctrine, et que c'est dans cette vue qu'il a obtenu cet acte.

2° J'avoue qu'il est capital d'opposer à un tel acte, des actes faits avec autorité, pour arrêter le torrent de la séduction; car toute la jeunesse, et même la plupart des évêques et des supérieurs de séminaires.

(1) Le cardinal de Noailles avoit décerné un monitoire, pour découvrir l'auteur de la *Dénonciation* de Habert.

s'accoutument

s'accoutument à croire que le système des deux délectations <sup>(2)</sup> est une doctrine saine, et que tout ce qui est différent n'est qu'un molinisme ou demi-pélagianisme déguisé.

3° Dès qu'il faudra que je me déclare, il vaut bien mieux que je le fasse par un mandement, où je censure en pleine force la doctrine de M. Habert, que de le faire par une simple lettre sans autorité, dont M. le chancelier pourra faire confisquer les exemplaires, faute de privilège.

D'un autre côté, voici les raisons qui m'arrêtent :  
1° J'ai écrit que je garderois un profond silence, pourvu, etc. On me mande qu'elle sera lue <sup>(3)</sup>. *Cela se fera*, dit-on, *dans la suite*. Puis-je donner au plus tôt un mandement au public, après avoir pris un si inviolable engagement de me taire, dans une lettre qui sera lue *dans la suite*?

2° Le public, qui n'examine jamais le fond de la doctrine, ne sera frappé que de la scène scandaleuse que je lui paroîtrai donner par un ressentiment malin contre M. le cardinal de Noailles. Ne dois-je pas éviter ce scandale? Ne vaudroit-il pas mieux que quelque autre évêque, comme M. l'archevêque de Rouen, ou M. de Meaux, ou M. de Chartres, condamnât d'abord la *Théologie* de M. Habert? Je pourrois ensuite me joindre à ceux qui auroient commencé, si mon concours paroisoit nécessaire.

(2) Voyez, sur ce système, l'*Instruction pastorale en forme de Dialogues*; lettre III et suiv. tom. XV, pag. 205 et suiv. et l'*Ordonnance contre la Théologie* de Habert, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> parties, tom. XVI, pag. 221 et suiv.

(3) Ceci se rapporte à la lettre écrite au Roi. Voyez les deux lettres précédentes.



3° Vous verrez que les évêques qui promettent des merveilles, ne feront rien, et me laisseront tout seul. Aucun d'eux ne voudra lever l'étendard contre M. le cardinal de Noailles, pendant qu'il paroît accrédité auprès du Roi. Il a des audiences où il peut nuire. Il préside aux assemblées; on le croit puissamment soutenu; chacun veut le ménager.

4° On a beau dire : *La permission de le faire est accordée, et plus que cela.* Que peut-on espérer d'une *permission accordée*, puisque *le mot* que je demande pour la paix *ne se dira point*, ou *se diroit sans fruit*? Il faut que tout cela se traite bien foiblement, et par conséquent que nous ne puissions compter sur rien.

5° Je veux bien me livrer sans mesure, scandaliser tout le public par une apparence de ressentiment malin, et perdre, s'il le faut, l'approbation des honnêtes gens, pour défendre la foi très-artificieusement attaquée; mais il me semble qu'on ne doit me demander une telle démarche qu'à la dernière extrémité, et qu'en prenant tout sur moi, on devroit engager aussi mes confrères, qu'on suppose bien intentionnés, à m'appuyer vivement. Il faudroit réunir dans cette cause tous les évêques opposés au jansénisme, et s'assurer des pas qu'ils feront pour se déclarer au plus tôt.

6° Ne vaudroit-il pas mieux épargner au public le scandale que je crains, et attendre les écrits qu'on prépare pour justifier M. Habert, pour les faire réfuter fortement par le *Dénonciateur*; après quoi l'affaire iroit à Rome pour y être jugée? Rome ne devroit pas avoir plus de peine à contrister M. le cardinal de Noailles par la condamnation de M. Habert,

qu'elle n'en a eu à le fâcher par la condamnation du P. Quesnel et du P. Juénin.

7° Le Roi, aimant et protégeant la bonne cause, comme il le fait, ne pourroit-il pas faire savoir à Rome, par la voie de M. le Nonce, et sans passer par le canal très-suspect de M. de Torci, ou de M. le cardinal de la Trémoille, que je crois peu assuré, qu'il souhaite qu'on n'épargne point M. Habert? Sans cette déclaration expresse, et très-fortement appuyée, on fera entendre au Pape qu'il blesseroit le Roi, en flétrissant un livre pour lequel M. le cardinal de Noailles, qui est l'homme de confiance de Sa Majesté dans tout le clergé de France, s'est déclaré si hautement par un monitoire.

8° Ne pourroit-on pas engager le Roi à consulter un certain nombre d'évêques opposés au jansénisme, lesquels seroient préparés, et donneroient leur avis par écrit; après quoi Sa Majesté enverroit leur avis à Rome par le Nonce?

9° Si Rome avoit fait la démarche de condamner le système des deux délectations inévitables et invincibles, ce seroit le vrai jansénisme renversé par les fondemens : alors le parti n'auroit plus aucune ressource; la question de fait s'évanouiroit; le jansénisme ne pourroit plus passer pour un fantôme; il faudroit ou abjurer cette doctrine, qu'on a tant vantée comme la céleste doctrine de saint Augustin, ou se séparer de l'Église. M. le cardinal de Noailles, ni aucun autre évêque, n'oseroit plus la favoriser.

## 151.

A \* \* \* (1).

Sur la mort du Dauphin, fils de Louis XIV; desseins de Dieu en frappant un si grand coup; obligations du Duc de Bourgogne dans ces tristes conjonctures.

Avril 1711.

DIEU vient de frapper un grand coup; mais sa main est souvent miséricordieuse jusque dans ses coups les plus rigoureux. Nous avons prié dès le premier jour, nous prions encore. La mort est une grâce, en ce qu'elle est la fin de toutes les tentations. Elle épargne la plus redoutable tentation d'ici-bas, quand elle enlève un prince avant qu'il règne : *properavit educere illum de medio iniquitatum* <sup>(a)</sup>. Ce spectacle affligeant est donné au monde pour montrer aux hommes éblouis, combien les princes, qui sont si grands en apparence, sont petits en réalité. Heureux ceux qui, comme saint Louis, n'ont jamais fait aucun usage de l'autorité pour flatter leur amour-propre, et qui l'ont regardée comme un dépôt qui leur est confié pour le

(1) Cette lettre fut écrite vers la fin d'avril 1711, pour être lue au Duc de Bourgogne. Le Dauphin, son père, fils de Louis XIV, étoit mort le 14 de ce même mois. M. le cardinal de Bausset croit qu'elle a été adressée au duc de Beauvilliers. Nous inclinons plutôt à penser qu'elle fut envoyée au P. Martineau, confesseur du jeune prince. C'est ce qu'on lit en tête d'une copie ancienne, sur laquelle le marquis de Fénelon a attesté, de sa main, que cette lettre (et deux autres qui y sont jointes), ont été copiées sur les originaux qu'il a vus, et qui sont entre les mains de P. de la Neuville, Jésuite, à la Maison professe.

(a) Sap. 17. 14.

seul bien des peuples! Je prie celui de qui vient toute sagesse et toute force, de fonder la vraie grandeur de N... sur une petitesse de pure grâce. La vanité enfle, mais elle ne donne aucun accroissement réel. Au contraire, quiconque ne veut être rien par soi, trouve tout en Dieu à l'infini, en s'anéantissant. Il est temps de se faire aimer, craindre, estimer. Il faut de plus en plus tâcher de plaire au Roi, de s'insinuer, de lui faire sentir un attachement sans bornes, de le ménager, et de le soulager par des assiduités et des complaisances convenables. Il faut devenir le conseil de Sa Majesté, le père des peuples, la consolation des affligés, la ressource des pauvres, l'appui de la nation, le défenseur de l'Église, l'ennemi de toute nouveauté. Il faut écarter les flatteurs, s'en défier, distinguer le mérite, le chercher, le prévenir, apprendre à le mettre en œuvre; écouter tout, ne croire rien sans preuve, et se rendre supérieur à tous, puisqu'on se trouve au-dessus de tous. Celui qui fit passer David de la houlette au sceptre de roi, donnera *une bouche et une sagesse, à laquelle personne ne pourra résister* <sup>(a)</sup>, pourvu qu'on soit simple, petit, recueilli, défiant de soi-même, confiant en Dieu seul. Il faut vouloir être le père, et non le maître. Il ne faut pas que tous soient à un seul, mais un seul doit être à tous pour faire leur bonheur.

(a) *Luc. xxi. 15.*

152.

## AU DUC DE CHEVREUSE.

Sur le Mandement du prélat contre la *Théologie* de Habert. Affaire de l'évêque de Tournai. Conseils pour le Duc de Bourgogne. Sur un bref du Pape à Fénelon.

A Cambrai, 12 mai 1711.

JE profite, mon bon duc, d'une occasion sûre pour répondre à votre lettre du 26 avril, que je n'ai reçue qu'aujourd'hui à midi.

1° Vous savez que je m'étois rendu au pressant désir de M. Bourdon (*P. Le Tellier*), et à vos sages conseils, pour faire un Mandement contre M. Habert. J'ai bien vu qu'il falloit préférer la défense de la foi à ma réputation, et craindre moins un scandale personnel, que la séduction des fidèles. D'ailleurs je conviens qu'il faut à la tête des évêques bien intentionnés un homme accoutumé à cette controverse. Faut d'avoir suivi un homme expérimenté, M. de Gap <sup>(1)</sup> a fait un Mandement qui n'a ni la force ni l'autorité qu'il faudroit. J'ai donc conclu qu'il falloit faire un Mandement; je l'ai fait à la hâte. Vous l'aurez vu sans doute, car j'en ai envoyé deux exemplaires à M. Bourdon. A peine a-t-il été imprimé, qu'on m'a mandé de la part du Roi de suspendre tout. Je sus-

(1) François Berger de Malissoles, nommé à l'évêché de Gap en 1706, s'étoit joint aux évêques de La Rochelle et de Luçon, pour condamner le *Nouveau Testament* du P. Quesnel. Il avoit aussi condamné la *Théologie* de Habert, par un Mandement du 4 mars 1711.

pens, et je fais garder le secret, autant que la chose peut demeurer secrète; mais je ne puis répondre absolument du secret: de plus, je suis convaincu qu'il est très-important de publier ce Mandement tout au plus tôt. L'apologie de M. Habert par M. Pastel est la foiblesse même: il ne faut pas même daigner en faire mention; le *Dénonciateur* la mettra en poudre. M. le cardinal de Noailles n'est responsable de rien, et ne paroît pas. Il faut se hâter: ensuite il faudra faire venir des Mandemens de tous côtés. Ne pourroit-on pas en avoir de MM. de Sens, de Besançon, de Rouen, de Reims, d'Arles, d'Aix, de Narbonne, d'Albi, etc.?

2° Les pas secrets que le Roi fait avec zèle ne seront rien, si on ne voit point des actes ecclésiastiques opposés à ceux de M. le cardinal de Noailles. De plus, chaque évêque le craindra, et n'osera lever la tête, pendant qu'ils le verront présider à l'assemblée prochaine avec les marques de la confiance du Roi,

3° M. l'évêque de Tournai mouroit d'envie, depuis plus d'un mois, de regagner Paris. Il ne soupire qu'après Toulouse et le Languedoc: il craint Tournai comme le tonnerre. Il a satisfait ici sagement aux bienséances, et il a été ravi d'être refusé. Je sais que les Hollandais veulent changer de batterie: ils se retranchent à dire que l'évêque est un homme intrigant, qui veut faire sa cour en se mêlant de servir la France contre eux. Nous ne voulons point, disent-ils, le laisser rentrer pendant la campagne. Si M. de Tournai ne revenoit point, et paroisoit abandonner son troupeau, le scandale et le danger du schisme

recommenceroient. Les bien intentionnés du chapitre perdroient courage.

4° J'ai fort approuvé la pensée de M. de Tournai pour se procurer un successeur agréé des deux puissances opposées. Un autre feroit plus de bien que lui dans cette place, après les contradictions qu'il a eues. D'un autre côté, il iroit à Toulouse <sup>(2)</sup>, place importante, dont la longue vacance ne peut manquer d'être très-nuisible. Ce prélat est doux, sage, modéré, de bonnes mœurs, mais souple, adroit, ambitieux, sans science et sans zèle. Je n'ai rien oublié pour gagner son cœur; mais ses goûts sont trop loin des miens : il ne sauroit être libre et à son aise avec moi. Je persiste néanmoins à croire qu'en le comparant avec la plupart des autres, on le trouvera presque au premier rang. Mais il ne se déclarera jamais contre les Jansénistes, s'il peut l'éviter : son cœur n'est point contre eux. Vous pouvez lire ceci à M. Bourdon et au bon duc (*de Beauvilliers*); après quoi je vous demande un secret impénétrable.

5° Le P. P. (*Duc de Bourgogne*) doit prendre sur lui plus que jamais, pour paroître ouvert, prévenant, accessible et sociable. Il faut qu'il détrompe le public sur les scrupules qu'on lui impute, qu'il soit régulier en son particulier, et qu'il ne fasse point craindre à la cour une réforme sévère, dont le monde n'est pas capable, et qu'il ne faudroit même mener qu'insensiblement, si elle étoit possible. Nous allons prier sans cesse pour lui. Je demande pour lui un cœur large comme la mer. Il ne sauroit trop s'ap-

(2) L'archevêché de Toulouse étoit vacant depuis 1710. Il ne fut rempli qu'en 1713, par la translation de l'évêque de Tournai (Beauvau).

pliquer à plaire au Roi , à lui éviter les moindres ombrages , à lui faire sentir une dépendance de confiance et de tendresse , à le soulager dans le travail , et à lui parler avec une force douce et respectueuse qui croisse peu à peu. Il ne doit dire que ce qu'on peut porter. Il faut avoir préparé le cœur , avant que de dire les vérités pénibles auxquelles on n'est pas accoutumé. Au reste , point de puérités , ni de minuties en dévotion. On apprend plus pour gouverner , en étudiant les hommes , qu'en étudiant les livres.

6° Je suis en peine de M. le vidame , dont on m'assure que le mal le met toujours hors d'état de monter à cheval. Est-il à Chaulnes ?

7° J'ai reçu un bref du Pape , qui est très-obligéant. Il me charge de lui rendre compte de la séduction des fidèles par les hérétiques du côté de Lille. Dès que j'eus reçu ce bref , j'en fis part en secret à M. l'évêque de Tournai , qui étoit alors à Valenciennes , et je consentis qu'il en communiquât la copie au P. Le Tellier : je ne doute pas qu'il ne l'ait fait. J'ai exécuté ma perquisition en grand secret. Je vais répondre au Pape , et je vous enverrai une copie de ma réponse <sup>(3)</sup> : vous verrez que je tâcherai de ménager tout ce qui regarde M. de Tournai , comme s'il étoit mon propre frère. Personne ne saura rien de tout ceci , au moins de mon côté.

Je souhaite une santé parfaite à notre bonne duchesse , et à vous , mon bon duc , mille et mille choses qui sont toutes comprises dans une seule.

(3) Voyez cette réponse , parmi les *Lettres diverses* , sous la date du 28 mai 1711.



## 153.

## AU MÊME.

Projet de mémoires sur l'autorité spirituelle. Vices du système des deux délectations. Idées contradictoires du cardinal de Noailles sur le jansénisme. Affaire des évêques de Luçon et de La Rochelle.

A Cambrai, 9 juin 1711.

Voici, mon bon duc, une occasion, dont je me sers pour vous écrire en liberté.

1° Les conversations que je voudrois avoir avec vous sur l'autorité spirituelle, sur la temporelle et sur Rome, peuvent être facilement retardées jusqu'à une occasion naturelle. Quand vous pourrez, sans dérangement d'affaires et sans inconvénient politique, venir à Chaulnes, nous démêlerons plus de questions en une semaine, que je ne pourrois le faire par de très-longes mémoires, qui me coûteroient plusieurs mois de travail. Je me bornerois, à Chaulnes, de mettre dans une espèce de table, comme un agenda, le résultat de chaque conversation. Cette table vous rappelleroit toutes les maximes arrêtées entre nous, et les maximes arrêtées entre nous vous mettroient en état de donner la clef des tables.

2° En attendant, il seroit dangereux de livrer l'esprit de P. P. (*Duc de Bourgogne*) aux préjugés des jurisconsultes, et même de l'ab. Fl. <sup>(1)</sup>, quoiqu'il soit

(1) Fénelon indique ici l'abbé Fleury, qui avoit été attaché à l'éducation des princes, et que le prélat aimoit et estimoit infiniment; mais qu'il ne regardoit peut-être pas comme assez exact dans ses principes sur l'autorité des deux puissances.

fort bon homme. Mais quand les principes seront bien posés, P. P. verra facilement la foiblesse de leurs objections.

3° Il seroit très-bon que P. P. lût au plus tôt mon Mandement secret <sup>(2)</sup> contre M. Habert. Cet ouvrage très-court peut le mettre au fait sur tout le système du jansénisme, surtout si vous lui en faites un bon commentaire. Il ne s'agit que de lui bien développer les différences précises du thomisme permis, et du jansénisme condamné.

4° Quand on aura bien développé la matière, il sera facile de démontrer que ceux qui veulent autoriser le système des deux délectations, et qui se vantent d'être Anti-Jansénistes, autorisent le vrai jansénisme <sup>(3)</sup>. Ils ne sauroient dire qu'est-ce qu'ils condamnent, quand ils disent qu'ils condamnent les erreurs de Jansénius. Si ces erreurs ne consistent pas dans ce système, ces erreurs sont imaginaires : dès qu'on voudra les mettre au-delà de ce système, on ne les trouvera jamais ni dans Jansénius, ni dans Calvin, ni dans Luther : ce ne sera plus qu'un fantôme ridicule; les constitutions porteront à faux, et le serment du Formulaire deviendra très-odieux. Mettez l'erreur de Jansénius dans ce système, il n'y a plus de question de fait ; il est clair comme le jour,

(2) C'est celui dont il a été question dans plusieurs lettres précédentes. Fénelon l'avoit composé avec l'agrément du Roi; mais la publication en fut arrêtée par l'invitation du Roi lui-même, sur de nouvelles réflexions.

(3) La sévérité avec laquelle Fénelon traite ici, comme en bien d'autres endroits, le système des deux délectations, peut paroître excessive au premier abord; mais nous croyons qu'on en jugera bien autrement, si l'on se rappelle les réflexions que nous avons faites, à ce sujet, dans la seconde partie de l'*Avertissement* du tom. X, n. 18, pag. xciiij et suiv.

de l'aveu même du parti, que ce système remplit toutes les pages de Jansénius : et il ne s'agit plus que de la seule question de droit, qui est de savoir si ce système est hérétique, comme Rome l'a décidé. Au contraire, mettez l'erreur dans le sens outré de la première des trois colonnes au-delà du système des deux délectations, ce sens outré ne se trouve nulle part. Il est clair comme le jour qu'il n'est point dans le texte de Jansénius; l'Église a visiblement tort sur la question de fait; le jansénisme n'est qu'un fantôme; le Formulaire est l'extorsion d'un parjure, et on persécute depuis soixante-dix ans des théologiens très-catholiques; en un mot, tous ceux qui se vantent de condamner le jansénisme ne savent ce qu'ils disent. Ils ne sauroient expliquer en quoi précisément consiste ce jansénisme qu'ils se font honneur de condamner. Puisqu'ils ne condamnent pas le système des deux délectations, au-delà duquel Jansénius ne va jamais, ils ne peuvent de bonne foi condamner ni Jansénius ni son parti : ils ne peuvent condamner qu'une chimère extravagante, que personne ne soutiendra jamais sérieusement, et que Jansénius a condamnée tout autant qu'eux.

5° M. le cardinal de Noailles, qui se déclare si libéralement contre le jansénisme, est précisément dans ce cas; il n'oseroit entreprendre d'expliquer nettement ce qu'il soutient et ce qu'il condamne. D'un côté, il veut paroître condamner un jansénisme réel; d'un autre côté, il ne veut point condamner le système des deux délectations, que le P. de la Tour<sup>(4)</sup>

(4) Pierre-François d'Arèzes de la Tour, supérieur-général de l'Or-

et tous ses autres bons amis veulent sauver comme la céleste doctrine de saint Augustin. Il croit avoir tout dit, en disant que certains théologiens sont outrés, qu'ils condamnent mal à propos *des opinions permises dans les écoles*, qu'ils attaquent la grâce efficace de saint Augustin, et qu'ils veulent réduire tout au molinisme. Après tous ces discours vagues et captieux, je le défie d'expliquer nettement le jansénisme qu'il condamne, et de le distinguer du système des deux délectations de ses bons amis, sans le réduire à un fantôme opposé à Jansénius même.

6° Les deux évêques ont réfuté dans leur ouvrage le vrai jansénisme par les preuves démonstratives; ils ont répondu solidement aux vaines subtilités du parti. C'est ce qui irrite les bons amis de M. le cardinal de Noailles. D'ailleurs leur lettre, quoique très-forte, n'a que la force qu'elle doit avoir, n'étant écrite que pour le Roi seul <sup>(5)</sup>. Ils ont dû dire tous les faits qu'ils disent, pour montrer le péril de la foi. Ils l'ont fait avec respect et modestie. Leur ouvrage, vraiment épiscopal, mérite une singulière vénération. Il ne faut pas les tenter de se déshonorer par une réparation à M. le cardinal de Noailles, qui paroîtra au public une rétractation : ce seroit déshonorer la cause de l'Église, et faire triompher le parti. Faut-il que des ménagemens de cour prévaillent sur l'intérêt capital de la foi très-artificieusement attaquée? Si M. le cardinal de Noailles veut reculer,

toire depuis 1696, avoit la confiance du cardinal de Noailles. Il mourut en 1733.

(5) Voyez l'occasion de cette lettre au Roi, dans l'*Hist. de Fén.* liv. VI, n. 12; et la lettre même, parmi les *Lettres diverses*, avril 1711.

condamner le P. Quesnel, révoquer son approbation, censurer nettement le système des deux délectations dans le P. Juénin et dans M. Habert, enfin abandonner le Mandement insoutenable, par lequel il a condamné sans pouvoir l'Ordonnance de ses confrères égaux à lui dans ce genre; on doit le combler d'éloges, et les deux évêques doivent être charmés de changer de pensée. Mais s'il ne veut que leur arracher un compliment équivoque pour en abuser, après quoi il chicanera le terrain, ne fera rien que d'ambigu, et voudra encore sauver, par le conseil de ses bons amis, le système des deux délectations, qui est l'unique jansénisme réel; faut-il préférer la réputation de sa personne au salut de la foi? Plus il est élevé par sa dignité, plus il est essentiel de le décréditer pour l'empêcher d'accréditer le jansénisme, s'il en demeure le protecteur dans une place de si grande autorité.

7° Il est absolument nécessaire qu'un certain nombre d'évêques se déclare au plus tôt contre ce système, qui est le seul jansénisme réel. Comment l'oseront-ils faire, s'ils voient les deux évêques confondus pour l'avoir entrepris, et M. le cardinal de Noailles soutenu dans toutes les marques de faveur, de confiance et de triomphe?

8° Comme vous viendrez peut-être à Chaulnes vers la fin de la campagne, comme vous le fîtes l'année dernière, je suis tenté, en ce cas-là, de n'y aller point maintenant, quoique M. le vidame m'en presse, pour éviter d'y aller deux fois. J'ai toujours désiré, autant que je le devois, de ménager M. le vidame par rapport à mon état de disgrâce: mais

j'avoue que je le désire à présent beaucoup plus qu'autrefois, pour ne courir pas risque de lui attirer quelque exclusion ou désagrément. Ainsi je conclus que, si vous devez venir à Chaulnes vers la fin de la campagne, il vaut mieux que je me borne à n'y aller qu'alors. Je n'ai pas fait cette réponse à M. le vidame; mais je la garde *in petto*.

9° Il revient, par les lettres de la cour, que P. P. fait très-bien, et que sa réputation, qu'on avoit attaquée, commence à devenir telle qu'elle a besoin d'être pour le bien public. J'en remercie Dieu : persévérance.

10° On prétend savoir par quelqu'un à qui vous vous êtes ouvert, que vous croyez avoir de bonnes paroles pour un titre de duc <sup>(6)</sup> en faveur de M. le vidame; ne seroit-ce point un bruit répandu pour traverser la chose?

Mille respects à notre bonne duchesse, à qui je souhaite santé, paix, simplicité, largeur de cœur. Peut-on vous demander comment se conduit M. le duc de Luynes dans son jeune ménage? Dieu soit avec vous, mon bon duc, et que lui seul occupe la place du moi. *Nos stulti propter Christum; vos autem prudentes in Christo* <sup>(a)</sup>. Voilà deux sortes de

(6) Ce ne fut qu'au mois d'octobre de cette même année 1711, que le duc de Chevreuse obtint en faveur du vidame d'Amiens, son fils puîné, une nouvelle érection du comté de Chaulnes en duché-pairie. Ce duché-pairie s'étoit éteint par le décès, sans enfans mâles, de Charles d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, mort le 4 septembre 1698, âgé de soixante-quatorze ans. Le vidame d'Amiens, en qualité de fils puîné du duc de Chevreuse, recueillit la substitution des biens de ce duc de Chaulnes, cousin-germain du duc de Luynes, son aïeul.

(a) 1 Cor. 17. 10.

chrétiens : les uns sont bons ; mais les autres sont bien meilleurs.

Il faudroit que le Roi, ou au moins M. le Dauphin ; fit entendre à quelques évêques, d'une manière qui pût se répandre chez les autres, qu'il est pour la bonne cause. Au moins ce seroit faire une espèce de contre-poids à la grande autorité que les audiences, présidences, etc. donnent à M. le cardinal de Noailles. Les évêques ne feront rien, à moins que le Roi ne fasse entendre qu'il sera bien aise de les voir faire.

---

154.

AU MÊME.

Sur la conduite que le duc de Beauvilliers doit tenir envers le cardinal de Noailles. Importance de condamner la *Théologie* de Habert. Répétitions pour la paix.

6 juillet 1711.

APRÈS un long silence, faute d'occasion, je profite de celle-ci, mon bon duc, pour vous écrire en liberté.

1° Je vous prie de dire au bon duc (*de Beauvilliers*), qu'il me paroît qu'il doit faire des pas, dans la conjoncture présente, vers son pasteur <sup>(1)</sup>, pour lui

(1) Le nouveau Dauphin venoit d'être nommé par le Roi, médiateur des l'affaire du cardinal de Noailles avec les évêques de La Rochelle et de Laçon. Le cardinal devoit assez naturellement supposer que le duc de Beauvilliers pourroit influencer sur la décision du prince, dont il avoit de

marquer

marquer vénération, bonne volonté et zèle, sans entrer dans la matière. Si le pasteur le presse d'y entrer, il peut lui faire les objections de ses parties, et lui demander éclaircissement. Il faut de la douceur, du ménagement, et enfin de la sincérité, pour éviter la flatterie, sans aller jusqu'à dire des vérités qui blesseroient sans fruit. Voilà ma pensée.

2° L'affaire du livre de M. Habert n'a rien de commun avec celle des deux évêques. Celle des deux évêques traînera, et ne finira peut-être point. Quand même M. le cardinal de Noailles la finiroit de la façon la plus édifiante, il n'en faudroit pas moins condamner le livre contagieux de ce docteur. S'il est toléré, il sauve tout le jansénisme. S'il tombe, malgré ces adoucissements captieux, le jansénisme n'a plus ni retranchement ni ressource. Pendant que j'ai les mains liées pour la défense de la foi, M. Habert a la liberté d'écrire pour soutenir son erreur. Je sais qu'il imprime actuellement; au moins faudroit-il l'arrêter, pendant qu'on m'arrête. J'ai fait un nouveau projet de Mandement contre lui, qui est beaucoup plus développé et plus clair que celui qui est imprimé et suspendu. Je n'ose demander la liberté de publier un Mandement contre ce docteur; mais je crains de paroître impatient et passionné. La vérité néanmoins en souffre; l'erreur va s'en prévaloir, et

gouverneur, et qui avoit conservé pour lui une confiance qui alloit jusqu'à la vénération. Le duc de Beauvilliers ne pouvoit décemment se refuser à écouter les éclaircissemens que le cardinal se proposoit de donner pour justifier ses procédés dans cette affaire. D'ailleurs ce prélat étoit archevêque de Paris, et par conséquent pasteur du duc de Beauvilliers. Un pareil titre lui donnoit de justes droits à la déférence d'un homme aussi exact et aussi religieux que ce seigneur.



la conscience du Roi en sera chargée devant Dieu. Parlez-en avec M. Bourdon (*le P. Le Tellier.*) Pourquoi M. le cardinal de Noailles prendra-t-il le parti d'un livre qu'il n'a point approuvé, et dont il n'est nullement responsable? Réponse là-dessus le plus tôt que vous le pourrez, par une voie sûre, ou en style énigmatique.

3° Il seroit capital que le Roi fît savoir au Pape, par le Nonce, qu'il ne veut point flatter M. le cardinal de Noailles dans ses préventions; autrement le Pape n'osera parler franchement, et ses expressions radoucies imposeront au public en faveur du parti: M. le cardinal de Noailles en sera plus roide.

4° M. le vidame me presse d'aller à Chaulnes. Mon cœur et mon goût m'y mèneraient; mais je crains de lui nuire pour une place qu'il peut avoir. Si vous deviez venir à Chaulnes avant l'hiver, il ne conviendrait pas que j'y allasse deux fois. Décidez-moi promptement par la poste en style énigmatique.

5° M. le chevalier de Luxembourg a craint qu'on ne lui rendît quelque mauvais office auprès du ministre, pour une plainte qu'il fit, il y a quinze jours, à M. le maréchal de Villars, sur ce qu'il lui avoit préféré M. de Coigni <sup>(2)</sup>, pour un commandement dans l'étendue de son gouvernement de Valenciennes. Il a désiré que je vous mandasse le fait; il espère que vous parlerez pour lui, si cette affaire a fait quelque chemin, chose que j'ai peine à croire.

(2) François de Franquetot, comte et depuis duc de Coigni, fut chevalier des ordres en 1724, gagna les batailles de Parme et de Gnostalla en 1734, força les lignes de Weissembourg, et prit Fribourg en 1744. Il mourut doyen des maréchaux de France, en 1759.

6° Je sais, par un pur 'hasard, qu'on a expédié un passeport pour quelqu'un qui devoit venir secrètement de Hollande en France pour négocier la paix : Dieu veuille qu'elle se fasse ! Quoique nos affaires paroissent moins mauvaises, le centre demande une paix très-prompte. Il ne faut point vouloir une paix impossible; mais presque toute paix possible est désirable.

Mille respects à notre bonne duchesse, à laquelle je suis dévoué de plus en plus. Pour vous, mon bon duc, vous n'aurez de moi qu'union de cœur en toute simplicité et sans réserve.

J'ai envoyé à M. Bourdon un Mémoire que je vous prie de lire et de communiquer au bon (*duc de Beauvilliers*), et à qui il appartiendra.

---

155.

AU MÊME.

Conduite à tenir envers le cardinal de Noailles. Inquiétudes de Fénelon sur sa correspondance avec le cardinal de Bouillon.

27 juillet 1711.

1° Nous reçûmes hier au soir, mon bon duc, la lettre de M. de Saint-Jean; il sera obéi. J'enverrai mon Mandement beaucoup plus ample, quand je l'aurai corrigé et copié. D'un autre côté, le *Dénonciateur* prépare une réfutation courte et précise de la *Défense* de M. Habert.

2° Je serai bien trompé, si on mène M. le cardinal de Noailles au but : la honte le rendra rétif. Il

n'a rien à perdre à la cour <sup>(1)</sup> : le parti qui le gouverne le flatte de vaines espérances de réputation, et d'autorité plus grande. Il sent qu'on veut le ménager; il en abuse. Le parti aime mieux commettre son protecteur, que de se voir abandonné. Le protecteur aime mieux avoir une mauvaise affaire qui traînera long-temps, et qui ne finira peut-être de sa vie, que d'accepter un déshonneur présent. Il espère lasser et amollir ceux qui doivent décider <sup>(2)</sup>.

3° Je crains les sollicitations des dames en faveur de ce cardinal, et les faux tempéramens par lesquels on prendra sur la vérité pour épargner sa personne. Les fausses paix sont pires que les plus dangereuses guerres. S'il échappe à la correction après tant de violens torts, que n'osera-t-il point faire impunément! Les évêques bien intentionnés demeureront découragés : ceux qui favorisent le parti se croiront invincibles par la protection de ce cardinal. Tous les docteurs suivront le torrent, et on ne craindra plus le Roi sur le jansénisme. Rome même flattera le cardinal pour contenter le Roi.

(1) Indépendamment de tous les appuis que le cardinal de Noailles avoit à la cour par sa nombreuse famille, et surtout par la maréchale de Noailles, sa belle-sœur, madame de Maintenon conservoit encore pour ce prélat une sincère affection. Elle tenoit elle-même très-intimement à cette famille, qu'elle avoit adoptée, et qui étoit devenue la sienne par le mariage de mademoiselle d'Aubigné, sa nièce, avec le duc de Noailles, neveu du cardinal. Cependant elle finit par se refroidir pour lui à l'occasion des affaires de la constitution *Unigenitus*.

(2) On étoit alors occupé à négocier l'accommodement de l'affaire du cardinal avec les deux évêques. Le Dauphin, que le Roi avoit chargé de cette négociation, s'étoit associé l'archevêque de Bordeaux (Armand Bazin de Bezons, frère du maréchal), et l'évêque de Meaux (Henri de Thiard de<sup>e</sup> Bissy.) Voyez l'*Hist. de Fén.* liv. VI, n. 18; et dans les *Lettres diverses*, ci-après, celles de la même époque.

4° Si M. le Dauphin est bien au fait, il est capital qu'il y mette le Roi le plus qu'il pourra, et qu'il lui fasse sentir l'obligation rigoureuse de conscience de ne hasarder point la foi pour flatter un homme. Plus on traînera par ménagement, moins on réussira, parce que le cardinal sentira qu'on craint de le pousser, et qu'il en sera plus hautain. Au contraire, le vrai moyen de le réduire est de trancher brusquement pour finir. S'il a à se rendre, il ne se rendra qu'au dernier moment, après avoir tout rompu. S'il ne se rend pas à cette dernière extrémité, il n'y a pas un seul moment à perdre pour le décréditer, et pour lui ôter les moyens d'augmenter un si grand mal.

5° Peut-on écouter le cardinal, quand il dit qu'on croiroit qu'il agit par force, s'il révoquoit maintenant l'approbation donnée au P. Quesnel? Quoi donc! aime-t-il mieux qu'il paroisse qu'il a résisté au Roi, même pour ne pas faire cette révocation? Le retardement suffit pour augmenter la contagion. Il craint moins le progrès de l'erreur, que la honte de paroître céder au Roi et à ses confrères. Ce n'est pas la révocation qui le déshonorerait; au contraire, elle lui seroit un honneur infini, pourvu qu'elle fût ingénue, simple et décisive; mais c'est le refus ou retardement qui montre en lui une obstination qui le flétrit à jamais.

6° Pendant qu'on impose silence à la vérité, on laisse triompher l'erreur. M. Habert publie sa *Défense*. Jusques à quand n'oserons-nous point soutenir la foi attaquée? Vous savez combien j'ai souhaité qu'un autre évêque la soutînt plutôt que moi; mais

il en faut un qui mette les autres au fait, qui leur trace un chemin uni, et qui les encourage. Il ne paroît point cet évêque. Il est très-dangereux que quelqu'un commence mal; et j'aime mieux me livrer, malgré la critique du public, qui me soupçonnera de vengeance.

7° Il faut montrer qu'on n'a garde d'attaquer la grâce efficace, qui est de foi, ni même la grâce efficace par elle-même, au sens des Thomistes, qui est la prémotion pour les actes surnaturels: mais pour la délectation invincible, elle est toute nouvelle dans les écoles; Jansénius même l'avoue. Il n'y a point d'autre jansénisme sérieux que celui-là; et si on épargne celui-là, il est clair comme le jour que Jansénius est mal condamné.

8° On m'a mandé qu'on disoit que j'avois eu avec le cardinal de Bouillon un très-vif commerce de lettres (3). Voici la vérité: 1° depuis quinze ans, on ne trouvera presque point de lettres de moi à ce cardinal. 2° Je ne lui ai écrit que pour lui répondre quand il étoit piqué de mon silence. 3° Mes lettres ne le ménageoient que pour le consoler dans son désespoir, que pour lui inspirer la soumission et la patience, que pour lui faire espérer que le Roi verroit enfin, par son obéissance, son zèle et sa droiture. 4° Ce que j'ai à désirer, est que le Roi lise mes lettres, en dai-

(3) Louis XIV étoit alors tellement irrité contre le cardinal de Bouillon, que l'idée seule d'avoir entretenu une correspondance quelconque avec lui, pouvoit être traduite comme un véritable crime. Il est vraisemblable que les ennemis de Fénelon, et tous ceux qui craignoient le retour de ce prélat à la cour, s'empressèrent de profiter du prétexte de cette correspondance pour entretenir de plus en plus les préventions de Louis XIV contre l'archevêque de Cambrai.

gnant se mettre en ma place par rapport à un homme aussi dépité que ce cardinal l'étoit; et ce que j'ai à craindre, est que le Roi en entende parler à des gens mal intentionnés, sans les lire lui-même. 5° Si on peut faire usage de tout ceci, à la bonne heure; mais je ne veux point que des gens bien nets se barbouillent pour me débarbouiller.

9° Je n'irai point présentement à Chaulnes, dans l'espérance de vous y aller voir au mois d'octobre. Ne forcez rien, je vous prie, pour y venir alors. Je m'imagine que les ombrages croissent en ce temps-ci, et que vous devez prendre garde à toutes vos démarches. En attendant le voyage de Chaulnes, si vous le devez faire, préparez, par des espèces de tables, toutes vos questions. Si vous venez à Chaulnes, il faut prendre de bonne heure vos mesures par rapport au temps de la séparation de l'armée, et du passage des généraux.

10° J'entends dire que M. le Dauphin fait beaucoup mieux. Il a dans sa place et dans son naturel de grands pièges et de grandes ressources. La religion, qui lui attire des critiques, est le seul appui solide pour le soutenir. Quand il la prendra par le fond, sans scrupule sur les minuties, elle le comblera de consolation et de gloire. Au nom de Dieu, qu'il ne se laisse gouverner ni par vous, ni par moi, ni par aucune personne du monde. Que la vérité et la justice bien examinées décident et gouvernent tout dans son cœur. Il doit consulter, écouter, se défier de soi, prier Dieu; ensuite il doit être ferme comme un rocher selon sa conscience. Il faut que ceux qui ont tort craignent sa fermeté, et qu'ils n'espèrent de

rien soit bien vrai. Quand il est vrai, on est prêt à croire qu'il ne l'est pas; celui qui ne veut rien avoir, ne craint point qu'on le dépouille.

Pour moi, je passe ma vie à me fâcher mal à propos, à parler indiscretement, à m'impatiser sur les importunités qui me dérangent. Je hais le monde, je le méprise, et il me flatte néanmoins un peu. Je sens la vieillesse qui avance insensiblement, et je m'accoutume à elle, sans me détacher de la vie. Je ne trouve en moi rien de réel, ni pour l'intérieur, ni pour l'extérieur. Quand je m'examine, je crois rêver: je me vois comme une image dans un songe. Mais je ne veux point croire que cet état a son mérite: je n'en veux juger ni en bien ni en mal; je l'abandonne à celui qui ne se trompe point, et je suppose que je puis être dans l'illusion. Mon union avec vous est très-sincère; je ressens vos peines; je voudrais vous voir, et contribuer à votre soulagement: mais il faut se contenter de ce que Dieu fait. Il me semble que je n'ai nulle envie de tâter du monde; je sens comme une barrière entre lui et moi, qui m'éloigne de le désirer, et qui feroit, ce me semble, que j'en serois embarrassé, s'il falloit un jour le revoir. Le souvenir triste et amer de notre cher petit abbé <sup>(1)</sup> me revient assez souvent, quoique je n'ai plus de sentiment vif sur sa perte. Je trouve souvent qu'il me manque, et je le suppose néanmoins assez près de moi.

Je vous envoie ma réponse pour madame votre fille, dont la confiance est touchante. Je vous envoie aussi une réponse pour madame de la Maisonfort.

(1) L'abbé de Langeron, mort l'année précédente.

Bonsoir, ma bonne duchesse ; je suis à vous sans mesure, plus que je n'y ai jamais été en ma vie.

157.

DU DUC DE CHEVREUSE A FÉNELON.

Sur le paiement des blés que le prélat avoit fournis pour le service du Roi. Négociations et espérances de paix. Affaire des évêques de Luçon et de La Rochelle. Satisfaction sur la conduite du Duc de Bourgogne.

A Paris, ce 21 août 1711.

JE profite avec plaisir, mon bon archevêque, de l'occasion du retour de M. Chastaignier, votre receveur du Câteau, pour vous écrire sans énigme.

Je lui ai expliqué tout ce qu'il avoit à chercher sur l'affaire de vos blés <sup>(1)</sup> pour me l'envoyer. Depuis qu'on m'a remis les certificats de M. de Bernières et de l'estimation des blés en 1709, (que j'attendois depuis long - temps) j'ai travaillé à faire convenir les deux ministres de la guerre et des finances de ce qu'ils avoient à ordonner sur cela, chacun de leur côté. Le long voyage de Marly, et notre séparation leur a donné lieu de se renvoyer réciproquement la chose sans rien finir. Enfin à Fontainebleau, où nous nous sommes tous rassemblés, je les ai fait convenir, M. Voysin, de donner la forme nécessaire pour le paiement, quoiqu'il n'eût point de fonds ; M. Desuarets, de donner en conséquence des assignations ;

(1) Toute la première partie de cette lettre concerne le paiement de la valeur des blés que Fénelon avoit généreusement offerts pour le service des armées à un prix fort inférieur à celui du commerce. Voyez l'*Hist. de Fcn.* liv. VII, n. 34, etc.



et j'ai pris parole de M. de Nointel, (chargé sous le dernier de ces détails), d'employer ses soins pour rendre les fonds assignés aussi promptement efficaces qu'il sera possible, à quoi je veillerai exactement <sup>(2)</sup>.

Cependant M. Voysin, dans l'examen des certificats que je lui ai fait voir, a trouvé que ceux de la livraison aux munitionnaires ou à leurs commis étoient nécessaires pour mettre la chose en règle. C'est ce que j'ai dit à M. Chastaignier. Il expliquera le tout à M. Des Anges <sup>(3)</sup>, afin que, si ce dernier ou M. l'abbé de Beaumont a ces certificats de livraison, on me les envoie incessamment par la première voie sûre; et que, s'ils les ont perdus, ils en retirent des doubles, comme M. Chastaignier m'assure qu'il est aisé, par

(2) Cette affaire ne put être terminée que long-temps après. Au mois d'avril de l'année suivante, le duc de Chevreuse, envoyant à l'abbé de Beaumont une lettre de M. Le Rebours, intendant des finances, concernant cette affaire, y joignit ce billet : « Voilà la réponse de M. Le » Rebours, que j'ai reçue en arrivant ici. Le mémoire donné à M. Des » marets, dont il y est parlé, ne peut être que celui par lequel M. de » Nointel lui a rendu compte, comme il me l'a dit, de la vérification qu'il » avoit faite, par son ordre, de la quantité et du prix des blés. Ainsi » voilà la somme fixée en entier, non à la moitié. Je le mande à M. l'ar- » chevêque, et j'espère qu'au premier jour nous aurons enfin une bonne » assignation, dont la persévérance seule pouvoit venir à bout. Si cela » est long pour nous, que sera - ce pour tant d'autres qu'on écoute » moins? »

*Lettre de M. Le Rebours au duc de Chevreuse.*

A Versailles, le 3 avril 1712.

« J'ai l'honneur de vous rendre compte, monsieur, que monsieur l'ar- » chevêque de Cambrai a fait donner un mémoire à monsieur Desma- » rets, par lequel il paroît qu'il a fourni, en 1709, aux munitionnaires » des vivres de Flandre, 4500 mancauds de blé, sur le pied de quatorze » florins et dix patars le mancaud, revenant, argent de France, à 81,562 liv » 10 s. dont le fonds n'est point encore ordonné. Je suis avec respect. etc »

(3) Secrétaire de l'archevêque de Cambrai.

que ceux qui ont donné les premiers sont dans le pays. Il s'est chargé de cette commission, que je n'ai pas voulu vous donner, parce que vous y auriez travaillé plus négligemment qu'aux affaires d'autrui, et qu'il ne faut pas laisser languir celle-ci davantage. Cependant les vôtres ont plus que jamais besoin de n'être pas négligées, dans le retranchement de vos revenus que cause dès maintenant la situation de l'armée ennemie. Dieu veuille nous préserver des suites; car ils entreprennent un siège <sup>(4)</sup> qui paroisoit impossible à faire devant notre armée, et dont le succès heureux est encore incroyable à bien des gens. Il faut que leur général ait une étrange confiance en notre tranquille bénignité.

Venons aux choses de ce pays-ci. L'accommodement <sup>(5)</sup>, pour lequel je vous ai mandé qu'on avoit envoyé des gens d'un lieu plus éloigné, s'avance. On est convenu de l'article principal, ou plutôt du plus difficile jusqu'à présent, qui est de laisser l'un des principaux plaideurs dans sa terre tant deçà que delà la rivière qui la sépare. Pour le reste, qui consiste en la manière de traiter avec ses voisins, on a fait des projets qui apparemment conviendront aux parties intéressées; et, pour avancer la chose, on a renvoyé, dès le commencement du mois, un homme entendu avec ceux qui s'en retournent, pour arrêter tout s'il se peut; après quoi l'accommodement pourra s'achever en public et avec certitude.

(4) Celui de Bouchain. Cette ville fut prise le 13 septembre.

(5) Il est ici question des négociations de paix, qui commençoient à prendre une tournure plus favorable. Voyez l'*Hist. de Fèn.* liv. VII, n. 42 et 43.

suites dans l'esprit de tous ceux qui les ont vues. On y a fait même des notes que je n'ai pas lues, mais qu'on dit sanglantes. D'autre côté, MM. d'Agen <sup>(7)</sup> et de Périgueux <sup>(8)</sup>, et M. l'archevêque d'Embrun <sup>(9)</sup> ont écrit en faveur de M. le cardinal; et l'on m'assure aujourd'hui que le public est dans un grand mouvement sur cela. Ainsi je crois qu'on ne doit pas perdre de temps à finir la chose par une bonne paix qui convienne à la foi et à l'Église, ou à laisser agir les parties devant le juge suprême.

Il paroît que les personnes principales n'attribuent aucun tort au P. Le Tellier, et ne veulent pas abandonner les Jésuites.

M. le curé de Saint-Sulpice <sup>(10)</sup> pense sur cela très-bien. Il voit les défauts de cette société; mais en même temps l'utilité dont elle est contre les novateurs, qui s'accroissent sans cesse à Paris aussi bien qu'en Flandre. Il déplore la foiblesse du corps épiscopal, où l'on a tant de peine à trouver, en ces occasions importantes, des prélats d'un esprit supérieur, savans, zélés et fermes, comme le bien de l'Église le demande; et la faute en paroît venir des Jésuites, par qui les sujets bons et sûrs devroient être assez connus pour ne s'y pas tromper, etc. On dit que dans une assemblée de Sorbonne, pour l'élection de quelque

(7) François Hébert, ancien curé de Versailles. Il écrivit à cette occasion une lettre à M. de Pontchartrain, secrétaire-d'état, qui lui attira une sévère réprimande de la part du Roi.

(8) Pierre Clément, nommé à Périgueux, en 1702, mort en 1719.

(9) Charles Brulart de Genlis, nommé archevêque d'Embrun en 1688, mort en 1714.

(10) M. de la Chétardie, confesseur de M<sup>me</sup> de Maintenon.

officier de la maison, il s'est trouvé, ces jours passés, *vingt Jansénistes contre vingt-un qui ne le sont pas*; en sorte qu'il ne s'en est rien fallu que les premiers ne l'aient emporté. C'est ce qu'un d'eux a rapporté dans ces mêmes termes.

Je ne vous mande rien sur votre nouveau Mandement contre M. Habert; car on n'a pris, dans cette situation des choses, aucune résolution pour vous le laisser imprimer. Vous deviez me l'envoyer. Le premier me paroît si fort et si décisif, que je souhaite que ce nouveau, qui éclaircit encore plus la matière, à ce que vous m'avez mandé, puisse paroître <sup>(11)</sup>. Cependant je suis bien aise que rien de vous n'ait été publié dans la conjoncture qui dure depuis cinq mois.

Au reste, je dois vous avertir que l'opinion de Lemos <sup>(12)</sup>, Alvarez et Gonzalez, qui met la prémotion dans le commencement de l'acte second, en quoi vous faites consister la différence essentielle entre eux et les Jansénistes; que cette opinion, dis-je, n'est point par là, selon ces derniers, distinguée de leur système des deux délectations; car ils prétendent que la délectation dominante est, comme la prémotion, dans le commencement de l'acte second; que c'est seulement alors qu'elle prédétermine la

(11) Nous l'avons donné au tom. XVI des *Œuvres*, pag. 111 et suiv.

(12) On est étonné aujourd'hui d'entendre un seigneur du rang et de la profession du duc de Chevreuse s'exprimer avec tant de précision et de facilité sur les matières les plus abstraites de la théologie; mais on voit, par cet exemple et par tous les mémoires du temps, que les affaires de la religion occupoient alors fortement tous les états et tous les esprits. Depuis, on a vu toutes les professions en France se livrer avec la plus terrible fureur à toutes les controverses politiques, qui ne sont pas plus à la portée de tous les esprits, que les controverses théologiques, et qui ont assurément produit des effets bien plus funestes.

volonté; qu'elle y est avec une priorité, non de temps, mais de nature, sur la détermination actuelle qu'elle cause; que cette détermination n'est donc point ainsi causée (à ce que je crois) par la délectation de l'acte premier, qui la prépare seulement; en un mot, que tout ce qu'Alvarez et Lemos disent de leur prémotion, les Jansénistes le diront de leur délectation dominante. Approfondissez - donc la chose, (ce que pouvez aisément avec vos rigoristes) afin d'éviter l'inconvénient de leur opposer un argument inutile, s'il est vrai qu'ils parlent, quoique mal à propos et contre toute raison, comme ces Thomistes.

On vous mande que N... aimeroit mieux que votre ouvrage sur saint Augustin parût en un volume, qu'en plusieurs lettres données au public en différens temps. Il me semble pourtant que le volume se feroit moins lire, et que si, dans chaque publication de lettres, chaque matière qui y seroit contenue étoit épuisée, en sorte que les lettres se succédant assez près à près, le public les lût ainsi presque de suite; ce dernier parti auroit l'avantage de faire moins de peur aux lecteurs, et de les instruire aussi utilement. Je respecte cependant l'avis donné, sans en pénétrer la raison.

Je comptois de m'en retourner dans deux jours à Fontainebleau; mais depuis hier, le mal de mademoiselle de Dunois (ci-devant mademoiselle d'Estouteville) est tellement augmenté, qu'on commence à ne plus espérer sa guérison. On vient de la confirmer, et elle va faire ce soir sa première communion en viatique. C'est un mal commencé depuis un an.

Madame de Neufchâtel <sup>(13)</sup>, pénétrée de douleur, fait pitié. Elle n'aimoit que ses deux filles, et les aimoit sans mesure : elle voit périr de langueur celle-ci, jolie et spirituelle, devant ses yeux ; jugez de son affliction. La duchesse de Luynes est assez riche pour n'avoir pas besoin de cet héritage, et je crois qu'elle et son mari pensent ainsi. Quand on a le nécessaire suivant son état, le surplus peut devenir bien dangereux. Ce triste spectacle me retient ici ; car nous ne pouvons quitter cette pauvre mère dans un pareil état, qui peut encore durer une semaine et peut-être plus.

Je ne sais si je n'oublie point quelque article de votre dernière lettre, (de la fin, ce me semble, du mois passé ;) car je ne l'ai pas ici. Elle est encore où l'on a désiré de la garder quelque temps pour en faire usage. P. P. <sup>(14)</sup> continue à très-bien faire. N... a plus que jamais un grand penchant pour lui. Voilà, mon très-cher archevêque, une longue lettre, écrite pourtant avec hâte, parce que j'ai été interrompu. Je n'ajouterai rien ici pour madame de Chevreuse, dont vous connoissez le cœur à votre égard, ni pour moi que vous savez un avec vous dans l'unité souveraine d'une union qui se peut éprouver, mais non pas dire.

(13) Cette dame étoit la mère de la jeune duchesse de Luynes, qui, par la mort prématurée de mademoiselle de Dunois, sa sœur, devint l'unique héritière de la branche de Bourbon-Soissons-Neufchâtel, et apporta une grande augmentation de fortune dans la maison d'Albert-Luynes. Voyez ci-dessus la lettre 113.

(14) Le Duc de Bourgogne. Ce prince, devenu dauphin, développa, à cette époque, un caractère, des sentimens et des talens qui ont laissé un long souvenir dans l'esprit et dans le cœur de tous les Français.

## 158.

## DE FÉNELON AU DUC DE CHEVREUSE.

Sur le choix d'un premier président. Dénuement des armées sur la frontière. Satisfaction générale sur la conduite du nouveau Dauphin.

24 août 1711.

JE vais, mon bon duc, vous dire en liberté tout ce que je pense.

1° M. le vidame est beaucoup mieux que l'année passée : il est ici. La campagne est très-vive : à quel propos quitteroit-il avant qu'on voie les grandes occasions s'éloigner? Madame la vidame ne peut se résoudre à s'éloigner de lui : pourquoi ne la laisseriez-vous pas accoucher à Chaulnes, où elle aura les secours nécessaires? En la dérangeant, vous la contristeriez, ce qui seroit fâcheux en l'état où elle est.

2° Faites en sorte qu'on me lâche la main sur M. Habert, quand on le pourra. Il n'y a pas un seul moment à perdre pour défendre la bonne cause. On ne tirera rien de net de l'homme qu'on ménage <sup>(1)</sup> : ce qu'on en tireroit à demi, ne seroit jamais un vrai remède contre la contagion.

3° Je vous conjure de ne laisser point faire un premier président <sup>(2)</sup> favorable au parti. Un impie

(1) C'est-à-dire du cardinal de Noailles.

(2) On parloit de donner un nouveau premier président au Parlement

de bon sens et de vie réglée est beaucoup moins à craindre qu'un Janséniste dans cette place. L'impie sensé n'oseroit montrer son impiété, et attaquer l'Église pour établir l'irréligion; mais le dévot Janséniste insinuera, appuiera, colorera la nouveauté, et énervera l'autorité de l'Église sous le prétexte des libertés gallicanes. Je ne sais point de qui vous voulez parler; mais voici ma pensée. Le président de Mesmes est aimable, mais amusé : on dit que le président de Novion est habile homme, mais décrié pour la droiture; on dit que le président de Maisons a un bon esprit, un savoir suffisant, de l'honneur, de la dignité, du bien, des amis, sans aucune marque de religion nourrie. M. de Harlay, conseiller d'État, a été joueur dissipé, inappliqué jusqu'à l'indécence; mais j'entends dire qu'il s'est tourné à une vraie application : il est composé, haut et critique (défauts dans le sang); mais il est noble, il a de la dignité. Je ne sais pas comment il seroit sur la nouvelle doctrine, ni sur la juridiction ecclésiastique; les Jésuites doivent y prendre garde. En général, je préférerois l'homme qui auroit un bon esprit, avec des mœurs réglées et de la vertu humaine, à un dévot favorisant le jansénisme, dans un temps où le parti est si redoutable. Il me paroîtroit

de Paris, mais ce changement n'eut lieu qu'au mois de janvier suivant, après la démission de Louis Le Peletier, qui fut acceptée le dernier jour de l'an 1711. Le choix d'un premier président devenoit très-intéressant à cette époque, à raison de l'influence du Parlement dans les affaires ecclésiastiques, qui prenoient chaque jour un caractère plus alarmant, par l'opposition des partis, et par les craintes et les espérances que la vieillesse de Louis XIV donnoit d'un changement prochain dans tout le système du gouvernement.



qu'il n'est guère question que de choisir entre MM. de Harlay et de Maisons. Pour M. d'Aguesseau, je ne le voudrois point; vous me dites à Chaulnes que sa réputation étoit fort diminuée.

4° Je ne vois pas que vous preniez le chemin de rendre vos armes supérieures à celles des ennemis. Général et officiers-généraux désunis, officiers découragés et sans paiement, troupes peu disciplinées, magasins de toute espèce épuisés, qu'on ne renouvelle point, frontière en danger de s'ouvrir par surprise, dedans du royaume abattu. Je ne sais pas où l'on en est; mais si l'article d'Espagne est réglé, comme beaucoup de gens l'assurent, que tarde-t-on à conclure?

5° J'ai lu des lettres de M. Voysin, écrites sur Bouchain, où il n'étoit nullement au fait. Je ne m'étonne pas qu'il ne connoisse point les marais de Bouchain; mais il ne faut point décider sur les divers terrains qu'on ne connoît pas.

6° J'entends dire que P. P. (*le Duc de Bourgogne*) fait mieux, que sa réputation se relève; et qu'il aura de l'autorité. Il faut le soutenir, lui donner le tour des affaires, l'accoutumer à voir par lui-même, et à décider. Il faut qu'il traite avec les hommes, pour découvrir leurs finesses, pour étudier leurs talents, pour savoir s'en servir malgré leurs défauts. Il faut le mettre en train de rendre compte au Roi, de le soulager, et de lui aider à décider par une manière insinuante de lui proposer son avis. S'il le fait avec respect et zèle, il ne donnera aucun ombrage, et sera bientôt cru. Qu'il se donne tout à Dieu, pour n'agir que par son esprit : *il aura une*

*bouche et une sagesse auxquelles ses ennemis ne pourront résister* <sup>(a)</sup>.

7° Mandez-moi, si vous le pouvez, ce qui vous convient pour le voyage de Chaulnes. Ne vous gênez point; ne vous dérangez point. Si vous y venez, dites-moi à peu près le temps, afin que je prenne mes mesures.

8° Le maréchal de Villars a de grands défauts; c'est une tête bien légère : mais il est difficile de trouver mieux dans la conjoncture présente. Si on ne l'ôte pas, il faut l'engager à être modéré, et à croire quelque conseil. D'ailleurs il faut l'autoriser au dehors, car il est avili.

9° Si P. P. (*le Duc de Bourgogne*) venoit commander, ayant sous lui un général peu habile, et avec de la division dans l'armée, tout iroit mal, et sa réputation en souffriroit beaucoup.

10° Est-il bien au fait sur le jansénisme et sur l'affaire des deux évêques? a-t-il bien connu le caractère d'esprit et les préventions de M. le cardinal de Noailles?

J'ai été fort en peine de votre goutte. Ne travaillez point trop; apprenez à vous amuser. Mille respects à notre bonne duchesse. Je suis *ad convivendum et ad commoriendum, etc.*

Je reviens au choix d'un premier président. Si le président de Mesmes se trouvoit instruit, appliqué, réglant ses affaires domestiques, ayant une religion sincère sans prévention pour le parti janséniste, je le préférerois à tout autre qui seroit sans religion,

(a) *Luc. XXI. 15.*

ou fauteur du jansénisme ; mais, dans le temps présent, rien n'est plus dangereux qu'un homme favorable au parti.

---

## 159.

### DU DUC DE CHEVREUSE A FÉNELON.

Sur la blessure du marquis de Fénelon à l'affaire de Landrecies. Accommodement entre le cardinal de Noailles et les évêques de Luçon et de La Rochelle. Accord prétendu du jansénisme et du thomisme. Choix d'un premier président. Espérances de paix.

A Paris, ce 4 septembre 1711.

LA première nouvelle de la blessure de M. le marquis de Fénelon <sup>(1)</sup> nous auroit donné bien de l'inquiétude, à madame de Chevreuse et à moi, mon cher archevêque, si la même lettre n'avoit assuré que cette blessure est grande et non dangereuse ; en sorte qu'il en sera quitte pour attendre long-temps la guérison, que la rupture du petit os de la jambe rend plus difficile. Au moins, durant le reste de la campagne, il ne sera plus exposé à aucun péril. Vous savez quelle part j'y prends à cause de vous ; mais j'avoue que j'y en prends beaucoup pour lui-même, que toute sorte de bonnes qualités rendent bien aimable.

J'écris cette lettre par le retour du garde qui m'a apporté votre paquet dans celui du vidame, qui aura soin de vous la faire tenir sûrement.

(1) Le marquis de Fénelon, petit-neveu de l'archevêque de Cambrai, venoit de recevoir, à l'affaire de Landrecies, une blessure dont il demeura boiteux toute sa vie.

Dans le moment, j'en reçois une de M. le duc de Beauvilliers, qui m'apprend que le Roi a donné à M. le duc de Charost la charge de capitaine des gardes de feu M. le maréchal de Boufflers, avec un brevet de retenue pareil à la somme qu'il doit payer à la succession du dernier, qui est 500,000 livres. Il la trouvera sur ce brevet, et madame la marquise de Charost offre de le cautionner, s'il est nécessaire. Il se rencontre que cette charge est celle de l'ancienne compagnie de Charost, qu'ont eue son père et son grand-père.

Enfin, mon bon archevêque, M. le Dauphin a fini l'affaire de M. le cardinal de Noailles avec les évêques <sup>(2)</sup>, comme il suit : M. le cardinal donnera les propositions des Mandemens des évêques, sur lesquelles il demande éclaircissement. Ils s'expliqueront sur cela par de nouveaux Mandemens, sans parler du cardinal, mais comme de choses sur lesquelles il leur est revenu que plusieurs personnes auroient mal pris leurs sentimens. Le cardinal, de son côté, déclarera qu'il approuve pleinement leur doctrine, qu'il n'avoit pas bien entendue, et que d'ailleurs il n'a jamais prétendu avoir nulle autorité, ni sur eux ni sur leurs Mandemens, etc. En même temps, et non plus tôt, M. le Dauphin fera remettre au cardinal la lettre que les deux évêques ont écrite pour raccommoder en quelque sorte ce qu'il pouvoit y avoir de trop fort dans la première, et jusque-là elle ne sera pas même communiquée au cardinal, qui n'en sait

(2) Ceux de Luçon et de La Rochelle. On verra, dans les *Lettres diverses* de cette époque, que le cardinal fit naître tant d'incidens, que ce projet d'accommodement avorta tout-à-fait.

pas le contenu; mais qui se repose sur le jugement de M. le Dauphin, qui la juge suffisante. Enfin les Mandemens de part et d'autre, que les parties se feront communiquer réciproquement par des amis communs, ne paroîtront qu'après que quatre personnes choisies de M. le Dauphin, avec l'agrément de M. le cardinal, les auront trouvés suffisans pour la satisfaction de chaque côté. M. l'évêque de Meaux et M. le curé de Saint-Sulpice sont déjà nommés. Le cardinal demande que les autres soient deux évêques. M. de Bordeaux, métropolitain des évêques, et médiateur depuis un mois, sera sans doute l'un; et pour l'autre on a en vue, au défaut de M. d'Orléans, trop incommodé de vapeurs pour un long travail, M. de Soissons, et si quelque chose l'en empêchoit, M. d'Amiens.

Pour l'autre point, qui est la condamnation de P. Quesnel, le cardinal n'ayant rien voulu promettre jusqu'à ce qu'il ait examiné le livre, M. le Dauphin s'est relâché à le laisser faire, lui déclarant qu'il s'en tenoit à la parole que ce prélat a ci-devant donnée au Roi par écrit, de faire quelque chose contre ce livre, (ce qui ne peut être moindre que de révoquer son approbation) et ajoutant que, si le Roi n'est pas content de ce qu'il fera, Sa Majesté révoquera son privilège, et obtiendra du Pape une bulle dans la forme nécessaire pour être reçue en France, comme celle du *cas de conscience*. Voilà en quoi consiste l'accommodement. Je crois qu'il sera bon à toute fin de solliciter dès à présent cette bulle, dont le cardinal a déclaré qu'il seroit bien aise.

Du reste, on ne me mande rien sur l'interdit des

pères de la maison professe des Jésuites <sup>(3)</sup>; on n'en a pas parlé sans doute. Je sais seulement (et cela demeurera entre nous) que, sur la crainte d'une nouvelle exécution du cardinal, plus forte que la première, Sa Majesté lui a fait dire, par M. le duc d'Antin, venu exprès pour cela, que ce qu'il feroit contre cette compagnie, le Roi le regarderoit comme fait à lui-même; et l'ambassadeur a rapporté à Sa Majesté toutes les douces et soumises paroles propres à la satisfaire. Le Roi paroît très-mécontent de lui, et très-résolu à soutenir les Jésuites. Le P. Le Tellier n'en est que mieux, etc. Cela sous le même secret.

J'ai envoyé votre mémoire à Fontainebleau, et le bon D. (*duc de Beauvilliers*) me l'a renvoyé après en avoir fait usage sans doute, quoiqu'il ne me le dise pas précisément. J'y avois aussi envoyé votre lettre, parce qu'il y a plusieurs articles qu'il étoit bon de faire voir à P. P. (*au Dauphin*.)

On m'a assuré aujourd'hui, de bonne part, que, chez le cardinal et sa famille, on tourne l'accommodement en triomphe pour lui, sans doute parce qu'on n'en répandra dans le public que ce qui lui peut être avantageux. Ses amis et les fauteurs du jansénisme appuieront apparemment de tous côtés ce prétendu triomphe; mais le vrai percera ces nuages. Ma goutte, et une autre incommodité passagère qui s'y étoit jointe, sont maintenant cessées. Je retourne,

(3) Le cardinal de Noailles, mécontent de la conduite du P. Le Tellier dans l'affaire des évêques de Luçon et de La Rochelle, avoit tout à coup retiré les pouvoirs à presque tous les Jésuites qui exerçoient le ministère dans le diocèse de Paris. Cet interdit subsista jusqu'en 1728, époque à laquelle le cardinal révoqua l'appel qu'il avoit interjeté de la bulle *Unigenitus*.

au commencement de la semaine prochaine, à Fontainebleau, où je saurai si l'on ne vous donnera pas maintenant toute liberté sur le Mandement contre M. Habert. Je presserai même sur cela; car rien ne doit plus en empêcher la publication, et il est important de ne la pas retarder.

Vous avez reçu, mon bon archevêque, la copie d'un extrait de la lettre de N... que Put (*M. Dupuy*) vous a envoyée. J'avois écrit sur la même chose; voici ce qu'on me répond du 5<sup>1</sup> août: « Il est vrai que je ne » désire pas que S. B. réponde sur les choses qui le » regardent personnellement; il me paroît qu'il faut » laisser tous nos intérêts à Dieu. Si néanmoins cela » est nécessaire, et jugé tel au poids du sanctuaire, » je ne m'y oppose pas. Je crains toujours que la » nature ne se mêle. Vous pouvez lui mander ceci; » car je suis sûr que, s'adressant à Dieu, il ne le » laissera pas méprendre. Que je compte pour peu » tout intérêt de la créature, et que, lorsqu'on est » pénétré du seul intérêt de Dieu, tout le reste de- » vient des balivernes! Cependant, pour contenter » ces hommes, il faudroit' devenir humain comme » eux, etc. »

Outre la réponse du P. Quesnel à vos deux lettres, il paroît un autre écrit intitulé: *Questions proposées et éclaircies à l'occasion des Lettres de M. l'archevêque de Cambrai au P. Quesnel, etc.* Il est captieux, et rapporte des propositions des deux lettres, tronquées, qui, dans leur entier, signifient le contraire de ce qu'il en montre. Cela paroît important à relever, pour ôter toute créance à ces dangereux écrivains, surtout à l'égard de la grâce efficace par elle-

même, dont il se sert pour se joindre aux Thomistes. Rien ne me semble plus nécessaire, que de faire bien sentir la différence de leur grâce efficace par elle-même à celle de ces théologiens catholiques, non-seulement par la différence de l'acte premier et du second, à quoi ils tâchent de se conformer, mais surtout par la différence de la motion de Dieu connatuelle (pour ainsi dire) et aussi intime à la créature qu'elle-même, d'avec la délectation victorieuse mise dans la volonté sans elle, et dont l'opération diffère *toto oculo* de la première; en sorte qu'on ne peut, en aucune façon, dire de l'une ce que les Thomistes disent de l'autre, quoique sans se bien entendre.

La définition de la liberté nécessaire pour le mérite est encore bien importante à éclaircir. C'est le point décisif contre les Jansénistes, et sur quoi ils ne peuvent s'appuyer des Thomistes, qui sont en cela essentiellement différens d'eux. Il me semble que les projets que vous m'avez montrés l'année passée traitent cette matière. Si j'avois plus de loisir, je vous en dirois davantage sur les détours et subterfuges des Jansénistes, par lesquels il me revient tous les jours qu'ils sont résolus de se tenir fermes à l'abri des Thomistes: mais vous les savez comme moi. Je me contenterai donc d'ajouter qu'il ne faut pas manquer, en les poursuivant et les dévoilant, de marquer une grande considération pour la nouvelle école de saint Thomas, non-seulement pour ne se pas attirer des théologiens qui soutiennent des conclusions catholiques, quoique faussement tirées de leurs principes; mais aussi pour empêcher ces derniers d'appuyer les autres, et peut-être de s'y laisser insensi-



blement entraîner, en les croyant penser comme eux, quoique avec quelque diversité d'expressions.

Dimanche, 6 septembre 1711.

JE fus obligé d'interrompre ici cette lettre avant-hier au soir, et de prendre médecine hier, par conséquent de retarder le retour du garde pour achever aujourd'hui.

Depuis ce temps, j'ai vu en entier les *Questions proposées*, etc. et je suppose que vous les avez avant nous.

Le dessein principal de l'auteur est, 1° de prouver que la grâce du système des deux délectations est absolument la même que celle du système de la pré-détermination des nouveaux Thomistes; 2° que cette grâce, qui est efficace par elle-même, est condamnée par vous comme luthérienne. C'est ce qu'il prétend prouver par de faux allégués, et de pitoyables conséquences, mais avancées si hardiment, qu'elles imposent aux lecteurs, surtout à ceux qui n'ont point lu ou qui ont oublié votre réponse à la *Dénonciation* <sup>(4)</sup> de Witte. Il vous presse même, dans la page 96. de vous expliquer sur les trois misérables preuves qu'il y donne, aussi bien que dans la page précédente, pour montrer que vous mettez le jansénisme dans la *grâce infailliblement, inévitablement, invinciblement déterminante des Thomistes*, à laquelle il soutient que se réduit celle de Jansénius, surtout celle de ses disciples, qu'il dit s'en être clairement expliqués. Cela n'est pas vrai; car Denis Raymond se récrie sur M. Chamillard, qui mettoit l'erreur de

(4) Voyez la première Lettre au P. Quesnel, ci-dessus, tom. XIII, pag. 267 et suiv.

la grâce jansénienne en ce que *se tenet ex parte potentiae*, (qui est l'acte premier des Thomistes, où ils mettent la grâce suffisante qui donne le pouvoir accompli) et non pas *ex parte actus*, qui est l'acte second des Thomistes, où ils mettent la grâce efficace qui est leur motion déterminante. Mais il ne dit point nettement que la grâce efficace de Jansénius soit pareillement dans l'acte second; et il cite seulement un endroit de M. Arnauld, qui, parlant de cette opinion des Thomistes, ajoute *a qua sententia me non alienum esse fateor*. Je ne crois pas que jusqu'à ces derniers temps aucun écrivain janséniste en ait tant dit.

Remarquez cependant que M. Arnauld, tenant vivement l'opinion jansénienne des deux délectations, comptoit donc alors de pouvoir faire tomber l'efficacité invincible de la grâce sur l'acte second, qui est la volition même, et par conséquent de donner à l'homme une grâce aussi suffisante que celle des Thomistes, par les lumières et les attraits qui avoient précédé dans l'acte premier. Car il ne dit ce que je viens de rapporter, qu'après avoir immédiatement auparavant expliqué l'opinion des Thomistes en ces termes : *Qui gratiam efficacem non ad actum primum, sed ad secundum; non ad posse, sed ad velle necessariam statuunt; a qua sententia me non alienum esse fateor*. Ainsi, lui et ses disciples, en raisonnant mal, concluroient bien, c'est-à-dire catholiquement, comme les Thomistes. Vous y ferez attention; car ces gens-là sont bien subtils, et savent se déguiser pour prendre avantage de tout. Ils n'ont plus que le manteau des Thomistes sous lequel

ils puissent se sauver, et ils essaient de s'y jeter contre vent et marée, etc.

Le même auteur des *Questions proposées* traite amplement celle de l'équilibre des délectations ou des amours de la volonté, dans son *Addition* sur le Mandement de M. de Gap. Il me semble que je vous ai vu pencher à ce sentiment de l'équilibre, où la grâce médicinale remet la volonté; et quoique les conséquences de cet auteur soient outrées, et la plupart insoutenables, je crains qu'en réduisant cette opinion de l'équilibre dans ses justes bornes, elle ne soit fautive en elle-même, et contraire à l'expérience. Cela mérite un examen de vive voix, jusqu'auquel je suis d'avis que vous ne preniez aucun parti.

Le même auteur réduit l'impuissance morale de M. Habert (dans la même *Addition*) à l'infailibilité de l'acte contraire, qui laisse toujours un vrai et entier pouvoir de faire ce pourquoi on est moralement impuissant, mais un pouvoir qu'on ne réduit jamais en acte. Ce subterfuge, pour retomber dans le système thomistique, mérite attention par rapport à votre Mandement. Je laisse toutes les autres réflexions que cet écrit et la réponse du P. Quesnel doivent faire faire; car je suis sûr que vous les aurez déjà faites, et même celles-ci, que je ne vous marque que parce qu'elles m'ont frappé en les lisant depuis quelques jours.

Je ne sais s'il faut un ouvrage exprès sur cela, ou si, sans y répondre directement, il suffit de réformer, sur ces évasions rebattues, ce que vous jugerez à propos dans vos lettres, et de faire tomber toutes ces mauvaises subtilités par la simple exposition

tion

tion de la doctrine de saint Augustin, de saint Thomas, des Thomistes et des Jansénistes, ou plutôt de Jansénius. En prenant le dernier parti, je voudrois quelque lettre courte, qui fît au moins connoître qu'on trouvera la réponse à tout dans les autres, afin de mieux exciter par là les plus indifférens à les lire.

En relisant tout ce qui est de doctrine ci-devant et ici, je ne le trouve pas assez expliqué, l'ayant abrégé pour écrire plus vite; car j'avois beaucoup plus à dire. Vous m'entendez cependant, et, au pis aller, vous me manderez ce qui seroit trop obscur.

Après avoir bien pensé à un premier président, j'ai cru ne voir d'abord, comme je vous l'ai mandé, que M. de Maisons, en qui il ne paroît rien de marqué à reprendre, qui remplit bien son devoir à la Tournelle où il préside, et qui avec un médiocre fonds de capacité et un génie de pareille étendue, à ce qu'on dit, en a néanmoins assez pour bien faire dans une première place. On ne voit point en lui d'irréligion, nul penchant pour le jansénisme; il a de la dignité, une bonne naissance et de grands biens. Depuis, il m'est venu dans l'esprit que M. Rouillé, conseiller d'État, ci-devant directeur des finances, pourroit bien remplir cette place. Il a plus d'esprit et de savoir que l'autre, beaucoup d'intégrité, et des vues sages et modérées. Je ne lui connois rien sur le jansénisme; il est aisé de s'en assurer. Il aime sa liberté, et les doux plaisirs que laisse la désoccupation, comme la musique, etc. Mais s'il acceptoit, (ce que je crois douteux) de l'humeur dont je le connois, il feroit son devoir. Qu'en pensez-vous?

Tout ce qui vient d'arriver où vous êtes sera au-

delà de toute croyance dans la postérité. Il faut achever la campagne sous la protection de Dieu. Quelle armée (et avec quelle bonne volonté) demeure spectatrice d'une entreprise qu'un ennemi sage, qui ignore l'avenir, n'auroit jamais regardée comme possible <sup>(5)</sup>!

On attend incessamment le retour de celui qui a passé la mer avec les deux autres qui étoient venus. C'est de ce côté seul qu'on doit tout espérer, parce qu'il n'a pas de sa part un moindre intérêt que nous à finir ce procès. Si du vôtre on vous a fait des insinuations secrètes à l'occasion des passeports, etc. c'est qu'on voudroit bien, par intérêt ou par jalousie, attirer l'accommodement de son côté, mais ce n'est pas le bon pour réussir.

A votre égard <sup>(6)</sup>, mon cher archevêque, l'accablement de tous les officiers, qui apparemment ne s'éloigneront pas de vous pendant le reste de la campagne, vous pourra-t-il permettre le voyage projeté? ne le saura-t-on pas, et pouvez-vous éviter qu'il ne devienne public? C'est vous (que vous ne regardez point) que nous devons néanmoins regarder en cela, non-seulement à cause de vous, mais pour ne point mettre de nouveaux obstacles à l'ordre inconnu de Dieu. Pour nous, nous irons voir la vidame au retour de Fontainebleau, dont le jour de ce mois n'est pas encore déclaré, et nous y demeurerons tout le temps qui sera nécessaire, rien ne pressant notre retour ici.

(5) Vraisemblablement le siège de Bouchain.

(6) Tout ce qui tenoit à la cour, tous les principaux officiers de l'armée saisissoient avec empressement l'occasion d'aller à Cambrai faire la cour à l'archevêque. Cette affluence extraordinaire faisoit craindre au duc de Chevreuse que Fénelon ne pût, sans inconvénient, faire le voyage de Chaulnes pendant l'automne.

P. P. (*le Dauphin*) est bien au fait sur le jansénisme, et connoît à merveille le caractère de celui qu'il vient d'accommoder <sup>(7)</sup>. Je ne puis douter qu'il ne profite de ce qui étoit pour lui dans votre dernière lettre, etc.

En voilà beaucoup, mon très-cher archevêque. Je finis tout d'un coup en m'arrachant au plaisir de vous entretenir. Madame de Chevreuse est plus sensible que jamais à votre souvenir, et moi plus absolument à vous qu'à moi-même.

(7) Le cardinal de Noailles. Voyez la lettre 159, ci-dessus, pag. 489.

---

## 160.

### DE FÉNELON AU DUC DE CHEVREUSE.

Affaires des évêques de Luçon et de La Rochelle, et de la *Théologie* de Habert.

14 septembre 1711.

VOICI, mon bon duc, une occasion sûre pour vous dire librement mes pensées.

1° On n'auroit pas dû, ce me semble, mettre en négociation la critique des endroits de l'*Instruction pastorale* des deux évêques que M. le cardinal de Noailles désapprouve : c'est au Pape, ou au concile de la province de Bordeaux, à en juger, et nullement à un archevêque étranger. Supposé même que les textes des deux évêques fussent insoutenables, M. le cardinal de Noailles n'a eu aucun droit d'en juger : il pouvoit seulement se rendre simple partie, les dénoncer au vrai juge, et tout au plus user de simple

..

prohibition pour son diocèse, en attendant la décision ; sans déclarer, comme il l'a fait, que ces textes expriment les erreurs de Baius. Pour garder la règle, il falloit donc commencer par la révocation de cette censure, qui est un attentat visible contre les canons. Autrement les archevêques de Paris s'érigeront en patriarches, et il paroîtra que celui-ci s'est attribué le droit de corriger les deux évêques, et de les faire expliquer.

2° L'examen des textes que M. le cardinal de Noailles critique, traînera long-temps, et pendant cette contestation rien ne se fera. On veut lasser le Roi, et laisser tomber insensiblement une affaire insoutenable. On disputera, on ne conclura rien. L'autorité sur les assemblées du clergé de France, sur l'Université de Paris, sur les études des écoles, sur les séminaires, sur les congrégations, etc. demeurera toute entière dans les mains de M. cardinal de Noailles, et le parti croîtra chaque jour sans mesure. On paroîtra ennuyeux, indiscret et passionné quand on en parlera.

3° La révocation de l'approbation du P. Quesnel ne viendra point ; on la différera jusqu'à ce que l'affaire des deux évêques soit finie, et cette affaire traînera sans fin. On ne voudra faire cette révocation que quand elle ne paroîtra point forcée, et elle paroîtra forcée jusqu'au bout de la vie. Comment veut-on qu'une révocation, refusée depuis vingt-cinq ans, malgré tant de scandale, et que le Roi paroît désirer, ne semble pas forcée, en quelque temps qu'elle vienne ? De plus, un archevêque cardinal doit-il préférer une délicatesse sur le point d'honneur, à la si-

reté de la foi, et à la nécessité de révoquer promptement une approbation qui est si contagieuse contre la foi, et qui fait tant de mal depuis tant d'années? Que peut-on imaginer de plus scandaleux, que cette vaine délicatesse pour soi, et que cette insensibilité pour la foi catholique? Le vrai honneur du ministre, ne peut se réparer, que par des démarches promptes et décisives pour assurer le fruit du ministère. Rien ne peut relever la réputation de M. le cardinal de Noailles, qu'un retour précis et absolu sans retardement.

4° Il ne propose une bulle contre le P. Quesnel, qu'à cause qu'il croit qu'elle se trouvera impossible dans la pratique, par la jalousie des libertés gallicanes sur diverses formalités : c'est un détour pour éluder ce qu'on lui demande, et qui ne dépend que de lui seul.

5° Il seroit très-important que le Roi pressât le Pape de finir, par une décision précise, foncière et tranchante contre les dernières équivoques, une contestation si dangereuse et à l'Église et à l'État. Rome, qui se trouve dans des temps très-fâcheux, qui craint les maximes de France, et les ressources de crédit de M. le cardinal de Noailles, n'a garde de s'avancer qu'autant qu'elle sera encouragée et vivement pressée par le Roi; mais il faut qu'elle puisse compter sur un ferme et constant appui.

6° Il faudroit qu'un certain nombre d'évêques bien intentionnés pussent, avec la permission du Roi, écrire tous ensemble une lettre au Pape, pour lui exposer le système des deux délectations invincibles, comme le seul jansénisme réel, et pour le



supplier de condamner cette doctrine, sans la condamnation de laquelle le jansénisme tout entier infecte impunément toutes les écoles, quoique les politiques du parti affectent de condamner le nom de Jansénius, pour insinuer sa doctrine avec plus de sûreté. Si le Pape condamnoit nettement ce système, et si le clergé de France adhéroit simplement, absolument, et sans restriction à ce jugement, on pourroit espérer de voir la fin de cette affaire, qui augmente chaque jour depuis soixante-dix ans.

7° L'affaire du sieur Habert est entièrement détachée de celle des deux évêques. Est-il juste qu'on laisse croître la contagion de ce livre janséniste, sous prétexte que M. le cardinal de Noailles laisse espérer je ne sais quel accommodement vague, et peut-être fort éloigné, avec les deux évêques? Ce qui est certain, est que le jansénisme radouci et déguisé du sieur Habert fait encore plus de mal que le jansénisme manifeste du livre de Jansénius. Il est capital de le démasquer au plus tôt. Si on ne veut que se reposer, se débarrasser, épargner les gens, tolérer, conniver, se payer de tempéramens vagues et illusives, on perdra tout, et on essuiera au centuple les embarras qu'on se flatte d'éviter. Si on me laisse faire une ordonnance, je ne dirai pas un seul mot qui touche même indirectement M. le cardinal de Noailles; et quelque démarche qu'il puisse faire ensuite contre moi, je ne ferai que ce qui sera jugé absolument nécessaire à la cause de l'Église par les évêques bien intentionnés que le Roi désirera que je consulte, en sorte qu'ils seront les garans de ma conduite.

8° On doit juger du parti janséniste par deux choses : la première est leur procédé schismatique à Tournai et en Hollande, où ils sont les plus forts ; la seconde est leur conduite tout ensemble souple et audacieuse pour éluder l'effort des deux puissances, et pour se servir de M. le cardinal de Noailles. Ils ne se soucient point de le commettre, et de lui faire publier les actes les plus irréguliers, pourvu que ces actes servent de monumens en faveur de leur cause. Il faut nécessairement démonter cette batterie du parti. Il faut que Rome, les évêques, les universités, les congrégations, sachent, à n'en pouvoir douter, que la protection de M. le cardinal de Noailles ne soutiendra point le parti.

~~~~~;

161 * * A.

AU MÊME.

Caractère de plusieurs généraux.

14 septembre 1711.

M. le maréchal de Villars est plein de bonne volonté et de courage ; il prend beaucoup de peine. Je crois qu'il fait tout ce qu'il peut faire ; mais le fardeau est prodigieux, et le gros de l'affaire est en tel état, que les moindres mécomptes deviendroient funestes pour l'État.

M. le maréchal de Montesquiou a de la valeur, de l'expérience des détails, et un sens droit ; mais il a peu de réputation, et de ressource dans de grands embarras.

M. d'Albergotti, ancien lieutenant-général, est haï; on s'en défie. Ses amis mêmes, s'il est vrai qu'il en ait, ne comptent nullement sur son cœur. Il est haut, sec, dur, plein d'humeur, trop âpre pour son intérêt et trop épargnant; ambigu dans ses conseils et dans ses ordres, quelquefois extraordinaire dans ses projets; d'ailleurs il est actif, laborieux, plein de valeur, d'expérience et de connoissances acquises.

M. de Puységur a une expérience très-grande, un esprit droit et net; il écoute, il répond; il est zélé, sincère, valeureux, honnête homme, appliqué, modéré, accommodant avec autrui : mais il n'a pas une assez grande autorité pour être mis au-dessus des autres avec l'approbation de l'armée; on ne l'a même jamais vu commander en chef.

Je ne parle point des autres, parce que je ne vois point que l'armée les croie assez éprouvés pour un si délicat et si important commandement.

Cependant l'affaire presse : si la paix ne vient point, il est à craindre que la campagne prochaine nous donnera de grands embarras.

Il seroit à souhaiter que monseigneur le Dauphin vint commander, pour sa réputation qui a souffert par la faute d'autrui, et pour le pressant besoin de l'État : mais il vaut mieux qu'il ne vienne point, que s'il venoit avec des généraux mal habiles ou divisés.

Si la personne de M. le maréchal de Harcourt n'est pas caduque, ne pourroit-on point lui donner le commandement avec M. de Berwick et un autre maréchal de France avec eux? On dit que M. de Harcourt et M. de Berwick s'accordent bien, et que M. de Berwick défère volontiers à M. de Harcourt.

M. de Berwick est laborieux, en bonne santé, et propre à soulager son ancien.

Si M. de Harcourt ne pouvoit pas venir, ne pourroit-on pas employer M. le maréchal de Villeroi? Il a beaucoup d'expérience, d'application et de bon ordre. M. de Berwick pourroit suppléer à ce qu'on dit qui manque à M. de Villeroi pour les dispositions et les ressources par rapport à un jour de bataille. Le courage de M. de Villeroi contre les coups est net, dit-on; mais le courage d'esprit pour les ressources manque.

M. le maréchal de Villars pourroit tenir son coin auprès du prince, si on n'avoit sujet de craindre qu'il ne s'accommoderoit guère de se remettre en égalité avec les autres. D'ailleurs, tous les officiers-généraux auroient une peine infinie à prendre quelque chose sur eux par ses ordres. Il ne faut choisir que des maréchaux de France bien d'accord entre eux, et qui puissent avoir la confiance générale, afin qu'ils remédient aux maux présents, et qu'ils fassent honneur de tout à monseigneur le Dauphin.

S'il est vrai, comme beaucoup de gens l'assurent, que l'article d'Espagne est réglé pour la paix, il seroit bien à désirer que l'on se hâtât de finir les autres articles. Nous sommes dans un mauvais train, et si nous ne changeons pas beaucoup, la guerre ne se redressera point. Le dedans du royaume s'use; on a peu d'argent, et cependant les peuples dépérissent par une extrême souffrance. Il faut finir.

Quand vous serez à Chaumes, ayez la bonté de me le faire savoir d'abord. Si vous jugez que je ne doive point y aller, je m'en abstiendrai par pure docilité

et par égard pour votre décision : mais ni le voisinage de l'armée, ni les réflexions politiques par rapport à moi ne m'arrêteront nullement. Faites, s'il vous plaît, tel usage que vous croirez convenable de mes imaginations sur les affaires de la guerre et de l'Église.

Mille respects à notre bonne duchesse ; attachement sans mesure à mon bon duc.

162.

AU MÊME.

Imprudence du ministre de la guerre, qui excitoit le maréchal de Villars à hasarder une bataille. Situation déplorable de la France.

A Cambrai, 19 septembre 1711.

VOICI une occasion de dire tout, mon bon duc : j'en profite avec beaucoup de joie.

Je sais que M. Voysin écrit à M. le maréchal de Villars des lettres trop fortes, pour le piquer, et pour l'engager à des actions hasardeuses : c'est faire un grand mal, si je ne me trompe, que d'écrire ainsi.

1° Ces lettres troublent le maréchal, et ne sont propres qu'à le rendre inaccessible aux bons conseils des gens du métier qui voient les choses sur les lieux.

2° S'il donnoit une bataille, il la donneroit mal ; il courroit risque de choisir mal son terrain, et de ne faire pas une bonne disposition.

3° Il voudra, sur de tels reproches, chercher les ennemis, et se donner une vaine apparence de hardiesse pour entreprendre sur eux : c'est ainsi qu'on

fit à Malplaquet. Le papillon se brûle à la chandelle. On ne veut que paroître chercher le combat, et on le trouve avec désavantage.

4° Il n'y a aucun officier-général qui se confie au maréchal : ils ne comptent ni sur son savoir pour donner des ordres précis, ni sur ses ressources dans les cas imprévus, ni sur sa sincérité pour rendre justice à chacun d'eux : ils croient tous qu'il rejette tous les mauvais évènements et toutes ses propres fautes, pour se disculper aux dépens de ceux qu'il a chargés de quelque commission. Ainsi personne n'oseroit prendre rien sur soi avec lui pour faire réussir l'affaire générale, de peur de se perdre. Rien ne rend une bataille si difficile à gagner, qu'une telle disposition des esprits, surtout dans une armée immense, où le général ne peut pas voir tout, et où tout dépend des officiers-généraux.

5° La réputation du général est avilie; il n'est ni aimé ni estimé des principaux officiers; les troupes ne se croiroient pas bien menées; la défiance et le désordre s'y mettroient aisément.

6° On ne manqueroit pas de dire qu'après avoir manqué la plus favorable occasion qui fût jamais de battre les ennemis, on en cherche à contre-temps une désavantageuse pour se faire battre.

7° Le général des ennemis a plus d'art, de justesse et de suite que le nôtre. Leurs officiers-généraux ont plus d'expérience, et manœuvrent beaucoup mieux. Leurs troupes sont moins vives, mais mieux disciplinées pour tous leurs mouvemens, et pour se rallier. Vous avez beaucoup d'officiers-généraux inappliqués, dégoûtés, découragés, etc. Vous

avez un nombre prodigieux de colonels jeunes et sans expérience. Tous les ressorts sont relâchés.

8° Si vous combattez dans un pays fourré, les ennemis seront supérieurs par leur feu, par leur bon ordre et par leur patience : vous n'aurez presque à espérer aucun avantage solide ; à perte égale, vous perdrez plus qu'eux, et si vous êtes battu, vous pouvez l'être très-dangereusement. Si, au contraire, vous donnez une bataille dans une plaine ouverte, comme à Ramillies, en cas qu'il vous y arrive une déroute, comme en ce lieu-là, les ennemis vous pousseront bien loin, et vous n'êtes pas loin de Paris.

9° La plupart des places qui nous restent sont dépourvues. Après la perte d'une bataille et une déroute, tout tomberoit comme un château de cartes. Il ne s'agit point de ces pertes de petites batailles du temps passé : c'étoit une armée de vingt mille hommes qui en perdoit cinq ou six ; le royaume étoit alors plein de noblesse guerrière et affectionnée, de peuples riches, nombreux et zélés. Au contraire, vous n'auriez plus d'armée, ni de ressource pour en rétablir, si une déroute vous arrivoit. L'ennemi entreroit en France avec cent mille hommes qui en feroient la conquête et le pillage : ce seroit une invasion de Barbares. Paris est à trente-cinq lieues de l'armée ennemie : cette ville est devenue elle seule tout le royaume ; en la prenant, les ennemis prendroient toutes les richesses de toutes les provinces. Ils tireroient par violence tout l'argent des financiers, que le Roi ne peut en tirer par crédit. Tout le dedans du royaume est épuisé, au désespoir, et plein de religionnaires qui leveroient alors la tête.

Faut-il s'exposer à cet horrible danger sur la foi d'un général si contredit et si méprisé, avec des officiers-généraux qui n'osent rien prendre sur eux, et avec des troupes si découragées? Faut-il, dans une si terrible conjoncture, piquer et pousser un général qui a beaucoup de légèreté et de faste, avec peu de ressource?

10° On dira que c'est déshonorer les armes du Roi, avec toute notre nation, que c'est décourager les troupes, et donner aux ennemis l'audace de tout entreprendre, avec sûreté de le faire impunément, que de laisser voir à toute l'Europe qu'on aime mieux se laisser prendre pied à pied toutes ses places, que de se défendre courageusement. On ajoutera qu'après ces places prises il viendra enfin bientôt un dernier jour où il faudra donner, au-delà de la Somme, cette même bataille qu'on n'ose maintenant donner avec plus d'honneur et d'avantage sur les bords de l'Escaut; faute de quoi les ennemis iront droit à Paris ⁽¹⁾. J'avoue que cette objection est forte; mais je crois qu'on peut, en disputant le terrain, éviter cette bataille décisive, couvrir les places qui nous restent, et laisser les ennemis. Mais cette manière de faire le *cunctator*, qui vaut infiniment mieux qu'une bataille très-hasardeuse pour l'État, demande de bonnes têtes et des mesures difficiles. Ma conclusion est qu'il faut

(1) Le cardinal Quirini, alors simple religieux, qui voyageoit en France pour son instruction, dit dans ses *Mémoires*, qu'étant à Fontainebleau, vers cette époque, « il apprit qu'on se disoit à l'oreille, qu'au point où en étoient les affaires, il étoit absolument nécessaire de transférer la cour au château de Chambord, et que le Roi lui-même en avoit parlé au maréchal de Villars. » (*Comment. histor. part. I, lib. II, cap. v.* (Pag. 36.))

acheter la paix à quelque prix que ce puisse être. A quelque dure et honteuse condition que vous la fassiez, dès qu'elle sera faite, vous aurez mis en sûreté une puissance qui sera encore très-supérieure à chacune de toutes les autres de l'Europe. Finissez, et rétablissez-vous.

Vous connoissez mon zèle pour le Roi, pour l'État et pour M. le Dauphin. Bonsoir, mon bon duc.

163.

AU MÊME.

Sur le caractère de l'évêque de Meaux, et sur l'érection de Chaubois en duché-pairie.

A Cambrai, 11 octobre 1711.

JE n'ai point encore reçu, mon bon duc, la lettre que vous me promettez de M. l'évêque de Meaux. Le moins que je puisse lui marquer de déférence, est d'attendre sa lettre, et de l'examiner avec défiance de mes foibles lumières. Mais ce qui m'embarrasse, est qu'il a été nourri dans de très-faux préjugés en faveur d'un système incorrigible qu'il voudroit corriger. C'est un bon et zélé prélat : je suis ravi de ce qu'il revient de ses préventions; mais il est lié avec des docteurs prévenus de ce système, et il défère trop à leurs avis. Il tâtonne, il s'embrouille; il n'est point assez nettement décidé. Je ne puis m'engager à suivre ses idées : souvent il en avance qu'il ne développe pas avec précision. Ce qu'il y a de fâcheux, est que, dans ma lettre ostensible, j'offre d'agir de concert avec les évêques anti-jansénistes qu'on

voudra me marquer. Il me semble que j'ai dû faire une telle offre; mais je crains qu'on ne me nomme celui-ci. Ce n'est pas que je ne l'estime plus droit et plus de mes amis, que d'autres : mais je crains ses hésitations et ses embrouillemens. Je vous conjure de le préparer par vos soins, et par ceux de M. Bourdon (*P. Le Tellier*), à un parti net et fixe. J'ose vous promettre que, quand les choses seront mises dans leur vrai point de vue, on reconnoitra que tous les prétendus correctifs du système ne sont qu'illusion, et que ces mitigations flatteuses ne vont qu'à déguiser plus dangereusement le venin du jansénisme.

Dès que j'aurai reçu la lettre du prélat, je le manderai au P. Lallemand dans un style clair-obscur, pour en avertir M. Bourdon : mais je vous déclare par avance, que je serai toujours d'avis qu'on montre ma lettre. Quand on me nommera des évêques pour ne rien faire que de concert avec eux, je leur exposerai toutes mes raisons. Peut-être les goûteront-ils; peut-être que M. Bourdon m'aidera auprès d'eux. Quoi qu'il arrive, j'aurai essayé de délivrer la vérité, et j'espère que la vérité me délivrera à son tour. Le point capital est que M. Bourdon me fasse nommer des évêques qui entrent bien dans les questions en bonnes gens, qu'on mette facilement au fait, et qui ne soient point épineux.

Je n'irai à Chaulnes, que quand vous me manderez de le faire. La séparation des armées devrait se faire dans peu de jours : on ne croit pas qu'elle puisse aller guère plus loin que le 22 ou le 24 de ce mois. M. le maréchal de Villars attend, dit-il, une décision du Roi là-dessus.

Je suis ravi de la nouvelle érection du duché de Chaulnes ⁽¹⁾, et je me sens trop d'ambition pour votre maison. O qu'il me tarde de me retrouver auprès de vous et de madame la duchesse de Chevreuse ! ce sera un temps bien doux pour moi. Bonsoir, mon bon duc ; je n'ai point de termes pour vous exprimer ce que je sens, et que rien ne peut effacer.

Je porterai à Chaulnes mon ouvrage pour vous le montrer. La *Défense* de M. Habert ne change rien au texte inexcusable et contagieux de son livre : de plus, la *Défense* est mauvaise, et montre le fond de l'auteur.

(1) Le duc de Chevreuse venoit d'obtenir une nouvelle érection du duché de Chaulnes, pour son fils puiné, connu jusqu'alors sous le nom de vidame d'Amiens. Ce dernier titre fut donné depuis à l'un des enfans du duc de Chaulnes, comme on le verra plus bas, par la lettre du 23 juillet 1714.

164.

AU MÊME.

Sur le projet attribué à la Sorbonne de condamner la *Dénonciation de la Théologie de Habert*; accord de la doctrine du P. Quésnel avec celle de ce docteur.

A Cambrai, 17 novembre 1711.

JE souhaite, mon bon duc, que cette lettre vous trouve arrivé en santé parfaite, vous et toute la respectable compagnie.

Je vous envoie deux lettres à cachet volant, afin que vous preniez la peine de les lire.

La grande est pour le P. Le Tellier, sur le *primus mensis*

mensis, où l'on veut faire, dit-on, condamner la *Dénonciation* faite contre M. Habert. La chose presse fort. Si la Sorbonne avoit fait ce pas, elle imposeroit à la cour de Rome et à celle de France. Il est capital de l'empêcher : un mot, qui ne coûte rien, arrêtera tout. J'aurois volontiers passé par le canal de M. Voysin, pour épargner le P. Le Tellier, qui ne doit pas avoir de liaison avec moi, et qui effectivement n'a aucun commerce de lettres; mais je ne dois pas, ce me semble, mettre M. Voysin dans le secret d'une chose qui a passé au Roi par le canal de son confesseur. Il n'y a que le confesseur qui soit au fait, et qui puisse parler juste à Sa Majesté. Le Roi même auroit sujet d'être surpris, et de soupçonner quelque mystère, si je quittois tout à coup le canal de celui par qui il a bien voulu que tout passât jusqu'à présent. Si le P. Le Tellier ne pouvoit pas se charger de montrer ma lettre au Roi, il n'y auroit qu'à me le mander promptement par la poste, en termes intelligibles pour moi : aussitôt j'écrierois à M. Voysin une lettre semblable, pour être lue à Sa Majesté.

L'autre lettre est pour le P. Lallemand. J'y parle des deux affaires : l'une, des deux évêques; l'autre, de M. Habert. Vous aurez bien la bonté de la faire cacheter après l'avoir lue, et de l'envoyer à son adresse.

Pour mon Mémoire sur la cession de Cambrai ⁽¹⁾, je vous supplie de l'envoyer à madame de Chevry, afin qu'elle le fasse passer par madame Voysin à M. son époux.

(1) Ce Mémoire est imprimé au tome XXII, pag. 566 et suiv.

Nous avons trouvé divers endroits du P. Quesnel où il condamne la nécessité absolue en termes exprès. Il donnera tant qu'on voudra le nom de *morale* à sa nécessité relative et alternante. Il s'accommodera même à merveille des comparaisons de l'homme qui danse tout nu, ou qui se jette par la fenêtre. Ainsi il se trouvera aussi catholique que M. Habert, et le jansénisme ne sera qu'un fantôme à faire peur aux petits enfans. Je n'ai garde de répondre au P. Quesnel, jusqu'à ce qu'on m'ait lâché la main sur M. Habert. Le P. Quesnel me confondroit, si je voulois distinguer la doctrine de M. Habert de la sienne. Il est capital de montrer tout ceci à fond à M. le Dauphin.

165.

AU DUC DE BEAUVILLIERS.

Instructions à donner au Duc de Bourgogne sur les affaires du temps (1).

JE voudrois que le P. Martineau fit, dans des conversations avec le prince, un plan de la doctrine de l'Église sur la grâce, et une explication claire et précise de celle qui lui est opposée. Il est essentiel de bien poser ce fondement.

Je ne sais pas si ce père a le talent de rendre ces matières sensibles en conversation; mais je sais qu'il est incomparablement plus théologien et plus rempli

(1) Nous ignorons absolument la date de cette lettre, ou plutôt de ces fragmens, cités par le P. Querheuf, dans la Vie de Fénelon. Le P. Martineau devint confesseur du jeune prince vers 1701.

des vrais principes, que la plupart de ceux qui environnent M. le Duc de Bourgogne.

Pour les *Lettres Provinciales*, je crois qu'il est à propos que le prince les lise : aussi bien les lira-t-il un peu plus tôt ou un peu plus tard. Sa curiosité, son goût pour les choses plaisantes, et la grande réputation de ce livre, ne permettront pas qu'il l'ignore toute sa vie. S'il en a le désir, je le lui laisserois contenter. J'y ajouterois toutes les précautions possibles, toujours pour découvrir la vérité, et ne pas se laisser séduire par ce qui n'en a que l'apparence. Une partie du grand mémoire que je vous ai envoyé, lui fournit une anatomie des deux premières lettres de M. Pascal,

Il y en a plus qu'il n'en faut pour découvrir à fond le venin caché dans ce livre, qui a été tant applaudi, et pour montrer combien, dans ces circonstances, l'Église est éloignée de combattre un vain fantôme.

Vous pourriez aussi faire expliquer au prince, par le P. Martineau, les autres endroits où le prince auroit besoin d'être mis au fait. En général, il est essentiel qu'il sache nettement cette matière, afin qu'il soit à l'épreuve de toute séduction et de toute surprise.

Puisqu'il a le goût de lire et la pénétration pour entendre, il liroit et entendroit mal, si on n'avoit pas le soin de lui faire bien lire et bien entendre. Avec de tels esprits, la vraie sûreté consiste à leur montrer le fond des choses.

166.

DU DUC DE CHEVREUSE A FÉNELON.

Observations du P. Le Tellier sur l'Ordonnance de Fénelon contre la *Théologie* de Habert. Révocation du privilège accordé pour l'impression des *Réflexions morales* du P. Quesnel. Négociations de paix.

A Paris, le 27 novembre 1711.

LE Mulet m'est venu dire cette après-dînée, mon bon archevêque, ce dont vous l'avez chargé. Dans l'envie de vous y répondre promptement, je viens de chez madame de Chevry, où j'ai appris qu'il part demain un homme sûr; et comme il faut envoyer ma lettre à M. l'abbé de Sal. (*Salians*) à sept heures du soir, qui sont déjà sonnées, je n'ai qu'un moment pour écrire, parce qu'on se retire de bonne heure où il est. Je marque ce détail, afin que vous sachiez pourquoi je ne vous parlerai pas ici de plusieurs articles que je suis obligé de remettre à une autre fois.

J'ai vu M. Girard ⁽¹⁾, qui achève sa réponse, et qui m'a promis de ne rien finir jusqu'à ce qu'il soit convenu de tout avec vous sur les éclaircissemens qu'il trouvera dans l'ouvrage que je dois lui faire voir. Je ne lui ai pas dit que ce fût contre Habert, etc.; car j'ai cru qu'il étoit bon de ne le lui apprendre, que le jour que nous commencerons à le lire ensemble.

Ce qui m'empêche de le faire encore d'ici à quelques jours, c'est que j'ai donné cet ouvrage à M. Bour-

(1) M. de Bissy, évêque de Meaux.

don ⁽²⁾ dès la semaine passée, aussitôt après mon retour, et que ce dernier n'en avoit pu voir encore avant-hier, que le commencement de la première partie. Il m'a dit que, s'il pouvoit s'enfermer absolument durant trois ou quatre jours, il finiroit dans ce temps-là cette lecture; mais qu'étant forcé de donner une partie de son temps à d'autres affaires pressées, il ne pouvoit achever si promptement, d'autant plus qu'il faut lire cela avec attention et réflexion, pour y faire des remarques quand il le croit nécessaire. Et en effet, je vis avant-hier celles qu'il a commencé d'écrire, qui méritent (au moins en partie) considération. Il m'a promis de n'y pas perdre de temps, et il m'en paroît assez empressé par lui-même. En gros, sur les titres que nous lûmes ici ensemble, il y a dix jours, pour lui donner l'idée de tout le dessein, il me témoigna désirer que la troisième partie, qui exprime les conséquences insoutenables de la chose, pût être la première, parce que c'est ce qui frappera plus vivement les lecteurs; que tous, même les moins savans, en sont capables; et qu'en jetant ainsi dans leur esprit l'horreur de ce qui seroit expliqué ensuite, l'explication qu'on en fait dans la première partie, qui deviendroit la seconde, les trouveroit tout disposés par avance à le condamner sans difficulté; que de même la seconde partie, qui deviendroit la troisième, trou-

(2) Cet ouvrage est le projet de l'Ordonnance que Fénelon se proposoit de publier contre la *Théologie* de Habert, et contre le système des deux délectations adopté par ce théologien. Le prélat avoit chargé le duc de Chevreuse de communiquer ce projet d'Ordonnance au P. Le Tellier, qui est désigné ici, comme en bien d'autres endroits, sous le nom de M. Bourdon. Cette *Ordonnance*, avec les remarques du P. Le Tellier, est imprimée au tome XVI, pag. 207 et suiv.

veroit les lecteurs (surtout ceux qui y ont intérêt) ravis de voir une distinction bien marquée entre ce qu'ils soutiennent, et ce qu'ils verroient bien ne pouvoir s'empêcher de condamner : en sorte que ceux d'entre eux, qui, depuis près d'un siècle, ont été un peu au-delà, se trouveroient trop heureux de se rattacher à l'ombre des trois premiers maîtres, etc. J'ajoute dans ces réflexions-ci quelque chose du mien; mais presque tout est de M. Bourdon, qui voit bien néanmoins la difficulté de faire ce changement d'ordre entre les parties, puisqu'il faudroit que la troisième, devenue la première, fût précédée par une explication, au moins générale, de ce que l'on combat, ce qui est proprement une portion de ce qui est maintenant la première partie. Aussi a-t-il remis à dire sur cela sa pensée, qu'il ait tout lu, et fait toutes ses notes, qui seront, je crois, en petit nombre sur la seconde partie, et nulles sur la troisième, dont je lui ai lu assez d'endroits pour qu'il la trouve par avance à souhait.

Comptez donc, bon archevêque, qu'on diligentera le tout autant que la chose le permettra.

B. D. (*duc de Beauvilliers*) a vu tout ce qui le regarde dans l'agenda : une autre fois j'entrerais dans le détail.

M. Bourdon se rend sur votre réponse et nos sentimens. Il me paroît que c'est par pure déférence, etc. Mais je vois plus que jamais qu'il n'y avoit pas à balancer sur cela.

M. de Plén.⁽³⁾ est venu plusieurs fois me chercher,

(3) Il est probablement ici question d'un projet de mariage entre le marquis de Fénelon, petit-neveu de l'archevêque de Cambrai, et la fille

tant à Versailles qu'ici. J'ai vu les deux personnes à qui je devois m'informer; mais, comme il y avoit compagnie, je n'ai pu en parler, surtout ne le devant faire qu'en prenant les tours nécessaires pour me faire dire ce qu'il s'agit de savoir, sans qu'on s'aperçoive que j'ai quelque raison de le demander. Je les verrai de nouveau incessamment. J'ai seulement appris d'ailleurs, que le principal profit, à ce qu'on croit, est venu des vivres d'Italie.

Vous aurez appris sans doute que le Roi a révoqué, par un arrêt, son privilège du livre du P. Quesnel sur le *Nouveau Testament*, et que cela a causé un grand chagrin à l'ancien approbateur de ce livre (4). On attend bientôt des nouvelles d'une bulle sur ce sujet, etc.

J'aurois encore beaucoup de choses à ajouter ici; mais j'aurois peur d'envoyer trop tard cette lettre. Je ne la relis pas même pour la fermer plus promptement, et me réserve pour la première occasion, en vous embrassant, mon cher archevêque, de tout mon cœur, qui est à vous plus qu'à moi-même.

La nouvelle est enfin arrivée que les Hollandais ont envoyé les passeports (5) pour les plénipoten-

de M. de Pléneuf, entrepreneur des vivres. M^{lle} de Pléneuf épousa le marquis de Prie, et eut dans la suite un grand ascendant sur M. le Duc, lorsqu'il devint ministre, après la mort du Régent.

(4) Le Roi, impatienté des délais et des difficultés que le cardinal de Noailles mettoit sans cesse en avant, pour éluder l'engagement qu'il avoit pris de révoquer son approbation du livre du P. Quesnel, prit le parti d'agir de son côté. Il révoqua d'abord, par un arrêt du Conseil, le privilège accordé pour l'impression de cet ouvrage, et en fit saisir tous les exemplaires. Il sollicita ensuite à Rome une bulle de condamnation, qui parut après deux ans de discussion et d'examen, sous le titre de constitution *Unigenitus*.

(5) Les Hollandais, après bien des longueurs et des difficultés, suscitées

tiaires à la reine Anne, en lui donnant pouvoir de nommer pour le congrès telle ville qu'elle jugeroit à propos. Vous le savez peut-être déjà.

M. l'abbé de Pomponne vient d'avoir la place de conseiller d'État, qui vague depuis la mort de M. l'archevêque de Reims.

par les partisans du prince Eugène et du duc de Marlborough, venoient enfin d'accorder aux instances et aux menaces mêmes de la reine Anne, des passeports aux plénipotentiaires français pour le congrès qui fut ensuite indiqué à Utrecht.

MÉMOIRE

sur les précautions à prendre en combattant la doctrine de Hubert et celle du P. Quesnel ⁽¹⁾.

On n'a pas pu lire, à la personne marquée ⁽²⁾, la longue lettre; on n'a pas même pu entrer avec cette personne dans aucun détail de ce qui étoit contenu dans la lettre. La santé et la situation d'esprit où étoit cette personne n'a pas permis de faire sur cela ce qu'on auroit souhaité. Mais cela ne doit point empêcher l'auteur de la lettre d'écrire contre le P. Quesnel. La personne qui devoit être consultée n'avoit pas désapprouvé autrefois qu'on le fit, et on croit que cela doit suffire.

1° En écrivant contre le P. Quesnel, il paroît qu'on ne peut guère se dispenser de parler de la lettre écrite autrefois par compliment ⁽³⁾. Mais il semble

(1) Le rapport manifeste qu'a ce *Mémoire* avec la lettre précédente, ne permet pas de douter qu'il n'ait été rédigé par le duc de Chevreuse, vers la fin de 1711, et qu'il ne contienne les observations du P. Le Tellier sur l'Ordonnance que Fénelon préparoit contre la *Théologie* de Hubert.

(2) Probablement Louis XIV.

(3) Voyez, parmi les *Lettres diverses*, celle de Fénelon à M. de Noailles, du 9 septembre 1696, et la note qui y est jointe.

qu'il ne faudroit pas dire qu'on avoit aperçu dès-lors l'équivoque de la seconde partie. Il ne le faut pas nier non plus, puisque cela est vrai; mais rien n'oblige de le dire. En le disant, il paroît qu'on donne beaucoup de prise. Il étoit permis de se taire sur ce qui étoit équivoque, et de présumer même que l'auteur le prenoit dans le sens catholique, surtout à cause de la première partie, qui étoit bonne assurément. Mais de louer comme excellente une déclaration équivoque et reconnue pour telle, c'est ce qui se peut difficilement excuser, ou du moins ce qui sera sujet à bien des contestations. Approuveroit-on qu'un catholique fit l'éloge des cinq Articles ⁽⁴⁾, sous prétexte qu'il les trouve équivoques?

2° Il est fort à souhaiter qu'en combattant le P. Quesnel on combatte aussi le système de M. Habert, qui réellement n'est pas différent de celui de Jansénius; mais il paroît qu'il y a quelques écueils à craindre en combattant ce nouveau système.

Le premier est qu'il est dangereux de s'élever contre le système des deux délectations précisément, sans ajouter que c'est aux deux délectations toujours relativement nécessitantes, qu'on en veut. Car quoiqu'on soit fort éloigné d'approuver le système des deux délectations, cependant il est certain qu'il y a un grand nombre de théologiens qui passent pour orthodoxes, qui soutiennent à présent ce système, en ajoutant que la délectation supérieure ne nous impose pas une véritable nécessité. Les parti-

(4) Ces Articles furent proposés en 1663 par les disciples de Jansénius, pour expliquer leurs sentimens sur les cinq propositions. Voyez les *Mém. chronol. sur l'Hist. ecclés.* par le P. d'Avrigny; 19 juin 1663.

sans de l'erreur ont déjà assez d'amis, sans leur en donner encore d'autres, comme on feroit infailliblement en taxant d'hérésie les théologiens dont nous parlons. On ne sauroit donc trop marquer que ce n'est pas précisément aux deux délectations qu'on en veut, mais aux deux délectations toujours relativement nécessitantes, selon que l'une est supérieure à l'autre.

Le second écueil qu'il y a à craindre, est de dire que la nécessité morale, telle qu'est celle où se trouve un homme sage, de ne se point jeter par la fenêtre, détruit la liberté. Si l'on attaque par là le système de M. Habert, on lui donnera infailliblement gain de cause. On est averti que cela ayant été avancé dans un Mémoire envoyé à Rome, les personnes les plus zélées et les mieux intentionnées ont dit que cela ne passeroit jamais à Rome, et que c'étoit vouloir perdre une bonne cause que de la prendre de ce côté-là.

De plus, si on touche cette corde, on s'attirera infailliblement tous les Thomistes, et un grand nombre d'autres théologiens; plusieurs théologiens célèbres ayant enseigné, 1° que la sainte Vierge et les apôtres, après la descente du Saint-Esprit, et tous ceux qu'on appelle confirmés en grâce, étoient dans une nécessité morale de faire le bien, et que cependant ils méritoient; 2° que ceux qui sont arrivés au dernier excès de l'endurcissement sont dans une nécessité morale de faire le mal, et cependant qu'ils pèchent : d'où il suit évidemment que la nécessité morale, selon ces théologiens fort catholiques, n'exclut pas la liberté requise pour le mérite ou le démérite.

Le troisième écueil qu'il y a à craindre, est de s'engager à trop faire voir la différence des Thomistes avec M. Habert. Ce n'est pas que cette différence ne soit réelle ; mais il est à craindre que ceux qu'on combat ne s'attachent uniquement à ce point, et ne s'en servent pour embrouiller et obscurcir la matière.

3° Il semble que, pour pouvoir attaquer avec fruit et avec succès le système de M. Habert, il faut se borner, 1° à faire voir les conséquences affreuses de ce système ; c'est ce qu'on a fait excellemment dans la dernière partie de l'écrit qu'on a vu : mais on juge que cette partie, ayant je ne sais quoi qui frappe, devrait être la première ; 2° à faire voir que la nécessité morale de M. Habert n'est morale que de nom, et que réellement elle est la même que la nécessité simple de Jansénius. C'est principalement à ces deux points qu'il faut s'arrêter, si on veut faire condamner ce système. Sans cela, on s'expose à ne pas réussir, par le grand nombre de théologiens qui se déclareroient pour M. Habert, si on prend autrement son système. Si on parvient une fois à le faire condamner, alors les Thomistes et les autres auront soin de faire voir eux-mêmes la différence de leurs systèmes et de celui-là.

167.

DE FÉNELON AU DUC DE CHEVREUSE.

Nécessité de terminer sur la *Théologie* de Habert, avant de répondre au P. Quesnel. Réserve et modération que les Jésuites doivent garder dans les circonstances présentes. Inquiétudes et générosité de Fénelon pour le service du Roi.

A Cambrai, 3 décembre 1711.

JE viens, mon bon duc, de recevoir votre lettre du 27 novembre. Je ne presse qu'à cause qu'il seroit important d'arrêter le torrent sur le système des deux délectations. Je ne puis rien répondre de raisonnable au P. Quesnel, qu'après avoir convaincu M. Habert, et après avoir montré combien son système est différent du vrai thomisme. Il se réduira toujours à une grâce prédéterminante, et à une nécessité morale dans le sens de M. Habert. Ainsi je ne saurois jamais forcer son retranchement, sans le séparer des Thomistes, et sans abattre avec lui M. Habert. Je répons par avance qu'il se réduira au langage de ce docteur, pour pouvoir montrer que le jansénisme n'est qu'un fantôme. Ainsi M. Girard (*l'évêque de Meaux*) n'aura aucune ressource réelle contre lui, si M. Girard admet avec les deux délectations la nécessité morale de M. Habert. Pesez bien ceci, je vous prie, avec M. Robert (*le curé de Saint-Sulpice.*) Convient-il que M. Girard et moi paroissions combattre l'un contre l'autre sur la manière de fixer le jansénisme? N'est-ce pas faire triompher les Jansénistes? n'est-ce pas leur donner occasion de dire que des deux

évêques qui les attaquent, l'un met le jansénisme dans un point, et l'autre soutient que ce n'est pas là qu'il doit être mis? D'un autre côté, dois-je faire une controverse ridicule et insoutenable, où le P. Quesnel me mettra facilement en poudre, lorsque je n'attaquerai point la nécessité morale, où il ne manquera pas de se retrancher? Réponse précise et décisive tout au plus tôt, je vous conjure, de concert avec M. Bourdon (*P. Le Tellier*), après qu'il aura tout lu.

Je fais un Mémoire pour Rome, que le P. Daubenton sera prié de donner de ma part au cardinal Fabroni, pour le montrer au Pape. C'est un sommaire très-abrégé de mon ouvrage. Je vous en enverrai une copie.

J'ai peine à croire que vous persuadiez M. Girard. Il est engagé de parole, d'amitié et de confiance aux docteurs de la nécessité morale : par ce coin il est encore Janséniste, s'imaginant ne l'être pas.

On a très-bien fait de saisir les exemplaires du P. Quesnel. Le besoin de faire ce coup d'autorité montre l'entêtement de M. Pochart (*du cardinal de Noailles.*) On voit qu'il n'a jamais voulu arrêter le progrès de la contagion, qu'il a compté pour rien le jugement du saint siège, et qu'il a voulu que le livre continuât à être débité et lu. Ce coup d'autorité servira à décréditer M. Pochart, et à persuader aux évêques qu'ils ne doivent pas tant le craindre. Mais ceci a besoin d'être soutenu sans relâche.

Je serois fâché que les Jésuites fussent la cause de la mauvaise situation de M. le cardinal de Noailles auprès du Roi. On ne les a déjà que trop rendus odieux, comme des gens qui accablent tout ce qui

leur résiste. Ceci les rendroit odieux. Les Jésuites doivent paroître humbles et contens dans leur suspension ⁽¹⁾. Ils doivent supplier le Roi de compter pour rien leur réputation et leurs intérêts, pour ne s'attacher qu'à la sûreté de la foi, et au renversement du parti qui est si redoutable à l'Église et à l'État. Ce procédé leur fera honneur auprès de Sa Majesté et dans le public. C'est l'affaire des deux évêques qu'il faut vivement presser. Vous pouvez me mander en quatre mots de style énigmatique et d'écriture chicaneuse, en quelle disposition se trouve P. P. (*le Dauphin*) sur les Jansénistes. Ils se vantent hautement de l'avoir gagné : tirez-moi de cette inquiétude.

Je m'imagine que M. le duc de Chaulnes a fait sa cérémonie au Parlement. Dieu sait combien je l'aime. Peu s'en faut que je n'en dise autant de sa bonne duchesse, qui est la meilleure et la plus noble personne qu'on puisse voir.

Et notre bonne duchesse ! je pensai pleurer en la quittant. Je prie Dieu qu'il la fasse croître en Jésus-Christ, par un vrai détachement des meilleures choses mêmes, en tant qu'elles nourrissent l'amour-propre.

O que la vie de Chaulnes est trop douce ! elle gâte tout autre état. Je veux être hermite dans le bout du parc. Cet hermitage sera trop joli, et l'hermite ne sera guère en solitude, quand vous serez tous au château.

Est-il bien certain que madame la duchesse de Luynes est grosse ? je serai ravi qu'elle le soit. Bon-

(1) Voyez la note 3 de la lettre 159, ci-dessus, pag. 490.

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is extremely faint and illegible due to the high contrast and noise of the scan. It appears to be organized into several vertical columns.

Monsieur de Ambroy me charge, Monsieur,
de vous la lettre pour y ajouter une réflexion
qu'il n'est pas libre de se donner habituellement
exercice de sa langue. Son a bonne l'entendement de
peu à un homme Capable qui est un sujet de
qu'on dit,

soir, mon bon duc. La voie par laquelle j'écris ceci est fort sûre.

3 décembre 1711.

Monsieur de Cambrai me charge ⁽²⁾, monsieur, d'ouvrir sa lettre, pour y ajouter une réflexion qu'il n'est pas libre de se donner l'honneur de vous écrire lui-même. L'on a donné l'entreprise des fourrages à un nommé Castille, qui est un Juif, à ce qu'on dit. Il étoit établi dans les Pays-Bas espagnols, où il a encore toute sa parenté, sous le nom de laquelle il sert, à ce qu'on assure, les ennemis pour de semblables entreprises. Ainsi il est également l'entrepreneur des deux puissances ennemies; mais toutes ses anciennes liaisons sont avec nos ennemis, et il n'en a pris avec nous que pour gagner. Un tel homme doit toujours être un peu suspect, et il n'est pas de la prudence de s'y livrer absolument pour une affaire aussi capitale que celle d'avoir de bonne heure des magasins de fourrages assez grands pour pouvoir assembler notre armée aussitôt que les ennemis pourront assembler la leur, et pour la faire subsister au sec aussi long-temps qu'eux. La conservation d'Arras et de Cambrai dépend absolument de ces magasins; car, si les ennemis étoient une fois postés devant ces places, il est certain qu'ils les prendroient tout à loisir, sans qu'on pût les déposter, comme ils ont pris toutes les autres places où on leur a donné le temps d'arriver les premiers. Les ennemis ont de grands avantages sur nous pour faire des ma-

(2) Ce *post-scriptum* est écrit par l'abbé de Beaumont jusqu'à ces mots de la page 529: *Il me paroit, etc.*

gasins de fourrage ; car ils ont beaucoup de rivières qui leur en apportent, au lieu qu'il faut que tout nous vienne par charroi, ce qui demande une peine et une dépense infinie, et surtout beaucoup de temps. Il faut donc s'y prendre de très-bonne heure. Si Castille vouloit nous jouer, il n'a qu'à faire travailler lentement à ces sortes de magasins sous divers prétextes ; et il n'en manquera pas, s'il veut, quand il n'y auroit que l'extrême difficulté de trouver des chariots dans ces pays-ci, et de les faire rouler dans des chemins aussi absolument rompus. Si cependant il nous avoit menés jusqu'à un certain temps sans faire ces magasins, ni lui ni un autre ne pourroient les faire assez tôt : et comme il a tous ou presque tous ses effets dans le pays ennemi, il en seroit alors quitte pour s'y enfuir. Il est donc capital de faire veiller très-rigoureusement sur les démarches de cet homme, et de le faire aider s'il est nécessaire. M. de Bernières a été fort fâché de ce qu'on a ôté l'entreprise de ces fourrages au nommé Farget, pour les donner à ce Castille, et il est fort opposé à ce dernier. Cela fera qu'il ne lui donnera aucun quartier pour le presser de faire ses magasins assez tôt, surtout si cela lui est bien recommandé de la cour, et qu'il sente que ce Castille n'y aura point de protection trop forte. Mais, d'un autre côté, il est à craindre que l'opposition qu'il a pour lui ne le rende peu disposé à lui donner certains secours et certains appuis dont il peut avoir besoin. Il est certain qu'il est assez connu, dans le pays, que M. de Bernières est très-peu favorable à Castille, et cela fera sans doute que celui-ci trouvera des difficultés qu'un
homme

homme appuyé par l'intendant ne trouveroit pas. On doit veiller à cette affaire des fourrages, comme à celle de ce temps-ci qui est la plus capitale; car si l'on manque de magasins, l'on peut voir la frontière ouverte, dès le commencement de la campagne, par la prise de Cambrai ou d'Arras, et cela sans y pouvoir alors apporter aucun remède.

Il me paroît qu'il ne faut ni faire trouver trop de difficultés à Castille, ni l'appuyer trop fortement. Si on lui donne trop d'appui, ce Juif ne manquera pas d'en abuser; il vexera tous les paysans pour des charrois, disant qu'il ne peut exécuter assez promptement son entreprise sans cette facilité; il fera cette vexation pour épargner son argent. Il ruinera toutes les voitures de la frontière; ce qui sera une perte sans ressource pour le service du Roi même, les rivières nous manquant pour tous les transports de provisions. D'un autre côté, si on ne le soutient pas un peu pour la prompte exécution de ses entreprises, les choses ne pourront pas être prêtes, quand les ennemis, qui ont pour eux les rivières, viendront peut-être tout à coup, dès le 15 d'avril, investir Cambrai ou Arras.

Au nom de Dieu, parlez, pressez, importunez; faites sentir la conséquence infinie de garder ce tempérament qui n'est pas facile. Si on manquoit par malheur d'argent, pour de si pressans besoins, j'offre ma vaisselle d'argent avec tout ce que j'ai de blé et d'autres effets. Je voudrois servir de mon argent et de mon sang, et non faire ma cour.

168.

AU MÊME.

Vœux pour la paix. Fénelon désire que le Dauphin ait une conférence avec M. de Bernières, intendant de Flandre. Sur la disgrâce du cardinal de Noailles.

A Cambrai, 19 décembre 1711.

VOICI, mon bon duc, une occasion sûre dont je profite avec joie. Dieu veuille que nous ayons bientôt la paix. Je la désire non-seulement pour notre pays, qui sera ruiné sans ressource, si on fait la campagne prochaine, mais encore pour tout le royaume, que la continuation de la guerre achève d'épuiser et de déranger. De plus, je crains qu'on ne néglige, ou qu'on ne puisse pas préparer assez tôt tout ce qu'il faudroit pour prévenir les ennemis. Un coup de surprise renverseroit tous les projets de paix. Je crois que M. de Bernières ira bientôt à la cour. En ce cas, je le prierai de vous parler d'abord, et ensuite d'entretenir le bon duc. Je crois même qu'il seroit important qu'il eût une audience de P. P. (*du Dauphin.*) Personne ne peut savoir aussi exactement que lui le détail de cette frontière, avec la possibilité et l'impossibilité de chaque chose qu'on voudra faire. Il a été dans les trois intendances de ce pays. Il est honnête homme, d'un bon cœur, d'un esprit net et facile; il connoît tous nos militaires. Il vous parlera avec candeur et précision. Au nom de Dieu, écoutez-le, et faites qu'on l'écoute. Il mérite grande attention, et même estime particulière avec un bon traitement: je vous le recommande de tout mon cœur.

Au nom de Dieu, que l'affaire qui fait tant de bruit, ne roule point sur les pouvoirs refusés aux Jésuites. Quand le public suppose qu'il ne s'agit que de ce refus, il est indigné de ce qu'un tel refus est la cause de la disgrâce du cardinal. On le regarde comme un prélat courageux contre la cour, comme saint Chrysostôme, que les Jésuites oppriment par vengeance. Il faut écarter cette querelle de la compagnie : c'est à elle à souffrir avec patience et humilité ; rien ne peut lui faire tant d'honneur. Elle a besoin de montrer combien elle est patiente ; elle ne doit point souffrir que le Roi s'échauffe sur cet article. Il faut tourner tout son zèle du côté des deux évêques opprimés, de la discipline canonique violée, et plus encore de la foi en péril. Je vous conjure de parler fortement là-dessus à M. Bourdon (*P. Le Tellier.*)

Je serai bien agréablement trompé si vous venez à bout de M. Girard (*l'évêque de Meaux.*) M. Habert est tous les jours chez lui ; il est de son conseil.

J'attends de vos nouvelles sur les cahiers ⁽¹⁾ dont vous avez bien voulu vous charger, et sur l'homme qui pense à mon neveu.

Pardon, mon bon duc, de mes libertés. Je suis toujours dévoué sans mesure à vous, à notre bonne duchesse, à M. le duc et à madame la duchesse de Chaulnes. Je voudrais que l'automne durât toute l'année, pour vivre à Chaulnes, et point ailleurs.

(1) Ces cahiers sont sans doute les *Mémoires politiques*, que Fénelon avoit rédigés à Chaulnes, de concert avec le duc de Chevreuse, pendant le séjour qu'il y avoit fait au mois de novembre. Ils sont imprimés au tome XXII, pag. 575 et suiv.

169.

AU MÊME.

Mémoire sur l'affaire des deux évêques; instabilité de l'évêque de Meaux sur l'article du jansénisme; inquiétudes de Fénelon sur la doctrine du Dauphin.

A Cambrai, 2 janvier 1712.

JE vous envoie, mon bon duc, les copies de mes deux Mémoires dont les originaux sont partis pour Rome. Dans l'un, je raisonne pour les deux évêques selon les règles de droit; dans l'autre, je raisonne selon les principes de théologie, mais sans citer les passages; ce qui seroit trop long: il suffit de les promettre. Je vous prie de communiquer ces copies à M. Bourdon (*P. Le Tellier*), mais dans un profond secret. Ayez la bonté de me les renvoyer ensuite par voie sûre.

Je sais, à n'en pouvoir douter, qu'un homme grave, et zélé pour la saine doctrine, a dit depuis peu à M. le cardinal de Noailles, que le système des deux délectations étoit évidemment toute la doctrine du livre de Jansénius, et qu'en procédant de bonne foi, il falloit ou révoquer la condamnation du livre, ou condamner le système auquel il est visiblement borné. « Cela ne peut pas être, répondit M. le cardinal de » Noailles; car ce système est précisément la doctrine de M. de Meaux, qui est Anti-Janséniste. Il » soutiendra ce système; et M. le Dauphin, qui a » confiance en lui, parce qu'il le connoît opposé au » jansénisme, approuve qu'il soutienne cette doctrine » tempérée. Ainsi tout le monde va être d'accord. »

Vous voyez qu'on se joue d'une affaire si sérieuse pour la foi. On veut faire la paix en ne donnant que des termes ambigus à la foi, et tout le réel à l'erreur. On réduit l'erreur à une imagination ridicule : en paroissant condamner Jansénius, on sauve tout le vrai jansénisme ; on se sert adroitement, pour le sauver, de ceux-là même qui sont choisis pour le détruire. Au nom de Dieu, qu'on travaille avec précaution à garantir M. le Dauphin de ce jansénisme mitigé et radouci en apparence, qui est le plus dangereux. Il faut ou détromper à fond M. de Meaux, et le détacher des docteurs qui ont toute sa confiance en secret, ou chercher les moyens de lui ôter la confiance de la cour d'une manière douce et insensible. Communiquez, je vous supplie, cet article important à M. Bourdon.

L'Électeur de Cologne étant à Paris, avoit parlé à M. le cardinal de Noailles du dessein qu'il a de faire composer un livre de piété. Aussitôt M. le cardinal de Noailles lui offrit un habile docteur pour faire cet ouvrage. Le docteur de confiance est M. Habert, qui a envoyé à l'Électeur ses *Défenses* contre le *Dénonciateur*, reliées en beau maroquin. L'Électeur me demande si cet homme est Janséniste, et s'il ne doit pas révoquer la commission qu'il lui a donnée par le conseil de M. le cardinal de Noailles. J'ai répondu qu'il ne falloit pas la révoquer ; qu'il suffisoit que son Altesse électorale mandât qu'on n'imprimât point l'ouvrage à Paris, parce qu'il veut l'examiner lui-même, et qu'il seroit libre, après l'avoir examiné et corrigé, de le faire imprimer à sa mode à Paris ou ailleurs, sans y mettre le nom de M. Habert. Vous voyez que

M. Habert est l'ami commun de confiance intime de M. le cardinal de Noailles et de M. l'évêque de Meaux, dans le temps où ces deux prélats paroissent n'être pas d'accord. Encore une fois, il est capital de n'exposer point M. le Dauphin à la séduction d'un jansénisme radouci et déguisé. Il ne s'agit point des défauts des Jésuites; il s'agit de la foi. Les Jésuites ont sans doute leurs défauts, comme tous les corps très-nombreux répandus en tant d'emplois extérieurs, et avec tant d'autorité; mais, dans la conjoncture présente, il est capital de soutenir ce corps, qui est attaqué pour la foi, et qui est le seul en état de résister à la très-puissante cabale des Jansénistes.

Je ne saurois bien travailler contre le P. Quesnel que sur mon Mandement contre M. Habert, qui sera le fondement de toute ma controverse : mais il faut commencer par fixer ce fondement. Jusque-là je ne puis rien faire de juste. Je compte de refaire ce Mandement, et de le rendre plus fort qu'il ne l'est. Renvoyez-le-moi le plus tôt que vous le pourrez; mais je désire fort que M. le D. (*Dauphin*) le lise, tout informe qu'il est.

Je suis bien fâché de ce que la nouvelle qu'on nous avoit dite de madame la duchesse de Luynes n'est pas véritable. Je voudrois vous voir patriarche de deux tribus. Peut-être même suis-je un peu trop Juif, pour vous désirer la rosée du ciel et la graisse de la terre.

Nous serons en ce pays bien éloignés de cette prospérité judaïque, si on fait encore à nos portes la campagne prochaine. Je voudrois une paix qui descendât du ciel sur les hommes : mais je n'en vois

guère qui songent à la mériter; leurs mœurs me feroient craindre une guerre sans fin.

Si M. de Bernières va à Paris, il ira chez vous, mon bon duc. Je vous conjure de le bien questionner, et de lui témoigner un peu de bonté : il le mérite, et je vous demande cette grâce.

Je vous envoie une addition au Mémoire que vous avez eu la bonté de prendre à Chaulnes sur un projet de cession de Cambrai ⁽¹⁾ par l'Empire. Vous verrez que ma difficulté mérite quelque attention, si je ne me trompe pas. J'espère que vous voudrez bien faire rendre mon mémoire à M. Voysin, en mon nom, par un homme qui lui soit inconnu.

Mille et mille respects, mais très-vifs, à notre très-bonne duchesse. A vous, mon bon duc, union de cœurs sans bornes, etc.

Je reçus hier une lettre de Rome, où l'on m'assure que le parti janséniste chante les louanges de M. le Dauphin, comme d'un prince très-pieux et très-pénétrant. Ils ajoutent qu'ils l'ont enfin persuadé, et qu'il entre dans le vrai fond de leur doctrine. Seroit-il possible qu'on l'eût surpris ⁽²⁾ ?

(1) Ce Mémoire est imprimé ci-dessus, tom. XXII, pag. 566 et suiv.

(2) Les disciples de Jansénius affectoient alors de publier que le Dauphin étoit bien intentionné pour eux. Ce fut pour démentir ces bruits, que Louis XIV prit le parti de faire imprimer, après la mort du jeune prince, un Mémoire sur les affaires du jansénisme trouvé dans sa cassette, et écrit tout entier de sa main, avec des renvois et des ratures qui ne permettoient point de douter qu'il n'en fût l'auteur. Ce Mémoire étoit en effet l'expression la plus fidèle des sentimens religieux du Dauphin, de la pureté de sa doctrine, et de son inviolable soumission aux constitutions apostoliques. Voyez cet écrit dans la *Vie du Dauphin*, par l'abbé Proyart, liv. V; Lyon, 1782, tom. II, pag. 296.

170 * * R.

AU DUC DE CHAULNES ⁽¹⁾.

Bien des choses qu'on croit innocentes sont dangereuses dans la pratique.

A Cambrai, 4 janvier 1712.

JE ne m'étonne point, monsieur, de ce que la dissipation du monde et le goût du plaisir vous appesantissent le cœur pour vos exercices de piété; mais vous devez voir, par cette expérience, combien les choses qu'on croit innocentes sont dangereuses dans la pratique. On se livre à ses curiosités, aux amusemens d'une société de parens et de bons amis, aux commodités d'une vie douce et libre; en cet état, on dit : Que fais-je de mal? Ne suis-je pas dans les bornes d'une vie réglée selon ma condition? Ne suffit-il pas que je prie Dieu à certaines heures, que je fasse quelque bonne lecture chaque jour, et que je fréquente les sacremens? Oui, sans doute, tout cela seroit suffisant, s'il étoit bien fait; mais votre vie molle et dissipée vous empêche de le bien faire. Il faudroit que tout le détail des occupations de la journée se ressentît des exercices de piété, et qu'il fût animé par l'esprit puisé dans cette source. Au contraire, c'est l'heure de la prière et de la lecture qui se ressent de la mollesse et de la dissipation qui dominant dans le détail des occupations extérieures. On porte à la prière une imagination toute pleine de vaines curiosités, un esprit flatté de ses pensées et de ses projets, une volonté partagée entre le devoir

(1) Voyez la lettre 163, ci-dessus, et la note 1, pag. 512.

vers Dieu, et le goût de tout ce qui flatte l'amour-propre. Faut-il s'étonner si la prière se tourne si facilement en distractions importunes, en sécheresse, en dégoûts, en impatience de finir? Ce qui doit être le soutien contre toutes les tentations, n'est point soutenu. Ce qui devrait nourrir le cœur, manque de nourriture; la source même tarit. Quel remède y trouverons-nous? Je n'en connois que deux : l'un est de diminuer la dissipation de la journée; l'autre est d'augmenter le recueillement aux heures de liberté.

Je ne voudrois point que vous retranchassiez rien sur vos devoirs à l'égard du public; il m'a paru même que vous ne donniez pas assez de temps aux visites de bienséances, et aux soins de la société selon votre état. Mais il faut couper dans le vif sur vos heures de liberté. Moins de raisonnemens curieux, moins de paperasses, moins de détails et d'anatomies d'affaires. Il faut trancher court par deux mots décisifs, et apprendre un grand art, qui est celui de vous faire soulager. Vous vous dissipez plus dans votre cabinet à des choses pénibles, que vous ne vous dissiperiez à rendre des devoirs contre votre goût de liberté. Il n'y a que la passion qui ragoûte l'amour-propre, et qui dissipe. Otez aux hommes la passion et le ragoût de l'amour-propre, nulle occupation de devoir ne les distraira; ils feront tout paisiblement en la présence de Dieu; tous leurs travaux extérieurs se tourneront en oraison. Ils seront comme ces anciens solitaires, qui travailloient des mains dans une oraison presque continuelle. Pour les temps de prière et de lecture, je ne voudrois pas que vous les augmentassiez maintenant; vous avez trop d'occupa-

tions au dehors : mais je voudrois que vous joignissiez à ces exercices réglés un fréquent retour au dedans de vous-même pour y trouver Dieu pendant que vous êtes en carrosse, ou en des lieux qui ne vous gênent point. Pour la mortification, contentez-vous de celle d'un régime exact, et de la souffrance de votre mal. Voilà tout ce que je puis vous dire à la hâte. Mille assurances d'attachement très-respectueux à madame la duchesse de Chaulnes. Dieu sait, mon cher et bon duc, combien je vous suis dévoué sans réserve.

171.

AU DUC DE CHEVREUSE.

Etat d'abandon où se trouvent les frontières; peu d'espérance de la paix. Nouvelles tracasseries suscitées à Fénelon au sujet du quietisme. Remerciemens au duc de Chaulnes pour un présent qu'il en a reçu.

A Cambrai, 11 janvier 1712.

JE vous importunerai peut-être, mon bon duc, par mes longues et fréquentes lettres : mais n'importe ; il faut bien que vous me supportiez un peu.

1° Je continue à vous dire que, si on ne prend pas des mesures plus efficaces que l'on n'a fait jusqu'à présent, cette frontière ne sera point approvisionnée au mois d'avril. La lenteur par charrois est incroyable : presque toutes les voitures du pays sont ruinées. Si on achève de les ruiner, il n'y aura plus de quoi continuer la guerre sur cette frontière. Si on ne les ruine pas, on manquera de tout. Les ennemis ont les rivières et les chaussées derrière eux. Le désordre qu'on leur a causé sera bientôt réparé

du côté de la Scarpe. L'autre côté sera plus difficile et plus tardif; mais ils y travailleront dès le mois de mars. Il ne faudroit point se flatter dans des choses où l'on risque tout. On demande l'impossible aux paysans; et comme on n'en tirera qu'une partie, on se trouvera en mécompte.

2° Il est capital de confier l'armée à un général de bonne tête, qui ait l'estime et la confiance de tous les bons officiers. On court risque d'ouvrir la France aux ennemis en un seul jour, faute de bien peser ceci. J'ai plus de liaison avec M. le maréchal de Villars qu'avec les autres, par toutes les avances qu'il a faites vers moi; mais je songe au besoin de l'État. Vous savez tout.

3° J'ai vu nos plénipotentiaires, et j'ai compris, sur leurs discours, que la paix est encore bien en l'air. Je ne puis m'empêcher de vous dire qu'on ne sauroit jamais l'acheter trop cher, si on ne peut pas l'obtenir, comme on l'espère. Le dedans la demande encore plus que le dehors. On dit que M. de Bergheik va revenir d'Espagne. Il est hardi et insinuant; il parlera au Roi, et pourra vouloir faire la paix au profit de l'Espagne, aux dépens de la France.

4° M. l'abbé de Polignac m'a dit que madame la maréchale de Noailles l'avoit prié de m'avertir de sa part, en bonne amitié, qu'il y a un ouvrage dont on me croit l'auteur, quoique mon nom n'y soit pas, et qui est imprimé depuis peu de temps, où les erreurs du quiétisme sont dangereusement insinuées. On veut, dit-elle, m'attaquer là-dessus. J'ai répondu que, loin d'avoir composé un livre sur cette matière, je n'en connois aucun qui y ait le moindre

rapport, et que je pardonne par avance tout le mal qu'on tâchera de me faire sur un si mauvais prétexte. Je crois qu'il s'agit de la *Dénonciation* de la *Théologie* de M. Habert. M. Habert dit souvent, dans sa *Réponse*, que le *Dénonciateur* est quiétiste, et que ceux qui le soutiendroient seroient fauteurs du quiétisme; parce que le *Dénonciateur* dit que, selon le système attribué à saint Augustin, la plus forte délectation impose une nécessité absolue de faire le mal. En vérité, cette imagination est bien bizarre. M. Habert veut que le *Dénonciateur* soit quiétiste, parce que ce *Dénonciateur* démontre que c'est M. Habert lui-même qui établit par son système le quiétisme le plus monstrueux. Je vois bien qu'on veut m'alarmer pour me faire taire; mais je ne crains point, et j'irai mon chemin.

5° Les écrivains du parti remplissent le monde d'ouvrages séduisans; je suis réduit au silence. Il n'y a que M. de Meaux qui veut écrire pour la bonne cause, et qui la détruira par une très-fausse défense. Les Jésuites pourroient écrire utilement, et ne le font pas. Pourquoi plusieurs d'entre eux ne nous soulagent-ils pas d'une partie de l'ouvrage, en montrant avec évidence, par de bons textes, à quoi les Thomistes chefs de leur école ont borné le vrai thomisme, pour le distinguer de l'hérésie? Au nom de Dieu, pressez là-dessus M. Bourdon (*P. Le Tellier.*) Il faut une controverse où nous agissions de concert, et qui mette Rome au fait.

6° En attendant ce que vous aurez à me renvoyer, je fais un abrégé de mon grand ouvrage sur saint Augustin. Cet abrégé suffiroit pour diriger dans l'é-

tude de ce père les étudiants non prévenus, ou droits et modérés pour se défier de leurs préjugés. Dès qu'il sera fait, je vous en enverrai une copie.

7° M. le duc de Chaulnes m'a envoyé un présent qui me charme. C'est la copie de cette pierre antique qui a servi d'anneau à Michel-Ange ou à Raphaël : permettez-moi de lui en faire mille remerciemens. Je suis en peine de votre santé ⁽¹⁾, mon bon duc : elle est souvent attaquée ; ménagez-la ; soulagez-vous pour le travail. L'application continuelle de la tête vous use : perdez un peu de temps ; déchargez-vous des détails ; faites-vous aider : il vaut mieux que les choses se fassent moins bien. Je vous conjure, au nom de Dieu, d'être un peu fainéant. Mille respects à notre bonne duchesse, et autres mille à madame la duchesse de Chaulnes, qui me tient fort au cœur, comme bonne et noble personne, s'il en fut jamais. Bonsoir, mon bon duc : mandez-moi, quand vous le pourrez, quelle est la créance de P. P. ⁽²⁾.

(1) Des symptômes alarmans donnoient à Fénelon des inquiétudes, malheureusement trop fondées, sur la santé d'un ami si fidèle et si dévoué. Le duc de Chevreuse mourut vers la fin de cette même année.

(2) Du Dauphin, sur l'article du jansénisme.

172.

AU MÊME.

Inquiétudes de Fénelon sur les opinions du Dauphin par rapport au jansénisme. Il désire confier son séminaire aux prêtres de Saint-Sulpice.

2 février 1712.

JE profite d'une occasion particulière, mon bon duc, pour vous écrire en liberté.

Je commence par votre santé ; on dit qu'elle est en meilleur état : j'en suis ravi ; mais je me défie de vous. L'habitude et le goût d'une perpétuelle contention d'esprit vous entraînent insensiblement : vous croyez être inappliqué, en vous appliquant. La piété demande, encore plus que la santé, que cette activité tombe : *vacate, et videte*. Faites-vous soulager ; arrangez, distribuez le travail, faites exécuter : bornez-vous à voir le gros, excepté certains points essentiels en très-petit nombre.

J'espère que vous me renverrez mon original, quand la copie sera faite. Je crains pour vous les conférences avec M. Girard (*l'évêque de Meaux*) ; il vous cassera la tête, si vous n'y prenez garde.

Je meurs d'envie que M. Perrault (*le Dauphin*) lise mon ouvrage ⁽¹⁾ ; mais je voudrais qu'il ne le lût point superficiellement, qu'il y prît des principes fixes pour le rendre ferme dans le vrai dogme, et qu'il y développât tous les subterfuges des gens les plus mitigés, pour ne pouvoir être ébloui d'aucun faux tempérament. Il a besoin d'acquérir, si je ne me trompe, une certaine application suivie et constante, pour embrasser toute une matière, pour en accorder toutes les parties, pour approfondir chaque point principal, pour faire exécuter sans relâche les choses réglées, et pour lever, avec une patience ferme, les obstacles qui surviennent chaque jour dans l'exécution. Autrement cette lumière, qui est grande, ne feroit que flotter au gré du vent. Il voleroit comme le papillon, par curiosité, sur toutes les

(1) Le projet d'Ordonnance contre la *Théologie* de Habert.

plus grandes matières, et il ne se rendroit jamais homme d'affaire. Il faut du nerf dans l'esprit, et une autorité efficace. Sans ce point, *evanuerunt in cogitationibus suis* ^(a).

On l'a amusé pour l'affaire de M. Pochart (*cardinal de Noailles*) très-long-temps : on n'a voulu suivre sa pensée en rien de réel. Ne devrait-il pas montrer son improbation, et la faire sentir, en sorte que le public s'aperçût qu'il ne prend point le change, et qu'il ne souffre pas qu'on lui manque ? Cette conduite lui feroit honneur, et serviroit à la bonne cause, qui a grand besoin de cet appui. Un grand nombre de gens croit que, dans son cœur, M. Perrault (*le Dauphin*) favorise M. Pochart. Il faudroit montrer le contraire, et se déclarer d'une façon qui décrédirât ce parti : il faudroit que personne n'osât écrire publiquement pour le favoriser.

M. Pochart ne fera rien que d'illusoire. S'il vouloit de bonne foi faire quelque chose, ne commenceroit-il pas par défaire ce qu'il a fait de si pernicieux ? Il tâchera d'amuser par des termes vagues, ou par des tempéramens captieux qu'on lui suggérera : s'il parvient à quelque faux tempérament, dont on soit ébloui, *erit novissimus error peior priore*. On sera las de telles affaires ; on ne demandera qu'à n'en entendre plus parler ; on s'endormira, et pendant ce sommeil, la séduction deviendra sans remède. Il faut mettre la cognée à la racine de l'arbre, mais au plus tôt : autrement on perdra tout.

Je vous envoie enfin mon addition à mon Mé-

(a) Rom. 1. 21.

moire sur la cession de Cambrai. Vous verrez si je me trompe. Il me semble que j'ai raison ; mais c'est ce qui paroît souvent à ceux qui ont tort. Décidez, corrigez ; ayez la bonté de faire donner des copies à qui il appartiendra, etc.

Je voudrois bien que cette affaire fût précédée par une autre, qui est celle de notre séminaire ; celle-ci presse davantage. Je prends la liberté de vous envoyer le Mémoire ⁽²⁾ que j'ai fait pour ma demande. Je ne souhaite point que le Roi dise qu'il veut, qu'il prie, qu'il désire : je me contente qu'il fasse savoir qu'il agrée qu'on secoure mon diocèse ; ce sera assez : c'est, ce me semble, la moindre grâce qu'on puisse demander. Cette demande est nécessaire. Saint-Sulpice craint M. le cardinal de Noailles : il n'oseroit me donner le moindre signe de vie sans permission. Vous savez que le bon cardinal n'a jamais voulu laisser venir travailler ici M. Collot, qui avoit fait tous ses actes à mes dépens. Oserois-je vous supplier de voir avec M. Bourdon (*P. Le Tellier*), s'il peut se charger de mon Mémoire, ou s'il faut le faire passer par le canal de M. Voysin, notre secrétaire d'État ? M. Bourdon feroit beaucoup mieux ; c'est son gibier : mais je ne veux le commettre jamais en rien.

Mille et mille respects à notre bonne duchesse et à madame la duchesse de Chaulnes : mille choses à M. le duc de Chaulnes. Rien à mon bon duc, que paix et silence intérieur pour le corps et pour l'ame.

(2) On trouvera ce Mémoire sous la date de 1712, dans la quatrième section de la Correspondance.

173.

AU MÊME.

Ses inquiétudes sur la santé du Dauphin. Recommandations pour M. de Bernières. Réflexions tirées de saint Augustin, et convenables à la situation présente du Dauphin.

18 février 1712.

M. de Bernières part, mon bon duc, et c'est par cette occasion que je vais vous écrire en pleine liberté.

On ne peut être plus touché que je le suis de la perte que P. P. (*le Dauphin*) vient de faire ⁽¹⁾, et de la vive douleur qu'on dit qu'il en ressent. Je suis fort alarmé pour sa santé : elle est foible et délicate. Rien n'est plus précieux pour l'Église, pour l'État, pour tous les gens de bien. Je prie et fais prier Dieu pour le repos de l'ame de la princesse, pour la santé et pour la consolation du prince. Vous connoissez son tempérament : il est très-vif, et un peu mélancolique. Je crains qu'il ne soit saisi d'une douleur profonde, et d'une tristesse qui tourne sa piété en dégoût, en noirceur et en scrupule. Il faut profiter de ce qui est arrivé de triste, pour le tourner

(1) La Dauphine, Marie - Adélaïde de Savoie, étoit morte le 12 février. Lorsque Fénelon écrivoit cette lettre, il ne croyoit pas encore le Dauphin aussi dangereusement malade qu'il l'étoit. Quoiqu'il redoutât l'effet de la douleur sur le tempérament mélancolique de ce prince, il se flattoit qu'il pourroit, au bout de peu de jours, recouvrer assez de force et de santé pour s'occuper d'affaires; mais Dieu en avoit disposé autrement, et ce jour-là même, peut-être au moment où Fénelon écrivoit cette lettre, le Dauphin rendoit le dernier soupir.

vers une piété simple, courageuse, et d'usage pour sa place. Dieu a ses desseins; il faut les suivre. Il faut soutenir, soulager, consoler, encourager P. P. désolé.

M. de Bernières a sans doute ses défauts, comme un autre; car qui est-ce, en ce monde, qui n'en a point? Mais il est né bon et noble; il aime à faire plaisir, et il est affligé quand il est contraint de faire du mal. Ses manières sont douces et modérées; il a l'esprit net, et il va facilement au nœud de la difficulté. Il connoît parfaitement ce pays, où il travaille depuis quinze ans : il a passé par les trois intendances de cette frontière. Il a pris beaucoup sur son crédit et sur son propre nom, pour faire trouver des ressources au Roi dans les plus grandes extrémités. M. de Bagnols, qu'on a cru un esprit supérieur à tous les autres, et qui avoit beaucoup de talens, n'auroit osé prendre sur lui ce que M. de Bernières a pris sur soi pour trouver des ressources, et pour éviter une banqueroute générale. Il n'est pas étonnant que M. de Bernières soit fort envié, critiqué et contredit : il est souvent réduit à refuser ce qui est contraire aux règles, ou impossible. Les gens qui ont de l'appui à la cour, sont implacables sur de tels refus : ils s'en vengent cruellement; j'en sais des exemples. Chacun affamé veut arracher tout contre le bon ordre. D'ailleurs, M. de Bernières alla à la cour dans un temps affreux, où tout manquoit sur cette frontière pour faire subsister l'armée. C'étoit le temps de dire tout, ou de trahir l'État en ne disant pas tout au Roi. Il nomma toutes choses par leur nom. M. Voysin l'approuva; M. Desmarets crut qu'il avoit trop parlé, et qu'il avoit laissé entendre que le dés-

ordre venoit du côté de ce ministre : voilà la source du mécontentement. M. de Bernières proteste qu'il ne dit au Roi que ce qu'il ne pouvoit taire, sans manquer à sa commission, le général de l'armée l'ayant envoyé. Il ajoute qu'il ne dit jamais un seul mot que de l'état des choses, sans laisser rien entrevoir qui pût retomber ni directement ni indirectement sur M. Desmarets. Si vous voulez bien l'écouter, comme je vous en supplie instamment, il vous expliquera les choses à fond. C'est rendre un service à l'État, que de le raccommoier entièrement avec ce ministre. D'ailleurs il est capital qu'il dise l'état de toutes les affaires sans flatterie. Il y va de la conservation de cette frontière, et peut-être de la France même. Ainsi, je prends la liberté de vous conjurer de lui procurer une audience commode et favorable de M. le duc de Beauvilliers, et ensuite de M. le Dauphin.

Je comprends bien que M. le Dauphin ne sera d'abord ni en santé, ni en tranquillité d'esprit, pour écouter M. de Bernières : mais j'espère qu'au bout de quelques jours sa santé se rétablira, et que Dieu lui donnera, malgré sa juste douleur, la force de rentrer dans les besoins très-pressans des affaires de l'État. Il s'agit d'assurer Cambrai et la frontière voisine, pour empêcher les ennemis de pénétrer en France. La saison s'avance, et il n'y a pas un seul moment à perdre.

M. de Bernières vous enverra la présente lettre, sur laquelle je vous supplie de lui faire savoir, le plus promptement que vous le pourrez, le lieu où vous serez libre de le voir en liberté, ou à Paris ou à Versailles. Quand même ce seroit à Paris, il n'en

ira pas moins à Versailles, où il faudra qu'il aille voir les ministres, et tâcher de se montrer au Roi.

Je ne vous dis point plusieurs autres choses, parce que je me réserve à les écrire par la voie de l'abbé de Beaumont, qui part lundi prochain pour Paris. En attendant, je vous envoie le papier ci-joint qu'on montrera à P. P. si on le juge à propos.

Je suis mille fois dévoué à notre bonne duchesse, à M. le duc et à madame la duchesse de Chaulnes. Je ne dis rien à mon bon duc, sinon que Dieu me donne tout à lui sans réserve.

POUR LE DAUPHIN.

J'ai prié, et je prierai. Je fais même prier pour la princesse que nous avons perdue. Dieu sait si le prince est oublié. Il me semble que je le vois dans l'état où saint Augustin se dépeint lui-même : *Quo dolore contenebratum est cor meum! et quidquid aspiciebam, mors erat. Et erat mihi... paterna domus mira infelicitas.... Expetebant eum undique oculi mei, et non dabatur mihi; et oderam omnia, quia non haberent eum. Nec mihi jam dicere poterant: Ecce veniet, sicut cum viveret, quando absens erat..... Solus fletus erat dulcis mihi, et successerat amico meo in deliciis animi mei ^(a).... Miser eram, et miser est omnis animus vinctus amicitia rerum mortalium; et dilaniatur, cum eas amittit, et tunc sentit miseriam, quâ miser est, et antequam amittat eas ^(e)... Portabam enim conscissam et cruen-*

(a) *Confess.* lib. IV, cap. IV, n. 9; tom. I, pag. 500. — (e) *Ibid.* cap. VI, n. 11.

tam animam meam, impatientem a me portari; et ubi eam ponerem non inveniebam ^(a).

Ce n'est pas tout, que de n'aimer que ce qu'on doit aimer. Dieu jaloux veut qu'on ne l'aime que pour lui, et de son amour. *Et ideo*, dit saint Augustin ^(c), *non eis amore agglutinetur, neque velut membra animi sui faciat, quod sit amando, ne cum rescari cœperint, cum cruciatu ac tunc fœdent*. Tout ce qu'on aime le plus légitimement ici-bas, nous prépare une sensible douleur, parce qu'il est de nature à nous être bientôt enlevé. Nous ne devons point aimer ce qui nous est le plus cher, plus que nous-mêmes. Or nous ne devons nous aimer nous-mêmes que pour Dieu. *Si ergo teipsum non propter te debes diligere, sed propter illum ubi dilectionis tuæ rectissimus est finis; non succenseat alius homo, si etiam ipsum propter Deum diligis.... Nullam vitæ nostræ partem relinquit, quæ vacare debeat, et quasi locum dare ut aliâ re velit frui; sed quidquid aliud diligendum venerit in animum, illuc rapiatur, quo totus dilectionis impetus currit... Totam suâ et illius refert dilectionem, in illam dilectionem Dei, quæ nullum a se rivulum duci extrâ patitur, cujus derivatione minuat* ⁽ⁱ⁾.

Dieu n'afflige que par amour. Il est le *Dieu de toute consolation* ^(o); il essuie les larmes qu'il fait répandre: il fait retrouver en lui tout ce qu'on croit perdre. Il sauve la personne que la prospérité mondaine auroit séduite, et il détache celle qui n'étoit pas as-

(a) *Confess.* lib. IV, cap. VII, n. 12. — (c) *De lib. Arb.* lib. I, cap. XV, n. 33; tom. I, pag. 583. — (i) *De Doct. christ.* lib. I, cap. XXII, n. 21; tom. III, pag. 11. — (o) *II Cor.* 1. 3.

sez détachées. Il faut s'abandonner à lui avec confiance, et lui dire : *Que votre volonté se fasse sur la terre comme dans le ciel.*

174.

AU MÊME.

Douleur de Fénelon sur la mort du Dauphin. Nécessité de faire la paix à tout prix. Mesures à prendre dans une si terrible crise.

A Cambrai, 27 février 1712.

HÉLAS, mon hon duc, Dieu nous a ôté toute notre espérance pour l'Église et pour l'État. Il a formé ce jeune prince ; il l'a orné ; il l'a préparé pour les plus grands biens : il l'a montré au monde, et aussitôt il l'a détruit. Je suis saisi d'horreur, et malade de saisissement sans maladie. En pleurant le prince mort qui me déchire le cœur, je suis alarmé pour les vivans. Ma tendresse m'alarme pour vous et pour le bon (*duc de Beauvilliers*). De plus, je crains pour le Roi ; sa conservation est infiniment importante.

On n'a jamais tant dû désirer et acheter la paix. Que seroit-ce si nous allions tomber dans les orages d'une minorité sans mère régente, avec une guerre accablante au dehors ? Tout est épuisé, poussé à bout. Les Huguenots sont encore très-redoutables : les Jansénistes le sont au-delà de tout ce qu'on peut concevoir. Quels chefs n'auroient-ils pas ! quels ressorts leur verroit-on remuer ! La paix, la paix, à quelque prix que ce puisse être.

De plus le Roi est malheureusement trop âgé pour pouvoir compter qu'il verra son successeur en âge de gouverner d'abord après lui. Quand même on seroit assez heureux pour éviter une minorité selon la loi, c'est-à-dire, au dessous de quatorze ans, il seroit impossible d'éviter une minorité réelle, où un enfant ne fait que prêter son nom au plus fort. Il n'y a aucun remède entièrement sûr contre les dangers de cet état des affaires. Mais si la prudence humaine peut faire quelque chose d'utile, c'est de profiter dès demain à la hâte de tous les momens pour établir un gouvernement et une éducation du jeune prince, qui se trouve déjà affermi, si par malheur le Roi vient à nous manquer. Son honneur, sa gloire, son amour pour la maison royale et pour ses peuples, enfin sa conscience exigent rigoureusement de lui, qu'il prenne toutes les sûretés que la sagesse humaine peut prendre à cet égard. Ce seroit exposer au plus horrible péril l'État et l'Église même, que de n'être pas occupé de cette affaire capitale par préférence à toutes les autres. C'est là-dessus qu'il faut tâcher de persuader, par les instrumens convenables, M^{mo} de Maintenon et tous les ministres, pour les réunir, afin qu'ils fassent les derniers efforts auprès du Roi. Le père confesseur doit aussi sans doute y entrer, avec toute la force possible, pour l'intérêt de la religion qui saute aux yeux. Il y auroit des réflexions infinies à faire là-dessus; mais vous les ferez mieux que moi : je n'en ai ni le temps ni la force. Je prie notre Seigneur qu'il vous inspire; jamais nous n'en eûmes un si grand besoin.

On m'a dit que M^{mo} la duchesse de Chevreuse a

été malade ; j'en suis bien en peine. O mon Dieu , que la vraie amitié cause de douleur !

175 ** R.

AU DUC DE CHAULNES.

Sur l'abandon à Dieu. Inquiétudes de Fénelon sur la santé du duc de Chevreuse.

A Cambrai, 4 mars 1722.

JE ne puis, mon bon et cher duc, résister à la volonté de Dieu qui nous écrase. Il sait ce que je souffre ; mais enfin c'est sa main qui frappe, et nous le méritons. Il n'y a qu'à se détacher du monde et de soi-même ; il n'y a qu'à s'abandonner sans réserve aux desseins de Dieu. Nous en nourrissons notre amour-propre, quand ils flattent nos désirs ; mais quand ils n'ont rien que de dur et de détruisant, notre amour-propre hypocrite, et déguisé en dévotion, se révolte contre la croix ; et il dit, comme saint Pierre le disoit de la passion de Jésus-Christ : *Cela ne vous arrivera point* ^(a). O mon cher duc, mourons de bonne foi !

J'ai été bien en peine de la santé de M. le duc de Chevreuse. Voyez avec madame la duchesse de Chevreuse et M. Soraci les moyens de le conserver par un bon régime. Mille respects à madame la duchesse de Chaulnes. En vérité, personne n'est plus attaché à elle que j'y suis pour le reste de mes jours. Je

(a) *Matth. xvi. 22.*

donnerois ma vie pour vous deux. Soyez-tout à Dieu ; aimez-moi. Je vous suis dévoué à jamais sans bornes.

176.

AU DUC DE CHEVREUSE.

Il l'engage à écouter de sa part l'abbé de Beaumont sur les mesures à prendre. Représentations à faire à M^{me} de Maintenon. Politique de l'évêque de Meaux. Inquiétudes sur les papiers qu'on pouvoit avoir trouvés chez le Dauphin.

A Cambrai, 8 mars 1712.

JE commence, mon bon duc, par vous conjurer de faire attention avec confiance à tout ce que l'abbé de Beaumont vous dira pour moi. C'est la sincérité et la droiture même : il n'y a presque point de cœur comme le sien ; son secret est à toute épreuve. Ses vues ne sont pas infailibles ; mais il approfondit et embrasse : il mérite d'être écouté.

Je donnerois ma vie non-seulement pour l'État, mais encore pour les enfans de notre très-cher prince, qui est encore plus avant dans mon cœur que pendant sa vie. Vous aurez la bonté d'examiner tout ce qui m'a passé par la tête ⁽¹⁾.

Je croirois que le bon (*duc de Beauvilliers*) feroit bien d'aller voir madame de Maintenon, et de lui parler à cœur ouvert, indépendamment du resroi-

(1) Il est vraisemblable que ce fut peu de jours après cette entrevue de l'abbé de Beaumont avec le duc de Chevreuse, que Fénelon rédigea les *Mémoires politiques*, datés de 1712, et qu'on a vus plus haut, tom. XXII, pag. 600 et suiv.

dissement passé. Il pourroit lui faire entendre qu'il ne s'agit d'aucun intérêt, ni direct ni indirect, mais de la sûreté de l'État, du repos et de la conservation du Roi, de sa gloire et de sa conscience, puisqu'il doit, autant qu'il le peut, pourvoir à l'avenir. Ensuite il pourroit lui dire toutes ses principales vues, et puis concerter avec elle ce qu'il diroit au Roi.

Je ne propose point ceci sur l'espérance qu'elle soit l'instrument de Dieu pour faire de grands biens. Je ne crains que trop qu'elle sera occupée des jalousies, des délicatesses, des ombrages, des aversions, des dépit, et des finesses de femme. Je ne crains que trop qu'elle n'entrera que dans des partis foibles, superficiels, flatteurs pour endormir le Roi, et pour éblouir le public, sans aucune proportion avec les pressans besoins de l'État. Mais enfin Dieu se plaît à se servir de tout. Il faut au moins tâcher d'apaiser madame de Maintenon, afin qu'elle n'empêche pas les résolutions les plus nécessaires. Le bon (*duc de Beauvilliers*) lui doit même ces égards dans cette conjoncture unique, après toutes les choses qu'elle a faites autrefois pour son avancement.

Si on fait un conseil de régence, vous seriez coupable devant Dieu et devant les hommes, si vous refusiez d'en être. Vous vous trouvez le plus ancien duc d'âge et de rang qui puisse secourir l'État; vous savez tout ce que les autres ignorent; vous devez infiniment au Roi et à la maison royale; vous devez encore plus à notre cher prince mort, et à ses deux enfans, exposés à tant d'horribles malheurs, que vous ne deviez à lui vivant et en pleine prospérité. Vos

soins et vos négociations ne seroient rien, en comparaison du poids de votre suffrage dans un corps ignorant et foible. Il faut se sacrifier sans ménagement. Si vous ne daignez pas m'en croire, consultez N..... Mandez-lui ma pensée, et suivez la sienne. Vous manquerez à Dieu, si par vertu scrupuleuse, ou humilité à contre-temps, vous prenez un autre parti.

M. Girard (*l'évêque de Meaux*) vous dit qu'il désire que Rome condamne le système des deux délectations : c'est pour demeurer libre en faveur de ses anciens préjugés, jusqu'à ce qu'il en soit dépossédé par une décision qu'il doute fort qu'on voie venir. Je ne doute pas qu'il n'ait fait bien des pas pour contenter notre cher prince, pour n'effaroucher pas le Roi, pour ne donner aucun ombrage à M. Bourdon (*P. Le Tellier*); mais il me revient qu'il ne change point d'opinion. Voici un temps où chacun va se ménager avec beaucoup de politique.

Le plan formé auroit ses avantages, s'il étoit exécuté avec force; mais la force manquant, tout manquera. M. Pochart (*le cardinal de Noailles*) ne refusera rien : il coulera, paiera d'équivoque, et croira gagner tout en gagnant du temps. En effet, il n'a qu'à en gagner un peu. Il se voit tout auprès d'un avenir où il pourra lever la tête, faire trembler Rome, et prévaloir à la cour. Le parti même lui conseillera tous les tempéramens les plus flatteurs, et voudra que, sur les choses même les plus outrées contre le parti, il ne refuse rien, il fasse tout espérer, et il glisse insensiblement d'un jour à l'autre. Les gens mous se flattent, espèrent, attendent. Il aura tout en paroissant-perdre tout. Il attendra dans

un temps de douleur ; il paroitra attendri ; on dira qu'il est si bon homme : et le moment de crise échappera sans retour.

N'y avoit-il point, dans les papiers de notre très-cher prince, quelque écrit de moi ⁽²⁾ ? N'y avoit-il point de mes lettres que je lui écrivois pendant le siège de Lille ? N'y a-t-il point un reliquaire d'or, avec un morceau de la machoire de saint Louis, que je lui avois envoyé ? Le Roi a-t-il tous les papiers de P. P. ?

Vous comprenez bien qu'il sera à propos de ne perdre aucun temps pour mon Mandement ⁽³⁾, quand on pourra en obtenir la liberté. M. Girard ne le contredira-t-il pas indirectement ? Ne pourroit-on point faire adopter mon Mandement, ou en faire publier en conformité, d'abord après, par un assez grand nombre d'évêques ?

(2) Voyez, sur ces papiers, la lettre suivante.

(3) Contre la *Théologie* de Habert.

177.

DE M^{ME} DE MAINTENON AU DUC DE BEAUVILLIERS ⁽¹⁾.

Sur les papiers trouvés dans la cassette du Duc de Bourgogne, après la mort de ce prince.

A Saint-Cyr, ce 15 mars 1712.

POUR vous mettre l'esprit en repos, monsieur, j'ai tiré des copies de tous vos écrits, et je vous renvoie

(1) Nous ne pouvions placer naturellement ailleurs cette lettre de M^{me} de Maintenon, que nous ne devions pas omettre. Les premières lignes sont effacées sur l'original ; mais nous en avons une copie entière

tout sans exception. On vous auroit gardé le secret; mais il peut arriver des occasions qui découvrent tout. Nous venons d'en faire une triste expérience. Je voulois vous renvoyer tout ce qui s'y est trouvé de vous et de M. de Cambrai; mais le Roi a voulu le brûler lui-même. Je vous avoue que j'y ai eu grand regret; car jamais on ne peut écrire rien de si beau et de si bon; et si le prince que nous pleurons a eu quelques défauts, ce n'est pas pour avoir reçu des conseils trop timides, ni qu'on l'ait trop flatté. On peut dire que ceux qui vont droit ne sont jamais confus.

de la main du duc de Chevreuse, qui vraisemblablement la fit pour l'envoyer à Fénelon. Voyez, au sujet de cette lettre si intéressante, l'*Histoire de Fénelon*, liv. VII, n. 72 et 73, tom. IV.

178.

DU DUC DE CHEVREUSE A FÉNELON.

Cannevas de la réponse à la lettre du 8 mars précédent.

Écrit le 24 mars 1712, par le courrier de M. de Tingry (1).

Réception par Pant. (2) et conférence avec lui en confiance, etc.

(1) Tel est le titre de ce billet, extrêmement curieux : il est écrit à la hâte, et assez difficile à déchiffrer. Nous avons ajouté, pour la liaison, quelques mots qu'on a imprimés en *italique*.

(2) *Pant.* ou *Panta* est, comme nous l'avons dit ailleurs, l'abbé de Beaumont, neveu de Fénelon, qui venoit de l'envoyer à Paris porter au duc de Chevreuse des *Mémoires* très-importans sur le plan d'un conseil de régence. Le duc accuse la réception de ces *Mémoires*, qu'on a vus dans le tome XXII, pag. 600 et suiv.

Tout dit à B. D. ⁽³⁾ qui pense de même, à peu de chose de près, ou St. B. ⁽⁴⁾ penseroit de même s'il étoit ici : qu'on agira sur ce pied, etc.

B. D. a déjà conféré avec madame de M. ⁽⁵⁾, qui paroît très-bien intentionnée.

Il en mandera quelque chose à N... pour se confirmer. Je n'en aurois pas besoin, et m'en tiendrai pour moi à la décision de St. B. ⁽⁶⁾ si le cas arrive, préférant la volonté de Dieu par lui connue, à tout.

Je ne confie aucun détail à ce courrier sur ce qu'a apporté Panta. Je verrai après dîner Bourdon ⁽⁷⁾ sur ce qui le regarde, etc.

J'envoie l'extrait de la lettre de madame de M. à B. D. ⁽⁸⁾ sur *les écrits* de St. B. brûlés par Gr. P. en réponse à ce qu'il demandoit de ces écrits.

Pochart ⁽⁹⁾ a tout refusé, s'est déclaré par là pour le

(3) Le duc de Beauvilliers; on voit dans la lettre 176, du 8 mars, tout ce que le duc de Chevreuse avoit été chargé de lui communiquer de la part de Fénelon.

(4) St. B. étoit un chiffre convenu pour désigner l'archevêque de Cambrai.

(5) On a vu, par la lettre 176, combien Fénelon désiroit que le duc de Beauvilliers se rapprochât de M^{me} de Maintenon, pour la disposer à favoriser le succès des plans qu'il étoit nécessaire de concerter dans les tristes circonstances où l'on se trouvoit.

(6) Fénelon avoit déclaré au duc de Chevreuse, qu'il ne pouvoit en conscience se refuser à être membre du conseil de régence, s'il y étoit nommé, et l'avoit invité à consulter à ce sujet un ami commun. Le duc répond qu'il n'a pas besoin d'autre décision que de celle de Fénelon lui-même.

(7) Le P. Le Tellier, confesseur du Roi.

(8) C'est la lettre de M^{me} de Maintenon au duc de Beauvilliers, qui précède celle-ci. Le chiffre *Gr. P.* désigne Louis XIV.

(9) *Pochart* est le cardinal de Noailles. Ce prélat s'étoit constamment refusé à révoquer l'approbation qu'il avoit donnée à l'ouvrage du P. Quésnel, quoiqu'il en eût pris l'engagement. Le Roi, mécontent, lui reura les audiences particulières qu'il étoit dans l'usage de lui accorder tous les samedis, et qui servoient à lui donner un grand crédit à la cour.

parti. On en a été persuadé, et déterminé à lui déclarer l'inutilité des audiences ordinaires, qu'on a retranchées, sans préjudice des occasions où on l'écouterà pour le diocèse.

On presse l'examen du Mandement ⁽¹⁰⁾, et on le transcrit à mesure, pour le renvoyer avec les remarques qui y changeront, par ce qu'on m'a dit. Bourdon se hâte tant qu'il peut, va finir, porte partout en voyage pour avancer. Il a fallu plus d'application et de temps pour critiquer, que pour lire simplement; *il* a été souvent et nécessairement interrompu.

Je vais concerter pour la publication du Mandement, et pour que d'autres agissent en même temps.

Girard ⁽¹¹⁾ ne s'y opposera pas indirectement; *il* ne soutiendra point les deux délectations; mais *il* ne croit *pas* pouvoir les condamner avant l'Église. *De* si anciens préjugés lui font encore impression; *mais ils sont* contrebalancés par *la* vérité qu'il voit clairement. En abandonnant *les* deux délectations, *il* abandonnera *la* prédétermination, qu'il croit (quoiqu'en *un* autre sens) aussi insoutenable.

Pour la paix, on verra bientôt comment *cela* tournera. *Le* parti de *la* reine Anne domine jusqu'à présent, et par conséquent sa bonne volonté.

Il y aura du conventionnel ⁽¹²⁾ apparemment, à la

(10) C'étoit le projet de l'Ordonnance que Fénelon se proposoit de publier contre la *Théologie* de Habert, et qu'il avoit cru devoir soumettre aux observations du P. Le Tellier.

(11) *Girard* est M. de Bissy, évêque de Meaux, que Fénelon soupçonnoit d'être favorable à la doctrine de Habert sur les deux délectations.

(12) Il s'agissoit de combiner, dans le traité de paix, différens plans de renonciation aux couronnes de France et d'Espagne, pour qu'elles ne

paix, par rapport à l'Espagne; mais pourra tomber sur *le Duc de Berri*, si la branche de Philippe vient à la couronne de France, parce que le testament de Charles II, bien entendu, exclut en ce sens la branche de Philippe, et non *pas* seulement la tête de son fils aîné, etc. On peut faire une loi, dans le traité, de l'exclusion, en ce cas, par branche de l'appelé à l'autre couronne, non par tête de ses enfans, dont toutes les puissances de l'Europe seront garantes, etc.

Remercîment de son souvenir pour tous ceux marqués dans sa dernière lettre, etc.

L'avis donné par M. de Tingry étoit nécessaire; il a été bien reçu, et on a approuvé qu'il passât par M. de Harlay. Bien des circonstances d'ici (seules insuffisantes) semblent confirmer cet avis, etc.

pussent jamais être placées sur la même tête, ni dans la même ligne. La mort récente du Duc de Bourgogne, et sa famille réduite à un enfant de deux ans, rendoient toutes ces précautions indispensables.

179.

DE FÉNELON AU DUC DE CHEVREUSE.

Il adresse au duc un projet de Réfutation d'un *Mémoire* du cardinal de Noailles; il y joint la lettre qu'il a reçue de la marquise de Noailles, avec la réponse qu'il y a faite. Ses vœux pour la prompte conclusion de la paix. Projet de travail sur saint Augustin.

A Cambrai, 18 juin 1712.

1° Je vous envoie, mon bon duc, un projet de réfutation du *Mémoire* de M. le cardinal de Noailles⁽¹⁾.

(1) On verra ce *Mémoire* avec la Réfutation, parmi les *Lettres diverses*, année 1712.

Ce projet est écrit à la hâte, d'une écriture difficile à lire, et que je n'ai pu confier à personne, pour en faire une copie nette. D'ailleurs ce projet est écrit sans ménagement, parce que j'ai voulu y relever des choses odieuses, et en inspirer de l'indignation. Je n'ai prétendu écrire que des Mémoires informes pour ceux qui auront peut-être un véritable ouvrage à publier. Je me borne à fournir des matériaux à un bon écrivain, si on veut faire écrire. Il ne me eût vint point de donner une scène avec ce cardinal : ainsi je vous supplie très-instamment de ne confier cet écrit qu'au seul M. Bourdon (*P. Le Tellier*), avec la condition essentielle qu'il ne passera en aucune autre main, qu'on n'en retiendra aucune copie, et qu'il me sera renvoyé au plus tôt par une voie très-sûre. Je suis persuadé que ceux qui savent exactement le détail des faits, auront beaucoup de choses très-fortes à ajouter ; mais en ignorant tous ces faits, je me contente de ce qui résulte des écrits imprimés, pour démontrer combien le *Mémoire* de M. le cardinal de Noailles est insoutenable. Je consens qu'on fasse usage de mes réflexions, si on les juge utiles ; mais je ne veux point être sur la scène. Il me semble que l'édification publique le demande absolument de moi. D'ailleurs il me paroît capital de ne payer point d'autorité sèche : il faut détromper le public, que le parti séduit de plus en plus ; il faut même réprimer l'audace du parti, qui croît à mesure qu'il fait impunément quelque entreprise. Après les démarches faites, le Roi ne peut plus laisser les choses en l'état où on les a mises, sans exposer son autorité au mépris de ces gens-là.

2° Je vous envoie une copie de la lettre que j'ai reçue de madame la maréchale de Noailles. Je ne crois point lui faire une infidélité, en vous confiant ce qu'elle m'a écrit. Je suis sûr, mon bon duc, que vous n'en aurez aucune peine. Il me paroît important que vous en soyez instruit. Je crois même qu'il est à propos que vous en fassiez part dans un très-grand secret à M. Bourdon. Vous recevrez en même temps ma réponse en original ⁽²⁾. Il est question de bien examiner s'il convient que cette réponse soit envoyée à madame la maréchale de Noailles, ou bien que l'abbé de Beaumont prenne la peine de la voir, et de lui en dire le contenu de ma part. D'un côté, le moins écrire en cette matière paroît le meilleur parti : on coupe plus court ; on ne s'expose point à des commentaires malins sur ce qui demeure écrit. D'un autre côté, l'écriture a un avantage, c'est qu'on ne peut point vous faire dire plus que vous n'avez écrit ; la réponse est fixée et immuable : on ne peut point vous accuser de duplicité, ni de manquement de parole. Pensez - y devant Dieu ; délibérez avec M. Bourdon et avec l'abbé de Beaumont : après quoi il faudra envoyer ma lettre, ou prier l'abbé de Beaumont d'en aller dire la substance. Il s'agit d'une réponse qui va à un refus d'accommodement : vous comprenez mieux que moi, qu'une telle réponse a grand besoin d'être fort adoucie, pour éviter l'accueil du scandale. D'ailleurs je dois à la dame qui m'a écrit, de grands égards. Il me semble que M. Bourdon doit être informé de tout ceci : car, outre que

(2) Voyez, parmi les *Lettres diverses*, les lettres du 27 mai et du 7 juin 1712.

je le crois très-sûr, très-secret, et très-disposé à ne faire qu'un excellent usage de ce qu'on lui confie; de plus, je crois que, dans la situation où je me trouve à son égard, je ne dois pas lui laisser ignorer une chose de cette conséquence, qui pourroit devenir publique par le caractère des gens à qui je dois répondre. Je crois voir que le cardinal de Noailles a lu ce que sa belle-sœur m'écrit. Tout est mesuré avec art; on a espéré de me prendre par mes paroles. J'ai tâché de répondre avec une sincérité qui ne donne aucune prise, et qui adoucisse le parti négatif que je prends. Je ne dis pas non : mais je me réserve nettement une liberté entière, avec laquelle il est certain qu'on ne voudra nullement de moi. Je ne doute pas qu'on ne fasse de grands efforts pour persuader au Roi, que c'est moi qui allume le feu. Quant à ce qui vous regarde, vous savez mieux que moi ce que vous avez à faire. Vous verrez, dans la lettre de la maréchale, qu'ils prétendent savoir jour par jour tout ce que vous faites contre eux. Si vous venez à quelque éclaircissement, (chose dont je doute) au moins je vous supplie de ne laisser point soupçonner que vous ayez vu la lettre que la maréchale m'a écrite; car elle croiroit que ce seroit une grande infidélité de ma part.

3° Le besoin de la paix est incroyable sur cette frontière. Notre armée est grande, et notre cavalerie, qui étoit presque ruinée en entrant en campagne, s'est assez rétablie : mais les ennemis, quoique médiocrement supérieurs, feront bien des choses, si la guerre dure. Il n'y a ni autorité ni règle chez nous. Dieu veuille nous donner du repos, et nous le faire

..

bien employer! Je ne sais point quels fondemens ont les bruits répandus sur une renonciation présente et absolue à la couronne de France, qu'on veut exiger, dit-on, du roi d'Espagne, en faveur de M. le Duc de Berri. J'avoue que je serois fort attristé de voir préparer une guerre civile qu'on ne pourroit éteindre dans la maison royale. Le roi d'Espagne a sans doute des défauts; mais il a de la crainte de Dieu, et la reine fait, dit-on, très-bien. Ils ont appris par le malheur à se modérer, et à ménager les hommes. M. le Duc de Berri n'a pas eu ces grandes leçons, et j'entends dire des choses fâcheuses de la princesse qu'il a épousée. Les gens de bien doivent craindre qu'on n'augmente les maux de l'État, en voulant les finir. Peut-être que la demande de cette renonciation n'est qu'une chimère.

4° J'entends dire, sur le compte de M. l'abbé de Polignac, des choses qui m'alarment pour les suites. Le voilà bientôt cardinal; il pourra avoir un grand crédit: je crains son progrès et son caractère; il faudroit y prendre garde de bonne heure.

Mille remerciemens, mon bon duc, pour les bontés avec lesquelles, vous ne vous êtes point lassé de travailler à mon affaire des blés. Dieu vous le rende à vous et aux vôtres. Je cours risque d'être ruiné pour le reste de mes jours, parce que les ennemis sont au Câteau: mais je ne m'en soucie guère. Dieu est riche, et cela suffit.

Renvoyez-moi mon ouvrage, quand vous le pourrez; il est temps de lui donner une forme. Je ne nommerai ni ne citerai point M. Hébert; je ne parlerai que du P. Quesnel, et du système en général.

Je suis vieux; il faut que je donne un grand ou-

vrage sur saint Augustin. Je ne pourrai jamais le faire, si je suis toujours traversé par des écrits du parti, qui m'opposeront les Thomistes. Je ne puis pas faire front de tous les côtés : il faudrait un Jésuite bon théologien et bon écrivain, qui se chargeât de cette controverse journalière, pendant que je ferois en repos l'analyse du texte de saint Augustin. Ces mesures ne peuvent se prendre qu'avec M. Bourdon. De grâce, faites-en le plan avec lui, en sorte que le plan soit bien assuré.

Mille et mille complimens respectueux et du fond du cœur à notre bonne duchesse. Je vous suis dévoué, mon bon duc, sans réserve ; Dieu le sait.

180 ⁽¹⁾.

Il expose le projet de son *Instruction pastorale en forme de dialogues*, et désire qu'elle paroisse avec l'approbation de plusieurs évêques.

1712.

I. Mon projet pour écrire contre le jansénisme est presque exécuté, et je pourrai bientôt commencer l'impression.

D'un côté, je fais une réponse très-courte au P. Quesnel, et je le renvoie, pour la discussion de tous les points doctrinaux, à un autre ouvrage où ils sont éclaircis. En répondant au P. Quesnel, je ne dis aucun mot qui doive blesser M. le cardinal

(1) Le manuscrit original de cette pièce ne porte aucune date ; mais le contenu montre qu'il a été écrit en 1712, et vraisemblablement adressé au duc de Chevreuse.

de Noailles ; mais on ne sait que trop qu'il est piqué de tout ce qui pique le parti , et que les amis qui l'obsèdent lui feront accroire qu'il doit se fâcher de tout ce qui les fâchera.

D'un autre côté , je prépare sept ou huit lettres courtes , en la même forme que les premières de M. Pascal. Ce sont des dialogues rapportés par l'auteur des lettres , où je raconte les disputes que j'ai eues avec un Janséniste. J'avoue que j'aurois pu donner une forme plus grave et de plus grande autorité à cet ouvrage , par la forme d'une instruction pastorale ; mais je crois devoir aller au plus pressant de tous les besoins , qui est celui d'être lu et entendu par le gros du monde. Jusqu'ici rien ne l'a été. Quelque solide ouvrage qu'on fasse , il ne sert de rien qu'à décréditer la bonne cause , s'il ne parvient point à se faire lire , comprendre et goûter. Ces sortes de dialogues familiers soulagent le lecteur , varient le discours , réveillent la curiosité , animent une dispute , et développent une question par des tours sensibles. Voilà le point essentiel. Les Instructions pastorales de M. l'évêque de Meaux , qui sont longues , sèches , abstraites et pleines de discussions épineuses , sans aucun soulagement pour le lecteur , tombent d'elles-mêmes. Il faut tenter un autre chemin ; car le public est presque tout pour la mauvaise cause contre la bonne , sans vouloir se donner la peine d'approfondir.

II. Je n'attaquerai point , dans ces lettres , M. Habert en particulier : il me suffira d'attaquer toutes ses évasions , avec celles de tous les autres Jansénistes politiques , qui veulent qu'on les croie Anti-

Jansénistes. Je citerai, selon le besoin, quelques paroles de M. Habert, et je marquerai à la marge la page du livre avec l'intitulé, sans nommer l'auteur : c'est là le plus doux tempérament dont je puisse user.

III. Je mettrai à la tête de la première de ces lettres un très-court avertissement à mes diocésains, pour m'autoriser par l'exemple des principaux pères de l'Orient et de l'Occident, qui ont cru ne pouvoir donner aux fidèles des instructions plus utiles et plus à leur portée, qu'en leur développant les plus hautes vérités de la foi par des dialogues très-familiers.

IV. Ces lettres pourront être imprimées entièrement avant qu'on en débite aucune ; et on pourra les débiter l'une après l'autre, en sorte que le public ait eu le loisir de lire l'une avant que l'autre soit mise au jour ; ensuite chacun en fera le recueil, et puis on en fera une édition où elles seront rassemblées : ainsi le public ne verra jamais qu'une lettre fort courte.

V. Les lettres dogmatiques que j'ai faites contre le jansénisme ont passé sans contradiction, quoique mon privilège ne s'étende qu'aux *Mandemens*, *Ordonnances*, *Lettres pastorales*, *Instructions*, etc. Il est naturel que ces *Lettres*-ci passent de même : mais voici ce qui me met en quelque doute. 1° Le parti sera en fureur sur ce que je le démasque, et que je montre au doigt toutes les horreurs de son système. 2° Il faudra une très-abondante édition, qui inonde Paris : le parti fera les derniers efforts pour l'arrêter. 3° Qu'est-ce que M. le chancelier n'ose point, et que n'osera-t-il point après avoir vu qu'il n'y a qu'à oser ?

VI. Malgré les ménagemens infinis que j'emploie

pour M. le cardinal de Noailles, il sera aussi piqué que ses bons amis voudront qu'il le soit. Ils lui persuaderont qu'il ne peut point en conscience souffrir que je diffame la céleste doctrine de saint Augustin : on lui représentera le succès qu'il a eu, et la gloire qu'il s'est procurée en condamnant MM. de Luçon et de La Rochelle ; on ajoutera que mes *Dialogues* sont mille fois plus pernicious ; on criera que tout est perdu, s'il souffre que je fixe le jansénisme dans le système de saint Augustin. Enfin, on lui dira qu'en me censurant, il en sera quitte pour renoncer à la confiance d'un roi de soixante-quinze ans, qu'il n'aura jamais, et pour essuyer quelque froideur ou quelque menace sans réalité. Il pourra censurer mes *Lettres*, étant poussé par ceux qui l'obsèdent.

VII. Alors les personnes pacifiques seront moins touchées des questions dogmatiques, qu'elles comprennent peu, que de la paix et de l'édification publique. Quelle scène scandaleuse, dira-t-on, si M. l'archevêque de Cambrai censure la censure même de ce cardinal, ou s'il écrit pour la réfuter ! On m'exhortera à me taire humblement. Puisqu'on n'a pas permis de répondre aux écrits qui réfutaient feu M. le Dauphin et le Roi même, comment approuvera-t-on que je réponde pour justifier mes *Lettres* ? Tout au plus l'affaire ira à Rome, où l'on ne conclura rien. Une telle fin ne servira qu'à décréditer la bonne cause, qu'à décourager le petit nombre de défenseurs qui lui restent, et qu'à augmenter le lustre du parti. On ne manquera pas de crier que je suis extrême en tout, que je veux condamner la grâce efficace, et faire Jansénistes tous ceux qui refuseront

d'être Molinistes. Plus le parti sera dans l'impuissance de répondre à mes preuves, plus il aura recours à ces déclamations vagues. Je suis prêt à me sacrifier pour la vérité; mais je dois représenter les inconvéniens que je prévois pour la vérité même.

VIII. Ne pourroit-on point engager un certain nombre d'évêques zélés à approuver mon ouvrage? Un évêque seul est sans autorité; *quod unum inchoitatur apud multos, non est erratum, sed traditum*. Il faut une multitude d'évêques réunis, faute de quoi on crie que les Jésuites poursuivent un vain fantôme, avec M. l'archevêque de Cambrai, qui outre tout. Si mon ouvrage étoit approuvé par un certain nombre d'évêques, M. le cardinal de Noailles oseroit moins le censurer. Le Roi même verroit que la bonne cause est soutenue par les dépositaires de la foi, et que les Jésuites ne lui imposent point. Rome seroit encouragée par l'autorité de ces évêques, qui appuieroient des preuves claires et précises. Le jansénisme, qu'on nomme un fantôme, se trouveroit fixé et réalisé, sans attaquer les Thomistes. Il n'y auroit plus de question de fait: tout seroit réduit à une question de droit. Si la cause de la foi est abandonnée, et si aucun évêque n'ose se joindre à moi, il est inutile que je parle seul: ma singularité déshonorera la cause que je soutiendrai. S'il faut me taire, je n'y aurai aucune peine. Je prierai Dieu, afin qu'il secoure par quelque miracle sa vérité opprimée. Mais si on veut commencer quelque chose de mesuré, d'efficace, de proportionné au besoin, il faut un concert d'évêques qui encouragent les défenseurs de la foi, qui affermissent le Roi contre certains discours dan-

gereux, enfin qui préparent les voies à Rome. On ne manquera pas de crier d'abord que c'est une cabale, mais c'est tant mieux. On verra un corps réel d'évêques qui parleront en faveur des décrets de l'Église, contre les novateurs qui les éludent. Jusque-là le parti dira toujours qu'il n'y a que les Jésuites, et quelques visionnaires ou flatteurs qui attaquent le fantôme.

IX. Si on juge à propos de préparer quelques évêques à cette approbation, il faudra les faire sentir sans danger de divulguer le secret. Pour la manière, je laisse au P. Le Tellier à en juger : il saura mieux que personne ce qui convient et ce qui ne convient pas. En général, il me paroît qu'il faut se borner à ceux dont on pourra facilement s'assurer, sans risque de refus et d'éclat; dans la suite, on pourroit augmenter leur nombre. J'attendrai là-dessus réponse précise et conseil.

X. Ce que je vois sans découragement, est que tout tombe insensiblement tous les jours presque sans ressource. On a trop attendu, et on ne veut encore qu'attendre. L'autorité du Roi est à toute heure tournée contre les intentions du Roi même. Je crains qu'il ne se trouve enfin comme Constantin, qui, étant zélé contre l'arianisme, se mit, sans le savoir, dans les mains des Ariens. Mais moins j'espère des hommes, plus j'espère en Dieu seul contre toute espérance.

181 ** A.**AU DUC DE CHAULNES.**

Douleur de Fénelon de la perte du duc de Chevreuse, et sa sollicitude pour sa famille.

A Cambrai, 28 novembre 1712.

JE ne puis m'accoutumer, mon bon et cher duc, à la perte irréparable que nous avons faite. Je la ressentirai avec amertume le reste de mes jours. On m'a mandé que madame la duchesse de Chevreuse a une pension de 30,000 fr. Je suis bien aise qu'elle ait ce revenu; mais je crains que le gouvernement ⁽¹⁾ ne passe en des mains étrangères. Si vous ne l'avez pas, je voudrais bien au moins que vous eussiez quelque autre grâce qui vous mit un peu au large. Je prie Dieu qu'il bénisse votre personne, celle de madame la duchesse de Chaulnes, vos chers enfans, et tout ce qui vient de celui que je regretterai toujours. On ne peut être plus en peine que je le suis de votre santé. Ne prenez - vous aucun parti pour votre mal? Ne consultez - vous point à fond les plus habiles médecins et chirurgiens, pendant le repos de l'hiver? Au nom de Dieu, faites tout ce qui dépend de vous, et qu'on croira utile. J'espère que vous voudrez bien me faire savoir de vos nouvelles par la première occasion qui se présentera. Vous pourrez envoyer votre lettre chez madame de Che-

(1) Le gouvernement de Guyenne, dont étoit pourvu le duc de Chevreuse.

vry, qui a quelquefois des voies sûres. Bonsoir, mon cher duc. Je vivrai et mourrai vous étant dévoué sans réserve, et avec un zèle à toute épreuve.

182.

AU DUC DE BEAUVILLIERS.

Impatience du prélat pour la conclusion de la paix; plans de réforme à établir au plus tôt; inquiétudes sur le progrès du jansénisme.

A Cambrai, 25 décembre 1712.

MON neveu s'en va à Paris, mon bon duc, et je profite de cette occasion pour vous ouvrir mon cœur.

Il me tarde de voir la paix; tous les momens sont précieux. Je crains pour la France, que Dieu ne soit point encore apaisé, et que le Roi manquant, nous ne soyons plongés dans de nouveaux malheurs. Il faut se hâter de conclure une paix ⁽¹⁾. Dans l'état présent, elle sera très-douce par comparaison à celle qu'on étoit réduit à désirer, il y a huit mois, sans pouvoir l'obtenir. Il convient même que cette paix contente à peu près les principales puissances, et qu'elle apaise l'animosité de nos voisins. Il faut laisser les politiques, nourris dans les finesses de négociation, chicaner peu à peu le terrain. On doit trancher, et perdre largement. En tranchant, on prévient les malheurs qui renverseroient tout. En cédant beaucoup, on diminue la jalousie et l'animosité; on facilite les alliances.

(1) Le traité d'Utrecht fut signé peu de temps après la date de cette lettre, et les conditions de ce traité furent très-douces, en comparaison de celles qu'on étoit réduit à désirer quelques mois auparavant.

Il est capital de se hâter d'établir un ordre pour l'avenir, dès que la paix sera conclue. Il faut réformer les troupes, former un plan sur les dettes, et pourvoir au gouvernement futur. Le temps s'écoule rapidement : on touche à celui où l'on ne pourra plus presser le Roi de travailler de suite. On voudra lui épargner les vices qui l'attristeroient, et on ne pensera plus qu'à le soulager, pour prolonger sa vie. Ainsi on court grand risque de ne faire rien, et de tomber tout à coup dans un désordre affreux.

On est menacé pour la religion de maux plus redoutables que ceux de l'État. Le jansénisme fait des progrès étonnans. Les défenseurs de la bonne cause deviennent de plus en plus odieux et méprisables. Ils n'ont de ressources que par leur seul crédit auprès de la personne du Roi. Dès que cette personne leur manquera, il ne leur laissera plus aucun soutien. Ils ne se justifient par aucun écrit aux yeux du public. Ils ne répondent à ceux des Jansénistes que par des coups de pure autorité : c'est ce qui irrite le public contre eux. L'autorité même du Roi n'est point employée efficacement, et avec un plan suivi, pour déraciner l'erreur, et pour décréditer le parti. Le confesseur du Roi n'a qu'un demi-crédit. M. le cardinal de Noailles donne impunément au public tout ce qu'il lui plaît contre les Jésuites, malgré le Roi, sur lequel ces déclamations retombent. Il a même réfuté et feu M. le Dauphin et le Roi⁽²⁾. Tout passe. Le cardinal acquiert par là une réputation et une

(2) Ceci est relatif au *Mémoire* publié indiscrètement par le cardinal de Noailles, sur son affaire avec les évêques de Luçon et de La Rochelle. Voyez l'*Hist. de Fénel.* liv. VI, n. 18; et les *Lettres diverses*, juñ 1712.

bon duc, comme je vis, vous étant dévoué avec une reconnaissance et un zèle sans bornes.

183 ** R.

AU DUC DE CHAULNES.

Il lui fait part de ses inquiétudes sur la santé de la duchesse de Chevreuse.

A Cambrai, 31 mars 1713.

JE vous conjure, mon cher duc, d'avoir la bonté de me faire savoir par quelqu'un, qui ne soit pas vous-même, comment se porte madame votre mère: on m'a mandé plusieurs fois que sa santé n'étoit pas bonne; j'en suis en peine. Je crains sa tristesse, sa longue souffrance, son tempérament altéré, et plus que tout le reste, l'accablement des affaires. Elle ne soutiendra point ce poids; elle y succombera. Il seroit à désirer qu'elle donnât au gouvernement des affaires la meilleure forme qu'elle pourra, par le choix de personnes habiles et droites. Aussi bien elle ne peut pas décider, et il faut qu'elle renvoie la décision à un conseil. Ainsi, il est à désirer qu'elle n'entende rien dire qu'en gros, et même qu'on la soulage, en ne lui disant les inconvéniens qu'avec les remèdes auxquels on a recours: autrement elle se tourmentera à pure perte, et abrègera sa vie au grand dommage de sa maison. Je ne doute point que M. le duc et madame la duchesse de Beauvilliers ne la sollicitent à prendre un parti si nécessaire pour sa conservation. Je n'ai pas été fâché de savoir qu'elle étoit allée

allée à Versailles. Les bontés du Roi, les égards de madame de Maintenon, la société de madame la duchesse de Beauvilliers, auront pu la distraire un peu de sa douleur et de ses affaires domestiques.

Comment va votre santé? Oserois-je vous demander si vous êtes moins sur vos papiers, et plus dans vos devoirs du côté du monde? Pardon de ma curiosité indiscrete. Vous savez qu'on ne peut être que curieux sur les choses auxquelles on s'intéresse très-vivement. Dieu sait, mon très-cher duc, avec quelle tendresse je vous suis dévoué. Celui que nous avons perdu est au fond de mon cœur pour le reste de ma vie. Je ne me console point. D'ailleurs votre personne m'est par elle-même plus chère que je ne puis l'exprimer.

Vous voulez bien que j'ajoute ici mille assurances de zèle et de respect pour notre bonne duchesse, à qui je souhaite prospérité et détachement.

184** R.

AU MÊME.

Il lui demande des nouvelles de sa famille et de sa conduite particulière; il désire qu'on lui renvoie des papiers importants.

A Cambrai, 3 mai 1713.

IL y a long-temps, mon très-cher duc, qu'il me tarde de vous demander de vos nouvelles. En quel état sont vos affaires? Leur avez-vous donné une forme durable? avez-vous réglé votre dépense? madame la duchesse de Chevreuse demeure-t-elle à

Versailles? se débarrasse-t-elle du détail des affaires de la maison? les laisse-t-elle conduire par un bon conseil? tient-elle les deux branches bien unies? Je ressentirai une grande consolation si je puis apprendre qu'une famille, dont les intérêts me sont si chers, est en bon chemin. J'espère que celui que je regrette comme au premier jour, attirera sur elle la bénédiction de Dieu.

Comment vous occupez-vous, mon cher duc? Au nom de Dieu, ne vous noyez point dans les détails de la compagnie et dans des lettres innombrables. Faites-vous soulager; décidez, tranchez promptement; réservez-vous du temps pour vous instruire des choses importantes où vous pouvez être très-utile. Remplissez les bienséances; formez des liaisons convenables; occupez-vous selon votre rang. N'en soyez pas moins détaché, recueilli et fidèle à Dieu. Vous vous devez au bien public dans les conjonctures dont on est menacé : préparez-vous-y par l'application aux choses qu'il faut savoir, et par les liaisons dont on a besoin; faites-le sans empressement, en esprit de foi, et sans ambition.

Je vous supplie de demander à madame la duchesse de Chevreuse tous les papiers qui ont été trouvés, et que vous comprenez bien : je voudrais fort les retirer tous. S'il y en a quelqu'un dont elle veuille retenir une copie, vous pouvez, de concert avec M. Dupuy, que j'ai prié de les retirer, faire copier ce qu'elle voudra.

Je ne saurois finir, sans ajouter ici mille et mille assurances d'attachement et de respect pour madame la duchesse de Chaulnes. Je suis le plus inutile de

tous ses serviteurs : mais rien ne peut lui être plus dévoué, que je le serai toute ma vie.

Pour vous, mon cher duc, je ne vous dirai rien, sinon que vous devez m'aimer. Je vous porte chaque jour dans mon cœur à l'autel avec zèle et tendresse.

185 ** R.

AU MÊME.

Avis au duc sur ses occupations particulières, et sur quelques affaires de famille.

A Cambrai, dimanche, 21 mai 1713.

JE suis, mon très-cher duc, fort en peine de madame votre mère : je crains qu'elle ne se tue à pure perte. Elle ne doit point se livrer aux affaires qu'elle ne peut débrouiller ; mais elle doit se conserver pour faire ce qui dépend d'elle : c'est d'unir et de soutenir toute sa famille. Je la conjure d'y penser devant Dieu. Elle blessera sa conscience, en ruinant sa santé. Elle m'a fait un très-gros présent de chocolat, dont je suis également reconnoissant et honteux. J'espère que vous voudrez bien lui faire mes très-humbles remerciemens sur l'excès de ses bontés. Elle me feroit cent fois plus de plaisir, si elle travailloit à se porter bien.

Je respecte avec un très-sincère attachement la bonne et noble dame du grand château, et je mérite toutes ses bontés par le zèle avec lequel je suis tout dévoué à elle et aux siens.

Je regrette très-vivement l'homme que vous avez

perdu ; il paroissoit intelligent et affectionné. Sa mort vous rejette dans de grands embarras. Dieu veuille que vous le remplaciez par quelque bon sujet ! Le choix en est très-difficile et très-périlleux.

Au nom de Dieu, ne demeurez point enfoncé dans les monceaux de papiers. Examinez en gros, faites des plans ; voyez l'exécution ; qu'on vous rende compte : mais ne vous noyez point dans les détails. Réservez-vous des temps libres pour prier, pour lire, pour vous nourrir intérieurement ; ensuite pour les devoirs de la société, pour les bienséances de votre rang, pour les liaisons qui vous conviennent, pour les études d'histoire, d'affaires générales, et de tout ce qui peut vous rendre utile dans les temps qu'on peut prévoir. Un homme de votre rang ne fait point assez, et il manque à Dieu, quand il ne s'occupe que de curiosités, que d'arrangement de papiers, que de détails d'une compagnie, que de réglemens pour ses terres. Vous vous devez au Roi et à la patrie. Il faut, sans ambition, se rendre propre à tout pour le bien public.

Pour l'accommodement, travaillez-y sans vous commettre, si vous en trouvez les ouvertures. On ne peut point refuser des soins pour une si bonne œuvre. Le pis aller est de reculer, dès qu'on trouve les portes fermées. Du moins ceux qui jugent à propos de faire des avances par votre canal, verront votre bonne volonté. Vous vous retirerez doucement, canon et bagage sauvés.

Vous jugez bien que je courrai comme au feu quand je vous saurai à Chaulnes, et que vous désirerez que j'aille vous y trouver ; mais ne vous gênez

et ne vous dérangez en rien pour moi. Vous pouvez faire de moi comme d'un mouchoir, qu'on prend, qu'on laisse, qu'on chiffonne : je ne veux que votre cœur, et je ne veux le trouver qu'en Dieu. Bonsoir, mon cher duc : je n'ai point de termes pour vous dire à quel point je vous suis dévoué à jamais.

Vous pouvez faire pour Strasbourg tout ce qui se trouvera permis à la lettre selon la mitigation établie par le chapitre. Il faut seulement prendre garde que toutes les preuves exigées par ce corps soient faites avec exactitude et parfaite vérité ⁽¹⁾.

(1) Il s'agissoit de la nomination d'un fils du duc de Chaulnes à un canonicat de Strasbourg, pour laquelle il falloit de grandes preuves de noblesse.

186.

AU MÊME.

Vif intérêt qu'il prend à la santé et à la famille du duc.

A Cambrai, 3 juillet 1713.

ON m'avoit alarmé sur votre santé, mon cher duc, et même sur celle de vos chers enfans : mais on me rassure, en me mandant que tout va beaucoup mieux. Vous vouliez faire plus que de raison pour la campagne : il faut songer à vous guérir à fond et à loisir, sans retardement, ou en perdre l'espérance pour toujours. Au nom de Dieu, songez-y bien, et prenez le meilleur parti; il ne sera pas trop bon en matière si difficile et si importante. Voyez en quel état vous laisseriez votre famille, si vous lui manquiez. Avez-

vous remplacé votre intendant? C'est un point capital pour donner un bon ordre à vos affaires, pour ménager votre santé, et pour vous procurer la liberté de vous occuper à des lectures et à un commerce du monde qui sont nécessaires à un homme de votre rang.

Madame votre mère se porte-t-elle mieux? fait-elle ce qu'il faut pour se soulager à l'égard des affaires? veille-t-elle pour entretenir l'union entre les deux branches? Pardonnez la liberté sans bornes avec laquelle je fais ces questions; vous m'avez accoutumé à être indiscret. Vous connoissez mon zèle; il durera autant que ma vie. Rien ne peut surpasser l'attachement respectueux dont je suis de plus en plus rempli pour madame la duchesse de Chevreuse. Vous serez, s'il vous plaît, ma caution pour le respect avec lequel je suis absolument dévoué à madame la duchesse de Chaulnes.

Aimez-moi, mon cher duc. Rien n'est attaché à vous à toute épreuve, au point où je le suis à jamais.

187.

AU MÊME.

Quelques avis au duc pour sa perfection.

A Cambrai, 6 août 1713.

JE profite, mon bon et cher duc, d'une occasion sûre pour vous réveiller si vous dormez. Ayez la bonté de dire mille choses pour moi à madame la duchesse de Chevreuse. Autres mille assurances à

notre bonne duchesse, qui a accouché si heureusement. Quand madame de Mézières sera à Paris, prenez soin de mettre sa petite sœur en bonnes mains, s'il se peut; elle le mérite beaucoup. Fuyez l'occasion prochaine des paperasses : le détail est votre écueil; déchargez - vous - en. Priez, lisez, instruisez - vous. Voyez les hommes; soyez vu d'eux; remplissez votre vocation; la mienne est de vous tourmenter. O que je vous aime, et que je vous veux façonné dans la main de Dieu selon ses desseins!

Jugez de mon cœur par mes expressions : ne craignez point de les prendre à la lettre; vous m'avez gâté à Chaulnes.

188.

AU MÊME.

Avis au duc pour travailler à sa perfection.

A Cambrai, 1^{er} de mars 1714.

RIEN que deux mots, mon très-cher duc, pour vous réveiller, comme vous me l'avez permis. Retranchez-vous les menus détails pour abrégé, et pour remplir les grands devoirs de votre état? coupez-vous court? prenez-vous les affaires par le gros? allez-vous droit à la racine de l'arbre pour finir? êtes-vous un peu sociable? Voilà bien des questions. Je prie Dieu qu'il fasse tout en vous, et que vous le laissiez faire, quoi qu'il vous en coûte. Mille respects aux bonnes duchesses. N'oubliez pas que vous m'avez promis la chère jeunesse pour la belle saison :

J'en serai charmé. Pour vous, mon très-cher duc, je vous étoufferai en vous embrassant, à la première vue, si vous ne faites pas tout ce que Dieu veut.

189 * * R.

AU MÊME.

Il lui demande des nouvelles de sa famille et de sa conduite particulière.

A Cambrai, 3 avril 1714.

RIEN que deux mots, mon cher duc, pour vous demander de vos nouvelles. Comment vont les santés de chez vous, la vôtre et celles de nos bonnes duchesses? Avez-vous donné une forme et un train à vos affaires pour les raccommoder, sans être noyé dans les détails? Êtes-vous fidèle à ce que Dieu demande selon votre état?

Je vous demande vos enfans, qui sont les miens, vers la Pentecôte, quand je serai revenu de mes visites. Ils ne m'embarrasseront en rien, j'en serai charmé, et je serai leur premier précepteur au-dessus de M. Gallet ⁽¹⁾. Vous n'aurez aucun compliment de moi.

(1) M. Gallet est sans doute le même qui publia dans la suite un *Recueil des principales vertus de Fénelon, par un ecclésiastique*; Nanci, 1725, in-12. Il avoit vécu avec l'archevêque de Cambrai, et il rapporte des traits précieux de sa vie privée. Comme cet écrit est fort court, nous le joindrons au dernier volume de cette Correspondance; il pourra servir d'addition à l'*Histoire de Fénelon*, par M. le cardinal de Bausset, qui paroît n'avoir point connu ce *Recueil*.

190 * * R.

AU MÊME.

Avis au duc sur ses occupations particulières, et sur la fidélité à suivre l'attrait de la grâce.

A Cambrai, 6 juin 1714.

JE rends compte, mon bon duc, à madame la duchesse de Chaulnes de ce qui regarde la petite troupe. Je parle comme je pense, et je dis vrai. Vous jugerez de ma sincérité sur les enfans, par celle que je vais montrer au père sans ménagement sur lui-même.

J'ai compris par votre lettre, que vous vous noyez toujours dans vos paperasses, et que votre vie se passe en menus détails. C'est manquer à votre vocation, négliger vos principaux devoirs, abandonner les bienséances, vous dégrader dans le monde et à la cour, vous mettre hors de portée des grâces dont vous avez besoin, vous exposer à être sans appui dans des temps de trouble, où les cabales ne manqueront pas de culbuter tout homme en place sans crédit. De plus, vous usez à pure perte votre santé. Que n'apprenez-vous à vous faire soulager? Pourquoi ne vous accoutumez-vous pas à donner les détails à des gens subordonnés? Pourquoi ne vous bornez-vous pas à faire les choses qui ne peuvent être faites que par vous seul, et qui doivent toujours être en petit nombre? Pourquoi ne comparez-vous pas les principaux devoirs de votre état avec les menus détails, pour préférer ce qui est capital à ce qui est

bien moins important? Pourquoi ne priez-vous pas, pour obtenir le courage et la force qui vous manquent pour vaincre votre goût et votre longue habitude? Dieu ne vous manque point; c'est vous qui lui manquez, et qui ne voulez pas le secours qu'il vous offre. Prêtez-lui votre cœur; ouvrez-le-lui tout entier; désirez de désirer la fidélité à ses impressions. Vous sentez son attrait; voilà ses avances vers vous: vous n'en êtes pas moins abandonné à vos minuties; voilà votre infidélité et votre résistance à la grâce. Je vous conjure, mon bon et cher duc, de ne lire point cette lettre, sans promettre à Dieu un vrai et prompt changement. Il le fera en vous si vous le laissez faire; mais il faut se laisser rompre en tout sens, et perdre toute consistance propre dans la main de Dieu pour le laisser faire. Quiconque veut garder la forme qu'il a, n'est point encore souple à l'opération de l'esprit intérieur, qui détruit et qui refait tout.

L'abbé de Beaumont me mande qu'il a été comblé des bontés de madame la duchesse de Chevreuse, mais sans mesure. Elle l'a logé, nourri, honoré de mille attentions. Il ne peut tarir sur sa reconnaissance, et il me presse d'y ajouter la mienne. Mais que dirois-je? je suis accoutumé au bon cœur qui fait tant de bien. Dieu veuille qu'elle soit revenue avec une bonne provision de santé! L'abbé de Beaumont m'a mis en peine en me mandant qu'elle avoit besoin d'être saignée, et qu'elle n'avoit pas pu l'être à Bourbon ⁽¹⁾. J'espère que M. Gallet aura des nouvelles de son retour, et qu'il m'en fera part. Je ne puis

(1) L'abbé de Beaumont avoit été aussi aux eaux de Bourbon. Voyez, dans la *Correspondance de famille*, la lettre du 1^{er} juin 1714.

exprimer, mon bon duc, combien je m'intéresse à sa santé et à la vôtre. Laissez-moi vos chers enfans; ils sont les miens, ils me font plaisir; je tâcherai de ne leur pas être inutile.

191 * * R.

AU MÊME.

Il l'entretient du caractère et des qualités de ses enfans, et lui donne quelques avis pour sa conduite particulière.

A Cambrai, 23 juillet 1714.

JE profite avec plaisir de cette occasion, mon cher duc, pour vous dire librement des nouvelles de la petite jeunesse.

M. le comte de Montfort ⁽¹⁾ est sage, raisonnable et sensible à la piété, quoiqu'il soit un peu léger, et inappliqué par le goût du plaisir. Il est prévenu de grâce, et j'espère que Dieu le formera pour l'état ecclésiastique. S'il étoit un peu plus avancé en âge, et si j'étois moins vieux, j'aurois bien des desseins sur lui; je l'aime tendrement.

M. le vidame ⁽²⁾ a une raison avancée, un esprit

(1) Le comte de Montfort est Paul d'Albert, petit-fils du duc de Chevreuse, et neveu du duc de Chaulnes. Il étoit né le 5 janvier 1703, et avoit perdu l'année suivante son père au service du Roi. (Voyez la note 1 de la lettre 64, ci-dessus, pag. 185.) Après avoir suivi quelque temps l'état militaire, il embrassa en 1721 l'état ecclésiastique, devint évêque de Bayeux en 1729, archevêque de Sens en 1753, et cardinal en 1756. Il mourut le 21 janvier 1788, étant vraisemblablement le seul des amis de Fénelon qui vécut encore. (Voyez la *Biographie univ.* art. *Paul d'ALBERT DE LUYNES.*)

(2) Le vidame d'Amiens, et le comte de Piquigny dont il est parlé plus bas, étoient fils du duc de Chaulnes, et cousins-germains du comte de Montfort. Le vidame étoit né le 31 juillet 1705, et le comte de Piquigny au mois de septembre 1707.

net, ferme et décisif. Je trouve qu'il gagne beaucoup sur son humeur pour la modérer. Il s'adoucit ; il veut plaire : il sent ses fautes ; il se les reproche ; il les avoue de bonne foi ; il aime ceux qui le reprennent avec douceur. Son âpreté est grande ; mais il fait beaucoup par rapport à son âge pour la corriger. Il a du courage, de la ressource, du sentiment et de la religion. C'est un très-joli enfant, qui donne de grandes espérances. Chacun l'aime céans, et on remarque en lui un véritable progrès.

M. le comte de Piquigny a de l'esprit, de la hardiesse, de la facilité de parler ; mais son humeur est forte, et il n'a pas encore assez de raison pour se retenir. Il est emporté, et il ne revient pas facilement de ces fantaisies ; mais il y a un fonds de raison et de force, duquel on peut attendre beaucoup. Il faut le mener avec une fermeté douce, patiente et égale. On ne peut point éviter de le corriger un peu ; autrement il tomberoit dans de grandes fautes contre M. son frère même, qu'il veut frapper jusqu'à lui faire beaucoup de mal. On ne parvient pas même facilement à lui faire sentir son tort ; il se roidit de sang-froid, et méprise la correction. Mais, pourvu qu'on l'accoutume peu à peu à se modérer, cet enfant aura des qualités très-avantageuses. C'est un naturel très-fort ; il n'est question que de l'adoucir. L'âge, qui fortifie la raison, l'exemple, l'instruction, l'autorité, tempèreront cette impétuosité enfantine ; il faut la réprimer.

M. Gallet est très-appliqué et très-affectionné pour l'éducation de ces enfans. Je lui dis sur eux ce qui me paroît le plus convenable, et il le reçoit à cœur

ouvert. A tout prendre, vous auriez des peines infinies pour trouver un homme qui eût autant d'assiduité, de patience, de zèle et de vertu, que celui-là. Il mérite d'être ménagé, soulagé, et traité avec considération.

Pour la petite troupe, je suis charmé de l'avoir ici. Je les aime tendrement; ils me réjouissent, ils ne m'embarrassent en rien. Lors même que j'irai à mes visites, ils seront ici comme à Chaulnes. Naturellement la maison va toujours son train; ils ne me coûteront rien d'extraordinaire. Mon absence ne pourra pas être bien longue; je serai ravi de les retrouver ici. Si vous croyez que je ne leur sois pas inutile, usez de moi, en toute simplicité, non comme d'un homme qui vous honore parfaitement, mais comme d'un autre vous-même, avec lequel vous n'avez ni ménagemens ni mesures à garder. Votre famille m'est plus chère que la mienne.

Je suis en peine de votre santé. Ne vous usez point en petits détails et en exactitudes superflues. La vraie exactitude consiste à ne négliger jamais les choses grandes et principales. C'est prendre le change, que de se mettre en arrière pour les grandes choses par entraînement de goût pour les petites. Si vous vous livrez aux petites par choix et par goût, vous vous trompez étrangement contre la sagesse humaine. Si vous le faites par fidélité pour Dieu, et pour remplir tous vos devoirs, vous manquez à Dieu, à force de vouloir n'y manquer en rien. Dieu ne veut point cette fausse exactitude, par laquelle on se rend superstitieux sur les vétilles, jusqu'à ne pouvoir plus atteindre à l'essentiel. Faites les choses importantes

dont vous ne pouvez vous décharger sur aucun subalterne, et ne faites aucune des choses moins hautes que vous pouvez faire exécuter par quelqu'un qui vous en rendra compte. Quiconque ne sait point se soulager, en faisant travailler sous lui, ne sait pas travailler lui-même. Le grand travail d'un homme supérieur est de donner à chacun sa tâche, de mettre tout en mouvement, et de diriger tranquillement le travail de plusieurs personnes. Si vous demandez à Dieu la sagesse, comme Salomon, il vous la donnera pour conduire tout ce qu'il vous a confié. Livrez-vous à l'esprit de grâce pour mourir à vos goûts et à vos habitudes; mourez à la fausse exactitude sur les détails. Dieu vous mettra au large, et vous irez droit au vrai but. Il faut agir toute la journée avec le même esprit de paix et de dépendance qu'on a dans l'oraison le matin. Il faut être comme si on lisoit dans un livre la volonté de Dieu à toutes les heures du jour, pour l'accomplir sans trouble ni inquiétude. Un bon domestique suit son maître à droite, à gauche, vite et lentement; il descend, il monte; il sort, il rentre : tout lui est indifférent, pourvu qu'il obéisse. C'est ainsi que nous devons être sans cesse dans la main de Dieu. Il n'y a que la volonté propre qui est roide, embarrassée et dans le découragement. C'est elle qui manque de temps pour tout, et qui ne s'en laisse pas pour le principal, en le laissant absorber par les minuties. Il suffit de préférer ce qui est préférable, de commencer par là, de ne s'amuser point, de ne traîner pas dans l'action, de prendre chaque chose par le gros, de trancher nettement, et d'aimer mieux que le total aille imparfaitement.

que de le laisser en arrière, par la vaine espérance de le faire aller plus régulièrement.

Pardón, mon cher duc, de tout ce long discours. Vous voyez mon cœur. Examinez à fond avec les médecins et les chirurgiens les plus éclairés le parti le plus convenable pour guérir votre mal; abandonnez-vous à leur décision, et ne retardez rien. Je prie très-souvent pour vous et avec vous, ce me semble. Mille et mille assurances de l'attachement le plus vif et le plus respectueux à madame la duchesse de Chevreuse. Je ne saurois vous dire avec quel zèle je suis respectueusement dévoué à madame la duchesse de Chaulnes. Pour vous, mon très-bon et très-cher duc, vous n'aurez de moi que ces mots : *Cupio te in visceribus Christi Jesu* ^(a).

(a) Philip. 1. 8.

192 * * R.

AU MÊME.

Il désire que le duc lui laisse encore ses enfans.

A Cambrai, 12 août 1714.

LES enfans, mon bon duc, ne me causent ni dépense ni embarras; au contraire, ils sont ma consolation. Votre discrétion est injurieuse, et j'en suis blessé. Puisque vous devez venir à Chaulnes dans deux mois, ne vaut-il pas mieux qu'ils vous attendent en ce pays, et que je vous les rende alors chez vous, que de les faire traîner à Paris, pour les ramener si tôt à Chaulnes, et puis les reconduire en-

core à Paris avant l'hiver? Je vais faire des visites, mais je n'y serai pas bien long-temps; et, en m'attendant, ils ne perdront pas leur temps ici. Voilà ce que je vous conseille très - simplement d'agréer. En votre place, je le trouverois bon. Je souhaite mille grâces et bénédictions à vous et à mesdames nos duchesses, auxquelles je suis dévoué avec le zèle le plus respectueux pour le reste de mes jours.

La maladie de M. le duc de Beauvilliers me serre le cœur. La volonté de Dieu soit faite aux dépens de nous et de tout ce que nous aimons le plus! Les chers enfans sont très-jolis. M. le vidame fait un progrès sensible.

193** R.

A LA DUCHESSE DE CHAULNES.

Sur la maladie du duc de Chaulnes et de la duchesse de Chevreuse.

A Mons, 23 septembre 1714.

JE dis la messe tous les jours, madame, pour notre très-cher malade, et je prie très-souvent pour sa guérison. Si mes prières étoient meilleures, il seroit bientôt en parfaite santé. Ce que madame de Chevry me mande des grandes espérances de M. Chirac me rassure beaucoup: mais je suis si accoutumé aux plus tristes évènements pour les personnes que j'aime le plus en ce monde, que je tremble pour notre cher duc. Rien ne peut tant me soulager, que la bonté avec laquelle vous voulez bien me faire mander le véritable état des choses.

Mes

Mes visites seront cause que je recevrai les lettres un peu plus tard, jusqu'à ce que je sois de retour à Cambrai. Dieu sait ma peine dans cette attente. Je suis vivement touché de la vôtre. Que ne puis-je être auprès de vous pour partager vos inquiétudes, et pour servir avec vous le malade ! Je crains pour vous comme pour lui ; vous devez être accablée. Je suis aussi bien alarmé pour madame la duchesse de Chevreuse. Quelle consolation pour moi, si je pouvois, avant la fin de l'automne, vous revoir tous en bonne santé à Chaulnes ! Mais il faut demeurer abandonné aux ordres de Dieu. Il voit, madame, avec quel respect, quel zèle et quel attachement à toute épreuve je vous suis dévoué pour le reste de ma vie.

194 ** R.

A LA MÊME.

Il se réjouit des dernières nouvelles sur la santé du duc de Chaulnes, et rend compte à la duchesse de ce qu'il a observé sur le caractère de ses enfans.

A Cambrai, 2 octobre 1714.

LES bonnes nouvelles que vous m'avez fait l'honneur de me donner de la santé de monsieur le duc de Chaulnes, madame, m'ont fait sentir une véritable joie, dans un temps où je ne me croyois guère capable d'en avoir. D'ailleurs, vos attentions pour moi, dans une occasion où vous étiez sans doute accablée de peine, marquent une bonté qui me charme. Je me promets une très-grande consolation quand vous

viendrez à Chaulnes, et je la goûte par avance. Cependant je puis vous assurer, sans flatterie, que les chers enfans que vous nous avez bien voulu confier, sont d'une très-grande espérance. M. le vidame a une raison formée au-dessus de son âge, avec beaucoup de sentiment d'amitié, et même de religion. Il connoît fort bien son humeur et sa promptitude; il sait bon gré à ceux qui travaillent à l'en corriger, et il a du courage contre lui-même, quoique ses défauts l'entraînent souvent. Il y a en lui de quoi faire un excellent sujet. M. le comte de Piquigny a un naturel fort juqu'à la dureté; sa raison n'est point encore réglée, et ses passions sont très-vives. Il a du fonds d'esprit, de la ressource, de la hardiesse, et de la grâce quand il est de bonne humeur. Il faut avec lui beaucoup de douceur, de patience et de fermeté. Ses défauts viennent de son tempérament et de son âge. Il y a lieu de croire que la bonne éducation et une raison plus mûre les tourneront en vrais talens. C'est un vin dont la verdeur se change en force. Il me paroît que M. Gallet s'applique avec zèle, assiduité, et envie de réussir. C'est ce qu'on trouve très-rarement. Dieu veuille bénir vos soins et ceux de notre bon duc!

Le projet de madame la duchesse de Chevreuse, pour mettre le voyage de Chaulnes au bout de celui de Montargis, me fait espérer l'honneur de la voir, et j'en suis ravi. Vous avez en moi, madame, pour le reste de mes jours, un homme très-inutile; mais enfin jamais rien ne vous sera dévoué avec plus de zèle et de respect, que votre très-humble et très-obéissant serviteur.

195 * A.

A LA DUCHESSE DE BEAUVILLIERS.

Paroles de consolation sur la mort de son époux (1).

A Cambrai, 16 novembre 1714.

Ce que vous me faites espérer, madame, est une des plus grandes consolations que je puisse ressentir dans tout le reste de ma vie. En attendant, je prie Dieu tous les jours qu'il vous console. Il y a une consolation que notre cœur ne veut point, et c'est avec raison; elle est vaine, et indigne de l'esprit de grâce. Mais il y a une autre consolation qui vient de Dieu seul. Il apaise la nature désolée; il fait sentir qu'on n'a rien perdu, et qu'on retrouve en lui tout ce qu'on semble perdre; il nous le rend présent par la foi et par l'amour; il nous montre que nous suivons de près ceux qui nous précèdent; il essuie nos larmes de sa propre main. J'espère, madame, que celui qui vous a affligée par un coup si accablant, modèrera votre douleur : il n'y a que lui qui le puisse faire. Ayez soin de votre santé; elle doit être bien altérée : vous avez horriblement souffert.

(1) Le duc de Beauvilliers étoit mort le 31 août précédent.

196 * * R.

AU DUC DE CHAULNES.

Il lui adresse un Mémoire pour le duc de S. S. et l'exhorte à se défier de lui-même, et à remplir les devoirs de son rang.

A Cambrai, 23 novembre 1714.

JE vous assure, mon bon et cher duc, que je suis fort sensible à la perte que vous avez faite ⁽¹⁾. Je prends beaucoup de part à la peine qu'il est naturel que notre bonne duchesse ait sentie en cette occasion : mais c'est un ange devant Dieu, qui est bienheureux et délivré des dangers de cette malheureuse vie.

Je vous envoie un mémoire fort sincère pour M. le D. de S. S. ⁽²⁾. Il m'a paru qu'il falloit l'écrire de ma main, pour ne confier point ce secret à un secrétaire. Ayez la bonté, s'il vous plaît, de le faire transcrire par une main très-sûre, et de brûler d'abord après, mon original. Vous me ferez un vrai plaisir, si vous voulez bien répondre à M. le D. de S. S. de la sincérité avec laquelle je lui suis dévoué.

Le mieux, dit un proverbe italien, gâte ce qui est bon. Chaulnes a gâté Cambrai. Je commence à m'ennuyer de ne voir plus la bonne compagnie, de n'avoir plus ce grand parc, et d'avoir perdu ces beaux jours. Je m'en prends à Cambrai de ce froid noir et âpre. Sérieusement je suis touché de la vie, peut-être trop douce, que j'ai menée auprès de vous.

(1) Le duc de Chaulnes venoit de perdre un de ses fils, âgé d'un an.

(2) C'est sans doute le duc de Saint-Simon. Lié, comme on le voit par ses *Mémoires*, avec les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse; il devoit l'être aussi avec le duc de Chaulnes, qui étoit à peu près du même âge que lui.

Ne vous attristez point sur vous-même. N'espérez rien de votre foiblesse tant de fois honteusement éprouvée; mais espérez en la bonté de Dieu, qui prend, quand il lui plaît, des pierres, pour en former des enfans d'Abraham, qui, comme ce saint patriarche, vivent de pure foi. Cette espérance doit toujours produire deux bons effets : l'un est une prière simple, fréquente et pleine d'amour, où l'on demande de bonne foi contre soi-même l'humilité, le détachement, le renoncement à son goût et à sa vanité, la défiance de sa mollesse, le sacrifice de sa liberté, la patience dans les croix, et l'abnégation de soi-même, pour contenter l'esprit de grâce. L'autre effet de cette espérance est de faire souvent des efforts pour ne tomber point dans le relâchement, ou pour s'en relever avec promptitude. Il faut veiller sur soi contre soi, se faire rendre compte du temps, prévenir les chutes, se tourner sans cesse vers Dieu pour lui ouvrir son cœur, et pour l'écouter en silence au dedans de soi, par rapport à tous les sacrifices que son amour exige. Votre grande infidélité consiste dans votre attachement à vos goûts et à vos habitudes. Vous êtes dans les affaires, comme certains hommes sont sur les chemins en se promenant; à chaque pas, ils s'arrêtent pour discourir. Il faut avancer continuellement sans précipitation. On a besoin d'être sans cesse la faucille en main, pour retrancher le superflu des paroles et des occupations. Voyez les lettres de votre vif ami; rien de plus court et de plus tranchant. Il est avare de paroles, il ne touche pas du pied à terre.

Vous vous devez au public; votre rang décide,

c'est votre vocation : les péchés d'état sont les plus inexcusables. Vous enfouissez le talent ; les faux frais du temps qui vous ruinent, suffiront pour payer vos dettes. Au nom de Dieu, mandez-moi au plus tôt un vrai changement. Je le croirai quand vous m'écrirez la chose déjà faite, et pas plus tôt. Que ne donnerois-je point, mon bon et cher duc, pour vous voir dégagé, prompt et expéditif ! Il faut aussi être sociable, lié avec des gens dignes de vous, utile à la société, plein d'avisemens et de préventions, instruit des affaires, et connu pour tel. Vous allez dire que je suis un rude créancier : oui, je gronderai par excès de tendresse, jusqu'à ce que vous soyez en votre place, faisant ce que Dieu veut.

197 * * R.

AU MÊME.

Il lui donne quelques avis pour le règlement de ses affaires et de sa conduite.

A Cambrai, 5 décembre 1714.

JE prie souvent Dieu pour vous, mon bon et cher duc, afin qu'il vous réveille et ranime souvent. Vous ne vivez que de goût et de liberté. Si vous en sortez pour entrer dans les devoirs, vous retrouvez le goût par les petits détails et par les fausses exactitudes dans les devoirs mêmes. Souvenez-vous que les moindres devoirs deviennent des distractions et des amusemens, dès qu'ils font négliger d'autres devoirs plus importans.

Cherchez un intendant sensé et droit. Quoique

médiocre pour le talent, il vous soulagera. Il vaut mieux que le courant de vos affaires ne soit réglé que grossièrement, pourvu qu'on ne laisse rien de considérable en arrière, et que vous ayez du temps pour d'autres occupations. Ces occupations sont de prier, de lire, de connoître les hommes, d'être connu d'eux, de faire des amis, de vous procurer des appuis, d'obliger par vos bons offices des gens de mérite, et de vous mettre dans une situation à servir le Roi et l'État selon votre rang. C'est votre vocation, que vous ne remplirez jamais dans une vie obscure, où vous ne faites rien de proportionné à votre état, quoique vous soyez sans cesse péniblement occupé. Pardon de ma satire; vous la méritez, et je vous la dois. Quand on aime, on fâche hardiment. Demandez à madame la duchesse de Chaulnes si tout ce que je dis n'est pas vrai. J'étois en peine d'elle, et je suis ravi de la savoir hors des chemins. Elle a grand besoin d'un long repos pour se rétablir.

Permettez-moi d'embrasser ici avec tendresse nos chers petits hommes. Je n'écris point à madame la duchesse de Chevreuse, pour lui épargner une réponse; mais j'espère que vous lui direz avec quelle reconnoissance, quel zèle et quel respect je lui suis de plus en plus dévoué.

Choisissez les occupations les plus importantes; bornez-vous aux essentielles, et dans les essentielles; coupez court. Donnez-vous sincèrement à Dieu pour faire cette circoncision continuelle et douloureuse.

Jugez de mon zèle par mes traits satiriques.

198 * R.**A LA DUCHESSE DE BEAUVILLIERS.****Paroles de consolation sur la mort de son époux.****A Cambrai, 5 décembre 1714.**

JE profite de cette occasion pour vous dire, madame, combien je suis occupé de vous et de toutes vos peines. Dieu veuille mettre au fond de votre cœur blessé sa consolation ! La plaie est horrible ; mais la main du consolateur a une vertu toute-puissante. Non, il n'y a que les sens et l'imagination qui aient perdu leur objet. Celui que nous ne pouvons plus voir est plus que jamais avec nous. Nous le trouvons sans cesse dans notre centre commun. Il nous y voit, il nous y procure les vrais secours. Il y connoît mieux que nous nos infirmités, lui qui n'a plus les siennes, et il demande les remèdes nécessaires pour notre guérison. Pour moi, qui étois privé de le voir depuis tant d'années, je lui parle, je lui ouvre mon cœur, je crois le trouver devant Dieu ; et quoique je l'aie pleuré amèrement, je ne puis croire que je l'aie perdu. O qu'il y a de réalité dans cette société intime !

199 * A.

A LA MÊME.

Sur le même sujet.

A Cambrai, 28 décembre 1714.

JE vous supplie de me donner de vos nouvelles, madame, par N... que j'envoie chercher. Je suis en peine de votre santé : elle a été mise à de longues et rudes épreuves. D'ailleurs, quand le cœur est malade, tout le corps en souffre. Je crains pour vous les discussions d'affaires, et tous les objets qui réveillent votre douleur. Il faut entrer dans les desseins de Dieu, et s'aider soi-même pour se donner du soulagement. Nous retrouverons bientôt ce que nous n'avons point perdu. Nous nous en approchons tous les jours à grands pas ⁽¹⁾. Encore un peu, et il n'y aura plus de quoi pleurer. C'est nous qui mourons : ce que nous aimons vit, et ne mourra plus. Voilà ce que nous croyons ; mais nous le croyons mal. Si nous le croyions bien, nous serions pour les personnes les plus chères, comme Jésus - Christ vouloit que ses disciples fussent pour lui quand il montoit au ciel : *Si vous m'aimiez, disoit-il ^(a), vous vous réjouiriez de ma gloire.* Mais on se pleure en pleurant les personnes qu'on regrette. On peut être en peine pour les personnes qui ont mené une vie mondaine ; mais pour

(1) Il semble que Fénelon, en écrivant ces paroles, ait été inspiré par un pressentiment surnaturel. Trois jours après la date de cette lettre, il fut attaqué de la maladie dont il mourut le 7 janvier 1715.

(a) Joan. XIV. 28.

un véritable ami de Dieu, qui a été fidèle et petit, on ne peut voir que son bonheur, et les grâces qu'il attire sur ce qui lui reste de cher ici-bas. Laissez donc apaiser votre douleur par la main de Dieu même qui vous a frappée. Je suis sûr que notre cher N... veut votre soulagement, qu'il le demande à Dieu, et que vous entrerez dans son esprit en modérant votre tristesse.

200 ** R.

AU DUC DE CHAULNES.

Il l'exhorte à être ferme dans ses résolutions.

A Cambrai, 28 décembre 1714.

VOICI, mon bon duc, une occasion de vous donner de mes nouvelles et de vous demander des vôtres. On m'avoit alarmé sur le mal de madame la duchesse de Chevreuse; mais on m'a bien soulagé le cœur en m'assurant dans la suite que ce n'est rien. Et madame la duchesse de Chaulnes, comment se porte-t-elle? j'en suis en peine. Je ne le suis pas moins de vous. Ne vous fatiguez-vous plus sur vos pape-rasses? Faites-vous, pour l'emploi de votre temps, ce que vous savez bien que Dieu demande de vous, et que vous lui avez promis tant de fois? Ne seriez-vous pas honteux, si vous aviez manqué aussi souvent de parole au dernier de tous les hommes, que vous en avez manqué à Dieu? Vous dites que vous l'aimez; est-ce ainsi qu'on aime ses amis, qui ne sont que de viles créatures? Voudriez-vous les jouer sans cesse

par des promesses sans aucun effet? Dieu demandait-il trop en demandant la bonne foi et l'exactitude à tenir parole, qu'un valet de charrue auroit raison de demander? Que ne préfère-t-on pas à Dieu! Un détail ennuyeux et plein d'épines, une occupation qui use à pure perte la santé, un emploi du temps dont on n'oseroit rendre compte, un je ne sais quoi qui rend la vie obscure et qui dégrade dans le monde, c'est ce qu'on préfère à Dieu. Quel affreux ensorcellement! Priez, humiliez-vous pour rompre le charme; demandez à Dieu qu'il vous dégage de vos liens de goût et d'habitude. Tournez-vous contre vous-même; faites des efforts constans et soutenus; défiez-vous de la trahison de votre naturel; de la tyrannie de la coutume, et des beaux prétextes par lesquels on est ingénieux à se tromper. N'écoutez rien; commencez une nouvelle vie: elle vous sera d'abord dure, mais Dieu vous y soutiendra, et vous en goûterez les fruits. Heureux l'homme qui se fie à Dieu, et non à soi! Que ne donnerois-je point pour vous voir un nouvel homme! Je le demande à Dieu en ce saint temps où il faut renaître avec Jésus-Christ. Vous le pouvez, vous le devez; vous en répondrez au maître. Accoutumez-vous, par le recueillement, à dépendre de son esprit. Avec quel zèle vous suis-je dévoué!

TABLE

DU TOME PREMIER.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

Page v

CORRESPONDANCE DE FÉNELON

AVEC LE DUC DE BOURGOGNE, LES DUCS DE BEAUVILLIERS
ET DE CHEVREUSE, ET LEURS FAMILLES.

1. *Au marquis de Seignelai.* Il lui rend compte de l'état, des missions de la Saintonge. 3
2. *Au même.* Nouveaux détails sur les missions de la Saintonge. 7
3. *Au même.* Sur le même sujet. 10
4. *Au duc de Chevreuse.* Se tenir uni à Dieu parmi les mouvemens et les embarras extérieurs : la prière continuelle est alors notre seule ressource. Espérances de Fénelon pour la duchesse de Chevreuse. 17
5. *Au même.* Souhaits pour le duc et la duchesse à l'occasion de la fête de la Pentecôte. 23
6. *Au marquis de Seignelai.* Éviter le partage entre Dieu et le monde : moyens d'arriver à une conversion parfaite. 25
7. *Au même.* Obligation d'avancer chaque jour dans la connoissance de ses devoirs et de la loi divine. 37
8. *Au même.* Il compatit à ses douleurs, et les lui fait regarder comme un effet de la miséricorde de Dieu. 47
9. *Au même.* Il l'excite à la confiance en Dieu. 49
10. *Au même.* Il lui envoie quelques sujets de méditation, et lui apprend à sanctifier ses souffrances. 52
11. *Au même.* Comment on peut conserver la présence de Dieu au milieu des croix. 53
12. *Au duc de Beauvilliers.* Sur l'Histoire de Charlemagne. 58
13. *Du Duc de Bourgogne à Fénelon.* Il lui donne des nouvelles de sa santé et de ses études. 60
14. *De Fénelon au duc de Beauvilliers.* Il lui rend compte des vœux qu'il a formés pour le Roi le jour de saint Louis, et lui expose ses sentimens relativement aux éclats occasionnés par le livre des *Maximes des Saints.* 64

15. *Au duc de Chevreuse.* Sur le mariage récent de M^{lle} de Chevreuse, et sur l'affaire du livre des *Maximes*. Page 64
16. *Au même.* La soumission à la volonté de Dieu seul moyen de réformer la nôtre : comment on peut arriver à cette résignation. 66
17. *Au même.* Sur les répugnances involontaires qu'on éprouve dans le service de Dieu. 68
18. *Au même.* Il l'exhorte à combattre son activité naturelle. 69
19. *Au même.* Du discernement des mouvemens de la grâce d'avec ceux de la nature. 71
20. *Au même.* Comment il faut étudier, pour ne pas dessécher le cœur. Exhortation à mépriser le monde. 76
21. *Au duc de Beauvilliers.* Situation de Fénelon dans son diocèse. Avis au duc sur les ménagemens à garder envers le Duc de Bourgogne. Ecueils à éviter en combattant le jansénisme. 79
22. *Au duc de Chevreuse.* Il l'exhorte à éviter la curiosité, l'empressement naturel, et une exactitude minutieuse dans ses affaires. 84
23. *Au même.* Contre l'esprit subtil et minutieux. 89
24. *Au même.* Sur le même sujet. 91
25. *Au même.* Exhortation au recueillement : réprimer l'activité naturelle, et la curiosité de l'esprit. 93
26. *Au même.* Sur une opinion attribuée à Bossuet touchant la grâce efficace, et sur la générosité apparente de l'archevêque de Paris envers Fénelon. 95
27. *Au même.* Quelques avis sur le temps et la manière de faire l'oraison et les autres exercices de piété, et sur le choix d'une personne à qui le duc puisse ouvrir son cœur. 99
28. *Au même.* Contre l'esprit curieux, raisonneur et empressé. 104
29. *Au même.* Contre l'activité et la curiosité, qui éteignent l'esprit d'o. raison et de grâce. 105
30. *Au même.* Il le console sur la perte récente d'un de ses fils. 108
31. *Au même.* Sur le même sujet. 109
32. *Du duc de Chevreuse à Fénelon.* Heureuses dispositions du vidame son fils, et ses vues pour un mariage prochain. 112
33. *Du Duc de Bourgogne à Fénelon.* Il l'assure de la continuation de son estime et de son affection, et lui rend compte de ses études et de son intérieur. 116
34. *De Fénelon au duc de Bourgogne.* Exhortation à la piété solide et à l'humble connoissance de soi-même. 118
35. *Au même.* Que l'amour de Dieu doit être notre principe, notre fin, et notre unique règle en toutes choses. 121
36. *Au même.* Exhortation à imiter les vertus de saint Louis. 127
37. *Du Duc de Bourgogne à Fénelon.* Il se réjouit dans l'espérance d'avoir bientôt une entrevue avec l'archevêque de Cambrai. 130
38. *Du Duc de Bourgogne au marquis de Denonville.* Il lui témoigne le désir qu'il a de glorifier Dieu par sa conduite. 131

39. *De Fénelon au duc de Chevreuse.* Il l'engage à entrer en correspondance avec M. de Bagnols, qui peut lui donner des instructions très-utiles pour le service du Roi. Page 132
40. *Au même.* Sur la conduite que le Duc de Bourgogne doit tenir à la cour, et sur les rapports du duc de Chevreuse avec M. de Bagnols. 134
41. *Au même.* Sur le même sujet. 136
42. *Du Duc de Bourgogne à Fénelon.* Il l'assure de son amitié, et se recommande à ses prières. 137
43. *De Fénelon au duc de Beauvilliers.* Sur l'entrevue récente du prélat et du Duc de Bourgogne. 138
44. *Au duc de Chevreuse.* Il lui adresse un *Mémoire* sur les progrès du jansénisme dans l'Université de Douai, et lui marque l'usage qu'il pourra faire de ce *Mémoire*. 139
45. *Au duc de Beauvilliers.* Sur la conduite qu'il doit tenir avec le Duc de Bourgogne, et sur le progrès des nouvelles doctrines. 141
46. *Au même.* Avis touchans pour le Duc de Bourgogne. Sur le marquis de Puysegur et l'intendant de Flandre. 143
47. *Du duc de Chevreuse à Fénelon.* Il l'engage à préparer un *Mandement* sur le *Cas de conscience*. 145
48. *Du même au même.* Il explique ses sentimens sur l'infailibilité de l'Eglise touchant les faits dogmatiques, et sur la grâce efficace par elle-même. 147
49. *Du Duc de Bourgogne à Fénelon.* Il lui rend compte de son état intérieur. 151
50. *De Fénelon au duc de Beauvilliers.* Avis au duc pour le règlement de son intérieur, et pour la conduite du Duc de Bourgogne. 152
51. *Au duc de Chevreuse.* Portrait de l'Electeur de Bavière. 155
52. *Au vidame d'Amiens, fils puîné du duc de Chevreuse.* Il partage la douleur que lui causoit la perte de son frère aîné, et profite de ce triste événement pour le ramener à une vie plus chrétienne. 157
53. *Au duc de Chevreuse.* Le passage de l'état de dépendance à l'état de liberté, dans les jeunes gens, doit se faire par des changemens successifs et imperceptibles. Liberté qu'il faut laisser à une jeune personne relativement aux spectacles. 160
54. *Au vidame d'Amiens.* Il le presse de se donner à Dieu. 163
55. *Au même.* Sur le même sujet. 163
56. *Au même.* Il le sollicite de lui donner de ses nouvelles. 165
57. *Au même.* Il le presse de suivre les mouvemens de sa conscience. 166
- 57 bis. *Au duc de Chevreuse.* Conduite équivoque du cardinal de Noailles. *Projet d'une lettre à l'évêque de Saint-Pons.* 167
58. *Au même.* Sur les dispositions présentes du vidame, son fils. 167 *
59. *Au vidame d'Amiens.* Il le presse de se rendre aux poursuites de la miséricorde divine. 168
60. *Au même.* Il le félicite de son ingénuité, et l'excite à prendre une généreuse résolution. 169

61. *A la jeune duchesse de Mortemart.* Se défier de soi-même, et se confier en Dieu : coopérer fortement à la grâce. Avis à la duchesse sur les moyens d'entretenir l'union dans sa famille. Page 171
62. *Au duc de Chevreuse.* Caractère du vidame d'Amiens, et du comte d'Albert, frère du duc de Chevreuse. Motifs d'entrer en négociation pour la paix. 174
63. *Du duc de Chevreuse à Fénelon.* Sur un ouvrage manuscrit du prélat concernant la doctrine de saint Augustin sur la grâce, et sur quelques affaires domestiques du duc. 177
64. *Au duc de Chevreuse.* Même sujet que la précédente. 185
65. *Au même.* Sur un projet de travail relatif à la doctrine de saint Augustin, et sur les dispositions de quelques personnes de la famille du duc. 188
66. *A la duchesse douairière de Mortemart.* Suivre la grâce pas à pas, et ménager la foiblesse des commençans : proportionner les lectures à l'état intérieur de chacun. Dispositions de Fénelon à l'égard du cardinal de Noailles. 190
67. *Au vidame d'Amiens.* Il lui représente la patience et la miséricorde dont Dieu use envers lui. 194
68. *Au duc de Chevreuse.* Il l'exhorte à terminer au plus tôt quelques affaires de famille, pour s'occuper ensuite plus librement de Dieu. 197
69. *Au même.* Sur la mort à soi-même. 198
70. *Au vidame d'Amiens.* Il lui exprime son regret d'avoir perdu l'occasion de le voir à Cambrai. 199
71. *Au même.* Il lui apprend la manière de s'occuper dans l'oraison. 200
72. *Au duc de Chevreuse.* Sur la mort de l'archevêque de Rouen, frère de la duchesse. 207
73. *Au même.* Sur l'état de la pure foi, et la soustraction de la ferveur sensible. 208
74. *Au vidame d'Amiens.* Il compatit à ses peines intérieures, et l'exhorte à prendre une généreuse résolution. 211
75. *Du Duc de Bourgogne à Fénelon.* Il se réjouit de ce que les circonstances lui permettent d'avoir cette année la consolation de le voir. 213
76. *Du même au même.* Sur l'entrevue que le Duc de Bourgogne doit avoir prochainement avec l'Électeur de Cologne. Ses sentimens sur le jansénisme, et ses dispositions envers Fénelon. 214
77. *De Fénelon au vidame d'Amiens.* Il le remercie d'un petit service, et l'engage à demeurer fidèle à Dieu. 216
78. *A la duchesse douairière de Mortemart.* Combattre ses défauts patiemment et sans trouble : donner aux autres une grande liberté de s'ouvrir à nous. 217
79. *Au vidame d'Amiens.* Il l'engage à être ferme dans ses résolutions. 219
80. *A la duchesse douairière de Mortemart.* La paix intérieure ne se trouve que dans la petitesse et la désappropriation de l'esprit. 221

81. *Au vidame d'Amiens.* Il ne croit pas que le Duc de Bourgogne doive retourner à la cour dans les circonstances présentes. Page 223
82. *Au duc de Bourgogne.* Il souhaite que ce prince demeure à la tête des armées jusqu'à la fin de la campagne. 224
83. *Au même.* C'est dans l'adversité que doit éclater le courage d'un prince : exemple de saint Louis. Eviter l'indécision, quand on est à la tête des affaires 226
84. *Au vidame d'Amiens.* Il l'exhorte à se donner courageusement à Dieu, et lui indique quelques moyens pour se soutenir. 226
85. *Du Duc de Bourgogne à Fénelon.* Il est disposé à rester constamment à la tête de l'armée, à moins d'un ordre supérieur. Sur sa conduite pendant le siège de Lille, et sur l'indécision qu'on lui reprochoit. 231
86. *De Fénelon au Duc de Bourgogne.* Avis pour le temps de la tristesse et de l'adversité. 235
87. *Au vidame d'Amiens.* Il souhaite de le revoir bientôt avec la paix de la conscience. 236
88. *Au Duc de Bourgogne.* Sur les reproches que la voix publique faisait à ce prince : comment il doit tâcher de conquérir l'estime publique. 237
89. *Au même.* Même sujet que la précédente. 245
90. *Au vidame d'Amiens.* Sur la conduite du Duc de Bourgogne pendant la campagne. 247
91. *Du Duc de Bourgogne à Fénelon.* Sur les reproches que la voix publique faisait au prince. *Ibid.*
92. *De Fénelon au Duc de Bourgogne.* Sur les reproches que la voix publique faisait au duc. Quelle doit être la dévotion d'un prince ; son attention à honorer le mérite, son courage dans les adversités. 252
93. *Au vidame d'Amiens.* Il l'exhorte à se défier beaucoup de lui-même, et à prendre les moyens qu'il lui a déjà conseillés, pour se soutenir. 263
94. *Au Duc de Bourgogne.* Il continue à rendre compte au prince des bruits désavantageux qui couroient à son sujet. 266
95. *Au même.* Sur la conduite que ce prince doit tenir en arrivant à la cour. 271
96. *Au vidame d'Amiens.* Il lui adresse des dépêches importantes, et lui témoigne un vif désir de son progrès spirituel. 276
97. *Au même.* Sur quelques bruits concernant le Duc de Bourgogne. 277
98. *Au duc de Chevreuse.* Sur la conduite du Duc de Bourgogne pendant la campagne de cette année, et sur les moyens de relever son honneur dans la campagne prochaine. Etat critique de la France. 278
99. *Du Duc de Bourgogne à Fénelon.* Il répond à quelques-uns des reproches que la voix publique lui faisait. 283
100. *De Fénelon au vidame d'Amiens.* Il lui indique les moyens de mettre fin à sa vie tiède et dissipée. 285
101. *Du duc de Chevreuse à Fénelon.* Sur quelques reproches qu'on fai-
soit

- soit au Duc de Bourgogne. Caractère et conduite de plusieurs membres du conseil. Espérances de paix. Page 287
102. *De Fénelon au duc de Chevreuse.* Sur le caractère trop facile du vidame, et sur les dispositions présentes des ennemis à l'égard de la France. 294
103. *Au Duc de Bourgogne.* Portrait du roi d'Angleterre Jacques III. 297
104. *Au duc de Chevreuse.* Sur les moyens de former le Duc de Bourgogne, et sur les qualités que doit avoir celui qu'on choisira pour négocier la paix. 298
105. *Au même.* Il désire qu'on ménage une entrevue entre le Duc de Bourgogne et le marquis de Piységur. 302
106. *Au même.* Sur les erreurs de la *Théologie* de Habert, et sur une lettre que Fénelon envoie au duc contre cette *Théologie.* 303
107. *Du duc de Chevreuse à Fénelon.* Il approuve l'ouvrage contre la *Théologie* de Habert, et trouve cependant quelques difficultés pour l'impression. Sur les négociations de paix, et sur quelques affaires domestiques ou politiques. 306
108. *De Fénelon au duc de Chevreuse.* Il le prie de donner une audience commode au comte de Beauvau. 314
109. *Du duc de Chevreuse à Fénelon.* Sur quelques négociations pour la paix; sur les affaires d'Ecosse, et les dispositions de plusieurs maréchaux. 315
110. *De Fénelon au duc de Chevreuse.* Sur les craintes que lui inspire l'état des frontières. 317
111. *Au même.* Il témoigne sa répugnance de voir imprimer sa lettre contre la *Théologie* de Habert. Caractère de plusieurs évêques : nécessité d'acheter la paix à tout prix. 318
112. *Au vidame d'Amiens.* Rien de plus redoutable que les grâces méprisées. Motifs et moyens de commencer une vie fervente. 324
113. *Au duc de Chevreuse.* Sur le mariage projeté du duc de Luynes, petit-fils du duc de Chevreuse. 327
114. *Au même.* Il lui envoie sa lettre sur le *Mandement* de M. l'évêque de Saint-Pons : il désire connoître le nouveau confesseur de M^{me} de Maintenon, et recommande au duc un secret important. 329
115. *Au même.* Son inquiétude sur la santé du Pape; espérances d'une paix prochaine; mémoire secret sur la cour de Rome; projet de réformes à la paix. 332
116. *Au vidame d'Amiens.* Ne pas s'étonner de ses foiblesses; se délier beaucoup de soi-même. 337
117. *Au duc de Chevreuse.* Sur les dernières propositions de paix faites par les alliés, et sur un projet de travail concernant la doctrine de saint Augustin. 339
118. *Au vidame d'Amiens.* Craindre de lasser la patience de Dieu; à quelles conditions le vidame peut désirer son avancement à la cour. 345

119. *Au duc de Chevreuse.* Il craint que Cambrai ne soit cédé aux ennemis. Caractères de plusieurs évêques et du curé de Saint-Sulpice. Page 345
120. *Au même.* Il lui parle de sa *Dissertation sur l'autorité du souverain Pontife*, du Bref contre l'évêque de Saint-Pons, des négociations pour la paix, et du mariage récent du duc de Luynes. 349
121. *Au même.* Il désire la conclusion d'un armistice. 355
122. *Au même.* Sur les propositions faites par Louis XIV aux puissances alliées; sur la disgrâce du marquis de Bonneval, et sur un mot impudent attribué au Duc de Bourgogne. 359
123. *Au même.* Il s'étonne de ce que le Parlement a rejeté le Bref contre l'évêque de Saint-Pons, et montre la foiblesse des motifs qui ont déterminé à cette démarche. 363
124. *Au même.* Il lui envoie un Mémoire pour le duc de Beauvilliers. Inquiétudes sur la santé du Pape, et sur le choix de son successeur. 367
125. *Au même.* Il lui adresse un nouveau Mémoire sur l'état déplorable de la France. 370
126. *Au même.* Sacrifices à faire pour la paix. Caractère de l'évêque de Meaux et de l'archevêque de Rouen : Fénelon regrette que l'évêque de Tournai ait quitté son siège. Ses dispositions personnelles, pour le cas où les ennemis prendroient Cambrai. 372
127. *Au vidame d'Amiens.* Sur les bruits de paix qui se répandoient. 375
128. *Au duc de Chevreuse.* Il désire qu'on achète promptement la paix. Affaire de l'évêque de Saint-Pons. 377
129. *Au même.* Affaire de l'évêque de Saint-Pons. Evasion récente du cardinal de Bouillon. Progrès du Duc de Bourgogne. Conduite à tenir pendant le reste de la campagne. 380
130. *Au même.* Sur la conduite à tenir relativement aux affaires politiques, et sur la fermeté qui convient au Duc de Bourgogne. Projet d'une nouvelle édition de saint Augustin. 383
131. *Au vidame d'Amiens.* Il l'engage à venir passer quelques jours à Cambrai. 385
132. *Au duc de Chevreuse.* Etat déplorable de la France : Fénelon propose une assemblée de notables. 387
133. *Au vidame d'Amiens.* Sur la manière de se conduire dans l'oraison, et de prendre les divertissemens permis. 399
134. *Au même.* Témoignages d'amitié. 401
135. *Au même.* Même sujet que la précédente. 403
136. *A la duchesse douairière de Mortemart.* La connoissance de nous-mêmes empêchés par l'amour-propre. Circonspection nécessaire pour la correction d'autrui. Différentes manières de se recueillir pour écouter Dieu. 403
137. *Au duc de Chevreuse.* Sur le siège d'Aire. Dispositions de Fénelon envers les parens du duc. 411

138. *Au même.* Caractère et dispositions du comte de Berghes; motifs de négocier promptement la paix. Page 414
139. *Du duc de Chevreuse à Fénelon.* Il lui rend compte d'une conférence qu'il a eue avec le P. Le Tellier sur plusieurs objets intéressans. 418
140. *De Fénelon au vidame d'Amiens.* Sur la mort de l'abbé de Langeron : exhortation à la vraie piété. 422
141. *Au duc de Chevreuse.* Quelques reproches au Duc de Bourgogne. Affaire de l'évêque de Tournai; caractère de l'abbé de Laval. 424
142. *A la duchesse douairière de Mortemart.* La connoissance de nous-mêmes empêchée par l'amour-propre : avertir les autres de leurs défauts avec ménagement. 427
143. *Au duc de Chevreuse.* Sur la Dénonciation de la Théologie de Habert; affaire de l'évêque de Tournai; sollicitudes de Fénelon pour le Duc de Bourgogne. 429
144. *Au vidame d'Amiens.* Il lui indique quelques remèdes contre la tiédeur et la dissipation. 432
145. *Au duc de Chevreuse.* Il explique la part qu'il a prise à la Dénonciation de la Théologie de Habert. Affaire des évêques de Luçon et de La Rochelle; affaire de l'évêque de Tournai. Recommandation pour le chevalier de Luxembourg. 434
146. *Au même.* Affaires des évêques de Luçon et de La Rochelle, et de l'évêque de Tournai; caractère de ce dernier. 438
147. *Au vidame d'Amiens.* Il l'exhorte à suivre avec fidélité l'attrait de la grâce. 442
148. *Au duc de Chevreuse.* Sur l'affaire de l'évêque de Tournai et le caractère de ce prélat. 445
149. *Au même.* Affaire de Habert. Inquiétudes de Fénelon sur la santé du vidame, et sur le choix d'un gouverneur pour le duc de Chartres. 447
150. *Au même.* Affaire de la Théologie de Habert : répugnance que Fénelon éprouve à censurer cet ouvrage, sans être fortement appuyé par ses collègues dans l'épiscopat. 448
151. *A ***.* Sur la mort du Dauphin, fils de Louis XIV; devoirs de Dieu en frappant un si grand coup; obligations du Duc de Bourgogne dans ces tristes conjonctures. 452
152. *Au duc de Chevreuse.* Sur le Mandement du prélat contre la Théologie de Habert. Affaire de l'évêque de Tournai. Conseils pour le Duc de Bourgogne. Sur un bref du Pape à Fénelon. 454
153. *Au même.* Projet de mémoires sur l'autorité spirituelle. Vices du système des deux délectations. Idées contradictoires du cardinal de Noailles sur le jansénisme. Affaire des évêques de Luçon et de La Rochelle. 458
154. *Au même.* Sur la conduite que le duc de Beauvilliers doit tenir envers le cardinal de Noailles. Importance de condamner la Théologie de Habert. Négociations pour la paix. 464

155. *Au même.* Conduite à tenir envers le cardinal de Noailles. Inquiétudes de Fénelon sur sa correspondance avec le cardinal de Bouillon. Page 467
156. *À la duchesse douairière de Mortemart.* Ne point chercher avec trop d'empressement la confiance d'autrui; porter avec patience les croix que Dieu nous impose; craindre les illusions de l'amour-propre. 472
157. *Du duc de Chevreuse à Fénelon.* Sur le paiement des blés que le prélat avoit fournis pour le service du Roi. Négociations et espérances de paix. Affaire des évêques de Luçon et de La Rochelle. Satisfaction sur la conduite du Duc de Bourgogne. 475
158. *De Fénelon au duc de Chevreuse.* Sur le choix d'un premier président. Dénuement des armées sur la frontière. Satisfaction générale sur la conduite du nouveau Dauphin. 484
159. *Du duc de Chevreuse à Fénelon.* Sur la blessure du marquis de Fénelon à l'affaire de Landrecies. Accommodement entre le cardinal de Noailles et les évêques de Luçon et de La Rochelle. Accord prétendu du jansénisme et du thomisme. Choix d'un premier président. Espérances de paix. 488
160. *De Fénelon au duc de Chevreuse.* Affaires des évêques de Luçon et de La Rochelle, et de la *Théologie* de Habert. 499
161. *Au même.* Caractère de plusieurs généraux. 503
162. *Au même.* Imprudence du ministre de la guerre, qui excitoit le maréchal de Villars à hasarder une bataille. Situation déplorable de la France. 506
163. *Au même.* Sur le caractère de l'évêque de Meaux, et sur l'érection de Chaulnes en duché-pairie. 510
164. *Au même.* Sur le projet attribué à la Sorbonne de condamner la *Dénonciation* de la *Théologie* de Habert; accord de la doctrine du P. Quesnel avec celle de ce docteur. 512
165. *Au duc de Beauvilliers.* Instructions à donner au Duc de Bourgogne sur les affaires du temps. 514
166. *Du duc de Chevreuse à Fénelon.* Observations du P. Le Tellier sur l'Ordonnance de Fénelon contre la *Théologie* de Habert. Révocation du privilège accordé pour l'impression des *Réflexions morales* du P. Quesnel. Négociations de paix. 516
- Mémoire sur les précautions à prendre en combattant la doctrine de Habert et celle du P. Quesnel. 520
167. *De Fénelon au duc de Chevreuse.* Nécessité de terminer sur la *Théologie* de Habert, avant de répondre au P. Quesnel. Réserve et modération que les Jésuites doivent garder dans les circonstances présentes. Inquiétudes et générosité de Fénelon pour le service du Roi. 524
168. *Au même.* Vœux pour la paix. Fénelon désire que le Dauphin ait une conférence avec M. de Bernières, intendant de Flandre. Sur la disgrâce du cardinal de Noailles. 530
169. *Au même.* Mémoire sur l'affaire des deux évêques; instabilité de

- l'évêque de Meaux sur l'article du jansénisme; inquiétudes de Fénelon sur la doctrine du Dauphin. *Page* 532
170. *Au duc de Chaulnes.* Bien des choses qu'on croit innocentes sont dangereuses dans la pratique. 536
171. *Au duc de Chevreuse.* Etat d'abandon où se trouvent les frontières; peu d'espérance de la paix. Nouvelles tracasseries suscitées à Fénelon au sujet du quietisme. Remercimens au duc de Chaulnes pour un présent qu'il en a reçu. 538
172. *Au même.* Inquiétudes de Fénelon sur les opinions du Dauphin par rapport au jansénisme. Il désire confier son séminaire aux prêtres de Saint-Sulpice. 541
173. *Au même.* Ses inquiétudes sur la santé du Dauphin. Recommandations pour M. de Bernières. Réflexions tirées de saint Augustin, et convenables à la situation présente du Dauphin. 545
174. *Au même.* Douleur de Fénelon sur la mort du Dauphin. Nécessité de faire la paix à tout prix. Mesures à prendre dans une si terrible crise. 550
175. *Au duc de Chaulnes.* Sur l'abandon à Dieu. Inquiétudes de Fénelon sur la santé du duc de Chevreuse. 552
176. *Au duc de Chevreuse.* Il l'engage à écouter de sa part l'abbé de Beaumont sur les mesures à prendre. Représentations à faire à M^{me} de Maintenon. Politique de l'évêque de Meaux. Inquiétudes sur les papiers qu'on pouvoit avoir trouvés chez le Dauphin. 553
177. *De madame de Maintenon au duc de Beauvilliers.* Sur les papiers trouvés dans la cassette du duc de Bourgogne, après la mort de ce prince. 556
178. *Du duc de Chevreuse à Fénelon.* Canevas de la réponse à la lettre du 8 mars précédent. 557
179. *De Fénelon au duc de Chevreuse.* Il adresse au duc un projet de Réfutation d'un *Mémoire* du cardinal de Noailles; il y joint la lettre qu'il a reçue de la maréchale de Noailles, avec la réponse qu'il y a faite. Ses vœux pour la prompte conclusion de la paix. Projet de travail sur saint Augustin. 560
180. Il expose le projet de son *Instruction pastorale en forme de dialogues*, et désire qu'elle paroisse avec l'approbation de plusieurs évêques. 565
181. *Au duc de Chaulnes.* Douleur de Fénelon de la perte du duc de Chevreuse, et sa sollicitude pour sa famille. 571
182. *Au duc de Beauvilliers.* Impatience du prélat pour la conclusion de la paix; plans de réforme à établir au plus tôt; inquiétudes sur le progrès du jansénisme. 572
183. *Au duc de Chaulnes.* Il lui fait part de ses inquiétudes sur la santé de la duchesse de Chevreuse. 576
184. *Au même.* Il lui demande des nouvelles de sa famille et de sa conduite particulière; il désire qu'on lui renvoie des papiers importans. 577
185. *Au même.* Avis au duc sur ses occupations particulières, et sur quelques affaires de famille. 579

| | |
|--|----------|
| 186. <i>Au même.</i> Vif intérêt qu'il prend à la santé et à la famille du duc. | Page 581 |
| 187. <i>Au même.</i> Quelques avis au duc pour sa perfection. | 582 |
| 188. <i>Au même.</i> Avis au duc pour travailler à sa perfection. | 583 |
| 189. <i>Au même.</i> Il lui demande des nouvelles de sa famille et de sa conduite particulière. | 584 |
| 190. <i>Au même.</i> Avis au duc sur ses occupations particulières; et sur la fidélité à suivre l'attrait de la grâce. | 585 |
| 191. <i>Au même.</i> Il l'entretient du caractère et des qualités de ses enfans, et lui donne quelques avis pour sa conduite particulière. | 587 |
| 192. <i>Au même.</i> Il désire que le duc lui laisse encore ses enfans. | 591 |
| 193. <i>A la duchesse de Chaulnes.</i> Sur la maladie du duc de Chaulnes et de la duchesse de Chevreuse. | 592 |
| 194. <i>A la même.</i> Il se réjouit des dernières nouvelles sur la santé du duc de Chaulnes, et rend compte à la duchesse de ce qu'il a observé sur le caractère de ses enfans. | 593 |
| 195. <i>A la duchesse de Beauvilliers.</i> Paroles de consolation sur la mort de son époux. | 595 |
| 196. <i>Au duc de Chaulnes.</i> Il lui adresse un Mémoire pour le duc de S. S. et l'exhorte à se délier de lui-même, et à remplir les devoirs de son rang. | 596 |
| 197. <i>Au même.</i> Il lui donne quelques avis sur le règlement de ses affaires et de sa conduite. | 598 |
| 198. <i>A la duchesse de Beauvilliers.</i> Paroles de consolation sur la mort de son époux. | 600 |
| 199. <i>A la même.</i> Sur le même sujet. | 601 |
| 200. <i>Au duc de Chaulnes.</i> Il l'exhorte à être ferme dans ses résolutions. | 602 |

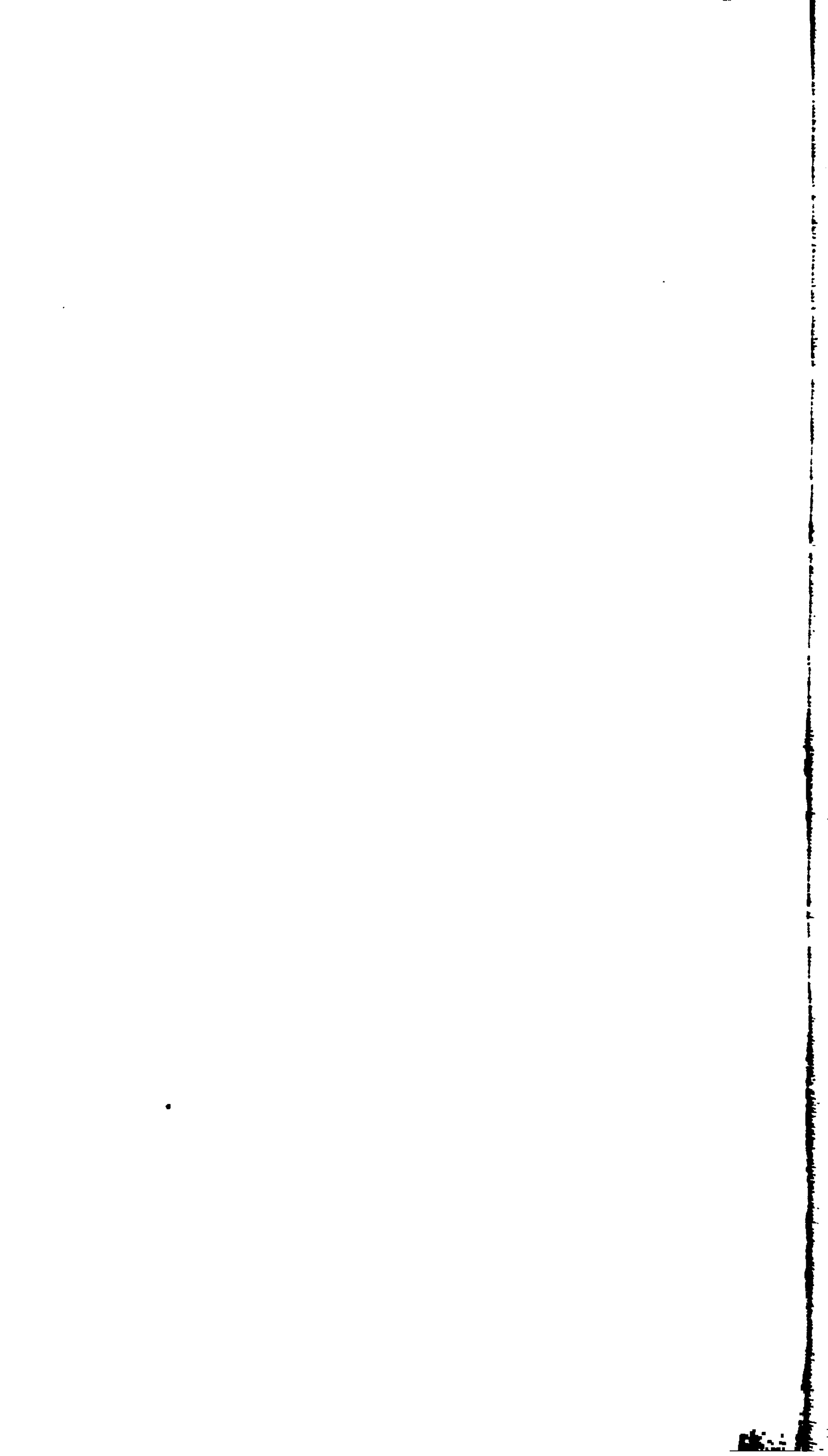
FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

PROPERTY OF THE
CITY OF NEW YORK

33033

16156





Oct 31 1955

